



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**

**BIBLIOTHÈQUES
UNIVERSITAIRES**

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact bibliothèque : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr
(Cette adresse ne permet pas de contacter les auteurs)

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Thèse

Présentée et soutenue publiquement pour l'obtention du titre de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

Mention : SOCIOLOGIE

par **François DETTORI**

Sous la direction du professeur Jean-Marc STÉBÉ

**La bourgeoisie messine à l'aune de ses espaces et de ses
caractéristiques socio-économiques :
homogénéité ou disparité ?**

Date de soutenance : le 25 mai 2022

Membres du jury :

Directeur de thèse :	M. Jean-Marc STÉBÉ	Professeur des universités, Université de Lorraine
Président du jury :	M. Hervé MARCHAL	Professeur des universités, Université Bourgogne-Franche-Comté
Rapporteurs :	M. Julien DAMON	Professeur associé, Sciences-Po Paris
	Mme Maryse GAIMARD	Professeure des universités, Université Bourgogne-Franche-Comté
Examineurs :	M. Serge PAUGAM	Directeur de recherche CNRS, Centre Maurice Halbwachs, Paris
	Mme Clara LÉVY	Professeure des universités, Université Paris 8
	Mme Elsa MARTIN	Maîtresse de conférences, Université de Lorraine

Résumé

Moins soumis à l'investigation sociologique, les « Beaux quartiers » n'en demeurent pas moins en France des espaces ségrégatifs de premier plan. Les études et travaux de recherche relatifs à la bourgeoisie et aux espaces de la bourgeoisie sont en outre souvent orientés vers les grandes villes françaises à l'instar de Paris, Lyon ou Marseille. Une ville de taille plus modeste comme Metz n'a jamais été étudiée au seul prisme de sa population bourgeoise.

Ce travail de thèse a ainsi pour objectif de rendre compte des caractéristiques socio-économiques de la bourgeoisie messine et de la manière dont elle se distribue au sein de l'aire urbaine messine entendue comme la ville centre de Metz augmentée de sa banlieue et de sa couronne périurbaine. Notre recherche s'appuie sur un matériau empirique constitué d'entretiens semi-directifs menés auprès de membres représentatifs de la bourgeoisie messine ou de grandes familles messines mais aussi auprès de spécialistes divers (agents immobiliers spécialisés dans les biens de prestige, historiens de l'art, etc.). Afin d'appréhender la bourgeoisie messine dans toute sa complexité, nous avons également eu recours à divers indicateurs statistiques, cartographiques ou encore à du matériau photographique.

L'étude se propose d'abord de présenter un état de l'art sur les fragmentations sociales et territoriales en France visant notamment à mettre en exergue la ghettoïsation vers le haut. L'étude fait ensuite apparaître les grands repères sur la richesse et son estimation tout en précisant les aspects représentationnels et multidimensionnels. En outre, sont également explicités les enjeux et les difficultés à étudier la richesse et la bourgeoisie. La bourgeoisie messine est par ailleurs étudiée ensuite au quadruple prisme de sa distribution résidentielle, de ses espaces de sociabilité, de ses caractéristiques socio-économiques et socio-électorales mais également - après une mise en perspective historique - de quelques grandes familles emblématiques de la ville.

Enfin, l'étude décrit et analyse de manière comparative, un espace de la bourgeoisie messine – le quartier Nouvelle-Ville – en donnant à voir et à comprendre des éléments de morphologie urbaine et sociale et en y explicitant les moteurs de choix résidentiels et les pratiques de l'entre-soi afférentes aux habitants de ce quartier.

Abstract

Although the "Beaux quartiers" are less subject to sociological investigation, they remain prominent segregated spaces in France. Studies and research on the bourgeoisie and on specific spaces of the bourgeoisie are often focused on large French cities such as Paris, Lyons or Marseilles. A smaller city such as Metz has never been studied solely in terms of its bourgeois population.

The objective of this dissertation is to examine the socioeconomic characteristics of the Metz bourgeoisie and the way in which it is distributed within the Metz urban area. The latter encompasses the central city of Metz and also its suburbs and suburban ring. Our research is based on empirical material consisting of semi-structured interviews conducted with representative members of the Metz bourgeoisie or highly regarded bourgeois and aristocratic Metz families, as well as with various specialists (real estate agents specialising in prestigious properties, art historians, etc.). In order to grasp the complexity of the Metz bourgeoisie, various statistical and cartographic indicators but also photographic material were used.

Firstly, the study presents a state of the art on social and territorial fragmentation in France so as to highlight upward ghettoization.

Secondly, the study sheds light on the main benchmarks of wealth and its estimation, while specifying the representational and multidimensional aspects. In addition, the challenges and difficulties of studying wealth and the bourgeoisie are also explained.

The Metz bourgeoisie is then studied through the fourfold prism of its residential distribution, its sociability spaces, its socio-economic and socio-electoral characteristics, but also the prism of some of the city's great emblematic families – after a historical perspective.

Finally, the study describes and comparatively analyses a particular space of the Metz bourgeoisie – the "Nouvelle Ville" neighbourhood – by showing elements of urban and social morphology and by explaining the criteria of residential selection and the forms of sociability specific to the inhabitants of this rich self-segregated neighbourhood.

Sommaire de la thèse

Résumé	3
Abstract	4
Remerciements	11
Introduction	12
 Partie I	 30
Les caractéristiques des fragmentations sociales et territoriales en France	30
 Chapitre 1. Les fragmentations sociales et territoriales dans la ville française contemporaine	 31
1. La division sociale et fonctionnelle de l'espace urbain : perspective historique.....	31
2. Les logiques de ségrégation et de fragmentation dans la ville	35
2.1 Les différents aspects de la ségrégation.....	35
2.2 Les processus ségrégatifs	38
2.3 Typologie et mise en exergue des différentes réalités ségrégatives	41
3. Les « Beaux quartiers » : un espace ségrégatif territorialement restreint mais majeur au sein de la tripartition de la ville contemporaine	44
3.1 La ghettoïsation par le haut : les « Beaux quartiers » et les quartiers gentrifiés.....	46
3.2 La ghettoïsation par le bas : les grands ensembles relégués en quartiers prioritaires de la politique de la ville.....	55
3.3 La ghettoïsation sécuritaire : le périurbain pavillonnaire	61
3.4 Conclusion partielle : la ville fragmentée entre-soi ou mixité sociale ?	66
 Chapitre 2. La ségrégation et la fragmentation socio-spatiale : réflexion et perspectives paradigmatiques et méthodologiques	 67
1. Mesure et observation de la ségrégation dans les grandes agglomérations françaises.....	67
1.1 Étude des inégalités de revenus au sein des agglomérations de Strasbourg et de Tours	69
1.1.1 Étude des inégalités de revenus à Strasbourg.....	69
1.1.2 Étude des inégalités de revenus à Tours.....	75
1.2 Étude de la ségrégation et de la transformation urbaine au sein de l'agglomération du Havre.....	79
1.3 Étude de la ségrégation socio-spatiale au sein de la métropole parisienne.....	84
2. Analyse de la fragmentation et de la ségrégation par le biais du paradigme de la mobilité.	87
2.1 Les différentes formes de mobilité	87
2.2 L'impact de la mobilité sur la ségrégation et la fragmentation	89
2.3 De la motilité comme potentiel de mouvement à la mobilité imposée.....	91
2.4 Conclusion partielle : Des mobilités multiples qui reconfigurent la ville contemporaine sans estomper l'ensemble des disparités socio-spatiales	93
Conclusion de la partie I.....	94

Partie II.....	95
Pourquoi et comment étudier la richesse et les espaces de la bourgeoisie ?	95
Chapitre 3. État des lieux et grands repères sur la richesse et son estimation	96
1. État des lieux et points de repère sur la richesse	96
2. La délicate estimation de la richesse	104
Chapitre 4. Les représentations du sens commun et la dimension cachée et multidimensionnelle de la richesse	109
1. Les représentations du sens commun relatives à la richesse	109
2. La multi-dimensionnalité de la richesse	113
3. La dimension cachée de la richesse	118
Chapitre 5. Appréhender la richesse et la bourgeoisie : difficultés et enjeux	125
1. Les enjeux relatifs à l'appréhension de la richesse	125
2. Les difficultés liées à l'étude de la richesse et de la bourgeoisie	138
Conclusion de la partie II	147
Partie III.....	148
État des lieux, origines et espaces de la bourgeoisie messine	148
Chapitre 6. Distribution résidentielle de la bourgeoisie messine et caractéristiques du marché immobilier dans les espaces de la bourgeoisie messine	149
1. Distribution résidentielle de la bourgeoisie messine	149
2. Caractéristiques du marché immobilier et des espaces de la bourgeoisie messine	167
Chapitre 7. Cercles de pouvoirs, réseaux d'influence et lieux fréquentés par les élites messines actuelles	179
1. Sociétés savantes, réseaux culturels et cercles de réflexion messins	180
2. Cercles d'affaires, loges maçonniques et clubs services messins	187
3. Le cercle Charlemagne	193
4. Les autres réseaux messins et leur capillarité	198
Chapitre 8 : Mise en évidence des caractéristiques socio-économiques et socio-électorales de la bourgeoisie messine	200
1. Caractéristiques socio-électorales de la bourgeoisie messine	200
2. Singularités et caractéristiques socio-économiques de la bourgeoisie messine	216
2.1 Une bourgeoisie mouvante	216
2.2 Une bourgeoisie multi-territorialisée et mobile	226
2.3 Une bourgeoisie mobilisée et active dans la défense de ses intérêts	228
2.4 Une bourgeoisie qui a su transposer sa position sociale dans l'espace messin	229
2.5 Une bourgeoisie multiforme et interconnectée aux caractéristiques économiques et sociales bien identifiables	230

Chapitre 9 : Étude des origines de la bourgeoisie historique messine au prisme des Paraiges et de quelques grandes familles.....239

1. Metz : ville riche dont le destin se conjugue avec la bourgeoisie des Paraiges	239
2. Présentation de trois grandes familles messines : les de Wendel, Guépratte et Pilâtre de Rozier	246
2.1 La famille de Wendel.....	247
2.1.1 Historique de la famille de Wendel.....	247
2.1.2 Liens de la famille avec Metz et mise en évidence de son capital symbolique .	250
2.1.3 Notice biographique d'Alain Missoffe descendant de la famille de Wendel.....	257
2.1.4 Alain Missoffe : illustre représentant messin de la famille de Wendel.....	260
2.2 La famille Guépratte	266
2.2.1 Historique de la famille Guépratte	266
2.2.2 Liens de la famille avec Metz et mise en évidence de son capital symbolique .	268
2.2.3 Notices biographiques d'Étienne Guépratte et de Nathalie Griesbeck née Guépratte descendants de la famille Guépratte	270
2.2.4 Étienne Guépratte et Nathalie Griesbeck : deux ambassadeurs d'une vieille famille messine.....	272
2.3 La famille Pilâtre de Rozier	276
2.3.1 Historique de la famille Pilâtre de Rozier	276
2.3.2 Liens de la famille de Pilâtre de Rozier avec Metz et mise en évidence de son capital symbolique.....	278
2.3.3 Notice biographique de Philippe Buron Pilâtre descendant de la famille Pilâtre de Rozier	280
2.3.4 Philippe Buron Pilâtre : un aristocrate d'extraction bourgeoise	281
2.4 Tableau synoptique des points de récurrence les plus saillants de ces trois familles	286

Chapitre 10 : Étude comparative d'un espace de la bourgeoisie messine : le quartier Nouvelle-Ville.....290

1. Genèse et description du quartier à travers des éléments de morphologie sociale et urbaine	290
2. Les modes de vie, moteurs de choix résidentiels et les pratiques de l'entre-soi afférentes à ce quartier bourgeois	301
3. Mise en relief des points communs et des différences entre ce quartier et les autres espaces de la bourgeoisie messine.....	312
3.1 Le quartier de Metz Queuleu	312
3.2 La commune de Plappeville.....	315
3.3 La commune de Marly	322

Conclusion de la partie III.....327

Conclusion générale

Bibliographie.....340

Études et rapports.....352

Table des sigles

Index des Illustrations

Annexes.....360

Annexe n°1 : Baromètre Nouvelle ville à l’initiative de l’association Ville Nouvelle	361
Annexe n°2 : Grille d’entretien et axes de questionnement Grandes familles messines....	366
Annexe n°3 : Programme immobilier haut de gamme « sécuritaire » Metz Marly.....	367
Annexe n° 4 : Programme immobilier haut de gamme « patrimonial et historique » Quartier Nouvelle -Ville	368
Annexe n° 5 : Programme immobilier haut de gamme « périurbain aisé esprit village »..	369
Annexe n° 6 : L’ancienne brasserie Amos et l’ancienne maison de production céramique Villeroy et Boch au sein du quartier Nouvelle-Ville.....	370

**À Sandra,
Lucas, Alexandre
À la mémoire de mes parents Grazia et Giovanni-Maria**

Remerciements

Metz, je t'aime

En m'appuyant sur la citation de l'économiste et philosophe Jean Bodin : « il n'est de richesse que d'hommes », je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la concrétisation et à l'achèvement de cette thèse de doctorat.

J'adresse tout d'abord mes remerciements les plus vifs et les plus sincères à mon directeur de thèse, Jean-Marc Stébé, pour m'avoir fait confiance et pour m'avoir magistralement accompagné durant toutes ces années de Master et de Doctorat.

Je remercie également très chaleureusement Elsa Martin, Clara Lévy, Maryse Gaimard, Serge Paugam, Julien Damon et Hervé Marchal, qui me font l'honneur de participer à ce jury.

Je remercie aussi Philippe Hamman et Hervé Marchal pour leur bienveillance et leurs conseils éclairés notamment dans le cadre du Comité de thèse.

Je remercie ensuite mes collègues de l'Université de Lorraine et du Lycée de Fameck qui m'ont soutenu tout au long de ce cheminement.

Une pensée toute particulière à mon ancien collègue Michel Printz : professeur de lettres classiques et historien de la vallée de Fensch avec qui je me suis longuement entretenu durant ma thèse et qui était une – source de documentation intarissable sur la famille de Wendel.

Merci à Maïté, pour la relecture et la correction du résumé en anglais.

Un immense merci à l'ensemble des personnes et des membres des grandes familles messines – de Wendel, Guépratte, Pilâtre de Rozier – qui ont accepté d'être interrogés dans le cadre de cette thèse. Ce travail doit beaucoup à Alain Missoffe et à Nicole Faessel qui m'ont nourri de leurs connaissances diverses et approfondies sur la bourgeoisie messine, et qui à ce titre, m'ont permis de rencontrer de nombreux membres de la bourgeoisie messine.

Je remercie ensuite mes amis doctorants, que j'ai eu la chance de côtoyer dans le cadre des divers Workshops et séminaires de sociologie urbaine à Nancy : Mirjana, Marc, Cécile, Thibaut, Julien, Jean-Baptiste, Romain, Fahimeh, Pauline, Marisol, Axelle, Arnaud Christian, Océane.

Je tiens également à remercier les membres du laboratoire 2L2S ainsi que l'ensemble du personnel administratif fort sympathique de l'École doctorale.

Je salue également chaleureusement mon ami « Docteur », Gérard, qui m'a conseillé et encouragé tout au long de cette thèse.

Un grand merci à mes copains du « Ping » notamment Greg, Brice, Stéphane et Flo, pour leur écoute et leur soutien indéfectible.

Il convient enfin de remercier une fois de plus mes parents tant aimés, ma sœur Hélène, mes proches et amis divers qui ont su m'encourager voire m'assister en cas de besoin.

Enfin, je souhaite tout particulièrement remercier mon épouse adorée Sandra ainsi que mes très chers enfants Lucas et Alexandre. Je leur dois tout. Merci à eux, pour leur soutien et leur patience.

INTRODUCTION

Depuis 2009, plus de la moitié de la population mondiale réside dans une ville (Stébé et Marchal, 2010) et l'urbain¹ a tendance à se diffuser partout sur la surface de la terre. Le mouvement accéléré de l'urbanisation de par son extensivité et son intensité imprègne à tel point les conditions d'existence, les styles de vie des individus que certains sociologues n'hésitent pas à qualifier l'urbanisation de fait social total. Ce phénomène d'urbanisation de la planète est en fait un processus historique planétaire qui ne fait que se confirmer en France puisque selon une étude récente de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE²), il ressort en effet qu'environ 93 % de la population en France vit dans l'aire d'attraction d'une ville (de Bellefon et *al.*, 2020). C'est ainsi, que la ville avance inexorablement et que les grands centres urbains et leur périphérie couvrent désormais la moitié du territoire et concernent près de 85 % des emplois et de la population française.

Par ailleurs, aussi bien sur le plan médiatique que dans la littérature académique le débat sur la fragmentation urbaine et la ségrégation s'est quelque peu intensifié ces dernières années (polarisation de l'espace social, phénomène de ghettoïsation ou de *gated communities*³, fracture urbaine, « France d'en haut et France d'en bas »). Certains travaux empiriques et certains auteurs à l'instar d'Edmond Préteceille (2005 ; 2006) ou encore Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (2004) se sont intéressés à ce phénomène de polarisation en analysant la structure sociale de l'espace urbain francilien. D'autres auteurs, comme Thierry Paquot (2009), Gérald Billard (2011), Yves Grafmeyer (1994 ; 2008), ont également mis en évidence ces phénomènes de dualisation ou de fragmentations territoriales. Le sociologue Jacques Donzelot (2004) a aussi contribué de son côté à la conceptualisation et à l'appréhension idéale-typique de ces phénomènes de fragmentation à travers la tripartition « relégation, périurbanisation, gentrification ».

Face au phénomène croissant de séparatisme social qui caractérise la société française et notamment celui de sa frange supérieure, Jérôme Fourquet dans son ouvrage *l'Archipel français* (2019), n'hésite pas à la qualifier de « société archipel ». Nombreux sont les auteurs à l'instar du géographe Christophe Guilluy (2010), qui dénoncent les nombreuses « fractures françaises » et la sécession, notamment territoriale, des plus riches dans *le crépuscule de la France d'en haut* (2016).

Ces travaux ont cependant donné lieu à des résultats contrastés, tout en remettant en cause des représentations antérieures ou des évidences partagées au sens où ils concluaient parfois à une plus grande mixité sociale de la ville irréductible à une simple binarisation entre espaces privilégiés d'une part et espaces relégués d'autre part. Qui plus est, la mise en évidence de certains effets ségrégatifs et l'analyse des disparités socio-spatiales s'opèrent souvent par

1. Phénomène d'éparpillement de la ville au-delà de ses limites traditionnelles et sans bornes claires.

2. L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques est un organisme public qui produit, analyse et publie les statistiques officielles françaises. Voir également www.insee.fr.

3. Littéralement communautés fermées où se pratique une forme d'entre-soi choisi.

croisement de variables économiques et sociales (la position socioprofessionnelle, le revenu des ménages par décile...) et de variables urbaines et résidentielles – le découpage spatial pouvant se faire à l'échelle de la commune, du quartier ou pouvant même être infra-communal avec les îlots regroupés pour l'information statistique (IRIS⁴). Or, il semblerait qu'en fonction du choix des critères et de l'échelle d'appréhension les résultats obtenus ne soient pas les mêmes. Tout ceci n'est donc pas sans poser des difficultés d'interprétation des résultats obtenus. D'autres critiques enfin émanent du fait que trop d'études portent sur les quartiers dits défavorisés faisant l'impasse sur d'autres formes urbaines comme les ghettos de riches tout particulièrement ou encore les espaces périurbains pourtant également représentatives de la segmentation urbaine en France. Dès lors, il semble tout à fait opportun et important d'étudier et d'analyser l'objet ville afin d'en appréhender sa complexité et les rapports que celle-ci entretient avec les citoyens.

Nous sommes parti du postulat que l'étude de la ghettoïsation vers le haut, si elle est peu soumise à l'investigation sociologique n'en demeure pas moins un objet de recherche à fort intérêt heuristique. En conséquence, il a été décidé conjointement avec mon directeur de thèse, le Professeur Jean-Marc-Stébé, de réaliser une thèse portant sur l'étude socio-économique de la bourgeoisie messine et sa distribution spatiale. Notre objectif est d'enrichir la compréhension d'un objet de recherche riche sur le plan intellectuel et, qui plus est, jamais investigué à Metz. Pour ce faire, nous nous sommes référé à la manière dont le sujet est posé, décrit, analysé et questionné au sein de la littérature scientifique existante.

Notre thèse repose sur les deux questions principales suivantes : Quels sont les processus de fragmentation de l'espace urbain et comment s'organisent les dynamiques sociales, économiques et culturelles qui structurent les villes françaises contemporaines ? Cette question centrale soulève à son tour d'autres questions, par exemple, les travaux menés sur la fragmentation, la ségrégation et la mixité sociale font-ils consensus et conduisent-ils à des conclusions similaires ? En cas de divergence d'interprétations sur ces phénomènes de fragmentation et de segmentation sociales, quelles sont les raisons de ces divergences ? Les processus de ghettoïsation par le haut pourtant davantage « invisibilisés » que les processus de relégation urbaine ne constituent-ils pas un enjeu majeur pour avoir une vue d'ensemble des dynamiques de la ville contemporaine ? Les « Beaux quartiers » ne peuvent-ils pas être le maillon d'une mécanique ségrégative ayant des répercussions en chaîne sur les autres composantes socio-territoriales de la ville ?

Du point de vue définitionnel, la fragmentation correspond au processus de diffusion et de diffraction de la ville engagée dans une logique de multiplication des fragments urbains et qui ne permet plus d'appréhender la ville en termes d'entité cohérente. Quant à la ségrégation,

4. Unité de découpage infra-communal de l'INSEE consistant en une partition du territoire en quartiers dont la population est de l'ordre de 2 000 habitants.

autre concept principal de notre travail de recherche bien analysée par les sociologues Jean-Marc Stébé et Hervé Marchal (2010), c'est l'action de séparer, de mettre à part des éléments en l'occurrence des individus d'origine, de race ou de religion différentes à l'intérieur même d'une ville. Elle désigne aussi bien la distribution socio-spatiale imposée par un groupe dominant que le processus de séparation physique contraint ou volontaire de certaines catégories dans l'espace. Parce que les fragmentations socio-spatiales sont au cœur de notre thèse, notre recherche doctorale s'inscrit résolument dans le champ de la sociologie urbaine. Cet objet de recherche, au regard de son actualité et de son historicité, permettra de mettre en exergue et d'analyser la réalité, l'acuité et les caractéristiques contemporaines du phénomène tout en montrant que les divisions fonctionnelles et sociales sont inscrites de tout temps dans l'histoire urbaine – ce qui, partant, rendra possible une analyse diachronique du phénomène de fragmentation. La mise en évidence de ces phénomènes de polarisation et de division de l'espace social qui consiste notamment, *via* la littérature académique et les travaux scientifiques, à étudier, recenser et catégoriser les aspects et les processus essentiels de fragmentation et ségrégation urbaine en France, nous amène inmanquablement à faire le point, ici, dans cette introduction, sur les confrontations paradigmatiques qui ont sous-tendu et sous-tendent la division sociale de l'espace. Thomas Kuhn, dans *la structure des révolutions scientifiques*, (1962), examine la notion de paradigme qu'il définit ainsi : « les paradigmes, c'est-à-dire les découvertes scientifiques universellement reconnues qui pour un temps, fournissent à une communauté de chercheurs des problèmes types et des solutions » (p.11). La notion de paradigme est donc au départ étroitement liée à celle de communauté scientifique soudée par un consensus.

D'un point de vue sociologique, notre réflexion est organisée autour de deux grands paradigmes. Tout d'abord, *le paradigme structuralo-marxiste* qui met l'accent sur les aspects structuraux et qui accorde la primauté à la dimension idéologique, politique et économique de la ségrégation et de la division de l'espace. La ville n'étant alors que la projection au sol, la transposition spatiale des rapports sociaux. Puis, *le paradigme de l'école de Chicago* pour qui le peuplement de la ville se fait par zones concentriques et par le regroupement de différents groupes ethniques et sociaux autour d'aires naturelles, d'aires morales et qui met plutôt l'accent sur le rôle des stratégies individuelles et des processus d'agrégation (Stébé et Marchal, 2019). Aujourd'hui, si ces paradigmes ont moins de résonance dans le champ scientifique, il n'en demeure pas moins que les aspects de la division sociale de l'espace urbain se structurent toujours autour de processus structurels et de choix individuels, ce qui appelle plutôt à une recherche de complémentarité entre ces deux modèles plutôt qu'à leur rejet. Ces deux paradigmes influencent d'ailleurs certains modèles comme celui de la « Ville Globale » de Saskia Sassen (1996), modèle qui impute au système économique *via* les fonctions globales de conduire à une bipolarisation des emplois et à un impact significatif sur

la fragmentation des villes ou encore, celui de Thomas Schelling (1980), qui montre, lui, comment l'addition de volontés individuelles intentionnelles ou non intentionnelles peut conduire à des processus ségrégatifs et qui insiste donc davantage sur le jeu des acteurs individuels.

À la lumière de ces paradigmes et en nous référant aux orientations paradigmatiques de notre laboratoire d'accueil, le Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales (2L2S), nous montrons que la complexité du phénomène de fragmentation sociale et territoriale nécessite également de prendre en compte les interactions et les multiples dimensions à travers lesquelles les interactions se déploient. Il s'agit essentiellement des interactions entre l'espace et les citoyens, entre les citoyens appartenant par exemple à différentes professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), entre les divers fragments de la ville, entre la morphologie sociale de la ville et sa morphologie urbaine, entre les multiples composantes sociales de la ville et ses différents prismes d'analyse qu'ils relèvent du local ou du global, etc.

Par conséquent, un des ancrages paradigmatiques que nous avons privilégié dans cette recherche doctorale est celui de l'interactionnisme car cette perspective a pour avantage de ne pas figer l'étude de la fragmentation territoriale et spatiale à l'aune de sa seule dimension spatiale. Au contraire, cette dialectique société-espace, revêt selon nous, un intérêt heuristique dans la mesure où elle permet de mieux comprendre grâce à un point de vue plus riche et moins arc-bouté sur le territoire, les dynamiques sociales impulsées par les relations entre les citoyens eux-mêmes et partant, de mieux saisir les processus de fragmentation.

Des auteurs comme Éric Maurin dans son ouvrage *Le ghetto français* (2004), ou encore Didier Lapeyronnie dans *Ghetto urbain, Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui* (2008), montrent à ce titre que le poids des interactions de voisinage sur les destins sociaux peut s'avérer considérable. Yves Grafmeyer et Jean-Yves Authier dans leur ouvrage *Sociologie urbaine* (2008), précisent également que seule une analyse des sociabilités et des interactions permet de se faire une idée juste de la proximité sociale d'individus qu'ils soient éloignés ou proches physiquement. L'enchevêtrement entre le social et le spatial semble dès lors très important à analyser. À cet effet, Georg Simmel (1999) indique dans son ouvrage à quel point l'espace – faute de demeurer vide – se doit d'être façonné et mis en forme par l'activité des individus enchâssés dans des actions réciproques.

Cette approche interactionniste ouvre une perspective de recherche pertinente dès lors qu'elle va également permettre de s'arrêter sur la question de la mobilité – ouvrant théoriquement la possibilité d'élargir le spectre des interactions sociales – ; mais aussi sur celle de la prévalence des flux, qui soulèvent *de facto* d'autres questions importantes auxquelles il s'agira de répondre dans la thèse. Comment la ville française contemporaine se réorganise-t-elle à partir de la mobilité de ses habitants ? Comment la problématique de la mobilité urbaine impacte-

elle le processus de fragmentation et de ségrégation urbaine ? En quoi les nouvelles configurations espace-temps réinterrogent le concept de centralité et de proximité sociale et physique ?

De fait dans le cadre de notre travail de recherche, nous posons comme hypothèse que l'appréhension des mutations urbaines actuelles impliquent de conserver les analyses en termes de territoires – en les réinterrogeant –, mais également de leur substituer une approche plus dynamique et interactionniste qui intègre tout autant les dimensions structurelles, les interactions sociales et le mouvement dans ses dimensions spatiales et sociales (mobilité spatiale et différenciation spatio-temporelle).

Une partie de notre travail de thèse a consisté à mettre en évidence les différentes fragmentations sociales et territoriales qui caractérisent la ville française contemporaine. De façon plus précise, nous nous sommes concentré sur la ville de Metz et son agglomération – située dans l'Est de la France – ce qui nous a conduit également à illustrer les fragmentations socio-territoriales de la ville française contemporaine en nous référant partiellement à la ville de Metz. Pour ce faire, nous avons tout d'abord replacé la division sociale et fonctionnelle de la ville dans une perspective historique tout en mettant ensuite en évidence les différentes réalités ségrégatives ainsi que les logiques qui président à la ségrégation et à la fragmentation dans la ville. Nous nous sommes aussi attaché à expliquer la fragmentation sociale et territoriale et sociale de la ville à partir du modèle et de la démarche idéale-typique de Jacques Donzelot (2004), en montrant notamment que trois dynamiques majeures structurent la ville française contemporaine : la relégation, la périurbanisation et la gentrification. Nous avons insisté sur l'idée qu'à l'épreuve des faits l'auto-ségrégation des plus riches, même si elle est territorialement beaucoup plus réduite, semble plus intense et plus manifeste que celle pratiquée ou subie par les classes moyennes ou populaires comme l'a montré Edmond Préteceille lorsqu'il a étudié Paris. Nous avons ensuite contribué à rendre davantage intelligible le phénomène de ségrégation et de fragmentation socio-spatiale à travers l'analyse des aspects méthodologiques et des principaux résultats issus de l'étude de quatre grandes agglomérations : Strasbourg, Tours, Paris et Le Havre – choisies précisément du fait de la contribution et de la portée significatives de ces études pour notre propre recherche doctorale. Nous avons également analysé le phénomène susmentionné à l'aide du paradigme de la mobilité, ce qui nous a conduit corrélativement à nous demander de quelle manière les diverses mobilités reconfigurent les frontières traditionnelles de la ville. *In fine*, grâce à un état de l'art sur les fragmentations sociales et territoriales nous avons pu définir avec davantage de clarté les objectifs et la manière d'appréhender une étude socio-économique et spatiale de la bourgeoisie messine tout en faisant poindre des perspectives de recherche. Il en découle ainsi, un enjeu majeur, celui de montrer à travers la ville de Metz que l'étude de la

richesse et de la bourgeoisie est féconde du point de vue de la recherche en sociologie en ce qu'elle peut donner des clés de lecture sur la réalité, l'intensité, les formes et les logiques des mécaniques ségrégatives, notamment résidentielles, des classes supérieures. Ce travail de recherche a donc partie liée avec les thématiques centrales de la richesse et des inégalités. En effet, la question de la richesse – *a fortiori* quand on l'appréhende de manière multidimensionnelle – est centrale, en ce qu'elle permet de définir et de circonscrire l'appartenance même à la bourgeoisie. En outre, les inégalités économiques, sociales, culturelles ou encore territoriales permettent à la fois de mesurer et de comprendre l'intensité, l'évolution mais également les conséquences des conflits de répartition – de revenus et de patrimoine notamment – sur d'autres segments de la société, bien moins dotés que la bourgeoisie, en capitaux en tout genre.

Le cheminement intellectuel qui a conduit vers cet objet et ce terrain de recherche doit beaucoup à ce que les « Beaux quartiers » et ses habitants sont relativement peu étudiés en sociologie urbaine et que les rares espaces sociaux investigués concernent des quartiers majoritairement situés dans les très grandes métropoles comme Paris, Marseille ou Lyon. Il nous a semblé ainsi opportun de combler humblement cette lacune de la sociologie urbaine en prenant la décision d'étendre notre investigation à une ville de taille plus modeste, mais néanmoins importante, à l'instar de Metz (118 000 habitants *intra-muros*), trente-troisième ville la plus peuplée de France en 2017. En effet il nous a semblé intéressant d'étudier plus spécifiquement les espaces privilégiés au sein de la ville de Metz ainsi que les personnes qui y résident. Populations aisées souvent prêtes, *via* une mécanique auto-ségrégative, à payer le prix fort pour habiter et vivre où bon leur semble à Metz pourvu que sociologiquement, les habitants de l'espace social considéré répondent au même référentiel de valeurs. Notre étude s'intéresse à la bourgeoisie messine à savoir la bourgeoisie résidant dans l'aire urbaine de Metz, aire urbaine entendue, comme la ville centre composée de sa banlieue et dès ses couronnes périurbaines. Notons d'emblée que la plupart des personnes interrogées appartiennent de manière encore plus précise et restrictive à l'unité urbaine de Metz composée uniquement de la ville centre de Metz et de sa banlieue. Cette unité urbaine au recensement de 2016, rassemble 286 510 habitants répartis sur 42 communes, ce qui la place au 1^{er} rang départemental en Moselle et au premier rang régional en termes de population au sein du territoire de la Lorraine⁵.

Même si la définition de la bourgeoisie n'est pas univoque nous considérons que la population étudiée dispose des caractéristiques idéales-typiques de la bourgeoisie aussi bien de par sa forte dotation en capital économique que de par sa dotation importante également, en capital culturel symbolique et social. Si les attributs de la bourgeoisie en style de vie et en condition

5. La ville de Metz se situe aujourd'hui dans la Région Grand Est.

de vie ont été déterminants dans le ciblage des populations enquêtées nous avons ainsi considéré que les personnes enquêtées devaient disposer *a minima* d'un capital économique leur permettant de dépasser le seuil de richesse fixé à deux fois le revenu médian⁶ et être propriétaire d'au moins un bien fortement valorisé sur le marché immobilier permettant de dépasser le seuil de trois fois le patrimoine médian des Français⁷.

Pour saisir toutes ces dimensions et appréhender la bourgeoisie messine, un des outils théoriques principaux de ce travail sera la notion de « capital » bien explicitée par Pierre Bourdieu dans *La distinction* (1979) et reprise de manière approfondie par Michel et Monique Pinçon-Charlot (2000). Empruntée au champ économique la notion de capital représente l'ensemble des ressources dont sont munis les individus ou les groupes sociaux et qui ont un impact, particulièrement sur leurs trajectoires professionnelles, biographiques, et scolaires.

Cette notion de capital en effet, nous permettra de montrer que loin de se réduire à sa seule dimension économique la bourgeoisie doit être appréhendée à travers d'autres dimensions notamment culturelles, sociales et symboliques. Cette multi-dimensionnalité de la richesse, qui est au cœur de notre travail de recherche, justifie largement du point de vue méthodologique d'avoir eu recours à un répertoire d'outils variés afin de saisir la bourgeoisie messine dans toute sa complexité. Le *capital économique* désigne notamment l'ensemble des ressources financières liés aux revenus ou à la détention d'un patrimoine mobilier ou immobilier. Or, détenir des revenus importants ou un patrimoine important ne suffit pas à caractériser la bourgeoisie. Cette dernière, se manifeste en effet davantage, par un volume de capitaux importants et un style de vie en adéquation avec ses valeurs, promouvant la culture et cultivant des réseaux de sociabilité plus ou moins institutionnalisés. Si l'on se concentre sur le *capital social*, il est, selon la définition de Bourdieu (1980, p.2), l'« ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations ou l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes mais sont aussi unis par les liaisons permanentes et utiles ». Par ailleurs, le *capital culturel* bien théorisé par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron dans *Les Héritiers* (1964) et *La Reproduction* (1970) est l'ensemble des ressources possédées par un individu ou par une famille en matière de culture. Ces ressources se déploient sous différentes formes : *capital culturel objectivé* à travers de biens stockés comme des livres ou des tableaux ; *capital culturel incorporé* ou *intériorisé* via des habitudes ou orientations sous la forme de dispositions ; *capital culturel institutionnalisé* à travers des titres scolaires ou des qualifications valorisées socialement et sur le marché du travail. En outre, Le *capital symbolique* est constitué pour sa part, des autres formes de capital (économique, social et

6. Le revenu disponible médian s'élève en France en 2017 à 1 735 euros mensuel environ pour une personne seule (Source : INSEE). Le seuil de richesse en revenus correspond donc à 3 470 euros mensuel.

7. Le patrimoine médian par ménage est de 163 100 euros en 2017. Le seuil de richesse est donc fixé à 490 000 euros.

culturel), dès lors qu'elles sont perçues de l'extérieur et reconnues comme légitimes. Le capital symbolique confère à son détenteur le prestige, l'honneur ou la reconnaissance. On peut le définir comme le volume de reconnaissance, de légitimité et de consécration accumulé par un agent social au sein de son champ d'appartenance. Le capital symbolique peut être hérité et peut être matérialisé par des instances de consécration et des distinctions diverses comme la légion d'honneur ou l'inscription dans le *Who's Who*⁸ ou dans le *Bottin Mondain*. Nous présentons *in fine* dans le tableau ci-dessous à des fins illustratives et de compréhension l'ensemble des capitaux inhérents à la théorie de Pierre Bourdieu

<i>Les capitaux dans la théorie de Pierre Bourdieu</i>			
	Processus de transmission/accumulation	Institutions en charge (hors famille)	Exemples d'indicateurs
Capital économique	Héritage	Entreprises, banques, agences immobilières...	Patrimoine (total, financier, immobilier...)
Capital culturel	Socialisation familiale et scolaire, pratiques culturelles	Système éducatif, formation continue, institutions culturelles...	Plus haut diplôme obtenu ; forte intensité de pratiques culturelles (ex : « gros lecteur », amateur de musique classique...)
Capital social	Sociabilité amicale, professionnelle, mondaine	Clubs, associations, organisations politiques, syndicales...	Nombre de contacts professionnels pendant une période donnée...
Capital symbolique	Transmission du nom, accumulation de titres et distinctions	Instances de consécration, annuaires...	Légion d'honneur, <i>Who's Who</i> ...

Illustration 1 : Les capitaux dans la théorie bourdieusienne. (Source : Frédéric Lebaron : Les 300 mots de la sociologie)

8. Dictionnaires biographiques référençant en France et à l'étranger des personnalités éminentes.

Un autre enjeu central de notre thèse consiste à donner une réponse à la question suivante : la bourgeoisie messine est-elle homogène ? Nous posons comme première hypothèse centrale que la bourgeoisie messine est plurielle, multiforme, et aux contours évolutifs. Sa singularité, son unité dans la diversité en font néanmoins une classe sociale cohérente à fort intérêt heuristique. La thèse que nous soutenons et que la bourgeoisie messine au-delà de sa diversité présente une singularité et une unité en son sein. En d'autres termes nous postulons qu'il existe à Metz différents types d'espaces supérieurs qui présentent des points communs mais également des différences quant à la morphologie urbaine et sociale.

L'objectif de cette recherche portant sur une étude socio-économique de la bourgeoisie messine et de sa distribution spatiale est d'appréhender la réalité de ce phénomène en recensant minutieusement la localisation de ces quartiers huppés habités par les familles et les « grandes familles » de la bourgeoisie messine qu'il s'agit par ailleurs de caractériser de manière socio-économique voire historique. Ce sera le fil rouge de notre recherche.

Une seconde hypothèse de cette étude est que la ghettoïsation par le haut dans l'agglomération messine comporte des caractéristiques similaires à celle des autres villes françaises, caractéristiques, qu'il s'agira de mettre en exergue. En revanche, en contrepoint de ces invariants, cette deuxième hypothèse part du postulat que les « Beaux quartiers » messins ont tous été façonnés par un contexte socio-historique, géographique, économique, politique et culturel attenant à l'échelle locale qu'il conviendra dès lors d'analyser en profondeur pour en faire ressortir les singularités.

Cet axe de recherche associé à ces deux hypothèses qu'il s'agira de tester soulève un certain nombre de questionnements. Ces questionnements portent sur les caractéristiques socio-économiques des habitants de ces quartiers, les logiques qui ont présidé à la genèse de ces « Beaux quartiers » ainsi que leurs évolutions, les pratiques de l'entre-soi afférentes à ces quartiers bourgeois, l'urbanisme exclusif et le séparatisme urbain, mais aussi sur l'impact de la mobilité sociale et géographique dont on pourrait présager qu'elle bouscule les ancrages et les enracinements locaux au profit d'une bourgeoisie « de passage » constituée de populations bourgeoises mobiles. Conséquemment cela soulève des questions de recherche auxquelles nous tenterons de répondre au mieux : Qu'est qu'être riche et comment le mesure-t-on ? Comment se définit la bourgeoisie ? Comment analyser l'entre-soi des plus riches à Metz ? Pourquoi analyser l'entre-soi des plus riches à Metz ? Quels sont les enjeux et les difficultés à étudier la bourgeoisie et tout particulièrement la bourgeoisie messine ? Quelles sont les caractéristiques de la ghettoïsation par le haut dans l'agglomération messine ? Quelles sont les caractéristiques socio-économiques et socio-électorales de la bourgeoisie messine ? Quels sont les points communs et les différences entre les diverses formes de bourgeoisie messine ? Existe-t-il une identité bourgeoise et une homogénéité dans la bourgeoisie messine ? Quels

sont les mécanismes et les logiques qui affectent ces territoires en termes de mobilisation, de réseaux de sociabilité, de dynamique résidentielle, de programmes immobiliers ? Quels sont les origines de la bourgeoisie messine ? En quoi le destin de Metz se conjugue-t-il avec la bourgeoisie ? Quels sont les apports théoriques et méthodologiques des études sur les « Beaux quartiers messins » ? Autant de questions auxquelles notre étude tentera d'apporter une réponse.

Face à la montée des inégalités sociales l'étude de l'entre-soi des plus riches semble davantage être mise sur agenda et prendre plus de résonance. Citons à titre d'exemple la revue *Actes de la recherche en sciences sociales* qui a publié en septembre 2014 un numéro sur « les espaces de l'entre-soi ». Ou encore, l'ouvrage *Voyage de classes* de Nicolas Jounin en octobre 2014, *Enquête sur les bourgeois* de Kevin Geay en 2019 ; *La ville des riches et la ville des pauvres*, de Bernardo Secchi en 2015, le dernier rapport de l'*Oxford Committee for Famine Relief*⁹(OXFAM) de janvier 2020 ou encore le *Rapport sur les riches en France* publié par l'Observatoire des inégalités en juin 2020.

Un nombre de travaux plus conséquents portent ainsi sur les ressorts motivationnels, les raisons et les conséquences de la ségrégation des plus riches.

Le déclencheur de cette étude est la volonté de rendre intelligible un phénomène au carrefour de logiques spatiales et sociales encore non étudié à Metz. En effet, il ressort que de nombreux territoires demeurent toujours inexplorés par les chercheurs : c'est précisément le cas de l'agglomération messine dont il n'existe peu, voire pas d'étude sociologique sur ses « Beaux quartiers ». L'étude se propose ainsi de mettre en lumière les enjeux d'une étude sociologique de la richesse et de la bourgeoisie en adossant cet éclairage à l'étude de la population bourgeoisie messine

Notre recherche se structure autour de deux grands axes méthodologiques : l'un qualitatif, l'autre quantitatif. Comme nous l'avons déjà souligné, dans un travail de recherche en sociologie portant sur la bourgeoisie, le choix de la méthodologie est déterminant et doit être en phase avec les objectifs recherchés. Concernant l'option méthodologique nous nous sommes inspiré de la *méthode progressive* – du groupe de Sociologie urbaine du Laboratoire Lorrain de sciences sociales – pour qui, appréhender la réalité sociale le plus finement possible dans toutes ses dimensions, tant socio-économiques que culturelles et institutionnelles nécessite de conjuguer les méthodes d'investigations quantitatives et qualitatives. Aussi, avons-nous croisé en ce qui concerne notre recherche des données quantitatives mesurables et objectivables – à travers de nombreux indicateurs présenté ci-après – avec du matériau issu de méthodes qualitatives comme les entretiens semi-directifs, les entretiens biographiques ou bien encore, relevant de l'observation en continu.

9. Organisation internationale de lutte contre les inégalités et la pauvreté dans le monde.

Notre travail de recherche a tout d'abord consisté à réaliser à un état de l'art. Nous nous sommes ainsi imprégné de la littérature académique traitant de la thématique de la fragmentation par le haut et plus particulièrement de l'étude des « Beaux quartiers ». Le corpus général de la littérature a donc été constitué d'un ensemble d'ouvrages qui nous ont semblé indispensable à l'étude préalable des quartiers messins. Nous avons ainsi plus particulièrement orienté nos recherches et nos lectures en direction des auteurs qui ont travaillé sur cette question. En voici un bref aperçu non exhaustif : tout d'abord, mentionnons les sociologues Monique et Michel Pinçon-Charlot dont les ouvrages qui suivent ont grandement contribué à orienter voire à façonner nos travaux de recherche : *Dans les beaux quartiers*, Paris, Seuil, 1989, (réédition 2001) ; *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, (réédition 2002 et 2005) ; *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, « Repères », 2000, 2003 et 2007 ; *Sociologie de Paris*, Paris, La Découverte, (réédition 2004 et 2008) ; *Les Ghettos du Gotha*, Paris, Seuil, 2007. D'autres sociologues ou philosophe de l'urbain ont également nourri notre réflexion et nous ont servi de guide comme Jean-Yves Authier avec son ouvrage. *Sociologie de Lyon*, La découverte, 2010, mais aussi Yves Grafmeyer avec *Quand le Tout-Lyon se compte. Lignées, alliances, territoires*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1992 ou encore Pierre-Paul Zalio avec son ouvrage *Grandes familles de Marseille au XXe siècle. Enquête sur l'identité économique d'un territoire portuaire*, Paris, Belin, 1999. Citons également l'apport indéniable du philosophe de l'urbain, Thierry Paquot grâce à son ouvrage *Ghettos de riches. Tour du monde des enclaves résidentielles sécurisées*, Paris, Perrin, 2009.

D'autres ouvrages (dont de nombreux ouvrages régionaux et historiques), textes et supports issus notamment de la littérature scientifique ont été également mobilisés et nous nous sommes constitués un corpus journalistique ainsi qu'un corpus encyclopédique et digital issu entre autres des sites <http://www.sig.ville.gouv.fr>, <http://www.insee.fr> ; <https://www.inegalites.fr>. La constitution de ce corpus nous a permis de collecter un maximum de documentation sur la bourgeoisie messine et les « Beaux quartiers » messins.

Nous avons ensuite déterminé à partir d'un travail de veille, d'investigation, d'observation directe sur le terrain et d'analyses statistiques, les quartiers de Metz et de son aire urbaine qui allaient plus particulièrement être étudiés dans le cadre de notre recherche en fonction notamment de leurs caractéristiques morphologiques et socio-économiques. Quatre espaces ont ainsi tout particulièrement retenu notre attention le quartier Sainte Thérèse-Vacquinière à Metz (situé administrativement en Nouvelle-Ville), le quartier des clos à Marly mais également la commune de Plappeville située sur les coteaux messins ainsi que le quartier historique de Metz-Queuleu (rue Chabert, rue du Roi-Albert ...) très prisé des vieilles familles de la bourgeoisie messine.

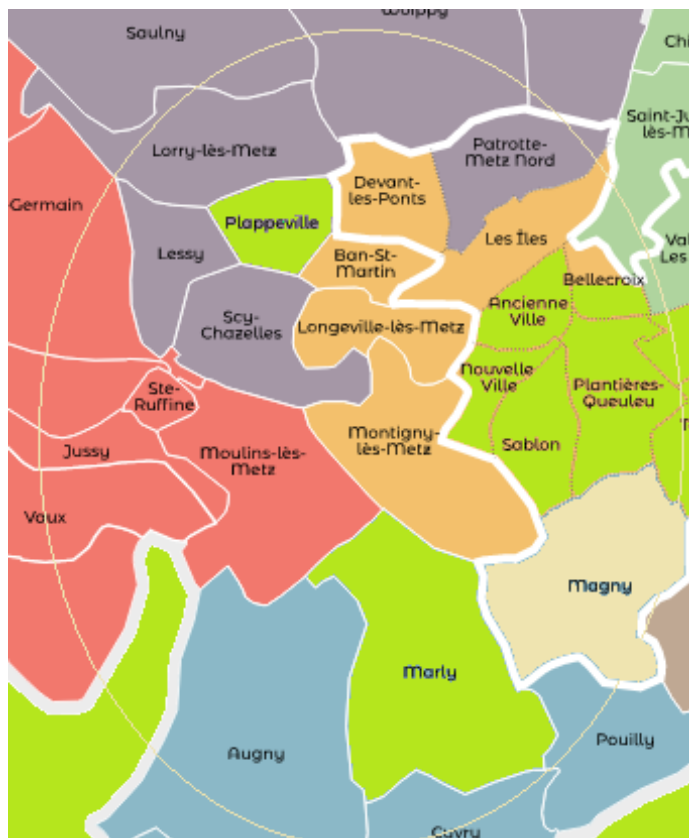


Illustration 2 : Zoom sur le périmètre de Metz Métropole comprenant les quatre espaces investigués – Nouvelle-Ville, Plappeville, Queuleu, Marly. (Source : documentation Metz métropole)

Notre premier terrain d'observation a été le quartier Nouvelle-Ville (parfois également appelé quartier Impérial suite à l'Annexion allemande¹⁰). Nous avons longuement arpenté les différentes rues de ce quartier, regardé les demeures cossues et admiré les façades travaillées tout ceci afin d'en appréhender la morphologie urbaine et l'atmosphère d'ensemble qui s'y dégageait. À cet effet, à des fins illustratives et argumentatives nous avons réalisé de nombreux clichés photographiques. Nous avons procédé de la même façon pour les autres espaces mentionnés notamment le quartier des Clos à Marly et Plappeville où nous nous sommes rendu à de plusieurs reprises. Le matériau photographique qui relève de cette approche d'observation – parfois quasi ethnographique – est important dans le cadre de cette thèse et vient enrichir l'approche quantitative et qualitative susmentionnée.

Nous avons parallèlement réalisé des recherches statistiques et cartographiques notamment sur le quartier de la Vacquinière et plus particulièrement l'IRIS Nouvelle-Ville Nord à Metz (rue Migette, rue de Salis, rue Bossuet ou du Génie ...). À ce titre, nous avons consulté et exploité entre autres *Le Diagnostic urbain du quartier Nouvelle Ville* réalisé par l'Agence

10. La première Annexion de la Moselle a eu lieu en 1871 et a été entérinée par le Traité de Francfort. Elle prend fin en 1919 avec le traité de Versailles qui restitue la Moselle à la France. La seconde Annexion a débuté en juillet 1940 et a pris fin en 1945.

d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle¹¹ (AGURAM) ainsi que Le rapport de présentation du Plan *de sauvegarde et de mise en valeur du site patrimonial remarquable* de Metz réalisé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine. Nous avons également exploité les statistiques de l'INSEE ou du ministère de l'Économie et des Finances pour les aspects économiques et du ministère de l'Intérieur pour les statistiques électorales.

Notre approche vise particulièrement à appréhender la bourgeoisie messine à travers des indicateurs moins répandus et plus difficiles d'accès se déployant à l'échelle fine d'un quartier, d'un îlot résidentiel (IRIS) ou d'un bureau de vote. Dans le but de comprendre la bourgeoisie messine au prisme de ses nombreuses caractéristiques, nous avons par ailleurs eu recours dans notre travail de recherche, à de nombreuses perspectives et approches disciplinaires à savoir en premier lieu la sociologie mais également l'économie, l'histoire, la géographie, la science politique, voire la littérature dans certains cas.

Dans le cadre des entretiens qualitatifs nous avons privilégié concernant la population bourgeoise messine étudiée, une approche idéale-typique en nous inspirant de Max Weber (1998 ; 2003) et des airs de famille de Wittgenstein (1953). Par conséquent, nous avons sélectionné et interviewé dans le cadre de cette thèse une trentaine de familles bourgeoises messines au moyen d'entretiens semi-directifs et de récits de vie. À la suite des entretiens semi-directifs et des récits de vie, nous avons – loin de prétendre à tout essentialisme ou à une quelconque exhaustivité – dégagé des portraits-types de bourgeois messins, afin d'en faire émerger les caractéristiques essentielles et les singularités. Ainsi, dans un souci de représentativité nous avons surtout veillé à nous entretenir avec des membres emblématiques des différents espaces de la bourgeoisie messine ainsi qu'avec des membres de grandes familles messines. En outre, d'autres entretiens auprès de journalistes, de spécialistes en architecture, en histoire et histoire de l'art, en immobilier de luxe sont venus enrichir et irriguer notre recherche doctorale sur la bourgeoisie messine.

Dans le cadre des entretiens semi-directifs, différentes questions ont été abordées, lesquelles, pouvaient varier en fonction des interlocuteurs interrogés selon qu'ils appartenaient à la bourgeoisie messine, aux grandes familles messines, ou qu'ils étaient experts dans un domaine particulier en lien avec notre étude (agent immobilier dans les biens de prestige messins, etc.). La plupart du temps nous avons eu recours à une grille d'entretien qui servait de canevas et de fil conducteur mais nous avons toujours privilégié ensuite l'interaction et la spontanéité de nos interlocuteurs en essayant de rester dans le sillage d'une culture de la

11. L'AGURAM est un organisme d'étude et d'ingénierie sur l'aménagement et le développement territorial qui accompagne la métropole messine et les agglomérations de Moselle.

sociologie compréhensive¹² soucieuse de la parole et des représentations des acteurs sociaux étudiés. Les objectifs de ces entretiens étaient entre autres de rencontrer et de mettre en récit la carrière sociale et résidentielle de quelques familles bourgeoises messines vivant dans les différents espaces supérieurs. Le but était au final de mieux connaître ces populations bourgeoises en nous focalisant sur certains aspects comme les modes de vie et les moteurs des choix résidentiels, leurs représentations et leurs connaissances sur le quartier, leur position statutaire, leur trajectoire et mobilité résidentielle mais aussi leurs diverses pratiques (adhésion à des cercles mondains ou à des réseaux de sociabilité, pratiques scolaires et culturelles, pratique de l'entre-soi afférente à ces quartiers). Concernant les entretiens semi-directifs avec les membres de quelques grandes familles messines, nous nous sommes en outre, attaché à demander des précisions biographiques sur les aïeux des personnes interrogées ainsi que sur leurs descendants, tout en nous enquérant sur leur capital culturel et symbolique, leurs propres réseaux de sociabilité, leurs éventuelles fonctions électives ou d'une manière générale leurs liens avec la ville de Metz. À cet effet, chaque entretien, après accord avec la personne interrogée, était enregistré pour ensuite être retranscrit et analysé par nos soins. Cela a constitué un corpus de texte, un groupe de matériaux volumineux et important qui a contribué à alimenter tout notre travail de recherche. Par ailleurs, à la suite de certains entretiens, nous avons pu accéder parfois à des documents confidentiels notamment sur les cercles de sociabilité de la bourgeoisie messine.

Incontestablement, les difficultés inhérentes à notre terrain d'étude et aux accès aux données ont été importantes et s'expliquent entre autres, mais pas exclusivement, par la très forte propension à la discrétion de la population bourgeoise messine. C'est pourquoi il nous semble utile de préciser d'emblée que de très nombreux entretiens ont nécessité au préalable l'intervention d'un intermédiaire à très forte légitimité qui nous a ensuite ouvert les portes de son propre réseau de connaissances. L'un de ces intermédiaires garant de cette respectabilité a été dans le cadre de notre travail un membre d'une grande famille messine que nous avons pu approcher grâce à un intermédiaire de notre propre réseau de sociabilité.

Concernant les aspects quantitatifs, nous avons cherché à quantifier un certain nombre d'aspects essentiels pour donner des clés de lecture de la bourgeoisie messine : niveaux de revenus des plus aisés, estimations des prix de l'immobilier dans les quartiers les plus exclusifs de Metz, sociologie électorale dans les « Beaux quartiers », proportion des messins payant l'Impôt de solidarité sur la fortune¹³ (ISF) ou l'impôt sur la fortune immobilière¹⁴ (IFI) etc. Pour faire émerger la richesse mais également les choix électoraux et le vote dans les

12. Courant de la sociologie qui dans la lignée de Max Weber s'intéresse particulièrement au sens que les acteurs sociaux donnent à leurs pratiques et représentations.

13. Ancien impôt sur la fortune de nature progressive payé par les personnes physiques en France en fonction de la détention d'un patrimoine net taxable supérieur à un certain seuil d'entrée.

14. Impôt sur la fortune immobilière français remplaçant depuis le 1er janvier 2018 l'ancien ISF. Il est recentré sur le patrimoine immobilier non affecté à l'activité professionnelle.

espaces de la bourgeoisie messine – parfois à des échelles très fines –, nous avons parfois eu recours à la cartographie en nous référant à des sites institutionnalisés comme *Geoportail* ou bien encore *Cartelec*.

Nous avons de même procédé à la mise en exergue des espaces de la bourgeoisie messine grâce à un indicateur riche en informations, mais cependant très peu utilisé qui est celui de la part d'exonération à la taxe d'habitation des ménages. À ce titre, concernant la bourgeoisie messine nous avons essentiellement mobilisé des statistiques de l'INSEE, du ministère de l'Intérieur, du ministère de l'Économie et des Finances, de la Direction des Impôts mais également des statistiques émanant d'Observatoires spécialisés¹⁵ comme l'Observatoire des inégalités, Cabestan ou encore d'Agences immobilières. Nous avons eu par ailleurs recours à des indicateurs économiques éprouvés¹⁶ comme le revenu disponible médian, le revenu disponible moyen, le revenu disponible du 9^{ème} décile, le coefficient ou indice de Gini, les revenus non-salariés, le nombre de redevables, ou encore l'impôt moyen à l'ISF ou à l'IFI.

La bourgeoisie dans son acception première désigne les habitants ayant les droits de cité et les droits politiques dans une ville. À ce titre, la bourgeoisie est éminemment liée à l'existence des villes et il n'y avait donc pas de bourgeoisie hors des murs de la cité. A Metz, précisément, dès 1248 apparaît une organisation particulière des élites urbaines : les Paraiges. Les Paraiges constituent une classe héréditaire qui détenait du Moyen Âge jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, le monopole des fonctions publiques dirigeantes et formait l'oligarchie urbaine de la ville de Metz. Les Paraiges initiaux, au nombre de cinq, reposent sur une base géographique et sur la parenté – d'où le nom de Paraiges. Les premiers patriciens de la cité messine étaient ainsi de grandes familles (« les Gournay », les « de Heu », les « Baudoché » entre autres) qui chacune possédait un vaste hôtel crénelé agrémenté de tours. Il est à noter que ces hôtels, pour beaucoup existent encore aujourd'hui. Le pouvoir à l'époque des Paraiges reste ainsi essentiellement concentré aux mains de grands lignages. La ville de Metz est donc historiquement une ville dont le destin se conjugue avec la bourgeoisie, mais les contours de cette bourgeoisie messine ont cependant évolué.

À cet effet, une autre forme de bourgeoisie plus orientée vers le capital économique et industriel est apparue dès le XVIII^e siècle avec l'implantation à Hayange (dans la vallée de La Fensch) de la famille de Wendel qui fit fortune dans le domaine des forges et de la sidérurgie. Cette famille, qui a partie liée nous le verrons avec la ville de Metz, est encore considérée aujourd'hui comme la quarantième fortune de France.

15. L'Observatoire des inégalités et le Cabestan sont des organismes spécialisés dans l'analyse des inégalités économiques, sociales et territoriales.

16. Ces indicateurs de richesse et d'inégalités seront explicités dans la deuxième partie de notre manuscrit de thèse.

D'autres espaces bourgeois apparaissent par la suite à Metz. Ainsi, la destruction des remparts médiévaux par les Allemands en 1903, permit la création de nouveaux quartiers dans le centre-ville, en particulier celui du quartier Impérial, également appelé Nouvelle-Ville dont un des objectifs qui a présidé à sa construction est la volonté de la bourgeoisie messine de disposer d'un quartier de villas et d'immeubles luxueux, confortables et adaptés à son mode de vie – en bref, un quartier d'habitation et d'affaires emblématique de sa réussite. S'il existe donc, nous l'avons vu, une bourgeoisie insérée de longue date à Metz, il n'en demeure pas moins que d'autres formes de bourgeoisies plus récentes (XX^e siècle, début du XXI^e siècle) se sont implantées dans certaines villes ou villages de l'agglomération messine pour former une bourgeoisie du périurbain.

Après avoir préalablement présenté dans une première partie un état de l'art sur les fragmentations sociales et territoriales en France – visant notamment à mettre en exergue la ghettoïsation vers le haut – nous ferons dans une deuxième partie, un état des lieux de la richesse en France en essayant de montrer à quel point elle peut être difficile à saisir tant elle s'avère cachée, mal estimée ou multidimensionnelle. Nous nous emploierons en parallèle à expliciter dans cette deuxième partie les enjeux et les difficultés à traiter l'objet bourgeoisie. Il s'agira notamment de mettre en lumière l'intérêt et la manière d'étudier la richesse et les espaces de la bourgeoisie. Dans une troisième partie empirique et analytique nous dresserons un état des lieux de la bourgeoisie messine actuelle en mettant en exergue et en explicitant ses polarités, ses centralités, ses cercles de pouvoirs, ses caractéristiques socio-économiques et socio-électorales.

Nous étudierons également la bourgeoisie historique messine en explicitant la façon dont celle-ci a pris corps à Metz à travers les Paraiges et en montrant les legs de ces anciennes familles aristocratiques dans l'espace urbain mais également à travers l'imaginaire collectif et la mythification de la bourgeoisie messine actuelle. Nous procéderons aussi à un travail à orientation prosopographique en présentant trois grandes familles bourgeoises messines. Les familles de Wendel, Guépratte, et Pilâtre de Rozier seront ainsi étudiées selon une même méthodologie. Tout d'abord, nous présenterons l'historique de la famille ou de l'illustre descendant. Nous exposerons ensuite les liens de la famille avec Metz tout en mettant en évidence son capital symbolique. En outre, nous présenterons les notices biographiques des descendants actuels avec lesquels nous nous sommes entretenus. Enfin, nous proposerons un tableau synoptique des points de récurrence les plus saillants de ces trois grandes familles.

Dans cette troisième partie, nous essaierons également d'explicitier les points communs mais également les singularités propres aux différentes formes de la bourgeoisie messine, tout en explicitant et en mettant précisément en perspective les différentes formes de bourgeoisie de l'agglomération messine (bourgeoisie catholique, grandes familles messines, bourgeoisie du périurbain, bourgeoisie traditionnelle *versus* nouveaux riches). Nous procéderons également

dans cette troisième partie à une étude et à une analyse comparative d'un espace emblématique de la bourgeoisie messine : le quartier Impérial et plus spécifiquement le quartier Nouvelle-Ville. Nous nous attacherons à le décrire plus en profondeur par un bref recours à l'histoire, à la photographie, aux articles de presse, aux statistiques et par le biais d'entretiens semi-directifs auprès de familles issues du quartier qu'il s'agira de confronter avec les résidents des autres espaces bourgeois étudiés. *In fine*, notre but est de montrer que les classes supérieures se sont ménagées, constituées – à Metz et dans son aire urbaine – un entre-soi ayant conduit à une relative autonomisation dans certaines villes ou quartiers fort homogènes sociologiquement. Par ailleurs, l'idée centrale consiste à établir que la bourgeoisie messine, si elle est plurielle, n'en demeure pas moins cohérente et uniforme quant à certaines caractéristiques que nous allons analyser et mettre en évidence.

Notre travail de recherche revêt donc une acuité particulière dans une société française en proie à de nombreuses divisions économiques, sociales, spatiales et exacerbées par les récentes crises – crise économique et financière de 2008, mouvement social de protestation des gilets-jaunes avec notamment le débat centralité-périphérie, crise sanitaire liée à la Covid 19. En effet, ce contexte a suscité de nombreuses controverses¹⁷ et a ravivé les tensions et les crispations entre groupes sociaux. À cet égard certaines fractions de la population française se sentant précisément déclassées, laissées-pour-compte, assignées à résidence et sans aucune voix au chapitre, n'hésitent pas à s'indigner et à protester contre la ghettoïsation des plus riches et réclament davantage de justice sociale et territoriale. Ces séparatismes urbains, ces antagonismes quant à la répartition des revenus et du patrimoine sur fond de suppression de l'ISF, ont fait ressurgir une forte conflictualité aggravée par certains phénomènes comme la forte hausse du prix des carburants et de l'énergie. Aussi, face à une fraction importante de la population française qui perçoit une montée des inégalités ainsi qu'un décalage entre son mode de vie et celui des plus nantis – souvent qualifiés de bourgeois –, il nous a semblé encore plus opportun de mener une recherche doctorale sur la bourgeoisie messine.

17. Comme celle liée à la place des « premiers de cordée » ou celle relative à la théorie du ruissellement selon laquelle le bien-être des plus riches est profitable à la société dans son ensemble. Voir à ce sujet l'ouvrage d'Arnaud Parienty, *Le mythe de la théorie du ruissellement* (2018).

Partie I

Les caractéristiques des fragmentations sociales et territoriales en France

Chapitre 1. Les fragmentations sociales et territoriales dans la ville française contemporaine

1. La division sociale et fonctionnelle de l'espace urbain : perspective historique

La ville est à la fois un territoire administratif et économique qui se caractérise par un regroupement de populations et d'activités stabilisées ainsi que par une combinaison de territoires aux frontières fluctuantes. De plus, si on privilégie cette fois une lecture interne de la ville, celle-ci peut être appréhendée à travers l'étude de la répartition de la population et des activités au sein même du tissu urbain.

Marcel Roncayolo qui s'est intéressé de près aux logiques qui ont présidé à la formation et à l'organisation des villes, s'interroge dans son ouvrage *La ville et ses territoires* (1997) sur le fait de savoir si la ville répond à des exigences *quasi* universelles de la vie en société ce qui impliquerait alors qu'elle soit le dispositif topographique et social qui donne leur meilleure efficacité à la rencontre, à l'échange entre les hommes et maximiserait l'interaction sociale. Concernant la division sociale et fonctionnelle de l'espace urbain, Marcel Roncayolo nuance néanmoins d'emblée, en précisant que si la ville offre, certes, une certaine centralité elle a toujours été également le lieu d'une séparation des groupes sociaux, des fonctions et des usages du sol. À ce titre, la différenciation sociale des espaces de la ville semble être une constante universelle. L'auteur précise en outre que le rapport entre division sociale et division fonctionnelle n'est pas facile à appréhender sauf à rapporter la définition des groupes sociaux et leurs relations à la division du travail et à ses formes successives ce qui peut permettre alors de retrouver l'unité du fonctionnel et du social. C'est que la diversité sociale et fonctionnelle dans nos villes relève selon l'auteur de strates historiques, successives, inégalement puissantes, inégalement effacées. La ville va ainsi former un palimpseste avec différentes couches qui se réadaptent de manière continue aux usages de la population.

Ces divisions sociales et fonctionnelles sont consubstantielles à l'histoire urbaine. Au Moyen Âge par exemple, la division de la ville par métiers était associée à un lien très fort entre lieu de travail et lieu de résidence. Pour autant, du moins à l'époque, cette liaison ne met pas toujours en opposition les maîtres et les ouvriers de sorte que les plus riches et les plus pauvres pouvaient cohabiter sans qu'il y ait forcément, rappelons-le, de dissociation entre la carte sociale de l'habitat et la division fonctionnelle de la ville. Pour Marcel Roncayolo, à Paris au XIV^e siècle les commerçants et les artisans vivent sur le lieu de travail et ceci a pu perdurer pendant plusieurs siècles notamment en fonction de l'inertie du bâti et de certains déterminants économiques liés à la rareté et au prix du foncier. Dans la ville médiévale les

métiers, les corporations occupent dans la ville une position spatiale bien spécifique que l'on peut retrouver encore à travers le nom de certaines rues au patrimoine architectural médiéval important ce qui est le cas de la ville de Metz par exemple. Les corporations messines se sont ainsi fortement développées à Metz à partir du XIII^e siècle dont celle des puissants changeurs implantée place du Change où se pratiquait le commerce, le change de la monnaie. En 1382, Metz compte ainsi une soixantaine de corporations très puissantes, qui tiennent un rôle de premier plan dans la vie de la ville et qui permettent aux habitants de se soustraire du joug de la seigneurie épiscopale. Ces diverses corporations ont donné – comme nous l'indique Sébastien Wagner dans son *Dictionnaire historique des rues de Metz* (2009) – leurs noms actuels à certaines rues ou places messines. On recense ainsi la rue des Huiliers, rue des Tanneurs, en Fournirue (métiers des fourniers¹⁸), rue des Parmentiers (ancienne corporation de tailleurs d'habits) ou encore la place des Charrons (artisans fabriquant des charrues). En effet, la ville de Metz comptait au XIII^e siècle, sept sochiers qui fabriquaient des socs de charrues et constituaient le métier le plus important de la ville. Véritable ville marchande en pleine expansion Metz s'autonomise de plus en plus du champ religieux grâce à la montée en puissance du champ économique. À ce titre, la ville sera dès 1234 siècle dirigée par un collège d'échevins issus des grandes familles bourgeoises messines (les Paraiges).

Max Weber, dans son ouvrage *La ville* (1982) avait à cet effet bien montré que la ville pouvait être saisie, entre autres, comme un phénomène économique à l'origine du développement du capitalisme : la ville marchande contribuant à façonner corrélativement la structure interne de la Cité. Max Weber ayant travaillé sur la généalogie de la ville, a tenté ainsi d'en dresser des idéaux-types (ville marché, ville des métiers, ville des corporations et des guildes...). Ceci a permis de montrer que la structure interne de la ville, ses divisions peuvent également être le fait d'autres déterminants que le travail, à l'instar des confréries religieuses, des liens au sein des grandes familles, des solidarités ethniques (par exemple *en Jurue* à Metz littéralement en Juif rue : rue médiévale contemporaine de l'installation des juifs dans ce quartier). Si l'on se réfère toujours à l'odonymie messine de Sébastien Wagner (2009), on retrouve ainsi de grandes maisons religieuses à l'origine du nom de certaines rues comme la rue des Augustins ou la rue de Capucins ou en Chaplerue (présence de de chapelles). La ville se révèle ainsi éminemment complexe et impossible à figer dans un cadre morphologique immuable.

À partir du XVI^e et du XVII^e siècle, néanmoins la division sociale s'intensifie en France et prend forme. Hervé Marchal et Jean-Marc Stébé (2008), expliquent bien comment certains quartiers ouvriers sont déplacés aux limites de la ville alors que l'élite sociale et d'autres catégories bien spécifiques occupent à leur tour des espaces bien localisés et davantage séparés géographiquement. Apparaît ainsi de plus en plus nettement à l'époque, la distinction

18. L'artisan boulanger en quelque sorte. Celui qui tient le four.

entre ville et faubourg (Le faubourg Saint-Germain à Paris a par exemple été gagné à partir du XVII^e siècle sur des terres maraîchères pour devenir progressivement un quartier résidentiel de luxe). Les deux auteurs montrent bien dans leur ouvrage *La ville Territoires, logiques, défis* (2008), qu'à partir du XVIII^e siècle à Paris par exemple les classes supérieures et les fonctions les plus nobles migrent vers l'Ouest ; les zones les plus populaires et artisanales se fixant à l'Est. On se rend bien compte alors que si la division fonctionnelle répond à des exigences techniques elle repose également sur des déterminants économiques eux même enchâssés dans des jugements de valeur socialement construits.

À partir du XIX^e siècle, sous l'effet de l'industrialisation les divisions sociales et fonctionnelles s'accroissent encore. Le développement des manufactures est à l'origine du quartier industriel et ouvrier combinant plusieurs fonctions alors que se précise encore davantage le quartier résidentiel bourgeois.

La multipolarité croissante de la ville néanmoins s'accompagne par une scission de plus en plus nette néanmoins entre activité et lieu de résidence notamment pour d'autres catégories issues des classes moyennes tertiaisées.

Il est curieux de noter que la répartition géographique et technique qui prévalait au Moyen Âge à Metz comme dans les autres grandes villes de l'Occident médiéval se retrouve encore à Metz au XIX^e siècle. Cette répartition des artisans et des corporations par rue et par quartier en fonction des nécessités techniques, de communautés d'intérêts ou de prescriptions légales (activités malodorantes en bordure de ville par exemple) se traduit ainsi à Metz par la présence de tailleurs de pierres et marbriers le long de l'avenue de Strasbourg, des activités de constructions métalliques dans les quartiers du Pontiffroy et de Metz-devant-les Ponts, ou encore par l'implantation de brasseries au nord et au sud de la ville, etc.

En outre, avec l'émergence de l'industrie la partition fonctionnelle de la ville se fait davantage à travers un séparatisme entre ville et banlieue : l'apparition importante au début du XX^e siècle de banlieues ouvrières au profil socio-économique semblable ne fait que confirmer cette tendance. L'opposition entre logements sociaux des pauvres et résidences individuelles des riches est de plus en plus patente ainsi que le découplage entre division fonctionnelle et sociale. D'autres séparatismes encore plus nombreux vont néanmoins apparaître au sein même de la périphérie des villes. Cette dissociation croissante ne fera que s'accroître dans la ville post-industrielle qui aura tendance à se diffracter, se fragmenter, et à accentuer parfois certains clivages spatiaux aux lignes de force très anciennes (c'est le cas entre l'Ouest parisien et l'Est parisien).

Si l'on s'intéresse dorénavant à la division sociale de l'espace dans la ville française de ce début de XXI^e siècle, force est de constater qu'elle se caractérise par un espace fragmenté, composé d'aires bien circonscrites et nettement identifiables en termes de morphologie

physique et sociale. Cette division sociale laisse, du moins, pour certaines configurations spatiales la place à une relative capillarité. Jusque dans les années 1950-1960 on pouvait distinguer globalement d'un côté, un centre historique de la grande ville concentrant pouvoir économique, financier, et de l'autre, une périphérie uni-centrée caractérisée par des classes populaires. Or, on observe plutôt aujourd'hui une ville multi-centrée dont certains fragments comme le périurbain ou les arrondissements périphériques, à Paris par exemple, répondent à la fois à des logiques d'axe, de site (exemple le Bois de Vincennes à Paris), ou d'auréole, en fonction notamment du prix du foncier (Jaillet, 2004). De plus, force est de constater que ces fragments regroupent parfois des catégories pas toujours homogènes.

La réalité de la ville française, pour un ensemble de raisons qui seront développées ultérieurement, se saisit le mieux à l'aune d'un *continuum* socio-spatial plutôt que de territoires juxtaposés vivant en complète autarcie.

Cependant certaines réalités ségrégatives sont irréfragables si on se réfère aux deux extrémités de ce continuum : l'auto-ségrégation des plus riches dans les « Beaux quartiers » et la relégation des plus pauvres dans les quartiers dits défavorisés.

Certains sociologues comme Jacques Donzelot (2004), s'inquiète cependant du caractère sécessionniste de cette polarisation de l'espace social et du risque de ne plus faire ville et de ne plus faire société en évoquant précisément les dynamiques urbaines des zones urbaines sensibles (relégation), des lotissements pavillonnaires (périurbanisation) et de l'embourgeoisement des centres anciens (gentrification). Ce que l'auteur entend par cette tripartition urbaine ce sont en effet, des centres-villes progressivement réservés aux classes les plus aisées du fait de l'augmentation du prix du foncier (la « gentrification »), des espaces périurbains qui ont vocation pour leur part à accueillir les classes moyennes du fait de la périurbanisation et de l'étalement urbain, et enfin des espaces de relégation destinés à accueillir les plus démunis dans les « quartiers ».

2. Les logiques de ségrégation et de fragmentation dans la ville

2.1 Les différents aspects de la ségrégation

La notion de ségrégation urbaine qu'elle soit utilisée dans la littérature savante, dans le discours médiatique ou dans le cadre des discours politiques est une notion éminemment polysémique et souvent connotée péjorativement.

Les chercheurs de l'école de Chicago, à l'instar d'Ernest Watson Burgess, Roderick Duncan McKenzie et Robert Ezra Park, ont grandement contribué dans les années 1920, à mettre à jour les différents aspects et processus de ségrégation et d'agrégation dans la ville en dressant une cartographie des différentes « aires urbaines » de la ville de Chicago et en assignant à ces espaces dans leur ouvrage, *The city. Suggestions for Investigations of Human behavior in the Urban Environment* (1925), des dénominations spécifiques telles que celles d'« aires morales » pour Park ou d'« aires naturelles » pour McKenzie : aires qui forment ensemble une mosaïque de sous-communautés ethniques vivant dans des territoires bien circonscrits.

Louis Wirth, s'attachera à décrire plus particulièrement dans son ouvrage *Le Ghetto* (2006), le quartier juif de Chicago considéré comme une aire urbaine transitionnelle et qui sera à l'origine de la définition du ghetto total caractérisé par une homogénéité culturelle, une vie communautaire importante, un environnement hostile, un enfermement volontaire et imposé dans un espace réglementairement circonscrit.

Jean Marc Stébé et Hervé Marchal (2008), nous précisent, quant à eux, que le terme ségrégation se diffuse dans les études urbaines à partir des années 1950 et 1970 se substituant progressivement à ceux de séparation et de division utilisés au début du siècle.

En fonction de la façon dont on va l'appréhender, la ségrégation va alors revêtir des significations particulières, même si d'ordinaire, on a recours à ce vocable pour caractériser les formes les plus marquées de la polarisation de l'espace social.

Yves Grafmeyer (1994), met en évidence trois approches fondamentales de la ségrégation.

La première approche de la ségrégation consiste à l'appréhender à travers les différences de localisation spatiale et plus spécifiquement de localisation résidentielle des groupes : ces groupes pouvant être ethniques, sociaux, religieux ou encore professionnels.

Ces différences de localisation sont alors révélées par des indicateurs spécifiques (indicateurs de dissimilarité par exemple) qui vont mesurer le degré de ségrégation intragroupe ou intergroupe. À travers cette grille de lecture, la ségrégation apparaît théoriquement comme une notion neutre et objective dans la mesure où cette définition *lato sensu* peut aussi bien concerner par exemple la ségrégation des classes les plus paupérisées que la ségrégation des classes supérieures.

D'une certaine manière la ségrégation est alors omniprésente et naturelle et seule son intensité varie au sein de l'espace urbain. Il est à noter néanmoins qu'en fonction du groupe ségrégué, social ou ethnique, on opposera respectivement à cet aspect de la ségrégation l'idéal de mixité résidentielle ou d'assimilation. La deuxième approche de la ségrégation, moins arc-boutée sur les distances spatiales, se focalise davantage sur les inégalités d'accès aux biens et services offerts par la ville. Ces biens au demeurant pouvant être aussi bien des biens tangibles que des biens symboliques. Cette perspective n'en demeure pas moins féconde en ce qu'elle permet parfois de mettre en évidence que les localisations résidentielles impactent dans certains cas l'accès aux services publics collectifs dont la vocation constitutive est normalement d'être égaux en quantité et en qualité sur tout le territoire. À cet égard Edmond Préteceille, dans un article intitulé *L'évolution de la ségrégation sociale et des inégalités urbaines : le cas de la Métropole parisienne* (2005), met en évidence à tout le moins en ce qui concerne Paris *intra-muros*, que l'accès aux équipements culturels, aux équipements sportifs, aux crèches, aux équipements hospitaliers, aux professions de santé, aux bureaux de poste profite davantage aux classes favorisées qu'aux catégories populaires. Ainsi peut-on lire :

« Les choix résidentiels des catégories supérieures et la logique du marché foncier et immobilier, on l'a dit, tendent à leur réserver une part croissante de ce fort potentiel des espaces centraux. Alors que les catégories populaires sont-elles mêmes de plus en plus périphériques. La progression générale du niveau d'équipement se fait donc selon une logique spatiale défavorable à la logique de redistribution sociale théoriquement attribuée aux équipements et services, publics tout particulièrement. » (p.12)

Quelques chercheurs comme Claire Gillio, Patrice Aubertel, François Ménard ont également publié une étude intitulée « *Polarisation sociale de l'urbain et services publics* » (2007) qui s'intéresse également à cet aspect de la ségrégation à travers notamment l'accès aux services culturels, aux transports, aux équipements scolaires ainsi qu'à l'offre publique de sécurité. Leur étude montre globalement les difficultés grandissantes des services publics et d'une manière générale des biens et des services de la ville à être distribués avec équité et uniformément sur tout le territoire.

Notons enfin, que dans le cadre de cette approche le contrepoint normatif à la mesure de la ségrégation est l'égalité. L'égalité étant entendue ici, comme la faculté à accéder à des biens et services permettant d'augmenter ses capacités¹⁹ au sens d'Amartya Sen (2010).

La troisième et dernière approche de la ségrégation consiste à réserver ce vocable à toute forme de regroupement associant fortement des populations défavorisées à des espaces

19. Capacités des individus en termes de libertés d'action, de possibilités de faire, au-delà de leurs strictes dotations en ressources.

circonscrits. Cette approche plus restrictive de la ségrégation tend à réserver cette acception aux formes extrêmes de la ségrégation à savoir celles qui assignent – parfois délibérément et institutionnellement – des populations dans des zones très défavorisées, enclavées et qui constituent parfois de véritables ghettos urbains ou, selon la dénomination de François Dubet et Didier Lapeyronnie (1992), des « quartiers d'exil ».

Cette approche met souvent en exergue la forte ségrégation ethnique dont sont victimes ces populations reléguées : apparaît ainsi en filigrane le contrepoint normatif de cette ségrégation à savoir l'intégration.

En conclusion, la difficulté à recourir à la notion de ségrégation, outre son caractère multiforme, tient en ce que si on la considère comme simple différence socio-spatiale elle est omniprésente. *A contrario*, si on la considère à l'aune du seul critère de séparation physique institué de manière autoritaire alors celle-ci n'existe pas *stricto sensu* en France. Reste alors à recourir à ce terme dans des cas manifestes de ségrégation – tout est alors affaire de seuil – et de surcroît à ne réserver ce vocable qu'aux catégories qui subissent cette ségrégation (excluant de fait l'auto-ségrégation des classes supérieures par exemple *via* l'entre-soi choisi). Jean- Marc Stébé et Hervé Marchal (2008), pointent finalement les difficultés du recours à la notion de ségrégation, en précisant à leur tour que le terme ségrégation peut être dans certains cas utilisé pour désigner l'action elle-même – étymologiquement « mettre un animal en dehors du troupeau » –, dans d'autres cas pour désigner sa configuration, son processus voire son résultat. Nous aurions pu parler également des échelles d'appréhension de la ségrégation qui en fonction de leur degré de finesse aboutissent à des réalités ségrégatives complètement différentes. En effet selon que l'on étudie la présence de groupes sociaux à une échelle plus ou moins grande – allant de l'IRIS par exemple à une commune toute entière – il en ressort parfois des degrés de mixité ou d'hétérogénéité nettement différents.

2.2 Les processus ségrégatifs

Étudier la dimension processuelle de la ségrégation revient à s'intéresser aux logiques causales à l'origine des différentes formes, des divers aspects de la ségrégation. Dans son ouvrage *La tyrannie des petites décisions* (1980), Thomas Schelling, met en évidence de manière idéale-typique trois processus fondamentaux de la ségrégation. Le premier type de processus dérive de l'action organisée légale ou illégale par la force ou simplement par l'exclusion subtile ou criante directe ou indirecte aimable ou malveillante moraliste ou pragmatique.

Ce qui caractérise ce premier processus est l'intention ségrégative intentionnelle de la part des groupes ou même des institutions à l'origine de la séparation physique de certaines populations. Le deuxième type de processus quant à lui est un processus non intentionnel qui trouve son origine du fait même des inégalités intrinsèques à la différenciation sociale. Ces inégalités de capital économique, culturel, symbolique ; ces écarts de ressources vont alors se manifester spatialement non seulement à travers la localisation des lieux de résidence et de travail, mais aussi *via* les espaces de loisirs fréquentés ; les sociabilités développées ou bien encore la socialisation scolaire. Le troisième type de processus est la résultante collective d'un ensemble de comportements individuels discriminatoires (influencés eux-mêmes par des perceptions discriminatoires) qui peuvent par la combinaison des différents choix individuels aboutir à des situations ségrégatives initialement non intentionnelles de la part de chacun des acteurs. Thomas Schelling (1980) dans son ouvrage, nous précise qu'un comportement est discriminatoire lorsqu'il « dénote une perception consciente ou inconsciente, du sexe, de l'âge, de la religion, de la couleur, ou de n'importe quel élément qui sert de base à la ségrégation, une perception qui influence les décisions concernant le choix du lieu de résidence, de l'endroit où s'asseoir, de la profession à adopter ou à éviter, des compagnons de jeu ou des interlocuteurs. » (p.138)

Ce dernier processus repose donc sur l'hypothèse que ce sont les préférences individuelles qui sont à l'origine de la ségrégation.

Quoi qu'il en soit ne serait-ce que parce que les déterminants économiques surdéterminent d'autres facteurs, d'ordre ethniques par exemple, il est toujours très délicat en réalité de discerner les effets d'agrégation des effets de ségrégation.

Certains auteurs opposent des processus ségrégatifs descendants (*Top down*) qui se caractérisent par une différenciation voire une ségrégation urbaine des groupes sociaux initiée par les pouvoirs publics à des processus ascendants (*Bottom up*) qui résultent eux de comportements individuels planifiés ou bien émergents et décentralisés.

Yankel Fijalkow dans son ouvrage *Sociologie de la ville* (2004), met en évidence la complexité et la multiplicité des différents processus ségrégatifs à l'œuvre. Tout d'abord, l'auteur note le prix du marché du foncier qui dépend lui-même d'autres facteurs comme le déficit de logement en France ou mieux l'appropriation des meilleures localisations résidentielles par les catégories supérieures.

À ce titre, l'analyse des mécanismes fonciers met en évidence le phénomène de la rente foncière différentielle bien expliquée dans le rapport du Conseil d'Analyse Économique codirigé par Jean Paul Fitoussi, Éloi Laurent et Joël Maurice (2004), et intitulé *Ségrégation urbaine et intégration sociale*.

« Autrement dit le prix unitaire que le ménage est prêt à payer pour son logement est une fonction décroissante de sa demande de transport, donc de la distance entre ce logement et les pôles attractifs. Mais bien entendu ce prix est d'autant plus élevé que le ménage dispose d'un revenu élevé. De sorte que, à proximité des pôles attractifs, un ménage aisé est toujours prêt à payer un prix unitaire de logement plus élevé qu'un ménage modeste.

Le fonctionnement libre du marché conduit chaque propriétaire de terrain constructible à vendre au plus offrant. L'équilibre du marché se traduit donc par une courbe de transaction du prix du terrain qui est maximale à proximité des centres attractifs et qui décroît en s'éloignant d'eux : tel est le phénomène de rente différentielle. Son corollaire est une occupation de l'espace aréolaire, avec constitution, autour des pôles attractifs, d'un premier cercle occupé par les ménages disposant des revenus les plus élevés, puis de couronnes circulaires successives rangées par ordre décroissant de revenu disponible des ménages qui les occupent. » (p.39)

Puis, l'auteur met en évidence la place des acteurs institutionnels, bailleurs sociaux ou privés par exemple, qui *via* les logiques d'attribution, de rotation au sein du parc locatif social (logiques de peuplement) vont se transformer en véritables « acteurs du tri urbain » (Grafmeyer et Authier, 2008). Ensuite, sont énumérés par l'auteur un grand nombre de processus ségrégatifs comme la politique de la ville et l'intervention publique en général eu égard aux rénovations urbaines qui en découlent et à la politique du logement. À titre illustratif, le déficit de logement est estimé en 2021, à environ 900.000 logements selon la fondation Abbé Pierre. L'auteur mentionne également les distances domicile- travail ainsi que l'accès et la densité du réseau de transports en commun ; le prestige associé à une adresse à travers les représentations sociales ; les choix individuels des ménages en matière de localisation résidentielle (entre-soi, effet de club, etc.) ou de stratégie de contournement de la carte scolaire ; les impacts de facteurs transnationaux comme la mondialisation qui peut aboutir à des différenciations socio spatiales et à la dualisation de la ville. Un autre processus ségrégatif relève du droit de l'urbanisme. Ce processus, via les Schémas de cohérence territoriale (SCOT), les plans locaux d'urbanisme (PLU) ; l'obligation d'un pourcentage de 25

% de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants (1 500 en Île-de-France) peut dans certains cas selon Jean-Pierre Demouveau (2005), dans l'ouvrage *Les mécanismes fonciers de la ségrégation*, être au service de la ségrégation urbaine et contribuer à un embourgeoisement par les plans d'occupation des sols ou à des effets ségrégatifs du zonage.

Notons enfin l'offre des promoteurs qui, dans certains cas avec l'appui des élus locaux, peut surdéterminer la demande de ségrégation des ménages en impulsant par exemple des programmes résidentiels sécurisés. Ce processus ségrégatif est bien mis en évidence dans l'ouvrage *Quartiers sécurisés un nouveau défi pour la ville*. (Billard et al., 2011)

Quoiqu'il en soit, le non-respect de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (loi SRU) qui impose à partir de l'année 2000 – un pourcentage de 20 % de logements sociaux puis de 25 % conformément à la loi Duflot (2013) – peut également contribuer à renforcer les processus ségrégatifs.

Or, beaucoup de communes contreviennent à la loi notamment les plus riches : Antibes, Cagnes-sur-Mer, Saint-Maur-des-Fossés, etc. À titre illustratif, à Neuilly-sur-Seine l'on compte uniquement 6.4 % de logements sociaux en 2019²⁰.

En conclusion, nous pouvons souligner que les processus à l'origine des processus ségrégatifs sont multifactoriels et peuvent aussi bien relever de ressorts individuels que de facteurs plus institutionnels.

20. Voir *Journal du net.com* en date du 05.03.20.

2.3 Typologie et mise en exergue des différentes réalités ségrégatives

Jean Marc Stébé et Hervé Marchal, dans leurs ouvrages *Les grandes questions sur la ville et l'urbain* (2011) et *Sociologie urbaine*, (2010) nous apprennent que la ville mondialisée se diffracte, se fragmente autour de huit types d'espaces :

- *Les « Beaux quartiers » à fort capital patrimonial, qui accueillent les élites circulantes et la haute bourgeoisie »*

Dans ces quartiers, souvent situés en France dans le cœur historique des villes, se pratique un entre-soi élitare, une auto-ségrégation des classes supérieures qui conduit à une homogénéité plus forte que celle que l'on mesure au sein des espaces les plus défavorisés.

- *« Les quartiers gentrifiés des centres villes investis par les bobos »*

La gentrification est en fait un phénomène urbain d'embourgeoisement. Le néologisme a été créé dans les années 1960 par la sociologue Ruth Glass au regard de l'occupation progressive de certains quartiers populaires proches de la City de Londres par une population issue des classes supérieures. Cette réalité ségrégative concerne aujourd'hui encore bien des quartiers au sein des villes françaises à l'instar du quartier des Épinettes dans le 17^e arrondissement de Paris, le quartier du Marais (3^e et 4^{ème} arrondissement, de Paris), ou encore certains quartiers de la commune de Montreuil dans le département de la Seine-Saint-Denis.

Ce processus économique, social et culturel lié à l'embourgeoisement va avoir un impact sur la morphologie urbaine – *via* la réhabilitation physique des bâtiments – et sur la morphologie sociale – *via* parfois, pour reprendre les termes de Michel et Monique Pinçon-Charlot dans *Sociologie de Paris* (2004), une « déprolétarianisation » conduisant les plus pauvres à déménager eu égard au prix du foncier.

- *« Les gated communities ou lotissements fermés caractérisés par une sécurisation maximale »*

Les *gated communities* littéralement communautés fermées par des portes sont des espaces clos caractérisés par des logiques d'enfermement résidentiels à des fins sécuritaires, d'entre soi choisi, voire parfois d'entre soi élitare.

Très développés aux États-Unis, ces programmes ont tendance à se développer en France sous l'impulsion entre autres, des arguments sécuritaires de certains promoteurs. Ces derniers promeuvent les bienfaits de l'enclosure et garantissent une forme d'entre-soi choisi aussi bien dans les grandes villes que dans les banlieues ou les espace périurbains.

- « *Les edge cities correspondant à des centralités urbaines autonomes situées à la périphérie des villes et qui regroupent en fait les mêmes sièges sociaux des entreprises que ceux situés en centre-ville* »

Le site internet Geoconfluences nous apprend²¹ que *edge city* est un néologisme proposé par le chercheur et journaliste américain Joel Garreau. Pour lui,

[...] une *edge city* est un lieu d'existence récente (20 ou 30 ans) qui rassemble surtout des emplois, des bureaux, des espaces commerciaux et d'hôtellerie, quelques sièges sociaux. Ils constituent ainsi de nouveaux lieux de vie dont les capacités d'auto-organisation concurrencent, en partie seulement, le noyau urbain principal. Ces villes-lisières (l'équivalent français de *edge cities*) participent à la poly nucléarisation des espaces urbains et donc à la fragmentation de la ville.

- « *Les enclaves ethniques rassemblant des communautés de diverses diasporas ainsi que les bidonvilles* »

Nous pouvons par exemple citer à Paris dans le 13^e arrondissement le quartier des Olympiades qui concentre la plus importante communauté asiatique d'Europe ou bien la très forte concentration de juifs Ashkénazes dans le quartier du Marais à Paris ou encore pour terminer une forte présence de la communauté africaine dans le quartier de Barbès-Rochechouart – même si le terme enclave ici n'est pas complètement approprié.

- « *Les ghettos se distinguant par une importante précarité, une discrimination raciale forte et ancienne, ainsi que par l'absence de politiques publiques* »

Nous verrons qu'en France certaines zones reléguées, – les Zones urbaines sensibles aujourd'hui dénommées Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) – (Weber et Stébé, 2020) même si elles font indubitablement l'objet d'importantes mesures de politiques publiques peuvent être considérées sous bien des aspects comme de véritables ghettos urbains pour reprendre l'expression de Didier Lapeyronnie

- « *Les zones de lotissements pavillonnaires situés à la périphérie des villes* »

Ces zones contribuent en France à la périurbanisation dont nous reparlerons plus tard qui est un processus d'expansion spatiale de la ville qui peut, dans certains cas contribuer, par le départ des classes moyennes de certains quartiers de la ville, au renforcement de certaines inégalités spatiales voire à des phénomènes de paupérisation.

21. Voir en ligne : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/urb1/MetropVoc.htm>

Cet étalement urbain qui s'est amorcé dès les années 1960 se poursuit et s'amplifie tant et si bien que plus de 15 millions de personnes vivent aujourd'hui en France dans l'espace périurbain et ses couronnes.

Pour terminer, il apparaît que l'intérêt de cette typologie est de mettre en évidence un panorama des différentes réalités ségrégatives de la ville mondialisée.

Ce modèle idéal-typique même s'il est opératoire nous l'avons vu pour décrire certaines fragmentations de la ville française du XXI^e siècle ne permet pas de saisir avec finesse et pertinence la structuration de la ville française contemporaine qui se saisit le mieux selon Préteceille (2006) à partir d'un *continuum*. C'est que la mobilité et la complexité de certaines trajectoires résidentielles invalident du moins partiellement l'image d'une mosaïque, de fragments de ville juxtaposés, ou encore d'une ville duale (Sassen, 1996) et binarisée.

La ville française laisse encore apparaître pour peu qu'on l'appréhende avec des échelles et des critères d'appréhension, et des perspectives (interactionnistes) appropriées, des espaces de mixité voire de déségrégation, et une certaine capillarité entre les différents espaces de la ville. Force est de constater néanmoins que certaines fragmentations aux extrémités du *continuum* sont avérées et font courir à la ville aux yeux de certains auteurs celle de ne plus faire société. C'est précisément le cas de Jacques Donzelot qui dans son article *La ville à trois vitesses* (2004), a décidé de se focaliser de manière idéale-typique sur trois types de configuration urbaine que sont la relégation, la périurbanisation et la gentrification productrices en France de différenciations socio-spatiales.

Trois dynamiques se font jour, caractérisées chacune par une morphologie sociale et une morphologie urbaine spécifique. La première dynamique : celle de la relégation est relative aux quartiers d'habitat social défavorisés et dont les habitants sont caractérisés par un entre soi contraint. La deuxième dynamique à savoir la périurbanisation est spécifique aux lotissements pavillonnaires à la périphérie des villes dont les habitants sont plutôt en quête d'un entre soi protecteur voire sécuritaire. La troisième dynamique, celle de la gentrification, est-elle relative – comme nous l'avons évoqué – aux quartiers anciens des centres-villes avec des résidents qui peuvent se permettre de rester ou mieux de retourner en ville avides d'un entre-soi plus électif ou sélectif.

3. Les « Beaux quartiers » : un espace ségrégatif territorialement restreint mais majeur au sein de la tripartition de la ville contemporaine

La ghettoïsation par le haut (« les Beaux quartiers ») et d'une manière plus générale les processus de fragmentation par le haut se caractérisent moins par des choix situés en deçà de la conscience (Marchal et Stébé, 2008), à l'instar de ceux mis en évidence par les chercheurs de l'École de Chicago ou encore par des mécanismes d'ordre externe (politiques de logement et de mixité sociale, prix du foncier...), que par des choix individuels délibérés. Ils procèdent également d'un volontarisme de la part des habitants de ces espaces consistant à ne pas vouloir se mélanger à certaines catégories de population en recourant pour ce faire à un entre soi-sélectif et élitaire.

Beaucoup de chercheurs en sciences sociales se sont penchés sur les phénomènes de ghettoïsation par le bas en étudiant les banlieues défavorisées et les zones urbaines sensibles. De même le discours médiatique et politique en France est également souvent centré sur ces zones de relégation tant et si bien qu'il a existé en France un Observatoire national des zones urbaines sensibles (ONZUS). Précisons que les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont venus se substituer aux zones urbaines sensibles (ZUS) et aux quartiers en contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) à compter du 1er janvier 2015 comme cibles prioritaires de la politique de la ville. Ils sont au nombre de 1500 en 2021.

Or s'il est vrai que ces quartiers prioritaires de la politique de la ville concentrent de manière indéniable des difficultés de tous ordres il n'en reste pas moins d'après certains auteurs comme Edmond Préteceille (2003) que la ségrégation la plus manifeste et la plus accentuée, ne concerne pas d'abord les catégories populaires – qui au demeurant ne résident pas toutes, loin s'en faut, dans les quartiers défavorisés de banlieue – mais est au contraire le fait de catégories supérieures. Ce point, nous dit Edmond Préteceille, concerne aussi bien la France dans son ensemble que la seule métropole parisienne et il est largement occulté des discours les plus fréquents qui considèrent la ségrégation comme étant essentiellement celle des classes les plus paupérisées. Dans le même registre Éric Maurin (2004), explique que si « certains clivages tendent à se creuser aujourd'hui, ce n'est d'ailleurs pas tant entre quelques ghettos pauvres en perte de vitesse et le reste de la société, qu'entre les enclaves chics et les différentes fractions des classes moyennes qui restent aimantées par les quartiers bourgeois. » (p.13).

Il reste néanmoins, que malgré la très forte acuité de ce phénomène de ghettoïsation par le haut corroboré de manière statistique, ce dernier demeure beaucoup plus invisibilisé que d'autres formes de polarisation socio-spatiale. Les recherches en sciences sociales portant sur les espaces les plus marqués par la présence des classes supérieures et surtout des grandes

familles bourgeoises sont en effet plus rares. Malgré tout, de manière résolument engagée Michel et Monique Pinçon Charlot (1989 ; 2007), pensent-ils que l'agrégation des familles de la haute société dans des espaces restreints a alimenté la spéculation immobilière et rendu les centres villes inabordables. L'implantation en France des classes possédantes et de la haute bourgeoisie dans des espaces restreints, véritables ghettos dorés, a été mise en évidence à travers précisément les travaux du couple Pinçon- Charlot concernant la bourgeoisie parisienne ; ceux de Yves Grafmeyer concernant les grandes « Familles Lyonnaises » dans *Quand le Tout-Lyon se compte. Lignées, alliances, territoires* (1992), ceux de Pierre-Paul Zalió sur « Les grandes familles de Marseille » dans son ouvrage *Grandes familles de Marseille au XX^e siècle. Enquête sur l'identité économique d'un territoire portuaire* (1999), et dans une moindre mesure Thierry Paquot dans *Ghettos de riches. Tour du monde des enclaves résidentielles sécurisées* (2009).

Le fait d'avoir choisi pour titre de cette sous-partie : Les « Beaux quartiers » : un espace ségrégatif territorialement restreint mais majeur au sein de la tripartition de la ville contemporaine, s'explique donc par les causes susmentionnées et par le fait que nous développerons plus particulièrement dans ce travail de recherche la fragmentation sociale et territoriale par le haut au sein de l'agglomération messine. Par ailleurs, il existe incontestablement en France, des différences de profils socio-professionnels entre communes et quartiers qui se structurent sur le mode d'un *continuum* où l'on peut trouver entre les différentes extrémités toute une série de configurations socio-spatiales intermédiaires (Préteceille, 2003). Néanmoins, il nous a semblé intéressant de recourir au modèle idéal-typique de Jacques Donzelot car la tripartition de la ville qu'il propose dans son modèle de ville à trois vitesses – à savoir la gentrification (ghettoïsation par le haut), la relégation et la périurbanisation – a une forte validité opératoire quant à l'analyse des tensions séparatistes qui traverse la société française. Ces trois entités urbaines semblent confirmer le sentiment des sociologues Pinçon et Charlot quand ils écrivent en 2004 dans *Sociologie de Paris*, que la réalité sociologique est plus crue et que « quand on a le choix c'est son semblable que l'on prend pour voisin. » (p.90)

3.1 La ghettoïisation par le haut : les « Beaux quartiers » et les quartiers gentrifiés

La ghettoïisation par le haut sera appréhendée dans cette partie à travers l'étude des caractéristiques des » Beaux quartiers » ainsi que par le processus d'embourgeoisement des centres anciens (gentrification).

Les « Beaux quartiers » sont des espaces territorialement restreints mais fortement ségrégatifs au sens où ne peuvent se retrouver dans ces espaces que quelques « *happy few* » dotés d'un très fort capital patrimonial et souvent issus en ce qui concerne Paris de familles aristocratiques de la haute bourgeoisie. Chaque grande ville possède ses « Beaux Quartiers » : le 6^e arrondissement à Lyon, la Place de la Carrière ou la rue Isabey à Nancy, le Carré d'or ou le quartier Cimiez à Nice, les rues Migette, Bossuet et de Salis au sein du quartier Nouvelle-Ville à Metz.

Les « Beaux quartiers » parisiens se situent eux surtout dans les 5^e et 6^e arrondissements (Saint-Germain-des-Prés) ; dans le 7^e arrondissement (Faubourg Saint-Germain), dans le 8^e — Triangle d'Or²² —, dans le nord du 16^e ainsi que dans le sud du 17^e. Viennent ensuite des communes plus à l'ouest comme Neuilly-Sur-Seine, Maisons-Laffitte, Marnes-la-Coquette ou Le Vésinet.

Les 6^e ; 7^e ; 8^e ; 16^e arrondissement de Paris ont toujours concentré de fortes proportions foyers redevables de l'ISF et de l'impôt sur la fortune immobilière²³ (IFI). Selon l'INSEE, dans ces quartiers le patrimoine moyen se situe autour de 3 millions d'euros au titre de l'IFI 2018. Dans ces « Beaux quartiers » de l'Ouest parisien se fait jour un principe positif d'agrégation : la fortune des résidents leur permet en effet de cultiver en toute légalité un entre soi affinitaire ultra sélectif qualifié parfois d'urbanité discriminante.

C'est que les prix de l'immobilier atteignent à Paris des sommets dans ces territoires restreints : à titre indicatif au premier juin 2021 le prix moyen au m² à Paris d'un appartement dans le 6^e et 7^e arrondissement avoisine les 14 500 euros selon l'Agence immobilière Effcity. Cela évacue ainsi toute possibilité, *a fortiori* pour les catégories les plus modestes, d'y élire domicile. La préservation et la sauvegarde d'un mode de vie *sui generis* se perpétue à travers des systèmes de cooptation quant au choix de ses voisins dès qu'une propriété se libère. Ainsi, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (2004), nous apprennent que les « Beaux quartiers » de l'Ouest parisien ont été créés de toute pièce pour l'aristocratie sur les terres maraîchères de l'ouest parisien (et ce, dès le XVII^e et XVIII^e siècle) leur offrant ainsi la possibilité de grands espaces dans des terres virginales. Plus tard sous le Second Empire, les

22. Le « triangle d'or » est une appellation qui désigne une partie du quartier des Champs-Élysées du 8^e arrondissement de Paris. Le triangle d'or est délimité par les avenues Montaigne, des Champs-Élysées et George-V, et héberge des familles fortunées, des entreprises et des enseignes commerciales de luxe.

23. Voir à ce titre *supra*, la note de bas de page n° 14 de la page 26.

travaux haussmanniens (1852 -1870) n'ont fait que consolider ces lignes de partage et cette dyssymétrie sociale entre l'Est parisien défavorisé et l'Ouest parisien plus riche et maître des espaces du pouvoir. Les travaux de rénovation des espaces centraux ont en effet conduit, à une hausse importante des loyers, expulsant *de facto* les populations les plus pauvres vers les arrondissements périphériques de l'Est parisien moins bien dotés par les rénovations haussmanniennes. Ces lignes de force sous-tendent encore aujourd'hui la structuration de la ville de Paris. Les larges avenues des « Beaux quartiers » agrémentées de superbes maisons de maître objectivent ainsi le rapport de domination symbolique qu'entretiennent ces espaces avec les grands ensembles de l'est parisien.

Lorsqu'on étudie les « Beaux quartiers » il est frappant de constater, pour reprendre la lexicographie de Bourdieu (1979) « l'homologie structurale » entre l'espace des jugements et des goûts, l'espace des positions sociales et l'espace territorial dans lequel on a élu domicile. Les habitants des « Beaux quartiers » parce qu'ils vivent précisément dans des territoires restreints et clairement délimités – alors qu'eu égard à leurs revenus ils pourraient théoriquement résider à n'importe quel endroit de la capitale peu impactés qu'ils sont par le coût du foncier – cultivent des sociabilités et accroissent leur capital social au sein d'un entre soi-élitare. Cet entre-soi élitare est en réalité la condition *sine qua non* de la transmission et de la préservation de leur capital patrimonial et de leur capital mondain.

Cette volonté farouche de perpétuation des positions dominantes se retrouve également à travers des formes stratégisées concernant les fréquentations des enfants – *via* la participation à des « rallyes » par exemple –, leur éducation scolaire et la quête des meilleurs établissements. Ici, point besoin pour les résidents de transgresser la carte scolaire car ces espaces sont généralement pourvus d'établissements prestigieux²⁴ à très faible mixité sociale.

Les interactions une fois de plus vont donc se faire avec des élèves dont les parents entretiennent un rapport positif à l'école ce qui mécaniquement va conditionner positivement leur avenir. Éric Maurin (2004), ainsi que Marco Oberti (2007), ont montré à quel point l'influence du lieu de résidence ne se résume pas aux interactions extra-scolaires entre pairs. Les enfants sont très souvent scolarisés dans un établissement de leur quartier et la composition sociale de leur classe reflète presque à l'identique celle de leur quartier. Pas étonnant alors que la proportion d'élèves très en retard (au moins deux ans de retard) est inférieure à 1 % dans les 10 % de collèges les plus « bourgeois » (et le plus souvent implantés dans les « Beaux quartiers ») alors que cette proportion concerne 1 élève sur 6 dans les 10 % de collèges les plus populaires. Il est à noter que la dimension bourgeoise ou populaire de ces

24. Citons par exemple le Lycée Janson de Sailly dans le 16^e arrondissement de Paris ou encore le Lycée Pasteur à Neuilly, qui ont eu respectivement pour élèves, l'anthropologue Claude Lévi-Strauss ou l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing, et pour le deuxième, l'ancien président de la République François Hollande ou encore l'ancien ministre de la Culture, Renaud Donnedieu de Vabres.

collèges est grandement déterminée par l'origine sociale des parents et leur appartenance à des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) emblématiques de la bourgeoisie (cadres, professions intellectuelles supérieures notamment) ou à connotation populaire (ouvriers, ménages sans activité professionnelle, etc.). Le fait de pouvoir résider dans ces lieux prestigieux offre indubitablement à ses résidents une éducation protocolaire et des valorisations identitaires renforçant la confiance « en soi ». L'espace se révèle alors être un marqueur social. Bourdieu dans une perspective morphologique nous dit dans son ouvrage *La misère du monde* (1993), que « la position d'un agent dans l'espace social s'exprime dans le lieu de l'espace physique où il est situé » au sens où la faculté à s'approprier les espaces les plus convoités dépend du capital (économique, social, symbolique et culturel) que l'on possède. L'espace va dans cette perspective avoir un impact sur les dispositions intériorisées des individus (habitus), sur leur grille de lecture des événements économiques et sociétaux ainsi que sur leur hexis corporelle.

Le couple Pinçon-Charlot, montrent à cet égard dans leur ouvrage *Dans les beaux quartiers* (1989), à quel point les habitants de ces « Beaux Quartiers » incorporent, d'autant plus librement qu'ils sont préservés de toute promiscuité gênante, chacune des socialisations vécues. Dans *Les ghettos du Gotha* (2007), Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot mettent également en évidence, la manière dont la haute bourgeoisie défend ses espaces à travers une sorte de « militantisme de coulisse » qui, s'il est, certes plus discret, n'en reste pas moins très actif. Il en ressort que les classes les plus favorisées résidant sur ces beaux espaces ont un sens du collectif très développé se traduisant presque par une solidarité consubstantielle à leur appartenance de classe. L'homogénéité idéologique est de mise, et elle est très marquée : au premier tour de l'élection présidentielle 2012, Nicolas Sarkozy totalise ainsi 72,64 % des voix à Neuilly (contre 26,10 % des voix en ce qui concerne la moyenne nationale et réalise par exemple d'excellents scores dans le 16^e (64, 85 % des voix) et 7^e arrondissement, de Paris.

Par ailleurs, ici ce sont les habitants eux-mêmes, qui prennent leur destin en main, au besoin il est vrai en mobilisant les hauts services de l'État, comme dans le cas des associations syndicales chargées de gérer les lotissements chics et clos (*gated communities*) à l'instar de la Villa Montmorency dans le 16^e arrondissement ou le Parc de Maisons Laffitte (associations qui ont le statut d'établissement public relevant de la tutelle du préfet).

Concernant ces espaces à « caractère autarcique » Thierry Paquot (2009), dénonce « le phénomène de privatisation de l'espace public sous forme d'espaces et autres sites résidentiels protégés ». Le Parc de Maisons-Laffitte couvre ainsi plus de 60% du territoire de Maisons-Laffitte dans le département des Yvelines.

De même l'appartenance à certains cercles ultra-fermés à l'instar du Racing club de France ou du Cercle de l'étrier ouvre droit à de vastes lieux privatisés – obtenus par concession – ultra mondains au sein d'espaces verts de l'agglomération parisienne comme le Bois de Boulogne.

Les membres de ces cercles ultra-sélectifs, véritables lieux de concentration du pouvoir tel que le Cercle de l'union Interalliée, vont fortement œuvrer à la défense du patrimoine (parfois grâce à des organisations *ad hoc*), à la préservation de l'environnement local et à la préservation de la valeur d'usage et de la valeur marchande de leurs biens.

Rien d'étonnant à ce que beaucoup de communes chics comme Neuilly-Sur-Seine – dont les 5 834 contribuables redevables de l'impôt de solidarité pour sur la fortune déclaraient en 2017 un patrimoine moyen de 6 026 825 euros – soient très récalcitrantes à appliquer la loi relative à la Solidarité et au renouvellement urbains (SRU). Cette loi oblige normalement les communes de plus de 3 500 habitants – et 1 500 habitants en Île de France – comprises dans une agglomération de plus de 50 000 habitants et comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants à avoir 25 % (depuis la loi Duflot de 2013) de logements sociaux. Or, avec 6,4 % de son parc locatif destiné au logement social Neuilly-Sur-Seine reste une des villes de France la moins bien dotée en logement social et une de celle qui compte le plus grand nombre de contribuables à l'IFI en 2020 – 3 566 contribuables pour un patrimoine moyen de 2,9 millions d'euros – selon le Ministère de l'Économie et des Finances. Une autre caractéristique de cette fragmentation par le haut réside en ce que les lignes de division de l'espace qui la caractérise sont très marquées et exceptionnellement stables, alors que pour les autres fragments de la ville les polarisations socio-spatiales si elles sont bien réelles, sont moins marquées et plus évolutives. Conséquemment, le flou des trajectoires résidentielles des autres groupes sociaux s'écarte ainsi durablement du marquage territorial de ces classes les plus fortunées caractérisé par une profonde inertie.

Grâce à une étude de la répartition des différentes catégories socio-professionnelles réparties par type au sein de l'agglomération parisienne, Edmond Préteceille (2006) note ainsi à partir de l'étude de données infra-communales – échelle d'appréhension fine issue du recensement de 1999 – que la plus forte concentration recensée concernant les Professions et catégories sociales (PCS) est relative à la catégorie cadre et professions intellectuelles supérieures ainsi qu'à celle de indépendants, c'est à dire les deux types les plus huppés.

Ces deux catégories sont ainsi très exclusives dans les espaces où elles sont fortement présentes. Ainsi dans ces espaces dits supérieurs, l'on retrouve plus de 55 % des actifs appartenant à ces catégories. Aussi, aucune autre PCS n'est autant concentrée dans l'espace francilien que les catégories supérieures avec qui plus est, un renforcement de cette exclusivité sur les 10 dernières années suivant le recensement de 1999 (1999-2009).

Ces indices de ségrégation particulièrement élevés, se retrouvent dans tous les travaux des chercheurs s'étant intéressés aux processus de fragmentation par le haut notamment lorsqu'ils

concernent les grandes familles de la haute bourgeoisie répertoriés par exemple dans des annuaires biographiques dédiés comme le *Bottin mondain* ou *l'Annuaire du tout Lyon*.

Dans son ouvrage *Quand le Tout Lyon se compte* (1992), Yves Grafmeyer, nous indique la localisation des membres du « Tout Lyon annuaire ». L'idée étant ici aussi de localiser les catégories supérieures au sein de la ville de Lyon en appréhendant leur densité à l'échelle du quartier. Si on prend pour indicateur la position des chefs de ménages, l'on retrouve sans surprise des localisations très spécifiques – rive gauche du Rhône, 6^e arrondissement, partie centrale du 2^e arrondissement – en ce qui concerne les catégories « cadres et professions intellectuelles » ainsi que la catégorie « chefs d'entreprise ». Ces localisations résidentielles très spécifiques au sein du 6^e arrondissement ou du 2^e arrondissement concernent également les familles qui appartiennent au « *Tout Lyon annuaire* ». Calculé sur les 78 quartiers de Lyon, Yves Grafmeyer nous indique que l'indice de ségrégation²⁵ est très élevé concernant les familles issues du « Tout Lyon annuaire » – indice de ségrégation de 53,7 – et qu'il est largement supérieur à celui que l'on obtient, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle étudiée, – fût-elle celle des chefs d'entreprise (Indice de ségrégation de 32,5) ou celle des professions libérales (Indice de ségrégation de 31,7). À titre indicatif l'indice de ségrégation concernant les ouvriers n'est que de 15,3. Il est à noter, qu'un indice de ségrégation de 53,7 signifie que plus d'un individu sur deux, devrait changer de quartier pour que la distribution soit conforme à celle de l'ensemble des ménages. À cet effet, Éric Maurin met également en exergue dans son ouvrage *Le ghetto français* (2004), la ségrégation patente et le regroupement massif des personnes les plus riches financièrement et culturellement dans un nombre très réduit de voisinages.

À travers les données *Enquête- Emploi* de l'Insee de 1999 et à partir de 4 000 petits voisinages – constitués d'environ 17 salariés – il démontre ainsi que les salariés les plus aisés faisant partie du 9^e décile et gagnant plus de 3 500 euros par mois et les plus diplômés (supérieur long²⁶) ne se répartissent pas du tout équitablement sur le territoire et sont même largement plus concentrés que ne le sont les personnes les plus pauvres (qui subissent elles le phénomène de ségrégation). À titre indicatif Éric Maurin, indique que le pourcentage de personnes bien rémunérées varie d'un quartier à l'autre dans des proportions près de deux fois et demie plus importante que dans une situation de mixité parfaite. Ce qui est frappant une fois de plus c'est que cette ségrégation territoriale était déjà très forte au début des années 1980 démontrant, si besoin est, l'inertie et la singularité de cet habitat eu égard « aux lignes de force de sa géographie » (Grafmeyer, 1992). Incontestablement, Lorsque l'on observe la

25. L'indice de ségrégation se mesure en comptabilisant le nombre de ménages qui devraient changer de quartier pour obtenir une distribution conforme à celle de l'ensemble des ménages. 0 signifie que le quartier étudié est parfaitement conforme à la population générale. Plus on s'en éloigne, en tendant vers Cent et plus cela indique que l'on est en présence d'un quartier peu représentatif car trop exclusiviste socialement.

26. Titulaires selon l'INSEE d'un diplôme au moins égal à la Licence Universitaire (Bac +3).

conduite et la trajectoire résidentielle des membres des grands Cercles parisiens ou lyonnais l'on s'aperçoit que ceux-ci sont particulièrement sécants et qu'ils parachèvent le processus de fragmentation par le haut. Cependant, au-delà de l'hyper-concentration des couches dominantes et du gréganisme résidentiel, Yves Grafmeyer dans son ouvrage *Quand le Tout-Lyon se compte* (1992) nous démontre que ce qu'il est intéressant de constater c'est qu'« au sein même de ces groupes apparemment homogènes se dessinent des différences subtiles qui tendent à reproduire de façon gigogne dans l'espace habité les hiérarchies de l'éminence professionnelle. » (p.197)

À Lyon comme à Paris les ménages inscrits dans les annuaires mondains ne se localisent pas comme l'ensemble des cadres supérieurs et traduisent les singularités de ces espaces.

À Paris (Pinçon et Charlot, 1989), les Inspecteurs des Finances issus d'un des grands corps d'État les plus prestigieux sont ainsi plus ségrégés (ils sont concentrés à 40 % dans les 6^e et 7^e arrondissements contre 13 % seulement en banlieue) que les ingénieurs des Ponts-et-Chaussées issus d'un corps considéré comme moins prestigieux et par conséquent un peu moins présents dans les très « Beaux quartiers » et un petit peu plus présents en banlieue.

Les travaux menés sur les ghettos dorés d'un point de vue méthodologique ont tendance à chercher à mettre en évidence la continuité historique de ces localisations résidentielles privilégiées. À travers des coupes transversales et une approche socio-historique les sociologues Pinçon et Charlot (2004), mettent ainsi en évidence l'évolution des domiciles des membres du cercle de l'Union Interalliée²⁷ de 1923 à 2002. De même ils étudient l'évolution de la ségrégation dans les quartiers parisiens mettant en évidence une permanence de cette ségrégation mais également des déplacements des centres de gravité et la translation de certains lieux de résidence.

Pierre-Paul Zalio (1999), fait de même lorsqu'il étudie l'évolution de la bourgeoisie locale marseillaise depuis le XIX^e siècle en cherchant à étudier sa genèse, sa consolidation et sa territorialisation.

Yves Grafmeyer (1992), enfin procède également de la sorte à travers des séries statistiques qui nous indiquent par exemple que le quartier d'Ainay (partie centrale du 2^e arrondissement de Lyon) a été le lieu d'élection des familles aristocratiques dès le XVIII^e siècle.

Un autre aspect de la fragmentation par le haut, consiste à étudier le processus de gentrification dont les acteurs principaux sont souvent les classes supérieures parfois très bien payées ou les classes moyennes supérieures mais certainement pas, comme nous l'avons

27. Le Cercle de l'Union Interalliée est un club social parisien fondé en 1917 et comprenant 3 300 membres. Il comprend entre autres, de nombreuses personnalités politiques, des dirigeants de grandes entreprises mais également des représentants de la noblesse française et étrangère.

étudié précédemment, les ménages issus de la haute bourgeoisie ou de l'aristocratie au patrimoine important.

Toute la difficulté d'ailleurs consiste à circonscrire ces *gentrificateurs*, irréductibles qu'ils sont, à une seule analyse professionnelle ou statutaire et qualifiés par certains auteurs de « nouvelle noblesse urbaine » (Le Bras et Todd, 2013)

Selon le site Hypergeo :

La gentrification désigne une forme particulière d'embourgeoisement qui concerne les quartiers populaires et passe par la transformation de l'habitat, voire de l'espace public et des commerces. Cette notion s'insère dans le champ de la ségrégation sociale et implique un changement dans la division sociale de l'espace intra-urbain, qui passe aussi par sa transformation physique.

L'étude de la littérature révèle un certain nombre d'invariants concernant les caractéristiques des quartiers populaires gentrifiés : ceux-ci doivent en effet disposer de certaines qualités tant au niveau de la morphologie urbaine que sociale (vastes espaces aménageables, présences d'anciennes friches industrielles ou d'anciens ateliers de confection ; présences d'artistes, ambiance village, image des écoles, réseaux de voisinage et de sociabilité, authenticité...).

Depuis une trentaine d'années en France (et depuis bien plus longtemps aux États-Unis) certains quartiers le plus souvent situés en centre-ville sont réinvestis par les classes moyennes supérieures contraignant les anciennes classes populaires à quitter ces espaces centraux. Les déterminants de la gentrification sont multiples (changements économiques avec la montée en puissance des villes globales à l'instar de celles décrites par Saskia Sassen (1996), changements culturels liés à la mobilité ; à la bi-activité ; changements dans les politiques territoriales. (Bidou-Zachariassen, 2003).

Ce qui est certain c'est que des mécanismes d'ordre économiques liés au coût du foncier dans ces espaces centraux entrent clairement en jeu dans cette forme de ségrégation liée à l'embourgeoisement. Conjugués à des mécanismes sociaux (effet de structure) tels que l'accroissement important de la proportion de cadres dans la population active (environ 15 % de la population active en France aujourd'hui et plus des 2/3 de la population active parisienne en intégrant les cadres supérieurs et les cadres moyens) ces différents mécanismes, vont mécaniquement conduire selon Éric Maurin (2004), à rejeter les classes moyennes vers les périphéries des communes. Par conséquent des quartiers entiers perdent progressivement leur dernier semblant de mixité sociale. C'est dire si pour ce dernier, le processus d'embourgeoisement est perçu comme une forme de ségrégation car il conduit

inéluclablement les classes les plus paupérisées à se rendre dans les espaces urbains les moins attractifs (en termes de transports, d'aménités, de services publics, etc.).

Les sociologues bourdieusiens Pinçon et Charlot (2004), en recourant à une approche socio-historique nous montre que de 1954 à 1999 la proportion d'ouvriers dans la capitale a baissé de plus de 75 % alors que durant la même période la proportion de cadres supérieurs a augmenté d'environ 213 %. Paris s'est donc déprolétarié et désindustrialisé. Corrélativement, eu égard à la faible superficie de la capitale, au coût du foncier et à la forte demande de localisation résidentielle de ces ménages solvables, d'anciens quartiers populaires – Ménilmontant dans le 20^e arrondissement de Paris ou encore le quartier de la Goutte d'or dans le 18^e arrondissement – ont été investis par ces « gentrificateurs ». Ce phénomène, a fait grimper considérablement le prix au mètre carré des habitations disponibles. Paris dans son ensemble s'est donc considérablement embourgeoisé et certains quartiers plus que d'autres. Il n'est que d'analyser la composition sociale de quartiers comme ceux des Épinettes dans le 17^e arrondissement de Paris ou du Marais dans les 5^e et 4^e arrondissements pour s'en rendre compte. Véritable processus de division de l'espace social en centre-ville la gentrification est imputée et amplifiée selon certains auteurs, par des décisions de politiques urbaines mettant en jeu des financements publics et privés.

Cette « gentrification comme stratégie urbaine globale » pour reprendre l'expression de Neil Smith (2003) fait alors elle-même suite au processus de métropolisation qui met en évidence à quel point l'implantation des firmes internationales et l'apparition d'une classe créative²⁸ au sens de Richard Florida (2002), va avoir des effets manifestes sur la territorialisation et le réinvestissement urbain.

D'autres auteurs comme Jacques Donzelot (2004), semble partager ce point de vue également, convaincu qu'il est, que « ce sont partout les hyper-cadres de la mondialisation qui peuplent ces espaces rénovés » auparavant sociologiquement mixtes ou plutôt populaires.

Donzelot à cet égard, même s'il est conscient que les pionniers de ce processus de gentrification sont issus des classes moyennes, n'hésite pas à préciser que parler d'entre-soi sélectif n'est pas un non-sens pour caractériser les populations s'inscrivant dans cette dynamique urbaine.

Ces hyper-cadres ubiquistes à fort capital culturel, parfois dénommés Yupps (young urban professional parents), d'autres fois bobos (bourgeois-bohème) ou encore hipsters, cherchent simultanément, un enracinement local dans des lieux chargés d'histoire, de naturalité et pleins d'aménités. Mais ils cherchent également, affranchis qu'ils sont de la mobilité des

28. Population urbaine, mobile, diplômée et connectée qui privilégie certains lieux de vie en phase avec ses aspirations et qui en augmente l'attractivité.

périurbains, à concilier double activité professionnelle et vie sociale intense à travers un réseau de sociabilité sélectifs tout en contournant au besoin les contraintes de la carte scolaire si le besoin s'en fait ressentir. L'ouvrage de Catherine Bidou-Zachariasen *Retours en ville*, (2003), nous montre que la gentrification est reconnue aujourd'hui non pas comme une anomalie mais comme un élément saillant de la transformation des centres et qu'au-delà des causes déjà citées précédemment vont également intervenir des causes relevant davantage des logiques d'acteurs. A travers les différentes études de cas proposées – Lyon, Paris mais aussi Bruxelles, Naples ou Mexico – on voit bien toutefois qu'en dépit de certains invariants – qui valident l'impact de la mondialisation et celle d'une conquête « classiste » de la ville se cachant sous le langage euphémisant de la régénération urbaine (Neil Smith, 2003) – il est tout aussi évident comme nous le rappelle Jean-Yves Authier (2003) – à travers l'étude du quartier Saint Georges à Lyon (ancien quartier de la soie) – que les dynamiques employées sous la notion de gentrification sont très diverses. Ainsi Jean Yves Authier distingue-t-il les accédant culturels – pionniers du processus – au capital culturel élevé en quête d'authenticité ; les accédant techniques moins diplômés et davantage enclins à privilégier la fonctionnalité des lieux ; les envahisseurs enfin qui sont des nouveaux locataires jeunes, souvent en cours d'étude pouvant évoluer dans le précarat ou les milieux d'artistes et en quête, eux, d'une logique fonctionnelle et communautaire. Le processus de gentrification n'est pas que l'apanage des grandes métropoles.

La ville de Metz, connaît aussi un processus de gentrification dans certains de ses quartiers centraux rendus complètement piétonniers à l'esprit village (Young et Willmott, 2010). La Place de Chambre, la rue Taison ainsi que d'anciens quartiers populaires au charme suranné comme le quartier de la Porte des Allemands ou la rue des Jardins (prisée pour ses anciennes échoppes et ses ateliers d'artistes par les gentrifieurs messins) sont partie prenante de cette gentrification. La revitalisation du quartier de l'Amphithéâtre grâce à l'implantation du Centre Pompidou et d'une manière générale, le renforcement de l'attractivité messine lié au transport (effet TGV) et à la culture devrait également contribuer à renforcer à Metz ce processus de gentrification. Le quartier de l'Amphithéâtre en effet, de par son implantation géographique, ses caractéristiques urbaines et morphologiques a été en quelque sorte programmé pour attirer à soi des résidents en quête d'un cocktail d'aménités – d'ordre culturel, mobilitaire, commercial, architectural, etc. – et doté de caractéristiques économiques et sociales en parfaite adéquation avec ce lieu de vie. Ce quartier avec sa dimension culturelle forte, son enracinement dans une mémoire – celle de l'occupation romaine de Metz – et sa proximité avec les espaces patrimoniaux et historiques de la Nouvelle-ville est en quelque sorte un trait d'union entre passé et modernité. À cet égard l'Hôtel Starck qui tout en étant moderne et futuriste puise son inspiration architecturale de la villa Salomon située Avenue Foch – en Nouvelle-ville- est assez emblématique de cette hybridation spatio-temporelle.

3.2 La ghettoïisation par le bas : les grands ensembles relégués en quartiers prioritaires de la politique de la ville

Les grands ensembles relégués situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) représentent environ 5,5 millions de personnes selon le Ministère de la Cohésion des territoires soit environ 8, 24 % de la population française en 2021.

Ces Quartiers prioritaires de la politique de la Ville sont devenus aujourd'hui emblématiques des difficultés et des dysfonctionnements urbains français et donnent souvent lieu à une lecture spatiale du phénomène de ghettoïisation de ces quartiers.

Au moment de leur construction, au début des années 1960, ces grands ensembles de logements sociaux représentaient pourtant en France le *nec plus ultra* en termes de confort et de modernité. Cependant, progressivement, dès la fin des années 1970, les classes moyennes et intermédiaires ont quitté massivement ces grands ensembles pour accéder à la propriété en se réfugiant dans un cadre plus verdoyant et plus amène au sein de communes rurales et périurbaines avoisinantes. Cette fuite massive des classes moyennes conjuguée à un ensemble de problèmes économiques et sociaux – montée du chômage et de la précarité, difficulté d'intégration croissante des populations immigrées – n'a fait qu'aggraver la polarisation, voire la ségrégation de ces grands ensembles en les transformant aujourd'hui en un entre-soi contraint souvent réservé aux minorités les plus pauvres.

Des opérations « habitat et vie sociale » (HVS) dès les années 1970, aux anciens Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) jusqu'au Programme national 2014-2024 de renouvellement urbain (PNRU) supervisé par l'actuel Ministère dit de la « Cohésion des territoires » – qui cible en priorité les quartiers présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants –, force est de constater, que de nombreuses interventions ont été menées via la politique de la ville au bénéfice de ces quartiers défavorisés. Citons à titre d'exemple la loi emblématique dite « loi Borloo » qui dès le 1^{er} août 2003 met en place un programme de rénovation urbaine dans les zones urbaines sensibles et qui conduira ultérieurement à la création de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU) ou encore la loi de Nouvelle Géographie Prioritaire dite « loi Lamy » du 21 février 2014 à l'origine du lancement du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

L'ancienne appellation Zone urbaine sensible (ZUS) comme celle actuelle de Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) sont à ce titre des labellisations politiques qui ont ouvert et ouvrent droit de facto à des crédits de la politique de la ville via une contractualisation État, région, agglomération de communes. Les actions à entreprendre pour assurer la cohésion sociale, améliorer le cadre de vie et stimuler le développement économique au sein des quartiers qualifiés de QPV, se traduisent aujourd'hui par des «

contrats de ville » par lesquels Etat, collectivités locales et leurs partenaires s'engagent à mettre en place des projets précis en faveur de ces quartiers.

Aux anciennes 752 Zones urbaines sensibles (ZUS) – qui correspondaient de manière définitionnelle aux grands ensembles ou quartiers d'habitat dégradés connaissant un déséquilibre accentué entre l'emploi et l'habitat – se sont donc substitués les 1 514 quartiers prioritaires de la ville. Le zonage de la politique de la ville se traduit en fait par un emboîtement successif de territoires qui font notamment l'objet de dérogations graduées et de traitements particuliers en fonction de la gravité de leurs situations socio-économiques. Concrètement cela se traduit pour ces territoires ciblés par une offre de logements de qualité et diversifiée, l'implantation de nouvelles activités économiques, plus d'équipements publics ou encore des accès facilités vers le reste de l'agglomération.

Ainsi, les 1 514 quartiers prioritaires de la politique de la ville englobent en 2021 selon le site du ministère de la Cohésion des Territoires²⁹, 216 quartiers d'intérêt national présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants ainsi que 264 quartiers d'intérêt régional présentant des dysfonctionnements urbains d'importance régionale. Au final, ce sont donc essentiellement ces 480 quartiers qui sont éligibles au nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU) lancé en 2014 et qui prendra fin en 2030. Les divers travaux menés depuis une quarantaine d'années ainsi que les diverses données statistiques disponibles - intégrant davantage suite à une demande du Haut Conseil à l'intégration et de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations (Halde), la situation des immigrés, des descendants d'immigrés et la question des discriminations - montrent clairement que la situation des habitants des Quartiers prioritaires de la politique de la ville se traduit par de graves et persistantes difficultés sanitaires, économiques et sociales par rapport au reste de la population.

Cette homogénéisation par le bas semble être le principal dénominateur commun des populations vivant en QPV, et ce, tant du point de vue de la morphologie urbaine et des caractéristiques environnementales (enclavement territorial, non-conformité aux nouvelles normes de confort ...) que des caractéristiques économiques et sociales qui vont en grande partie surdéterminer de manière insidieuse d'autres caractéristiques d'ordre sanitaire, culturel, etc. Ces quartiers sont en revanche définis aujourd'hui autour d'un critère unique : le revenu des habitants. Ces bas revenus sont définis par une approche mêlant deux références : le décrochage par rapport aux revenus de l'agglomération dans laquelle se situe le quartier et le décrochage par rapport aux revenus de la France métropolitaine. Selon le Ministère de la Cohésion des Territoires, le taux de chômage au sein des QPV y est également plus important : en moyenne, un quart des actifs de ces quartiers sont concernés par le chômage (données 2016). Le rapport 2020 de l'Observatoire National de la politique de la Ville³⁰ (ONPV) note

29. Voir en ligne : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/loi-de-nouvelle-geographie-prioritaire-loi-lamy>

30. Voir en ligne : <http://www.onpv.fr/publications>

pour sa part qu'au sein des 1 514 QPV de France métropolitaine et d'Outre-Mer, le taux de pauvreté y reste trois fois plus élevé (44,7 % contre 14,6 %), le taux de chômage deux fois et demi supérieur), et la suroccupation des logements demeure trois fois supérieure à la moyenne métropolitaine. Aujourd'hui, les QPV de France métropolitaine et des Outre-Mer continuent donc à concentrer des populations vulnérables à faible revenu, avec des conditions de logement et d'emploi difficiles, des jeunes souvent en décrochage scolaire, des femmes davantage éloignées de l'emploi, et une part importante de ses habitants issus de l'immigration. La part des étrangers dans la population des QPV de France métropolitaine a ainsi augmenté de 3,2 points de % depuis 2010. En 2018, selon ce même rapport de l'ONPV le revenu disponible médian des habitants des QPV reste en moyenne très en deçà de celui des habitants de France métropolitaine (13 770 € contre 21 730 €) Par ailleurs, les QPV sont fortement associés à la jeunesse de leurs habitants. De fait, les moins de 25 ans y représentent 39,1 % de la population, soit une part largement supérieure à celle des unités urbaines englobantes (31,3 %) ou de France métropolitaine (29,9 %). Le rapport 2020 de l'ONPV dénonce par ailleurs la grande vulnérabilité des actifs de ces QPV au regard de la pandémie liée à la COVID 19 en mentionnant qu'en mars 2020 ces actifs ont été deux fois plus nombreux que les autres actifs français à avoir contracté la maladie. Face à ces chiffres alarmants, la question qui se pose avec une acuité particulière consiste alors à se demander si, comme d'aucuns le pensent, ces quartiers peuvent être considérés comme de véritables ghettos.

Qu'en est-il vraiment ? Est-il pertinent conceptuellement de recourir à cette notion ? En France le terme ghetto est à la fois polémique et polysémique. Certains auteurs comme Loïc Wacquant dans son ouvrage *Parias urbains* (2006), considèrent en effet qu'il est un « contresens sociologique » notamment selon ce dernier parce que l'ethnicité n'est pas en France un facteur de stigmatisation des populations résidant dans les quartiers défavorisés de banlieue. *A contrario*, d'autres sociologues comme Hervé Marchal et Jean Marc Stébé indiquent dans un article *Les grands ensembles : nouveaux ghettos français ?* (2010), qu'à l'épreuve des faits – enclavement, paupérisation, assignation à résidence de populations pauvres et issues de l'immigration – la notion de ghetto revêt une pertinence heuristique.

De même Didier Lapeyronnie dans son ouvrage, *Ghetto urbain, Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui* (2008), valide également l'existence d'un ghetto français mais en propose une définition plus souple : « concentration dans certaines zones urbaines de populations défavorisées, victimes d'une forte ségrégation et de discriminations raciales, populations qui ont fini par développer des modes de vie et une organisation spécifiques » (p.12). L'auteur, souligne que les logiques qui président à la formation du ghetto sont d'ordre externe : la relégation urbaine étant alors la résultante de ségrégations ethniques ou sociales, mais également d'ordre interne, car l'action des individus en proie à la ségrégation, active

également le processus de ghettoïsation. Son ouvrage relate une enquête menée entre 2005 et 2007 à la cité Bois-Joli à Bélingard, ville moyenne, située dans l'ouest de la France et appartenant à une agglomération de 150 000 habitants. Il nous permet de bien saisir le processus de ghettoïsation par le bas notamment à travers le ressenti de ces propres habitants. La cité Bois-Joli, hormis le fait qu'elle dépende d'une ville centre et d'une agglomération de taille moyenne, présente les caractéristiques classiques des quartiers HLM défavorisés. 40% de la population y est par exemple inactive, les allocataires du Revenu minimum d'insertion³¹ (RMI) et des minimas sociaux sont largement surreprésentés par rapport à la moyenne de l'agglomération, la présence de familles monoparentales et de familles de plus de 6 enfants y est beaucoup plus forte également que la moyenne. De plus l'échec scolaire est patent ; les actes de violence et d'incivilité sont fréquents et il existe également une forte présence d'étrangers et de minorités ethniques. La cité Bois-Joli par ailleurs, se situe comme beaucoup de ces espaces de relégation et de déshérence, à l'écart de la ville mais il ne faut pas s'y méprendre, le ghetto nous dit l'auteur, n'est pas en réalité un territoire homogène mais plutôt la coexistence et la juxtaposition de mondes sociaux et d'univers structurés autour de logiques différentes même si l'image externe qui est renvoyé en bloc aux habitants du quartier est très négative et homogénéisante. Didier Lapeyronnie nous montre également dans son ouvrage (2008) que si l'état est omniprésent dans la cité, il n'en demeure pas moins, complètement délégitimé. L'école en effet ne permet pas de doter l'individu d'une « confiance institutionnelle en soi » et de réduire les inégalités mais au contraire a tendance à humilier encore plus les habitants du quartier. Les organes publics de répression, notamment la police, sont complètement discrédités et leur présence attise la colère et l'envie de révolte des habitants. Les travailleurs sociaux sont eux aussi suspectés de faire le jeu de l'État et sont de ce fait tolérés mais réprouvés. On saisit bien dans l'ouvrage que les habitants de ce quartier sont tiraillés entre l'envie d'adhérer aux normes dominantes véhiculées par l'extérieur et la volonté de se plier aux us et coutumes de leur culture. Le racisme dont sont victimes les habitants des ZUS est présenté comme un démultiplicateur de la pauvreté et de la relégation. Le fait d'avoir choisi la cité de Bois Joli dans l'ouvrage de Didier Lapeyronnie s'avère finalement pertinent car il montre que le ghetto a également une réalité provinciale ce qui montre l'ampleur du phénomène de ghettoïsation par le bas. Ce qui est inquiétant nous précise l'auteur c'est que l'on assiste depuis quelques années à une radicalisation de la ségrégation urbaine, à des inégalités sociales poussées à leur paroxysme, à des taux de chômage très importants au sein de ces quartiers défavorisés ce qui alimenterait en réponse à tous ces stigmates l'apparition d'un contre-monde et d'un mode de fonctionnement autoréférentiel. À l'aune de ce constat, la logique de ghetto peut donc s'appréhender comme la conséquence de

31. Ancienne allocation française versée aux personnes sans ressources ou ayant des ressources inférieures à un plafond fixé par décret. Le RMI est remplacé depuis le 1er juin 2009 par le revenu de solidarité active (RSA).

réactions collectives et individuelles à cette stigmatisation. La coexistence au sein d'un même espace ne signifiant pas systématiquement cohabitation heureuse (Chamboredon, Lemaire, 1970).

Pour conclure cette partie et afin d'éviter toute posture misérabiliste et substantialiste à l'égard des populations des quartiers défavorisés il convient néanmoins d'apporter un certain nombre de remarques et de précisions méthodologiques.

Tout d'abord comme le souligne le géographe français Christophe Guilluy dans son ouvrage *Fractures françaises* (2010), il existe en France une sorte de doxa socio-spatiale qui associe la pauvreté aux banlieues. Or, Christophe Guilluy remet en cause dans son ouvrage cette vision caricaturale en montrant que la pauvreté et les inégalités dépassent et de loin le territoire des grands ensembles et notamment des ZUS. Sans nier les problèmes spécifiques à ces grands ensembles l'auteur nous rappelle que beaucoup de quartiers socialement défavorisés se situent en zones rurales ou périurbaines, et ne bénéficient pas du tout des mêmes investissements publics que dans les ZUS – Actuellement renommés QPV.

Une Étude du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CÉREQ) intitulée *la course d'orientation des jeunes ruraux* (Grelet et Vivent, 2011), à cet égard, montre ainsi clairement que l'inégalité en matière d'accès aux ressources éducatives (écoles, collèges, lycées, universités, grandes écoles, filières d'excellence) frappe de plein fouet les campagnes hexagonales (qui représentent 30 % de la jeunesse française).

Ainsi, si le rapport du Conseil d'Analyse Économique déjà susmentionné et intitulé *Ségrégation urbaine et intégration sociale* (2004), met en évidence les problèmes d'hystérésis spatiale pour expliquer la démultiplication des problèmes liés au chômage dans les ZUS à travers des logiques de *spatial mismatch*³², certains chercheurs à l'instar de Sylvie Tissot et Franck Poupeau (2005) nous mettent également en garde contre le danger d'une trop grande spatialisation des problèmes sociaux y compris pour des phénomènes structurels moins affectés par la dimension spatiale. Ainsi selon les auteurs, les effets peu concluants des politiques menées au sein des quartiers devraient davantage conduire à interroger les politiques territorialisées. Les auteurs expliquent ainsi que la pauvreté est bien trop souvent associée à une logique de territorialisation – on parle ainsi de jeunes de banlieues, de « quartiers d'exils », etc. Or, la question de la pauvreté devrait selon les auteurs pouvoir être appréhendée et pouvoir se discuter selon d'autres grilles de lecture.

32. Déconnexion domicile-travail à travers notamment des distances physiques et sociales d'accès à l'emploi. Il s'agit concrètement d'une inadéquation spatiale entre le lieu de résidence des populations économiquement et socialement défavorisées et les possibilités d'emploi convenables.

Il est dès lors important pertinent d'appréhender l'analyse des données relatives aux Zones défavorisées à l'instar des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en les resituant au sein de mécanismes d'ensemble plus englobants (croisement de l'échelle micro avec l'échelle macro) mais également d'intégrer des facteurs comme la mobilité, les sociabilités et les interactions (ce qui permet de croiser le social et le spatial) des habitants de ces quartiers afin d'en donner une image plus fidèle.

3.3 La ghettoïisation sécuritaire : le périurbain pavillonnaire

Il faudra attendre les années 2000, afin que les sociologues s'emparent des problématiques du périurbain et développent une authentique sociologie du périurbain comblant en quelque sorte une « ignorance sociologique relative du périurbain » (Damon et *al*, 2016). Selon l'INSEE le territoire périurbain, catégorie statistique officielle depuis le recensement de 1990, se situe au-delà des villes- centre et de leurs banlieues. La banlieue est, quant à elle, constituée des communes les plus proches des villes- centre. Selon le même institut, le périurbain correspond aux communes qui n'appartiennent pas à une agglomération au sens de la continuité du bâti et qui voient au moins 40 % de leurs actifs aller travailler quotidiennement dans une aire urbaine. Il n'en demeure pas moins donc, que la couronne périurbaine ou le périurbain éloigné sont sous forte dépendance urbaine – Cette dépendance fonctionnelle ainsi que des critères d'ordre paysager étant précisément au cœur de la définition du périurbain – et appelle de ce fait à de nombreux déplacements entre les lieux de résidence et les lieux de travail.

Selon Éric Charmes, dans *La ville émietlée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine* (2011), le périurbain représente en France plus de 16 millions d'habitants répartis dans plus de 17 800 communes et environ de sorte qu'aujourd'hui en France environ 50 % des urbains le sont dans des espaces périurbains. Les sociologues Jean-Marc Stébé et Hervé Marchal (2018), en s'appuyant sur l'étude *Recensement de la population* de l'INSEE (2011) estiment pour leur part que le périurbain accueille en France métropolitaine 15,3 millions d'habitants correspondant à 24,2 % de la population métropolitaine sur un espace couvrant plus de 38 % du territoire métropolitain. Suite à une croissance démographique forte dans ces espaces (+ 28 % entre 1999 et 2010) ayant contribué à une forte artificialisation des sols il semblerait que la tendance aujourd'hui soit à une décélération de la croissance démographique dans ces espaces au profit des villes centre et de la banlieue.

Il n'empêche, selon l'Institut français de l'environnement et selon Jean-Marc Stébé et Hervé Marchal (2018), 165 hectares par jour de terres agricoles soit environ 60 000 hectares par an sont grignotés par les processus d'extension spatiale de la ville liés à la périurbanisation (urban sprawl). Ceci n'est pas sans poser des problèmes environnementaux majeurs selon le dernier rapport du Conseil d'Analyse Stratégique qui fait un état des lieux de ce phénomène.

C'est que le périurbain (qu'il soit d'ailleurs résidentiel, mixte ou industriel) a incontestablement partie liée avec l'offre de mobilité qui a permis à des couronnes de plus en plus éloignées d'accéder dans un laps de temps parfois constant (confirmant la conjecture de Zahavi³³) à la ville centre.

33. Théorie selon laquelle les déplacements de la vie quotidienne, au-delà de l'accélération des transports, se font à budget-temps-constant.

D'autres déterminants d'ordre politiques et sociaux : aide à l'accession à la propriété *via* des prêts à taux zéro, constitution d'un nouveau marché économique de la maison individuelle tel qu'il a été décrit par Bourdieu dans son ouvrage *Les structures sociales de l'économie* (2000), mais aussi des déterminants économiques tels que l'élévation du niveau de vie ou l'arbitrage coût-distance lié au prix du foncier, ou encore des logiques d'acteurs *via* le syndrome *Not in my back yard* (Nimby) ont peu ou prou, contribué à repousser toujours plus loin le front périurbain. Même si le phénomène de fuite de la ville vers les campagnes n'est pas nouveau il reste que depuis les années 1970 les classes moyennes ont cherché à fuir massivement les grands ensembles afin d'accéder à la propriété dans un environnement plus verdoyant et plus sécurisant leur garantissant un entre-soi protecteur mais contribuant ainsi à la fragmentation de la ville et à la remise en cause d'une ville dense et compacte. Selon Jacques Donzelot (2004), ce qui pose problème c'est que ce tissu périurbain n'est plus aujourd'hui dans le prolongement des anciennes cités d'habitat social et, qu'au contraire à travers des logiques sécessionnistes, de véritables barrières paysagères mais également sociales ont été érigées par les Périurbains à l'aide de leurs municipalités pour se mettre à distance des classes les plus pauvres notamment celles des cités renforçant considérablement les disparités socio-spatiales. Selon Marie-Christine Jaillet (2004), les espaces périurbains concentrent essentiellement des habitants issus des couches moyennes de la population au sens où les extrêmes, très riches et très pauvres, sont quasiment absents de ces territoires. Il reste que le spectre des catégories sociales qui caractérise la fameuse classe moyenne est très large et demeure flou à ses contours. Mais quelles sont alors les caractéristiques socio-spatiales du périurbain ? Tout d'abord, les habitants de ces territoires comme nous l'avons dit se cantonnent massivement dans le spectre couvert par les classes moyennes et cherchent à jouir d'un cadre naturel, d'un certain nombre d'aménités environnementales et d'un entre-soi sécuritaire et protecteur. Selon le rapport du Conseil d'Analyse Stratégique intitulé *Les nouvelles mobilités dans les territoires urbains et ruraux* parue en 2012 le profil social moyen type du périurbain est un ménage bi-actif et bi-motorisé avec enfants qui réside au sein d'une maison individuelle. La plupart des habitants de ces communes en effet résident qui plus est dans un pavillon individuel privé dont ils sont propriétaires occupants (90 % environ) confirmant s'il en était besoin l'engouement des français en 2010 pour le pavillon individuel (puisque plus de 50 % des logements construits en 2010 en France toujours selon ce rapport sont précisément des pavillons individuels). Les périurbains, très dépendants de leur automobile, vivent généralement dans des territoires à faible densité démographique. En effet, selon Éric Charmes la population moyenne de ces communes périurbaines est de 900 habitants. De plus, ces communes périurbaines disposent dès lors qu'elles sont étudiées isolément d'une forte homogénéité sociale.

« La ville émergente » (Dubois-Taine et Chalas, 1997), multiplie en effet les centralités alternatives et répond à des logiques qui selon la géographe Marie-Christine Jaillet (2004), peuvent être des logiques aréolaires (éloignement de la ville centre notamment en fonction du coût du foncier), des logiques d'axe (proximité avec les grands axes de dessertes et de communication pour rejoindre rapidement la ville centre) ou des logiques de site (présence d'aménités ou d'entreprises industrielles et commerciales à proximité du lieu de résidence).

À l'aune de ce constat, il ressort que les logiques d'acteurs mais également l'activisme des municipalités vont alors conduire à une mosaïque socio- spatiale (Jaillet, 2004) et à une « marqueterie sociale » du périurbain aux contrastes parfois très prononcés.

Cette description de communes bien isolées spatialement et socialement les unes des autres, en fonction des goûts et des moyens de s'offrir un cocktail bien spécifique d'équipements et de services, a été bien mise en évidence par Éric Charmes (2011).

À travers le concept de « clubbisation » et en se référant à l'approche économique de Charles Tiebout (1956), il montre en effet comment de plus en plus d'habitants de communes périurbaines développent un rapport consumériste et moins identitaire à leur commune de résidence contribuant corrélativement à la fragmentation de la ville et à la vie émiettée de ses habitants. Les communes périurbaines sont alors apparentées à des clubs plus ou moins sélectifs qui, via les logiques du marché immobilier notamment, vont faire office de véritable trieuse sociale. Une fois détenteur d'un ticket d'accès à ces espaces périurbains, les résidents bénéficiaires d'un univers paysager et d'un environnement social préservé souhaite le conserver à tout prix fût-ce en faisant pression sur les municipalités. Se met alors en place une sorte d'ingénierie sociale afin que la commune via les mesures de carte scolaire ou les règlements d'urbanisme (minimum parcellaire, permis de construire délivrés très parcimonieusement...) ne compromette pas la sélectivité des appariements.

On le voit, la mise à distance de l'autre n'est pas que l'apanage des classes les plus favorisées habitant les « Beaux quartiers ».

La singularité de cette ségrégation liée à la périurbanisation est qu'elle s'opère à la fois entre communes périurbaines elles-mêmes et à l'égard des quartiers les plus relégués de la ville centre. Certains auteurs parlant à l'encontre de ces quartiers de relégation d'effets de répulsion et de principe d'incompatibilité (Donzelot, 2004).

Dans la même veine, Jacques Donzelot nous indique dans *la ville à trois vitesses* qu'il existe ainsi une spécialisation sociale des communes périurbaines en Ile de France qui fournit aux acquéreurs des parcelles de moins en moins chères au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la capitale. Ici aussi les ménages les moins bien dotés financièrement sont relégués vers les couronnes périurbaines les plus éloignées et astreints à de longs déplacements.

Il est alors tout de même légitime à rebours de Jacques Donzelot, de se poser la question du choix ou de la contrainte de vivre en dehors de la ville pour les Périurbains, tant ceux-ci

semblent assignés à la mobilité permanente. Jacques Donzelot nous apporte en tous cas une idée-force quant au choix principal qui motive selon lui l'ensemble des habitants du périurbain. Cet invariant, est la quête d'un entre-soi protecteur, et ce, quelle que soit les catégories de périurbanité. Les habitants de ces villes nouvelles, de ces villes émergentes du fait de leur vie fragmentée et en mouvement (activité professionnelle, de loisirs, activités de magasinage, suivi de la scolarité des enfants) doivent pouvoir compter sur un environnement sécurisé et sécurisant afin de s'y retrouver en termes de rapport coût / bénéfices. Il compte pour cela sur la vigilance et la bienveillance de leur voisinage – neighbour watch³⁴ – mais également sur des dispositifs de sécurisation de leur propre habitation (grilles ; clôtures...) et des espaces communs (barrières, réseau viaire etc...).

La forme paroxystique de cet entre-soi sécuritaire davantage axé sur la quête de la tranquillité et la sécurisation des personnes que sur la sécurisation des propriétés dans les communes périurbaines est représentée par les *gated communities*. Selon certains auteurs comme Thierry Paquot ou Jacques Donzelot, ces communautés fermées constituent une véritable privatisation des espaces publics incompatibles avec l'essence même de la ville et conduisant au risque ségrégationniste de ne plus faire société.

Certains auteurs néanmoins comme Éric Charmes dans *La vie périurbaine face à la menace des gated communities* (2005), nuance le danger imminent que représenterait les *gated communities* et la quête effrénée d'une sécurité dans les choix qui président à l'installation des résidents. À y regarder de plus près si la menace semble fondée en termes d'exclusivisme local elle semble à tout le moins surestimée et amplifiée par le discours médiatique. Les *gated communities* apparaissent plutôt pour Éric Charmes comme des entités appartenant à la catégorie des clubs résidentiels au même titre que certaines communes périurbaines qui, même si elles ne pratiquent pas l'enclosure, mettent en place de manière subreptice un exclusivisme qui n'en est pas moins prononcé.

De plus, dans bien des cas ces programmes résidentiels fermés dans les communes périurbaines sont la résultante d'une politique d'offres de la part des promoteurs immobiliers qui surfent en quelque sorte sur la vague sécuritaire (Billard et al., 2011). C'est notamment le cas du promoteur toulousain Monné-Decroix qui a fait de la sécurité et de l'enclosure son principal argument marketing. Nous retrouvons également dans l'aire urbaine de Metz, notamment dans sa banlieue et ses espaces périurbains, des phénomènes d'enclosure et de sécurisation des biens immobiliers. C'est le cas à Marly par exemple à travers de nombreux programmes immobiliers sur le domaine du golf de la Grange-aux Ormes. Même si la multiplication et à la diffusion ubiquiste et mimétique des quartiers fermés et sécurisés – qui en 2017 représentaient 13 % des projets de programme de construction des promoteurs

34. Voisins vigilants. Littéralement *regard du voisin*

étudiés – est réelle en France il reste que l'érection de grilles pour faire de certaines communes périurbaines des isolats résidentiels n'est pas une nécessité.

3.4 Conclusion partielle : la ville fragmentée entre-soi ou mixité sociale ?

Cette première partie a indubitablement permis de mettre en exergue les lignes de force qui structurent la division socio-spatiale de la ville française notamment l'opposition entre classes supérieures et classes populaires. À la faveur de ces analyses et grâce à la grille de lecture de Jacques Donzelot il ressort que la ville française est multiple et fragmentée (chaque fragment se caractérisant par un type d'entre-soi) et qu'à bien des égards elle écarte plus qu'elle ne relie. Il faut cependant garder en mémoire que la démarche de Jacques Donzelot est idéale-typique et que de ce fait elle mérite précisément d'être relativisée et nuancée.

Donzelot ne précise-t-il pas lui-même les limites évidentes de sa description de la ville contemporaine quand il indique que cette description « ne rend pas compte exhaustivement du paysage urbain ». Ainsi, si la tendance donne à voir vraisemblablement des logiques séparatistes au sein de la ville française cette dernière lorsqu'elle est analysée de manière panoptique laisse également entrevoir des espaces de mixité interdépendants et faisant place à une certaine capillarité. Certains auteurs comme Edmond Préteceille (2006), à travers leurs travaux vont jusqu'à interroger la réalité d'une augmentation de la ségrégation et parle de ségrégation toute relative et d'un *continuum* plutôt que d'une division en sous-ensembles opposés. À l'épreuve des faits ce qui semble ressortir en revanche c'est que certains espaces ségrégatifs majeurs soient plus invisibilisés que d'autres, ce qui partant, les rend d'autant plus intéressant à étudier dans le cadre de notre travail de recherche sur la bourgeoisie messine.

Chapitre 2. La ségrégation et la fragmentation socio-spatiale : réflexion et perspectives paradigmatiques et méthodologiques

1. Mesure et observation de la ségrégation dans les grandes agglomérations françaises

Nous avons choisi afin de mieux éclairer notre propos sur les fragmentations socio-territoriales, de présenter quatre études dont nous étudierons la méthodologie et les principaux résultats. Au-delà du côté forcément arbitraire de ce choix, les travaux proposés ci-dessous nous ont semblé emblématiques en raison notamment de leur portée, de leur arsenal méthodologique, de leur valeur heuristique et de leurs conclusions fécondes pour la sociologie urbaine et pour notre recherche sur la bourgeoisie messine. En effet, ces études apportent une plus-value et ce, pour diverses raisons. Tout d'abord, elles mobilisent et explicitent des indicateurs et des outils cartographiques – visant à mesurer et mettre en relief la ségrégation urbaine – que nous mobiliserons à notre tour pour appréhender les caractéristiques socio-économiques de la bourgeoisie messine : revenu médian mensuel par unité de consommation, rapport interdécile (D9/D1), revenu disponible du neuvième décile, part des ménages propriétaires, taux de chômage, taux d'activité, part des ménages relevant de la catégorie socioprofessionnelle « cadres et professions intellectuelles supérieures », etc. Ensuite, du point de vue spatial ces études ont systématiquement recours à une analyse infra-communale à l'échelle des IRIS d'habitat. Or, eu égard à sa robustesse et à sa pertinence heuristique cette échelle d'analyse sera elle aussi plusieurs fois convoquée dans le cadre de l'étude de la bourgeoisie messine et de sa distribution résidentielle. Enfin, les conclusions subtiles de ces études démontrent que l'échelle d'analyse et d'appréhension d'un phénomène comme la ségrégation a un impact considérable sur les résultats obtenus et les interprétations que l'on peut en faire. À ce titre, alors que la question centrale de notre thèse consiste à se demander si la bourgeoisie messine est homogène il ressort que ces études pourront indiscutablement enrichir notre propre analyse. Ainsi, loin d'une approche homogénéisante on y découvre par exemple que certains interstices de pauvreté peuvent subsister dans certains quartiers riches ou encore que l'auto-ségrégation des plus riches est davantage prononcée en fonction du type supérieur auquel un ménage appartient – la concentration résidentielle étant davantage l'apanage des types socialement les plus exclusifs.

Forts de ce constat et partant du principe que les disparités socio-territoriales s'analyse le mieux à des échelons territoriaux réduits à quelques milliers de personnes, Simon Leyendecker et Marc Schalck de la société Compas, les géographes Roger Brunet et Mathias Boquet ainsi que le sociologue Edmond Préteceille ont donc tous choisi de recourir à une

analyse à l'échelle des IRIS dans les travaux pionniers et donc un peu anciens qui vont être présentés. Plus globalement toutes les études présentées permettent par leur angle d'attaque et par leur spectre d'analyse de mieux saisir la complexité des distributions résidentielles et des disparités territoriales en France. Elles revêtent de ce fait une incontestable exemplarité au-delà des données un peu datées qu'il suffit de réactualiser.

1.1 Étude des inégalités de revenus au sein des agglomérations de Strasbourg et de Tours

1.1.1 Étude des inégalités de revenus à Strasbourg

La première étude présentée³⁵ est une étude des inégalités de revenus à Strasbourg proposée par Simon Leyendecker et Marc Schalck de la société Compas. Cette étude privilégie, comme déjà indiqué, une analyse à l'échelle des IRIS d'habitat. Rappelons que les IRIS constituent d'après l'INSEE la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales.

Les IRIS d'habitat représentent toujours d'après l'INSEE 92 % des IRIS (les autres étant notamment des IRIS d'activité) : leur population se situe en général entre 1 800 et 5 000 habitants. Ils sont homogènes quant au type d'habitat et leurs limites s'appuient sur les grandes coupures du tissu urbain (voies principales, voies ferrées, cours d'eau...). Ils doivent respecter des critères géographiques et démographiques et avoir des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps. L'ensemble des communes de moins de 10 000 habitants et une forte proportion des communes de 5 000 à 10 000 habitants en France sont découpées depuis l'année 2000 en IRIS.

Cette étude portant sur Strasbourg se structure en 4 parties.

La première partie consiste à mettre en évidence les différences de revenus au sein des quartiers strasbourgeois eux-mêmes partitionnés en IRIS.

Pour mettre en relief ces différences, les auteurs, en recourant aux statistiques 2007 de l'INSEE et de la Direction générale des impôts (DGI), utilisent tout d'abord comme indicateur le revenu médian mensuel par ménage et plus précisément le revenu par unité de consommation avant impôts et prestations sociales. Le nombre d'Unité de Consommation (UC) d'un ménage est évalué selon la définition utilisée par l'INSEE et par Eurostat³⁶ : le premier adulte du ménage compte pour 1 UC ; les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 UC ; les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3 UC. La médiane du revenu mensuel des ménages par unité de consommation partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu par UC supérieur. D'un point de vue méthodologique cet indicateur permet donc de mesurer le niveau central des revenus par UC au sein d'une zone en l'occurrence ici les quartiers eux-mêmes subdivisés en IRIS. En termes de résultats, il ressort que si le revenu médian – qui s'élève en moyenne à 1 331 euros par unité de consommation à Strasbourg – varie globalement du simple au double

35. Disponible sur le site de l'observatoire des inégalités à l'adresse suivante : http://www.inegalites.fr/spip.php?article1375&id_mot=109

36. Eurostat est une direction générale de la Commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire.

au niveau des quartiers strasbourgeois, ce même revenu médian est plus contrasté et varie de 1 à plus de 6 au niveau des IRIS. Ainsi Strasbourg dispose-t-elle notamment dans sa partie centrale et septentrionale relativement homogène (quartier de l'Orangerie – quartier du Conseil des XV) des IRIS les plus riches – Plus de 2000 euros de revenu médian par unité de consommation – avec par exemple des IRIS comme l'IRIS Bon-Pasteur (quartier de l'Orangerie - Conseil des XV) dont le revenu médian mensuel par unité de consommation s'élève à 3 015 euros par mois ce qui constitue d'après l'étude le 226^e rang national sur les 12 746 IRIS renseignées de France. *A contrario* c'est en périphérie de Strasbourg notamment dans les quartiers d'habitat social (Quartiers Hautepierre, Cronenbourg et du Neuhof) que l'on trouve les IRIS les plus pauvres. A titre illustratif l'IRIS Hautefort au sein du quartier du Neuhof a le revenu le plus faible de Strasbourg (53^e rang national des IRIS les plus défavorisés). Il est cependant très important de mentionner pour bien rendre compte de la complexité des distributions résidentielles que certains Iris pauvres se situent dans des secteurs centraux de Strasbourg voire dans des quartiers riches. C'est le cas par exemple de l'IRIS Spach dans le quartier de l'Orangerie- Conseil des XV- De même certains IRIS au revenu médian élevé se situent dans des quartiers au revenu médian plutôt bas c'est le cas par exemple de l'Iris Pfister au sein du quartier de la Meinau (2 196 euros de revenu médian). La carte ci -dessous illustre les données de cette première partie.

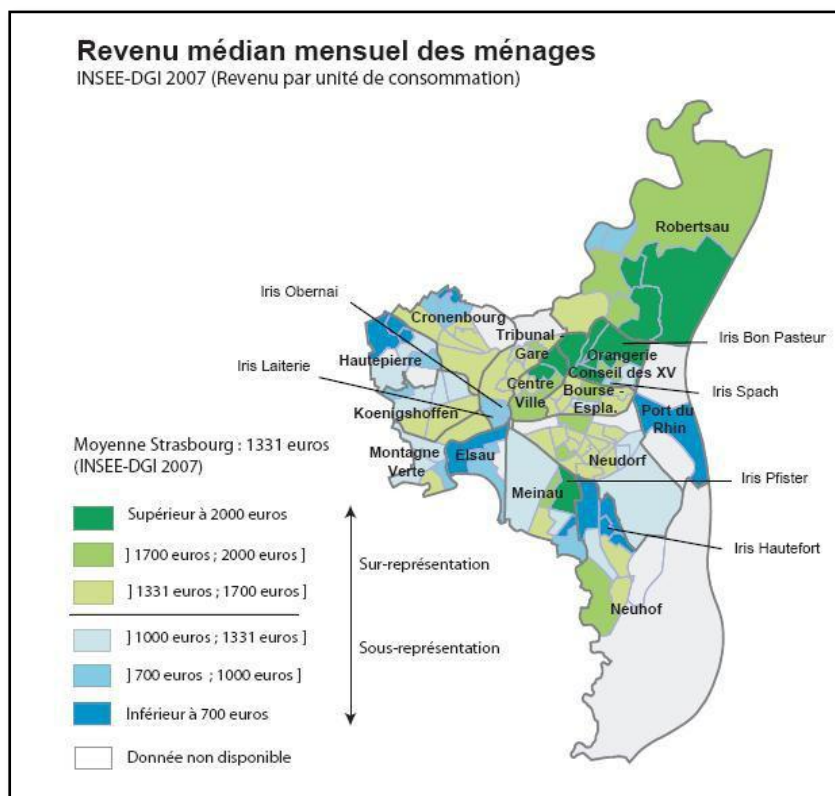


Illustration 3 : Cartographie de la richesse des ménages à Strasbourg en fonction des Iris
(Source : *inegalites.fr*)

La deuxième partie de cette étude a pour vocation de montrer que la carte des inégalités ne se superpose pas fidèlement avec celle de la richesse. En d'autres termes, les disparités de revenus à Strasbourg sont fortes aussi bien dans des zones riches que dans des zones pauvres ou médianes. L'indicateur retenu ici pour mesurer les inégalités de revenus au sein des quartiers et surtout au sein même des IRIS est le rapport interdécile D9/D1 qui mesure le rapport interdécile du revenu fiscal mensuel par unité de consommation (UC), et ce, toujours d'après les données 2007 de l'INSEE et de la Direction Générale des Impôts (DGI).

Pour l'INSEE précisément, le rapport interdécile (D9/D1) du revenu fiscal par unité de consommation (UC) établit le rapport entre les revenus par UC les plus élevés et les revenus par UC les plus faibles, en ôtant de chaque côté les 10 % de personnes aux revenus les plus extrêmes. Cet indicateur mesure la disparité relative entre les plus hauts et les plus bas revenus fiscaux, sans être déformé par les revenus les plus extrêmes. Il permet donc d'étudier les disparités des revenus par UC au sein d'une zone, mais aussi entre les zones en l'occurrence ici les quartiers et les IRIS. Les résultats de la deuxième partie de l'étude nous révèlent que s'il existe bien des secteurs riches peu contrastés – c'est à dire au sein desquels l'écart interdécile est faible du fait de leur homogénéité – ce qui est le cas de l'IRIS Pfister dans le quartier de La Meinau (rapport interdécile de 1 à 4), il existe des IRIS contrastés riches par exemple l'IRIS Bon-Pasteur au sein du quartier de l'Orangerie avec un rapport interdécile très fort – c'est à dire supérieur ou égal à 9,2 dans le cadre de l'étude – puisque 10% des plus pauvres ont moins de 789 euros et 10 % des plus riches plus de 8 773 euros soit un rapport de 1 à 11. En revanche, il existe également des IRIS contrastés pauvres comme l'IRIS Unterelsau au sein du quartier Elsa – plutôt pauvre en termes de revenu médian –qui se caractérise par un rapport interdécile de 1 à 20. Ici ce n'est pas tant que les 10 % les plus riches le sont immensément (le seuil des 10 % les plus riches « ne se situant qu'à 2 363 euros ») mais bien plutôt que les 10 % les plus pauvres le sont de manière très intense puisqu'ils disposent de moins de 115 euros par mois et par UC avant impôts et prestations sociales.

Enfin, il existe des IRIS au revenu moyen médian, très contrastés, avec des rapports interdéciles supérieurs au seuil de 9,2.

La carte ci-dessous illustre les propos de notre deuxième partie.

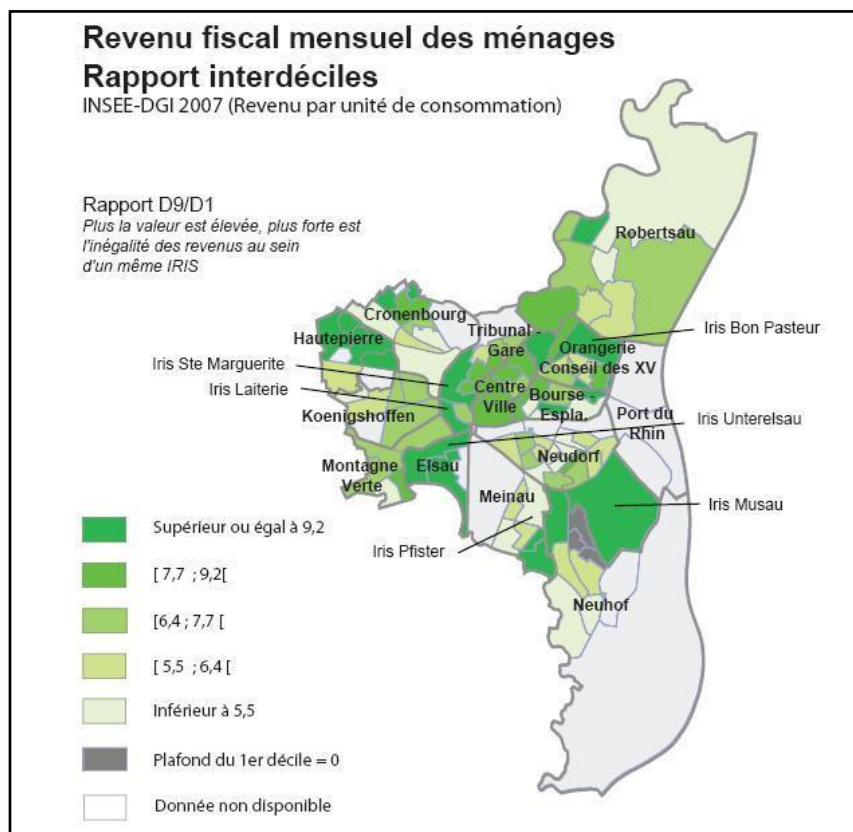


Illustration 4 : Cartographie des inégalités de revenu des ménages à Strasbourg en fonction du rapport interdécile (Source : inegalites.fr)

L'idée à retenir ici est qu'au sein même des quartiers considérés globalement comme riches ou comme pauvres, voire parfois au niveau des différents IRIS constitutifs de ce quartier, coexistent en réalité des IRIS de composition sociale différente ou des catégories sociales aux revenus différents. Ainsi à l'épreuve des faits et contrairement à une vision trop simple et substantialiste, les habitants des quartiers riches ne sont pas tous riches et les habitants de quartiers pauvres ne sont pas tous pauvres non plus.

Reste à savoir si la ségrégation ne se fait pas à des niveaux encore plus fins que l'Iris (au sein par exemple, en ce qui concerne la segmentation des classes les plus élitaires, de micro-territoires aux caractéristiques très homogènes). Si la deuxième partie de l'étude a permis de relativiser et compléter l'analyse et les conclusions de la première partie : la troisième partie en appréhendant les écarts interdéciles non plus sous forme de rapport mais sous forme d'écarts de revenu en euros (D9- D1) n'est pas en reste. En effet, force est de constater que si l'on ne raisonne plus en valeur relative mais en valeur absolue les écarts les plus substantiels

se retrouvent bien au sein des IRIS les plus riches (quartiers centre-ville, de l'Orangerie – Conseil des XV et de la Robertsau).

À contrario des IRIS avec un fort écart – si on les analyse en termes de rapport interdéciles – comme l'IRIS Catherine au sein du quartier Hautepierre génèrent *in fine* des faibles écarts interdéciles en euros (moins de 1 664 euros).

La carte ci-dessous illustre cette troisième partie.

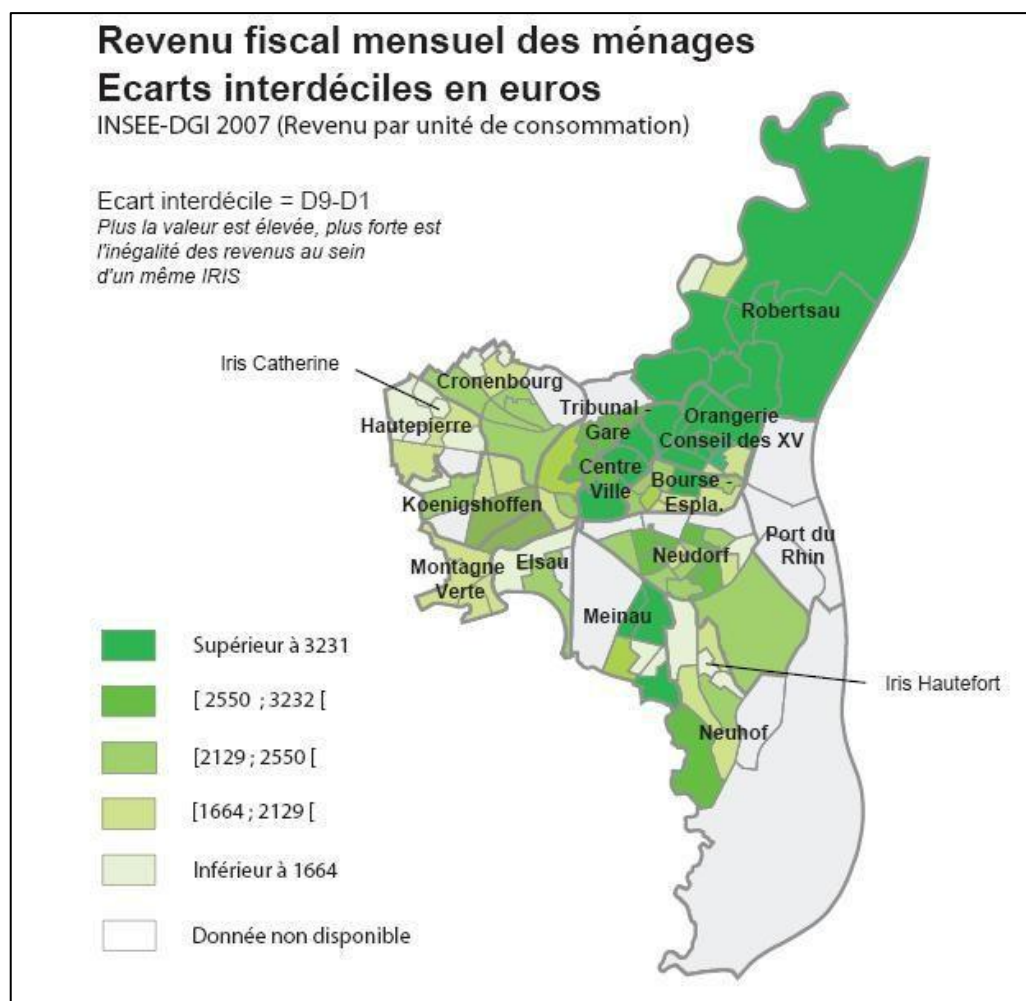


Illustration 5 : Cartographie des inégalités de revenu des ménages à Strasbourg en fonction de l'écart interdécile (Source : inegalites.fr)

La quatrième et dernière partie de l'étude apporte elle aussi de précieuses informations en mettant en évidence les quartiers ou les IRIS les plus extrêmes quant à leur richesse ou leur pauvreté, en prenant pour indicateur le revenu fiscal mensuel des ménages. Sans surprise la polarisation socio-spatiale la plus forte se trouve alors dans les « Beaux quartiers » du centre-ville à fort capital patrimonial (Orangerie- conseil des XV) là où le revenu plafond du 9^e décile est supérieur à 5 400 euros par Unité de Consommation et dans les quartiers d'habitat social (IRIS Kepler dans le quartier Cronenbourg) où le revenu mensuel plafond du 1^{er} décile s'élève à moins de 441 euros par UC. La plupart des quartiers strasbourgeois ont des situations contrastées mais aux extrémités apparaissent tout de même des pôles d'opulence et des poches de pauvreté.

Voici la carte illustrative de cette dernière partie.

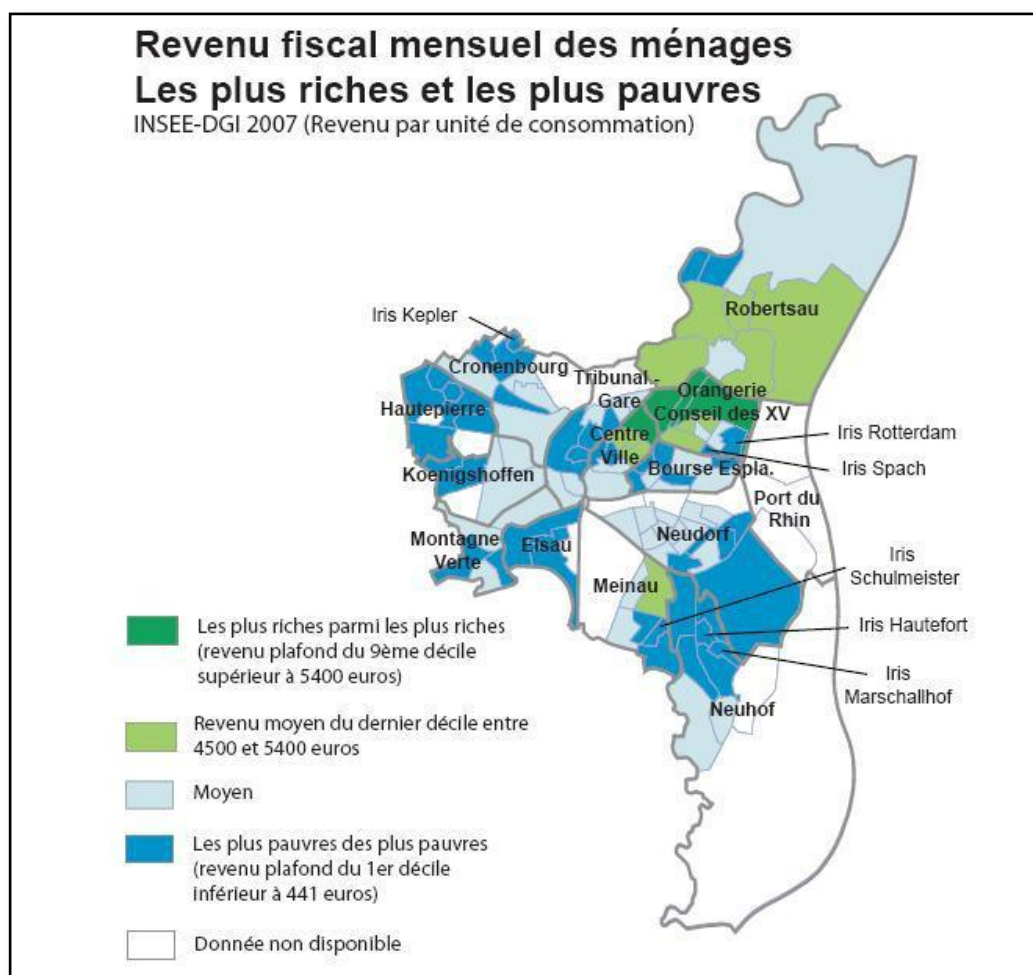


Illustration 6 : Cartographie des pôles de richesse et de pauvreté à Strasbourg en fonction du revenu moyen et du revenu plafond (Source : inegalites.fr)

En conclusion cette première étude démontre que l'analyse de la ségrégation urbaine à Strasbourg nécessite d'être appréhendée très précautionneusement et grâce à des indicateurs et des outils cartographiques très spécifiques permettant de révéler le continuum de situations socio-spatiales. Les disparités mesurées à l'aune du rapport interdécile s'avèrent ainsi particulièrement complexes à analyser et nécessite d'être en permanence recontextualisées.

1.1.2 Étude des inégalités de revenus à Tours

La Deuxième étude présentée est une étude des inégalités de revenus à Tours. Le géographe Roger Brunet en se saisissant lui aussi des données locales fournies par l'INSEE au niveau d'analyse de l'IRIS a également publié sur le site de l'observatoire des inégalités une étude intéressante sur les inégalités locales de revenu dans l'agglomération de Tours³⁷.

Par rapport à l'étude précédente qui ne concernait que la ville de Strasbourg *intra-muros* cette étude se singularise en ce que les quartiers et les IRIS étudiés (autour de 2 300 habitants pour cette étude) concernent la ville de Tours mais aussi ceux de 5 de ces communes voisines à savoir Saint-Cyr-sur-Loire ; Saint-Avertin, Joué-lès-Tours, Saint-Pierre et Chambray.

La première partie de cette étude consiste à mettre en évidence la richesse médiane des ménages de Tours et de ses communes voisines en prenant pour indicateur la valeur médiane annuelle des revenus d'après les données de l'INSEE 2005.

Les grands quartiers centraux de Tours sont représentés à l'aide de leur initiale (L) comme Lamartine ; G comme Giraudeau ; S comme Sanitas ; F comme quartier des Fontaines ; P comme Prébendes et N comme rue Nationale. Chaque quartier étant lui-même partitionné sur la carte en IRIS. Les résultats nous montrent que le seul quartier qui peut être désigné comme riche à Tours est le quartier bourgeois des Prébendes au sens où la moitié des ménages qui y résident ont des revenus médians annuels qui sont compris entre 35 000 et 45 000 euros. En revanche, c'est également à Tours que l'on retrouve la médiane la plus basse et plus précisément au sein de l'Iris Sanitas Rotonde 2 (quartier Sanitas). En fait, beaucoup de quartiers populaires se trouvent dans la ville de Tours alors que de nombreux quartiers riches se trouvent en banlieue (saint Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire nord-ouest de Joué –lès-Tours).

Contrairement ici aussi à une idée répandue, l'on voit bien que les pôles de prospérité ne se situent plus aujourd'hui uniquement dans la centralité des grandes villes mais également dans sa banlieue ce qui pourra nous être utile dans le cadre de notre recherche sur la bourgeoisie messine.

37. Disponible à l'adresse suivante : http://www.inegalites.fr/spip.php?article951&id_mot=109

La carte ci-dessous illustre la première partie de cette étude.

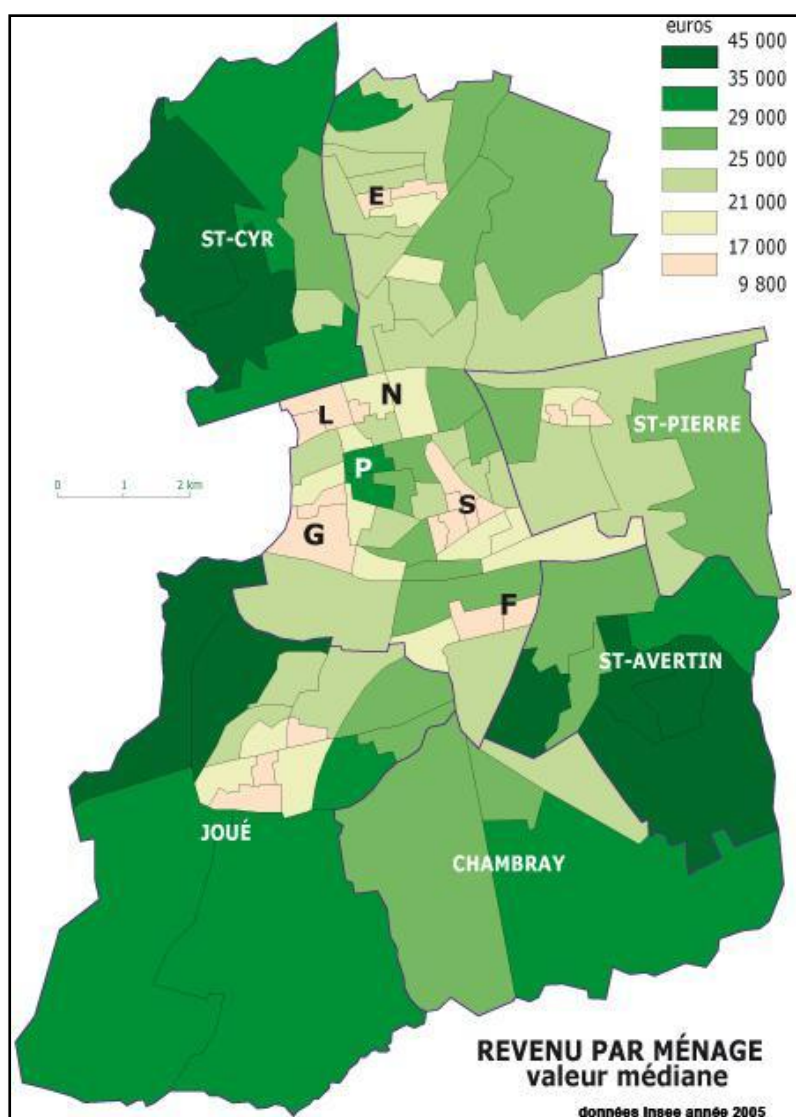


Illustration 7 : Cartographie de la richesse médiane des ménages de Tours et de ses communes voisines en fonction de la valeur médiane du revenu par ménage (Source : inegalites.fr)

Comme dans l'étude relative à Strasbourg, la deuxième partie de cette étude sur les inégalités de revenus au sein de Tours et son agglomération nous montre en recourant au rapport interdécile du revenu des ménages que les contrastes et les disparités entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres sont très élevés aussi bien dans des quartiers riches eu égard aux critères de la première carte (Prébendes), que dans des quartiers pauvres (Sanitas) ou des quartiers moyens. Le Centre de Tours associe ainsi au sein même de ses IRIS, des catégories sociales différentes, ou alors, au sein même de ses quartiers des IRIS plus homogènes mais habités par des catégories sociales différentes.

La carte ci-dessous illustre la deuxième partie de cette étude.

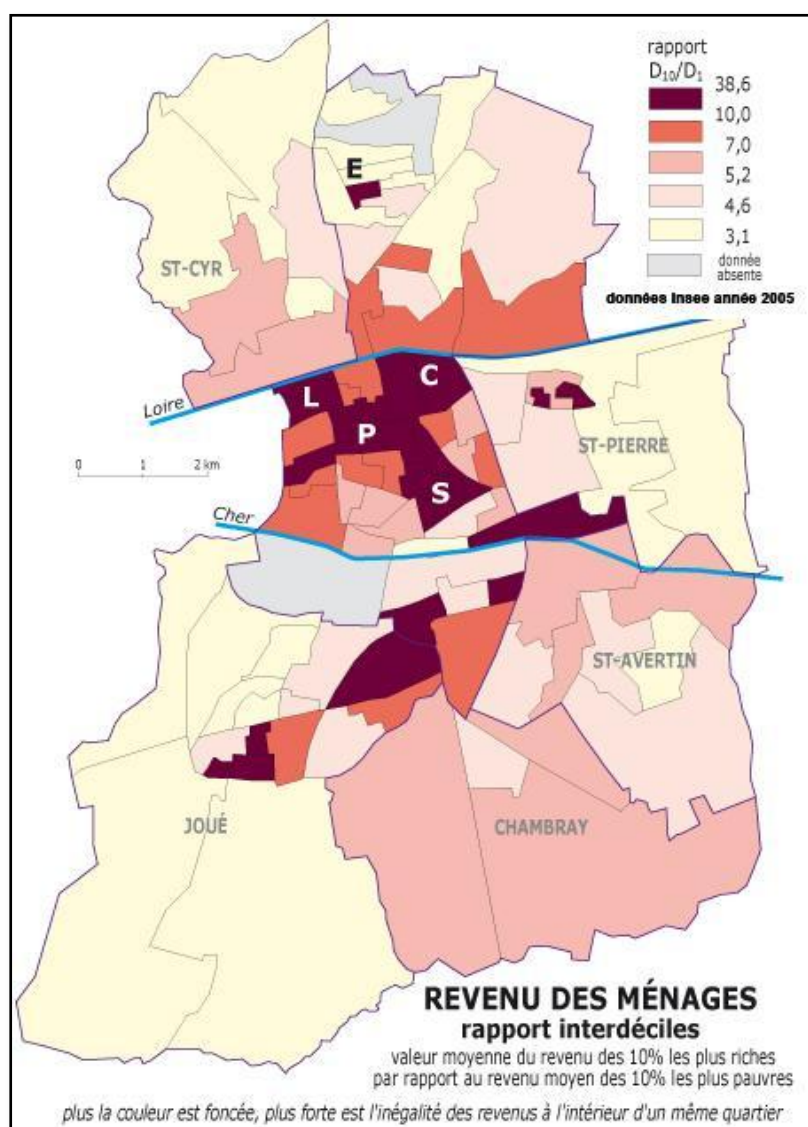


Illustration 8 : Cartographie des inégalités de revenu des ménages à Tours et dans son agglomération en fonction du rapport interdécile (Source : inegalites.fr)

Cette étude se termine enfin par une troisième partie qui nous montre les contrastes territoriaux de la ville de Tours et de son agglomération à travers la mise en évidence des pôles de richesse – revenu moyen du dernier décile supérieur à 65 000 euros annuels – et de pauvreté – revenu plafond du premier décile entre 800 et 5 000 euros annuels avant impôts et prestations sociales. Elle révèle une fois de plus qu'à l'échelle de l'agglomération, il n'y a presque aucun quartier socialement homogène, malgré la présence d'îlots de richesse ou de pauvreté au sein de certains IRIS.

Ci-dessous la carte illustrative de cette dernière partie.

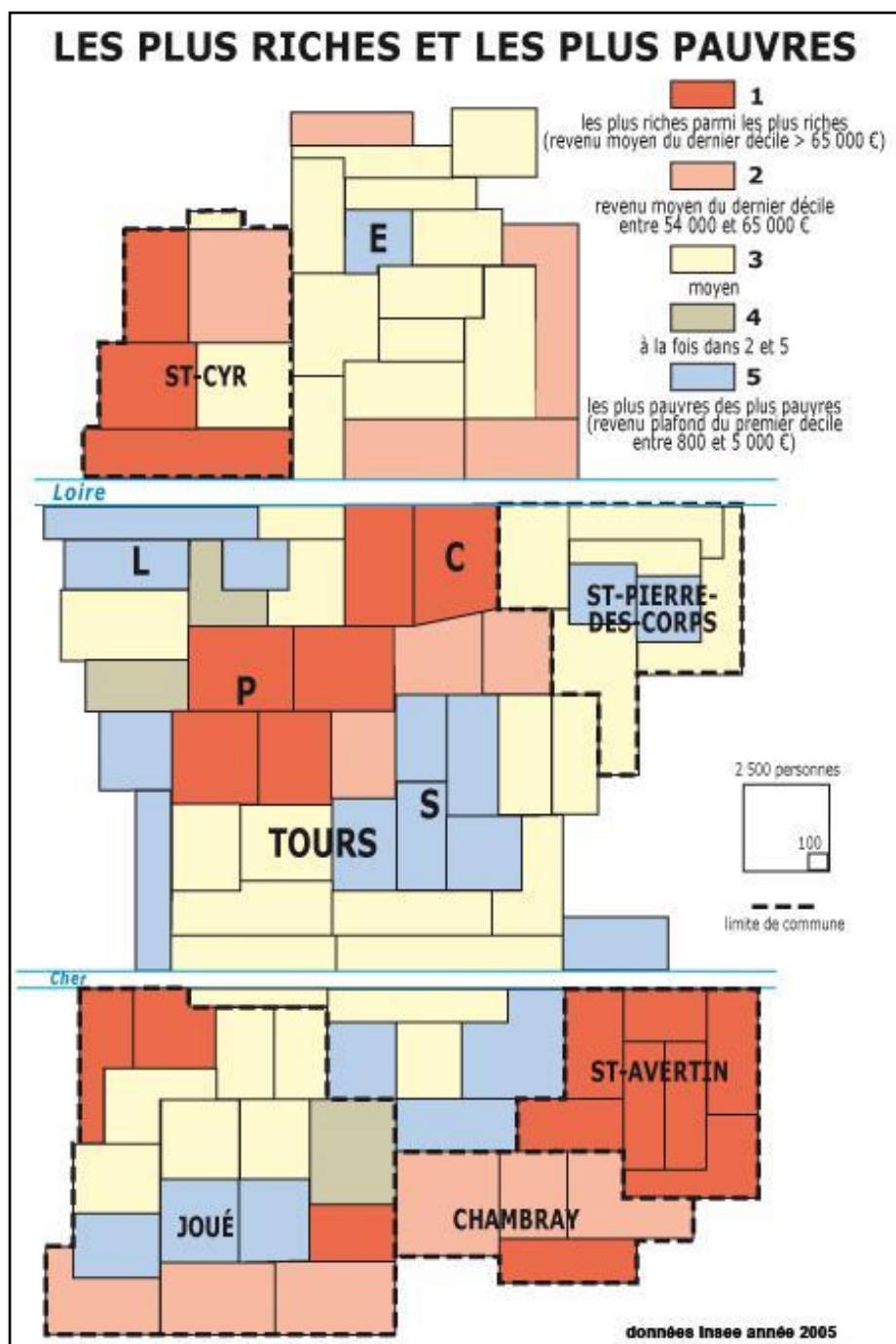


Illustration 9 : Cartographie des pôles de richesse et de pauvreté à Tours et dans son agglomération en fonction du revenu moyen et du revenu plafond (Source : inegalites.fr)

1.2 Étude de la ségrégation et de la transformation urbaine au sein de l'agglomération du Havre

Cette troisième étude³⁸ intitulée *ségrégation et transformation urbaine : quelle évolution de l'espace havrais ?* propose une recherche menée en 2009 par le géographe Mathias Boquet. Cette recherche, qui a pour terrain d'étude l'agglomération havraise (environ 250 000 habitants), ambitionne de mesurer la ségrégation urbaine au sein de la ville du Havre et d'étudier les politiques de transformation urbaine de cette ville dont les objectifs sous-jacents sont précisément de la redynamiser et de la « dé-ségréger ». À ce titre l'auteur nous rappelle que la ville du Havre a été la première ville de France en 2004 à signer une convention avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

Privilégiant une définition de la ségrégation de Yves Grafmeyer – à savoir la mesure des distances résidentielles entre des groupes définis sur des bases démographiques mais surtout à partir de critères sociaux ou ethniques – tout en pointant les limites, l'auteur analyse et interroge tout au long de cette étude les effets des politiques urbaines havraises sur le phénomène de ségrégation. D'un point de vue méthodologique Mathias Boquet a choisi, afin de mesurer la ségrégation, de recourir à une analyse statistique multivariée laquelle à son tour a permis d'établir une typologie des quartiers et communes du Havre. Cette analyse statistique (rendue également possible par la consultation des documents d'urbanisme de la ville) a ensuite été complétée par des entretiens semi-directifs auprès d'acteurs concernés par ces transformations urbaines afin de bénéficier de leur éclairage quant à l'impact de ces transformations urbaines sur la ségrégation. L'échelle d'analyse retenue dans cette étude est une fois de plus l'IRIS : division infra-communale offrant aux yeux de l'auteur les résultats les plus fins et les plus pertinents pour appréhender au mieux les distributions résidentielles des habitants dans la ville.

38. Étude disponible sur Internet à l'adresse suivante : <http://mappemonde.mgm.fr/num23/articles/art09304.html>

Le tableau ci-dessous fait apparaître les variables retenues pour l'analyse multivariée.

Tableau 1. Les variables retenues pour l'analyse multivariée	
Âge / 5 variables	
0A	Part des individus appartenant à la classe d'âge de 0 à 19 ans
20A	Part des individus appartenant à la classe d'âge de 20 à 39 ans
40A	Part des individus appartenant à la classe d'âge de 40 à 59 ans
60A	Part des individus appartenant à la classe d'âge de 60 à 74 ans
75A	Part des individus appartenant à la classe d'âge de 75 ans et +
Taille des ménages / 3 variables	
M12	Part des ménages composés d'une ou deux personnes
M34	Part des ménages composés de trois ou quatre personnes
M56	Part des ménages composés de cinq personnes ou +
Catégories socioprofessionnelles / 6 variables	
AGR	Part de la CSP « agriculteurs » sur le nombre total d'actifs
ART	Part de la CSP « artisans, commerçants, chefs d'entreprise » sur le nombre total d'actifs
CAD	Part de la CSP « cadres et professions intellectuelles supérieures » sur le nombre total d'actifs
PIN	Part de la CSP « professions intermédiaires » sur le nombre total d'actifs
EMP	Part de la CSP « employés » sur le nombre total d'actifs
OUV	Part de la CSP « ouvriers » sur le nombre total d'actifs
Taux d'activité / 3 variables	
TA	Part des individus actifs
HA	Part des individus « hommes » actifs
FA	Part des individus « femmes » actifs
Chômage / 3 variables	
TC	Taux de chômage
TCC	Nombre de chômeurs de courte durée
TCL	Nombre de chômeurs de longue durée
Niveau d'études / 2 variables	
D-	Taux des individus de plus de 15 ans sans diplôme ou avec le certificat d'études uniquement
D+	Taux des individus de plus de 15 ans de niveau Baccalauréat ou supérieur
Étrangers / 1 variable	
ETR	Part des étrangers dans la population
Possession d'un véhicule / 3 variables	
0VOI	Part des ménages sans voiture
1VOI	Part des ménages possédant une voiture
2VOI	Part des ménages possédant au moins deux voitures
Type de logement / 2 variables	
MAI	Part des logements individuels
IMM	Part des logements collectifs
Statut des occupants du logement / 2 variables	
PRO	Part des propriétaires
LOC	Part des locataires

*Illustration 10 : Liste exhaustive des indicateurs et variables pour l'analyse multivariée
(Source : Mappemonde.fr)*

Il s'agit en fait de 30 indicateurs d'ordre démographiques, socio-économiques, « ethniques », professionnels, statutaires ou encore faisant le lien avec le type de logement occupé.

Il est nécessaire de préciser que contrairement aux deux études précédentes, le revenu n'a pas été retenu ici comme variable, même si bien évidemment la catégorie socio-professionnelle le détermine en grande partie.

L'analyse factorielle – très éclairante pour bien appréhender la manière dont on croise les variables sociales et spatiales afin de faire ressortir la fragmentation socio-spatiale – fait ensuite apparaître deux axes principaux. Avec le premier axe se fait jour un espace urbain appréhendé à l'aune d'une grille de lecture sociale et faisant donc la part-belle aux indicateurs socio-économiques de l'analyse multivariée (CSP, Taux d'activité ; Taux de Chômage, etc.). Le deuxième axe quant à lui met en exergue une différenciation de l'espace à travers une opposition centre et périphérie se caractérisant par des variables révélatrices de ces types d'espace (type de logement ; faible ou importante motorisation, taille des ménages ...)

La combinaison de ces deux axes donne ensuite lieu à une typologie des IRIS havrais représentée par la carte de division socio-spatiale de l'espace havrais (*cf. infra*)

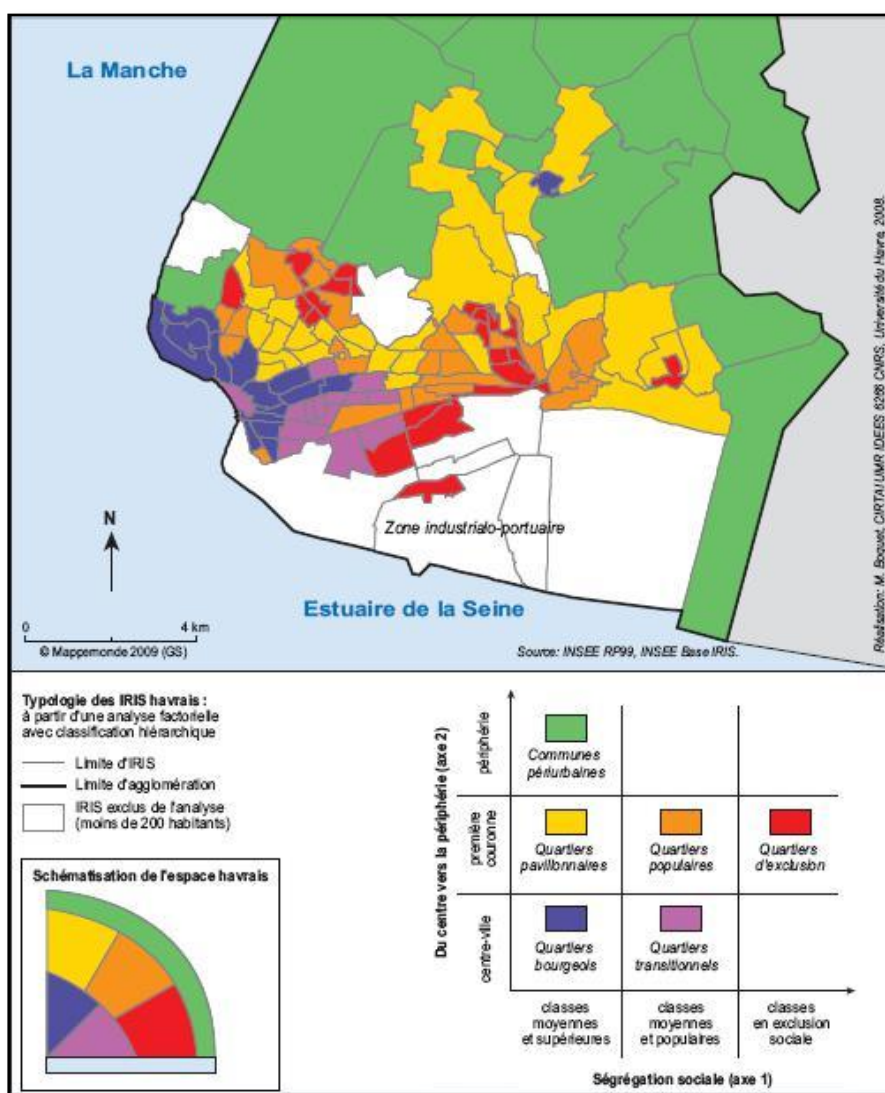


Illustration 11 : La division socio-spatiale de l'espace havrais (Source : Mappemonde.fr)

En termes de ségrégation socio-spatiale, il ressort que l'agglomération havraise se caractérise par une dichotomie est-ouest. Les quartiers situés à l'est proches des activités polluantes, concentrent des populations appartenant aux catégories sociales plus défavorisées vivant parfois dans des quartiers d'exclusion. L'ouest de la ville proche de la mer attire dans son *waterfront*³⁹ les classes les plus aisées. Mathias Boquet ensuite en reprenant le modèle idéal-typique de Jacques Donzelot sur la tripartition de l'espace urbain à travers les processus de relégation, périurbanisation et gentrification décide de se focaliser dans son étude sur les processus de relégation et de gentrification. Ce choix s'explique en ce qu'Edmond Préteceille (2006) qu'il cite dans son étude considère que la ségrégation concerne en premier lieu les classes populaires et les classes supérieures.

La carte ci-dessous met en évidence les grands projets de transformation de l'espace urbain havrais. On peut notamment y déceler des projets de rénovation pour les quartiers en difficulté tels que les Quartiers Nord ou Caucriauville ainsi qu'un projet de gentrification du quartier des docks par une reconquête des quartiers Sud.

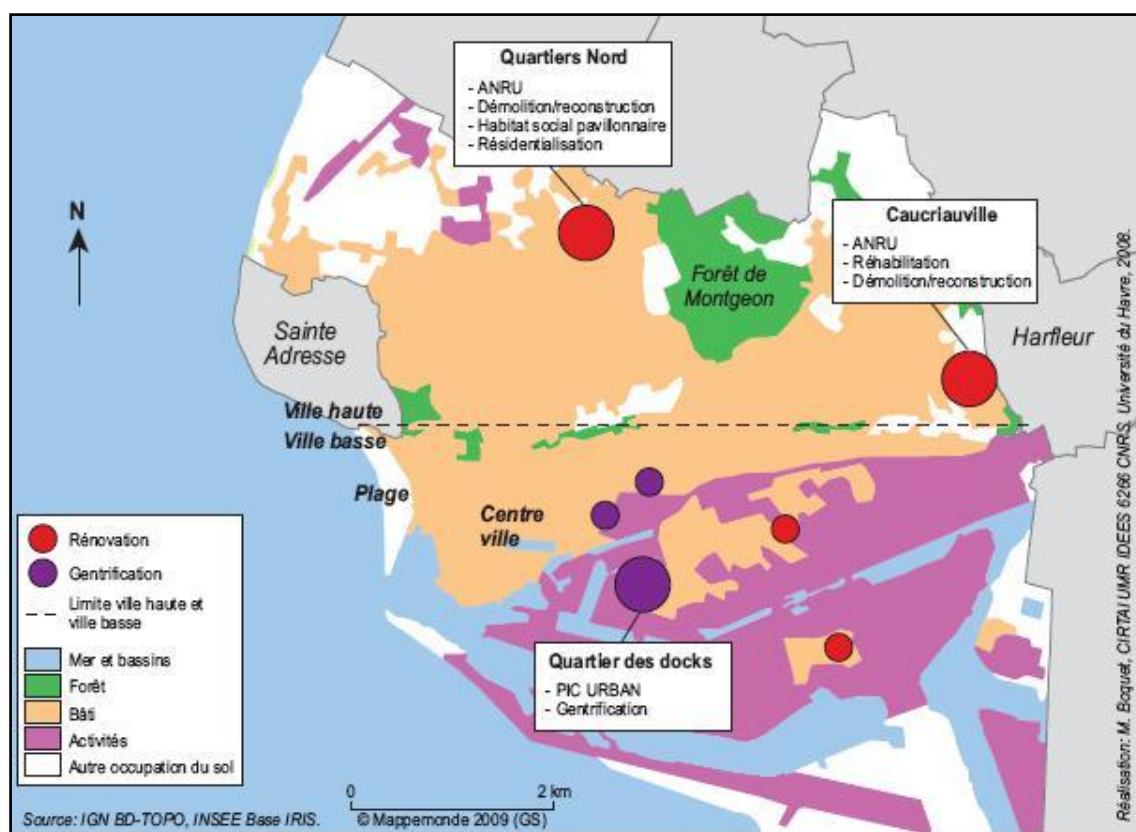


Illustration 12 : Les grands projets de transformation de l'espace havrais (Source : Mappemonde.fr)

39. Front de mer.

À y regarder de plus près on constate cependant que les deux quartiers en difficulté évoqués ci-dessus ne bénéficient pas en réalité du même traitement ni par la nature des travaux réalisés ni par l'intensité de ces travaux. En effet, concernant les quartiers Nord, le but de la municipalité est de vouloir introduire de la mixité sociale en créant dans la continuité du quartier un nouveau lotissement, en remplaçant les immeubles par des pavillons d'habitat social destinés à des familles peu nombreuses (en les résidentialisant) et en démolissant massivement les barres d'immeubles afin d'attirer des habitants issus des classes moyennes.

Le quartier de Caucriauville est lui plutôt concerné par des opérations de réhabilitation du parc immobilier existant et par des opérations de démolition de plus faible envergure. En aucun cas, le projet urbain ne consiste pour Caucriauville à attirer des classes moyennes bien au contraire d'après les entretiens avec les acteurs sociaux il semblerait que le quartier de Caucriauville soit devenu, en raison de la résidentialisation des quartiers Nord, le réceptacle des publics les plus sensibles du parc social – ces publics étant assignés à résidence ou provenant alors des quartiers Nord où ils ne trouvent plus leur place.

La ségrégation et la polarisation socio-spatiale de la ville se trouve ainsi renforcée en quelque sorte par certains projets urbains et ce d'autant plus que dans le même temps certains espaces comme la façade maritime se trouvent, eux, valorisés dans la communication de la ville et via l'impulsion de la gentrification des docks.

En conclusion cette étude aborde l'étude de la ghettoïsation vers le haut *via* le processus de gentrification de la ville du Havre et en recourant à une analyse factorielle combinant des variables spatiales et de nombreux indicateurs socio-économiques que nous réinvestirons à notre tour dans le cadre de notre travail de recherche. Elle montre bien la tension qui existe au sein collectivités locales en ce qui concerne les programmes d'urbanisme et de transformation de l'espace urbain. Ainsi certains grands projets urbains ont-ils, pour vocation première de déségrégier certains territoires tout en promouvant d'autres, ce qui paradoxalement peut contribuer à nouveau à renforcer la polarisation de l'espace social.

1.3 Étude de la ségrégation socio-spatiale au sein de la métropole parisienne

La quatrième et dernière étude présentée est une étude d'Edmond Préteceille publiée en 2006 et intitulée *la ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité*.

Cette étude qui porte sur la ségrégation dans la métropole parisienne revêt un intérêt dans le cadre de notre thèse car les résultats de cette étude apportent un éclairage et des conclusions qui restent valides bien au-delà de l'espace francilien étudié.

En outre, ces résultats semblent aller à contre-courant d'un certain nombre de discours accréditant l'idée d'une ségrégation sociale et ethno-raciale généralisée en France. Enfin, Edmond Préteceille à travers cette étude montre bien à quel point selon lui l'auto-ségrégation des classes supérieures, phénomène largement invisibilisé, est la forme de ségrégation la plus intense et celle qui va structurer la hiérarchisation de l'ensemble de l'espace urbain. Ce dernier aspect a particulièrement retenu notre attention quant au choix de cette étude dans la mesure où nous allons nous intéresser par la suite au processus de fragmentation par le haut au sein de la métropole messine. D'un point de vue méthodologique et afin de vérifier si à l'épreuve des faits il y a réellement une intensification de la ségrégation Edmond Préteceille propose de recourir à trois choix méthodologiques. Le premier consiste à déterminer les catégories sociales dont on pense qu'elles sont discriminées ce qui signifie en l'occurrence inégalement réparties dans l'espace résidentiel. Le sociologue a fait le choix dans cette étude de se focaliser sur les ségrégations d'ordre socio-économiques, les catégories retenues sont ainsi les catégories socio-professionnelles détaillées (version en 31 postes) croisées avec des données sur le chômage et la précarité. Le deuxième choix – loin d'être neutre sociologiquement – est celui des espaces d'analyse de la ségrégation ainsi que le choix des subdivisions de ces espaces d'analyse. Edmond Préteceille a choisi comme unité d'analyse la métropole parisienne elle-même subdivisée en communes et 80 quartiers, puis en IRIS à partir des données du recensement de 1999 – eu égard à la robustesse et à la pertinence d'analyse liées à cette division infra-communale. Le troisième choix méthodologique porte sur les techniques d'analyse statistiques utilisées afin de caractériser la ségrégation.

Dans cette étude sont principalement utilisés des indices de ségrégation et de dissimilarité visant entre autres à faire ressortir le pourcentage d'une catégorie qui devrait déménager pour avoir une distribution semblable à l'autre. L'auteur a également recours dans cette étude à une typologie socio-professionnelle des quartiers de la métropole parisienne qu'il a lui-même construite et qui caractérise les contrastes sociaux en 18 types rassemblés en 3 groupes : espaces supérieurs ; espaces moyens - mélangés ; espaces populaires - ouvriers.

Ces choix méthodologiques étant précisés, l'auteur a calculé des indices de ségrégation relatifs aux différentes catégories socio-professionnelles pour les années 1982 –1990 et plus récemment 1990 –1999.

Quelles sont alors les conclusions et les idées-force de cette étude ?

D'abord, comme nous l'avions déjà mentionné les classes supérieures sont les plus ségréguées et leur auto-ségrégation a tendance à s'intensifier. Mais cette ségrégation accrue des classes supérieures n'est pas uniforme car elle est surtout le fait des types socialement les plus exclusifs des espaces supérieurs comprenant les professions libérales, les chefs d'entreprise, les professionnels de l'information ou encore dans une moindre mesure les cadres d'entreprises et les ingénieurs. L'étude rappelle cependant que ce sont les classes élitaires appartenant à la haute bourgeoisie qui font montre d'une extrême concentration résidentielle. *A contrario* la ségrégation a décliné pour une bonne partie des classes supérieures les plus proches par le revenu et la position statutaire des classes moyennes. Il reste que l'aspect socialement exclusif des six types du groupe des espaces supérieurs se traduit par une proportion de 46,5 % de cadres et professions intellectuelles et d'indépendants contre 29 % d'employés et d'ouvriers – cette exclusivité se renforçant encore plus dans les quartiers les plus huppés. L'auteur pointe du doigt le paradoxe à ses yeux qui consiste à oublier « systématiquement » cette ségrégation – la plus intense des classes supérieures et ce d'autant qu'elle se vérifie empiriquement, qu'elle est stable, ancienne et systématique. Le corollaire de cette ségrégation des plus riches qui s'approprie les espaces urbains les plus convoités est de générer *via* la logique de la rente foncière, des localisations de moins en moins désirables à mesure que l'on s'éloigne des « Beaux quartiers ». Edmond Préteceille se désolidarise donc en partie des analyses d'Éric Maurin et *a fortiori* de celles de Jacques Donzelot qui en quelque sorte homogénéisent la participation des différentes classes au processus de ségrégation. Bien au contraire les classes supérieures apparaissent clairement dans cette étude comme « les bénéficiaires et les moteurs de la ségrégation ». Puis, cette étude fait ressortir ici aussi, contrairement à une idée répandue que la situation de mixité résidentielle reste la modalité résidentielle la plus fréquente. Par ailleurs, même si indubitablement certaines catégories populaires les plus paupérisées comme les ouvriers sont davantage ségréguées relativement – cela étant dû en partie à une moindre décroissance de cette catégorie dans des zones où elle était déjà concentrée –, d'autres catégories populaires dont les effectifs croissent (employés de commerce, personnels de service) ont des indices de ségrégation qui diminuent.

In fine, ce qui apparaît clairement dans cette étude c'est qu'en fonction de l'échelle d'analyse aussi bien spatiale que sociale les résultats sur la ségrégation varient fortement. Edmond Préteceille à cet égard met en garde contre une échelle d'appréhension spatiale trop fine du phénomène pouvant conduire hâtivement à un manque de mixité sociale et à une homogénéité des résidents. L'échelle spatiale d'Éric Maurin (2004), dans *Le ghetto français* est par

exemple remise en cause car étant trop fine, elle aurait tendance à surdimensionner le phénomène de ghettoïsation propre à certains micro-espaces. Dans le même ordre d'idée Edmond Préteceille souhaite également démontrer que l'échelle de catégorisation sociale si elle est trop large peut conclure à une déségrégation ou à une ségrégation accrue alors qu'au sein même des effectifs d'une même catégorie peuvent exister – pour peu que le découpage soit plus fin – des types dont les indices de ségrégation analysés à une moindre échelle diminuent ou augmentent.

2. Analyse de la fragmentation et de la ségrégation par le biais du paradigme de la mobilité.

2.1 Les différentes formes de mobilité

La ville et la mobilité semble depuis toujours s'alimenter réciproquement et être indissolublement liées. Déjà dans les années 1930 les sociologues de l'École de Chicago considéraient la mobilité comme un phénomène de premier ordre pour appréhender l'urbain (Marchal et Stébé, 2011). Roderick D. McKenzie (1927) dès la fin des années 1920 pointait déjà la différence entre la mobilité *stricto sensu* affectant considérablement, la vie d'un individu et la simple « fluidité » s'apparentant à un déplacement dont l'impact sur l'individu était pour le moins réduit. Face aux injonctions mobilitaires contemporaines et face à une ère de mobilité souvent décrite comme généralisée, la mobilité nous a semblé être une entrée heuristique pertinente pour appréhender la fragmentation et la ségrégation dans la ville.

Cependant à y regarder de plus près force est de constater qu'il n'existe pas qu'une seule forme de mobilité mais des mobilités. Les ouvrages de sciences sociales ayant traité la question font ainsi état de plusieurs formes de mobilité : une mobilité spatiale ou physique, une mobilité sociale, une mobilité virtuelle a- spatiale, une mobilité potentielle.

Et encore faut-il distinguer les mobilités effectives des mobilités négatives à savoir des déplacements qui certes ne se font pas – de certains quartiers de relégation vers les « Beaux quartiers » et vice-versa ou bien encore des déplacements de l'espace périurbain vers l'hyper-centre de la grande ville – mais qui n'en sont pas moins riches en renseignements quant à l'inscription territoriale ou les processus de ghettoïsation.

Concernant la mobilité spatiale ou physique les différentes formes de la mobilité peuvent être également être appréhendées en fonction des échelles de temps. Il existe ainsi une mobilité du temps long – qui se comptabilise en années ou en cycle de vie –caractéristique par exemple de certains déménagements ou changements d'emploi – mobilité résidentielle –, des migrations, etc. Certaines mobilités moins fréquentes mais répétitives à l'instar de celles occasionnées par les voyages s'inscrivent elles plutôt dans la moyenne durée – comptabilisation en mois.

Enfin, il existe la mobilité du temps court – comptabilisation en journées, fin de semaines ou semaines– qui caractérise en grande partie les mobilités quotidiennes souvent occasionnées par les déplacements domicile travail, les relations amicales ou les actes de consommation.

Face au développement de l'Internet et au développement des réseaux en tous genres la distance entre les individus semble s'amenuiser inéluctablement. Cette société « hypertexte » telle que l'a conceptualisée François Ascher (2004) serait celle d'individus hyper-mobiles aux temporalités éclatées. La mobilité virtuelle a-spatiale laisse entrevoir un espace en réseau mais

également rhizomique au sens de Vincent Kaufmann (2009) qui rend inopérante la notion de distance spatiale supplantée qu'elle est par l'espace-temps de la simultanéité.

Jean Marc Stébé et Hervé Marchal (2011) nuance néanmoins, en précisant que » le mouvement n'est supportable que si le temps se fige dans l'espace immobile, délimité, tangible et approprié. » (p.145)

Ce qui semble intéressant lorsque l'on étudie la mobilité plutôt que de recourir à des artefacts réducteurs tendant s'il en était besoin, à émettre davantage encore la notion de mobilité, c'est de privilégier une lecture interactionniste visant à faire émerger les liens unissant ses différentes manifestations.

Ainsi dans l'ouvrage intitulé, *Mobilité spatiale, Bilan et analyse des recherches en Suisse*, Michel Bassand et Marie- Claude Brulhart (1980) définissent la mobilité comme « l'ensemble des déplacements impliquant un changement d'état de l'acteur ou du système considéré » allant même jusqu'à présenter la mobilité comme un fait social total qui engagerait la « totalité de la société et de ses institutions »

Cette approche se situe bien dans la continuité des travaux de l'École de Chicago au fondement desquels se trouve la mise en exergue de la double composante sociale et spatiale de la mobilité.

2.2 L'impact de la mobilité sur la ségrégation et la fragmentation

Comment un phénomène aussi prégnant que la mobilité qui réarticule les distances entre elles et reconfigure les notions d'espace-temps impacte-il les processus de fragmentation et de ségrégation ?

Cette question a, nous semble-t-il, une importance considérable dès lors qu'elle approfondit et enrichit l'étude de la ségrégation à l'aune de sa seule dimension statique et résidentielle. C'est que la mobilité semble en partie du moins déterritorialiser les identités des citoyens.

De ce fait, eu égard à la multiplication des attaches territoriales et des espace-temps des citoyens les mobilités semblent reconfigurer les logiques de fragmentation sociales et territoriales.

La première partie de notre thèse avait essentiellement mis la focale sur l'inégale distribution résidentielle des catégories sociales au sein de la ville française contemporaine.

Néanmoins comme le souligne Jean-Marc Stébé et Hervé Marchal (2008) : « la vie sociale des citoyens ne se réduit pas aux découpages territoriaux de l'espace urbain, même si bien évidemment elle s'y inscrit de fait. » (p.45)

À cet effet dès lors que l'on appréhende la ville sous une perspective interactionniste – en se concentrant ici sur le phénomène de la mobilité – le constat de Jacques Donzelot selon laquelle la ville ne fait plus société se doit d'être en partie nuancé.

Certaines études corroborées empiriquement montrent en effet que le développement des mobilités a tendance à générer de nouveaux espaces de sociabilité ou des nouvelles formes d'urbanité. Grâce à la mobilité l'habitant d'un territoire enclavé ou éloigné de la ville-centre (grands ensembles périphériques ou périurbain éloigné) peut, dans certains cas, dans le cadre d'une mobilité quotidienne de loisirs, de travail ou dans le cadre de ses relations de travail développer des réseaux de sociabilité très développés avec des citoyens n'ayant pas du tout la même localisation résidentielle que lui.

À l'extrême, il arrive que l'identité territoriale la plus forte ne soit même plus celle du lieu de résidence ce qui n'est pas sans poser de problèmes en termes de gouvernance territoriale. Avec l'avènement de la mondialisation et de l'interconnexion généralisée se fait jour également une référence identitaire mondialisée qui transforme la stricte fragmentation territoriale et sociale de la ville française contemporaine en un analyseur du social un peu moins pertinent.

Dans le registre des mobilités du temps court, toujours, les mobilités liées à l'acte de consommation tendent également, au-delà des allégeances territoriales, à faire se rencontrer ou à tout le moins se côtoyer des catégories sociales différentes provenant des divers fragments de la ville.

Cette mobilité qui loin de séparer peut également être génératrice de lien social peut également se repérer non plus dans le cadre de mobilités quotidiennes mais dans le cadre de mobilités résidentielles (déménagement suite à une mutation géographique ou positionnelle) ou d'une mobilité liée à un long déplacement avec pour effet dans certains cas de réduire significativement la portée d'une analyse ségrégative portant uniquement sur l'espace résidentiel réifié et figé dans le temps (et ce d'autant que se développent parallèlement des formes transversales de mobilité telle que la multi-résidentialité). Cependant pour restituer au paradigme de la mobilité toute sa complexité il faut noter que l'impact de la mobilité sur la ségrégation et la fragmentation est difficile à mesurer et que dans bien des cas, la mobilité, loin d'assurer un idéal de mixité sociale, peut au contraire conduire à un renforcement des attitudes ségrégatives.

C'est ce que semble nous indiquer Michel Grossetti (2006) en prenant l'exemple de l'usage du courrier électronique lorsqu'il nous dit que l'affaiblissement des contraintes physiques sur les interactions produit des relations plus homophiles donc plus ségrégatifs.

De même n'est-ce pas la mobilité qui du moins en partie a permis aux habitants du périurbain de mettre en place subrepticement une ségrégation axée sur des logiques affinitaires voire exclusivistes dans le cas des *gated communities* ?

Cette même mobilité n'a-t-elle pas à son tour conduit cependant à une forme de ségrégation à l'endroit de certains espaces périurbains (périurbain éloigné) dont les habitants se retrouvent en quelque sorte repoussés aux limites de la ville-centre et assignés à une mobilité contrainte.

Par ailleurs de manière assez paradoxale Hervé Marchal et Jean-Marc Stébé (2011) montrent que c'est précisément parce qu'ils sont mobiles que les habitants du périurbain ont tendance à sécuriser leur habitation – véritable point d'ancrage et de ressourcement – fût-ce en érigeant des barrières de protection ou à l'extrême en vivant dans des communautés fermées.

Les mobilités internationales enfin aux yeux de certains auteurs comme Saskia Sassen (1996) – qu'elles attirent des cadres internationaux à fort potentiel ou bien à l'extrême des immigrants employés dans les « secteurs dévalorisés de l'économie » – peuvent également conduire à une ville duale et plus ségrégée dans le cadre des villes globales.

2.3 De la motilité comme potentiel de mouvement à la mobilité imposée

Face à la polysémie de la mobilité et à son émiettement, certains sociologues comme Vincent Kaufmann (2007), ont introduit en sociologie urbaine le terme de « motilité » pour décrire une ressource qui décrit le potentiel de mobilité d'un individu. La motilité » nous dit le sociologue « peut être définie comme la manière dont un individu ou un groupe fait sien le champ du possible en matière de mobilité et en fait usage pour développer des projets ». En aucun cas, cette potentialité ne se résume uniquement aux potentiels de vitesse dans le cadre de déplacements. Ces déplacements peuvent d'ailleurs ne pas avoir lieu et rester une simple possibilité à l'état de latence. Ce qui compte, c'est qu'en cas de projet, l'ensemble des facteurs permettant d'élargir au maximum l'horizon des possibles en matière de mobilité soient réunis. Cette mobilité potentielle présuppose bien évidemment que soient réunis un certain nombre de facteurs notamment des facteurs liés aux compétences des acteurs (connaissance procédurales et organisationnelles) mais aussi des facteurs liés à l'accessibilité et donc entre autres aux ressources des individus. La motilité est donc utilisée par les acteurs comme une ressource pour optimiser leurs multiples espaces-temps et, paradoxalement elle peut servir dans bien des cas à sauvegarder un ancrage résidentiel et une certaine forme de sédentarité.

Cependant les possibilités de mobilité ne sont pas également réparties et la motilité de certains acteurs peut se faire au détriment des ménages les moins bien lotis en matière de ressources et de condition d'accès. Cette forme d'inégalité dans les potentiels de mobilité pouvant conduire à un renforcement des logiques ségrégatives à l'égard des plus démunis.

Dans la littérature on retrouve ainsi le concept de hiérarchie cinétique ou de cinétique sociale pour montrer à quel point certaines élites cinétiques sont hypermobiles (Lussault, 2009) et se préservent des territoires de vie à l'abri de toute promiscuité inopportune alors qu'*a contrario* le sous prolétariat cinétique est en quelque sorte assigné à résidence.

Vincent Kaufmann cependant n'occulte pas le fait que la hiérarchie cinétique ne se résume pas à une simple binarisation entre une élite cosmopolite et un sous-prolétariat immobile.

A cet égard il existe bel et bien une main d'œuvre et un prolétariat qui par la force des choses est très mobile. Il est clair cependant que le ressenti procuré par cette mobilité contrainte s'éloigne considérablement de celui de ces cadres ubiquistes.

Les habitants des espaces périurbains pour qui l'usage de l'automobile est consubstantiel à leur mode de vie – choisi ou par défaut – sont eux aussi hypermobiles. Mais de quel type de mobilité s'agit-il vraiment ?

Certains auteurs comme Jacques Donzelot, considèrent que cette mobilité spatiale est une mobilité imposée par ce mode de vie. À ce titre les nombreux déplacements occasionnés sont considérés par les habitants du périurbain comme le prix à payer pour disposer ensuite d'un

espace bien à soi sécurisé et verdoyant. Dès lors, La mobilité dans ce dernier cas – comme dans le cas des habitants du périurbain qui ont choisi d’y habiter par défaut – semble davantage s’apparenter à une contrainte nécessaire à leur ancrage plutôt qu’à une liberté dont ils pourraient jouir et se prévaloir.

2.4 Conclusion partielle : Des mobilités multiples qui reconfigurent la ville contemporaine sans estomper l'ensemble des disparités socio-spatiales

Analyser la fragmentation et la ségrégation de la ville à l'aide du paradigme de la mobilité a permis de réinterroger la mesure d'une ségrégation axée sur sa seule dimension résidentielle. L'unité de lieu, étant en quelque sorte rompue grâce à la mobilité, apparaissent alors de nouvelles attaches territoriales ainsi que des appartenances multiples. Ces dernières cependant – si elles reconfigurent le système des inégalités – ne parviennent pas à effacer complètement l'impact des positions sociales qui président aux disparités socio-spatiales.

Vincent Kaufmann (2011, p.187), indique ainsi que la capacité à être mobile constitue un capital inégalement distribué et qui contribue aux dynamiques urbaine » et qu'elle peut donc être génératrice de ségrégation sociale.

Edmond Préteceille (2003) montre également que la mobilité n'est pas une solution miracle « qui rendrait caduque l'interrogation sur les inégalités résidentielles. »

Les contraintes de revenus et incidemment de temps et d'accès limitent ainsi fortement la motilité des individus les plus démunis socialement.

Il ne faudrait pas occulter également l'usage temporalisé des lieux ou chronotopie qui fait qu'un même lieu n'est pas investi de la même manière en fonction du moment où l'on s'y rend (l'appropriation de l'espace n'étant pas toujours la même, en fonction des individus et de leurs capitaux culturels, économiques et sociaux).

De même il n'y a pas que les individus qui sont mobiles. Les richesses elles aussi circulent et cette circulation conjuguée à la mobilité croissante des personnes peut elle aussi contribuer à créer ou à aggraver des inégalités territoriales.

Laurent Davezies dans son ouvrage *La République et ses territoires* (2008), nous montre par exemple que la dissociation résidence-travail rendue entre autres possible par la mobilité croissante des personnes contribue à ce que de nombreux emplois générateurs de revenus ne bénéficient pas *in fine* au territoire où a été créée la valeur ajoutée. L'auteur cite en exemple La Plaine-de-France dans le département de la Seine-Saint-Denis où plus de la moitié des emplois sont occupés par des actifs résidant ailleurs et 85 %, en ce qui concerne les emplois les plus qualifiés.

Conclusion de la partie I

L'objet de cette première partie qui s'inscrit dans une approche relevant de la sociologie urbaine a été de faire un état des savoirs sur les fragmentations territoriales et sociales de la ville française contemporaine.

Ce travail de recherche nous a conduit à soulever des questions auxquelles nous avons tenté de répondre mais dont la plupart restent à approfondir.

Après un détour par l'histoire, notre objectif a été de mettre en évidence les différentes fragmentations socio-territoriales qui caractérisent la ville française contemporaine.

Pour ce faire, nous nous sommes référés au modèle idéal-typique de Jacques Donzelot de tripartition de la ville, même si en réalité la ville française comme nous l'avons déjà précisé s'apparente plutôt à un *continuum* socio-spatial.

Ce premier objectif nous a permis de comprendre à quel point l'analyse de la ségrégation et de la fragmentation dans la ville est un objet de recherche éminemment complexe.

Loin d'essayer de valider ou d'invalidier la thèse selon laquelle les territoires français seraient de plus en plus clivés socialement, notre objectif a plutôt consisté à faire émerger également des espaces ségrégatifs restreints mais nodaux à l'instar des « Beaux quartiers » et à relever les contradictions entre les idées reçues sur les clivages territoriaux et les diverses conclusions pas toujours consensuelles des chercheurs.

Notre deuxième objectif a été de rendre davantage intelligible encore l'étude de la ségrégation sociale des territoires français.

Grâce à l'étude pionnière de quatre grandes villes ou agglomérations qui nous ont semblé emblématiques nous avons procédé ainsi à l'analyse de leurs résultats et de leurs aspects méthodologiques.

Concomitamment nous avons essayé de déterminer la manière dont le paradigme de la mobilité pouvait éclairer sous un nouvel angle la question de la fragmentation sociale et territoriale. Une idée-force de nos premières analyses confortées par certaines recherches empiriques est qu'en France, il existe une forte part de quartiers mixtes socialement. En revanche, coexistent aux extrémités des territoires faisant face à des difficultés croissantes et *a contrario* des enclaves chics marquées par une très forte ségrégation par le haut et moins soumises paradoxalement à l'investigation sociologique. Aussi nous nous attèlerons dans une seconde partie à expliquer pourquoi et comment étudier la richesse et les espaces de la bourgeoisie.

Partie II

Pourquoi et comment étudier la richesse et les espaces de la bourgeoisie ?

Chapitre 3. État des lieux et grands repères sur la richesse et son estimation

1. État des lieux et points de repère sur la richesse

En 2020, l'Observatoire des inégalités, en s'appuyant essentiellement sur les données de l'INSEE a essayé d'esquisser un tableau de bord de la richesse en France en réalisant un certain nombre de calculs et en fixant des seuils de richesse en revenus et en patrimoine. Le seuil de richesse en revenus par mois pour un adulte a ainsi été fixé à 3 470 euros soit conventionnellement le double du niveau de vie médian. Ce niveau de vie mensuel de 3 470 euros pour une personne seule équivaut, selon le principe des unités de consommation pondérées, à 5 205 euros mensuels pour un couple sans enfant, à 7 287 euros pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans et à 8 328 euros pour un couple avec trois enfants. En matière de salariés ce sont les cadres supérieurs avec un salaire net mensuel moyen de 4 103 euros tout sexe confondu qui gagnent le plus en France contre un salaire moyen de 2 314 euros mensuel pour l'ensemble de français. Il est à noter que fixer un seuil de richesse est une première en France. La différence entre les ménages se situant à peine au-dessus du seuil de richesse et les plus riches parmi les riches est si importante que jusqu'à présent on se demandait ce que les premiers pouvaient bien avoir en commun avec les seconds. De ce fait alors que l'on élabore depuis longtemps un seuil de pauvreté⁴⁰ fixé à 50 ou 60 % du revenu médian, il n'existait pas jusqu'à présent de seuil de richesse. En s'appuyant sur cet indicateur, ce même observatoire considère ainsi que 5,1 millions de personnes sont riches en revenus soit 8,2% de la population. Les catégories aisées définies par l'INSEE sont quant à elles évaluées à 6,8 millions. D'après les données de l'INSEE en 2015 avec 6 650 euros par mois après impôt on fait partie des 1 % de la population les plus riches. Il est à noter que les 10 % les plus riches reçoivent un quart de l'ensemble des revenus après impôts en France.

Précisons que le seuil de richesse fixé à deux fois le revenu médian est assez proche du seuil des 10 % les plus riches qui s'élève à 3 184 euros mensuel pour une personne seule. Concernant la répartition des revenus selon l'origine et le niveau de vie, il est particulièrement intéressant de noter que plus on s'élève dans l'échelle de la richesse plus les revenus du capital et dans une moindre mesure les revenus non salariaux augmentent. Ainsi, pour les personnes situées entre les 10 % et les 5 % les plus riches les revenus sont composés à 77 % de salaires et de pensions, pour 6 % de revenus d'activité de non-salarié et de 16 % de revenus du capital. *A contrario* à partir du seuil des 0,5 % les plus riches les revenus du capital deviennent majoritaires.

40. Le seuil de pauvreté pour une personne seule, se situe selon l'INSEE (données de 2017) entre 867 euros – seuil à 50 % – et 1041 euros pour le seuil à 60 % du revenu disponible médian.

Catégories	Niveau de vie mensuel minimum en euros	Nombre de riches	Part des riches dans la population en %
Catégories aisées selon l'Insee (2014)	3070	6,8 millions	10,9
Les 10 % les plus riches (2017)	3184	6,3 millions	10
Double du niveau médian (2017) / Seuil de richesse en revenus	3470	5,1 millions	8,2
Les 5 % les plus riches	3950	3,2 millions	5
Le 1 % le plus riche (2015)	6650	630 000	1
Niveau de vie minimum de 100 000 euros par an (2017)	8333	500 000	0,8
Le 0,1 % le plus riche (2015)	14800	63 000	0,1
Le 0,01 % le plus riche (2015)	38500	6 300	0,01

Illustration 13 : Echelle des revenus après impôts et prestations sociales pour une personne seule (Source : Observatoire des inégalités d'après Insee)

	Salaires et Pensions	Revenus des non-salariés	Revenus du capital
Des 10% aux 5% les plus riches	77	6	16
Des 5% aux 1% le plus riche	64	14	22
Du 1% au 0,5% le plus riche	39	18	43
Du 0,5% au 0,1% le plus riche	29	14	57
Le 0,1% le plus riche	16	7	78

Illustration 14 : Répartition des revenus selon leur origine et le niveau de vie (en %), (Source : Thomas Piketty, Capital et idéologie, Seuil, 2019 - Données 2015)

Lecture : les revenus des personnes situées entre les 10 % et les 5 % les plus riches sont composés à 77 % de salaires et de pensions, pour 6 % de revenus d'activité des non-salariés et de 16 % de revenus du capital.

Être fortuné selon l'Observatoire des inégalités, c'est être riche en patrimoine. Le patrimoine étant défini comme l'ensemble des biens détenus par un ménage et ayant une valeur économique. À cet effet, comme il l'a fait pour la richesse en revenus l'Observatoire des inégalités a fixé un seuil de richesse en patrimoine par ménage à trois fois le patrimoine médian (163 100 euros) ce qui équivaut à un patrimoine brut c'est-à-dire dettes non déduites de 490 000 euros par ménage. À travers le prisme de cet indicateur, il existe 16 % des ménages français qui sont riches en patrimoines soit 4,6 millions de personnes mais attention au même titre que le seuil de richesse en revenus il ne s'agit ici que du seuil d'entrée de la richesse et au-delà les chiffres peuvent vite croître vertigineusement.

Niveau de patrimoine	Patrimoine minimum en euros	Nombre de ménages fortunés	Part dans l'ensemble des ménages en %
Double du patrimoine médian	320 000	6,7 millions	23
Triple du patrimoine médian (seuil de richesse en patrimoine)	490 000	4,6 millions	16
"Hauts patrimoines" (10 % des patrimoines les plus élevés)	607 700	2,9 millions	10
Millionnaires	1 000 000	1,2 million	4
Grandes fortunes (imposées à l'ISF jusqu'en 2017 puis à l'IFI dès 2018)	1 300 000	358 000 (ISF)	1,2
	1 300 000	143 000 (IFI)	0,48
1% le plus fortuné (2017)	1 914 600	290 000	1

Illustration 15 : Niveau de patrimoine en France. Patrimoine brut par ménage, sauf le seuil des grandes fortunes (valeur nette fiscale, endettement et abattements déduits). Données 2016 pour le recensement de la population 2017 pour l'ISF, 2018 pour les seuils de patrimoine 2020 pour l'IFI, (Source : Observatoire des inégalités et Les Echos d'après Insee et données ministère des Finances)

La richesse désigne concomitamment deux réalités dans la langue française, le revenu et le patrimoine, deux ensembles qui sont de nature très différentes. Le revenu est un flux qui correspond à ce que l'on touche chaque année comme ressources : son salaire, une pension de retraite, des loyers si on loue une maison ou un appartement dont on est propriétaire, etc. Le

patrimoine est un stock c'est l'état des lieux à un instant précis de ce que l'on possède : un logement, des actions, des œuvres d'art, etc.

Les flux de revenus alimentent le stock du patrimoine *via* l'épargne. Le revenu et le patrimoine sont donc liés mais ne se confondent pas (Villemus, 2007).

En guise d'indicateur pertinent, il nous a semblé opportun de proposer, en nous inspirant des travaux de Louis Chauvel (2016) sur les inégalités de revenus et de patrimoine, une figure sous forme de strobiloïde permettant à tout un chacun de se positionner sur l'échelle des revenus et de patrimoine.

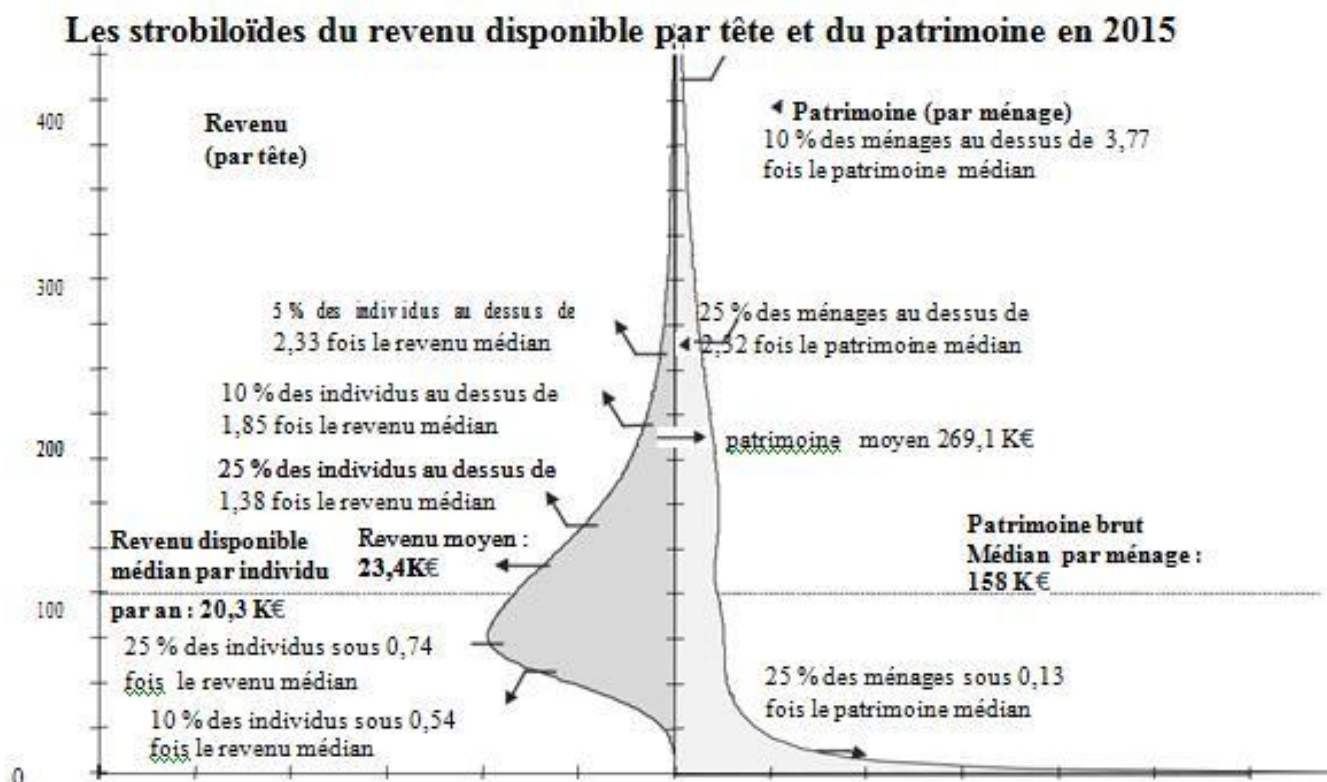


Illustration 16 : Les strobiloïdes du revenu disponible par tête et du patrimoine en 2015

(Source : Dettori François d'après données Insee 2015)

Le patrimoine peut être constitué d'actifs financiers ou non financiers : compte en banque, épargne, actions ou mais aussi terrains, biens professionnels ou durables, etc. Le patrimoine contrairement au revenu qui est souvent ramené à l'unité de consommation est mesuré à l'échelle d'un foyer que le ménage soit composé d'une ou plusieurs personnes.

Les hauts patrimoines, se caractérisent non seulement par leur montant mais aussi par la nature des biens détenus. Les hauts patrimoines qui selon la définition de l'INSEE sont les 10 % les plus fortunés sont généralement des propriétaires immobiliers mais ce qui les singularise ce sont leurs actifs professionnels utilisés pour leur activité professionnelle mais surtout leurs actifs financiers : actions et obligations notamment.

Alors que les moins bien dotés en patrimoine disposent au mieux d'un compte épargne, avec des écarts énormes entre les montants épargnés selon le niveau de vie, chez les classes moyennes la propriété immobilière compose l'essentiel du patrimoine.

En revanche à partir des 10 % les mieux dotés en patrimoine, la part de l'immobilier diminue. Avec l'envolée des fortunes, la valeur de leur propriété immobilière est certes bien supérieure au patrimoine des plus modestes, mais en pourcentage du patrimoine total cette part tombe à 47 % pour les individus situés entre les 10 % et les 5 % les plus fortunés.

Ces chiffres montrent à quel point le groupe social des catégories supérieures ou PCS + intégrant les plus riches comportent de nombreuses hétérogénéités.

La détention d'actions devient ainsi prépondérante au sein des patrimoines possédés par le 1 pourcent le plus fortuné. Elle représente 58 % pour les personnes situées entre le 1 pour 100 et le 0,5 % le mieux doté et atteint 86 % pour les 50 000 multimillionnaires qui appartiennent au 0,1% pour 100 le plus fortuné selon les estimations du World Inequality Database⁴¹ (WID),

Il est à noter que les inégalités de patrimoine bien que moins mentionnées par la presse sont nettement plus importantes que les inégalités de revenus. En effet, le patrimoine est beaucoup plus concentré que le revenu disponible. Les 10 % les plus fortunés possèdent ainsi en France 46 % du patrimoine brut total. En France métropolitaine, l'indice de Gini⁴² du patrimoine brut vaut 0,6 environ tandis que celui du revenu disponible vaut 0,295 en 2019 selon l'INSEE. Rappelons pour interpréter ce coefficient que le chiffre 0 représente l'égalité parfaite et le chiffre 1 l'inégalité la plus extrême.

Part de l'ensemble du patrimoine détenue par les plus fortunés (en %)

Les 50 % les plus fortunés	92
Les "hauts patrimoines" (les 10% les plus fortunés)	46
Les 5% les plus fortunés	33
Le 1% le plus fortuné	16

Illustration 17 : Patrimoine brut (Source : Insee - Données 2018)

Lecture : le 1% des ménages le plus fortuné en patrimoine possède 16% de la masse totale de patrimoine brut des ménages.

Les riches en patrimoine au final sont-ils les mêmes que des riches en revenus ou constituent-ils une catégorie à part ? Autrement dit, peut-on être riche en patrimoine et pauvre en revenus. Selon l'INSEE parmi les 10 % les plus fortunés côté patrimoine, c'est-à-dire les hauts

41. Base de données mondiale sur les revenus et le patrimoine. Voir aussi www.wid.world.

42. L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique permettant de rendre compte du niveau d'inégalité pour une variable et sur une population donnée.

patrimoines selon sa définition, plus de la moitié figure parmi les 10 % des plus riches en termes de niveau de vie et 90 % ont des revenus supérieurs au niveau de vie médian.

Il est ainsi bien documenté, qu'un haut patrimoine génère des revenus supplémentaires dividende, intérêts financiers, encaissement de revenus locatifs, et qu'en parallèle des revenus élevés permettent d'épargner et d'augmenter son patrimoine.

En revanche, il existe bien des riches en patrimoine qui ne le sont pas en revenus, et des riches en revenus qui ne le sont pas forcément en patrimoine. En effet, c'est le cas par exemple de certains redevables de l'ISF et de l'IFI dotés de logements qui se sont fortement valorisés sur le marché immobilier et qui pour autant déclare un revenu fiscal de référence très bas. De même certaines personnes aux revenus confortables, dont une partie des jeunes cadres et professions libérales sont bien rétribués mais n'ont pas encore accumulé un patrimoine leur permettant d'être riche en patrimoine. Ceci n'est guère étonnant lorsque l'on sait que les personnes les plus âgées, *a fortiori* celles qui étaient cadres supérieurs ou travailleurs indépendants, représentent deux tiers des 10 % les plus riches en matière de revenus et que 70 % des hauts patrimoines ont plus de 50 ans.

Si l'on s'intéresse aux lieux de résidence des personnes aisées à travers leurs revenus, il faut recourir à des études statistiques parfois parcellaires et à des cartographies de l'INSEE assez complexes et fastidieuses à déchiffrer en fonction de la focale d'analyse. Le cœur de la richesse économique de notre pays se situent néanmoins incontestablement dans quelques quartiers des 7^e, 6^e ; 16^e et 8^e arrondissements de Paris et dans l'ouest parisien à Neuilly-sur-Seine notamment. Ainsi, selon l'INSEE en 2016 dans le quartier Gros caillou 6 du 7^e arrondissement de Paris le niveau de vie annuel minimum des 10 % les plus riches après impôts est de 210 144 euros pour une personne seule contre 157 313 euros dans le quartier Saint James de Neuilly-sur-Seine.

À titre d'illustration voici ci-dessous, les quartiers de Province où résident les plus riches. Parmi ces quartiers beaucoup sont situés en Alsace et à Strasbourg notamment, ville qui concentre beaucoup d'institutions européennes et consulaires où peuvent résider de riches hauts fonctionnaires français ou européens. Il est à noter que les niveaux de richesse d'une ville comme Metz sont de fait encore moindres.

Quartier	Commune	Niveau de vie annuel minimum des 10% les plus riches en euros
Rebberg Sud Est	Mulhouse (68)	104 895
Beaumont 1	Croix (59)	99 219
Mont-Veyrier	Annecy (74)	98 318
Estrangin	Marseille 7e arrondissement (13)	94 592
Cadenelle	Marseille 8e arrondissement (13)	94 561
Orangerie Est	Strasbourg (67)	92 740
Roches-Prophète	Marseille 7e arrondissement (13)	92 325
Les Belges	Lyon 6e arrondissement (69)	91 932
Brigode	Villeneuve -d'Ascq (59)	88 328
Nord	Saint-Julien-en-Genevois (74)	86 410
Saint-André-Les Bulins	Mont-Saint-Aignan (76)	85 778
Contades Centre	Strasbourg (67)	83 219
Bellecour-A Gourjus	Lyon 2e arrondissement (69)	82 804
Croix Baragnon	Toulouse (31)	82 246
Rebberg Nord	Mulhouse (68)	81 853
Croisé Laroche	Marcq-en-Barœul (59)	81 683
La Plage	Marseille 8e arrondissement (13)	81 626
Sud-Ouest	Colmar (68)	81 330
Puvis de Chavannes	Lyon 6e arrondissement (69)	80 649
Orangerie Ouest	Strasbourg (67)	80 581

Illustration 18 : Les quartiers de province où vivent les plus riches (Source Insee - Données 2016)

Lecture : les 10% les plus riches des habitants du quartier « Rebberg Sud Est » de Mulhouse gagnent au moins 104 895 euros par an après impôts pour l'équivalent d'une personne seule (Source : Insee - Données 2016)

Dans le même ordre d'idée, l'INSEE ne procède pas à la localisation précise des patrimoines. Ainsi pour tenter de savoir où vivent les personnes qui sont en possession d'un patrimoine important on dispose actuellement d'une seule source les données de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) de la Direction générale des Finances publiques. Les statistiques ne portent cependant que sur les villes de plus de 20 000 habitants ayant plus de 50 foyers soumis à cet

impôt. La réforme de 2017 concernant l'impôt sur la fortune a qui plus est, considérablement diminué le nombre de redevables de cet impôt de 360 000 à 130 000 environ en ne se focalisant plus que sur le seul patrimoine immobilier. Ainsi ne sont pris en compte que des ménages qui disposent dorénavant d'un patrimoine immobilier supérieur à 1,3 million d'euros. On identifie donc là qu'une partie du patrimoine et seulement dans les plus grandes communes, du fait seulement du seuil de 50 redevables utilisé. Ce nonobstant, on a de bonnes raisons de penser que leur localisation est assez fidèle à la géographie des fortunes même si on laisse de côté quelques îlots urbains de concentration de richesse dans les petites communes. Avec un patrimoine moyen de près de 3,1 millions d'euros le 7^e arrondissement de Paris arrive en tête des 20 villes où résident en France les plus grandes fortunes. Avec un prix de l'immobilier d'environ 15 000 €, au m² (en moyenne) dans cet arrondissement un véritable tamis social se met en place ne permettant qu'aux plus riches de résider dans ce type d'arrondissement ultra exclusif. D'autres espaces et arrondissements ultra-exclusifs comme le 6^e, le Triangle d'Or (Avenue des Champs Elysées / François 1^{er} / Montaigne) ou encore l'Île de la Cité (1^{er} et 4^e Arrondissement), etc. concentrent à Paris une richesse patrimoniale fort importante.

2. La délicate estimation de la richesse

Concernant l'estimation de la richesse, de nombreuses enquêtes sur l'auto-positionnement dans la société mesure l'écart entre le statut effectif des personnes interrogées et leur ressenti. Ainsi une étude de la revue *INSEE première* (Clerc, 2014) et relative au positionnement sur l'échelle des niveaux de vie découpée en tiers, du plus modeste au plus aisé en passant par le tiers intermédiaire, relève que deux Français sur trois se positionnent précisément dans ce tiers intermédiaire. *In fine*, seulement 45 % des personnes se positionnent comme la statistique le mesure. Ainsi 70 % des personnes les plus aisées se classent dans le groupe intermédiaire. L'auto-positionnement sur une échelle de niveau de vie en trois positions en fonction du niveau de vie réel indique par conséquent une perception largement erronée de son positionnement social.

La classe sociale à laquelle chacun s'identifie entre donc fréquemment en décalage avec celle que leur assigne en réalité leur niveau de revenus. Cet effet se vérifie encore davantage dans les catégories aisées : nettement moins d'un Français sur dix pense ainsi appartenir aux catégories les plus riches et une très large partie des plus aisés pensent appartenir aux classes moyennes. Cet écart dans les représentations éclaire bien pourquoi certaines mesures économiques ou fiscales qui touchent incontestablement les catégories les plus favorisées sont souvent ressenties en premier lieu par les concernés comme des mesures injustes qui pèsent et grèvent le pouvoir d'achat des classes moyennes auxquelles ils pensent appartenir.

Selon l'INSEE, en ce qui concerne les plus aisés, le niveau de vie, le diplôme, le fait de comparer son niveau de vie à celui d'autrui mais aussi l'âge, sont autant de facteurs qui expliquent le décalage entre perception et mesure statistique réelle. Ceci est patent par exemple pour les personnes les plus aisées de 50 ans ou plus qui sous-estiment le plus souvent leur niveau de vie (entre 84 % et 89 %) Cela s'explique notamment par le fait qu'à ces âges, on peut être plus fréquemment amené à aider financièrement une personne extérieure du ménage et que l'on juge son niveau de vie une fois ces dépenses déduites à l'instar d'un revenu arbitral.

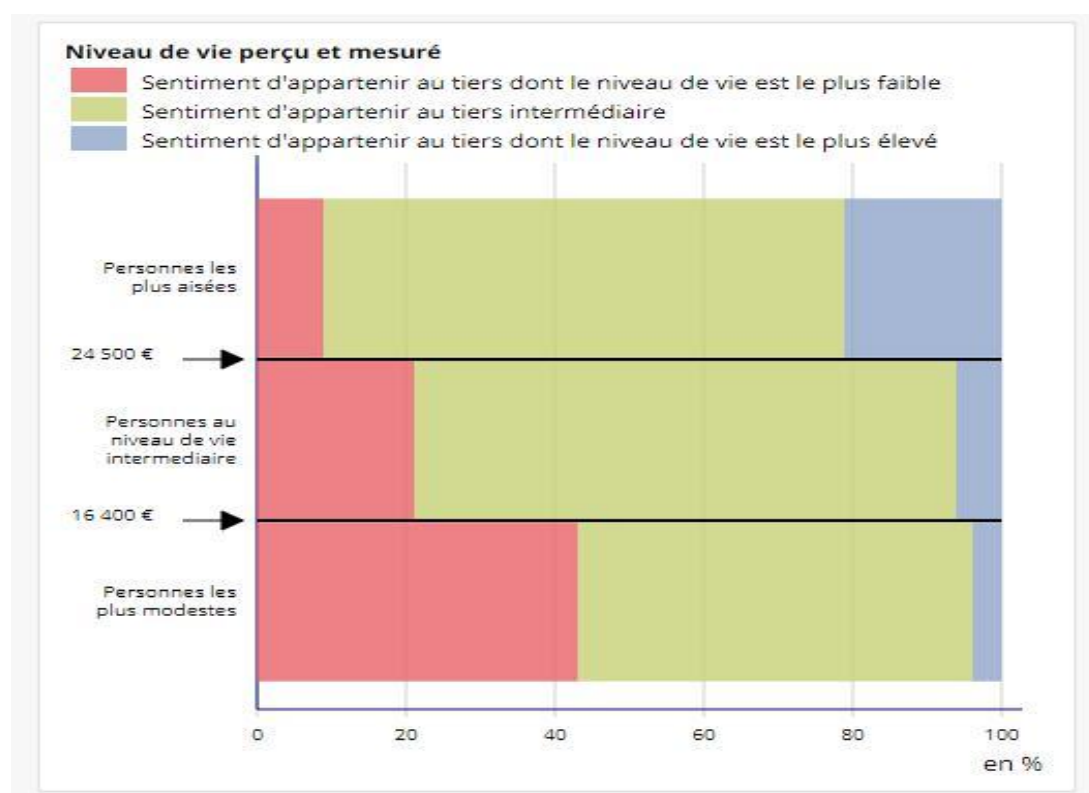


Illustration 19 : Auto positionnement en matière de richesse selon le niveau de vie (Source : Insee, SRCV-SILC 2011)

Lecture : en 2011, 21 % des personnes les plus aisées ont le sentiment d'appartenir au tiers de la population française dont le niveau de vie est le plus élevé (supérieur à 24 500 euros par an). Champ : personnes de 16 ans ou plus habitant en logement ordinaire en France.



Illustration 20 : Positionnement en matière de richesse des individus les plus aisés en fonction de l'âge (Source : Insee, SRCV-SILC 2011)

Lecture : en 2011, 89 % des personnes les plus aisées âgées entre 50 et 59 ans sous estiment leur niveau de vie. Champ : personnes de 16 ans ou plus habitant en logement ordinaire en France métropolitaine. (Source : Insee, SRCV-SILC 2011)

L'estimation de la richesse selon l'opinion est également très intéressante à analyser et permet d'appréhender la manière dont la population se représente les revenus ou le patrimoine.

À quel niveau se déclare-t-on riche en matière de revenus ? De nombreux sondages posent régulièrement la question à la population. Ainsi, selon le baromètre d'opinion annuel réalisé par le ministère des Solidarités en 2018, les Français estiment en moyenne que le niveau de la richesse se situe à 8 500 euros mensuels pour une personne seule. Le montant le plus souvent cité est néanmoins 5 000 euros. Ce montant représente également le niveau médian des réponses obtenues en ce qu'il partage une moitié des interrogés qui citent un chiffre inférieur à 5 000 euros et l'autre moitié un montant supérieur. Cette estimation à la fois subjective et relative va dépendre de nombreux critères discriminants qui vont du degré d'instruction, à l'âge, à la classe sociale d'appartenance en passant par le contexte économique ou le bruit médiatique du moment. En effet, la perception de la richesse n'est pas universelle au sein de la population, et plus on l'avoisine, plus les limites semblent éloignées. L'estimation du revenu d'une personne riche est ainsi : d'environ 5 000 euros par mois pour les personnes

gagnant moins de 1 200 euros par mois, et atteint presque 10 000 euros pour les personnes touchant plus de 4 500 euros par mois.

L'institut de Sondage Odoxa⁴³ à travers son baromètre de l'économie publié en juillet 2020 fait ressortir de son côté une perception médiane de la richesse à 6 000 euros mensuel net en 2020, un niveau plutôt stable depuis une quinzaine d'années. Concernant le patrimoine immobilier et financier, le seuil médian pour être considéré comme riche est de 500 000 euros, toujours selon les mêmes personnes sondées.

Odoxa explique également à travers la voix de son président Gaël Sliman, que le riche est celui qui gagne, en moyenne, trois fois plus que la personne interrogée et que presque personne en France ne se considère comme riche (4 % uniquement). Loin d'avoir une image du riche multimillionnaire doté d'une immense fortune, les Français selon ce sondage ont plutôt tendance à considérer comme riche quelqu'un de leur entourage qu'ils envient, car il gagne trois fois plus qu'eux. Les méga- riches à l'instar des familles Pinault, Drahi, ou autres Arnault⁴⁴ semblent à ce titre ne même pas entrer dans le champ des représentations mentales des personnes sondées. En 2006, lors de la première mesure du baromètre Odoxa, le montant indiqué était de 4 662 € de revenu net mensuel et de 481 664 € pour le patrimoine. Lors de l'avant dernière mesure, en 2016 ce niveau était de 5 000€ pour le salaire et de 500 000€ pour le patrimoine. La stabilité a donc été la règle durant toute cette période de 15 ans environ, à part en 2011, unique période où le seuil de richesse perçu double. En effet, sous la présidence de Nicolas Sarkozy, le seuil d'imposition de l'ISF fixé auparavant à 800 000 euros est relevé à 1,3 million d'euros ce qui divise par deux le nombre de contribuables redevables à cet impôt. Donc le bruit médiatique du moment, a eu très probablement à cette époque un fort impact sur le seuil de richesse en modifiant la propre perception des Français de ce qu'était un riche. Très provisoirement le niveau de patrimoine nécessaire à leurs yeux pour être perçu comme riche est passé de 500 000 € à 1 000 000 €. Corrélativement, cela a aussi significativement augmenté leur seuil de richesse concernant le revenu en le passant de 5 000 € à 6 000 € par mois. Le débat sur l'ISF s'étant ensuite apaisé et la loi promulguée, les Français ont repris leur ancienne perception concernant la richesse : 5000 à 6000 € de revenu par mois et 500 000 € de patrimoine. Comme dans le cadre de nombreuses autres enquêtes, Odoxa constate également que le seuil de richesse en revenus est placé à 5 000 € par mois pour les Français les plus modestes dont le revenu est inférieur ou égal à 1 500 € par mois qu'il passe à 6 000 € pour les Français gagnants entre 1 500 et 3 500 € par mois, et enfin que ce seuil de richesse perçue monte à 10 000 € par mois auprès des Français les plus aisés, gagnant plus de 3 500 € par mois.

43. www.odoxa.fr

44. Grandes familles d'industriels faisant partie des plus grandes fortunes de France et évoluant notamment dans l'univers du luxe et des médias.

Selon-vous à partir de quel montant de patrimoine immobilier et financier peut-on considérer qu'une personne est riche ? (Réponse numérique en euros)

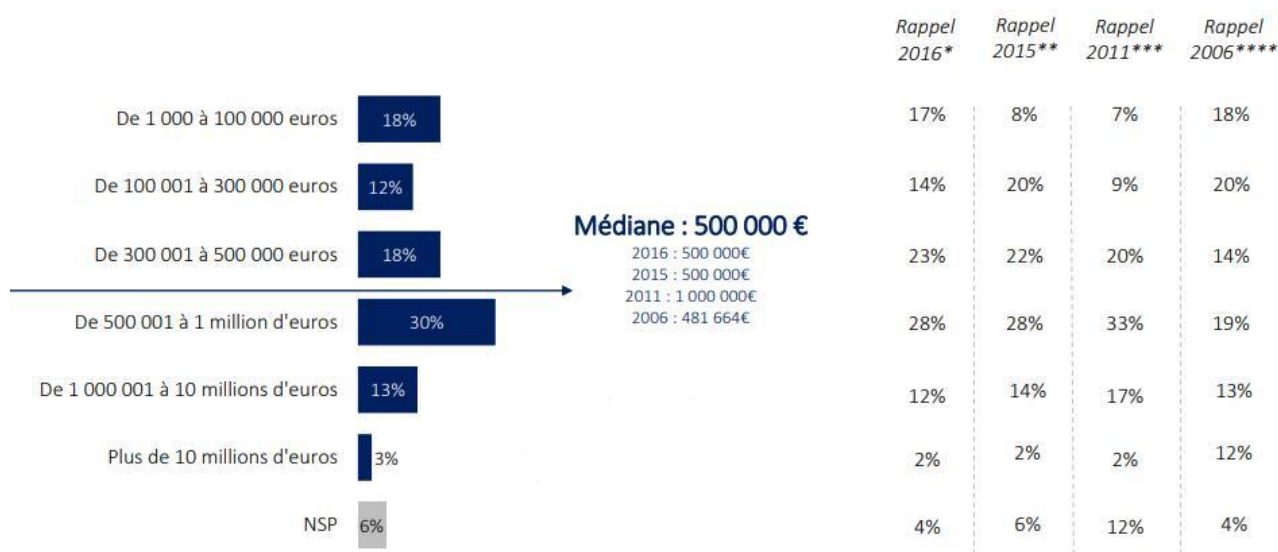


Illustration 21 : Perception du patrimoine à partir duquel une personne est riche. Baromètre de l'économie Juillet 2020 (Source : Sondage Odoxa)

Selon-vous à partir de quel revenu mensuel net peut-on considérer qu'une personne est riche ? (Réponse numérique en euros)

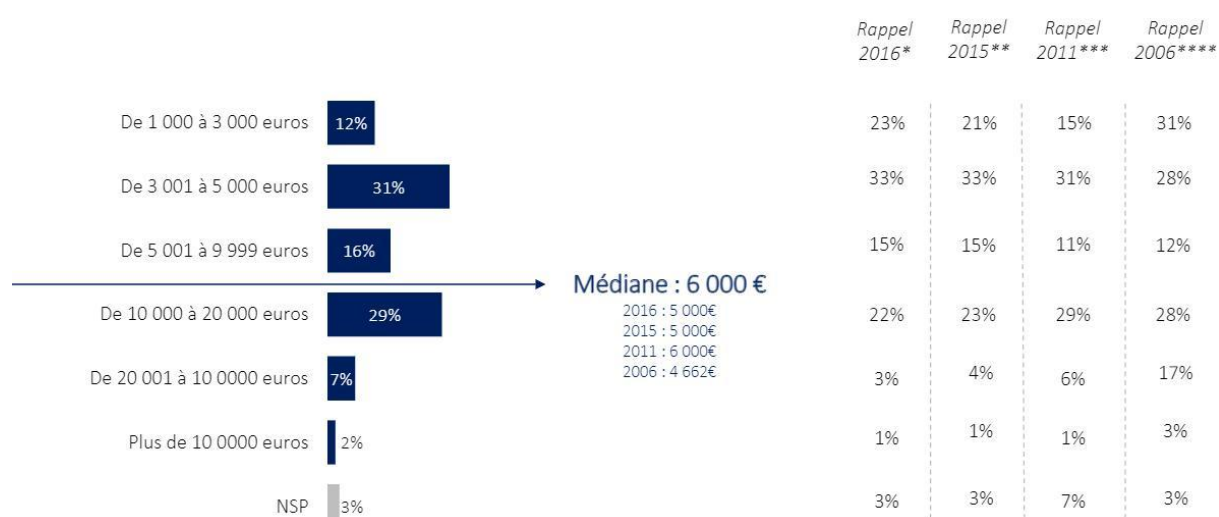


Illustration 22 : Perception du revenu à partir duquel une personne est riche. Baromètre de l'économie Juillet 2020 (Source : Sondage Odoxa)

Chapitre 4. Les représentations du sens commun et la dimension cachée et multidimensionnelle de la richesse

1. Les représentations du sens commun relatives à la richesse

Pour le plus grand nombre, la richesse est appréhendée à travers le prisme économique (Meda, 2000). De nombreux sondages et enquêtes à cet effet, questionnent la richesse uniquement sous cet angle. Dès lors la richesse est mesurée à l'aune d'indicateurs monétaires ou de possessions variées caractérisant cet état de richesse. Est riche alors celui qui possède ou accède à un service exclusif inaccessible au plus grand nombre ou même à « l'uomo qualunque⁴⁵ ».

Yachts, jets privé œuvres d'art, recours à des services de domestiques, fréquentation de lieux de villégiature hyper exclusifs sont alors autant de marqueurs de la richesse. De nombreux palmarès et classements nationaux ou internationaux classent ainsi les personnalités les plus riches selon des critères de fortune détenues ou estimées. À titre d'exemple un classement de décembre 2017 établi par Bloomberg⁴⁶ fait état d'une fortune de plus de 2500 milliards de dollars soit deux fois le PIB⁴⁷ de la France pour l'ensemble des personnalités les plus riches du monde et couronne Jeff Bezos le dirigeant d'Amazon comme l'homme le plus riche du monde avec une fortune estimée à près de 100 milliards de dollars. Ce dernier devance alors Bill Gates⁴⁸ Microsoft à la tête d'une fortune de 91,3 milliards de dollars et Warren Buffett⁴⁹ dont la fortune est évaluée à 85 milliards de dollars. D'autres classements existent comme le fameux classement Forbes du magazine économique éponyme dont la version française procède elle au classement des milliardaires français. En août 2021, le magazine économique a ainsi mis en lumière les 42 personnalités les plus riches en France au sein d'un palmarès mondial qui recense 2674 personnalités. Les 5 premières fortunes hexagonales sont par ordre décroissant Bernard Arnault propriétaire du groupe de luxe LVMH et par ailleurs 3^{ème} fortune mondiale derrière Jeff Bezos et Elon Musk (Tesla), Françoise Bettencourt (Loréal), François Pinault (Kering), Alain Wertheimer (Chanel), et Emmanuel Besnier (Lactalis).

Dans un article daté du 20.10 2017 le magazine économique Challenges à l'aide de son partenaire Xerfi Canal économie a précisément cherché à partir de quels revenus et patrimoine l'on pouvait être considéré comme riche en France. La difficulté réside en ce que s'il existe

45. L'homme ordinaire.

46. Bloomberg est un groupe financier américain spécialisé dans les services aux professionnels des marchés financiers et dans l'information économique et financière.

47. Le produit intérieur brut (PIB) est l'indicateur économique qui permet de quantifier la valeur totale de la production de richesse annuelle d'un pays.

48. Homme d'affaires américain, dirigeant de Microsoft.

49. Homme d'affaires, investisseur et milliardaire américain.

une définition officielle du seuil de pauvreté fixé généralement à 60 % du revenu médian ou à 50 %, il n'existe pas en revanche de seuil officiel de richesse. Il est difficile dans ces conditions de définir objectivement qui est riche.

Il est en tout état de cause indispensable d'avoir une approche qui tendent à évaluer aussi bien les flux c'est-à-dire les revenus que le stock c'est-à-dire le patrimoine accumulé qu'il soit financier, immobilier, matériel ou immatériel.

Si l'on s'en tient uniquement aux revenus faut-il se référer aux revenus déclarés ou aux revenus disponibles. Mais encore, faut-il se référer au revenu déclaré, au revenu salarial, au salaire en équivalent temps plein, ou bien au revenu disponible ?

Le revenu salarial médian est par exemple bien moins important en France que le salaire net médian en équivalent temps plein car cet indicateur inclut tous les temps de travail or, tout temps de travail confondu les 10 % des salariés du privé des mieux rémunérés touchent 21 fois plus que les 10 % les moins bien payés en 2015 selon les données de l'INSEE. Le plus objectif semble de se référer aux revenus disponibles qui sont mieux à même de faire émerger ce que l'on peut consommer réellement ou épargner.

Il s'agit alors de retirer des revenus d'activités nets de cotisations sociales les impôts directs C'est-à-dire les impôts sur les revenus et les impôts locaux type taxe foncière et taxe d'habitation en y intégrant par contre les prestations sociales en tout genre (allocations familiales, allocations logement ou chômage etc.). On obtient alors le fameux revenu disponible médian qui coupe la population en deux, la première gagnant plus l'autre moitié gagnant moins. Ce revenu médian annuel est de 18 450 euros soit 1 538 euros mensuel pour une personne seule en 2017. Si l'on considère une famille avec deux enfants ce montant s'élève à 47 110 euros soit en deçà de 4 000 euros par mois. À l'aune de cette définition l'on pourrait considérer comme riche une personne ou un ménage disposant du double du revenu médian ce qui correspondrait à 36 900 euros annuel soit environ 3 000 euros nets par mois pour une personne seule ou 96 200 euros annuel soit environ 7 842 euros mensuels pour une famille avec deux enfants. L'on pourrait certes rétorquer, que cette convention du double du revenu médian est critiquable, mais finalement n'est-elle pas le symétrique de la convention consistant à définir le seuil de pauvreté à 50 % du revenu médian et qui semble faire consensus. Si l'on se réfère à cette définition un peu moins de 10 % de la population est riche en France ce qui constitue tout de même plus de 6 millions de personnes. Certains objecteront cependant qu'un célibataire disposant de 3000 euros nets par mois ou une famille disposant de 7 850 euros nets par mois vit certes dans l'aisance mais son standard de vie est plus en phase

avec le reste de la population qu’avec celui des riches ou des ultra-riches (désignés pour les derniers par le sigle UHNWI⁵⁰ pour Ultra High Net Worth individuals).

En effet, plus on monte dans l’échelle des salaires est plus les écarts sont importants. Ainsi les disparités entre les salaires au sein du dernier décile – les 10% qui gagnent le plus – sont plus importantes qu’entre le premier décile et le neuvième décile.

Beaucoup d’analyse en corollaire porte sur les 1 % les plus riches considérant que pour faire partie des riches, il faut faire partie des 1 % les plus favorisés. Selon le Ministère de l’Économie et des Finances, la tranche haute des revenus annuels fiscaux de référence, se situe à 100 000 euros par individu ou à 170 000 euros pour un foyer fiscal type : ceux-ci correspondent à un peu moins d’un 1 % de la population française avec environ 565 000 foyers. Nous indiquons ci-dessous, le barème de l’impôt 2020 (sur les revenus 2019) avec pour chaque tranche du revenu fiscal de référence lié au quotient familial, le taux marginal d’imposition (TMI). Il ressort en tout état de cause que disposer de fractions importantes de revenus imposées à des taux élevés de l’ordre de 41 % ou 45 % est un signe de richesse économique.

Tranche du revenu 2019 (Quotient familial)	Taux d’imposition (TMI)
Jusqu’à 10 064 euros	0 %
De 10 064 à 27 794 euros	14 %
De 27 794 à 74 517 euros	30 %
De 74 517 à 157 806 euros	41 %
Supérieur à 157 806 euros	45 %

*Illustration 23 : Barème par tranche de l’impôt sur le revenu 2020 (relatif aux revenus 2019),
(Source : Insee)*

En dehors des revenus courants essentiellement composés de salaires et de revenus de la propriété, il faut aussi tenir compte du patrimoine. Pour intégrer le club très sélectif des 1 % des ménages détenant les plus hauts patrimoines en France, il faut *a minima* disposer d’un capital net (hors endettement) de 2,5 millions d’euros. Disposer ainsi de 170 000 euros de revenus et de 2,5 millions d’euros de patrimoine ne concerne en France qu’environ 500 000 personnes, soit moins de 1 % de la population. Le fait d’être riche est une notion relative car

50. Personne à valeur nette ultra-élevée disposant, hors résidence principale et autres biens patrimoniaux, d’au moins 30 millions de dollars en actifs bancaires.

être riche se définit par rapport à l'autre. On peut ainsi être considéré comme riche en France à partir d'un seuil de revenus ou patrimoine, et n'appartenir qu'aux catégories intermédiaires dans un pays à revenu et patrimoine élevé comme le Luxembourg. On peut dans le même ordre d'idée détenir à Metz une maison ou un bien immobilier fortement valorisé sur le marché local mais qui de manière relative, le serait nettement moins en comparaison avec des biens situés dans des endroits plus exclusifs à l'instar des « Beaux quartiers » parisiens. En outre, la richesse est certes l'abondance de biens de valeur ou de revenus mais cela n'est guère suffisant.

Néanmoins, le revenu d'un individu n'étant pas le seul critère pertinent pour déterminer sa position dans la hiérarchie sociale, il importe également de définir des indicateurs multidimensionnels permettant de tenir compte de l'ensemble des inégalités sociales.

2. La multi-dimensionnalité de la richesse

Le sens commun qui se révèle notamment à travers les enquêtes des sondages d'opinion, appréhende donc la richesse quasi exclusivement à l'aune de sa dimension matérielle c'est-à-dire économiquement. Néanmoins, la richesse et ses contours peut en outre être définie à travers des signes extérieurs de richesse. Elle est alors appréhendée comme richesse « en conditions de vie » un peu comme l'INSEE le fait pour la pauvreté.

En somme, l'idée est de recenser, même si l'exercice demeure quelque peu subjectif les éléments de conditions de vie qui font que l'on a une existence au-dessus de celle de la moyenne de la population. Ce qui une fois de plus complique la tâche c'est que ces éléments ne dépendent pas exclusivement, à tout le moins, du niveau de vie.

L'Observatoire des inégalités dans son rapport sur les riches en France en 2020 a tenté de construire cette définition d'une richesse en conditions de vie qui à l'instar de la détermination d'un seuil de richesse en termes de revenus n'existait pas auparavant.

Parmi ces éléments déterminants mais non exclusifs, de la richesse en conditions de vie l'Observatoire des inégalités relève la possession d'un grand logement. L'habitat constitue en effet la matrice même des conditions de vie et l'Observatoire fixe ainsi à 60 m² hors Paris pour une personne seule et à 90 m² pour un couple, la superficie qui détermine la richesse en conditions de vie au prisme de ce premier critère.

Il est à noter que la surface moyenne d'un logement en France est de 40 m² par personne. En outre, l'Observatoire des inégalités en se référant à la notion normative de « peuplement normal » de l'INSEE considère également comme riche des personnes vivant dans des habitations disposant de trois pièces de plus par rapport à la norme évoquée ci-dessus. Les ménages les plus aisés se retrouvent alors bien plus fréquemment dans des habitations en sous peuplement très accentué » selon la terminologie de l'INSEE. Ce dernier, a d'ailleurs calculé à 54,5 m² la surface moyenne d'habitation par personne au sein des ménages aisés.

Un autre élément considéré comme un signe extérieur de richesse relève de la consommation. Ainsi disposer d'un véhicule haut-de-gamme ou très haut-de-gamme concerne uniquement 10 % des Français selon une étude Kantar TNS de 2018⁵¹ ce qui permet de se distinguer de la masse des automobilistes. De même prendre régulièrement l'avion, pour ses congés, voyager en classe affaires demeure l'apanage des classes aisées qui pour les 10 % les plus riches prennent selon la dernière étude du ministère des Transports 1,2 fois l'avion chaque année contre 0,2 fois pour la moitié de la population la moins opulente.

Dans le même ordre d'idées la richesse en vêtements, loin de s'apparenter à porter des marques de manière ostentatoire consiste davantage à porter un type d'habit bien spécifique avec des coupes, des couleurs et des détails emblématiques adaptés à son apparence, au

51. <https://www.kantar.com/fr/expertises/market-intelligence/nos-etudes-collectives/parc-auto>

moment où on le porte et sans faute de goût aucune. Le corps et l'habit, en somme, doivent se conjuguer harmonieusement mettant en quelque sorte en exergue la somatisation physique et esthétique des rapports sociaux.

La richesse en condition de vie, peut également être appréhendée à travers le prisme des loisirs et des sports (Cousin et Chauvin, 2019). À cette aune, être riche signifie partir régulièrement en vacances, au ski lors des vacances d'hiver ou pour des destinations lointaines permettant de se ressourcer. Finalement il s'agit de partir où on veut quand on veut sans avoir à se soucier de programmer longtemps à l'avance. Dans le domaine des congés le fait de disposer d'une résidence secondaire permet en outre d'entretenir son réseau de relations mais détenir une telle résidence, n'est l'apanage que de 5 % des ménages – très majoritairement aisés – selon les données 2013 de l'INSEE.

De même, dans le domaine des loisirs et dans la pratique de nombreuses activités sportives le marquage social reste fort. On l'observe à titre d'exemple avec une surreprésentation des revenus les plus hauts et des diplômés du supérieur pour des sports comme le ski alpin, l'équitation, les sports aériens, le golf, la voile ou encore l'escrime.

Ainsi comme le confirme une enquête effectuée en 2010 par *le ministère des Sports et l'Institut national du sport de l'expertise et de la performance* ces sports font émerger des freins d'ordre économique mais également culturel temporel, technique et physique qui influencent les taux de pratiques ainsi que les différentes formes d'investissement et d'institutionnalisation de la pratique.

Les sorties culturelles sont également fortement différenciées socialement et peuvent être considérées, elles aussi, comme des signes extérieurs de richesse participant à la richesse en conditions de vie. Ainsi se rendre à l'opéra, à un concert de jazz au théâtre ou au musée se fait bien davantage dans les catégories aisées d'après les nombreuses enquêtes du ministère de la Culture que dans les milieux les moins dotés économiquement. Mais ici aussi, une fois de plus la richesse n'est pas que monétaire car ce qui détermine la fréquentation de ces lieux n'est pas tant déterminé par les tarifs d'entrée que par le milieu social auquel on appartient. Notre milieu social, en effet, à travers son système de valeurs, ses codes ainsi que les opportunités de rencontre et d'apprentissage qu'il y voit, va conférer une importance plus ou moins grande à ces sorties en fonction de leur légitimité culturelle.

Bénéficier de l'aide d'un domestique ou d'une personne à domicile pour faire exécuter les tâches domestiques constitue un autre marqueur de richesse en conditions de vie. Cela s'avère d'autant plus avantageux que l'on peut, en y ayant recours, bénéficier de réductions d'impôts sur le revenu. Posséder par ailleurs d'un large réseau de connaissances, un réseau de qualité, est un attribut de richesse. Ce réseau, se cultive d'ailleurs entre autres, par des éléments de richesse en conditions de vie déjà évoqués à l'instar des loisirs et des activités sportives,

démontrant au passage la dimension cumulative de la richesse. Il est à noter que jouir d'un tel réseau, permettant d'élargir l'horizon des possibles de ses bénéficiaires, demeure essentiellement l'apanage des plus diplômés et des personnes aisées. Un autre attribut de richesse en conditions de vie très clivant est de disposer de temps, d'en profiter, d'être en mesure de le maîtriser et de l'organiser et le contrôler à sa guise. En somme de disposer de marge de manœuvre, de ne pas subir le temps et *a contrario* de disposer de slacks temporels⁵². Être maître de son temps, de son avenir, ne pas être aliéné par le temps ou ne pas se retrouver en famine temporelle est un facteur de richesse incommensurable dans une société caractérisée en France par une montée de la précarité. Pendant les confinements de la crise sanitaire, il a été constaté par exemple, que les personnes les plus aisées socialement ont été bien davantage en capacité de mener leurs activités en télétravail, que de nombreuses personnes exerçant des métiers très pénibles mais sans emprise aucune sur l'organisation de leur travail et de leur temporalité.

Enfin, détenir un capital culturel constitue incontestablement une autre forme de richesse en conditions de vie en ce que c'est un patrimoine qui permet d'accéder à des positions socialement valorisées. Cela est d'autant plus vrai en France, pays où le diplôme et la trajectoire scolaire des parents influencent de manière décisive celle des enfants. Cette transmission constitue *de facto* un véritable héritage où patrimoine culturel et monétaire s'interpénètrent. La détention d'un patrimoine culturel objectivé, incorporé, institutionnalisé qu'il se traduise par un titre scolaire, par la fréquentation et la connaissance des œuvres d'art par un langage riche et distingué (Bourdieu, 1982) ou par la maîtrise courante d'une langue étrangère valorisée ou valorisable est d'autant plus discriminante qu'elle ne se transmet pas uniquement par les études mais de manière bien plus subreptice par la famille à travers ses codes et ses réseaux de sociabilité.

Au final, la richesse est loin de se réduire à sa seule dimension économique. Elle se présente bien davantage comme une réalité englobant l'ensemble des aspects de la vie individuelle et collective. A ce titre elle est fondamentalement multidimensionnelle. La richesse c'est bien sûr en premier lieu la fortune, l'avoir et notamment un patrimoine de rapport en capacité d'assurer à ses détenteurs un revenu bien supérieur aux revenus moyens. Cette même fortune va permettre en outre à ses détenteurs d'accumuler des droits de propriété sur la richesse sociale et ses sources à savoir la nature et le travail. Mais la richesse ne se limite pas loin s'en faut à l'avoir, En effet la richesse c'est plus encore le pouvoir c'est-à-dire la capacité à gérer et contrôler les conditions matérielles et institutionnelles de sa propre situation mais également celle de la société dans laquelle on évolue. À ce titre être riche c'est disposer de ressources sociales et politiques, d'une forte *libido dominandi* pour reprendre une

52. Surplus de temps mobilisables de manière discrétionnaire.

terminologie saint-augustinienne, c'est être en capacité de défendre ses intérêts et ses droits, de faire émerger voire d'imposer sa volonté aux autres de peser sur l'organisation de la société voir sur le cours des événements historiques et sociétaux. C'est bénéficier d'un réseau de relations sociales étoffé et divers, composé parfois d'obligés et d'affidés permettant de pérenniser sa propre situation, de la perpétuer. Bénéficier d'une position de dominant c'est en définitive être en capacité d'infléchir voire d'orienter des décisions dans le sens de ses propres intérêts. Enfin, être riche relève également de l'ordre du savoir. Être doté culturellement et maîtriser des savoirs, être capable d'élaborer des connaissances, d'interpréter et donner du sens à la société dans laquelle on vit, d'imposer comme légitime ses propres pratiques ses propres valeurs ses propres visions de la société est une richesse. Le riche ou le bourgeois dispose ici d'une forte *libido sciendi*⁵³. Ses arguments qualifiés parfois d'*ad crumenam*⁵⁴ sont suspectés par certains à tort ou à raison de peser plus dans le débat que ceux des plus démunis. Tout cela indéniablement en impose et concourt au prestige. L'accumulation de titres scolaires de titres culturels, de légitimations diverses à travers les positions de pouvoir occupées, à travers la maîtrise et le contrôle sur les organismes de création et de diffusion du savoir confère une richesse. Être riche c'est donc la possibilité d'imposer une culture légitime, une culture dominante de diffuser sa propre vision du monde et de la faire passer comme un allant de soi. Ceci, dans bien des domaines peut contribuer à générer une violence symbolique ou pour reprendre la terminologie de la philosophe britannique Miranda Fricker (2007), des « injustices épistémiques », qu'elles soient testimoniales ou herméneutiques à l'endroit de certains groupes sociaux non dotés des compétences ou ressources psychosociales adaptées à la production de savoir.

Ce qui devrait rendre l'étude de la richesse encore plus importante aux yeux des chercheurs relève du fait que la richesse et ses multiples dimensions forment système à travers un processus cumulatif ou toutes ses dimensions, comme l'ont si bien montré Alain Bihr et Roland Pfefferkorn dans leur ouvrage *Le système des inégalités* (2008), interagissent entre elles et se renforcent vertueusement et réciproquement. « Les inégalités forment système ». C'est-à-dire qu'elles s'engendrent les unes les autres ; elles constituent un processus cumulatif, au terme duquel les privilèges s'accumulent à l'un des pôles de l'échelle sociale tandis qu'à l'autre pôle se multiplient les handicaps » (Bihr et Pfefferkorn, 2008).

Ces interactions, ces enchaînements entre les différentes dimensions de la richesse conduisent précisément à ce que ces divers privilèges s'accumulent et font système. Ainsi lorsqu'on occupe une position dominante au sein de la société ou dans un rapport de production, cela va donner la possibilité de bénéficier de solides revenus et d'un patrimoine important. Ce même

53. Appétence pour la connaissance et le savoir.

54. Un argument *ad crumenam* ou raison du plus riche, est un raisonnement fallacieux qui prétend qu'une conclusion est vraie uniquement parce que son sujet est riche.

patrimoine grâce à un effet cumulatif, va ainsi permettre d'accéder à un logement spacieux et confortable parfois situé dans les « Beaux quartiers », ce qui corrélativement, offre une possibilité pour les enfants d'accéder aux meilleurs établissements publics ou privés. Ces mêmes enfants, du fait de la richesse globale de leurs parents auront donc davantage de chances de succès scolaire grâce à une imprégnation précoce de la culture dominante et académique et grâce à une large ouverture au monde et aux réseaux d'entraide et de sociabilité. Le capital santé lui-même, se trouve renforcé par un plus grand accès aux soins et à des modes de vie, des loisirs, des réseaux à même de le préserver. À ce titre, la démographe Maryse Gaimard (2015) montre bien qu'en Europe – en matière d'état de santé perçu –, près de 80 % des personnes relevant du quintile de revenu le plus élevé s'estiment en bonne santé, contre à peine plus de 60 % parmi celles qui disposent des revenus les plus bas. Ainsi, la démographe nous démontre avec clarté que les inégalités de santé en Europe ne s'expliquent pas uniquement par des facteurs physiques, biologiques ou génétiques mais aussi par des facteurs sociaux ou économiques à l'instar du revenu, du niveau d'instruction ou de la situation professionnelle, qui vont fortement conditionner l'espérance de vie et grandement influencer sur la charge de morbidité.

3. La dimension cachée de la richesse

Il est indéniable que l'étude de la richesse, l'étude des catégories les plus riches et les plus dotées à savoir la bourgeoisie voire l'aristocratie demeure encore largement une *terra incognita* des sciences sociales malgré les rares travaux de certains chercheurs pionniers comme Michel et Monique Pinçon Charlot (1989 ; 1997), Pierre-Paul Zalió (1999), Béatrix Le Wita (1988), Éric Mension Rigau (1994) ou Cyril Grange (1996 ; 2016).

L'économiste Thomas Piketty a également essayé d'établir le constat le plus juste sur l'évolution de la richesse et des inégalités en publiant des ouvrages tels que *Les hauts revenus en France au XX^e siècle* publié en 2001, *L'économie des inégalités en 2008*, *Le capital au XXI^e siècle* en 2013 et *Capital et Idéologie* en 2019 qui analysent la formation des inégalités et leur justification idéologique.

Une des raisons fallacieuses parfois invoquée, consiste à indiquer que les problématiques associées à ces classes sociales étant moins épineuses et moins impérieuses à traiter que celles des plus démunis, il est ainsi légitime d'en avoir une littérature moins abondante.

Les statistiques sur la richesse seraient donc plus rares en ce que l'appareil statistique se consacre d'abord à décrire la situation de ceux qui vivent le plus mal.

Un des premiers organismes à avoir procédé à un ensemble complet et accessible sur les classes favorisées sous la forme d'un rapport détaillé est l'Observatoire des inégalités, observatoire qui a publié grâce à un financement participatif en 2020 la première édition du Rapport sur les riches en France. Cet organisme est également le premier à avoir défini le seuil de richesse au double du revenu médian soit 3 470 euros par mois pour un adulte et le seuil de richesse en patrimoine à trois fois le patrimoine médian soit 490 000 euros pour un ménage (cf. supra).

Le problème est que la richesse est souvent appréhendée à travers le prisme du seul revenu ce qui invisibilise la part importante de la richesse provenant du patrimoine. Or, comme l'a démontré largement l'économiste Thomas Piketty en France depuis 1901, les inégalités de patrimoine sont systématiquement plus élevées que les inégalités de revenus – notamment ceux issus du revenu du travail. Les enquêtes sur les plus riches sont donc en France plus rares, moins précises, moins détaillées et plus incertaines que celles portant sur les catégories les plus pauvres. Ainsi alors que les données sur les catégories les plus pauvres sont nombreuses, précises et détaillées, celles sur les riches, ont tendance à sous-évaluer certaines catégories de revenus non salariaux. Cependant, ces revenus non salariaux, constituent parfois une fraction importante de leurs revenus à l'instar des revenus du patrimoine et des revenus de valeurs mobilières. De même, les données spécifiquement patrimoniales ou successorales issues de registres testamentaires, enquêtes ou capitalisation des revenus de la propriété restent largement invisibilisées et parcellaires. Elles ne conduisent pas nécessairement à la

même appréhension dans la mesure où elles ne recouvrent pas les mêmes composantes du patrimoine et n'ont parfois pas la même dimension temporelle, ni la même méthode d'imputation des actifs. Une mesure satisfaisante des inégalités économiques devrait prendre simultanément en compte ces deux composantes. La mesure de l'inégalité des patrimoines pose cependant des problèmes par rapport à celle des revenus. Plusieurs sources sont disponibles – enquêtes, successions, capitalisation des revenus de la propriété – qui ne conduisent pas nécessairement la même appréhension de l'évolution de l'inégalité ou se basent parfois sur des mesures différentes de la valeur des actifs. Il s'ensuit que la comparaison internationale ou même la comparaison entre deux points du temps est parfois difficile.

Plus concrètement, une des raisons centrales du faible nombre d'études consacrée aux riches ou aux très riches tient en partie au fait, que les personnes appartenant à ces catégories ont la capacité d'ériger de nombreuses barrières, réelles ou symboliques, qui ont vocation à les prévenir de toute intrusion qui pourrait s'avérer par trop inquisitrice et par trop critique. À cet égard disposant des ressources leur permettant de se soustraire au regard des autres, ils font souvent montre d'une ardente volonté d'indépendance leur garantissant la défense de leur intimité et leur quête d'entre-soi.

Ainsi, alors que les plus défavorisés en partie du fait de leur dépendance institutionnelle offrent une vue panoptique de leur situation et ne peuvent se prémunir du regard extérieur, les plus fortunés, eux, réussissent à se mettre à l'abri des regards parfois ressentis comme malveillants. Beaucoup d'études disponibles notamment les travaux de Monique et Michel Pinçon-Charlot mettent dès lors en évidence la volonté délibérée de la bourgeoisie de constituer un entre soi et de préserver son anonymat. Dans les faits cela se traduit notamment par une mise à distance des autres catégories sociales, parfois même contiguës, en pratiquant une ségrégation volontaire. La bourgeoisie dispose ainsi de ses « Beaux quartiers » où le prix de l'immobilier, joue le rôle de tamis social et exclut *de facto* ceux qui n'ont pas les ressources financières et sociales pour y résider. Bénéficiant en quelque sorte d'un voile d'ignorance et vivant dans les quartiers les plus exclusifs la bourgeoisie dispose, du moins pour sa fraction la plus huppée, d'établissements collectifs et privés de qualité, d'établissements scolaires garantissant aux enfants de la bourgeoisie un enseignement digne de leur rang. Cette homogénéité sociale, cette promiscuité avec les pairs est jugée salubre par la bourgeoisie et lui permet en quelque sorte d'asseoir son capital symbolique. La griffe spatiale mais néanmoins discrète de leur résidence, l'appartenance à des réseaux de sociabilité, à des cercles fonctionnant souvent par cooptation et parrainage, mais aussi l'inscription dans des dictionnaires biographiques⁵⁵ au tirage confidentiel montre à quel point la dimension cachée de la richesse est une condition sine-qua-non du mode de vie bourgeois.

55. Who's Who, entre autres, mais également le *Bottin Mondain*.

Des auteurs comme Alain Bihr et Pfefferkorn, ont également démontré que la richesse dans notre société s'avère d'autant plus cachée qu'elle se transforme et se dématérialise en titres de propriété et autres avoirs de plus en plus abstraits et intangibles. De même les scandales à répétition d'évasion fiscale, ou de manière plus euphémique d'optimisation fiscale, démontrent s'il en est besoin, la propension d'une frange des plus riches à soustraire à la connaissance de la société toute entière leur propre fortune.

Exhiber de manière ostentatoire sa propre richesse dans une société, qui plus est, fort sensible aux inégalités est de moins en moins courant si ce n'est dans les fractions les moins légitimes de la bourgeoisie qualifiée souvent de « nouveaux riches ». Il n'en demeure pas moins que même ces nouveaux riches vont activer des stratégies de mise à distance et d'invisibilisation de leurs avoirs à l'endroit des catégories sociales plus défavorisées. La bourgeoisie ancienne, bien assise, bien implantée préfère indubitablement être très discrète et préserver son anonymat et ce d'autant que l'étalage de la richesse n'est plus le vecteur symbolique de légitimation de leur pouvoir. Celui-ci s'incarnant et s'assumant bien plus volontiers dès lors qu'il relève d'une expertise et de compétences par nature moins sujettes à la critique.

Le monde de la richesse, les espaces de la bourgeoisie sont donc difficiles à pénétrer surtout si l'on n'en maîtrise pas les codes, et que l'on n'est pas reconnu comme légitime pour les sonder. Si les conditions de vie des pauvres sont auscultées chaque année, si la définition d'un seuil de pauvreté est définie de longue date il n'en est rien de la richesse pour laquelle on a plus de mal à obtenir des données *a fortiori* si on se penche sur les signes extérieurs de richesse. En définitive on le voit, les représentations ordinaires éludent des dimensions fondamentales de la richesse qui à l'instar du capital social, du capital culturel, et du capital symbolique concourent pourtant à déterminer la place occupée par les individus dans la société. Ces capitaux outre leur plus grande invisibilité ont tendance qui plus est à se dialectiser. Il n'est pas rare en effet que le capital culturel se matérialise dans la pierre ou grâce à certains aspects du patrimoine. De même à certains égards les lieux de résidence sont parfois la projection au sol de certains rapports sociaux.

Michel et Monique Pinçon Charlot, ont montré à quel point les sociologues, économistes et statisticiens se sont beaucoup plus attelés et intéressés à la définition d'un seuil de pauvreté qu'à celui d'un seuil de richesse. Il est évident que la multi-dimensionnalité de la fortune, combinaison subtile d'argent, de culture, de relations sociales, de prestige, rend son approche très complexe. De plus, notamment dans les hautes sphères de la bourgeoisie, la richesse économique est composite, à la fois professionnelle et patrimoniale. Elle est alors constituée de biens qui représentent le capital d'entreprises (locaux, immeubles, machines,

participations, actions...) et de biens familiaux (propriétés immobilières, mobiliers, œuvres d'art, voitures de collection ...) qui complexifie davantage encore la notion de richesse.

Ainsi, selon un classement des 500 plus grandes fortunes professionnelles publié par le magazine Challenges en 2019, Bernard Arnault le PDG de LVMH, classé premier de ce classement, détient une fortune de 90 milliards d'euros. Pierre Hermé et Charles Znaty propriétaires de la Maison de pâtisserie de luxe Hermé derniers de ce classement ne disposent, eux, « que d'une fortune de 155 millions d'euros » soit 580 fois moins. L'existence d'écarts aussi vertigineux de fortune pose immanquablement par ailleurs la question de l'homogénéité du groupe. En réalité, celle-ci se forge par la combinaison de la fortune matérielle avec les autres formes de richesse et dans un processus continu de cooptation.

De même, concernant l'impôt sur la fortune immobilière qui a remplacé l'ancien ISF et qui compte en 2019 environ quelques 139 141 assujettis pour 2,1 milliards d'euros de recettes, les disparités sont également nombreuses. L'impôt sur la fortune a en effet disparu en 2018 au profit de l'impôt sur la fortune immobilière. Sans aller jusqu'à la suppression complète de l'ISF, qui avait été préconisée pendant la dernière campagne présidentielle par certains milieux économiques et par la droite républicaine, cette nouvelle étape marque une évolution économique majeure dans notre fiscalité nationale. Créé en 1982 suite à l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, l'impôt sur les grandes fortunes (IGF) avait été supprimé en 1986 par le gouvernement de Jacques Chirac, avant de renaître sous l'appellation ISF (impôt de solidarité sur la fortune) en 1988 alors que Michel Rocard était premier ministre. Cet impôt a gardé par la suite son acronyme ISF pour désigner cette fois l'impôt sur la fortune. Désormais, et ce à partir de 2018, le gouvernement d'Edouard Philippe sous la présidence d'Emmanuel Macron a décidé que seuls les actifs immobiliers seront pris en compte dans l'assiette de ce nouvel impôt, dont le barème et le seuil de taxation restent identiques à celui de l'ISF. Le patrimoine financier est donc exclu du nouvel impôt notamment selon le gouvernement pour favoriser la croissance des entreprises et l'investissement et renforcer l'attractivité du pays. Cette exclusion du patrimoine financier aura pour conséquence la réduction mécanique du nombre de foyers fiscaux assujettis à ce nouvel impôt n'estompant pas pour autant les nombreuses polémiques dont il reste sujet.

Patrimoine net taxable	Taux d'imposition
800 000 à 1 300 000 €	0,5%
1 300 000 à 2 570 000 €	0,7%
2 570 000 à 5 000 000 €	1%
5 000 000 à 10 000 000 €	1,25%
Supérieur à 10 000 000 €	1,5%

Illustration 24 : Barème de l'impôt sur la fortune immobilière 2018 (Source : Insee)

À l'aune de ce nouvel impôt, seuls les patrimoines nets taxables supérieurs à 1,3 million d'euros sont assujettis à l'IFI, et le taux de la première tranche s'applique alors dès 800 000 € avec une décote pour les patrimoines nets compris entre 1 300 000 et 1 400 000 euros.

Mais qu'il s'agisse de l'impôt de solidarité sur la fortune (jusqu'à 2017) ou de l'Impôt sur la fortune immobilière (depuis 2018) force est de constater que la dispersion est fort importante parmi les redevables de ces impôts. On estime en effet à 180 le rapport entre le patrimoine moyen des 100 foyers les plus imposés à ces deux impôts et celui des 100 foyers fiscaux les moins imposés se situant juste au seuil d'imposition. De même le nombre de redevables à l'IFI et à l'ISF et les patrimoines déclarés sont très fortement dissemblables en fonction des différents espaces urbains français et parfois à l'intérieur d'un même d'un territoire. Ainsi le nombre de redevables et les patrimoines déclarés dans le 7^e arrondissement de Paris sont-ils très différents des valeurs relevées à Metz par exemple.

Selon la commission des finances du Sénat en 2020 le nombre de redevables de l'IFI ayant un patrimoine net taxable entre 1,3 million d'euros et 2,57 millions d'euros soit la première tranche de patrimoine taxable était de 103 917 contre 11 139 redevables taxés à la dernière tranche de patrimoine taxable supérieure à 10 millions d'euros.

Si l'on s'intéresse au nombre de contribuables de l'IFI : le 16^e arrondissement de Paris est en 2018, avec ses 8 502 redevables loin devant les autres communes ou arrondissements français suivi du 7^e arrondissement de Paris, de Neuilly-sur-Seine. La Ville de Metz compte elle 130 redevables à l'IFI en 2018.

En 2017 le nombre de redevables à l'ISF s'élevait à 358 198 contre 132 722 contribuables pour l'IFI à sa première année en vigueur en 2018. L'IFI a donc conduit à exonérer les deux tiers des redevables par rapport à l'ISF.

Or, est-ce à dire qu'en un an les deux tiers des fortunés français ont disparu ou alors est-ce une baisse mécanique due au fait que l'IFI ne concerne plus que la fortune immobilière excluant de la taxation les avoirs financiers et autres biens de type bateau de plaisance et véhicules personnels ? La réforme aurait-elle paradoxalement conduit à exonérer des très hauts patrimoines financiers alors même que des redevables de l'ISF restent assujettis à l'IFI

sans pour autant disposer de revenus élevés ? Il existe en effet, dans de rares cas des personnes disposant de revenus de référence très bas et qui payent donc très peu d'impôts sur le revenu voire pas du tout et qui sont imposées à l'ISF ou à l'IFI.

La question est éminemment complexe, clivante et détonante sur le plan politique. Concernant le patrimoine moyen et l'IFI par redevable si l'on exclut le territoire monégasque on va d'un patrimoine moyen maximum d'un peu plus de 3 millions d'euros dans le 7^e arrondissement parisien pour un IFI moyen par redevable de 15 498 euros en 2018 contre 1 820 000 euros de patrimoine immobilier moyen minimum et un IFI de 5 246 euros à Menton.

Metz avec 130 redevables, un patrimoine moyen de 2 073 097 euros et un impôt de 6399 euros se situe à la 111^e place sur les 181 villes de plus de 20 000 habitants ayant des redevables à cet impôt. Nancy avec 183 redevables, un patrimoine moyen de 2 357 628 euros et un impôt de 7399 euros se situe à 20^e place sur les 181 villes de plus de 20 000 habitants ayant des redevables à cet impôt.

Concernant l'ISF en 2017 c'est à Neuilly-sur-Seine que le patrimoine moyen déclaré était le plus élevé avec plus de 6 millions d'euros déclarés.

Metz se situait alors à la 59^e place sur 388 villes ou arrondissements de plus de 20 000 habitants avec 404 redevables, un patrimoine moyen d'environ 2 800 000 euros et un impôt moyen de 12 016 euros. Nancy était à la 73^e position avec 670 redevables mais un patrimoine moyen déclaré de 2 758 092 euros.

Un changement de calcul et de méthode dans les bases d'imposition modifie donc manifestement, les espaces et les individus perçus comme riches au sein de la population générale. Ce même phénomène s'était déjà produit comme indiqué dans l'illustration ci-dessous en 2011, lorsque le périmètre d'imposition de l'ISF avait été modifié sous la présidence de Nicolas Sarkozy faisant baisser mécaniquement à Metz et sur tout le territoire français le nombre de redevables à l'ISF.

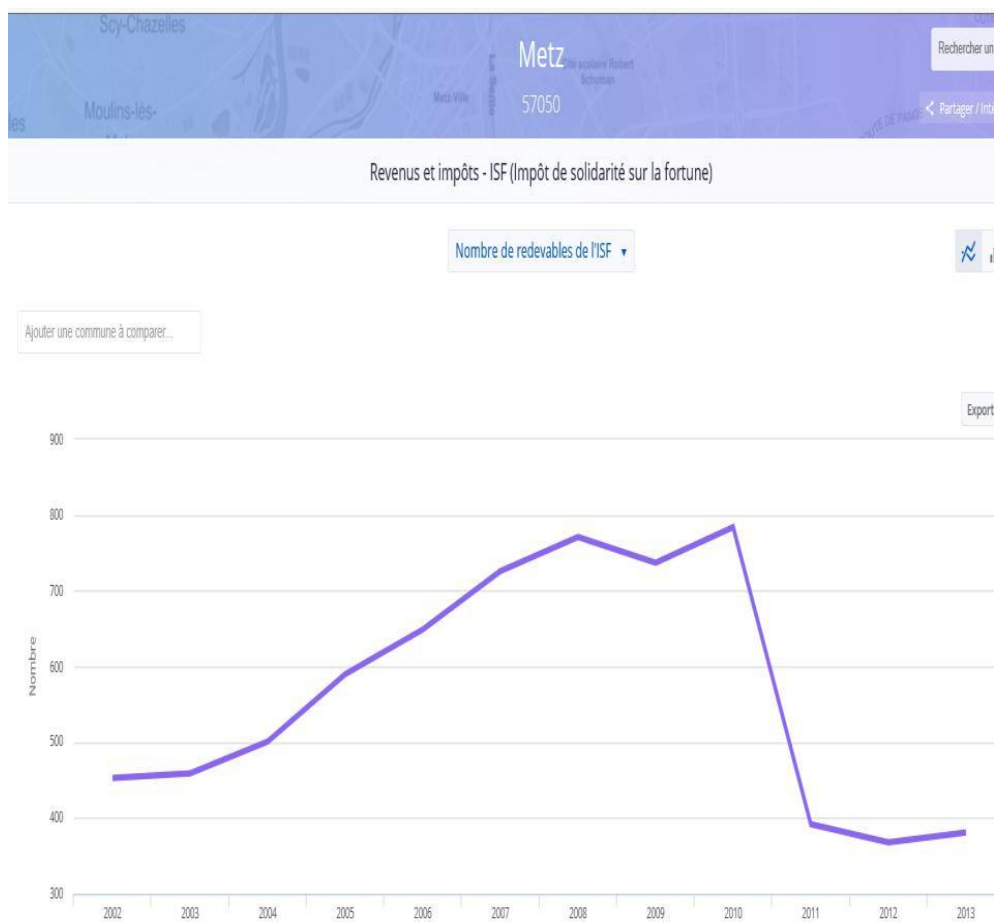


Illustration 25 : Evolution du nombre de redevables à l'ISF à Metz de 2002 à 2013 (Source : Datagouv.fr)

Encore faut-il ajouter que les statistiques publiques relatives à ces deux impôts sont incomplètes car elles ne concernent que les redevables à l'ISF ou à l'IFI dans les villes de plus de 20 000 habitants ayant au moins 50 contribuables. En outre, il existe de nombreux dispositifs pour réduire les bases d'imposition de ces impôts ce qui les rend encore moins lisibles et transparents. Ainsi pour l'ISF mais aussi pour l'IFI, les objets d'antiquité, les meubles de style classés, les tapisseries anciennes ou contemporaines, les peintures mais aussi les sculptures classiques ou modernes ne sont pas selon le code général des impôts compris dans les bases d'imposition.

Force est de constater qu'encore aujourd'hui, les débats autour de ces questions patrimoniales sont souvent l'apanage de quelques spécialistes.

Chapitre 5. Appréhender la richesse et la bourgeoisie : difficultés et enjeux

1. Les enjeux relatifs à l'appréhension de la richesse

Étudier la richesse et la bourgeoisie messine comporte selon nous un certain nombre d'enjeux importants. Tout d'abord, comme l'indiquent parfaitement Michel et Monique Pinçon Charlot dans leur ouvrage *Voyage en Grande bourgeoisie* (1997), il existe peu de recherches sur la bourgeoisie et la haute société en général et *a fortiori* peu d'investigation sociologique sur la bourgeoisie dans des villes de taille plus modeste comme Metz. Est-ce à dire que l'objet de recherche est illégitime ? C'est en réalité plus complexe, et plusieurs raisons non exhaustives peuvent être avancées. En premier lieu, il est établi que les familles de la bourgeoisie ou de la haute société ne génèrent pas de problèmes majeurs. De ce fait, la recherche incitative en sciences sociales oriente davantage ses financements et ses programmes de recherche vers des problématiques sociales plus aiguës. Or si cela peut se concevoir d'un point de vue programmatique et politique, il nous semble fort instructif en matière de connaissances en sciences sociales de s'intéresser à ses classes aisées bien dotées en capitaux de tout genre. Le but est également de faire connaître une bourgeoisie provinciale et sa distribution résidentielle dont les caractéristiques sont parfois bien éloignées de l'exotisme des très chics et cossus quartiers parisiens ou franciliens à l'instar du 7^e arrondissement ou de Neuilly-sur-Seine. L'enjeu demeure bien néanmoins dans notre thèse de nous intéresser à une classe sociale dominante jusque-là très peu, sinon, jamais investiguée à Metz.

Nicolas Jounin dans son ouvrage *voyage de classes* (2014) explique au fond que l'intérêt de mener une enquête au sein de trois quartiers bourgeois du VIII^e arrondissement parisien en plein cœur du Triangle d'or au sud des champs Élysées, Monceau et Élysée-Madeleine au Nord, est de mieux connaître et faire connaître un monde social dominant avec pour enjeu de renverser l'habitude qui veut que ce soit ceux d'en haut qui inspectent l'existence de ceux d'en bas. Il ajoute :

« Objectif prendre à contresens la voix ordinaire de la curiosité institutionnelle. Des grandes enquêtes sociales du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui il n'y a pas plus enquêté que les pauvres. Des disciplines entières, dont la sociologie se sont construites autour de leur auscultation, qu'elle soit méprisante ou solidaire, compassionnelle ou indignée. Nombre de professions productrice d'enquêtes et de rapports, des policiers jusqu'aux

travailleurs sociaux, les ont pour sa principale clientèle. Qu'ils donnent leur consentement ou qu'ils y soient contraints les membres des classes populaires sont rarement célèbres et pourtant sous le feu de multiples projecteurs. Il n'y a pourtant pas de pauvres sans riches. Prétendre étudier la société en s'attachant aux uns et en oubliant les autres, c'est comme effacer un continent d'un planisphère, c'est se rendre borgne. En France, les rares recherches sur les riches, l'élite, la bourgeoisie sont le fait de chercheurs confirmés et appointés. Comme si ces objets étaient trop gros ou trop beaux pour les apprentis qui font leurs premières armes. Comme si cette population était trop cuirassée de mérites et d'honneurs pour être accessible aux novices. » (Jounin, 2014, p.10)

Un autre enjeu central de notre thèse consiste à donner une réponse à la problématique suivante : La bourgeoisie messine est-elle homogène ?

Selon nous la bourgeoisie messine est plurielle, multiforme, et aux contours évolutifs. Sa singularité, son unité dans la diversité en font néanmoins une classe sociale cohérente à fort intérêt heuristique. La thèse que nous soutenons et que la bourgeoisie messine au-delà de sa diversité présente une singularité et une unité en son sein.

Dans un article intitulé « inégalités entre les riches et unité de la classe bourgeoise » Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (2002), ont montré à quel point la bourgeoisie présente le paradoxe d'inégalités sociales fort importantes en son sein alors même que ses richesses malgré leur extrême dispersion, président selon les auteurs à l'existence objective d'une classe. La richesse économique est toujours quelque part présente au sein de la bourgeoisie, mais ces variations sont si considérables qu'on pourrait se poser la question de l'unité d'une classe en ressources aussi inégalement réparties. Il en est de même pour les autres formes de capitaux : culturel, social et symbolique qui positionnent objectivement les groupes dans l'espace social. Les deux auteurs tranchent néanmoins le nœud gordien en avançant que la classe bourgeoise est le produit non pas d'une accumulation de biens mais de rapports sociaux qui transcendent ces inégalités ». Sans cesse redéfinie par des rapports sociaux qui dépassent ces inégalités la classe bourgeoise existe bel et bien en soi et pour soi pour reprendre la phraséologie marxiste et n'existe que si elle combine ces deux manières d'être. Le collectivisme pratique de la bourgeoisie est largement mis en avant pour légitimer au final l'unité et l'existence de cette véritable classe sociale soucieuse de ses intérêts et sachant faire fi au besoin de ses différences internes.

Dans leur ouvrage *Sociologie de la bourgeoisie* (2007), le couple Pinçon et Charlot a élaboré un test pour appréhender les dimensions objectives et matérielles, mais aussi les éléments relatifs au vécu, aux expériences, y compris affectives, que permet l'appartenance à un certain

milieu bourgeois. Ce test a ceci d'intéressant qu'il met en exergue outre le capital économique, le capital culturel, le capital familial et social et le capital symbolique.

Ce test sur la bourgeoisie à forte orientation qualitative auquel nous avons recouru dans nos entretiens, permet de différencier la bourgeoisie d'affaires ou économique de la petite bourgeoisie intellectuelle, fort dépourvue sur le premier thème. « Les nouveaux riches » parfois délégitimés et marginalisés n'obtiennent que des scores plutôt faibles sur les thèmes 2, 3 et 4 (cf. infra). La bourgeoisie étant également un mode de vie, on peut parfois se retrouver désargenté tout en étant issu d'une ancienne famille bourgeoise et obtenir ainsi des scores importants sur les thèmes 2,3 et 4. La grande bourgeoisie quant à elle obtiendra des scores élevés sur chacun des 4 thèmes. Ce test au final permet entre autres, de mettre en évidence à quel point les différentes formes de de capitaux et de richesses peuvent s'imbriquer et se cumuler notamment pour la haute bourgeoisie. Il est bien documenté en revanche, que la crédibilité et la légitimité de la bourgeoisie notamment de la haute bourgeoisie, présuppose de « transfigurer » en quelque sorte ce qui préside au fondement même de sa position à savoir le capital économique.

Êtes-vous un(e) bourgeois(e) ?

Questionnaire élaboré par Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot in *Sociologie de la Bourgeoisie*

1. Capital économique

- Possédez-vous un portefeuille de valeurs mobilières (actions, Sicav, FCP) ?
- Disposez-vous d'au moins une personne à temps plein pour vos besoins domestiques ?
- En plus de votre résidence principale, disposez-vous d'au moins deux autres résidences (lieux de villégiature, ou pied-à-terre dans de grandes villes) ?
- Êtes-vous assujetti à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ?
- Possédez-vous des biens mobiliers ou immobiliers à l'étranger ?

2. Capital culturel

- Êtes-vous élève ou ancien élève d'une grande école permettant d'intégrer un grand corps de l'État ?
- Enfant, vos parents vous emmenaient-ils dans les musées de façon régulière ?
- Allez-vous au théâtre, au concert ou à l'Opéra au moins une fois par mois en moyenne ?
- Achetez-vous des œuvres d'art ou des antiquités ?
- Parlez-vous au moins deux langues étrangères ?

Êtes-vous un(e) bourgeois(e) ? (Suite du questionnaire)

3. Capital familial et social

- Connaissez-vous les prénoms de vos arrière-grands-parents ?
- Pendant l'enfance, avez-vous passé des vacances en compagnie de cousins et cousines dans des maisons de famille ?
- Participez-vous à des dîners au moins deux fois par semaine (comme hôte ou comme invité) ?
- Êtes-vous membre d'un cercle auquel vous auriez été présenté par des parrains ?
- Avez-vous des membres de votre famille qui soient de nationalité étrangère ?

4. Capital symbolique

- Êtes-vous dans le *Bottin Mondain* ?
- Des rues, à Paris ou ailleurs, portent-elles le nom de membres de votre famille ?
- Votre famille dispose-t-elle d'une maison de maître dans un village ?
- Êtes-vous membre actif d'une société caritative ?
- Êtes-vous membre de la Légion d'honneur ?

Un autre enjeu majeur de notre thèse est de montrer à travers le cas de Metz que l'étude de la richesse et de la bourgeoisie est féconde du point de vue de la recherche en sociologie en ce qu'elle peut donner des clés de compréhension sur la réalité, l'intensité, les formes et les logiques des mécanismes ségrégatifs notamment résidentielle des classes supérieures. Il sera en outre exploré par quels dispositifs narratifs et quel travail, notamment symbolique, la bourgeoisie parvient à tenir à distance les autres classes sociales, voire à produire de la distinction.

Selon Hartmut Rosa dans son ouvrage « *Rendre le monde indisponible* » (2020), la richesse est finalement une promesse d'extension de notre accès au monde. L'idée sous-jacente des sociétés modernes selon l'auteur, repose en effet sur l'idée selon laquelle la clé d'une vie bonne, la clé d'une vie meilleure réside dans l'extension de notre accès au monde. Ainsi, notre vie sera meilleure si nous parvenons à accéder à plus de monde. En reprenant le modèle de l'impératif catégorique kantien et en l'adaptant à celui des sociétés modernes Hartmut Rosa formule « Agis à tout instant de telle sorte que tu agrandisses l'ensemble formé par ce à quoi tu accèdes ». Il explique ainsi, dans un premier temps l'attractivité de l'argent : on peut lire de manière immédiate sur notre relevé de compte la quantité de monde à laquelle nous accédons, plus son niveau est important et plus la quantité de monde à laquelle nous accédons est élevée.

On est riche ? Alors beaucoup de projets peuvent se concrétiser et davantage de fragments de monde nous sont accessibles : la croisière dans les mers du sud, le week-end dans le chalet alpin, l'acquisition de l'appartement ou de la maison de luxe dans un quartier huppé messin, voire un voyage dans l'espace si nous sommes encore plus riches⁵⁶. Ce qui importe dans la vie moderne finalement c'est de rendre le monde atteignable. Ceci explique notamment l'attrait de l'argent mais aussi celui de la grande ville car ce qui compte au final c'est la conscience de l'accessibilité et de la disponibilité de tous ces modes, de tous ces mondes à tout moment. En effet, ce qui fait apparaître la ville comme le lieu d'une vie riche au-delà de la simple atteignabilité, et d'avoir à disposition facilement, sûrement, efficacement et à moindre coût l'ensemble des commodités que l'on recherche. Or, il ressort que bien souvent les endroits les plus prisés des grandes villes sont précisément ceux qui permettent de disposer de ces commodités, de ces fragments de monde disponible pour reprendre le vocabulaire d'Hartmut Rosa. C'est le cas par exemple du Quartier Sainte-Thérèse à Metz qui offre la possibilité d'accéder à différents mondes : le monde scolaire avec ses lycées et collèges prisés, le monde culturel avec la proximité de la salle de L'Arsenal, le monde économique avec la présence du centre-ville ou de la gare qui permet de navetter avec aisance vers l'opulent Luxembourg, etc. Les familles de la bourgeoisie messine privilégient une forme d'auto-ségrégation, un entre soi qui se révèle dans leur distribution résidentielle. Ainsi forte de leurs capitaux divers et importants et subissant qui plus est, peu de contraintes économiques ces familles bourgeoises loin d'habiter n'importe où à Metz, résident de facto dans quelques quartiers de Metz bien identifiés. Emblématiques à ce titre : le quartier Nouvelle-Ville (intégrant une partie du quartier Impérial, du quartier Sainte-Thérèse et du quartier Metz Vacquinière conjointement à Montigny-les Metz).

Dans *Enrichissement : une critique de la marchandise* (2017), les sociologues Luc Boltanski et Arnaud Esquerre mettent quant à eux en évidence, l'existence et la montée en puissance d'une économie de l'enrichissement. Elle repose sur l'exploitation du passé qui, en quelque sorte, devient le nouveau signe extérieur de richesse. Cette économie repose en effet moins sur la production de d'objets ou de choses nouvelles que sur le fait d'enrichir des choses déjà présentes. En outre, l'une des particularités de cette économie est de tirer parti du commerce de choses qui sont en priorité destinées aux riches et qui constituent aussi pour les riches qui en font commerce une source d'enrichissement. Or, dans cette économie, la richesse va à ceux qui ont un capital essentiellement venu du passé créant une forte asymétrie et dualisation entre d'une part, les personnes faiblement dotées en capital, et d'autre part celles fortement dotées en capitaux économiques et culturels appartenant à la bourgeoisie ou à la haute bourgeoisie.

56. Le milliardaire américain Elon Musk à la tête de la société Space X propose désormais aux particuliers fortunés d'accéder à ces voyages dans l'espace avec son concept de « low cost space ».

Deux groupes peuvent donc selon les auteurs bénéficier de cette économie : *in primis* ceux qui possèdent un patrimoine (immobilier, objets du passé, art contemporain) et, de manière moindre, ceux qui dotés d'un capital culturel, en reprenant la terminologie bourdieusienne, vont réussir à créer les histoires, les dispositifs narratifs ou sériels à l'intérieur desquels les objets vont gagner en valeur. Cette économie de l'enrichissement, fonctionne en effet subrepticement avec des dispositifs singuliers de valorisation des objets, selon le principe de la forme collection notamment. Le tourisme haut de gamme, les salons d'antiquité, les galeries d'art et de peinture, l'art contemporain, la mode et le luxe mais également le luxe alimentaire *via* les grands crus, les produits locaux (foie gras, huîtres), les produits à l'ancienne valorisés par de nombreux labels et certifications, sont à ranger selon les auteurs dans l'économie de l'enrichissement. Ils y rangent également la patrimonialisation, c'est-à-dire la mise en valeur de lieux mémoriels, qui deviennent ainsi des pôles attractifs et font aussi monter en flèche les prix de l'immobilier résidentiel. Aujourd'hui, dans certains espaces urbains, des agences immobilières arborent fièrement leurs produits comme de l'immobilier de collection pour reprendre la terminologie des deux sociologues. Le Quartier Sainte-Thérèse à Metz, à bien des effets, est investi de cette image de quartier patrimonial à forte dimension historique qui lui confère son prestige et son attractivité. Ceci contribue corrélativement à faire monter en flèche le prix du patrimoine résidentiel de ce quartier messin, le rendant ainsi exclusif et muséifié. A l'instar de Thomas Piketty (2013) dans son ouvrage, *Le Capital au XXI^e siècle*, Luc Boltanski et Arnaud Esquerre montrent ainsi que l'économie de l'enrichissement, rendue possible par une montée des inégalités, profite avant tout aux rentiers c'est-à-dire à ceux qui détiennent déjà un patrimoine important et qu'elle contribue même à les enrichir à travers de nouveaux dispositifs inégalitaires. Les auteurs déplorent ainsi dans leur livre une montée des inégalités depuis une vingtaine d'années en matière de richesse aussi bien dans les pays développés, du fait de l'héritage de fortunes notamment, que dans les pays émergents. Tout l'enjeu de cette critique en règle est de montrer à quel point l'économie de l'enrichissement qui en découle est dangereuse car plus encore que l'économie industrielle – qu'elle supplante –, elle fonctionne de manière autoréférentielle, en vase clos, en marginalisant davantage les plus pauvres et en valorisant les plus riches.

Au-delà des facteurs économiques et institutionnels, le choix du lieu de résidence relève de toute façon de microdécisions, elles-mêmes influencées par « des schèmes de perception, d'évaluation et de hiérarchisation socialement différenciés » (Oberti et Préteceille, 2016, p.65) A cet effet, deux logiques complémentaires prévalent : la recherche de l'entre-soi et le souhait de distanciation. On tient une figure idéal-typique de l'entre-soi élitare avec les « Beaux quartiers » si bien décrits par les sociologues Pinçon et Charlot. Dans les cas extrêmes, l'auto-

ségrégation affinitaire des classes supérieures mène à leur enfermement dans les *gated communities*. Quant à la logique de distanciation, elle procède de la volonté de certaines franges de la population de se désolidariser de groupes sociaux, ethniques ou religieux, jugés indésirables. Elle peut se traduire par une véritable volonté de sécession, contribuant évidemment à la polarisation de l'espace social.

Serge Paugam (2017) dans son ouvrage *Ce que les riches pensent des pauvres* esquisse trois hypothèses pour expliquer l'auto-ségrégation des plus riches et de la bourgeoisie. Tout d'abord, la volonté de produire l'ordre moral et de l'ériger comme ordre légitime à l'échelon de son quartier – frontière morale –, il s'agirait ensuite de se protéger envers le caractère indésirable des pauvres – insécurité, hygiène –, enfin cela serait en quelque sorte une manière de justifier la pauvreté et de neutraliser une forme de compassion envers les plus pauvres.

Jérôme Fourquet dans son ouvrage *l'archipel français* (2019), parle au sujet de la France d'une « société archipel » caractérisée par un mouvement croissant de séparatisme social qui engage une partie de la frange supérieure de la société française. Christopher Lasch a étudié dans *la révolte des élites et la trahison de la démocratie* (1996), ce phénomène aux États-Unis également à l'œuvre chez nous. Selon Jérôme Fourquet, de manière plus ou moins consciente ou volontaire la bourgeoisie, les classes supérieures, se sont coupées du reste de la population et se sont ménagées un entre soi bien confortable conduisant à leur autonomisation dans certaines villes ou quartiers fort homogènes sociologiquement. Ces classes sociales favorisées ont, dans leur frange intellectuelle également, généré une nouvelle stratification éducative qui conduit ces populations à consommer leur propre culture sous forme d'isolats. Jérôme Fourquet va jusqu'à parler de sécession ou de spin off⁵⁷ en se saisissant de la langue des affaires, pour caractériser l'affranchissement idéologique et culturel des classes supérieures et leur auto-ségrégation résidentielle. Mobiles, disposant d'une forte ouverture à l'international, faisant preuve de bonne volonté culturelle les classes supérieures n'hésitent pas à pratiquer l'auto-ségrégation scolaire dans des établissements privés les plus prestigieux possibles à des fins de tamis social. Selon Jérôme Fourquet ces catégories supérieures, vont parfois jusqu'au stade ultime de la sécession : l'exil fiscal, lequel exil existe bel et bien à Metz notamment vers l'attractif et accueillant voisin luxembourgeois⁵⁸.

Autre enjeu de notre travail de recherche : celui de mettre la focale sur la classe sociale bourgeoise messine, sur les catégories supérieures en y mettant en exergue la sociogenèse des inégalités. Notre travail de thèse a partie liée indiscutablement avec la thématique des inégalités. Or, à une période où la notion de classe sociale semble ressurgir avec force dans la littérature et les grands débats économiques et sociétaux contemporains, une autre thématique

57. Dans le langage économique un spin off désigne la scission d'un domaine d'activité de l'entreprise.

58. La récente enquête Open Lux datant de février 2021 et menée par un consortium international de médias dont le journal *Le Monde* révèle en détail les raisons de l'attractivité fiscale du Luxembourg.

centrale semble concomitamment revêtir une importance capitale dans les débats contemporains : celle des inégalités socio-économiques. Ainsi, dans l'ouvrage de Cédric Hugrée, Étienne Penissat et Alexis Spire, *Les classes sociales en Europe* (2017) ou dans celui d'Emmanuel Todd *Les Luites de classes en France au XXIe siècle* (2020), la notion de classe sociale qui semblait presque délaissée car jugée dépassée et inopérante semble quelque peu réhabilitée. Quant à la thématique des inégalités socio-économiques consubstantielle à notre travail de recherche force est de constater que de nombreux ouvrages et rapports s'emploient à en décrire la réalité, la portée, l'intensité mais également l'évolution. Plus de 265 ans après la publication de Jean-Jacques Rousseau du *Discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes*, (2016) la question des inégalités demeure encore aujourd'hui d'actualité. Pierre Rosanvallon dans *la société des égaux* (2011) écrit :

« Depuis les années 1980, les plus riches n'ont cessé d'accroître leur part des revenus et de patrimoines, véritable contre-révolution inversant la précédente tendance séculaire à la réduction des écarts de richesse. Les facteurs économiques et sociaux qui ont engendré cette situation sont bien connus. Mais la panne de l'idée d'égalité a aussi joué un rôle majeur en conduisant à délégitimer l'impôt et les actions de redistribution, en produisant du même coup une forme de résignation et d'impuissance face aux inégalités. Il n'y a donc rien de plus urgent que de refonder l'idée d'égalité pour sortir des impasses du temps présent. » (cf. quatrième de couverture)

Christophe Guilluy dans *le crépuscule de la France d'en haut* (2016) met à cet effet en exergue la montée en puissance d'une société française durablement antagoniste avec un creusement des inégalités qui rend irréconciliable les positions et les valeurs des catégories supérieures mobiles et cultivées et celle de la France populaire en quelque sorte assignée à résidence et sans voix au chapitre. Quant aux bourgeois – bohème et autres petit-bourgeois intellectuels Christophe Guilluy en s'inspirant de *la Curée* de Zola va jusqu' à les comparer de manière caustique à des Rougon-Macquart déguisés en hipsters. Si, le discours de Christophe Guilluy semble très tranché et mériterait à l'épreuve des faits d'être quelque peu nuancé, il n'en demeure pas moins que ses prises de position sont très médiatisées et relayées auprès de l'opinion publique. Dans le même esprit Louis Maurin (2021) directeur de l'Observatoire des inégalités se fait très critique envers les différentes bourgeoisies qui en veulent « encore plus ». Le débat sur la réalité, l'intensité et même la légitimité des inégalités qu'elles soient sociales infra-sociales et supra-sociales est très vif actuellement notamment au regard des diverses crises que traverse la France et le monde entier en général.

Comme l'a justement montré François Bourguignon dans son ouvrage *la mondialisation de l'inégalité* (2012) la mondialisation a des effets antagonistes sur les inégalités tant de revenus que de patrimoines. D'une part, en raison de la croissance des économies émergentes, l'inégalité mondiale a diminué. Mais, d'autre part, les inégalités selon lui et d'autres économistes ont explosé à l'intérieur d'un grand nombre de pays, alimentant injustices et tensions sociales (Saez et Zucman, 2020), (Milanovic, 2019), (Badie et Vidal, 2015).

Dans le même ordre d'idée, le schéma ci-dessous nous montre que l'évolution des inégalités ne peut pas s'interpréter de manière univoque et homogénéisante mais nécessite une analyse fine et longitudinale dissociant le bas, le milieu et le haut de la distribution mondiale de revenus.

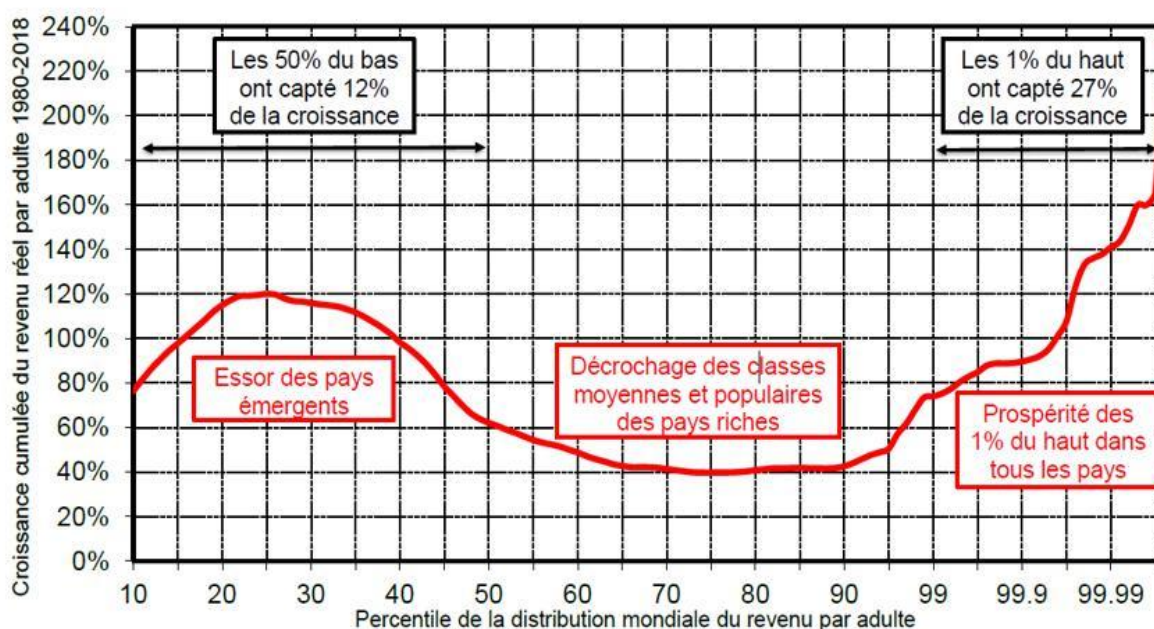


Illustration 26 : La courbe de l'éléphant des inégalités mondiales 1980-2018 (Source: piketty.pse.ens.fr/ideologie.et)

Lecture. Les 50% des revenus les plus bas du monde ont connu une croissance importante de leur pouvoir d'achat entre 1980 et 2018 (entre +60% et +120%) ; les 1% des revenus les plus élevés du monde ont connu une croissance encore plus forte (entre +80% et +240%) ; Les revenus intermédiaires ont en revanche connu une croissance plus limitée. Pour résumer : les inégalités ont diminué entre le bas et le milieu de la distribution mondiale des revenus, et ont progressé entre le milieu et le haut (Source : piketty.pse.ens.fr/ideologie.et)

Moins nuancé, le dernier rapport de l'organisation non gouvernementale Oxfam de janvier 2020 pointe de son côté le fossé croissant entre les très grandes fortunes et le reste du

monde. En 2019, les milliardaires du monde entier, au nombre de seulement 2 153 personnes se partageaient, selon OXFAM, plus de richesses que 4,6 milliards de personnes. Toujours selon l'ONG, les richesses des 1 % les plus riches de la planète correspondent à plus du double des richesses cumulées de 6,9 milliards de personnes. Si on se recentre sur le cas de la France il ressort d'après de nombreuses enquêtes, que la France est le pays en Europe où le bonheur est le plus corrélé à la notion de richesse et de pouvoir d'achat. Les Français cependant sont majoritairement pessimistes dans l'avenir et dans l'évolution de leur système de protection sociale. Or, la richesse économique et sociale via les opportunités qu'elle procure et les réseaux d'entraide mobilisables permet précisément de se prémunir contre la pauvreté. Depuis les années 1980 les inégalités repartent à la hausse en Europe d'après Thomas Piketty (2013). Selon celui-ci, en matière de patrimoine, l'Europe, est caractérisée par une inégalité moyenne forte où les 10 % les plus riches possèdent en moyenne plus de 60 % du patrimoine total dont 25 % pour les 1 % les plus riches et 35 % pour les 9 % suivant. Le coefficient de Gini correspondant à ces inégalités de patrimoine se situe aux alentours de 0,62. Concernant le revenu, l'Europe en 2010 est caractérisée par des inégalités moyennes et les 10 % des plus riches des classes supérieures disposent de 25 % du total des revenus du travail. Le coefficient de Gini correspondant à ces inégalités de revenus se situe aux alentours de 0,26. Ces inégalités si elles semblent fortes, le sont nettement moins que l'inégalité des revenus et des patrimoines dans les sociétés de propriétaires européennes de la Belle Époque (1890 - 1914) où les inégalités étaient extrêmes. En France la part des 10 % revenus les plus élevés dans le total des revenus étaient au moins de 51 % en France, en ce qui concerne le patrimoine cette part s'élevait à 84 %.

Les deux graphiques ci-dessous nous indiquent bien la baisse tendancielle en France des inégalités de patrimoine et du revenu total au XX^e siècle. Notons tout de même qu'après une forte baisse depuis le début du XX^e siècle, les inégalités de patrimoine restent stables en France depuis les années 1970 alors que l'inégalité du revenu total a tendance à s'accroître.

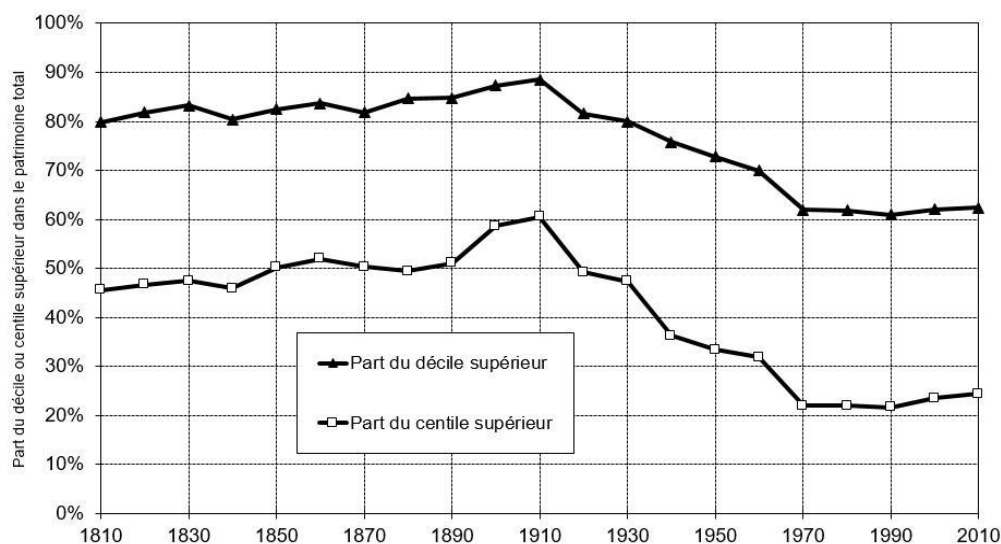


Illustration 27 : L'inégalité des patrimoines en France, 1810-2010 (Source et séries : voir piketty.pse.ens.fr/capital21c)

Lecture : le décile supérieur (les 10% des patrimoines les plus élevés) détenait 80%-90% du patrimoine total dans les années 1810-1910, et 60%-65% aujourd'hui (Sources et séries : voir piketty.pse.ens.fr/capital21c)

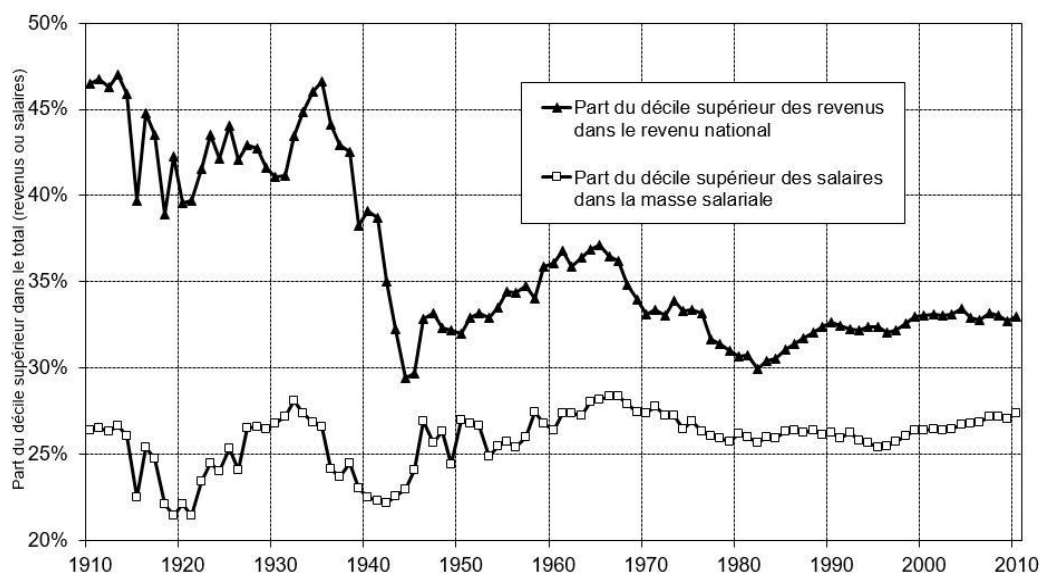


Illustration 28 : L'inégalité des revenus en France, 1910-2010 (Sources et séries : piketty.pse.ens.fr/capital21c)

Lecture : l'inégalité du revenu total (capital et travail) a baissé en France au XX^e siècle, alors que l'inégalité des salaires est restée la même.

Par ailleurs, on note également dans le schéma ci-dessous, qu'en 2016 en matière de revenus les 10 % les plus aisés perçoivent toujours plus que les 40 % les plus pauvres.

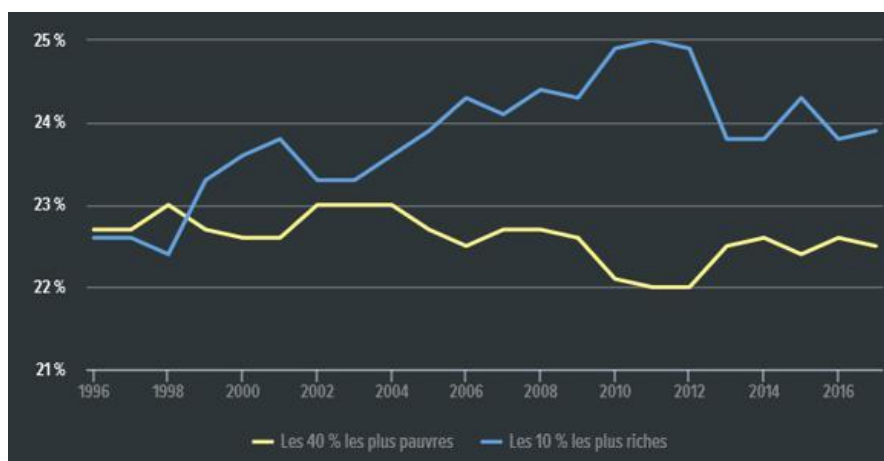


Illustration 29 : Part des revenus nationaux perçus par les 10% les plus aisés et les 40% les plus pauvres en % (Source : Observatoire des inégalités, d'après Insee)

Lecture : en 2017, les 10 % les plus riches perçoivent 23.9 % de la masse des revenus. Les 40 % les plus pauvres en perçoivent 22.5 %

Si le XX^e siècle est fortement marqué par une importante diminution de la concentration des patrimoines, il est toutefois à noter qu'en France les 50 % les plus pauvres n'ont jamais possédé plus de 10 % des propriétés, et les 10 % les plus riches n'ont jamais possédé moins que 50 % des propriétés. Après un XIX^e siècle très inégalitaire où les 1 % les plus riches détenait 50 % de la propriété privée en France, le XX^e siècle a fait émerger une révolution patrimoniale où les 40 % intermédiaires c'est-à-dire les 40 % des ménages en dessous des plus riches se sont considérablement enrichis. Ainsi en 1980 ces 40 % intermédiaires possédait environ 40 % de la propriété privée contre 50 % pour les 10 % des plus riches. Les inégalités remonte cependant fortement depuis les années 1980 où les 1 % les plus riches semblent s'enrichir considérablement. L'économiste Thomas Piketty a donc à la lumière de l'histoire de ces faits économiques, essayé d'établir le constat le plus juste sur l'évolution des inégalités en publiant des ouvrages tels que *les hauts revenus en France au vingtième siècle* (2001), le *Capital au XXI^{ème} siècle* (2013) et *Capital et idéologie* (2019) qui analyse la formation des inégalités et leur justification idéologique.

Dans la société de l'Ancien Régime les inégalités fixées à la naissance sont vertigineuses et par-dessus tout quasiment immuables. Au début du XXI^e siècle le poids de l'héritage et de la rente sont néanmoins devenus à nouveau écrasants selon Thomas Piketty dans le capital au XXI^e siècle. En effet même si les poids de l'héritage et de la rente ont été certes très fortement

réduits par l'effet des deux guerres mondiales et par la mise en place de régulation notamment le développement de l'état social au XX^e siècle, il n'en demeure pas moins selon cet auteur qu'à partir des années 1980, le néolibéralisme qui s'est installé partout en Europe est venu saper la progression de la mobilité sociale. Ainsi, l'économiste constate que le taux de rentabilité du capital excède sur le long terme celui de la croissance de la production ce qui augmente corrélativement et mécaniquement la part du capital dans le partage des richesses et fait que les riches deviennent de plus en plus riches et ce d'autant plus qu'il est très inégalement réparti via le système de distribution. L'hyper-morcellement du travail en outre contribue à exacerber l'écart entre les plus riches et les plus pauvres.

Toujours Selon Thomas Piketty (2013), le flux successoral annuel représentait 20 % à 25 % du revenu national au XIX^e siècle et ce jusqu'en 1914, avant de chuter à moins de 5 % dans les années 1950, et de remonter à 15 % en 2010.

De façon très concrète nous avons voulu démontré dans cette recherche qu'appréhender la richesse et la bourgeoisie suppose, comme nous avons essayé de le faire ici, de mettre en évidence les enjeux centraux liés à ce type d'étude.

2. Les difficultés liées à l'étude de la richesse et de la bourgeoisie

Une des premières difficultés relatives à l'étude de la bourgeoisie et de la richesse réside dans le fait qu'étudier une population qui se sent régulièrement et parfois injustement critiquée ne la prédispose pas d'emblée à se livrer sur sa situation mais l'incite en première intention à une certaine méfiance et à une attitude de repli.

Du très peccamineux effet Matthieu⁵⁹ selon lequel on ne prête qu'aux riches, aux tirades caustiques d'Aristote concernant les riches et leurs mœurs, la critique des riches a existé de tout temps et semble inextinguible.

Aristote dans le livre II de son ouvrage *Rhétorique* (2002), concernant les mœurs inhérentes à la richesse s'exprime ainsi :

- I. « Quelles mœurs accompagnent la richesse, tout le monde le voit aisément. On devient arrogant et hautain, sous l'influence de la richesse que l'on acquiert. Les riches s'imaginant qu'ils possèdent tous les biens, leur disposition morale s'en ressent ; car la richesse est, en quelque sorte, le moyen d'appréciation de toutes les autres choses, et, pour cette raison, tout semble pouvoir être acheté. »
- II. « Ils se croient dignes d'occuper les charges ; car ils croient posséder ce qu'il faut pour les mériter. En somme, la richesse donne les mœurs d'un insensé heureux.
- III. « Il y a cette différence, entre les mœurs d'un homme nouvellement riche et celles de l'homme riche d'ancienne date, que, chez les gens nouvellement riches, plutôt que chez les autres, tous les défauts sont plus accentués. Car la condition de l'homme nouvellement riche est comme une richesse mal acquise. Les préjugés qu'ils causent n'ont pas la méchanceté pour mobile, mais un penchant tantôt à l'arrogance, tantôt à l'intempérance...] »

Au XIX^e siècle, considéré comme le siècle de la bourgeoisie, Friedrich Engels dans *La situation de la classe laborieuse en Angleterre* (1961), quand il s'exprime au sujet de la bourgeoisie, évoque « une classe profondément immorale, incurablement pourrie et intérieurement rongée d'égoïsme ». Il formule avec Karl Marx en 1848 une violente critique de la société bourgeoise dans leur *manifeste du parti communiste* (Marx et Engels, 2017)

Dans la littérature, le bourgeois souffre souvent d'un déficit d'image et est souvent perçu comme un philistin c'est-à-dire une personne prosaïque rétive à la poésie et à l'admiration des belles choses et ne manifestant de l'intérêt que pour ce qui est utile ou monnayable matériellement. Ce philistinisme inculte est d'ailleurs précisément celui que tous les artistes durant le XIX^e siècle brocarderont sous la figure du bourgeois.

59. L'effet Matthieu (*Matthew effect*) tire son nom de l'*Évangile selon Matthieu* et a été repris par le sociologue américain Robert Merton en 1968.

Gustave Flaubert à titre illustratif est à l'origine de cette formule lapidaire « j'appelle bourgeois tout ce qui pense basement ». Chez Flaubert le manque de goût, de culture, la cupidité, le culte de l'argent, mais aussi l'ostentation et l'absence de désintéressement font du bourgeois un personnage repoussoir peu intéressé par les grandes œuvres et l'effort de la pensée. Les bourgeois se complaisent ainsi dans l'ignorance mais qui plus est dans une ignorance qui s'ignore. L'immense bassesse allant de pair avec une immense vanité le bourgeois se complaît dans son ignorance, occupé qu'il est à satisfaire ses plaisirs vulgaires et calculés. *Madame Bovary* ou *Bouvard et Pécuchet* toujours du même Gustave Flaubert mettent également en exergue la médiocrité de la bourgeoisie.

La littérature regorge ainsi de nombreux exemples de critique en règle de la bourgeoisie et de ses manières. Citons à titre illustratif, le *Bourgeois Gentilhomme* (2013) de Molière en passant par la *Curée* d'Émile Zola et son emblématique personnage, Aristide Saccard – rongé par l'arrivisme et la cupidité.

A partir du XVIII^e siècle, on assiste en fait, à un renversement des valeurs, l'on change de régime hégémonique de réalité pour reprendre le prisme d'analyse de Danilo Martuccelli dans son ouvrage, *Les sociétés et l'impossible. Les limites imaginaires de la réalité* (2014). En rupture avec le XVII^e axé sur un régime religieux de réalité et encore très porté sur le sacré on bascule en effet, au XVIII^e siècle en Europe, vers un régime économique de réalité. Ce nouveau régime de réalité est influencé par le mouvement émancipateur des lumières et par des auteurs favorables à la propriété et à la richesse à l'instar des économistes et des philosophes Adam Smith et John Locke.

La bourgeoisie calculatrice et éclairée s'oppose alors dans un mouvement de double opposition à l'aristocratie jugée oisive et fastueuse tout en s'opposant au bas peuple.

« Le bourgeois n'est pas noble : c'est même l'une de ses définitions », écrit le duc de Brissac, en introduction au *Recueil généalogique de la bourgeoisie ancienne* (Delavenne, 1954). Ce rapport ancillaire de la bourgeoisie à l'aristocratie est une constante quasi-permanente selon Beatrix Le Wita (1988).

Au vingtième siècle les critiques fusent contre *le mur de l'argent, les deux cents familles* ou les dérives ploutocratiques de nos démocraties. Au XXI^e siècle les philippiques⁶⁰ contre les 1 %, les débats très clivants sur l'ISF mais aussi la théorie controversée du ruissellement nous montre de manière patente que l'image négative du bourgeois, des premiers de cordée et des classes supérieures est encore très persistante au sein de la société française. « Hyper-riches, bobos, gauche caviar, nouveaux riches, nantis, capitalistes et autres embourgeoisés », au final peu importe : ils ont tous mauvaise réputation. Que ce soit à travers sa personne toute entière, à travers son nom ou par ses façons de se mouvoir, de dialoguer ou de penser, Beatrix Le Wita

60. Ensemble de discours prononcés par l'orateur athénien Démosthène dans lesquels il dresse une harangue contre Philippe II.

(1988) montre à quel point le sens péjoratif de l'adjectif bourgeois transparaît dans de nombreuses définitions. Les usages spécifiques de l'adjectif bourgeois indiquent également combien le mot est polysémique et difficile à circonscrire. Le mot « bourgeoisie » recouvre encore aujourd'hui plusieurs réalités et plusieurs acceptions : grande bourgeoisie, moyenne et petite bourgeoisie, bourgeoisie industrielle et propriétaire au sens marxiste du terme, etc. Du simple habitant d'un bourg en opposition à un habitant de la campagne, le bourgeois en vint à désigner à la fin de l'Ancien Régime une classe détenant les droits de cité, c'est-à-dire les droits politiques au sein d'une ville fût-elle constituée de modestes artisans ou savatiers, progressivement la bourgeoisie en vint à désigner une classe sociale fortement dotée en capitaux économiques, sociaux, culturels et symboliques.

Dans le tableau ci-après, Beatrix Le Wita dans son ouvrage *ni vue ni connue approche ethnographique de la culture bourgeoise* (1988) met en perspective, le contenu des entrées « emploi par le mépris » et « usages spécifiques de l'adjectif bourgeois » dans différents dictionnaires.

Emploi par mépris	Usages spécifiques de l'adjectif bourgeois(e)
Trévoux – « Se dit par mépris pour signifier un homme qui n'est pas gentilhomme ou qui n'a nul usage du monde », <i>« cela sent son bourgeois. »</i> – <i>« cela est du dernier bourgeois. »</i> – <i>Basses et populaires.</i>	– une <i>maison</i> : bâtie simplement et sans magnificence mais commode et logeable. Opposée à palais ou hôtel ou cabane ou maison de paysan et d'artisan. – une <i>famille</i> : famille qui n'est pas noble mais au dessus de l'artisan. – <i>manières, façons</i> de parler. – <i>vin</i> : le vin recueilli par les bourgeois de Paris qu'ils ont droit de vendre à pot chez eux ; vin qu'on a dans sa cave, opposé au vin de cabaret. – <i>soupe</i> bourgeoise : soupe ordinaire, bonne.
Bescherelle – « Se dit par mépris, par dénigrement et pour reprocher à un homme ou qu'il n'est pas gentilhomme ou qu'il n'a aucun usage du grand monde. » – <i>« ils sentent que leur bourgeois ont pignon sur rue. »</i> – « Pour avoir l'air commun, des manières communes. » <i>« Ce nom n'annonce pas que celui qui le porte soit d'une condition bien relevée. »</i> - Bourgeoisie : se prend quelquefois pour une sorte de mépris.	– <i>comédie</i> : jouer la comédie que pour son amusement. – <i>ordinaire, soupe, maison</i> : simple et propre, sans luxe, ni recherche. – <i>poisson</i> – <i>vin</i> – <i>habit</i> – <i>costume</i> – <i>avoir l'air, les manières, un nom</i> – <i>art culinaire</i> : manière fort simple d'apprêter les viandes.

Emploi par mépris (<i>suite</i>)	Usages spécifiques de l'adjectif <i>bourgeois(e)</i> (<i>suite</i>)
Larousse XIX^e siècle – « Ce mot se prend souvent <i>en bonne</i> ou <i>mauvaise part</i> selon que l'on compare le bourgeois à la classe inférieure ou supérieure. » – « <i>Le bourgeois est borné et vain.</i> » – « <i>Faire le bourgeois : acheter une maison à la campagne et à Paris se retirer.</i> »	– <i>maison</i> : tenue décentement mais sans luxe. – <i>cuisine</i> : des mets bons par la qualité mais simples par l'apprêt. – <i>pension</i> : établissement qui tient une cuisine bourgeoise pour un nombre déterminé de pensionnaires. – <i>comédie</i> : spectacle donné par de simples amateurs et non par des professionnels.
– « <i>Le bourgeois sera toujours un artisan qui a prospéré.</i> » – Par dénigrement, un individu <i>sans distinction</i>, qui n'a que des goûts <i>grossiers et communs</i>. – « <i>Le bourgeois est une personne étrangère à la connaissance et même au goût des beaux arts.</i> » – « <i>Le bourgeois est celui qui a le culte du moi matériel</i> », etc. – <i>Sans dignité, sans noblesse, sans largeur, mesquin, vulgaire, commun, vertus bourgeoises, air bourgeois.</i> – « <i>Cela sent le bourgeois du plus méchant aloi.</i> »	– <i>habit</i> : opposé à l'habit d'uniforme. – <i>vin</i> : (cf. Trévoux.) – <i>poisson</i> : celui que prélève le propriétaire du bateau. – <i>foie de veau</i> : façon simple d'apprêter un mets, propre à la cuisine bourgeoise. – <i>façons bourgeoises</i> : propres aux bourgeois, simplicité bourgeoise.
Robert – Sens péjoratif, personne <i>sans distinction, ni culture</i>. - Spécialt et péjoratif : Personne de <i>peu de goût, ne portant pas d'intérêt aux arts et aux lettres</i>. « Le vrai bourgeois est, par caractère, possesseur paisible et paresseux de ce qu'il a ; il est toujours content de lui et facilement content des autres. » (Joubert, XVI, 24.)	– manière de vivre, attitude intellectuelle, instruction reçue, vivre, penser, agir en bourgeois. – A l'appui citations méprisantes. – Se dit aussi d'une personne casanière, aimant son confort, rangée, pantouflarde.
– Air et mines bourgeoises ; commun, vulgaire ; idées, goûts (surannés et conservateurs à l'excès). Antonymes : 1) manant, vilain, serf, artisan. 2) aristocrate, noble, ouvrier prolétaire. 3) campagnard, paysan, militaire, artiste, aventurier, bohème.	– <i>Vie, habitudes, éducation, enfance, hérédité, attaches bourgeoises</i>. Spécialt : – <i>Cuisine</i> : bonne, simple. – <i>Maison</i> : opposé à hôtel. – <i>Comédie</i> : de salon. – <i>Habit</i> : opposé à uniforme.
Larousse XX^e siècle – « Individu <i>sans distinction</i> qui n'a que des sentiments communs et des goûts vulgaires. » – « Aujourd'hui ce qui est le propre d'un <i>conservateur attardé ou prudhomme</i> : c'est d'un bourgeois... ce qu'il nous dit là !!! » – « Qui manque de distinction, qui fait toujours passer le matériel avant ce qui est beau et raffiné. »	– <i>Sentiments</i> – <i>Maison</i> : « où l'on maintient un certain train de vie. » – <i>Pension, cuisine, foie de veau, comédie, habit, vin</i> (cf. Bescherelle et les autres).

Illustration 30 : Emploi par mépris et usages spécifiques de l'adjectif bourgeois (Source : Ni vue, ni connue / Béatrix Le Wita)

À travers ce tableau, nous pouvons constater que l'adjectif « bourgeois » charrie une charge symbolique forte et qu'il est entaché d'une connotation négative. Le bourgeois en résumé, s'apparente bien souvent à un parvenu, à un calculateur qui manque de culture et de distinction. Incontestablement, le mépris est donc souvent de mise pour appréhender le bourgeois. Concernant les usages spécifiques de l'adjectif « bourgeois », les diverses définitions du dictionnaire renvoient à des manières d'être, à des façons, ou encore à des possessions en tout genre simples et sans fioriture

L'institut de Sondage Odoxa à travers son baromètre de l'économie publié en juillet 2020⁶¹ a mis en exergue que 53 % des Français déclarent ne pas aimer les riches et qu'ils ont en donc une mauvaise opinion. Pire, les Français sont 82 % à être persuadés que les riches sont encore plus mal perçus et moins aimés par la société française dans son ensemble. Le paradoxe c'est que parallèlement 73 % des citoyens français estiment que « c'est une bonne chose de vouloir gagner de l'argent et devenir riche ». Notons cependant que le mot riche demeure un concept distant car seul 4 % des français seulement se considèrent personnellement riches. Les riches au final sont suspectés par 63 % des Français d'être égoïstes car ils chercheraient à payer le moins d'impôts possibles et ne contribueraient pas assez à la vie de la collectivité.

À ce titre, de nombreux ouvrages aux titres explicites ont récemment été publiés : *Le président des ultra riches*, (2019), *la violence des riches* (2013) de Michel et Monique Pinçon Charlot, *Les riches font ils le bonheur de tous* (2019) de Zigmunt Bauman. Ces titres à forte puissance évocatrice laissent planer peu de doutes quant à l'image négative de leurs auteurs à l'endroit des riches et de la bourgeoisie.

Une autre difficulté spécifique à l'étude de la bourgeoisie est relative à l'objet de recherche lui-même qui suscite parfois de la part de la communauté de chercheurs mais encore plus de la part des personnes enquêtées un certain nombre de doutes et d'interrogations. Ainsi, alors que ce n'est pas le cas pour d'autres catégories sociales notamment les classes sociales les plus défavorisées, le chercheur qui s'intéresse à la bourgeoisie est en quelque sorte sommé d'explicitier pourquoi il porte de l'intérêt à un tel sujet. On peut même dans certains cas lui attribuer une certaine fascination et sujétion quant à l'objet bourgeoisie. En filigrane, c'est la légitimité même de l'objet qui semble poser question. Les contours de la richesse et de la bourgeoisie comme nous l'avons démontré précédemment, semblent si difficilement assignables qu'il serait vain en quelque sorte de vouloir approcher et *a fortiori* épuiser le sujet. Pierre Paul Zalio (1999) explique parfaitement en quoi tout chercheur en sciences sociales qui veut étudier les grandes familles bourgeoises est confronté bien plus que le sociologue des classes populaires à une expérience du « renversement de la situation », à une forme d'« asymétrie de la relation sociale » obligé qu'il est de rendre des comptes sur ses origines, son

61. <http://www.odoxa.fr/sondage/trois-quarts-francais-demandent-impot-specifique-riches/>

parcours universitaire et son objet de recherche. Le couple de sociologues Pinçon et Charlot (1997) font le même constat lorsqu'ils évoquent les difficultés du chercheur face à des personnes largement pourvues en capitaux notamment culturel et symbolique et qui veulent maîtriser la représentation qu'ils donnent d'eux-mêmes. Le chercheur dans le cadre de ses entretiens loin de se trouver en position dominante se trouve alors dans une situation très délicate où il doit justifier la légitimité de sa démarche et de son objet de recherche face à des interlocuteurs qui savent parfaitement « tenir leur rang ». Le fait en outre, de s'intéresser à des aspects plus intimistes comme les modes de vie, les espaces de sociabilité et de résidence ou tout simplement la vie quotidienne rend le travail d'enquête et de recherche plus complexe face à des personnes qui affectionnent tout particulièrement la discrétion. Et ce d'autant plus, que selon les deux sociologues « la richesse ne participe plus aujourd'hui, du système symbolique de légitimation du pouvoir ». À ce titre, Nicolas Jounin montre bien dans *Voyage de classes* (2014) à quel point certaines personnes interrogées dans le cadre de son enquête au sein du Triangle d'or parisien sis dans le 8^e arrondissement parisien, ont été dubitatives, suspicieuses voire hostiles à une telle démarche. Il faut donc, en tant que chercheur, sur la bourgeoisie encaisser les nombreux rappels à l'ordre social que suscite le travail de recherche.

Appréhender la bourgeoisie non pas sous ses formes extrêmes à savoir celle de la haute bourgeoisie parisienne, mais à travers le *continuum* de variétés bourgeoises d'une ville de province comme Metz semble rendre la tâche encore plus épineuse. En effet, certaines personnes interrogées dans le cadre des entretiens n'apprécient pas endosser publiquement le statut de bourgeois à la fois par discrétion mais aussi, comme nous l'avons vu ci-dessus, du fait de la connotation péjorative du mot et des réalités fort diverses qu'il regroupe sous son acception. La méthodologie utilisée pour étudier la bourgeoisie qu'elle soit qualitative ou quantitative recèle également quelques difficultés. D'une manière générale afin de ne pas avoir une vision monologique de la bourgeoisie messine nous avons essayé d'articuler enquête synchronique, perspective historique, tout en ayant recours à l'analyse statistique et aux entretiens qualitatifs. Par ailleurs, nous avons eu recours à l'observation et à la photographie pour enrichir notre travail de recherche.

Du point de vue des entretiens qualitatifs avec les membres de la bourgeoisie messine cela a nécessité de passer par des informateurs à fort capital symbolique qui nous ont ouverts les portes de leur réseau de connaissances et de sociabilité. Sans cette précieuse aide, il eût été très difficile voire impossible d'accéder au terrain et d'approcher certaines personnes que nous avons interrogées. En outre, nous avons dû parfois relancer avec insistance certains membres de la bourgeoisie messine et nous armer de patience voire recourir à des stratégies euphémisées de persuasion et de maintien du lien.

Par ailleurs, certains entretiens ont dû avoir lieu dans des endroits neutres : résidences professionnelles, université sans quoi il eût été ici aussi difficile, voire inenvisageable de rencontrer certaines personnes peu disposées à nous recevoir à leur domicile.

Concernant la méthodologie quantitative il ressort que de nombreux indicateurs quantitatifs pour mesurer la richesse sont récents à l'instar du seuil de richesse, mouvants, parfois difficiles à obtenir ou à interpréter. D'une part le fait d'être riche est une notion relative en France car il se définit par rapport à l'autre. D'autre part, la richesse, la bourgeoisie correspondent certes à une abondance de biens de valeur ou de revenus, mais cela n'est pas suffisant car trop unidimensionnel. En outre, la répartition de la richesse depuis l'Antiquité a fait l'objet de controverses et d'analyses diverses⁶² entre une distribution parfaitement égalitariste – dite commutative – et une distribution proportionnelle à l'effort de chacun – dite distributive.

Il est difficile néanmoins de mesurer les inégalités de revenus en France et de mesurer la richesse économique en France car les outils statistiques pour le faire sont complexes et ne sont pas toujours adaptés comme le précise le dernier rapport de l'Observatoire des inégalités. De même, comme le souligne ce même observatoire, certaines statistiques publiques sont peu accessibles notamment à une échelle fine d'analyse. Ces mêmes statistiques peuvent par ailleurs être lacunaires ou trop mouvantes sur la question des revenus notamment, ce qui rend impossible des comparaisons à court terme ou oblige à de fastidieux calculs de séries pour tenir compte des changements de méthode. Sur le patrimoine, émergent également de nombreuses difficultés. Il y a une enquête Patrimoine – relative au patrimoine des Français – tous les cinq ans environ et à chaque fois la méthode est susceptible de varier ce qui rend difficile le fait de savoir si les évolutions sont liées à des changements de réalité patrimoniale ou de méthode. Il existe de surcroît une difficulté à évaluer les patrimoines les plus élevés car si les données ne manquent pas sur les plus pauvres, sur les plus riches en revanche ces données peuvent être tronquées par des fausses déclarations par l'évasion fiscale et par la publication de statistiques parcellaires. Avec la crise financière de 2008 renforcée par la crise sanitaire de 2020, les inégalités de revenu ou de patrimoine entre les individus ou bien encore le partage de la valeur ajoutée entre travail et capital sont en effet devenus des thèmes centraux pour beaucoup de français. Or, Les inégalités de revenus peuvent être appréhendées à partir de différents indicateurs qui s'ils, s'ils sont souvent cités par les médias n'en demeurent pas moins obscurs quant à leur compréhension et leur interprétation par la majorité des Français. Il est ainsi possible par exemple de comparer les revenus moyens ou médians de différents

62. Ces questions de justice et de répartition sont notamment évoquées et précisées dans l'ouvrage d'Aristote Éthique à Nicomaque (1998).

groupes ou individus ou bien encore, de mettre en perspective l'écart entre le revenu médian et le revenu moyen de chaque groupe social.

Voici à titre d'exemple quelques indicateurs fréquemment utilisés pour mesurer les inégalités de revenus entre les plus riches et les plus démunis.

L'outil le plus souvent utilisé pour mesurer les inégalités de niveaux de vie et la richesse est la part des revenus disponibles accaparée par les fractions les plus riches de la population : les 1 %, les 0.1 %, les 10 %. Plus cette part est importante, plus l'intensité de la richesse et des inégalités est importante. Il est également possible de mesurer l'écart-type des revenus, de calculer le rapport inter-décile ou interquartile, d'analyser l'évolution de la valeur du dernier centile ou bien de calculer par exemple la valeur de l'indice de Gini. Concernant le rapport inter-décile très fréquemment utilisé pour mesurer les inégalités de revenus, il correspond au rapport entre le niveau de vie minimum des 10% les plus riches à savoir le neuvième décile, et le niveau de vie maximum des 10 % les plus pauvres le premier décile après impôts directs et prestations sociales, pour une personne seule. Ce rapport est d'environ 3.5 actuellement en France. On peut également calculer l'écart inter-décile en euros cette fois entre le neuvième et le premier décile. L'indice ou coefficient de Gini quant à lui est un autre outil de mesure des inégalités de revenus ou toute forme d'inégalité de répartition comme celle du patrimoine par exemple. Contrairement au rapport inter-décile, il tient compte de l'ensemble des revenus de la population, des plus bas aux plus élevés. Plus cet indice de Gini est proche de zéro, plus on s'approche de l'égalité. Plus il tend vers un, plus l'inégalité est forte. La courbe de Lorenz permet de calculer l'indice de Gini (*cf.* schéma infra). L'indice de Gini correspond au rapport entre la surface hachurée et le triangle en dessous. L'indice de Gini varie entre 0 et 1. Si l'indice est de 0, cela signifie que la courbe de Lorenz est la diagonale, l'égalité est parfaite. Si l'indice est de 1, cela signifie qu'une seule personne détient tout le revenu ou le patrimoine, c'est l'inégalité maximale. Plus les inégalités de revenus sont importantes, plus la courbe de Lorenz s'éloigne de la diagonale et plus l'indice de Gini est élevé. En France, L'indicateur de Gini est de 0,29 pour les revenus, contre 0,65 pour le patrimoine en 2015 d'après les données du *World Inequality Database*. Cela signifie que les inégalités de patrimoine en France sont bien plus importantes que les inégalités en matière de revenus.

La courbe de Lorenz appelé également courbe de concentration est un graphique permettant de visualiser le degré de concentration d'une variable. Appliquée au revenu ou au patrimoine, cette représentation graphique nécessite en premier lieu de classer par ordre croissant les ménages ou les individus par rapport à ces deux indicateurs de richesse. En abscisse du graphique, on trouve la fréquence cumulée de la population, le point d'abscisse 20 peut correspondre ainsi aux 20 % disposant des plus bas patrimoines ou revenus. En ordonnée, on trouve la part dans le patrimoine total ou dans le revenu total. Ainsi, pour identifier la valeur de l'ordonnée il faut calculer pour chaque groupe en abscisse (par exemple le groupe des 20 %

aux plus bas revenus) la part du revenu ou du patrimoine total détenu par les membres du groupe considéré. La bissectrice ou diagonale représente ainsi la droite d'équipartition, illustrant la répartition la plus égalitaire de la variable, chaque groupe disposant alors d'une part de revenu ou de patrimoine strictement identique à son poids démographique.

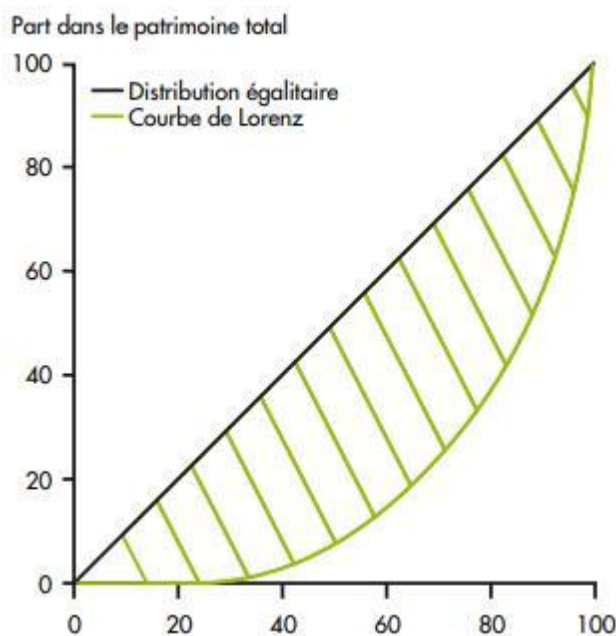


Illustration 31 : La courbe de Lorenz (Source : Insee)

Lecture : la courbe de Lorenz (en vert) représente la part de patrimoine détenue par les ménages lorsqu'on les classe par ordre de patrimoine croissant. Plus les courbes s'éloignent de la diagonale (en noir), plus la distribution est inégalitaire. Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires, montants recalés sur les données de la Comptabilité nationale

Plus la courbe de Lorenz s'éloigne de cette droite est plus le degré d'inégalité dans la répartition est élevé. Deux autres indicateurs sont depuis peu mobilisés pour mesurer les inégalités de richesse à savoir le rapport « 20/20 » et le rapport Palma. En effet, L'INSEE publie chaque année désormais le rapport entre la masse des revenus perçus par les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres. De même le rapport Palma est un autre indicateur qui rapporte la masse des revenus (après impôts et prestations sociales) que reçoivent les 10 % les plus riches à celle qui va aux 40 % les plus pauvres. Ce rapport Palma est actuellement de 1.1 en France contre 1.8 par exemple aux États-Unis. Ceci signifie concrètement qu'en France les 10 % les plus riches perçoivent à peu près la même masse de revenus que les 40 % les plus pauvres alors qu'aux États-Unis – pays plus inégalitaire en matière de revenus – ces 10 % les plus riches perçoivent quasiment le double des 40 % les plus pauvres.

Conclusion de la partie II

Nous intéressant à la bourgeoisie messine, l'objectif principal de cette deuxième partie a été de montrer pourquoi il est important du point de vue de la recherche en sociologie d'investiguer la richesse et les espaces de la bourgeoisie. *De facto* elle vise également à mettre en évidence la manière d'appréhender la richesse et la bourgeoisie en montrant les difficultés.

Si être bourgeois, contrairement à une approche marxisante, ne se résume pas uniquement à une détention de capitaux économiques cette dimension de la richesse en revenus et en patrimoine demeure centrale et consubstantielle à la bourgeoisie. Aussi, nous nous sommes attaché dans un premier temps à faire un état des lieux de la richesse et à donner des grands repères permettant de l'appréhender du point de vue quantitatif mais également du point de vue de sa transcription territoriale. A l'épreuve des faits, il s'avère que l'outillage statistique qui permet de mesurer la richesse, s'il existe, n'en demeure pas moins lacunaire quant à la fixation d'un seuil de richesse ou à l'identification des redevables à l'ISF ou à l'IFI. L'estimation de la richesse au final s'avère délicate et complexe. Nous avons vu en effet que le niveau de revenus et de patrimoine à partir duquel on se déclare riche dépendait de facteurs intra-individuels ou extra-individuels comme la classe sociale voire le bruit médiatique du moment.

Notre volonté dans un deuxième temps a consisté à mettre en exergue les représentations du sens commun relatives à la richesse et la bourgeoisie, lequel appréhende la richesse quasi exclusivement à l'aune de sa dimension matérielle c'est-à-dire économiquement.

Nous avons voulu précisément démontrer que la richesse n'est pas réductible à sa seule dimension économique. Cette richesse peut être en effet appréhendée en conditions de vie où les codes et les valeurs liés à la culture bourgeoise infusent sur l'ensemble des aspects de la vie individuelle et de la vie collective.

Une autre idée-force a consisté à montrer en quoi la richesse est multidimensionnelle et comporte une dimension cumulative que l'on retrouve auprès des populations bourgeoises biens dotées en capitaux en tout genre.

Enfin, dans un troisième temps afin de donner du sens à notre travail de recherche, nous nous sommes efforcés de faire ressortir les grands enjeux liés à l'étude de la richesse et de la bourgeoisie tout en montrant également les difficultés.

Les difficultés sont en effet nombreuses à la fois du fait de la dimension cachée de la richesse mais également du fait des outils qualitatifs et quantitatifs nécessaires à son appréhension.

PARTIE III

État des lieux, origines et espaces de la bourgeoisie messine

Chapitre 6. Distribution résidentielle de la bourgeoisie messine et caractéristiques du marché immobilier dans les espaces de la bourgeoisie messine

1. Distribution résidentielle de la bourgeoisie messine

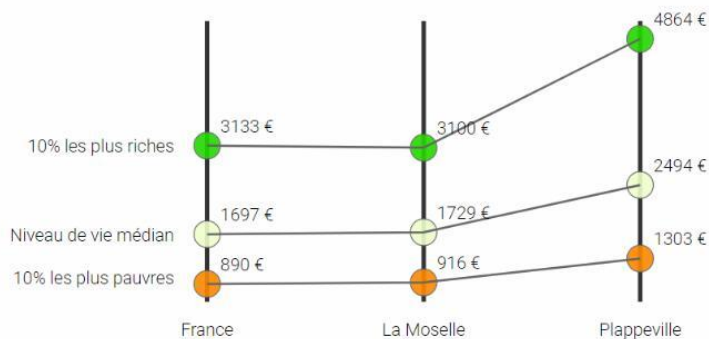
Pour identifier et analyser la distribution résidentielle de la bourgeoisie messine nous avons dans un premier temps utilisé trois outils statistiques et cartographiques. Le premier outil mobilisé est le comparateur de territoire du *Compas*.

En partenariat avec *la Gazette des communes* et l'Observatoire des inégalités, le *Compas* qui est un bureau d'études d'expertise spécialisé dans l'analyse des données économiques et sociales, a élaboré un comparateur accessible en ligne. Grâce à son comparateur, le *Compas*, permet ainsi de disposer d'informations sur les niveaux de vie des communes françaises et contribue au débat public sur la situation des territoires. Les données ci-dessous sont ainsi extraites de son nouvel outil Cabestan d'accès aux données en ligne.

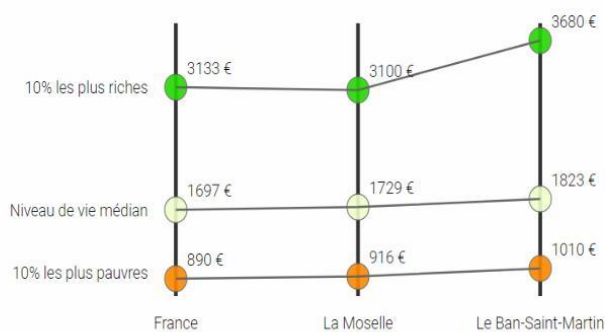
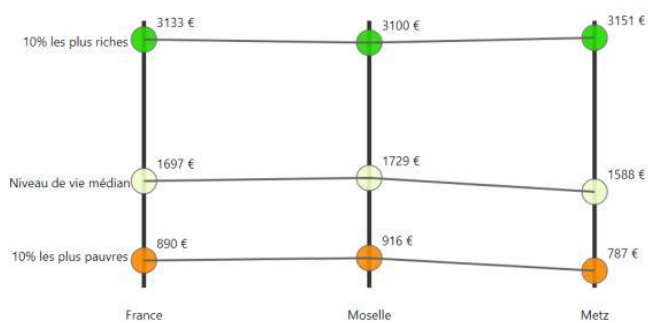
Concernant notre analyse des territoires messins les plus riches, nous utilisons les données de l'INSEE sur les niveaux de vie de l'année 2016, pour la France métropolitaine et pour une unité de consommation (l'équivalent d'une personne seule). Ces revenus comprennent les prestations sociales et ils tiennent compte des impôts directs payés. Pour certaines communes de l'aire urbaine messine de petite taille, certaines données ne sont pas disponibles ou sont parcellaires à l'instar des communes de Sainte-Ruffine ou Saulny. Le niveau de vie médian est celui qui répartit l'effectif en deux : autant gagnent moins et autant gagnent plus. « 10 % les plus pauvres » indique la valeur maximale perçue par cette tranche, « 10 % les plus riches » la valeur minimale. Comme déjà mentionné, L'indice de Gini compare la distribution des revenus dans le territoire à une distribution égale. Plus il est proche de zéro, plus on est proche de l'égalité. Plus il est proche de 1, plus les revenus sont inégaux. Le taux de pauvreté est calculé au seuil de 60 % du niveau de vie médian.

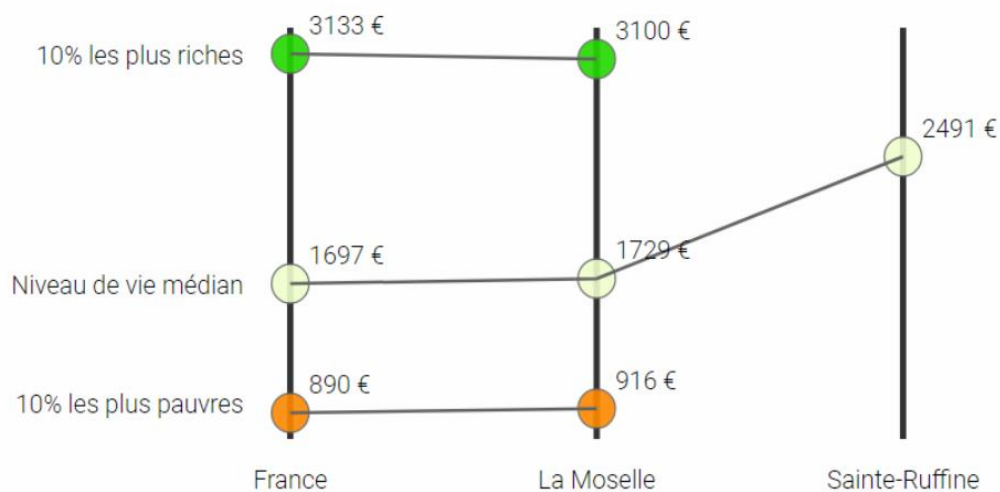
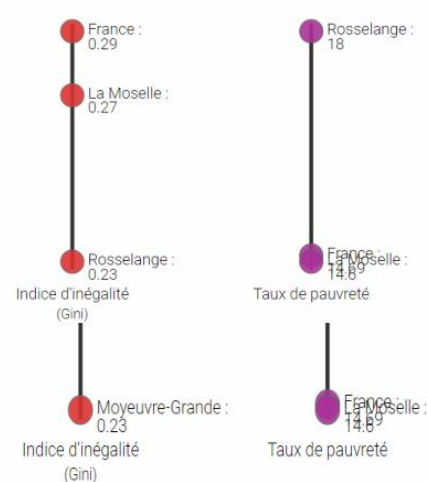
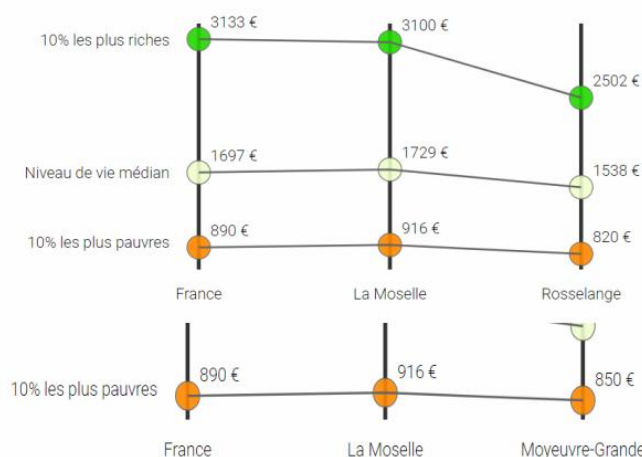
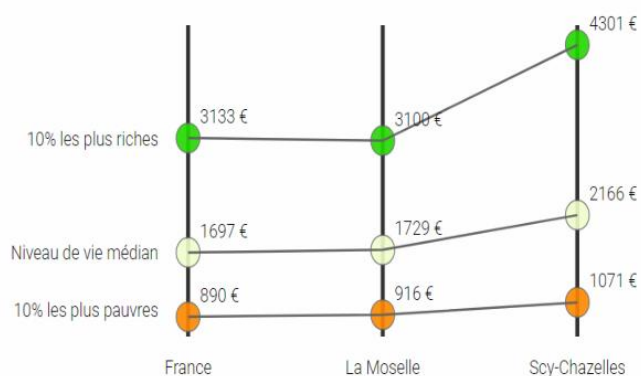
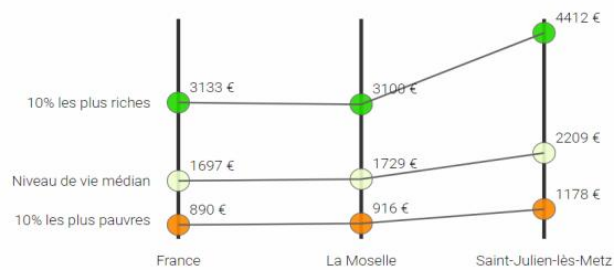
Paradoxalement l'inégalité est parfois le fruit de la mixité en termes de population. Le fait qu'une commune soit égalitaire avec un faible indice de Gini n'est donc pas forcément une fin en soi. Un territoire peut être ainsi égalitaire par le haut s'il y a une homogénéité due à une population à fort pouvoir d'achat qui s'auto-ségrége par exemple, ou par le bas si une commune abrite des populations homogènes en termes de pauvreté. L'indice de Gini indique aussi que les inégalités peuvent prendre des formes différentes selon la structure des niveaux de vie : par en haut (des riches très riches) ou par en bas (des pauvres très pauvres).

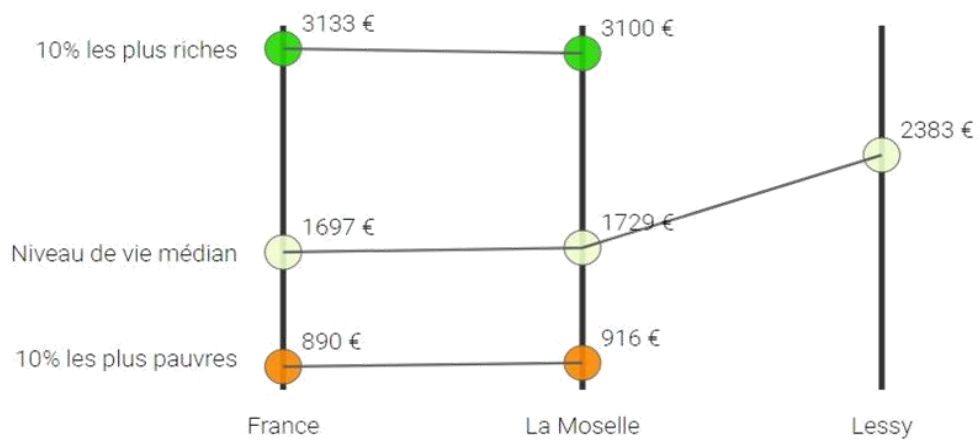
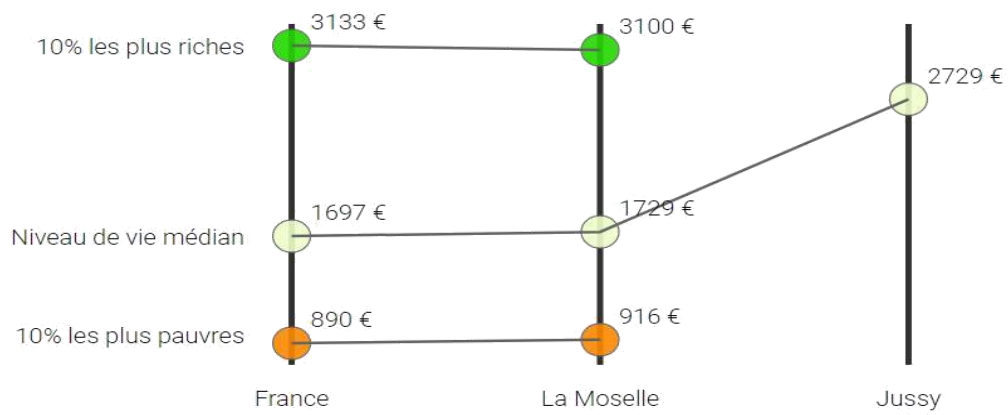
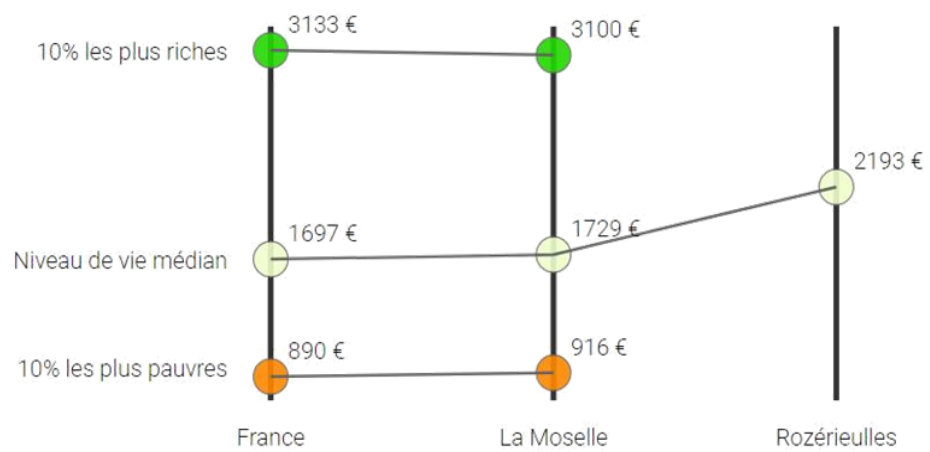
Voici à titre illustratif mais non exhaustif quelques communes messines où résident des segments de population de la bourgeoisie messine.



Source : données Insee 2016







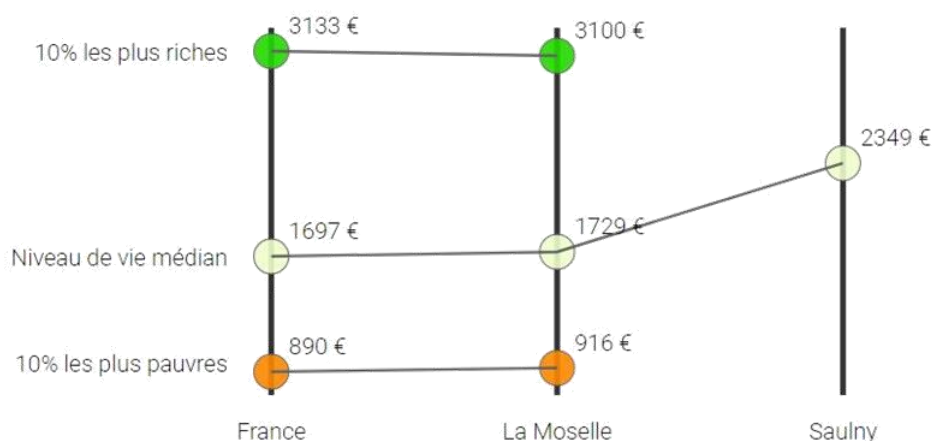


Illustration 32 : Mise en exergue et comparaison des niveaux de richesse de quelques communes aisées de l'aire urbaine messine (Source : <https://cabestan.lecompas.fr>)

En observant Plappeville, située sur les coteaux messins, l'on remarque que les habitants de cette commune de la banlieue de Metz disposent d'un niveau de vie mensuel médian d'environ 2 500 euros contre un revenu médian d'environ 1 700 euros en France et en Moselle et un revenu médian de 1 588 € à Metz. Par rapport à la ville-centre de Metz l'écart en termes de revenu médian est de 900 euros mensuels ce qui est très important. De même les 10 % les plus pauvres le sont nettement moins qu'à Metz puisqu' ils émargent à 1300 euros mensuels environ contre 787 € à Metz et 900 euros environ en France et en Moselle.

En ce qui concerne les 10 % les plus riches de Plappeville, ils gagnent en moyenne 4 864 euros par mois contre environ 3100 euros en Moselle, en France et à Metz. Cet écart considérable, de 1 700 euros par mois indique une population à fort capital économique.

La ville de Sainte-Ruffine est également une commune aisée de la banlieue messine. Elle abrite en effet, une population au niveau de vie médian de 2 500 euros par mois à l'instar de Plappeville. La commune du Ban-Saint-Martin abrite elle aussi une population plutôt aisée qui se caractérise par une population des 10 % des plus riches gagnant 3 680 euros mensuels contre 3 100 € par mois en moyenne en Moselle pour les 10 % les plus riches.

La ville de Saint-Julien-lès-Metz en banlieue messine abrite en son sein une frange de population fort aisée ou les riches sont très riches par rapport à la moyenne mosellane des 10 % les plus riches. En effet les 10 % les plus riches de Saint Julien les Metz se situe à 4 412 € par mois et le niveau de vie médian dans la commune se situe à 2 209 € par mois soit environ 500 € de plus que la moyenne mosellane et 600 euros de plus que la moyenne messine.

D'autres communes de la banlieue messine ou de sa couronne périurbaine disposent de populations dont les niveaux de vie médians sont largement supérieurs à la moyenne mosellane française ou messine. Ainsi le niveau de vie médian des habitants de Saulny et de Lessy se situe autour de 2 350 euros par mois laissant présager des niveaux de vie pour les 10

% les plus riches très importants mais qui n'apparaissent pas dans les statistiques du *Compas*. La commune de Jussy quant à elle, se caractérise par un niveau de vie médian très important puisque celui-ci s'élève à 2 729 € par mois laissant ici aussi augurer un niveau de vie très important pour les 10 % les plus riches de la commune. Les communes de Rozérieulles et de Scy-Chazelles abritent elles aussi des populations à niveau de vie médian bien supérieur à la moyenne des niveaux de vie médians mosellans et messins. À Scy-Chazelles les 10 % les plus riches gagnent en moyenne 4 300 euros soit plus de 1 200 cents euros de plus que la moyenne mosellane et messine des 10 % les plus riches.

Si l'on compare les niveaux de vie médians, les niveaux de vie des 10 % les plus riches de l'ensemble des communes susmentionnées avec celle de deux communes pauvres de l'aire urbaine messine à savoir Moyeuvre-Grande et Rosselange, le constat est flagrant. Ainsi, le niveau de vie médian des habitants de Moyeuvre-Grande est de 1 492 euros par mois et celui de Rosselange à 1 538 euros par mois par mois soit un écart de 200 à 250 € par mois par rapport à la moyenne mosellane.

Il est à noter que les pauvres à Moyeuvre-Grande et à Rosselange sont plus pauvres qu'en Moselle et qu'en France, et que le niveau de vie des 10 % les plus riches est nettement moins important que la moyenne mosellane, française ou messine. Ainsi les 10 % les plus riches à Moyeuvre gagnent en moyenne 2430 euros par mois et 2502 euros par mois à Rosselange soit plus de 600 euros de moins, par mois, que la moyenne mosellane et messine.

Il est assez significatif de remarquer que le niveau de vie des 10 % les plus riches des habitants de Rosselange et de Moyeuvre-Grande n'atteint même pas le niveau de vie médian de certaines communes aisées de la banlieue messine à l'instar de Jussy ou de Saint Ruffine.

Il est intéressant par ailleurs d'observer que l'indice d'inégalités de Gini de Moyeuvre-Grande et de Rosselange se situe à 0,23 soit bien ou en dessous de l'indice de Gini mosellan qui est à 0,27, français à 0,29 ou messin à 0.31. Ceci s'explique en ce que ces villes concentrent des populations plutôt homogènes en termes de pauvreté et sont moins inégalitaires du fait finalement d'une moindre mixité.

L'ensemble des villes aisées que nous avons par ailleurs par ailleurs étudiées grâce à l'outil du *Compas* sont des villes où l'indice de Gini se situe autour de 0,3 ou un petit peu au-delà. Ceci signifie, que si elles sont plus inégalitaires que la ville centre de Metz ou la moyenne des villes françaises, elles ne sont pas pour autant des villes qui ne concentrent que des populations aisées sans quoi l'indice de Gini aurait été un indice plutôt bas traduisant une faible inégalité entre les différents résidents de ces communes – appartenant pour la plupart à Metz métropole.

Force est donc de constater une hétérogénéité dans les niveaux de richesse de ces communes aisées. Le niveau de vie médian des habitants du Ban-Saint-Martin par exemple est certes

élevé mais bien moindre qu'à Plappeville et il en est de même pour le niveau de vie des 10 % les plus riches.

En revanche, le point commun qui homogénéise ces communes aisées et les quartiers aisés messins est qu'ils ne sont pas ultra-exclusifs et ne concentrent pas en leur sein uniquement des populations aisées.



Illustration 33 : Les communes de Metz Métropole (Source : documentation Metz métropole)

Le deuxième indicateur statistique choisi pour mettre en lumière les territoires où vivent les messins les plus aisés est le pourcentage de foyers exonérés de la Taxe d'habitation ⁶³.

Depuis 2020, 80 % des Français, soit 17,6 millions de foyers, ont cessé définitivement de payer la Taxe d'habitation sur leur résidence principale. Le gain est de 555 € en moyenne, après avoir connu un allègement de 65 % (361 € en moyenne) en 2019 et 30 % en 2018 (166 € en moyenne). En 2023, cet impôt local aura théoriquement totalement disparu.

Au total, 24,4 millions de foyers bénéficieront de la suppression complète de la Taxe d'habitation sur la résidence principale, pour un gain moyen de 723 € par foyer par an. Pour

63. Les impôts locaux en France sont les impôts perçus par les collectivités territoriales.

les 20 % des ménages restants, l'allègement sera de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022. En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

Voici ci-dessous les seuils en termes de revenu fiscal de référence à ne pas dépasser par les usagers éligibles pour bénéficier du dégrèvement de total de taxe d'habitation en 2020.

Quotient familial	Seuils du revenu fiscal de référence à ne pas dépasser pour bénéficier du dégrèvement de 100 %
1 part	27 706 €
1,5 part	35 915 €
2 parts	44 124 €
2,5 parts	50 281 €
3 parts	56 438 €
3,5 parts	62 595 €

Illustration 34 : Seuils du revenu fiscal de référence pour bénéficier du dégrèvement total de la taxe d'habitation en 2020 (Source : Ministère de l'économie et des finances)

En définitive ne pas être exonéré de taxe d'habitation signifie très concrètement appartenir à minima aux 20 % des foyers les plus riches. Pas étonnant donc qu'en 2020 selon les chiffres du ministère de l'Économie et des Finances à Neuilly-sur-Seine et dans le 7^e arrondissement de Paris, des hauts lieux de l'extrême richesse en France, seulement 34,19 % et 35,90 % des foyers assujettis à la Taxe d'habitation en sont respectivement exonérés. En Moselle, certaines communes rurales et d'autres, plus urbaines situées à l'est du département, affichent entre 90 et 100 % de ménages éligibles. À l'autre extrémité, des communes bien plus riches de la banlieue de Metz ou proches de la frontière luxembourgeoise avoisinent les 50 %, voire sont en deçà.

Dans la page suivante nous faisons apparaître à titre illustratif, comparatiste mais non exhaustif quelques communes de l'aire urbaine messine analysées à travers le prisme de cet indicateur d'exonération de la Taxe d'habitation.

Région / Département / Commune	Nombre de foyers assujettis à la taxe d'habitation	Nombre de foyers exonérés en 2020	% de foyers exonérés
GRAND EST	2 456 329	1 869 041	76,09
MOSELLE	453 882	352 296	77,6
METZ	56 451	42 223	74,79
SAINTE – RUFFINE	260	125	48,07
PLAPPEVILLE	864	447	51,74
LE-BAN-SAINT-MARTIN	2 004	1 461	72,90
SCY-CHAZELLES	1 205	755	62,66
LESSY	332	180	54,21
MARLY	4 328	2 917	67,39
VAUX	325	171	52,61
MOYEUVRE-GRANDE	3 362	3 022	89,89
ROSSELANGE	1 105	1 001	90,58
WOIPPY	5 798	5 093	87,8
SAULNY			54,80
JUSSY			48 ,22
SAINT-JULIEN-LÈS METZ			58,82

Illustration 35 : Analyse de quelques communes messines au prisme du pourcentage de foyers exonérés de la taxe d'habitation en 2020 (Source : Ministère de l'économie et des finances)

L'analyse de ce tableau visant à mettre en lumière la richesse par le biais de l'exonération de la taxe d'habitation, nous permet d'en tirer un certain nombre de conclusions. Ainsi, alors qu'à Metz environ 75 % des foyers sont exonérés de la Taxe d'habitation contre plus de 77,6 % en Moselle, certaines communes de la banlieue messine à l'image de Sainte-Ruffine, de Plappeville, de Lessy, de Vaux, ou encore de Saulny affichent un pourcentage de foyers exonérés autour de 50 % voire en-deçà de 50 % en ce qui concerne Sainte-Ruffine ou Jussy par exemple. Ce pourcentage faible de foyers exonérés de la taxe d'habitation traduit indubitablement une richesse en revenus des populations résidentes de ses communes. D'autres communes aisées à l'instar de Saint-Julien-les Metz, Scy-Chazelles, Marly ou encore le Ban-Saint-Martin affichent des pourcentages de foyers exonérés en-deçà de la ville-centre messine, mais l'écart demeure moindre par rapport aux communes citées précédemment. Nous avons volontairement inséré dans ce tableau des communes pauvres de l'aire urbaine messine ou à plus forte mixité à l'image de Moyeuvre-Grande, Rosselange ou Woippy. Force est de constater, que ces villes dont nous avons étudié précédemment les niveaux de richesse abritent en leur sein un fort pourcentage de foyers exonérés à hauteur approximativement de 90 % de foyers exonérés. L'indicateur d'exonération du paiement de la taxe d'habitation semble donc a priori être un indicateur pertinent et opérant pour cartographier les polarités résidentielles de la bourgeoisie messine. Voici à titre d'exemple grâce à un outil cartographique couplé à des données statistiques du Sénat un exemple de carte faisant apparaître en rouge des communes de la banlieue messine au taux d'exonération autour de 50 %. Ce faible taux d'exonération traduisant une richesse en revenus de ses foyers de ses résidents.

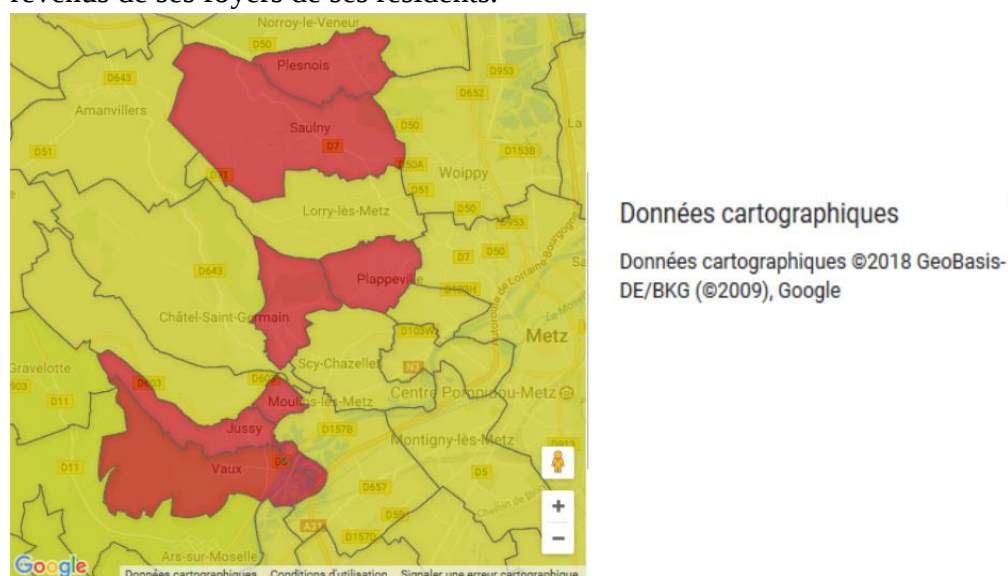


Illustration 36 : Mise en exergue grâce à un logiciel de cartographie de quelques communes aisées messines – Plesnois, Saulny, Plappeville, Jussy, Vaux, etc. – à fort taux d'exonération de la taxe d'habitation (Source : infographie Google / Geobasis)

Le troisième outil visant à mettre en avant les polarités résidentielles de la bourgeoisie messine est un outil cartographique de l'INSEE.

Pour cartographier les polarités résidentielles des riches à Metz grâce à un degré de précision inégalé jusqu'alors, l'INSEE propose en effet depuis 2019 un outil statistique, sous forme de carte interactive, très performant et très fin en termes d'analyse. Cet outil statistique permet ainsi d'afficher le niveau de vie moyen par an et par habitant en euros, c'est à dire l'ensemble des revenus salaires, allocations et prestation diverses etc. des ménages fiscaux rapportés au nombre d'individus qui le composent. Cette carte interactive de l'INSEE utilisable via le site geoportail.gouv.fr permet ainsi de zoomer avec un haut niveau de précision sur des carreaux de 200 mètres de côté fournissant ainsi des données dites carroyées à savoir le maillage le plus fin qui existe pour la diffusion de l'information statistique en France selon l'INSEE.

Grâce aux informations issues du fichier FiloSofi (dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux) spécifique à l'INSEE et mises en œuvre afin de disposer d'indicateurs de niveau de vie d'inégalités et de pauvreté à un niveau local ou infra-départementales, il est ainsi possible grâce à des carreaux de couleur jaune orange et rouge de visualiser les habitants les plus aisés de l'aire urbaine messine. Les carreaux rouges et oranges concernent ainsi les populations au niveau de vie le plus élevé soit respectivement entre 34 700 et 100 000 euros et entre 28 800 et 34 700 euros par individu et par an et, à l'opposé du spectre ceux de couleur bleu clair et bleu foncé désignent des zones habitées par des populations au niveau de vie les plus modestes.

Niveau de vie en € par individu

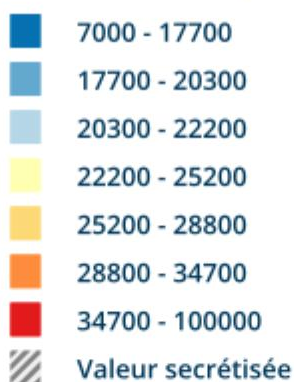


Illustration 37 : Légende du niveau de vie en euros par individu sur les cartes interactives de l'Insee du site geoportail (Source : [geoportail.fr](https://geoportail.gouv.fr))

Dans le cadre de notre thèse sur la bourgeoisie messine ce code couleur nous permet de repérer grâce à un simple coup d'œil les îlots de richesse à l'échelle d'une ville ou même d'un quartier ce qui permet de repérer les rues où résident les habitants les plus aisés de l'aire urbaine messine. Grâce au Zoom, il est toujours néanmoins possible, d'avoir des visions plus

Il est ainsi possible d'identifier ci-dessous à Metz - Queuleu de nombreuses rues où les résidents ont des revenus élevés à l'instar de la rue de Tivoli, la rue Chabert ou la rue du roi Albert où certaines portions abritent des habitants au niveau de vie moyen oscillant entre 34 700 et 100 000 euros annuels.

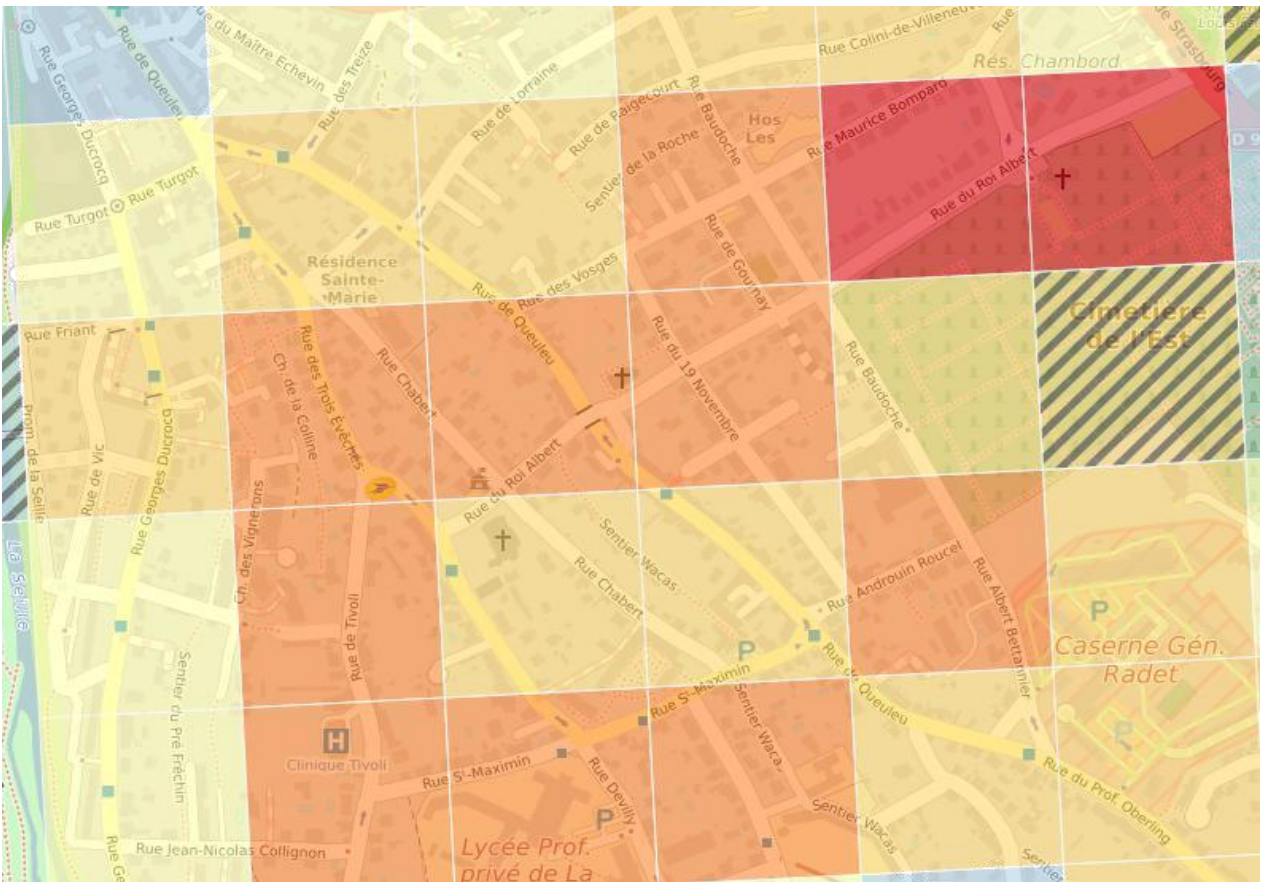


Illustration 38 : Zoom cartographique sur Metz Queuleu (Source : Geoportail.gouv.fr)

De même il est possible de visualiser ci-dessous au sein du quartier Nouvelle-Ville à Metz de nombreuses rues et espaces (dont le Quartier Vacquinière à proximité du jardin botanique) où les résidents ont des revenus élevés.

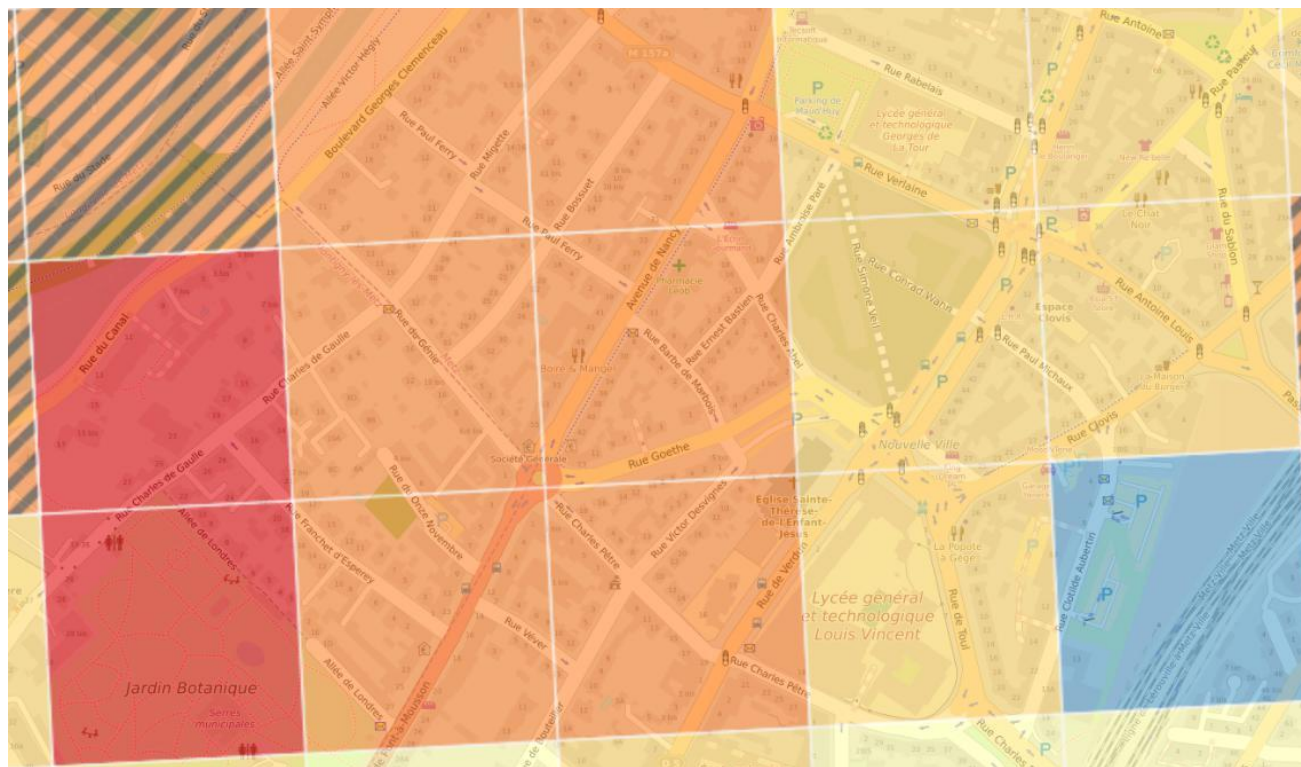


Illustration 39 : Zoom cartographique sur le quartier Nouvelle-Ville et Metz Vacquinière avec ses nombreuses rues aux couleurs rouge-orangées dont la rue Charles de Gaulle, la rue Paul Ferry ou la rue Migette (Source: Geoportail.gouv.fr)

Les deux premières illustrations ci-dessous mettent en relief également deux espaces emblématiques de la bourgeoisie messine : Plappeville, mais également Marly grâce à la fonction micro-zoom du site *geoportail*. Celui-ci permet d'avoir une vision fine des rues où résident les habitants les plus aisés. Les deux illustrations suivantes permettent grâce à une fonction fort intéressante, celle du macro-zoom, de prendre du champ est de visualiser de manière plus large et plus panoramique des macro-espaces en révélant aussi bien les îlots résidentiels bourgeois, les communes bourgeoises que – par contraste – les poches de pauvreté.



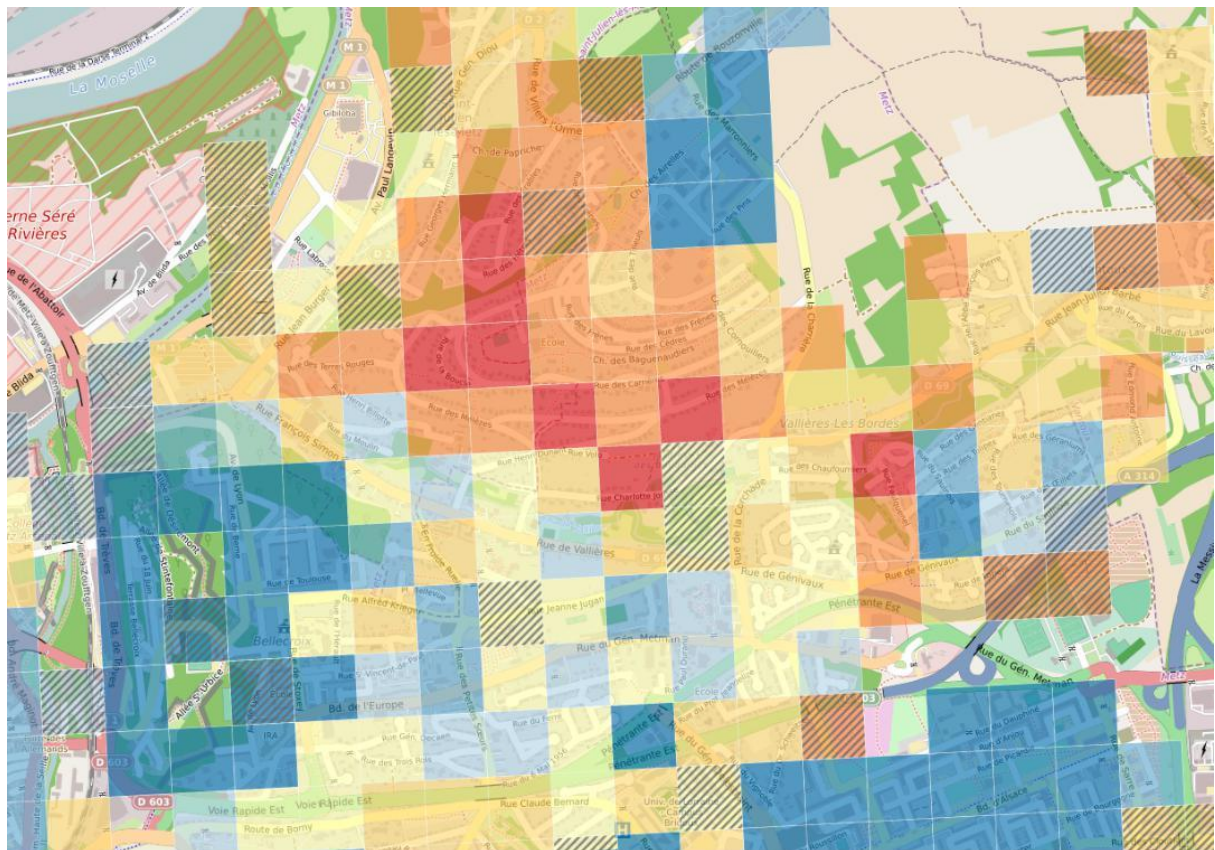


Illustration 42 : Mise en exergue au centre-nord des ilots résidentiels d'une population aisée à Saint Julien-Les-Metz et Metz-Vallières contrastant avec les quartiers plus pauvres de Bellecroix au Sud-ouest et Metz-Borny au sud-est (Source : Geoportail.gouv.fr)



Illustration 43 : Macro-zoom sur quelques communes aisées de la banlieue messine: Plappeville, Châtel-Saint-Germain, Lessy, Rozérieulles, Sainte-Ruffine et Jussy (Source : Geoportail.gouv.fr)

L'analyse du marché immobilier messin est également riche en information sur les espaces de la bourgeoisie. Le site Internet *meilleursagents.com* à titre d'exemple permet grâce à des cartes légendées de repérer les prix moyens au mètre carré au sein des communes de l'aire urbaine messine, ou au sein des quartiers de Metz intra-muros voire à l'intérieur même de ces quartiers en identifiant les rues où les prix au mètre carré sont les plus élevés.

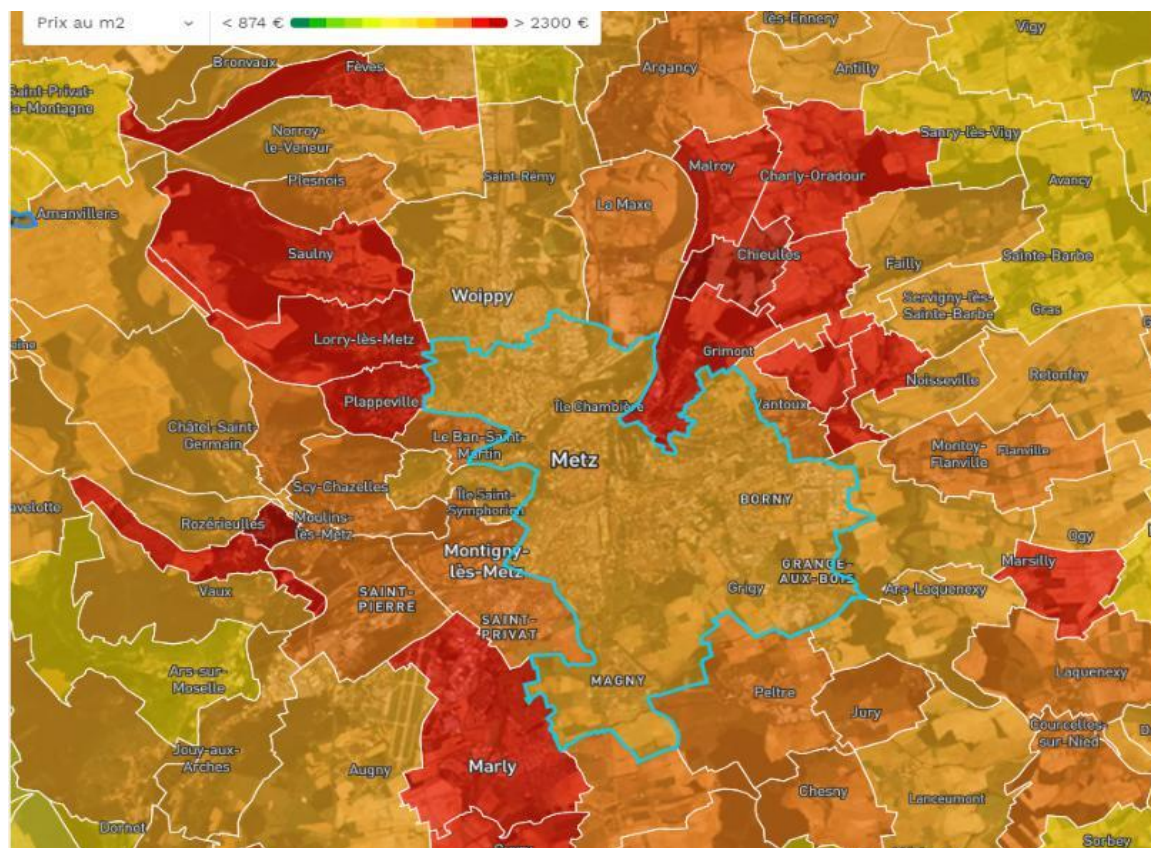


Illustration 44 : Prix au m2 de différentes communes de la banlieue messine (Source : meilleursagents.com au 1er avril 2020)

En compilant diverses données nous présentons dans les deux pages suivantes sous forme cartographique ou tabulaire, les communes messines où les prix de l'immobilier au mètre carré se situent au-dessus de la moyenne mosellane et du Grand Est⁶⁴ mais aussi pour la plupart au-dessus de la ville centre de Metz. Nous avons également fait figurer dans le tableau à titre comparatif et à des fins de mise en perspective, deux quartiers plus pauvres de Metz à savoir le quartier de Metz-Borny ainsi que le quartier de Patrotte-Metz-Nord. Les prix de l'immobilier dans les espaces supérieurs messins, en banlieue de Metz – Le Ban-Saint-Martin –, dans la couronne périurbaine – Rozérieulles – ou en Cœur de ville – Nouvelle-Ville – sont environ deux fois supérieurs à ceux des quartiers de Patrotte-Metz Nord ou de Metz-Borny.

64. Le Grand Est est une région administrative française résultant de la fusion des anciennes Régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne

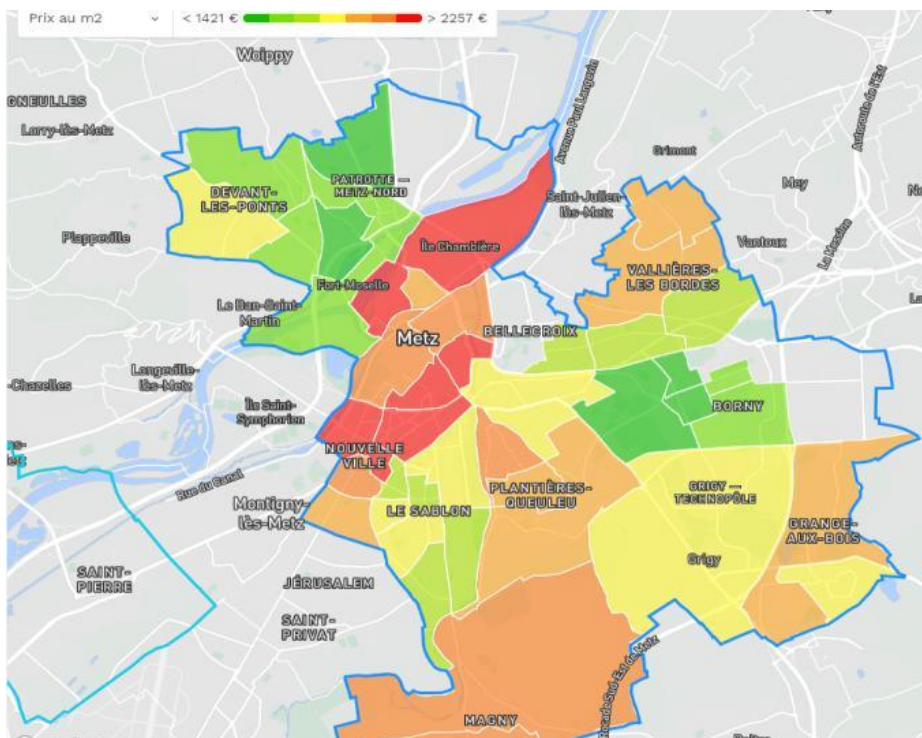


Illustration 45 : Prix au m² des différents quartiers messins (Source : meilleursagents.com au 1er avril 2020)

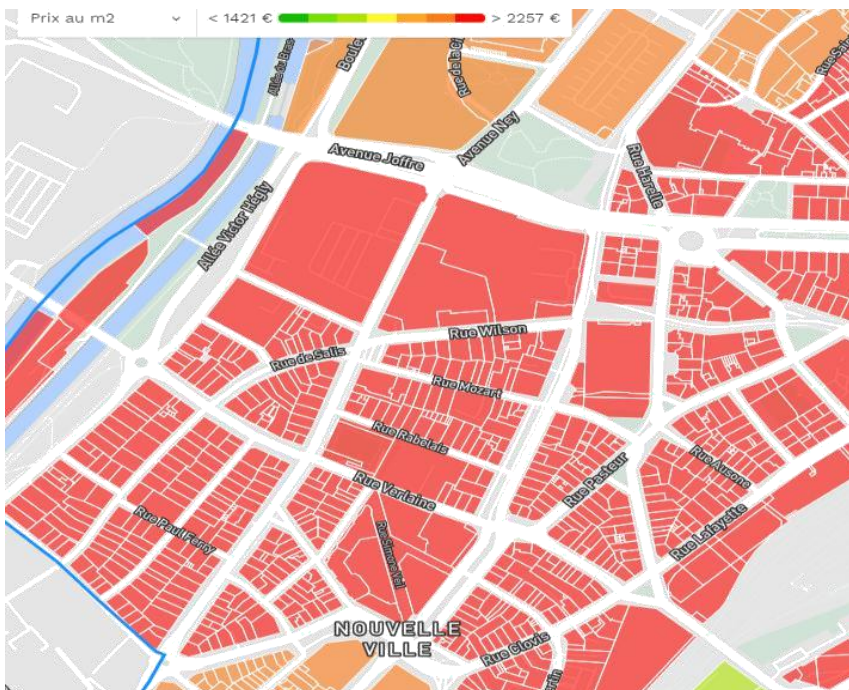


Illustration 46 : Zoom et Prix au m² de diverses rues du Quartier Nouvelle-ville (Source : meilleursagents.com au 1er avril 2020)

Villes QUARTIERS	Prix au m ² moyen appartement et fourchette de prix au 1 ^{er} avril 2020	Prix au m ² moyen maison et fourchette de de prix au 1 ^{er} avril 2020
Plappeville	• 1 920 € • de 1 338 € à 2 821 €	• 2 167 € • de 1 510 € à 3 184 €
Moselle	• 1 548 € • de 1 161 € à 2 322 €	• 1 466 € • de 1 100 € à 2 200 €
Grand-Est	• 1 757 € • de 1 317 € à 2 635 €	• 1 517 € • de 1 138 € à 2 276 €
Sainte Ruffine	• 2 273 € • de 1 419 € à 2 755 €	• 2 335 € • de 1 458 € à 2 830 €
Scy-Chazelles	• 1 913 € • de 1 248 € à 2 786 €	• 1 956 € • de 1 276 € à 2 849 €
Metz	• 1 803 € • de 1 352 € à 2 705 €	• 1 938 € • de 1 453 € à 2 907 €
Rozérieulles	• 2 287 € • de 1 526 € à 2 939 €	• 1 740 € • de 1 161 € à 2 236 €
Lessy	• 1 984 € • de 1 138 € à 2 536 €	• 1 913 € • de 1 097 € à 2 445 €
Marly	• 2 020 € • de 1 341 € à 2 892 €	• 2 070 € • de 1 374 € à 2 963 €
Jussy	• 2 228 € • de 1 398 € à 2 563 €	• 2 080 € • de 1 305 € à 2 392 €
Lorry-lès-Metz	• 2 004 € • de 1 320 € à 2 389 €	• 2 013 € • de 1 326 € à 2 400 €
Cuvry	• 1 776 € • de 1 598 € à 2 043 €	• 2 035 € • de 1 832 € à 2 341 €
Saulny	• 1 889 € • de 1 245 € à 2 407 €	• 2 334 € • de 1 538 € à 2 973 €
Le ban Saint Martin	• 1 766 € • de 1 285 € à 2 549 €	• 2 410 € • de 1 753 € à 3 479 €
Saint Julien lès Metz	• 1 823 € • de 1 258 € à 2 591 €	• 2 068 € • de 1 428 € à 2 940 €
Malroy	• 1 821 € • de 1 340 € à 2 837 €	• 2 024 € • de 1 489 € à 3 154 €
Chieulles	• 1 788 € • de 937 € à 2 056 €	• 2 336 € • de 1 225 € à 2 687 €
Nouvelle-ville Metz	• 2 099 € • de 1 287 € à 3 416 €	• 2 433 € • de 1 492 € à 3 959 €
Plantières Queuleu	• 1 822 € • de 1 168 € à 2 589 €	• 2 128 € • de 1 363 € à 3 023 €
Patrotte Metz nord	• 1 254 € • de 751 € à 1 743 €	• 1 351 € • de 809 € à 1 878 €
Borny	• 1 140 € • de 571 € à 1 850 €	• 1 735 € • de 869 € à 2 815 €

Illustration 47 : Prix de l'immobilier dans quelques communes et quartiers messins (Source: *meilleursagents.com* au 1er avril 2020)

2. Caractéristiques du marché immobilier et des espaces de la bourgeoisie messine

Les caractéristiques du marché immobilier messin sont également très précieuses quant à l'analyse des espaces de la bourgeoisie. Selon Jean- François Herbeth dirigeant du cabinet Herbeth Immobilier⁶⁵ et spécialisé à Metz dans les biens haut de gamme le centre-ville ville messin est un secteur privilégié pour trouver des biens de prestige et satisfaire une clientèle bourgeoise. Metz, Préfecture de la Moselle est en effet une ville idéale pour acquérir des biens haut de gamme qui ne se déprécieront pas avec le temps. Entre les appartements de caractère du centre-ville plutôt destinée à une clientèle bourgeoise traditionnelle les résidences neuves de standing et les nombreuses villas situées en périphérie immédiate du centre- ville le choix est très vaste pour contenter les différents segments de la clientèle huppée. Les prix oscillent au sein d'une fourchette allant de 2 500 euros à 3 500 euros le m² environ.

Certaines villas peuvent se trouver notamment en Nouvelle-ville vers le quartier Sainte-Thérèse parfois appelé avec raillerie « Le Neuilly messin ». Dans ce quartier en effet, se trouvent de nombreux biens et de nombreuses villas de caractère au style Art nouveau et au style architectural varié (Néo-classique, Néo-roman, etc.). Le quartier voisin de la Vacquinière comporte également nombre de logements prestige et est très apprécié de la bourgeoisie messine.

Concernant l'achat de logements de haut standing plus récents, le nouveau quartier de l'Amphithéâtre est très prisé des jeunes cadres frontaliers luxembourgeois. Longeville-lès Metz est également une des villes les plus prisées de l'agglomération messine située à 5 km à l'ouest de Metz au pied du mont Saint-Quentin. Longeville est sans conteste une commune agréable et recherchée de la métropole messine, et de nombreux biens sur l'île Saint Symphorien ou dans le quartier historique de la ville attirent une clientèle à fort capital économique. Il en est de même pour la toute proche commune de Scy-Chazelles, attractive elle aussi, par son cadre verdoyant et sa proximité avec Metz.

Dans un article du journal *Le Républicain Lorrain* daté du 1^{er} juin 2018 la journaliste Céline Killé s'est intéressée aux cinq secteurs les plus chers de Metz.

Si on se réfère au prix au mètre carré et non pas aux valeurs absolues, le classement proposé par l'agence Heytienne immobilier spécialisée dans les biens de prestige à Metz est le suivant : 1. La Vacquinière ; La rue Vever ou Goethe dans le quartier Sainte-Thérèse ; 3. le beau Queuleu ; 4. Les Coteaux de la Moselle (Scy-Chazelles, Longeville, Le Ban-Saint-Martin et Plappeville) ; 5. Vallières-Saint-Julien-lès-Metz.

65. Agence immobilière de Metz spécialisée dans les biens de prestige au centre-ville de Metz et dans son agglomération.

Le secteur de Sainte-Thérèse et de la Vacquinière dans le quartier Nouvelle-Ville, à proximité de Montigny-lès-Metz est ainsi, à Metz intra-muros, le secteur les plus convoité et le plus huppé de la ville. À bien des égards, il reste encore et toujours le quartier où l'on se doit d'habiter quand on a de l'argent. Posséder une belle maison de maître rue Migette, rue de Salis ou encore rue Bossuet constitue pour beaucoup de personnes rencontrées dans la cadre des entretiens un aboutissement voire une consécration. En 2018, une maison de 15 ares située à la Vacquinière dans le plus riche secteur de l'agglomération messine a été vendue près de 1,2 millions d'euros. Alain Vincent, associé et responsable de l'Agence immobilière Heytienne immobilier, indique qu'habiter dans ce quartier permet d'afficher en quelque sorte sa réussite professionnelle. Ce quartier est habité par de nombreux patrons d'industrie, directeurs de structures commerciale, des chefs d'entreprise, des professions libérales, des médecins spécialisés, de gros promoteurs immobiliers, des consuls, des militaires de haut rang, mais également par quelques membres de l'aristocratie ou de la noblesse française.

Néanmoins, une partie des grosses fortunes du quartier qui pouvait s'autoriser de quitter la France d'un point de vue professionnel est partie de Metz vers le Luxembourg autour des années 2010. Le prix moyen des ventes est ainsi passé du million à 600 000 euros et les ventes au-dessus du million demeurent rarissimes – mais pas impossible dans ce quartier où les biens sont très convoités et ont tendance à se transmettre de génération en génération ou au sein du giron familial. Il est en tout état de cause très difficile de trouver une maison de ville à moins de 700 000 euros dans ce quartier.

Le marché immobilier messin destiné aux plus fortunés se scinde en réalité en deux segments. Le premier est le micro-marché des biens de prestige avec des biens autour et au-delà d'un million d'euros que l'on peut encore exceptionnellement trouver à Metz-Vacquinière, Metz Sainte-Thérèse ou sur les coteaux de Metz. Il est à noter que ces biens trouvent difficilement preneur notamment en raison de l'exil fiscal des messins les plus fortunés au Luxembourg depuis une dizaine d'années environ. Le second segment situé, une strate en dessous, est un marché beaucoup plus dynamique. Il s'agit du marché haut de gamme avec des produits autour de 600 000 à 700 000 euros destinés essentiellement à des cadres supérieurs, des professions libérales, des retraités aisés ou des chefs d'entreprise.

Concernant le quartier de Metz-Queuleu le seuil d'accès est d'environ 450 000 euros voire 500 000 euros pour pouvoir s'offrir une maison dans ce quartier historiquement est typiquement bourgeois. Le quartier de Metz-Queuleu est très prisé par la bourgeoisie messine mais contrairement au quartier de Sainte-Thérèse Vacquinière fort bien délimité et homogène en termes de morphologie urbaine et sociale, à Metz Queuleu, tout peut changer à cinq cents mètres de distance. Ainsi le "quartier Queuleu qui compte" se love sur les hauteurs, sur la colline de Queuleu à proximité des rues Tivoli, Baudoché, des Vosges, du Roi Albert et Chabert, avec des produits qui peuvent atteindre 2 700 voire 3 000 € le mètre carré en ce qui

concerne les maisons. Cependant, certaines parties du quartier ne sont pas cotées et pas du tout recherchées par la bourgeoisie du fait de leur morphologie urbaine et sociale. Il en est ainsi du nouveau Queuleu appelé Les hauts-de-Queuleu où ont été érigés au début des années 2000 des immeubles collectifs et des logements sociaux. Le « bas de Queuleu » proche de la très passante avenue de Strasbourg est également moins recherché par cette même bourgeoisie. Ce quartier n'étant pas homogène en termes de morphologie urbaine et sociale il nécessite d'être analysé de manière fine et subtile pour être bien appréhendé.

Comme nous l'avons mentionné une des parties bourgeoises de la ville se situe sur la colline de Queuleu. C'est en effet dans cette partie historique et très chic que les vieilles familles de la bourgeoisie messine ont toujours aimé vivre au sein de nombreuses maisons de maître, villas et résidences de haut standing à proximité des chemins de la colline et autres chemins des vigneron qui remémore le passé viticole de la commune. Le foncier étant rare dans ces pentes très recherchées le prix au m² peut s'envoler bien au-delà du prix du marché s'élevant, comme nous l'avons vu, à 2 700 euros le m² environ. Comme nous l'avons vu, il n'est pas rare de trouver des villas entre 5 00 000 et 1000 000 d'euros pour les belles villas situées dans ces rues. Il n'est pas étonnant qu'au niveau infra-communal l'IRIS Seille-Trois-Évêchés-Chabert, concentre des habitants dont le revenu déclarés est largement supérieur à la moyenne messine tant au niveau de la médiane de revenu par qu'au niveau des revenus moyens des déciles supérieurs. Aujourd'hui la colline de Queuleu est toujours prisée et les responsables d'Agences immobilières spécialisées dans les biens de prestige ou disposant d'un service prestige à l'instar de Benedic Immobilier ou Heytienne Immobilier reçoivent de nombreuses demandes pour les biens qui y sont localisés. Nombre de personnes exerçant dans le domaine des professions médicales, dans le commerce ou dans l'expertise comptable et financière résident ou cherchent à résider à Queuleu. Le quartier de Metz-Queuleu renforce également son image de quartier privilégié proche de la ville avec la passerelle de la seille qui relie Queuleu à Metz- Gare et à la ZAC de l'Amphithéâtre.

Les coteaux de la Moselle avec notamment les communes de Scy-Chazelles, Longeville, Le Ban-Saint-Martin et de Plappeville, communes proches, de la ville de Metz sont également dotées de très beaux produits immobiliers dans une fourchette de prix s'étalant de 450 000 à 1 000 000 d'euros voire davantage pour quelques biens d'exception.

D'autres communes appartenant également aux coteaux de la Moselle mais plus éloignées de Metz, comme Saint Ruffine, Jussy, ou encore Lessy ont des prix légèrement moindres en moyenne. Il n'est pas rare néanmoins dans ces communes de trouver des biens d'exception à plus de 3 000 € le mètre carré et des prix de vente pouvant aller jusqu'au million d'euros voire davantage. Le secteur des « Clos » (clos des acacias, clos des sorbiers etc...) à Marly près du golf est un secteur très prisé où résident de nombreux habitants fortunés. Les tarifs de l'immobilier y sont élevés, jusqu'à 3 200 euros le m² pour certains biens, en phase avec les

nombreuses belles demeures contemporaines du quartier qui affichent des prix autour de 600 000 euros et dont certaines disposent de grandes parcelles et parfois d'une piscine.

Saint-Julien-lès-Metz, les Hauts-de-Vallières sont également des « Beaux quartiers » messins avec de magnifiques propriétés caractérisées par de grandes parcelles et des remarquables vues plongeantes sur la ville de Metz avec des rues cotées à l'instar de la rue des Érables ou l'emblématique rue des Carrières. Il n'est pas rare de trouver des propriétés vastes avec des terrains importants à des prix autour de 700 000 €. Le centre-ville de Metz comporte également de très beaux appartements à des prix au-dessus de 450 000 euros. La Place Saint-Thiébault avec ses beaux hôtels particuliers et ses maisons cossues à proximité des remparts Saint-Thiébault, le quartier des Îles (le secteur des Roches- Comédie-Préfecture) sont bien cotés également tout comme de nombreux biens sous forme d'appartements ou de maisons de caractère situés dans l'hyper centre de Metz – rue des Ours ou en Chaplerue par exemple. Pour commercialiser et gérer ce marché des biens de prestige destinés à une clientèle bourgeoise nous avons rencontré dans le cadre de nos entretiens le responsable de l'Agence immobilière Heytienne spécialisée dans les biens de prestige : Alain Vincent.

Créée en 1995 par Marie Louise Heytienne, figure emblématique de l'immobilier à Metz. L'agence est tout particulièrement reconnue pour sa spécialisation et son expertise dans l'immobilier haut de gamme. Cette expertise est parfaitement assumée dès la page d'accueil du site qui se veut sobre, élégante et à destination d'une clientèle aisée et exigeante.

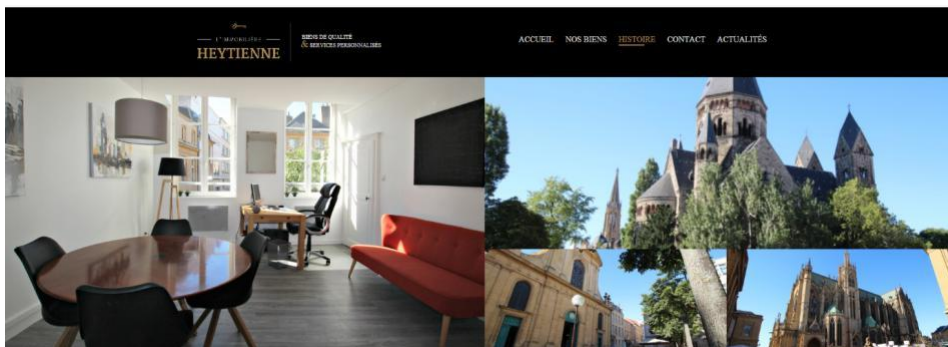


Illustration 48 : Page d'accueil du site internet de l'Immobilière Heytienne spécialisée dans les biens de prestige (Source : Immoheytienne.fr)

À ce titre, l'Agence, malgré sa présence dans l'hyper-centre messin ne comporte pas à dessein de vitrine physique ou de local débouchant directement sur une rue passante. La volonté est plutôt d'offrir à la clientèle aisée un cadre discret et à l'abri des regards. La clientèle peut ainsi être reçue dans un cadre intimiste tout en bénéficiant des conseils avisés d'experts.

Le fonctionnement de l'agence fonctionne ainsi beaucoup sur le principe du bouche-à-oreille et du réseautage. Quantité de biens mis en vente se font ainsi sur un marché *off* qui ne nécessite même pas la publication d'annonces de vente.

Le capital relationnel et social du personnel de l'agence mais aussi sa discrétion, sa fiabilité se révèlent ainsi primordiaux et offre une véritable plus-value à la clientèle désireuse de vendre ou d'acheter un bien de prestige. Quand on questionne le responsable de l'agence Heytienne, Alain Vincent, sur la confidentialité liée à ses nombreuses transactions immobilières de luxe il nous dévoile ainsi :

Nos clients nous réclament de la confidentialité. On a beaucoup de clients qui ne veulent pas que leur bien en vente soit mis en publicité et on travaille uniquement sur fichier avec un fichier interne. C'est un fonctionnement en réseau avec du bouche-à-oreille. Si vous rentrez un bien de de prestige un jour, si vous rentrez tel ou tel type d'appartement vous m'appellez et cetera, et aussi pour la vente je ne veux pas qu'elle apparaisse en pub, qu'on connaisse le prix de vente et cetera. Aucun affichage, aucune communication traditionnelle en somme, mais d'autres formes de communication car ce sont souvent des gens qui sont connus sur la place, parfois politiquement. Ils n'ont pas envie de faire étalage de leur fortune ou de faire savoir qu'ils partent et pourquoi ils partent car ils estiment que cela est confidentiel. C'est donc un fonctionnement en réseau qu'ils privilégient avec l'agence.

Les produits proposés eu égard aux exigences de la clientèle sont tous rigoureusement sélectionnés en fonction de leur situation et de leur valeur. Certains biens exclusifs situés dans l'agglomération messine et figurant dans l'illustration ci-après pouvant être proposés à la vente au prix (pas systématiquement affiché) de 1 365 000 euros en 2019.



Illustration 49 : Exemples de biens immobiliers de prestige mis en avant sur le site officiel de l'agence immobilière en 2019 (Source : Immoheytienne.fr)

Les biens présentés à la vente de par leurs caractéristiques (superficie, emplacement géographique, taille du terrain, caractéristiques paysagères etc.) se caractérisent ainsi tous par des prix bien plus élevés que la moyenne des prix immobiliers pratiqués dans l'agglomération messine. Les annonces de vente de l'Agence Heytienne mettent de fait en avant le côté bourgeois, rare, d'exception ou encore exclusif de ces appartements ou propriétés aux finitions soignées.

Espace Immobilier
BIENS DE QUALITÉ
SERVICES PERSONNALISÉS

ACCUEIL NOS BIENS HISTOIRE CONTACT

595 000 €

À vendre APPARTEMENT BOURGEOIS | METZ

Rare, HYPER CENTRE - Bel Appartement Bourgeois - pièces de réception hauteur plafond - moulures - parquets - cuisine équipée de bonne facture - cellier - 4 chambres - salle de bains - salle d'eau nombreux rangements - greniers - caves - poss parkings. (ds copro de 9 appartements) Honoraires à la ...

580 000 €

À vendre APPARTEMENT BOURGEOIS | METZ

EXCLUSIVITE libre à 3mn de l'entrée A31, à 5 mn du centre-ville, parc clos et arboré privatif pour cet appartement situé au premier étage d'un immeuble bourgeois, pièces de réception 97 m², parquets, cheminée, accès balcon vue sur la nature, cuisine 19 m², 5 grandes chambres , bureau, 2 sdb, gara...

548 999,62 €

À vendre | Plappeville

Au cœur de Plappeville, maison de 1907 avec cachet - rénovation récente disposant d'un espace jour avec bow-window, d'une cuisine aménagée, bibliothèque, à l'étage : 4 chambres, combles ; loft - chauffage pompe à chaleur - TBE

COMPROMIS

538 000 €

À vendre APPARTEMENT BOURGEOIS | METZ

EN EXCLUSIVITE Quartier impérial, 3mn à pied de la gare SNCF très bel appartement bourgeois de 147 m² au 3ème étage dans petite copropriété, il offre de beaux parquets, des belles hauteurs sous plafond avec moulures 3 superbes pièces en enfilades donnant sur un beau balcon composées d'un salon, S...

147 m2 5 pièces

2 chambres 1 salle de bain

415 000 €

À vendre MAISON | JUSSY

JUSSY Villa d'exception au coeur d'un parc de 5630 m². Belle entrée donnant sur une grande pièce de réception de 58 m². Cuisine équipée avec espace repas de 37 m² donnant sur le parc. Au même niveau: quatre chambres dont une suite, 2 sdb. A l'étage supérieur : loft à aménager -

330 m2 11 pièces

5 chambres 1 salle de bain

1 salle d'eau

885 000 €

À vendre MAISON LORRAINE | ROZERIEULLES

Très rare Superbe rénovation récente pour cette maison de vignerons située au cœur du village - La cour intérieure distribue le corps principal composé d'une grande pièce de vie avec cuisine équipée et véranda donnant sur un jardin 976 m² avec jacuzzi - 5 chambres dont une suite parentale,

330 m2 9 pièces

6 chambres 3 salles d'eau

730 000 €

À vendre PROPRIETE | ST JULIEN LES METZ

Exclusivité - Proximité St-Julien les Metz : Propriété de 3 ha boisés, Prestations haut de gamme pour cette maison d'architecte ultra fonctionnelle de 430 m², chaque détail a été pensé avec soin. Elle se compose d'une belle pièce de vie de 140 m² avec une piscine intérieure avec pool house qui s...

430 m2 10 pièces

5 chambres

2 salles de bain

3 salles d'eau

1 365 000 €

À vendre MAISON CONTEMPORAINE | SC...

Emplacement d'exception, vue panoramique sur Metz, maison d'architecte- 14 a - piscine chauffée, décoration contemporaine soignée, 395 m², - sud - séjour 75 m² cheminée, cuisine 24 m², 5 chambres dont 4 suites, douches à l'italienne, baignoire balnéo, dressings - espace détente accès jardin (nomb...

395 m2 9 pièces

5 chambres

4 salles de bain

998 000 €

Illustration 50 : Exemples d'annonce de vente de biens immobiliers de prestige et de compromis de vente sur le site officiel de l'agence immobilière Heytienne en 2019 (Source : Immoheytienne.fr)

Quand on demande à Alain Vincent associé gérant de l'agence immobilière Heytienne de définir le positionnement de l'agence ainsi que ses concurrents sur ce segment du marché il précise :

La spécificité de l'agence Heytienne ça a toujours été depuis sa création les produits hauts de gamme, de standing, appelons cela comme on veut. Concernant les concurrents il y a Benedic Immobilier qui a une personne dédiée au haut de gamme immobilier à Metz mais ce n'est pas leur cœur de métier, leur cœur de métier c'est plutôt le centre-ville. Ils ont des beaux produits mais qui ne cadrent pas toujours si j'ose dire avec le haut de gamme et puis il y a le cabinet Herbeth place Saint-Thiébault et quelques agences à Montigny-lès-Metz notamment. Ce sont des agences qui sporadiquement dans l'année vont avoir quelques biens mais ce n'est pas leur cœur de cible. Nous par contre on est vraiment spécialisé dans les biens d'exception.

Lorsque l'on demande à Alain Vincent de clarifier la notion de bien d'exception à Metz et de nous préciser les prix et les quartiers messins les plus cotés voici ce qu'il répond :

Un bien d'exception à Metz à Metz c'est autour de 1 500 000 euros.

Je pense qu'à Metz à l'heure actuelle c'est déjà un très gros prix. Il y a actuellement une très grosse propriété qui est à vendre à Sainte-Ruffine au prix de 1 290 000 euros. À Plappeville une maison de caractère de l'aristocratie messine de longue date liée au domaine viticole est en vente à 1 900 000 euros. Mais cela reste exceptionnel et il peut y avoir une différence entre le prix d'appel et le prix réel. Il y a de toute façon peu de biens à 2000 000 d'euros à Metz.

Le quartier le plus coté de Metz c'est sans aucun doute Metz-Vacquinière-Sainte Thérèse en Nouvelle-Ville à la frontière de Montigny les Metz. C'est vraiment le must. C'est un quartier qui a été initié pendant l'Annexion allemande et dont les constructions ont été poursuivies jusque dans les années 1930. Les prix au m² sont au-delà de 3 000 euros et pour certains biens très recherchés il n'y a pour ainsi dire pas de limite de prix. C'est là que l'on retrouve les plus belles demeures de la ville rue Migette, rue de Salis, rue Bossuet, rue Paul Ferry, boulevard Clémenceau. Il y a des maisons que nous avons vendu l'année dernière dont une à près de 1 300 000 euros.

Il n'y a pas réellement de prix au mètre carré à la Vacquinière si le prix du bien et en adéquation avec le marché ça partira peu importe le prix au mètre carré. C'est

très recherché, et nous on a beaucoup plus de demande que d'offre à la Vacquinière. Les gens savent qu'on a vendu, deux trois maisons l'année dernière donc ça y est on est relancé sans arrêt des gens à la Vacquinière de toute façon sur qui vend ce sont des successions parfois des divorces mais en général ce sont des maisons qui restent dans la famille. Il n'y a pas à la Vacquinière beaucoup de maison à vendre : deux, trois maisons par an du fait de successions ou de divorces et encore il y a des années où il n'y en a pas. C'est ce qui fait la valeur du marché. En effet, c'est cet ancrage dans le temps qui génère un attachement foncier à ces propriétés et qui fait grimper les prix. Du coup si les résidents ne sont pas vraiment obligés de vendre à cause d'une maladie, d'un décès, etc., la maison reste dans la famille.

Les autres secteurs cotés sont les coteaux de la Moselle : Plappeville, Sainte-Ruffine, Le-Ban-Saint-Martin dans une moindre mesure Châtel-Saint-Germain. Il y a également Marly avec ses clos : clos des Acacias, des Lilas ou le domaine de la grange aux Ormes, Metz-Queuleu, les Hauts-de-Vallières, Saint-Julien-lès- Metz ou encore à Metz Les hauts-de-Sainte-Croix, Les remparts Saint-Thiébauld et bien sûr le quartier Impérial dans son ensemble avec récemment son projet de quartier d'exception sur le site de l'ancien site de l'Hôpital Notre Dame-de-Bon-Secours appelé « Cœur Impérial. Et puis maintenant il y a un autre développement différent c'est l'apport des frontaliers du Luxembourg qui valorise le marché de toutes ses communes qui vont aller de Saint-Julien jusqu'à l'embranchement de l'autoroute entre Thionville et Luxembourg avec Trémery ; Laquenexy, Argancy ; Ruggy. Ici les gens recherchent la proximité avec la ville-centre, les accès autoroutiers rapides et le Luxembourg.

Metz est également une ville qui s'embourgeoise. Il n'y a qu'à remonter la rue Sainte Marie, puis redescendre la rue du Faisan vers la très « gentrifiée » Place de Chambre, pour s'en apercevoir. On ne compte plus les comptoirs, et autres bistrots aux allures parisiennes et aux noms évocateurs – Le Saint Germain – dans ces artères devenues des temples de la restauration branchée.

À la confluence de la rue des Roches et de la rue d'Estrée, la magnifique Place de Chambre en contrebas de la cathédrale Saint Etienne dégage sur ses terrasses une vitalité et une atmosphère dionysiaque. Constamment investie par une clientèle aux motivations hédonistes, ce quartier autrefois moins *glamour* et moins couru s'est depuis quelques années gentrifié, générant une valorisation de son parc immobilier résidentiel et commercial. Le quartier attire indéniablement depuis quelques années une clientèle jeune mais aussi fortunée qui aime à se retrouver dans ses restaurants caves, et autres bars à la mode, fût-ce de manière élective, en privatisant certains espaces.

La Place de Chambre dispose il est vrai, d'atouts considérables pour attirer à elle une clientèle jeune mais plutôt fortunée ainsi que le « tout Metz ». Proche de l'université elle se situe également à proximité de La Place de la comédie et de son théâtre réputé – le Théâtre de Metz est le plus ancien Théâtre de France encore en activité – mais aussi à deux pas de la Place d'Armes ou trône l'hôtel de ville de Metz. Artistes, férus de culture mais aussi hommes politiques locaux, notables et hommes et femmes de pouvoir aiment à se retrouver dans ces lieux chargés d'histoire. Un article du magazine *Le Mensuel*⁶⁶ de juin 2019 résumait : « Tous les chemins des élus et des décideurs mènent à la Place de Chambre »

Ce quartier minéral superbement réhabilité ou prédomine la pierre de Jaumont permet finalement à différentes bourgeoisies (d'affaires, intellectuelles ...) de tisser des réseaux de sociabilité et de pratiquer une forme d'entre soi tout en se rendant visibles et parfois convoitées par d'autres catégories sociales. Placée dans l'hyper-centre, cette place emblématique n'est pas le seul quartier « bobo » de Metz. Certaines rues comme la rue Taison appartenant au quartier Sainte-Croix ou encore la rue des Jardins avec son pavage, ses librairies, ses galeries d'art, ses friperies et autres bouquinistes ou encore, certains espaces du quartier Outre-seille sont également connotés bourgeois bohème. Ils attirent de ce fait également des catégories de populations à fort capital culturel mais la Place de de Chambre au charme germanopratin, réussit indéniablement à faire venir à elle des individus dotés de capitaux variés tant sur le plan économique et symbolique, que social et culturel. D'autres rues ou quartiers à l'instar de la rue de la Paix, rue de la Pierre Hardie ou le quai du Rimport se sont en quelque sorte gentrifiés aux dires d'Alain Vincent gérant de l'Agence Heytienne Immobilier.

Si la mue de Metz n'est pas récente – la réhabilitation et le réaménagement de la salle de spectacle et d'expositions L'Arsenal par l'architecte catalan Riccardo Boffil datant par exemple de 1989 –, il n'en demeure pas moins que la ville de Metz met en œuvre depuis une dizaine d'années une politique délibérée de valorisation urbaine en faisant appel à des grands noms de l'architecture, du design ou de l'art contemporain à l'instar de Rudy Ricciotti ou Paul Chemetov. La construction du Centre Pompidou en 2010 dans le cadre de l'aménagement de ce qui allait devenir le quartier de l'Amphithéâtre a par exemple été confiée à trois architectes associés prestigieux : Shigeru Ban, Jean de Gastines, et Philip Gumuchdjian.

L'architecte japonais Shigeru Ban a été lauréat en 2014 du Pritzker Price considéré comme le prix le plus prestigieux dans le domaine de l'architecture et appelé « Le prix Nobel d'architecture ».

Récemment toujours dans ce quartier de l'amphithéâtre, créé en février 2000 sur le site de l'ancienne gare de marchandises a été mis en place un programme neuf de construction

66. Le Mensuel est le premier magazine économique du Grand Est.

caractérisé par une forte mixité de fonctions urbaines (1 500 logements, 50 000 m² de bureaux et de commerces) et des grands équipements d'agglomération : le Centre Pompidou Metz déjà évoqué et le Palais des Congrès. Précisons également que l'architecte de certains îlots d'habitation n'est rien d'autre que Christian de Portzamparc lui aussi récipiendaire du Pritzker Price en 1994 – c'est le premier français à l'avoir obtenu –, mais également distingué par le Grand prix national de l'Architecture en 2002 et le Grand prix de l'Urbanisme en 2004.

Avec des réalisations emblématiques comme la Philharmonie de Luxembourg, La Cité de la Musique à Paris ou encore Les tours LVMH ou One 57 à New-York, il est évident que la signature prestigieuse de cet architecte constitue une véritable griffe spatiale pour le quartier de l'Amphithéâtre ce qui a pour corollaire des prix relativement élevés en ce qui concerne les appartements mis en vente dans le cadre des programmes immobiliers de la ZAC de l'Amphithéâtre. Nous observons par ailleurs, que les appartements commercialisés sont d'ailleurs confiés à des agences immobilières spécialisées dans l'immobilier haut de gamme à l'instar d'Heytienne immobilier. Destinés à une clientèle exclusive ces appartements ultra-contemporains, attirent à eux une clientèle aisée, bourgeoise, caractérisée par un ancrage contemporain et des valeurs de mobilité. Il ne s'agit pas en revanche, du même profil sociologique que les habitants du quartier de La Vacquinière par exemple, aux exigences bien diverses quant à l'espace qu'ils occupent. Dans ce même quartier de l'Amphithéâtre par ailleurs, un cabinet d'architecte est en train d'ériger derrière le centre commercial Muse le premier hôtel signé de la main du designer star, Philippe Starck, récipiendaire d'une multitude de distinctions dont le très renommé Prix de Design COMPASSO d'ORO.

Philippe Starck avait certes déjà créé à Metz ses fameux réverbères Tournesol visible sur la Place de la Gare à Metz, mais, à l'instar d'un autre sculpteur et artiste contemporain de renom présent à Metz, Place de la République, avec son unique œuvre « Le Carrosse » le designer n'avait pas jusqu'à présent signé d'autre réalisations majeures à Metz. Ce sera chose faite donc avec cet hôtel 4 étoiles (une première pour la ville de Metz) dont l'ouverture est prévue fin 2022. Cet hôtel développera 6 830 m² sur neuf étages et comptera 119 chambres. Monolithique et monochromatique, il culminera à 40 mètres de hauteur et sera surmonté d'une réplique de la villa Salomon maison construite en 1904 dans le quartier Impérial de Metz, et s'appellera maison Heler Metz, un nom de chaîne et une marque conçue et approuvée également par Philippe Starck. Maison Heler vient à ce titre de passer un accord avec le prestigieux groupe Hilton qui au-delà de l'exploitation de l'hôtel compte l'inscrire dans sa collection Curio, une référence dans le monde de l'hôtellerie et un gage de visibilité internationale. Ce quartier de Metz-Amphithéâtre grâce, on le voit, à ses investissements et ses signatures prestigieuses de “ starchitectes ” et grâce à son emplacement géographique à proximité de la gare et des coteaux de Seille est devenu selon certains promoteurs immobiliers un des plus « Beaux quartiers » de Metz. En quelque sorte le pouvoir s'esthétise et ce quartier

devient une véritable vitrine urbaine. Il est agrémenté de nombreuses résidences à l'architecture contemporaine aux noms évocateurs : Pont de Lumière, Le sérénissime, dotées d'appartements d'exception aux prestations soignées (grandes terrasses, emplacement dominant avec vues dégagées, roof top, Penthouse...).

Ce quartier récent, attire de fait, par ses diverses réalisations – qui sont autant de signes extérieurs de pouvoir – de nouveaux habitants à fort pouvoir d'achat amateurs de lignes contemporaines non mécontents par ailleurs, de leur proximité avec les « Beaux quartiers historiques messins » que sont le quartier Impérial – surnommé le « triangle d'Or messin » (cf. Annexe n° 4) – et celui de Metz-Queuleu.

Chapitre 7. Cercles de pouvoirs, réseaux d'influence et lieux fréquentés par les élites messines actuelles

Dans la Rome antique, un citoyen isolé et sans relations ne peut s'élever sur la scène publique. S'il ambitionne d'obtenir le pouvoir il lui faut avoir tissé un large réseau de clientèle, d'obligés, d'affidés qui en contrepartie des services rendus lui apporteront leur soutien au moment des rendez-vous électoraux importants. Que cela relève du domaine politique, économique, l'importance des réseaux ne date pas d'aujourd'hui. Nous allons essayer de brosser ici un état des lieux forcément incomplet et non exhaustif, de ces cercles de pouvoir, réseaux d'influence et lieux fréquentés par la bourgeoisie messine.

Au sein de la bourgeoisie messine notamment la bourgeoisie d'affaires, il existe une dimension stratégique du réseau pour la construction et la diffusion d'une bonne image et d'une solide réputation. Les interactions au sein des différents cercles de la bourgeoisie messine, notamment les cercles d'influence, génèrent en quelque sorte une bourse aux valeurs sur ses membres en nourrissant des réputations sur le profil voire le devenir de chacun. Le capital social devient ici essentiel – notamment pour une ville à taille humaine comme Metz – et consiste notamment à maîtriser ses relations pour honorer son image et sa réputation et atteindre ses divers objectifs. Il nécessite d'être capable d'une conduite sociale subtile irriguée par une vie partisane ou courtisane mais aussi par des alliances spécifiques et multiples voire des alliances de circonstances. Ce capital qui consiste à réseauter et à créer un espace social qui s'apparente sous certains aspects à une véritable arène, se manifeste dans des compétences et des savoir-faire relationnels divers : aisance orale, posture et hexis corporelle, maîtrise des codes du savoir-vivre et du savoir-être, etc. Le capital social de la bourgeoisie messine est une véritable ressource qui permet de mobiliser un ensemble de relations et ce faisant, de conforter son statut d'appartenance tout en démultipliant les opportunités. Indubitablement appartenir à certains cercles prestigieux messins revêt une fonction de distinction sociale qui donne à ses membres le sentiment grisant d'appartenir à une élite sélective voire élective.

Ces Cercles, Clubs, Comités, Associations ou autres Sociétés savantes sont en revanche multiples et variés à Metz. De nombreux membres de la bourgeoisie messine y adhèrent mais ces institutions s'adressent bel et bien à des segments bien spécifiques de cette même bourgeoisie. Le but est de mettre en avant de manière non exhaustive ces réseaux messins qui factuellement regroupent essentiellement des membres de la bourgeoisie messine.

1. Sociétés savantes, réseaux culturels et cercles de réflexion messins

Certaines sociétés savantes à Metz, tout en concentrant une élite bourgeoise, sont davantage orientées vers la culture et recrutent, du moins en ce qui concernent leurs membres titulaires ou potentiellement titulaires, des individus essentiellement dotés d'un très fort capital culturel et symbolique. Cette bourgeoisie intellectuelle qui préside ces sociétés savantes cultive à son tour un recrutement endogamique auprès d'impétrants qui deviendront par la suite les véritables dépositaires de la vénérable institution et qui seront chargés d'en honorer la devise et d'en perpétuer les traditions. En somme, pour être membre de ces sociétés savantes ce qui prime ici en première intention ce n'est pas d'avoir un capital économique important mais d'avoir un profil biographique et universitaire, une inclinaison intellectuelle en phase avec leurs valeurs principales et statutaires. L'Académie nationale de Metz est l'exemple le plus emblématique de ces sociétés savantes à forte dimension culturelle. Ainsi, lorsque l'on étudie les membres de l'Académie force est de constater une très forte proportion de personnes fortement dotées en capital culturel objectivé et institutionnalisé et auréolées d'honneurs en tout genre. Professeurs au Museum d'histoire naturelle de Paris, au Collège de France, les membres sont également professeurs ou directeurs honoraires d'institutions prestigieuses comme l'École du Louvre, chirurgiens, maîtres de conférences, professeurs agrégés sans compter les présidents de société d'histoire, les journalistes et responsables du patrimoine mais aussi les responsables ecclésiastiques. Il est possible bien évidemment de recenser çà et là des responsables de société et des PDG de grosses entreprises l'instar de Manuloc notamment parmi les membres correspondants. Le *cursus honorum* néanmoins n'est pas celui-là ou alors faut-il que ces membres à fort capital économique aient également un profil et un système axiologique en adéquation avec l'Académie. Le mode de recrutement des membres de l'Académie est assez subtil en ce qu'il se porte garant d'une certaine homogénéité concernant ses titulaires tout en permettant via d'autres formes de recrutement savamment pensées un ancrage avec la société civile et une interconnexion avec d'autres formes de bourgeoisie liées aux affaires économiques politiques et religieuses. Être membre de l'Académie suscite bien des convoitises mais pour avoir échangé avec le président actuel de l'Académie dans le cadre de l'évènement *le livre sur la place* à Metz celui-ci nous précisait en 2018 « La pire des façons pour essayer de rentrer à l'Académie et de nous demander de quelle manière il faut procéder pour y rentrer ».

L'Académie nationale de Metz est une société savante membre de la Conférence Nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts, sous l'égide de l'Institut de France. Son sceau est une réplique du buste de Minerve et sa devise depuis 1760 : « *L'utile* ». Son président est actuellement Pierre Brasme. Elle dispose d'un site internet *academie.metz.fr* qui fournit de

nombreux renseignements. De même, les actes du colloque de la conférence nationale des Académies qui s'est tenue à Metz du 6 au 8 octobre 2010 publiés dans la revue *Akados* fournissent de précieuses informations sur l'Académie nationale de Metz.

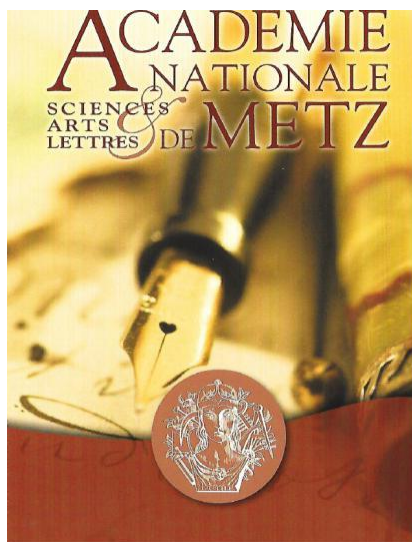


Illustration 51 : Sceau de l'Académie nationale de Metz (Source : Documentation Académie nationale de Metz)

D'un point de vue statutaire, l'Académie est composée de 36 membres titulaires, 32 membres associés libres et de membres correspondants ; elle compte également en nombre non limité des membres d'honneur et de membres honoraires. Le préfet de la Moselle, préfet de la Région Lorraine est statutairement président d'honneur de l'Académie. Il s'agit actuellement de monsieur Laurent Touvet. La tradition veut également que le maire de Metz soit élu membre d'honneur de l'Académie. Certains maires de Metz, à l'instar de Gabriel Hocquard, étaient des membres titulaires de l'Académie. L'histoire de l'Académie s'inscrit dans l'histoire tourmentée de Metz caractérisée par de nombreux soubresauts du fait notamment de sa position géographique. Fondée en avril 1757, la Société d'étude des Sciences et Arts de la Ville de Metz se donne pour initiateur, architecte et protecteur, en 1759, Charles Louis Auguste Fouquet, maréchal duc de Belle-Isle, gouverneur des Trois-Évêchés. En juillet 1760, le roi Louis XV lui octroie par lettres patentes le statut d'Académie, avec le titre de Société royale des sciences et des arts. Elle compte notamment parmi ses membres : Roederer, Parmentier, etc. Ses concours ont une grande influence ; en seront lauréats Maximilien de Robespierre en 1784, l'abbé Grégoire en 1787. Dissoute en 1793 lors du chaos révolutionnaire elle réapparaît en 1819 sous la forme d'une Société académique des Lettres, Sciences et Arts. Par ordonnance du 5 septembre 1828, Charles X lui octroie le titre d'Académie royale et la reconnaît comme établissement d'utilité publique. Néanmoins elle fut fortement fragilisée dès 1870 dans le cadre de la guerre perdue contre la Prusse. Elle fut ensuite supprimée le 31 juillet

1914 lors de l'Annexion allemande, puis reconstituée en 1919, elle compte alors parmi ses membres le romancier Maurice Barrès. Elle fut dissoute à nouveau entre 1940 et 1944 lors de la Seconde Annexion allemande. Force est de constater que durant le XIX^e siècle, l'orientation de l'Académie est plus scientifique que littéraire, du fait entre autres, de la présence à Metz de l'École pyrotechnique, de la prestigieuse École royale d'artillerie et du génie dépendant de l'Ecole Polytechnique de Paris, mais aussi de l'hôpital Amphithéâtre d'instruction du corps de santé militaire : véritable faculté de médecine. Le mathématicien et général Jean-Victor Poncelet est un de ses membres les plus notoires. En 1870, l'Académie de Metz néanmoins comme annoncé précédemment, se replie néanmoins sur elle-même, en essayant de sauvegarder son esprit français à travers ses publications. Dans la revue *Akados* de juin 2011, le bibliothécaire archiviste de l'Académie Christian Jouffroy nous explique qu'après la défaite de 1870, l'élite bourgeoise aristocratique et francophone, dont un grand nombre d'académiciens, quitta Metz du fait de la germanisation forcée de la vie culturelle. En novembre 1872 l'académie de Stanislas à Nancy accueillit alors de plein droit 20 académiciens de Metz qui inaugurèrent une catégorie spéciale de membres associés correspondants : la section de Metz. Le siège de l'Académie se situe aujourd'hui en Nexirue à Metz où elle peut accueillir dans sa propre bibliothèque, étudiants et chercheurs. Elle tient une séance privée mensuelle destinée à ses académiciens, d'octobre à juin. Elle tient également des conférences or les murs et présente le bilan de ses travaux en fin d'année au cours d'une séance publique solennelle, dans les salons de l'Hôtel de ville. Cette manifestation est un des points d'orgue de la vie culturelle de la ville de Metz. L'utilité de l'Académie consiste entre autres à participer à l'instruction publique mais aussi à favoriser et promouvoir les institutions de création et de diffusion du savoir et de la culture à l'image de l'université de Metz au début des années 1960. Une autre utilité de l'Académie nous l'avons vu est de servir de rempart à la langue française et de contribuer à son rayonnement. L'Académie cherche également à défendre la mémoire de l'histoire régionale et celle de Metz ainsi qu'à sauvegarder, autant que faire se peut, le patrimoine urbain.

L'Académie décerne à ce titre plusieurs prix institués souvent aux noms de généreux donateurs de l'Académie et qui peuvent distinguer entre autres des personnalités, des associations ou des travaux honorant Metz ou sa Région. Citons à titre d'exemple le prix Chabot-Didon ou les prix Hinzelin ou Vever.

L'Académie publie ses travaux dans des « Mémoires », à parution annuelle. Elle assure également depuis 1970 la préparation et la diffusion de la « Bibliographie lorraine » qui compile et recense toutes les productions écrites concernant la Lorraine, depuis l'invention de l'imprimerie.



Illustration 52 : Kakémonos de présentation de l'Académie de Metz lors de l'évènement « Le livre sur la place à Metz » On peut y lire « Des académiciens tournés vers la culture et le patrimoine » et des Académiciens engagés dans la société » (Source : Photographie F. Dettori).

À Metz les réseaux culturels fréquentés par la bourgeoisie sont très actifs et certaines associations emblématiques comme celle de l'Arsenal ont toujours été considérées comme des haut-lieux de la culture où se retrouve en quelque sorte le “ Tout-Metz ”. L'Arsenal est une salle de spectacles et de concerts qui accueille également des colloques et des opérations de relations publiques Elle abrite au sein de cette ancienne bâtisse militaire, le prestigieux Cercle Charlemagne⁶⁷.

67. Le Cercle Charlemagne est un réseau d'influence messin à vocation transfrontalière.

Les membres de l'association ont été maires, présidents de Chambres de commerce, patrons de presse ou de groupes de télécommunications, présidents d'instituts etc. L'Arsenal reste un lieu privilégié de rencontre des différents segments de la bourgeoisie messine et permet en quelque sorte une interconnexion entre la dimension culturelle, sociale, politique, économique et symbolique. Fréquentée en effet aussi bien par les gouverneurs militaires de Metz, les présidents de Metz Métropole et autres notables cette institution qui fut dirigée par Christine Raffin, sœur de l'ancien évêque de Metz Pierre Raffin, rassemble quand se déroule un concert de l'orchestre national de Lorraine les élites messines de tous bords. Dans son versant mécénat, la société des amis de l'Arsenal regroupe elle aussi des personnalités bien dotées en capitaux de tous genres notamment économiques qui peuvent inviter le cas échéant une fraction de leur entourage professionnel dans la salle de l'Orangerie privatisable.

Autre haut lieu de culture essentiel à Metz qui propose des spectacles et des représentations variées dans un cadre historique d'exception de par sa physionomie et de par sa longévité : l'Opéra-Théâtre. L'opéra est très prisé et très fréquenté voire investi par les membres de la bourgeoisie messine. Le Club-Partenaires de l'opéra-Théâtre de Metz-Métropole est typiquement un autre exemple de rencontres et d'hybridation entre bourgeoisie culturelle et bourgeoisie économique en ce qu'il rassemble dans le cadre d'un mécénat 50 acteurs économiques du territoire autour de projets culturels et événementiels de l'Opéra-Théâtre.

La vitalité de Metz au niveau des réseaux culturels se fait également par le truchement des clubs de lecture ou d'associations telle l'Association Plumes à connaître (APAC), des manifestations comme Le Livre sur la place ou le feu Été du Livre, ou bien d'institutions culturelles comme le Cercle Lyrique, l'association Chœur de l'Alam, l'orchestre Mettensis Symphonia, l'Orchestre régional de lorraine, Le chœur permanent de l'Opéra-théâtre de Metz-Métropole, les nombreuses compagnies théâtrales, les chorales ou opérettes très fréquentées par la bourgeoisie messine féminine – médecins et épouses de médecins, professions libérales, etc.

Toujours dans le domaine des réseaux culturels d'autres sociétés moins élitistes à dimension historique existent à Metz. Elles sont membres pour certaines du Comité d'Histoire du Pays Messin (CHPM) et entretiennent une certaine filiation avec l'Académie nationale de Metz comme par exemple, la Société d'Histoire de Woippy présidée par Pierre Brasme. Certaines gravitent autour du Comité d'Histoire Régionale comme l'association de défense du Patrimoine, La Renaissance du Vieux Metz et des Pays Lorrains. Parmi ces sociétés, cercles et autres comités – investis fortement par des individus fort dotés en capital culturel – l'on retrouve à titre non exhaustif le Cercle généalogique du pays messin, les Amis du vieux Plappeville, Historia Metensis mais également le Comité d'historicité européenne de la

Lorraine dont la présidente Nicole Faessel⁶⁸ au très fort capital culturel, symbolique et social est très investie dans les différents réseaux messins. Ces réseaux culturels à fort enracinement dans l'histoire n'ont pas pour vocation première ni même secondaire de fertiliser les affaires de ses membres mais plutôt de fédérer des individus au profil homogène autour d'une passion et de projets communs tout en leur conférant une grande surface sociale et des gratifications symboliques. « *Ce comité étudie les phénomènes du passé pour mieux se projeter dans l'avenir* » nous précise d'ailleurs la présidente. Les diverses conférences – hors les murs parfois dans les salons prestigieux de l'hôtel de ville –, les communications et les mondanités afférentes à ces sociétés offrent néanmoins à ces membres l'occasion de rencontrer d'autres composantes de la bourgeoisie messine et d'avancer sur des thématiques qui s'affranchissent parfois du domaine culturel en relevant parfois du politique (défense du patrimoine et de l'urbanisme etc.).

Depuis 2008, il existe ainsi à Metz un cercle de réflexion appelé le Comité des Paraiges qui souhaite réhabiliter l'esprit de la République messine et être force de proposition à la collectivité. Ce comité est constitué de 18 hommes et femmes originaires de la cité messine qui après cooptation se sont autoproclamés Paraiges du XX^e et du XXI^e siècle, et se sont réunis en comité pour devenir un laboratoire d'idées et faire, selon les termes de Nicole Faessel membre de ce comité, de la politique au sens noble et étymologique du terme c'est-à-dire en s'impliquant dans l'organisation de la cité. Leur but est de s'inspirer en quelque sorte de la République oligarchique messine, ville libre d'empire dotée d'une complète souveraineté du XIII^e au XVI^e siècle et dont les membres fondateurs, les Paraiges, s'étaient originellement constitués en se libérant du pouvoir impérial et de celui de l'évêque. Ces hommes et ces femmes qui se déclarent amoureux de Metz centralisent en quelque sorte de multiples compétences issues de diverses disciplines : journalisme, droit, histoire, économie, architecture, entrepreneuriat, etc. Comme nous le voyons, ces membres ont un volume de capital culturel, social, symbolique mais aussi économique important et font partie intégrante de la bourgeoisie messine. Une bourgeoisie ici qui s'apparente en quelque sorte à une bourgeoisie de projet. Partant du constat que Metz est le creuset de l'écologie urbaine ils souhaitent en se référant à l'institut européen d'écologie et en s'appuyant sur l'ouvrage séminal de Roger Klaine⁶⁹ de 1975, redéfinir un modèle urbain messin. À cet effet ils se proposent de fournir à la municipalité des propositions concrètes tout en assumant leur côté utopiste et parfois subversif et apolitique. L'étanchéité avec la sphère politique traditionnelle ne semble cependant pas de mise du fait de la présence sur des listes électorales passées ou à venir de certains membres du Comité des Paraiges.

68. Juriste de formation, Nicole Faessel est une figure emblématique de la bourgeoisie messine. Elle préside plusieurs associations.

69. Co-fondateur de l'Institut Européen d'Écologie à Metz.

Sur leur site Internet, *Les-paraiges.verblog.org*, les membres du Comité montrent à quel point le terme *parenté* duquel découle les Paraiges leur sied à merveille, eux qui se considèrent comme une véritable famille ayant pour objectif de devenir une référence incontournable pour les décideurs de tout bord. Pour conjuguer le passé le présent tout en arborant une dimension résolument prospectiviste le comité peut compter sur des publications et des réactualisations de textes au sein de la maison d'Édition des Paraiges dirigée par un des membres fondateurs du comité : l'historien Sébastien Wagner. Les dix-huit Paraiges évocateurs de cette triangulation entre passé trimillénaire de la Ville, présent, et devenir sont : Paraige de l'autrement, de l'étiquette, de l'extérieur, de l'histoire, de l'hospitalité, de l'impact, de la fouille, de la nature, du bâti, du courrier, du faisable, du net, du papier, du rayonnement, du temps, du trésor, du voyage et du commun.

Le quotidien local *Le Républicain Lorrain* a publié en novembre 2020 un documentaire *long format* intitulé *Paraiges : entrez dans l'histoire des grandes familles de Metz au Moyen-Âge* qui, en retraçant l'histoire des Paraiges consubstantielle à l'histoire messine, nous en montre les legs et la manière dont ceux-ci perdurent aujourd'hui notamment du fait de la réappropriation de cet illustre nom par des cercles, des comités, ou même une maison d'Édition. Ainsi peut-on y lire :

Relégués dans les oubliettes de l'Histoire, les Paraiges ? Pas tout à fait. Le nom a perduré, tout comme une forme de reconnaissance. Les Paraiges sont uniques à l'histoire de Metz, ils ne l'y réduisent pas, mais ils sont synonymes d'un âge d'or. Il est donc logique que dans les périodes troubles, on aille y piocher une influence, un modèle d'organisation, une ambition politique.

Cette idée sous-jacente a guidé le comité des Paraiges, fondé en 2008, autour de Sébastien Wagner et Pierre Aubert. Puis les éditions du même nom.

Elle a cheminé jusqu'au FC Metz, et plus précisément jusqu'au bureau de Bernard Serin. Il n'est plus question de « familles » au sens parental du terme, mais de réseaux d'influence, de femmes et d'hommes à la fois ministres et ambassadeurs de Metz. Ministres, parce que leur action peut favoriser le développement de la ville. Ambassadeurs, parce qu'il s'agit bien de lui rendre son aura perdue.

2. Cercles d'affaires, loges maçonniques et clubs services messins

À titre illustratif, un nouveau cercle est ainsi récemment apparu à Metz : Le cercle d'affaires des Paraiges destiné comme son nom l'indique à la bourgeoisie d'affaires. Ce cercle est au cœur du concept du FC Metz Stadium, le stade de football du FC Metz. D'inspiration anglo-saxonne, son promoteur Bernard Serin appartenant lui-même à l'University Club⁷⁰, il se conjugue autour de la réhabilitation ainsi que du rayonnement du stade Saint-Symphorien nouvelle version. Le cercle des Paraiges sera situé dans la nouvelle tribune sud au cœur de la corbeille présidentielle du nouveau stade de Metz, le FC Metz Stadium. Inspiré entre autres par le Cercle Munster⁷¹ de Luxembourg, il a vocation à accueillir de manière exclusive des membres dirigeants d'entreprises privées et publiques, mais aussi des professions libérales et des personnalités diverses essentiellement issues du monde économique politique et culturel qui souhaitent se réunir non pas grâce une gestion calendaire figée, mais dans un cadre ouvert permanent avec des possibilités de privatisation le week-end. Le cercle des Paraiges sera doté d'un salon, d'une bibliothèque et de restaurants privés et sera ouvert sur le stade. Il devrait réunir à terme de 500 à 1 000 membres qui s'acquitteront d'un droit d'entrée et d'une cotisation annuelle de 1 500 euros hors taxes par an. Les membres par ailleurs disposeront d'un magazine *premium* conforme au statut bourgeois de ses membres ainsi que d'une application spécifique et devraient par la suite bénéficier d'activités axées sur l'art de vivre que seront le tennis club des Paraiges et peut être une activité nautique et un golf. Sur le modèle, du très british et très select Cercle Munster de Luxembourg qui a précisément pour slogan « your second home », le Cercle des Paraiges se veut un cercle intimiste, un véritable creuset bien ancré dans son territoire, comme l'évoque formidablement son nom, qui fait référence aux 118 familles aristocratiques messines qui ont gouverné et dirigé la ville au moment de la République messine. Conformément au souhait du président du FC Metz Bernard Serin et des promoteurs, l'offre de réception et de représentation du cercle des Paraiges devait en effet, être enrichie par une future implantation du cercle dans un lieu emblématique, s'il en est à Metz, qui est celui de l'Hôtel de Burtaigne, un ancien hôtel particulier Patricien situé place des Charrons dans le Quartier Outre-Seille de Metz à quelques pas du centre-ville. L'idée était celle d'un véritable enracinement du cercle dans l'histoire locale à travers une perpétuation de l'activité des anciens Paraiges historiques puisque cette maison classée au titre des monuments historiques depuis 2006 a été, en effet, la demeure des

70. Cercle privé social américain fondé par d'anciens élèves des universités de Harvard, de Yale et de Princeton.

71. Le Cercle Munster est un cercle privé luxembourgeois au recrutement élitare.

de Gournay membre des Paraiges et maîtres-échevins de la ville au temps de l'âge d'or de la République messine qui dura environ quatre siècles et pris fin lors de l'intégration de Metz au domaine royal en 1552. L'hôtel de Burtaigne avait donc pour objectif de devenir le vaisseau amiral, le vecteur architectural du cercle des Paraiges en s'inscrivant dans la continuité de ces familles messines qui ont présidé jadis à la destinée de Metz et qui l'ont faite rayonner. Ce projet d'implantation au final avortera car les propriétaires de l'Hôtel de Burtaigne ont privilégié une autre option de reconversion. Le cercle des Paraiges devait initialement débiter ses activités dès le mois de février 2021 (il est en pleine activité aujourd'hui) et, sa gouvernance même, est issue du système oligarchique inspiré de la République messine. Il est à noter, en effet, que le choix des sept membres fondateurs du cercle des Paraiges appartenant au conseil d'administration est inspirée des septonies – On appelait de ce nom dans l'ancien Metz, des commissions de sept membres, tirées de la bourgeoisie souveraine, et investies par elle de pouvoirs administratifs plus ou moins étendus. De même le Conseil des Treize – qui à l'époque de la République messine constituait le pouvoir judiciaire - épaulera et complètera les sept membres et conduira l'ensemble à 20 membres fondateurs.

On recense parmi eux des personnalités des mondes économique, politique, culturel ou médiatique : Philippe Bard (dirigeant Demathieu et Bard), Nathalie Griesbeck (députée européenne), Jean-Marc Todeschini (sénateur), Dominique Gros (ancien maire de Metz), Jean-Jacques Aillagon (ancien ministre de la Culture), Patrick Charles (directeur des Magazines de France Télévisions), Carole Gaessler (Journaliste France télévisions), Christophe Mahieu (Journaliste *Le Républicain Lorrain*). Mais également, Jean-Marie Rausch (ancien maire de Metz), Gérard Longuet (sénateur), Carlo Molinari (ancien président du Football Club de Metz), Michel Wurth (président ArcelorMittal Luxembourg) ou encore Robert Pirès (ancien joueur du Football Club de Metz et de l'équipe de France). Les candidatures de ceux qui souhaitent intégrer le club sont examinées par un comité de cooptation qui veille « à la diversité des membres ».

Bernard Serin président du FC Metz ancien PDG des filiales américaines d'Usinor et promoteur du cercle est un chef d'entreprise aux activités diversifiées qui dispose d'un capital social et d'un carnet d'adresses bien rempli. Il veut adosser, interconnecter et calquer le mode de fonctionnement de son cercle messin sur celui de cercles très prestigieux au rayonnement international à l'instar du cercle Saint James à Paris, du cercle Munster à Luxembourg ou encore du cercle de Wallonie ou du cercle Gaulois à Bruxelles tous situés dans des endroits exclusifs et prestigieux. Selon Bernard Serin promoteur du Cercle des Paraiges qui sera officiellement lancé le 30 septembre 2021, un cercle, c'est à la fois un lieu et un ensemble de membres qui bénéficient de ce lieu, des événements qui s'y déroulent, des infrastructures qu'il propose. « Un cercle, c'est un endroit de dynamisation, de fertilisation pour un territoire »,

conclut-il. « C'est très différent et beaucoup plus ambitieux que les différents clubs affaires qui existent, car pluridisciplinaire »

Metz est également un haut-lieu, une place forte historique de la franc-maçonnerie puisque les premières loges messines sont apparues dès le XVIII^e siècle. La ville compte aujourd'hui plus de 1 100 frères et sœurs et parmi ces membres l'on compte de nombreux notables et de nombreux membres de la bourgeoisie messine. À titre illustratif, le marquis Gilbert du Motier de La Fayette, héros de la guerre d'indépendance des États-Unis, officier et homme politique français, a été initié à la franc-maçonnerie à Metz. Envoyé en garnison à Metz par son père, le duc d'Ayen, il sera initié à la maçonnerie en août 1775 lors du *souper de Metz* dans une loge militaire en nombre important dans la ville de garnison.



Illustration 53 : La statue de La Fayette, square Boufflers, derrière le palais de justice de Metz, (Source : Photo Archives RL)

Ces loges relevant de diverses obédiences sont certes variées et la plupart se disent ouvertes mais elles demeurent néanmoins assez élitistes et comprennent au sein de leurs rangs essentiellement des individus forts dotés en capitaux de tout genre. Les membres voire les vénérables sont souvent issus des professions libérales et médicales, ils sont également enseignants-chercheurs, présidents d'université, chefs d'entreprise, avocats ou assureurs mais on n'y compte pas d'ouvriers alors que ces derniers représentent à Metz environ 25% de la population active. Si l'on s'intéresse à la distribution résidentielle des membres de ces loges maçonniques force est de constater *a fortiori* pour les membres à haute responsabilité qu'ils résident dans les « Beaux Quartiers » messins ou dans les autres espaces de la bourgeoisie messine : Metz-Queuleu notamment, mais aussi le quartier Sainte-Thérèse ou Vacquinière à la croisée de Metz et Montigny, Marly, ou encore le Rupt de Mad, etc.

Même si certaines figures emblématiques de Metz à l'instar de l'ancien maire Jean-Marie Rausch n'ont jamais fait partie de ces réseaux francs-maçons il n'en demeure pas moins que

le pouvoir politique messin a toujours entretenu des rapports étroits et constructifs avec ces loges maçonniques messines qui demeurent des réseaux particulièrement puissants.

La porosité entre le pouvoir politique et la franc-maçonnerie se fait jour quand des maires de commune de l'aire urbaine messine à l'image de Montigny-les Metz sont notoirement connus comme étant francs-maçons ou quand des frères, sœurs ou des membres de leur famille sont représentés sur des listes électorales locales. À Metz, la loge la plus représentée en termes d'effectif est celle du Grand Orient de France qui se découpe en chapelles obédientielles dont celle des Amis de la vérité, qui a eu pour vénérable maître⁷² le chirurgien messin Yves Jacob. La Grande loge de France plus conservatrice compte moins d'élus. D'autres obédiences sont représentées avec le Droit Humain, la Grande loge nationale française, la Grande loge féminine de France etc. Il est à observer par ailleurs que de nombreux clubs –service très bien implantés à Metz comme par exemple les Rotary- clubs ou Lions- clubs comportent en leur sein de nombreux francs-maçons. Ces loges veulent certes avant tout être des espaces de réflexion, d'écoute et de débat et en aucun cas des réseaux d'affaires mais il est incontestable que l'hybridation étroite des loges maçonniques avec les clubs service et les espaces du pouvoir politique et économique est bien réelle. Certains regroupement affairistes en dehors des loges, *via* les fraternelles, sont néanmoins généralement perçus d'un mauvais œil par les gardiens de la pure tradition maçonnique. La Franc-maçonnerie messine se caractérise par une dynamique de croissance positive et se prévaut d'effectifs supérieurs à la moyenne nationale. De fait, depuis les années 2000 le nombre de francs-maçons toutes obédiences confondues n'a cessé d'augmenter à Metz et certaines loges qui se sentaient à l'étroit dans leur résidence historique ont déménagé pour investir des locaux plus neufs et plus spacieux censés accueillir ces frères et sœurs actuels ou en devenir. L'idée est, au sein de ses laboratoires d'idées très ritualisés par la symbolique franc-maçonne, de construire un monde meilleur mais également d'apprendre à se construire soi-même en planchant, entre autres, sur des sujets variés comme la laïcité, la bioéthique, l'éducation, etc.

Avec un effectif revendiqué d'environ 1 050 frères pour une population de 320 000 habitants dans l'agglomération messine on recensait récemment à Metz 3,2 francs-maçons pour 1 000 habitants un taux supérieur à la moyenne nationale estimée à 2,4 frères et sœurs pour 1 000 habitants.

Par ailleurs, d'autres réseaux sont massivement investis par la bourgeoisie messine : ce sont les clubs-service. Un club-service est une organisation à dimension souvent internationale dont les membres qui partagent le même système axiologique, les mêmes valeurs se rencontrent régulièrement en vue de conduire, par eux-mêmes ou en subventionnant d'autres associations, des actions caritatives et éducatives. Ils permettent en marge du cahier des

72. Le vénérable maître, dirige les travaux d'une loge maçonnique.

charges statutaire de développer une sociabilité ou de nouer des liens professionnels et de solidarité entre membres au profil sociologique souvent homogène. L'appartenance à un club-service permet également à ses membres d'en tirer des bénéfices identitaires et des gratifications symboliques en renforçant en quelque sorte leur légitimité sociale. Ici aussi l'on constate à Metz que parmi les membres de ces clubs-services l'on compte de nombreux notables et de nombreux membres de la bourgeoisie messine. Un membre de ces clubs-services interrogé nous concédait l'aspect somme toute élitiste de ces clubs où dans certains clubs chacun est membre d'une profession et doit faire rayonner sa profession en en étant le représentant. Cela expliquerait en partie pourquoi il y ait beaucoup de professions libérales, de médecins, d'avocats, de magistrats, etc. L'iconographie, l'ésotérisme et la symbolique de certains clubs services à l'image de celle du Club 41 émanation de la Table Ronde qui évoque sur son site Internet l'intronisation *de ses nouveaux membres* participe sans doute de cet imaginaire fantasmé qui concourt à donner à ses membres un cadre statutaire valorisant.



Illustration 54 : Symbolique du club 41 émanation de La Table Ronde Internationale (Source : Club41.fr).

Les associations suivantes sont à titre d'exemple des clubs-service : Lions Clubs, Ladies' Circle, Rotary International, Soroptimist, Zonta International, Inner Wheel, Table Ronde Internationale, Kiwanis. Ils sont tous représentés à Metz et on compte même à Metz 7 Clubs Rotary (dont un club Charlemagne) et plusieurs Lions Club et Table ronde. Dans le cadre de nos travaux de recherche et des divers entretiens menés auprès de membres de la bourgeoisie messine, il ressort une très forte vitalité de ces clubs-service à Metz et une forte porosité entre certains clubs-services mais aussi entre ces clubs service et d'autres clubs et cercles messins.

À titre d'exemple, nous avons été amenés à interroger un membre de la bourgeoisie messine qui était à la fois présidente d'un cercle d'histoire à savoir le Comité d'Historicité Européenne de la Lorraine tout en étant présidente d'un club service féminin (Le Soroptimist) et fortement impliquée dans d'autres cercles de réflexion messins même si ces cercles n'ont pas tous exactement les mêmes valeurs. Ces clubs services féminins sont d'ailleurs très présents à Metz et se réunissent parfois en interclubs féminins pour mener des actions communes d'entraide ou de valorisation du parcours des femmes. De l'Association française des femmes diplômées des Universités (l'AFFDU), en passant par les Kiwanis, Soroptimist, Ladies'circle (épouses de membres de la table Ronde), Inner wheel (épouses des rotariens), ces clubs promeuvent des actions caritatives, offrent des bourses et officient pour la solidarité, mus parfois par les mêmes valeurs que leurs homologues masculins. Ces clubs féminins interconnectés sont souvent présidés par des femmes très diplômées (Docteure d'Université, Chirurgien-dentiste, etc.) et bien insérées dans la société bourgeoise messine.

3. Le cercle Charlemagne

Le très feutré mais néanmoins influent Cercle Charlemagne regroupe depuis une vingtaine d'années des personnalités du monde économique, politique, syndical ou émanant de la société civile. Créé par l'ancien maire Jean-Marie Rausch en collaboration avec l'ancien PDG du *Républicain Lorrain* Claude Puhl Demange, ce club transfrontalier inspiré du Siècle à Paris se perpétue selon un rite immuable et accueillent dans ses rangs des membres provenant de Lorraine, d'Allemagne et du Luxembourg.

Le Siècle qui a inspiré le club Charlemagne est un club ultra-sélectif parisien qui compte aujourd'hui environ 700 membres, essentiellement des hommes. Pour en être, il faut être parrainé par deux personnes puis surmonter un redoutable processus de sélection. À l'issue de celui-ci, les heureux élus sont conviés, le dernier mercredi de chaque mois, à la réunion mensuelle sous la forme d'un apéritif suivi d'un dîner. Ces réunions se tiennent plus précisément dans les locaux du Siècle dans le très chic faubourg Saint-Honoré à proximité de l'Élysée, symbole du Pouvoir, en France. Passé l'apéritif, le dîner se structure autour de petits groupes de personnes qui prennent leur repas autour d'un président de table chargé de lancer et d'animer les débats. Ce cercle très prestigieux, qui a entre autres accueilli de nombreux présidents de la république dont l'actuel Emmanuel Macron, joue ainsi le rôle de véritable interface et de pont entre des univers parfois trop cloisonnés qu'ils soient par exemple politiques, médiatiques économiques ou universitaires.

Le cercle Charlemagne fait écho à une figure à forte dimension symbolique à Metz liée notamment aux origines locales de la dynastie carolingienne. La gare de Metz construite durant la première Annexion de 1871- 1918 par l'architecte berlinois Jürgen Kröger à la demande de l'empereur Guillaume II en est la concrétisation architecturale la plus aboutie au vu de la statuaire, des détails sculptés et des vitraux en l'honneur de Charlemagne.



Illustration 55 : Vitrail représentant Charlemagne dans le salon d'honneur de la gare de Metz-ville (Source : www.data.abuledu.org/).

Créé à Metz par l'ancien maire Jean-Marie Rausch à la fin de son expérience ministérielle. Le cercle Charlemagne avec ses six réunions annuelles formelles et informelles à la fois sans conférence ou intervention est destiné à réunir les décideurs publics et privés de Lorraine du Luxembourg et de Sarre. Même si le rayonnement de ce cercle a tendance à s'étioler depuis quelques années du fait de l'émergence de nouveaux centres de pouvoir et des réseaux numériques, il n'en demeure pas moins que l'appartenance à ce cercle confère à ses membres un capital social et symbolique fort important. Très fortement calqué sur le fonctionnement du Siècle à telle enseigne que Jean Marie Rausch dira dans un article du *Républicain Lorrain* en date du 20 décembre 2015 « J'ai fait un copier-coller du Siècle de Paris, un cercle où se réunissaient les gens influents, uniquement par cooptation... » le Cercle Charlemagne en conserve ses rituels. Jean-Marie Rausch, qui a fréquenté les dîners du siècle pendant 30 ans, a voulu ainsi rassembler dans son cercle de puissants et prestigieux membres à raison d'une fois tous les deux mois à l'Orangerie de l'Arsenal. Ainsi, le premier lundi du mois les membres sont conviés à 20h00 précise et ils reçoivent alors un annuaire des participants du dîner.

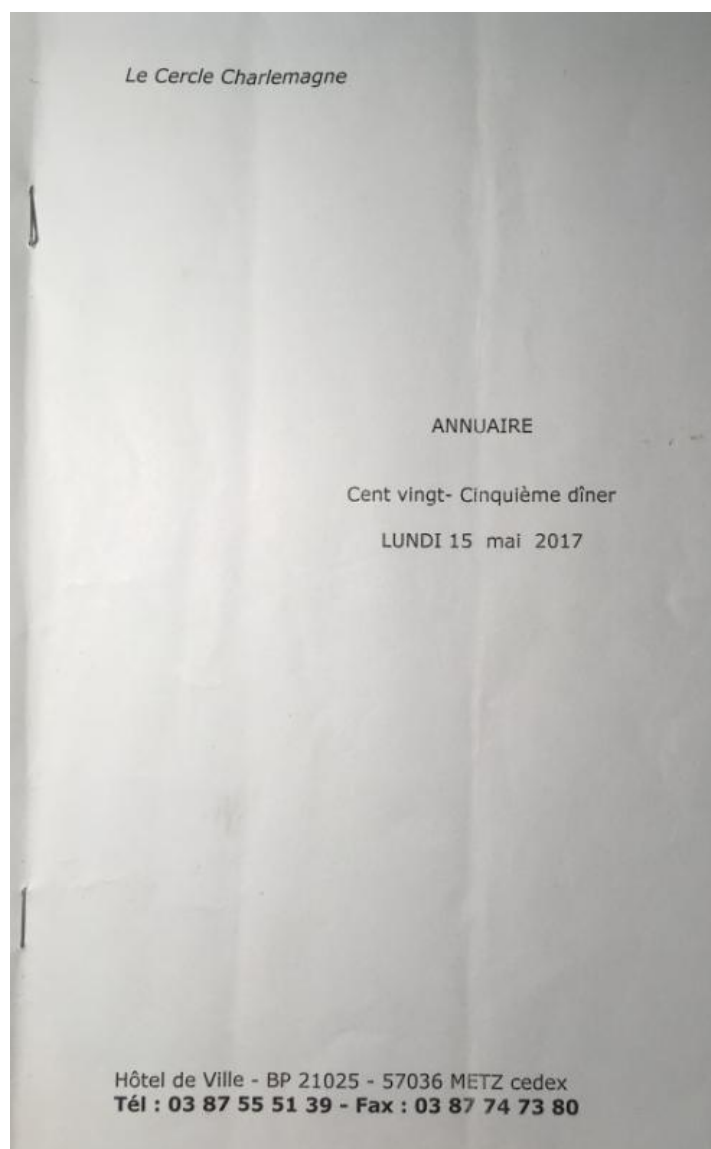


Illustration 56 : Annuaire du 125^{ème} dîner du cercle Charlemagne transmis à l'ensemble des membres invités qui répertorie sous forme de notice biographique et de CV détaillés le parcours des intervenants (Source : Membre du Cercle Charlemagne).

Entre 20 heures et 20h30, l'apéritif est pris debout, de 20h30 à 22 h 00 a lieu le dîner avec une organisation par table de huit ou les convives sont tirés au sort et où chaque nouvel entrant est invité à la table du premier secrétaire ou celle du président, de 22h45 à 23h00, le café est pris debout. Cette organisation permet ainsi d'établir des contacts assis plus intimistes tout en ouvrant les perspectives d'une sociabilité et d'une interconnexion plus large dans le cadre de l'apéritif et du café.

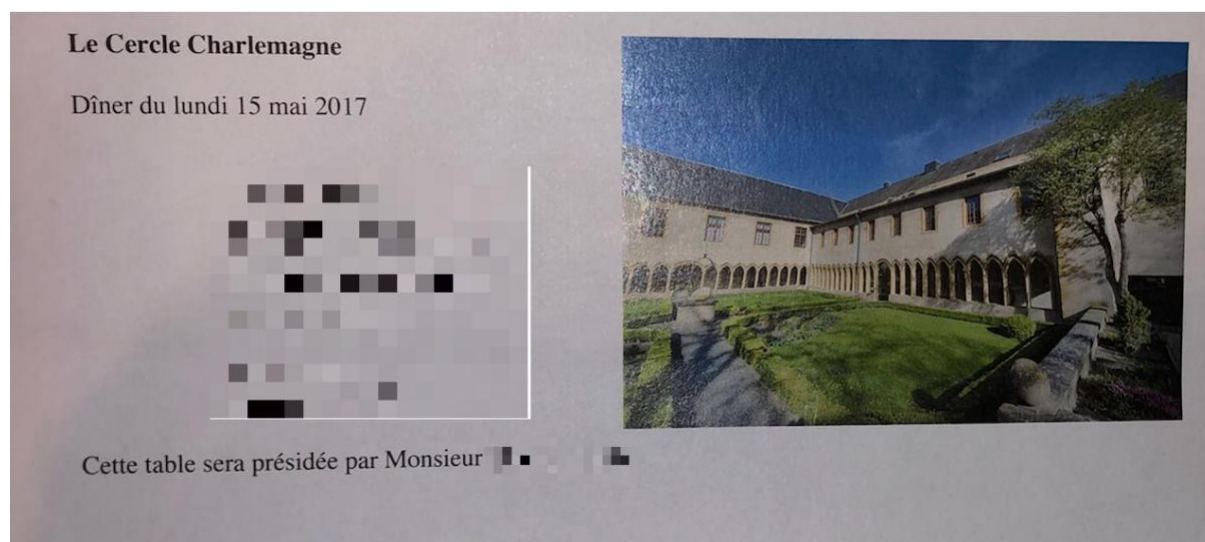


Illustration 57 : Invitation officielle et organisation d'une table au Dîner du cercle charlemagne. Les Noms, prénoms des 8 personnes de cette table ainsi que le nom du président de table ont été floutés (Source : Membre du Cercle Charlemagne).

Pour avoir consulté l'annuaire des participants à un dîner du Cercle Charlemagne, force est de constater que les personnes qui y figurent sont des personnes à très hautes responsabilités. Députés ; ministres étrangers ; consuls et consuls honoraires ; présidents administrateurs de société, présidents de Sicav intercontinentale au Luxembourg ; élus de la ville de Metz ; directeurs de collège universitaire ; responsables et directeur régionaux ; directeurs de publication ; présidents de chambre des notaires ou d'école régionale d'avocat du Grand Est ; présidents et administrateurs d'usine ; présidents de conseils de surveillance ; bâtonniers ; président de la Confédération Générale des petites et Moyennes Entreprises (CGPME) – qui regroupe 12 000 entreprises mosellanes – ; présidents de campus d'Université ; présidents et vice-présidents de clubs économiques parfois transfrontaliers, préfet ; juristes ; médecins et experts de justice. Les CV sont longs et fournis, les postes sont souvent prestigieux, les titres scolaires (Doctorat, Agrégation, titre d'ingénieur et Masters en tout genre) sont légion. Ils sont pour certains obtenus dans des écoles prestigieuses et réputées : ESSEC, HEC, Sup De Co, ICN⁷³ etc. Le capital symbolique est important et mis en valeur : grades divers de l'ordre national de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Mérite, etc. Les adresses des membres messins sans surprise font apparaître une surreprésentation résidentielle dans les « Beaux Quartiers » messins : Vacquinière, Queuleu, Le-Ban-Saint-Martin, etc.

73. Grandes écoles de commerce dont sont issus de nombreux dirigeants ou hommes politiques français.

Au final, ce sont environ 230 personnes dont une cinquantaine d'étrangers provenant de divers mondes qui se côtoient et qui cristallisent l'essentiel du pouvoir et du savoir de la grande Région en faisant fi des clivages politiques.

Même si le tropisme du cercle Charlemagne est politico-économique une hybridation au sein de ce cercle entre différents segments de la bourgeoisie messine est patente. On y retrouve aussi bien le président de l'association le livre à Metz que le président de Moselle Économie, de Luxembourg Économie ou de Manuloc. Ce dernier officiant en parallèle au sein de la société savante l'Académie Nationale de Metz.

Les postulants au cercle sont toujours cooptés par deux membres recrutés « Ès qualités » et doivent avoir de fait un rôle influent dans la société civile économique etc. Il existe à dessein un comité du cercle Charlemagne véritable cercle dans le cercle composé de personnalités prestigieuses : maire de la ville de Metz, député européen, PDG de grosses sociétés etc. qui jouent en quelque sorte le rôle de tamis et qui sélectionne vigoureusement les futurs entrants en les intronisant.

4. Les autres réseaux messins et leur capillarité

Les cercles économiques et les réseaux d'affaires sont nombreux à Metz et très poreux : Business Network International – BNI –, d'inspiration américaine, Dirigeants commerciaux de France – DCF –, Jeune chambre économique de Metz, etc.

Ainsi il est très fréquent que certains membres de la bourgeoisie messine appartiennent concomitamment à plusieurs de ces cercles afin en quelque sorte de les interconnecter. Quand le Cercle Robert Schuman, pendant du cercle Charlemagne, souhaite promouvoir les atouts de la Grande-Région Sar-Lor-Lux, le feu Id-Lorraine ou Moselle Économie – qui accueille la fine fleur des affaires au Magasin aux vivres adossé à l'hôtel de luxe de la Citadelle – vont, eux, avoir des vocations différentes. De même, Luxembourg Économie sera plus axé sur les aspects économiques qui lient Luxembourg et la Grande-Région. Le club Metz-Technopôle quant à lui cherchera à stimuler les échanges entre recherche universitaire et le monde de l'entreprise. La capillarité entre les réseaux est patente également dans le cadre de l'association des Amis de l'Université dont le président est également président fondateur du Cercle Robert Schuman mais également membre actif du Cercle Charlemagne.

Par ailleurs d'autres comités comme par exemple, le dionysiaque, Comité lotharingien des amateurs de cigare (CLAC) ou encore, le Spritz Club de Lorraine réunissent des personnes très influentes dont Philippe Buron-Pilâtre incontournable homme de réseaux et créateur de l'évènement phare du Mondial air Ballons⁷⁴. Dans un autre registre le Club de la Presse et de la Communication à dimension transfrontalière est un autre haut-lieu de concentration de la bourgeoisie messine. Situé idéalement et symboliquement Place de La Comédie, il offre à ses membres une visibilité médiatique certaine et leur permet de démultiplier sans nul autre pareil leur sphère d'influence. Dans la sphère confessionnelle et religieuse, Metz du fait entre autres de son statut concordataire qui rend le catéchisme obligatoire (sauf dérogation) même dans l'enseignement public comporte une myriade d'associations catholiques dont certaines très investies par la bourgeoisie messine catholique traditionaliste (Secours catholique avec ses 750 membres bénévoles, associations de scouts etc. Les autres confessions : juive, protestante ne sont pas en reste en matière de réseaux.

Par ailleurs, Metz ayant été et restant une ville à vocation militaire, certains cercles, à l'instar du Cercle mixte de garnison ou le Cercle des officiers peuvent regrouper des membres de la bourgeoisie militaire. Ces gradés, souvent décorés de titres et de médailles diverses peuvent accueillir dans leurs locaux, Mess des officiers ou Salon Napoléon, diverses conférences ou associations satellites.

74. Le Mondial Air Ballons, anciennement Lorraine Mondial Air Ballons, est le plus grand rassemblement de montgolfières au monde. Il se tient tous les deux ans sur l'aérodrome de Chambley en Meurthe-et-Moselle.



Illustration 58 : Palais du Gouverneur militaire de Metz (Source : www.metz.fr).

Dans le domaine sportif et des loisirs, les terrains de golf de Chérissey, de la Grange-aux-Ormes à Marly ou du Garden Golf du Technopôle tout comme les loges du FC Metz ou certaines associations de chasseurs concentrent également une forte fraction de la bourgeoisie messine. Malgré une dizaine de terrains de golfs en Moselle et une certaine démocratisation en clair-obscur il subsiste néanmoins une subtile hiérarchie et segmentation entre les différents parcours de golf de l'agglomération. Corrélativement, ce ne sont pas forcément les mêmes segments de la bourgeoisie messine qui fréquentent ces « practice du pouvoir ».

Chapitre 8 : Mise en évidence des caractéristiques socio-économiques et socio-électorales de la bourgeoisie messine

1. Caractéristiques socio-électorales de la bourgeoisie messine

Même si le vote sur enjeu revêt aujourd'hui une importance et qu'à chaque élection le choix des électeurs peut surprendre et se jouer des prédictions il n'en reste pas moins que certaines variables lourdes subsistent dans le vote.

La science politique a l'habitude à ce titre de distinguer d'un côté les facteurs de court terme qui tournent autour des enjeux politiques du moment, de l'image des candidats présents, du contexte aléatoire de la campagne et de l'autre les facteurs de long terme qui englobent le niveau d'éducation, la religion, la catégorie socioprofessionnelle ou encore le patrimoine matériel d'un individu. Malgré une complexification des comportements électoraux, les facteurs de long terme semblent toujours l'emporter en matière de prédictibilité électorale.

Le politiste Martial Foucault dans l'ouvrage dirigé par Pascal Perrineau et Luc Rouban, *La démocratie de l'entre soi* (2017) nous rappelle ainsi qu'il existe une France des possédants et des non possédants et que le patrimoine s'est de nouveau installé dans l'agenda et le débat public notamment avec la publication en 2013 de l'ouvrage de Thomas Piketty, *Le Capital au XXI^e siècle*. Les inégalités de patrimoine rappelons le, sont sans commune mesure avec les inégalités de revenus. Or le fait de détenir un patrimoine important et un patrimoine constitué d'un niveau élevé d'actifs de nature plus risquée (valeurs, mobilières, parts d'entreprise, portefeuille d'actions, contrats d'assurance vie etc.) mobilise essentiellement et avant tout un électorat de droite et du centre plus « risquophile » et adhérent « aux valeurs économiques libérales correspondant à « l'entrepreneur patrimonial ». La France des non-possédants c'est-à-dire ceux qui possèdent 0 élément de patrimoine (pas de résidence principale, ni de livret d'épargne, ni d'assurance-vie, etc.) est composée de 42 % de sympathisants de gauche, de 30 % de sympathisants frontistes et de 28 % de sympathisants de droite et du centre. À l'inverse, la France des possédants, celle qui possède six éléments de patrimoine et plus est majoritairement constituée de Français proche du centre et de la droite (60 %) et faiblement représentée par les sympathisants du Front National (12,2 %). L'opposition partisane entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas illustre une dimension souvent occultée des études sur les inégalités de richesse en France à savoir une très forte concentration des actifs patrimoniaux qui structure incontestablement l'électorat français.

La segmentation de l'électorat en fonction de ses systèmes de valeurs, de ses caractéristiques et de ses principes cardinaux nous sera fort utile dans l'interprétation du vote de la bourgeoisie messine. À cet effet, dans la revue *Cahiers Français* (2018), le politiste Martial Foucault, rattaché au Centre d'études de la vie politique de Sciences Po (CEVIPOF), dans un article intitulé *les transformations de la sociologie du vote*, démontre que si pendant longtemps la gauche et la droite se sont opposés sur le plan des valeurs socio-économiques, un second clivage aujourd'hui se fait jour sur le plan des valeurs culturelles. Sur le plan des valeurs socio-économiques la droite incarne aux yeux des électeurs le marché, la déréglementation, les réformes. Cette droite est davantage l'apanage d'électeurs plus âgés possédant davantage de ressources financières qu'elles soient issues de revenus ou du patrimoine. La gauche, elle, incarne davantage d'égalité travers notamment un interventionnisme accru de l'État et la mise en place d'un système de protection sociale et providentiel d'envergure. Les valeurs socioculturelles se structurent autour d'une plus ou moins grande ouverture sur les questions relatives aux enjeux sociétaux à l'instar de l'homosexualité, l'homoparentalité, la procréation médicalement assistée (PMA), l'avortement. Il y est également, en vertu des théories de la dominance sociale, question d'un autoritarisme plus ou moins important en matière de peine de mort, de hiérarchie sociale, de discipline à l'école, etc. À l'intersection de ces deux dimensions, se font jour alors quatre grands espaces politiques. Un premier regroupe des électeurs libéraux sur le plan économique et conservateurs sur le plan culturel incarnés par le parti *Les Républicains* en 2017.

Le deuxième espace regroupe des électeurs libéraux sur le plan culturel et modérément conservateurs sur les enjeux économiques représentés par *Le Parti Socialiste (PS)* mais aussi par *La France Insoumise (LFI)* axée sur une plus grande ouverture culturelle.

Ces deux dimensions enfin, font émerger un troisième segment incarné à droite par le *Front National* caractérisé par un conservatisme à la fois économique et culturel. La position de l'électorat d'Emmanuel Macron au sein d'un quatrième espace est particulière au sens où elle se caractérise par une double ouverture tant sur le point de vue culturel qu'économique. Espace sans véritable concurrent politique en 2017 qui a permis à Emmanuel Macron de gagner l'élection présidentielle. Macron a bénéficié en quelque sorte au second tour d'un effet de désélection au sens donné par Pierre Rosanvallon (2006) dans son ouvrage *"La Contre-Démocratie. La politique à l'âge de la défiance"* de la part d'une frange importante de

l'électorat de droite plus risquophile et prompt à donner sa chance à une personnalité très « Start-up-Nation »

Dans le même esprit, Thomas Piketty dans son ouvrage *Capital et Idéologie* (2019) fait également émerger un électorat divisé en quatre selon qu'il est égalitaire internationaliste, inégalitaire internationaliste, inégalitaire nativiste, ou égalitaire nativiste. Chaque type d'électorat adhère ainsi à un ensemble de valeurs dominantes qui lui sont associés et expliquées dans la grille de lecture du tableau ci-dessous.

Le conflit politico-idéologique en France en 2017: un électorat divisé en quatre quarts					
Election présidentielle 2017 (1 ^{er} tour)	Ensemble des votants	Mélenchon /Hamon (vote "égalitaire-internationaliste")	Macron (vote "inégalitaire internationaliste")	Fillon (vote "inégalitaire nativiste")	Le Pen /Dupont-Aignan (vote "égalitaire-nativiste")
	100%	28%	24%	22%	26%
"Il y a trop d'immigrés en France" (% d'accord)	56%	32%	39%	62%	91%
"Pour établir la justice sociale, il faut prendre aux riches et donner aux pauvres" (% d'accord)	51%	67%	46%	27%	61%
Diplômés du supérieur (%)	33%	39%	41%	36%	16%
Revenu mensuel > 4000€ (%)	15%	9%	20%	26%	8%
Propriétaires de leur logement (%)	60%	48%	69%	78%	51%

Illustration 59 : La quadripartition de l'électorat français à la Présidentielle de 2017 (Source : piketty.pse.ens.fr/ideologie).

Ainsi peut-on lire dans le tableau-ci-dessus : En 2017, 28 % des électeurs du premier tour ont voté pour Mélenchon/Hamon ; 32 % d'entre eux considèrent qu'il y a trop d'immigrés en France (contre 56 % en moyenne pour l'ensemble des votants), et 67 % qu'il faut prendre aux riches pour donner aux pauvres (contre 51 % en moyenne). En ce sens cet électorat est idéologiquement "égalitaire-internationaliste" (pro-immigrés, pro-pauvres), alors que l'électorat Macron est "inégalitaire-internationaliste" (pro-immigrés, pro-riches), l'électorat Fillon "inégalitaire-nativiste" (anti-immigrés, pro-riches), l'électorat Le Pen/Dupont Aignan "égalitaire-nativiste" (anti-immigrés, pro-pauvres). Les votes pour Arthaud/Poutou (2 %) et Asselineau/Cheminade/Lassale (2 %) ont été ajoutés aux votes Mélenchon/Hamon et Fillon.

Fort de ces variables lourdes du vote que nous avons susmentionnées, nous essayerons d'analyser le vote à Metz et dans son aire urbaine au prisme de ces indicateurs.

Il est clair d'après de nombreuses études de sociologie électorale à l'instar de celles menées par le CEVIPOF que les taux de participation ou les taux d'abstention, les taux d'inscription sur les listes électorales mais également l'orientation électorale relèvent de déterminants sociaux.

En France le taux de non-inscription est estimé environ à 10 % ce qui signifie qu'un Français sur dix en âge et en droit d'être électeur ne l'est pas en raison d'une non-inscription. Cependant être inscrit sur les listes électorales ne signifie pas pour autant être un électeur votant. Alain Lancelot (1968) considère ainsi que « l'abstentionnisme doit être considéré plutôt comme une norme culturelle conditionnée par les rapports sociaux ».

Dans le sillage de Pierre Bourdieu dans *La Distinction* (1979) ou Daniel Gaxie dans *Le Cens caché* (1978) l'abstention est souvent appréhendée comme l'extériorisation d'un sentiment subjectif d'incompétence à comprendre les débats et les enjeux des différentes élections politiques. À cet égard de nombreuses études concernant les classes défavorisées (chômeurs, précaires, ménages à faibles revenus etc.) indiquent invariablement un taux de participation nettement en dessous des moyennes nationales et nettement inférieurs à ceux des classes favorisées. Il est important cependant de souligner que les déterminants sociaux de l'abstention n'épuisent pas les explications mobilisables du facteur abstentionniste (il peut par exemple exister une abstention conjoncturelle liée à des modalités politiques comme le type d'élection). André Siegfried (1913) un des premiers à poser les éléments d'une science de l'orientation électorale dans son « tableau politique de la France » souligne également le rôle de la structure sociale et de la religion catholique dans la formation des comportements électoraux. Le sociologue américain Alford (1963) a quant à lui, mobilisé l'intensité du vote de classe par un indicateur assez simple qui depuis les années 1970 a tendance à baisser aussi bien en France, qu'en Europe et aux États-Unis. Cette évolution peut s'expliquer par un processus de social démocratisation et par l'apparition de nouvelles formations politiques qui concurrencent les partis politiques existants. En France, force est de constater qu'il y a une certaine désaffection pour les parties de la gauche et de la droite traditionnelle qui représentait 97,7 % des suffrages exprimés en 1981 au premier tour de la présidentielle et 46 % en 2017. Parallèlement le mouvement de déconfessionnalisation et le recul de la pratique religieuse ont contribué au déclin du clivage religieux comme élément de structuration des orientations électorales. Il n'en demeure pas moins qu'une certaine pratique religieuse catholique, surtout si elle est intense, influe sur le fait de voter à droite et se traduit par une forme d'opposition au libéralisme culturel. Le CEVIPOF mentionne ainsi l'existence d'autres variables pouvant peser sur l'orientation électorale comme le secteur d'activité auquel on appartient, l'exclusion sociale, le genre, le capital scolaire, la trajectoire scolaire ou la génération. Ce qui est sûr c'est qu'au moment des élections, qui instituent de fait une interaction entre spécialistes et profanes du politique, certains électeurs se sentent moins profanes que d'autres. Il est devenu assez courant, au lendemain des scrutins de voir apparaître dans les médias des cartes électorales souvent construites à l'échelle départementale ou au niveau communal à la finesse de texture beaucoup plus intéressante. Ces cartes réalisées au niveau communal se révèlent précieuses pour éclairer certains processus électoraux et partant de mener à bien des comparaisons

interurbaines en matière de mobilisation partisane ou de choix des électeurs. Dans le but de mettre en exergue l'homologie structurale à Metz entre l'espace des positions sociales et l'espace résidentiel, nous avons par ailleurs procédé pour notre recherche à une analyse comparative des votes entre communes messines mais également entre bureaux de vote messin. Il est également possible en effet, de compiler des données au niveau de chaque bureau de vote grâce à un travail d'analyse statistique long et méticuleux. À titre de rappel, ce travail d'analyse consistant à faire émerger les comportements électoraux de la bourgeoisie tout en les articulant avec les espaces résidentiels a notamment été mené au niveau de la ville de Paris par Michel et Monique Pinçon Charlot dans leur ouvrage *Sociologie de la Bourgeoisie* (2000).

Il est également possible désormais grâce à des programmes de recherche de géographie électorale à l'instar de Cartelec⁷⁵ d'analyser et de cartographier les résultats électoraux ou certains phénomènes électoraux à l'instar de l'abstention au niveau infra-communal (à l'échelle d'un quartier par exemple). Voici à titre illustratif deux cartes relevant de l'élection présidentielle de 2012 à Metz et relatives au taux d'abstention et au rapport de force gauche-droite au sein des différents quartiers de Metz-intramuros.

75. Serveur de carte électorale qui permet d'analyser le résultat de certaines élections au niveau du bureau de vote. Voir également : <http://cartelec.univ-rouen.fr>

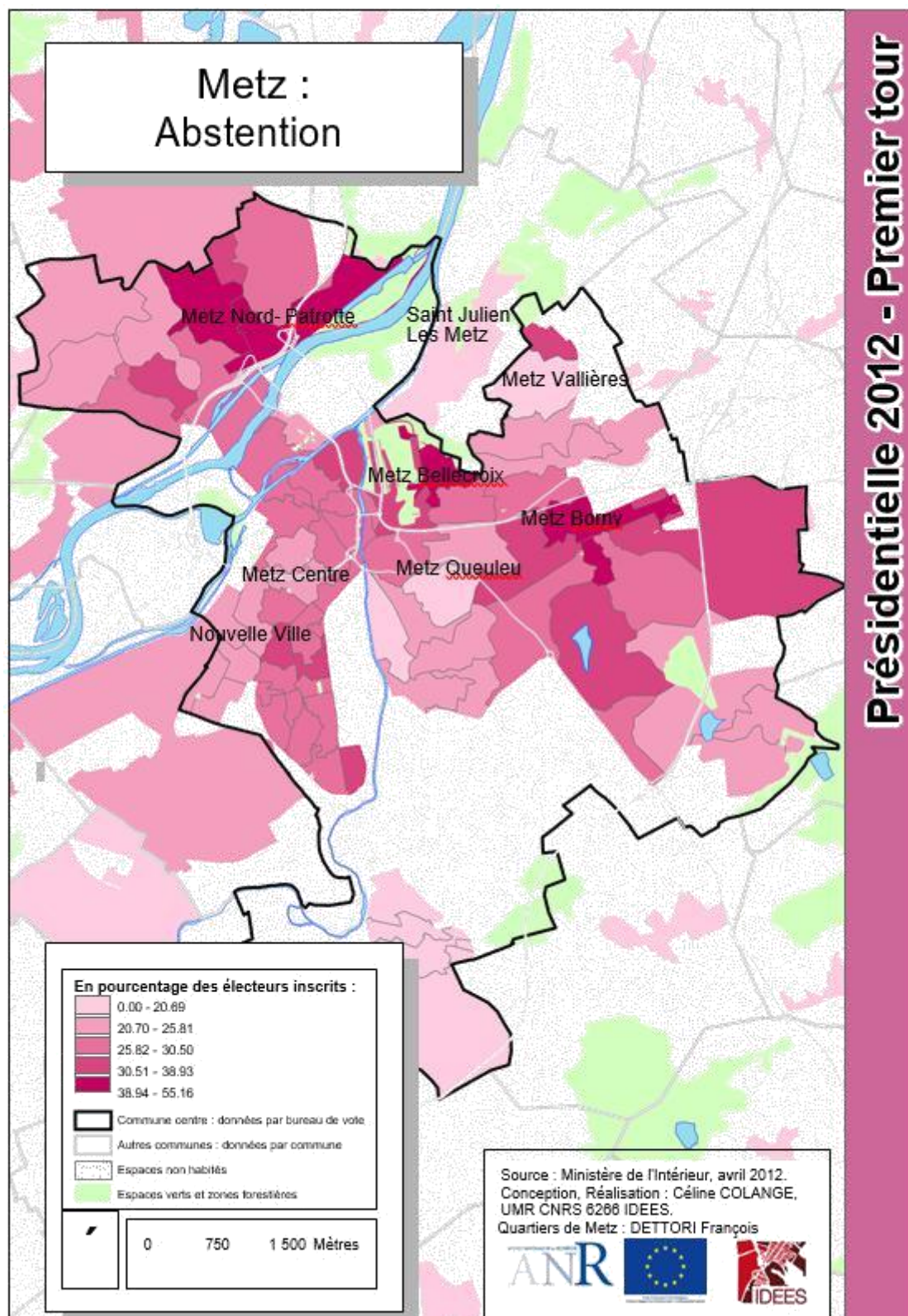


Illustration 60 : Abstention par quartier à Metz au premier tour de l'élection présidentielle 2012 (Source : Cartelec).

L'abstention se distingue de la non-inscription sur les listes électorales et des votes blancs ou nuls. Elle indique le comportement consistant pour un inscrit à ne pas participer à une élection. Elle se mesure par le taux d'abstention qui désigne la part des inscrits qui ne se sont pas déplacés au bureau de vote le jour de l'élection (nombre d'abstentionnistes / nombre d'inscrits sur les listes ; ou 100 – taux de participation). Les causes de l'abstention sont certes multiples et non exclusives et on retrouve des formes d'abstention contextuelles ou qui peuvent revêtir la forme d'un acte politique de protestation ou le non-électeur, tout en étant hors du jeu (« exit »), veut faire porter sa voix ou « voice » au sens d'Alfred O. Hirschman⁷⁶ (2012). Néanmoins les raisons qui président au choix de l'abstention sont souvent à chercher au niveau du faible degré d'intégration à la collectivité de certaines populations.

Concernant l'abstention, Cécile braconnier et Jean-Yves Dormagen dans *la démocratie de l'abstention* (2007) montrent à quel point les classes populaires a fortiori, quand elles habitent des cités sont largement plus démobilisées que les classes supérieures. Ces populations largement plus abstentionnistes que les classes les plus dotées en capitaux de tout genre semblent ne regarder le jeu politique que de loin et se placent en mode défection ou « exit » au sens d'Hirschman (2012). Il y a une forme de désenchantement politique qui explique en grande partie pourquoi l'attitude électorale la plus fréquente dans certains milieux populaires et dans certaines cités ou ghettos urbains est l'abstention. C'est une forme d'indifférence et de méconnaissance du jeu et des enjeux électoraux qui exprime corrélativement un déficit d'intégration sociale. Les potentiels électeurs les plus défavorisés se sentent moins légitimes à avoir une opinion sur des sujets que les personnes appartenant aux strates supérieures de la hiérarchie sociale. Ainsi, il est patent sur la carte de l'abstention au premier tour de la présidentielle de 2012 à Metz, que l'abstention en pourcentage des électeurs inscrits est très forte dans les quartiers défavorisés de Metz-Borny, de Metz-Bellecroix et Metz-Nord-Patrotte caractérisés par la présence de grands ensembles et des taux de pauvreté importants. Cette abstention peut y dépasser le seuil 50 % des électeurs inscrits. *A contrario* les espaces de la bourgeoisie messine à savoir le Quartier Nouvelle-ville (Nord), mais aussi Metz-Queuleu, une partie du centre-ville de Metz , Saint-Julien-les-Metz ou Metz-Vallières ont des faibles taux d'abstention (entre 0 et 20,69 %) des électeurs inscrits dans bien des cas. Cette participation plus massive des classes supérieures messines est en quelque sorte lié aux prédispositions sociologiques des individus résidant dans ces quartiers qui se sentent davantage concernés par les enjeux de l'élection convaincus qu'ils sont qu'ils peuvent en orienter le cours.

76. Albert Hirschman dans son ouvrage *Défection et prise de parole* (2012) modélise trois comportements : la porte de sortie (exit, la sortie en français), l'interpellation de l'institution (voice, la voix en français) ou l'acceptation du statu quo (loyalty, la loyauté en français).

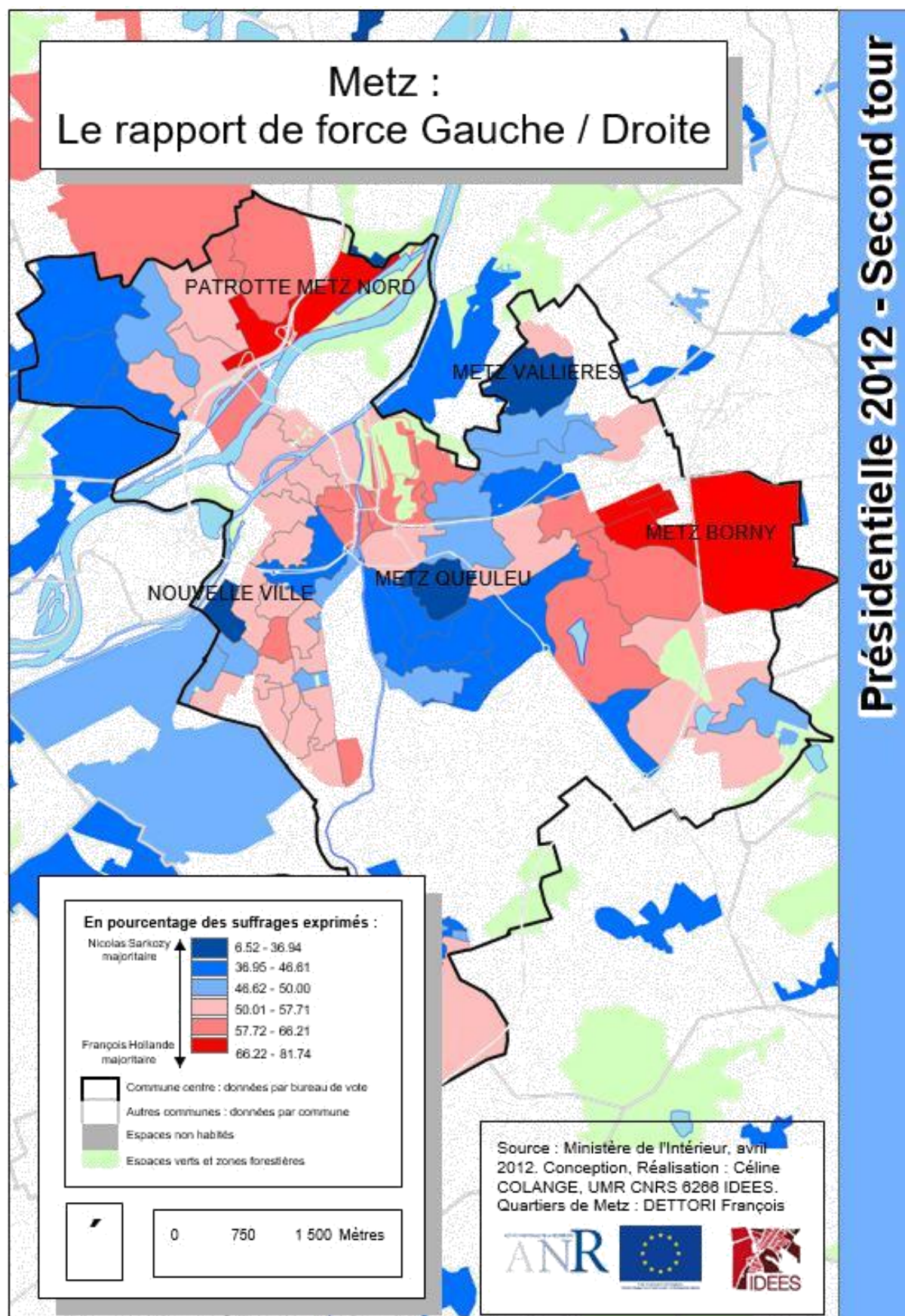


Illustration 61 : Le rapport de force Gauche- Droite au sein des quartiers messins au second tour de l'élection présidentielle 2012 (Source : Cartelec).

Metz a toujours été perçue comme une ville bourgeoise qui vote traditionnellement à droite. Qu'en est-il à l'épreuve des faits ?

Les habitants de Metz pris dans leur ensemble sont assez fidèles et conservateurs. À ce titre, ils aiment fort renouveler la confiance dans leur maire *a fortiori*, si celui-ci est de centre-droit. On ne comptabilise à Metz que quatre Maires depuis 1947 : Raymond Mondon de 1947 à 1970, Jean-Marie Rausch de 1971 à 2008, Dominique Gros de 2008 à 2020 et François Grosdidier depuis juillet 2020. Jean-Marie Rausch maire de centre-droit a donc exercé la charge de premier magistrat pendant six mandats soit 37 ans au total et ce, même lorsqu'il était ministre d'ouverture de François Mitterrand. La défaite de Jean-Marie Rausch face à Dominique Gros en 2008 est un événement historique puisque le dernier maire de Metz sortant battu lors d'une élection municipale était Gabriel Hocquart en 1947. Dominique Gros qui plus est, a été le premier maire socialiste de l'histoire de Metz. Il fera deux mandats jusqu'en 2020. François Grosdidier positionné à droite sur l'échiquier politique est le quatrième maire de Metz depuis 1947. Si l'on observe l'illustration concernant le rapport de force gauche / droite à Metz *intra-muros* au second tour de la présidentielle 2012 un constat s'impose. Malgré un grand nombre d'études qui relativise l'impact de la classe sociale sur le vote, le lien privilégié des cadres supérieurs et des PCS + – Professions et catégories sociales supérieures – à l'égard des parties du centre et de la droite semble bien se confirmer factuellement. Cette élection remportée par François Hollande se caractérise ainsi par de très forts scores pour le candidat socialiste (en termes de pourcentage des suffrages exprimés) dans les quartiers défavorisés de nature égalitaire-internationaliste de Metz-Borny et Patrotte-Metz-Nord. *A contrario* Nicolas Sarkozy, alors même que François Hollande l'emportera au niveau national avec un score de 51,3 %, réalise des scores hégémoniques au sein de certains bureaux de vote du quartier Nouvelle-Ville, mais aussi à Metz-Queuleu ou Metz-Vallières. Le tableau ci-dessous permet, grâce à une étude statistique menée, pour Metz *intra-muros*, au niveau du bureau de vote d'affiner encore notre prisme d'analyse. À titre illustratif, que cela soit dans les bureaux de vote des « Beaux quartiers » de la ville-centre : Hauts-de-Vallières, Metz-Queuleu, ou Nouvelle-Ville ou bien dans les espaces de la bourgeoisie de la banlieue messine : Plappeville, Sainte-Ruffine, Le-Ban-Saint-Martin, Marly, Longeville, Nicolas Sarkozy, candidat de la droite, réalise des scores très supérieurs à la moyenne nationale, messine ou mosellane. Ainsi, ce dernier obtient 68,3 % des suffrages exprimés au second tour au sein du bureau de vote Georges-de-la-Tour 3 du quartier Nouvelle-Ville, 64,3 % à Sainte-Ruffine, 63,06 % au Club des anciens de Queuleu-Tivoli ou encore 74,89 % au collège Mermoz de Marly. En contrepoint le score très élevé de François Hollande au sein du bureau de vote de Myosotis-Borny (quartier prioritaire) avec 63,74 % est éloquent et fort significatif. On constate par ailleurs la plus forte mobilisation des espaces supérieurs dans le cadre de l'élection présidentielle.

Type d'élection Élection Présidentielle 2012					
Communes ou quartier Messins	Votants en %	Abstention en %	Candidat arrivé en tête au 1 ^{er} tour et % des suffrages exprimés	Candidat arrivé en seconde position eu 1 ^{er} tour	Candidat arrivé en tête au 2 ^e tour
École primaire Haut-de-Vallières					N. Sarkozy (64,03)
Club anciens Queuleu-Tivoli					N. Sarkozy (63,06)
Longeville	77,13 (2 nd tour)				N. Sarkozy (56,71)
Plappeville	83 (1 ^{er} et 2 nd tour)		N. Sarkozy (36,77)	F. Hollande (24,67)	N. Sarkozy (59,99)
Sainte-Ruffine	87,36 (2 nd tour)		N. Sarkozy (43,01)	F. Hollande (22,16)	N. Sarkozy (64,23)
Georges-de-la-tour 3 (quartier Nouvelle ville)	78,90 (2 nd tour)		N. Sarkozy (36,77)		N. Sarkozy (68,35)
Lessy	88,92 (2 nd tour)		N. Sarkozy (38,91)	F. Hollande (23,42)	N. Sarkozy (59,02)
Le-Ban-Saint Martin	78,28 (2 nd tour)				N. Sarkozy (57,35)
Metz	72,60 (2 nd tour)		F. Hollande (28,91)	N. Sarkozy (26,73)	F. Hollande (51,71)
Département Moselle			N. Sarkozy (25,93)	M. Le Pen (24,73)	N. Sarkozy (53,48)
École maternelle les Roitelets					N. Sarkozy (56,33)
Marly					
Queuleu					N. Sarkozy (61,19)
Marly collège Mermoz					N. Sarkozy (74,89)
Myosotis-Borny					F. Hollande (63,74)
France entière	79,48 (1 ^{er} tour)		F. Hollande (28,63)	N. Sarkozy (27,18)	F. Hollande (51,63)

Illustration 62 : Le vote dans les espaces de la bourgeoisie messine et au sein d'un quartier prioritaire de Metz Borny à l'élection présidentielle de 2012 (Source : Données Ministère de l'Intérieur)

En 2007, l'on constatait déjà lors des élections présidentielles que 69 % des cadres supérieurs avaient voté pour un candidat du centre ou de la droite républicaine contre 52 % en 1988. Ce phénomène traduisait bien un renforcement de l'impact de la classe sociale sur le vote.

Les riches votent objectivement plus à droite *a fortiori* s'ils détiennent un patrimoine important et plus encore s'ils détiennent au moins un actif risqué au sein de leur portefeuille patrimonial.

Le tableau ci-dessous indique que le candidat de la droite républicaine Nicolas Sarkozy réalise en 2007 à l'élection présidentielle dans les communes huppées messines de Plappeville et de Sainte-Ruffine des scores largement supérieurs à la moyenne nationale aussi bien au premier tour qu'au second tour avec des scores hégémoniques à Sainte-Ruffine. Le vote met à jour en quelque sorte la réalité sociologique de ces territoires messins investis et habités par des résidents riches en revenus et en patrimoine.

Type d'élection Élection Présidentielle 2007					
Communes ou quartiers Messins	Votants en %	Abstention en %	Candidat arrivé en tête au 1 ^{er} tour et % des suffrages exprimés	Candidat arrivé en seconde position au 1 ^{er} tour	Candidat arrivé en tête au 2 ^e tour
Plappeville	86 (1 ^{er} et 2 nd tour)		N. Sarkozy (39,37)	F. Bayrou (26,21)	N. Sarkozy (64,13)
Sainte Ruffine	90,7 (2 nd tour)		N. Sarkozy (45,80)	F. Bayrou (18,07)	N. Sarkozy (69,85)
Metz	75,90 (2 nd tour)		N. Sarkozy (32,04)	S. Royal (25,87)	N. Sarkozy (53,72)
France Entière			N. Sarkozy (31,18)	S. Royal (25,87)	N. Sarkozy (53,06)

Illustration 63 : Le vote à Plappeville et à Sainte Ruffine à l'élection présidentielle de 2007 (Source : Données Ministère de l'Intérieur)

Ce qui ressort de ces statistiques électorales relatives aux espaces supérieurs messins, c'est qu'au fond la droite y réalise des scores bien supérieurs à ceux de la moyenne de la droite à Metz, en Moselle ou au niveau de la France entière. De même, à la primaire de la droite de 2017, on s'aperçoit que dans certaines communes huppées, à l'instar de Plappeville et Sainte-Ruffine François Fillon réalise des scores bien supérieurs à ceux de la ville centre de Metz ou de la France entière. À Sainte-Ruffine, le score de François Fillon au second tour avec 71,86% des suffrages exprimés est révélateur d'une population à dimension inégalitaire-nativiste plus conservatrice et peu propice à l'orléanisme libéral de Juppé trop modernisateur et ancré à la gauche de la droite.

Primaire de la droite Élection Présidentielle 2017					
Communes ou quartiers Messins	Votants en %	Abstention en %	Candidat arrivé en tête au 1 ^{er} tour et % des suffrages exprimés	Candidat arrivé en seconde position au 1 ^{er} tour	Candidat arrivé en tête au 2 ^e tour
Plappeville			F. Fillon (46,76%)	Juppé (29,45%)	F. Fillon (67,48%)
Sainte- Ruffine			F. Fillon (48,80%)	Juppé (26,32%)	F. Fillon (71,86%)
Metz			F. Fillon (43,61%)	Juppé (30,21%)	F. Fillon (63,91%)
France			F. Fillon (44,1%)	Juppé (28,6%)	F. Fillon (65,5%)

Illustration 64 : Le vote à Plappeville et à Sainte Ruffine à la primaire de la droite de l'élection présidentielle de 2017 (Source : Données ministère de l'intérieur)

De même à l'élection présidentielle de 2017, les électeurs des « Beaux Quartiers » messins ont soit voté François Fillon, soit voté Emmanuel Macron au premier tour, puis ont voté plutôt massivement au deuxième tour pour Emmanuel Macron, avec des scores frôlant les 80 % ou les dépassant à Plappeville, à Sainte-Ruffine, ou au gymnase Georges-de-la-tour 2 en Nouvelle Ville.

Rien d'étonnant à cela si l'on se réfère au sondage de l'institut IPSOS / Sopra Steria du 23 avril 2017 sur la sociologie du vote au premier tour de la présidentielle qui montre clairement que les plus diplômés (au moins bac +3), les PCS +, les plus riches (les personnes disposant d'un revenu mensuel du foyer supérieur à 3 000 euros) sont ceux qui ont le plus voté pour Emmanuel Macron. À titre indicatif, 33 % des cadres interviewés ont voté Emmanuel Macron soit 9 points de plus que parmi l'ensemble des électeurs. Ce qui est intéressant ici, c'est que la religion influence, selon ce sondage, l'électeur au sens où parmi l'électorat catholique *a fortiori* s'il est pratiquant et âgé, François Fillon, réalise 51,9 % des suffrages alors qu'il ne réalise que 19,7 % des voix auprès de l'ensemble des électeurs. François Fillon incarne en quelque sorte la droite légitimiste, conservatrice et nostalgique de la royauté absolue théorisée par René Rémond (1982).

François Fillon, qui lors de son allocution Place du Trocadéro en 2017 s'adressait ainsi au Français :

« Vous êtes La France qui vient de loin héritière d'un passé toujours présent. Vous êtes la France des paysans, des cathédrales, la France des châteaux et des sans-culottes, la France qui a brillé et continue de briller dans les sciences, les arts et les technologies, la France qui oppose sa force morale et militaire aux tyrans et au terroristes ».

À Metz, au sein même du vote à droite qui caractérise les espaces bourgeois, subsistent malgré tout, des différences quant aux candidats de la droite privilégiés en fonction de la commune ou du quartier de résidence. En effet, selon que la commune ou que le bureau de vote concerné se trouve sur un espace plus conservateur, plus traditionaliste ou plus traversé par la pratique de la religion le vote sera certes, tendanciellement un vote de droite mais il peut s’orienter vers des candidats différents. Sainte-Ruffine ou encore certains bureaux de vote de Metz-Queuleu ou du Quartier-Nouvelle-Ville – considéré par certains comme un quartier « très catho » – peuvent par exemple donner une prime au candidat de la droite qui incarne le mieux plus les valeurs catholiques et traditionalistes. La différence d’une manière plus générale est notable entre ces quartiers à fort taux de participation et certains quartiers messins ou communes pauvres de l’aire urbaine messine comme Borny ou Rosselange dont le vote se structure de manière complètement différente (vote égalitaire internationaliste ou égalitaire nativiste à Rosselange au second tour de la présidentielle).

Type d’élection Élection Présidentielle 2017					
Communes ou quartiers Messins	Votants en %	Abstention en %	Candidat arrivé en tête au 1 ^{er} tour et % des suffrages exprimés	Candidat arrivé en seconde position au 1 ^{er} tour	Candidat arrivé en tête au 2 ^e tour
Maternelle Borny 1			J. L. Mélenchon (29,33)	E. Macron (21,78)	
Haut-de- Vallières			F. Fillon (36,15 %)	E. Macron (29,29)	
Mairie de quartier Queuleu			F. Fillon (37,70 %)	E. Macron (27,12)	
Hôtel de ville 1			E. Macron (26,49)	J. L. Mélenchon (22,66)	
Lessy	83,16 (1 ^{er} tour)		F. Fillon (30,09)	E. Macron (29,72)	
Plappeville	79,60 (2 nd tour)		E. Macron (34,78)	F. Fillon (29,64)	E. Macron (79,73)
Sainte-Ruffine	80,68 (2 nd tour)		F. Fillon (41,90)	E. Macron (25,95)	E. Macron (78,73)

Communes ou quartiers Messin	Votants en %	Abstention en %	Candidat arrivé en tête au 1 ^{er} tour et % des suffrages exprimés	Candidat arrivé en seconde position au 1 ^{er} tour	Candidat arrivé en tête au 2 ^e tour
Gymnase Georges de la tour 2	78,30 (1 ^{er} tour)		F. Fillon (43,53)	E. Macron (29,06)	E. Macron (81)
Gymnase Georges de la tour 1	78,30 (1 ^{er} tour)		E. Macron (30,28)	F. Fillon (22,90)	E. Macron (81,76)
École sainte Thérèse 1	75,88 (1 ^{er} tour)		E. Macron (30,64)	F. Fillon (28,52)	
Metz	66,85 (2 nd tour)		E. Macron (26,69)	J. L. Mélenchon (20,43))	E. Macron (71,89)
Département Moselle	73,15 (2 nd tour)		M. Le Pen (28,35)	E. Macron (21,05)	E. Macron (57,66)
France Entière	77,77 (2 nd tour)		E. Macron (24,01)	M. Le Pen (21,30)	
Scy-Chazelles	79,21 (1 ^{er} tour)		F. Fillon (27,67)	E. Macron (25,28)	
Woippy	69,32 (2 nd tour)				E. Macron (60,31)
Rosselange	63,89 (2 nd tour)				M. Le Pen (53,27)
École sainte Thérèse 3	74,26 (1 ^{er} tour)		E. Macron (25,91)	F. Fillon (25,77)	
Vaux	83,38 (1 ^{er} tour)		F. Fillon (30,16 %)	E. Macron (24,78)	

Illustration 65 : Le vote dans les espaces de la bourgeoisie messine ainsi qu'à Metz Borny et à Rosselange à la présidentielle de 2017. (Source : Données ministère de l'intérieur)

Le vote à droite majoritaire au sein des espaces supérieurs messins se révèle également dans d'autres types d'élections que les élections présidentielles. Ci-dessous, nous proposons quelques statistiques électorales relatives aux élections municipales à Metz en 2014 et en 2020. En 2014, l'on constate ainsi que malgré la victoire de Dominique Gros au second tour à Metz et sa première place au premier tour de l'élection certains quartiers placent systématiquement Marie-Jo Zimmerman en tête au premier, et au second tour avec des scores avoisinant au second tour les 60 % (Metz-Queuleu et Georges-de-la-Tour 3 dans le quartier

Nouvelle-Ville). Le contraste est saisissant avec le bureau de vote École maternelle Primevère de Borny dans le quartier prioritaire de Borny où ont été recensés 57,84 % des suffrages pour Dominique Gros au second tour. De même en 2020, alors qu'au final François Grosdidier candidat de la droite ne l'emportera que d'une courte tête au second tour contre Xavier Bouvet – candidat *divers gauche-écologie* – certains bureaux de vote (École primaire haut de Vallières Mairie de quartier Queuleu-Gymnase-Georges-de-la-tour 2) ont octroyé à François Grosdidier des scores très confortables montrant une fois de plus à quel point la sociologie des habitants du quartier est un marqueur important du vote.

Type d'élection Élections communales 2014			
Communes ou quartiers Messins	Candidat arrivé en tête au 1 ^{er} tour et % des suffrages exprimés	Candidat arrivé en seconde position au 1 ^{er} tour	Candidat arrivé en tête au 2 ^e tour
École primaire Haut-de-Vallières	M.J. Zimmerman (50,76)	D. Gros (25,54)	M.J. Zimmerman (55,44)
Club anciens Queuleu Tivoli	M.J. Zimmerman (51,86)	D. Gros (27,87)	M.J. Zimmerman (58,71)
Georges de la tour 3	M.J. Zimmerman (53,73)	D. Gros (26,51)	M.J. Zimmerman (62,33)
Metz	D. Gros (36,68)	M.J. Zimmerman (34,24)	D. Gros*(43,22) * Vainqueur de l'élection
École Maternelle Primevère Borny			D. Gros (57,84)

Type d'élection Élections communales 2020			
Communes ou quartiers Messins	Candidat arrivé en tête au 1 ^{er} tour et % des suffrages exprimés	Candidat arrivé en seconde position au 1 ^{er} tour	Candidat arrivé en tête au 2 ^e tour
École primaire Haut-de-Vallières	F. Grosdidier (51,81)	X. Bouvet (12,69)	F. Grosdidier (67,65)
Mairie de quartier Queuleu	F. Grosdidier (41,32)	X. Bouvet (26,45)	F. Grosdidier (52,41)
Gymnase Georges de la tour 2	F. Grosdidier (37,11)	X. Bouvet (23,13)	F. Grosdidier (58,2)
Metz	F. Grosdidier (29,76)	X. Bouvet (24,97)	F. Grosdidier*(45,13) *Vainqueur de l'élection

Illustration 66 : Le vote au sein de quelques quartiers de la bourgeoisie messine ainsi qu'à Metz-Borny aux élections communales de Metz de 2014 et 2020. (Source : Données Ministère de l'Intérieur).

Le dernier type d'élections analysées sont les élections européennes 2019.

Ici aussi on y constate que la liste soutenue par La République en Marche, le Modem et ses partenaires est plébiscitée et arrive souvent en première position dans les espaces de la bourgeoisie messine. Comme Plappeville, Sainte-Ruffine, Saint-Julien-les-Metz, etc.

A contrario certaines communes pauvres de l'aire urbaine messine comme Rosselange ou Moyeuvre-Grande, placent en première position la liste soutenue par Marine Le Pen et en troisième position La France insoumise listes à dimension égalitaire nativiste ou égalitaire internationaliste).

Une fois de plus des différences se font jour néanmoins entre des communes huppées comme Saint-Julien-les-Metz ou Plappeville ou le vote inégalitaire nativiste à l'endroit de Marine Le Pen trouve sa place, tout en composant avec un vote écologique, en résonance avec le côté verdoyant de ces communes, et des communes comme Sainte-Ruffine ou le vote égalitaire nativiste est *quasi* inexistant mais où l'union de la droite et du centre réalise un très bon score.

Type d'élection Élections Européennes 2019 Listes arrivées en 1 ^{ère} , seconde et troisième position					
Communes ou quartiers Messins	Prenez le pouvoir Liste soutenue par Marine Le Pen	Renaissance soutenue par La République en Marche, Le MODEM et ses partenaires	La France Insoumise	Europe Écologie	Union de la Droite et du Centre
	En % des suffrages exprimés	En % des suffrages exprimés	En % des suffrages exprimés	En % des suffrages exprimés	En % des suffrages exprimés
Plappeville	14,55	34,2		16,18	
Sainte- Ruffine		37,42		13,55	14,52
Saint-Julien- Les-Metz	27,69	18,75		14,64	
Metz	20,08	24,75		15,12	
Département Moselle	29,12	19,77		11,32	
France Entière	23,34	22,42		13,47	
Moyeuvre- Grande	37,94	11,41	10,56		
Rosselange	39,07	12,88	10,27		

Illustration 67 : Le vote au sein de quelques communes de la bourgeoisie messine ainsi qu'à Moyeuvre Grande et Rosselange aux élections européennes 2019. (Source : Données Ministère de l'Intérieur).

2. Singularités et caractéristiques socio-économiques de la bourgeoisie messine

2.1 Une bourgeoisie mouvante

Metz, de par son idiosyncrasie, son histoire spécifique, sa position géographique convoitée a été sujette à de nombreuses ruptures. Ces ruptures eurent pour conséquence de pousser à l'exil forcé de nombreuses communautés ainsi que leurs élites. Metz a ainsi connu une longue présence de la communauté juive, même si la première mention de leur existence dans la ville date de 888. La communauté juive messine a été la principale communauté juive française d'Ancien Régime que l'on dénommait la nation juive de Metz. Cette communauté messine au gré des vicissitudes de l'histoire a été largement aspirée par Paris et d'autres villes de province et s'est renouvelée à plusieurs reprises avec l'installation des juifs ruraux puis des juifs polonais mais aussi galiciens ou d'Afrique du Nord. Déjà à la fin du douzième siècle, la communauté juive, face à la montée en puissance des familles patriciennes au détriment du pouvoir épiscopal durent se résoudre à quitter Metz, privés qu'ils étaient entre autres, de la protection de ce dernier. Il y eut alors une véritable extinction de la communauté juive de Metz qui ne put se rétablir à Metz que vers 1565. Ces juifs étaient souvent des marchands ou des propriétaires viticoles. Lors de l'Annexion allemande de la Moselle en 1870 en vertu du droit d'option, on estime que 25 % des juifs alsaciens-mosellans optent » pour la France. En ce qui concerne spécifiquement Metz on estime que sur 2 500 Israélites plus de 1 000 optèrent de partir vers la France et notamment vers Nancy, Lunéville, Paris, voire vers des destinations plus lointaines comme les États-Unis. Une autre rupture forte fut celle subie par la communauté protestante messine lors de la révocation de l'Édit de Nantes en 1685. Le terme Huguenots employé au XVI^e siècle par les catholiques pour désigner les Calvinistes français, est très peu usité aujourd'hui. Au moment des guerres de religion, ce terme était initialement injurieux à l'endroit de ce peuple protestant persécuté, condamné à l'exil suite à la révocation de l'Édit de Nantes, en 1685 et à la signature de l'Édit de Fontainebleau. L'Édit de Fontainebleau résulte de la décision de Louis XIV de mettre fin à l'exercice de la religion réformée. Le temple Neuf, place de la Comédie à Metz, a d'ailleurs accueilli de novembre 2006 jusqu'au 10 mars 2007 une grande exposition sur l'histoire de ce peuple malmené et poussé à l'exil suite à la révocation de l'Édit de Nantes. Cette exposition avait été réalisée par le Conseil général de la Moselle, en coproduction avec le Deutsches Historisches Museum de Berlin.

À partir de l'automne 1685, soit quelques semaines après la révocation de l'Édit de Nantes , un quart environ des quelque 800 000 Protestants que l'on dénombrait alors au sein du

royaume de France soit entre 170 000 et 200 000 Huguenots furent condamnés à l'exil, suite à la très forte répression qu'ils subirent lors des très redoutées dragonnades⁷⁷. Les Huguenots furent donc essentiellement pour des motivations de nature religieuse et sécuritaires, mais aussi parfois pour des raisons économiques et, par la suite par une volonté de regroupement familial. En effet, quand le chef de famille avait migré, il faisait venir auprès de lui les siens et éventuellement ses domestiques demeurés dans un premier temps au sein du royaume de France. Les Huguenots messins furent bien évidemment concernés par ce puissant mouvement migratoire. En effet, les idées et les préceptes de Luther et Calvin ont rapidement essaimé à Metz et la communauté protestante réformée connut son apogée dans la deuxième partie du XVI^e siècle avant de subir un tassement relatif, La communauté réformée messine occupa une place de premier ordre, spécifiquement au sein des élites ; ainsi, dans le cercle des maîtres échevins appelés les Paraiges ou dans la bourgeoisie marchande.

Comme le note Gérard Michaux (2006), puissante en nombre, l'Église de Metz l'est tout autant par son « assise sociale ». Il n'est donc pas exagéré de parler de catastrophe pour le protestantisme du Pays messin lorsque survient la décision de Louis XIV de mettre fin à l'exercice de la religion réformée. La communauté protestante suite à l'Édit de Fontainebleau dut se résoudre à fuir Metz ou abjurer. Or, parmi eux figuraient une frange importante de l'élite intellectuelle et sociale messine. Gaspard de Heu, maître échevin de Metz (1542 puis 1548) était par exemple issu d'une famille protestante et s'efforçait de promouvoir grâce à des prêches les idées de la réforme à Metz et Montigny. Il fut mis en 1542 hors de Paraige, c'est-à-dire déposé de sa charge de maître échevin pour cause d'hérésie protestante. Gaspard de Heu dut alors se retirer à Strasbourg, car si le protestantisme avait joui à Metz d'une situation relativement privilégiée au regard du reste du royaume des 1686, les Protestants messins furent brutalisés lors de violentes répressions – les dragonnades – et durent soit abjurer soit se résigner à l'exil même si cet exil était formellement interdit par l'article X du Traité de Fontainebleau.

La possibilité de quitter la ville de Metz, véritable ville frontière, dotée qui plus est de voies de navigation, a sans doute contribué à accélérer ce mouvement d'expatriation vers l'Allemagne plutôt que vers les Provinces unies ou l'Angleterre même si ces tentatives s'avéraient fort périlleuses. En outre, l'Édit de Potsdam rendu public le 29 octobre 1685 par Frédéric Guillaume I^{er} promettait aux expatriés qui optaient vers le Brandebourg des conditions fiscales, économique, juridictionnelles et religieuses très protectrices tant et si bien qu'on estime à environ 426 familles messines le nombre de familles qui s'établirent à Berlin soit au moins 1 800 personnes et presque la moitié de la population protestante messine.

77. Sous le règne de Louis XIV les dragonnades sont les persécutions à l'encontre des communautés protestantes du royaume de France au début des années 1680 mais également quelques années après la révocation de l'Édit de Nantes en 1685.

Cette population nouvelle était la bienvenue à Berlin qui ne comptait plus que 6 000 âmes et qui au lendemain de la guerre de Trente ans était exsangue. Ces Protestants français Huguenots, dont nombre d'entre eux, appartenait à une élite cultivée et savante, comptaient des ingénieurs, des enseignants, des physiciens, des architectes, des entrepreneurs qui ont apporté à la ville une véritable impulsion économique entrepreneuriale et militaire. Le rayonnement a été également intellectuel avec la création du Collège français de Berlin en 1689, véritable vitrine en matière d'éducation pour de nombreuses familles allemandes.

Beaucoup de réfugiés apportèrent avec eux leurs métiers et leur savoir-faire (tanneurs, orfèvres etc.) et participèrent à l'implantation de nombreuses manufactures.

Max Weber dans *l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (1991) avait théorisé les affinités électives existantes entre les valeurs du protestantisme et le développement du capitalisme. Or, en quittant Metz, cette bourgeoisie a entre autres, contribué au développement de Berlin en lieu et Place de la ville de Metz. La famille de Maizière à titre illustratif est une famille allemande d'origine huguenote qui a fui Maizières-lès-Metz dans le Royaume de France pour l'État de Brandebourg-Prusse suite à la révocation de l'Édit de Nantes en 1685 et l'interdiction par Louis XIV de l'exercice du culte protestant. Thomas de Maizière né en 1954 a été ministre fédéral et chef de la Chancellerie fédérale dans le gouvernement d'Angela Merkel.

Comme déjà susmentionné, l'issue de la guerre de 1870 eut un effet cataclysmique sur la ville de Metz en ce qu'au 1^{er} octobre 1872, l'historien François Roth (2007) estime que 20 000 personnes soit près de la moitié de la population messine de l'époque, suite à l'Annexion allemande, quittent la ville de Metz. Une grande partie de la bourgeoisie messine migre vers Paris, Reims, mais surtout vers la toute proche Nancy, qui de 1871 à 1914, connut une période faste. Une expression explicite de l'époque consistait à dire que « Metz n'est plus dans Metz mais est tout à Nancy ». Ces représentants de la bourgeoisie messine étaient alors des artistes, des militaires, des architectes, des hommes de lettres, des entrepreneurs ou des propriétaires fonciers. Ce processus d'expulsion des élites, même s'il est moins connu du grand public, s'est malheureusement répété dès l'Armistice du 11 novembre 1918, et ce, jusqu'en 1922. Le livre de Pierre Brasme – Docteur en histoire, spécialiste de la Moselle et président-fondateur de la Société d'histoire de Woippy mais également Président de l'Académie Nationale de Metz – *L'Indésirable* (2013), porte précisément sur cette sombre et méconnue partie de l'histoire messine qui eut pour conséquence de chasser la population allemande qui était pour la plupart issue du milieu bourgeois mosellan (fonctionnaires, enseignants, commerçants, etc...) et régulièrement installée à Metz depuis 1870.

Dans une moindre proportion cette expulsion des élites a été renouvelée lors de la Seconde Annexion de la Moselle par l'Allemagne en novembre 1940. Force est de constater donc que la bourgeoisie messine à travers ses différents segments a été maintes fois renouvelée. Ce phénomène de perpétuelle régénération des élites est donc bien une caractéristique de la bourgeoisie messine. Ainsi, il n'y a pas à Metz de bourgeoisie locale de longue lignée ce qui corrélativement a permis une forme d'ascension sociale dont ont pu bénéficier de nombreux premiers magistrats messins pas forcément d'extraction bourgeoise. En outre, depuis l'Annexion de 1870, hormis Victor Prevel issu d'une vieille famille messine, la plupart des maires de Metz ne sont pas originaire de la ville centre. Ils peuvent provenir de Moselle-est, à l'instar de Jean-Marie Rausch ou du pays messin vivier intarissable de grande familles messines et de personnalités bourgeoises. De la famille Demange, fondatrice du *Républicain Lorrain* dont le fondateur Victor est né à Lelling⁷⁸ en passant par Gabriel Hocquard de Rozérieulles ou la famille Villeroy de Galhau, partiellement originaire de Sarre, nombreuses sont les diverses élites messines importées. Or, qu'elles soient politiques, de projet, etc. ces différentes formes de bourgeoisies importées à Metz, loin d'être des « pièces rapportées » se sont assimilées complètement à la ville de Metz et ont façonné son destin.

Dans le cadre des entretiens avec quelques membres de la bourgeoisie messine la réponse à certaines questions relatives à l'implantation de l'aristocratie ou de la haute bourgeoisie dans l'agglomération messine et au sein de Metz *intramuros*, donnent un éclairage intéressant sur ce phénomène de renouvellement des élites. À ce propos nous proposons ci-dessous des extraits d'entretiens qui nous permettent d'obtenir un éclairage sur cette singularité de la bourgeoisie messine à être mouvante, peu sédentarisée et relativement peu investie par l'aristocratie et la haute bourgeoisie.

Au sein du quartier Impérial connaissez-vous d'autres personnes de l'aristocratie ?

Non car beaucoup à Metz ont dû lever le camp en 1870 pendant l'occupation allemande la société aristocratique a foutu le camp à Paris, à Nancy.

Beaucoup de membres de la famille de Wendel sont partis vers Paris et ont procédé à l'achat et à la construction vers le Second Empire d'un hôtel particulier au 10 rue de Clichy qui se visite d'ailleurs lors des journées du patrimoine. Cet hôtel est maintenant devenu une école je crois mais vous pouvez toujours y voir de nombreux DW gravés dans la pierre.

78. Commune située en Moselle-Est dans l'aire d'attraction de Saint-Avold.

Finally c'est devenu le centre parisien. Car le centre Messin du fait de l'annexion allemande a sauté même si la présence à Metz était forte du fait que les membres de la famille de Wendel y étaient représentés en politique en qualité par exemple de président de la Chambre de commerce et d'industrie mais aussi parce que qu'il y avait un intérêt économique et industriel à être présent à Metz. (A.M membre d'une grande famille messine)

Existe-t-il une forme de très haute bourgeoisie, une classe aristocratique à Metz ?

J'ai l'impression qu'elle est très peu présente.

Il reste dans l'aristocratie les gens qui ont le château d'Aubigny qui se trouve près de Borny Aubigny, château qui est très joli d'ailleurs. Ce sont des amis de mes arrière-grands-parents. Des proches des Gargan. Tout ce monde à l'époque se voyait. Il y avait des mariages et des alliances entre nos familles. Bref ça « cousinait » comme on dit.

Mais il faut savoir qu'à Metz la société bourgeoise est une société assez récente. Concernant carrément l'aristocratie les noms à particule ce sont souvent des gens qui viennent d'ailleurs et qui viennent de l'armée des choses comme ça. Comme famille aristocrate, il y a par exemple famille la famille des Lefebvre de Ladonchamps à Woippy mais dans l'ensemble il y a un renouvellement énorme.

Dans ce quartier les vieilles familles, sont là depuis deux ou trois générations. Pas plus. Et ce sont souvent des professions libérales, des médecins, des notaires, des commerçants qui ont bien réussi dans le business et qui ont su le développer. Mais tout cela est récent. Du fait de l'occupation allemande il y a eu un renouvellement assez fort des populations bourgeoises et des élites. Cela au final en a fait fuir mais ça s'est renouvelé avec d'autres formes d'autres classes et d'autres formes de bourgeoisie.

(A. M membre d'une grande famille messine)

Une réponse éclairante est également apportée lorsque sont évoquées les impacts des annexions et des apports successifs de populations liés aux nombreux renouvellements.

Après l'Annexion de 1870 il y a eu à Metz un apport de Strasbourgeois et d'Alsaciens. Mon beau-père, le pasteur Griesbeck dont il existe une place (la place du pasteur Griesbeck) - à son nom à proximité de l'Arsenal à Metz est issu de ces brassages de population. Ici à Metz cohabitait en harmonie le grand rabbin, l'évêque mais également les inspecteurs ecclésiastiques. [...] L'histoire de Metz est très singulière

avec notamment durant l'annexion l'existence de députés protestataires voulue intelligemment par Bismarck. Ces apports variés, ces brassages, cette présence massive de militaires de très haut niveau, les plus étoilés de France, ont contribué pendant longtemps au grand esprit d'ouverture de Metz par rapport à Nancy par exemple. On pensait en effet que l'ennemi venait de l'est ...

Ici il y a une forme de reconnaissance interpersonnelle, de considération et de respect. J'ai moi-même épousé un protestant par exemple dont le père, le pasteur Griesbeck, a eu droit à des funérailles œcuméniques à la cathédrale de Metz. (N. G membre d'une grande famille messine)

Ce phénomène d'attraction répulsion de la ville de Metz, notamment auprès de ses élites, se vérifie encore aujourd'hui de manière très patente. Ainsi, il existe à Metz une bourgeoisie militaire importée parfois d'extraction noble ou aristocratique dont nous avons rencontré certains membres dans le cadre de cette recherche. En revanche, le *livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* paru en 2008 a conduit à la disparition de nombreuses unités militaires en Lorraine et notamment à Metz, ce qui est une fois de plus, a contribué à ce qu'une partie de la bourgeoisie messine, militaire en l'occurrence, quitte la ville de Metz.

Sur le plan économique, de surcroît à partir de la crise financière de 2008, on constate cette fois une fuite de la bourgeoisie économique vers l'opulent Luxembourg. La crise bancaire et financière de l'automne 2008 a en effet engendré vers 2010 un départ important des habitants les plus fortunés de Metz vers le Grand-Duché de Luxembourg. Le quinquennat du président de la République François Hollande n'a fait que prolonger, voire accentuer le départ des Messins disposant des plus forts revenus. La promesse de François Hollande de taxer à 75 % les revenus au-delà du million d'euros ainsi qu'un système fiscal et successoral jugé confiscatoire a donc contribué à faire fuir les très gros patrimoines vers le Grand-Duché.

Une fraction de ces propriétaires messins ainsi que des promoteurs immobiliers, des industriels et chefs d'entreprise sont partis en quête de cieux plus cléments en matière d'ISF, de droits de succession ou de cession d'entreprises. Ils sont ainsi partis en vendant leur bien souvent situés dans les « Beaux-quartiers » messins à savoir les coteaux messins ou encore Metz-Vacquinière.

Nous avons déjà souligné et illustré de façon patente qu'entre 2010 et 2011 le nombre de foyers fiscaux redevables de l'ISF à Metz a baissé de moitié en passant de 800 foyers environ à un peu moins de 400 foyers. La baisse est donc considérable. Même s'il est vrai que sous la présidence de Nicolas Sarkozy en 2011, le seuil d'imposition de l'ISF autrefois fixé à 800 000

euros est rehaussé à 1,3 millions d'euros ce qui mécaniquement réduit considérablement le nombre de contribuables assujettis.

D'après les estimations d'un expert immobilier de Metz – Cédric Lavaud, responsable des transactions à Sorec Immobilier –, on évaluait en 2015 à 800 le nombre Mosellans qui étaient partis s'installer au Luxembourg.

Le changement de seuil ou de nouvelles modalités d'imposition sur la fortune comme la transformation de l'ISF en IFI peuvent subrepticement changer les classements sans que pour autant les redevables s'appauvrissent pour autant.

Comme d'aucuns ont tendance à définir Metz comme une ville bourgeoise voyons ci-dessous à l'aune de l'ISF 2017 et de l'IFI 2018, la position de la commune de Metz en fonction du patrimoine moyen déclaré en euros. Nous constatons alors qu'avec 404 redevables en 2017 et un patrimoine moyen déclaré de 2 799 108 euros Metz se classe dans une remarquable 59^e position sur les 388 communes de plus de 20 000 habitants ayant des redevables à l'ISF.

Impôt de Solidarité sur la Fortune ANNEE 2017 Villes de plus de 20 000 habitants ayant plus de 50 redevables à l'ISF							
Position de la commune	Région	Départements	Code commune (INSEE)	Commune	nombre de redevables	patrimoine moyen en €	impôt moyen en €
1	ILE-DE-FRANCE	HAUTS-DE-SEINE	92 051	NEUILLY SUR	5 834	6 026 825	27 701
2	ILE-DE-FRANCE	PARIS	75 107	PARIS	5 795	5 749 206	28 387
3	ILE-DE-FRANCE	PARIS	75 106	PARIS	4 004	4 576 866	23 029
4	ILE-DE-FRANCE	PARIS	75 116	PARIS	14 361	4 469 350	21 972
5	ILE-DE-FRANCE	PARIS	75 108	PARIS	3 148	4 445 890	21 425
6	LES-HAUTS-DE-FRANCE	NORD	59 163	CROIX	284	4 230 316	18 017
7	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	ALPES-MARITIMES	06 900	MONACO	590	3 847 898	25 669
8	ILE-DE-FRANCE	PARIS	75 104	PARIS	1 333	3 731 819	18 510
59	GRAND-EST	MOSELLE	57 463	METZ	404	2 799 108	12 016
73	GRAND-EST	MEURTHE-ET-MOSELLE	54 395	NANCY	670	2 758 052	11 831

Illustration 68 : Classement et positionnement de la ville de Metz parmi les communes ayant des redevables à l'ISF en 2017 (Source : INSEE).

En revanche, en 2018 Metz bascule à la 111^e position sur 182 du fait d'une exonération dans le cadre de l'IFI de certains biens ne relevant pas de la sphère immobilière.

Impôt sur la Fortune Immobilière ANNEE 2018 Villes de plus de 20 000 habitants ayant plus de 50 redevables à l'IFI							
Position de la commune	Région	Départements	Code commune (INSEE)	Commune	nombre de redevables	patrimoine moyen en €	impôt moyen en €
1	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	ALPES-MARITIMES	06 900	MONACO	581	3 876 176	28 646
2	ILE-DE-FRANCE	PARIS	75 107	VILLE DE PARIS	3 913	3 086 756	15 498
3	LES-HAUTS-DE-FRANCE	OISE	60 057	BEAUVAIS	57	2 911 724	12 123
4	ILE-DE-FRANCE	HAUTS-DE-SEINE	92 051	NEUILLY SUR SEINE	3 387	2 835 535	13 717
5	ILE-DE-FRANCE	PARIS	75 108	VILLE DE PARIS	1 969	2 800 935	13 269
6	ILE-DE-FRANCE	PARIS	75 106	VILLE DE PARIS	2 588	2 763 411	12 680
7	ILE-DE-FRANCE	PARIS	75 116	VILLE DE PARIS	8 502	2 730 206	12 281
8	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	ALPES-MARITIMES	06 029	CANNES	617	2 717 619	12 171
9	LES-HAUTS-DE-FRANCE	OISE	60 159	COMPIEGNE	94	2 716 764	10 704
10	ILE-DE-FRANCE	PARIS	75 104	VILLE DE PARIS	811	2 696 138	12 967
11	ILE-DE-FRANCE	PARIS	75 101	VILLE DE PARIS	482	2 692 823	12 570
12	NOUVELLE-AQUITAINE	CORREZE	19 031	BRIVE	54	2 635 572	12 944
13	PAYS DE LA LOIRE	MAYENNE	53 130	LAVAL	63	2 560 262	11 653
14	ILE-DE-FRANCE	PARIS	75 103	VILLE DE PARIS	681	2 524 441	11 380
15	ILE-DE-FRANCE	VAL-DE-MARNE	94 067	SAINT MANDE	409	2 414 992	10 187
16	ILE-DE-FRANCE	PARIS	75 118	VILLE DE PARIS	720	2 396 047	9 882
17	ILE-DE-FRANCE	PARIS	75 117	VILLE DE PARIS	3 419	2 395 148	9 582
18	GRAND-EST	HAUT-RHIN	68 066	COLMAR	76	2 376 934	10 615
19	AUVERGNE-RHONE-ALPES	DROME	26 362	VALENCE	55	2 371 806	9 437
20	GRAND-EST	MEURTHE-ET-MOSELLE	54 395	NANCY	183	2 357 628	7 399
111	GRAND-EST	MOSELLE	57 463	METZ	130	2 073 097	6 999

Illustration 69 : Classement et positionnement de la ville de Metz parmi les communes ayant des redevables à l'IFI en 2018 (Source : INSEE).

Un article du *Républicain Lorrain* du 29 Novembre 2017 intitulé *Immobilier : les riches sont-ils de retour à Metz ?* indique qu'indépendamment de ces aspects techniques et méthodologiques, cet exode d'une partie de la haute bourgeoisie messine a eu des conséquences sur le marché immobilier messin. En effet il a contribué à un fort ralentissement du micromarché du très haut de gamme caractérisé par des biens de prestige. Le nombre de ventes réalisées par les propriétaires fortunés dans ce segment ayant été plus important que le nombre d'achats cela a entraîné un essoufflement de ce marché et une décote de certains biens immobiliers. Il est de ce fait, aujourd'hui assez rare à Metz de vendre des biens au-delà du million d'euros alors que c'était le cas avant la crise pour les biens les plus exclusifs. Le prix de ces biens se situe rarement au-delà de 700.000 euros aujourd'hui.

Il semblerait aujourd'hui que certaines personnes fortunées reviennent s'installer à nouveau à Metz déçus qu'ils peuvent être par la qualité d'enseignement ou le mode de vie luxembourgeois et cherche alors à s'installer dans les « Beaux-quartiers » à l'instar de Metz-Queuleu ou de Metz-Vacquièr en achetant des villas de prestige. Cependant si le mouvement de départ s'est quelque peu stabilisé les retours ne sont pas légion.

En effet, outre le système fiscal français jugé très négativement par de nombreuses personnes interrogées, il ressort qui plus est que l'investissement dans l'immobilier au Luxembourg peut s'avérer très lucratif avec des perspectives de rentabilité très importante dans un petit pays très dynamique où les prix au m² sont en moyenne de 7 000 euros au centre-ville de Luxembourg et peuvent aller au-delà de 10 000 euros le m² pour les quartiers les plus chers de la capitale.

Dès lors, la conjonction de l'ensemble de ces avantages rend le retour difficile même si certaines personnes ayant quitté Metz n'ont pas pour autant cessé d'entretenir avec la ville des liens notamment dans le domaine professionnel. Une fois de plus, la singularité de la ville de Metz véritable ville frontière donne la possibilité à ses élites financières de la fuir en cas de profond désaccord. Ici, le désaccord porte sur la fiscalité et sur l'impôt sur la richesse.

Il est en effet très simple pour des habitants aisés, disposant en outre des ressources sociales et d'une forte propension à la mobilité, de quitter le territoire à des fins d'exil fiscal ou d'optimisation fiscale. C'est que Le Luxembourg se veut un pays attractif destinés à accueillir des résidents fortunés originaires du monde entier. Une publicité dans la revue *Premium* de Sotheby's International Realty spécialisée dans l'immobilier de luxe met ainsi en avant les 2 586 m² du Luxembourg en le définissant « Accueillant, fascinant et sophistiqué ». Le Luxembourg est érigé en pays attractif et à ce titre la sophistication en terme financier est un terme chargé de sens. Idéalement situé au cœur de l'Europe, le Luxembourg, très proche de Metz, devient chaque année le lieu de résidence de nouveaux habitants venus des quatre coins du monde. Sont ainsi valorisées les rues historiques de la capitale ou la campagne environnante ou sont nichées des propriétés d'exception et les plus belles demeures du pays qui finalement n'attendent que l'expatrié fortuné.



Une fiscalité avantageuse

La fiscalité luxembourgeoise est particulièrement favorable. Le taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques est l'un des plus bas en Europe. Il repose sur 19 tranches progressives, avec un taux d'imposition marginal maximal de 40% et avec un taux maximal d'imposition sur les sociétés de 29,22%, le contexte fiscal luxembourgeois est également très attractif pour les entreprises. Par ailleurs, le taux maximal de TVA est de 17 % depuis le 1er janvier 2015. Il est le plus faible de l'Union européenne (18% à Malte, 19% à Chypre et en Allemagne).

Illustration 70 : Publicité visant à mettre en exergue l'attractivité du Luxembourg
(Source : <https://sothebysrealty.lu/>).

Le Luxembourg à quelques encablures seulement de Metz n'hésite donc pas à faire un appel du pied aux résidents fortunés messins en proie à une fiscalité successorale qu'ils jugent confiscatoire en France. D'ailleurs, des lux Leaks⁷⁹ à la récente enquête du journal le monde sur la face cachée du Luxembourg, Open Lux, le micro-État défraye régulièrement la chronique. D'après cette dernière enquête datant de février 2021 près de la moitié des entreprises commerciales enregistrées dans le pays sont de pures holdings financières, *offshore* totalisant pas moins de 6 500 milliards d'euros d'actifs. Les publicités mettant en avant des demeures d'exception à plusieurs millions d'euros dans les quartiers huppés de la capitale à l'instar du Limpertsberg⁸⁰ sont légion. Le projet Royal Hamilius imaginé par le Pritzker Prize Normann Foster (équivalent du prix Nobel en architecture) en construction dans l'hyper-centre de la capitale luxembourgeoise propose ainsi des appartements très haut de gamme. Le Royal-Hamilius affiche des prix similaires à ceux que l'on peut trouver à Paris avec des prix oscillant entre 11 000 et 15 000 euros/m² hors TVA, et plus en modèle de luxe. Dès les huit premières semaines du lancement, 30 % des réservations ont pourtant été signées

79. Luxleaks et Open Lux sont des enquêtes et des révélations désignant le Luxembourg comme un acteur majeur de l'évasion fiscale.

80. Limpertsberg est l'un des 24 quartiers de Luxembourg-ville.

par une douzaine de nationalités dont des Français et des Lorrains aisés. Dans les faits, le marché se partage en deux, entre une capitale que l'on s'arrache, faute de biens disponibles, et une périphérie à 4 500 à 5 000 euros/m², aux délais de vente plus longs. Les valeurs restent en augmentation constante, y compris, à vingt kilomètres du centre. C'est par conséquent l'assurance pour l'acquéreur de voir son achat se valoriser de 4 à 5 % par an minimum.

De nombreux entretiens confirment cette attractivité du marché immobilier luxembourgeois auprès des grandes fortunes messines qui investissent massivement dans la pierre sachant que d'une part, ce marché très dynamique offre de très belles plus-values et d'autre part, le retour sur investissement sera d'autant plus effectif que la fiscalité est beaucoup plus attractive au Luxembourg notamment en termes de fiscalité successorale. Ainsi, malgré un prix au m² moyen beaucoup plus élevé qu'en France les appartements et les programmes de construction au Luxembourg trouvent vite preneurs.

2.2 Une bourgeoisie multi-territorialisée et mobile

Dans le cadre, d'un des premiers entretiens réalisé dans le cadre de cette thèse de Doctorat nous avons été amenés grâce à un intermédiaire, enseignant et historien, à contacter un membre de la haute bourgeoisie messine d'ascendance noble. Lors du premier appel téléphonique, la sonnerie semble très lointaine. Notre contact décroche : il est à l'étranger dans le cadre de son activité professionnelle et nous invite à le rappeler le lendemain. Nous lui précisons alors que nous serons à Paris le lendemain pour des raisons professionnelles, ce à quoi notre interlocuteur rétorque qu'il sera lui aussi à Paris au même moment et qu'il pourrait nous rencontrer. L'entretien, le lendemain, se fera finalement par téléphone. Après avoir exposé brièvement notre travail de recherche sur la bourgeoisie messine, cette personne ressource, au capital social très important, se propose de nous accompagner dans notre travail et nous propose un rendez-vous physique à Metz afin d'échanger et de nous communiquer certains contacts au sein de la bourgeoisie messine. À cet effet, nous convenons d'un rendez-vous à une date et heure donnée à Metz où il réside également. Reste à définir le lieu : nous lui proposons un rendez-vous dans le centre-ville, ce sera plutôt pour lui dans une avenue située dans les « Beaux-quartiers » messins puis dans un second temps dans un restaurant étoilé messin – la maison Dufossé au sein de l'hôtel de luxe La Citadelle.

Au final, la première rencontre se tiendra chez lui, dans les « Beaux quartiers » messins au sein du quartier Metz-Vacquinière.

D'emblée nous avons perçu du point de vue de la personnalité, une très forte bienveillance et amabilité. En filigrane l'on peut déjà deviner une personne dotée d'une grande mobilité, multi-territorialisée et qui se meut aisément dans les espaces exclusifs.

Par ailleurs, ces interactions avec une personne issue de la très haute bourgeoisie sonnent comme un rappel à l'ordre et nous rappellent à quel point nos *habitus* et notre identité sociale sont façonnées par notre milieu social d'origine.

Les analyses des Pinçon et Charlot (2000) quant à la multi-territorialité sont opérantes à Metz. Mais à Metz, cette multi-territorialité ne s'exerce pas de la même manière et ne revêt pas les mêmes caractéristiques que celle de la haute bourgeoisie parisienne bien plus homogène et composite en termes d'*habitus* mobilitaires. À Paris notamment, Les familles du *Bottin Mondain et les grand-bourgeois* qui n'indiquent qu'une seule adresse sont en effet rares. La plupart en mentionnent deux, trois, voire davantage. La multi-territorialité est très souvent la règle et caractérise le mode de vie grand-bourgeois. Pour les familles de la grande aristocratie L'appartement parisien souvent localisé dans les « Beaux-Quartiers » ne se conçoit pas sans une maison de famille, souvent un château ou une belle demeure dans une province où l'on a ses racines : maison d'ailleurs que l'on n'appellera pas résidence secondaire. On parlera également de Maison pour désigner une grande famille à l'instar de la famille de Wendel qui a partie liée avec la ville de Metz et dont l'exposition au Musée d'Orsay à Paris du 16 novembre 2001 au 13 février 2005 pour le tricentenaire était précisément appelée « La maison de Wendel. Trois siècles d'industrie en Lorraine (1704-2004) ».

Ces territoires multiples sont révélateurs d'une double insertion dans la société : dans la profondeur d'une mémoire familiale et dans la modernité d'une vie mondaine parisienne. La multi territorialité participe ainsi de la définition des positions dominantes. D'ailleurs, les nouveaux enrichis manifestent très vite leur réussite par l'achat de plusieurs résidences, à Paris, à la campagne, à la mer, à la montagne. Aujourd'hui, cette multi-territorialité s'étend volontiers à l'étranger, avec l'achat de résidences dans des villes-monde comme Londres ou New-York. A Metz, les entretiens que nous avons menés auprès de la bourgeoisie messine nous ont permis de déceler chez de nombreuses personnes interrogées une forte multi-territorialité et mobilité, mais ici aussi à des degrés divers en fonction du segment de la bourgeoisie à laquelle ces personnes se rattachent.

Ainsi, certaines personnes, avec lesquelles nous nous sommes entretenues ont une résidence dans le 16^e arrondissement à Paris, des maisons et châteaux dans le giron familial tout en ayant une résidence dans les « Beaux-Quartiers » Messins de Metz-Vacquinière, d'autres d'extraction aristocratique ont une résidence secondaire au Nouveau-Mexique aux États-Unis. D'autres encore, ont embrassé plusieurs métiers, plusieurs carrières, ont déménagé plus de 15 fois au long de leur vie parfois en changeant de région mais aussi et surtout en embrassant une

trajectoire résidentielle bourgeoise ascendante à Metz en passant de Metz-Vallières au coteaux messins pour parvenir *in fine* au sacro-saint quartier-Sainte-Thérèse. D'autres personnes rencontrées ont, elles, habité dans des villes de l'aire urbaine messine beaucoup moins cotées et ont ensuite emménagé au gré de leur évolution de carrière en toute discrétion vers les coteaux messins ou vers les Clos de Marly qui assurent en quelque sorte une forme d'entre-soi sécurisant dans un cadre privilégié. Le diagnostic d'ensemble est bien celui d'une population bourgeoise plutôt risquophile à forte mobilité professionnelle, territoriale et résidentielle n'hésitant pas à promouvoir au niveau de l'éducation des enfants, une mobilité internationale.

2.3 Une bourgeoisie mobilisée et active dans la défense de ses intérêts

La bourgeoisie messine est une classe mobilisée, active dans la défense de ses intérêts et on retrouve chez elle un esprit de solidarité.

Les sociologues Pinçon et Charlot (2000) ont mis en évidence cette caractéristique. Reprenant à leur compte la définition marxiste de la classe sociale qui stipule que pour qu'une classe sociale existe il faut qu'elle soit en soi et pour soi. Ils reprennent dans de nombreux ouvrages à l'instar de *Sociologie de la bourgeoisie*, cet argument en tentant de l'expliquer.

Concernant la classe en soi, cela implique tout d'abord que la bourgeoisie ait des modes de vie et des niveaux de richesse qui soient foncièrement différents du reste des autres classes sociales et puis il faut, qu'elle soit pour soi, c'est-à-dire mobilisée pour défendre ses intérêts ce qui fonctionne plutôt bien pour la grande bourgeoisie et les grands aristocrates essentiellement parisiens étudiés par les deux sociologues.

La Bourgeoisie messine ne comporte certes pas autant de grand bourgeois et d'aristocrates qu'à Paris. Or, que cela soit par un investissement politique, ou associatif, l'on remarque que chaque personne issue de la bourgeoisie messine participe néanmoins activement à la vie de la cité et en tant que représentant de sa classe sociale. En ce sens, elle essaye de défendre ses intérêts sur de nombreux fronts et de promouvoir ses projets d'avenir en pratiquant une forme d'exclusivisme et en érigeant des barrières symboliques.

À cet égard, la création de l'Association Ville Nouvelle au sein du quartier Sainte-Thérèse qui sera étudiée un peu plus loin est emblématique de cette mobilisation de classe. Par ailleurs, nous avons pu constater et expliquer précédemment à quel point la bourgeoisie messine est par ailleurs très impliquée dans les cercles, clubs services et autres réseaux. De nombreux membres sont également impliqués dans le domaine politique soit à travers des mandats électifs soit à travers des candidatures ou d'autres formes d'investissement.

Cette bourgeoisie messine qu'elle soit investie dans les œuvres caritatives, le mécénat ou dans d'autres champs comme le champ médiatique ou universitaire a finalement voix au chapitre. Les participations, voire l'animation d'émissions radiophoniques ou télévisuelles, à l'instar de *Mirabelle TV*, *Via Mirabelle*, ou *Radio Jérico* – affilié pour cette dernière au réseau Radio chrétienne francophone (RCF) – sont très fréquentes.

2.4 Une bourgeoisie qui a su transposer sa position sociale dans l'espace messin

L'homologie entre l'espace des positions sociales et l'espace géographique est avérée à Metz. La population bourgeoise messine plurielle et multiforme n'habite pas n'importe où à Metz mais réside dans des espaces bien délimités qui chacun ont leurs propres caractéristiques : du quartier Sainte-Thérèse à forte charge historique et patrimoniale aux Clos sécurisants de Marly en passant par la « clubbissante » (Charmes, 2011) Plappeville, chaque segment de la bourgeoisie messine a su cristalliser dans l'espace sa position sociale même si c'est avec une morphologie urbaine différente. À titre illustratif, dans le cadre de notre recherche sur la bourgeoisie messine et de son comportement électoral nous avons été amenés à étudier par ailleurs, versant offre électorale cette fois – c'est-à-dire non pas au niveau des électeurs mais au niveau des personnes qui se présentent au suffrage des électeurs –, la composition de l'équipe de campagne constituée par François Grosdidier maire actuel de Metz lors des dernières élections municipales de 2020. Cette équipe de campagne était constituée de 57 personnes parmi lesquelles on trouvait des soutiens, des suppléants mais également des colistiers dont certains en position éligible en cas de victoire aux municipales. Parmi les personnes figurant sur cette liste, notamment, ceux en position d'être potentiellement élus, on y trouve une forte surreprésentation de cadres, et de PCS + : médecins, professions libérales, chefs d'entreprise, directeurs d'instituts universitaires ou de grands événements sportifs, universitaires, enseignants, avocats ou professeurs de droit, etc. Il est assez édifiant de constater que parmi les membres de cette équipe de campagne qui finira par emporter la victoire aux municipales de 2020 à Metz, 30 personnes sur 57 résident dans ce que l'on peut désigner les espaces traditionnels de la bourgeoisie messine. Ainsi ont été dénombrées 6 habitants du Quartier Nouvelle-Ville dont un suppléant, 4 habitants de Metz Vallières, 9 habitants de Metz-Queuleu (dont certains des Hauts-de-Queuleu pour la précision), 2 habitants du quartier Outre-Seille, un habitant des coteaux de La Seille, Cinq habitants du Centre-ville, un habitant du quartier Les-îles. Ce sont donc essentiellement des quartiers huppés de centre-ville voire de l'hyper centre de Metz ou encore quelques quartiers bourgeois « historiques » comme Queuleu ou Vallières qui incontestablement concentrent le gros de cette liste électorale.

2.5 Une bourgeoisie multiforme et interconnectée aux caractéristiques économiques et sociales bien identifiables

La bourgeoisie messine est une bourgeoisie multiforme, disparate et régulièrement régénérée. Voltaire raillait Metz dans la fameuse *Encyclopédie* – éditée entre 1751 et 1772 – en disant d'elle qu'elle comportait plus de pâtisseries que de librairies. Cette image de Metz comme archétype de la ville de la bourgeoisie commerçante est persistante.

Or, qu'elle soit commerçante, intellectuelle, militaire, de projet, juive, protestante traditionaliste ou haute bourgeoisie à tonalité noble ou aristocratique cette bourgeoisie messine est plutôt ouverte en ce sens que ses différents membres se fréquentent et s'interconnaissent. Il existe en effet une capillarité non négligeable entre les différents segments de la bourgeoisie messine. Cette capillarité et cette dimension d'ouverture de la bourgeoisie messine transparaît clairement dans les deux extraits d'entretiens ci-dessous réalisés auprès de 2 membres de la bourgeoisie messine très impliqués dans les réseaux messins :

Lorsque l'on arrive à Metz la rencontre avec les membres de la bourgeoisie en place et avec les autres segments de la bourgeoisie se fait très facilement. Il y a un véritable accueil à Metz. Ce n'est pas forcément le cas à Nancy. J'ai habité à Nancy une année je n'ai pas du tout trouvé ça. À Metz une des spécificités c'est le fait qu'il y ait des mélanges. À Metz il y a en quelque sorte deux grandes rues la rue des Clercs et la rue Serpenoise parce qu'en fait on travaille tous ensemble. Metz c'est petit donc on fait des activités ensemble donc il y a une imbrication qui se fait aussi par le professionnel. D'ailleurs on va se retrouver aux mêmes inaugurations, aux mêmes réceptions, aux mêmes vernissages. Au sein de la bourgeoisie on a des activités ensemble professionnelles ou culturelles d'ailleurs. À Metz c'est possible à Nancy ça l'est déjà beaucoup moins. Et puis La ville de Metz n'est pas tout à fait universitaire, il n'y a pas cette dimension universitaire. On se connaît tous il n'y a pas de déperdition à ce niveau-là. Il n'y a donc pas de cette diversité qui pourrait nous entraîner vers d'autres choses puisqu'il n'y a pour ainsi dire pas de réseaux universitaires. ». (D.T. membre de la bourgeoisie messine, habitante quartier Sainte-Thérèse)

À Metz, Même si tout le monde ne se fréquente pas au sens de se recevoir je trouve quand même que c'est beaucoup plus ouvert que Nancy. À Nancy si vous êtes un bourgeois commerçant vous ne serez jamais reçu par un Bernard Guerrier Dumast d'extraction aristocratique dont la moitié des rues

de Nancy portent son nom. On ne va pas recevoir l'architecte Untel, on ne va pas recevoir tel ou telle personne qui aurait une entreprise à Nancy. Nancy c'est vraiment clanique. C'est très cloisonné, c'est étanche. Metz c'est beaucoup plus ouvert : les gens se fréquentent et c'est beaucoup moins étanche : c'est évident ! Pourtant on taxe Metz de psychorigide, de bourgeoise et Nancy de ville créative. C'est tout l'inverse. ». (P. B. P membre de la bourgeoisie messine)

La bourgeoisie messine par ailleurs se caractérise par des critères économiques et sociaux bien identifiables par la statistique. La bourgeoisie messine peut en effet, s'identifier par des indicateurs économiques et sociaux compilés dans les deux tableaux ci-dessous. Ceux-ci recensent pour l'ensemble des IRIS de Metz des indicateurs économiques et sociaux qui permettent de dresser en quelque sorte pour les habitants de certains IRIS que nous avons mis en évidence (Vallières-Dunant-Mélèzes, Centre-gare, Nouvelle-Ville Nord, Seille-Évêchés Chabert à Metz-Queuleu) un profil bourgeois. Ce profil, se traduit entre autres par une part des revenus et du patrimoine et autres revenus supérieure à la moyenne de l'ensemble des IRIS messin – et à plus forte raison des IRIS les plus pauvres –, par une part des prestations sociales et des minima sociaux inférieures à la moyenne des autres IRIS, par une part des impôts plus importante que la moyenne des IRIS messins, par un taux de pauvreté inférieur à la moyenne, par une médiane et un 9^{ème} décile de revenu supérieur à la moyenne, et par des revenus d'activités non salariées supérieure à la moyenne.

Le quartier Nouvelle-Ville Nord-Est à cet effet assez emblématique avec des revenus du patrimoine à hauteur de 32 % soit plus du double des Iris messins et un 9^e décile de revenu à 62 793 euros par unité de consommation en 2014 contre 36 265 euros pour la moyenne messine. Concernant la part des revenus non-salariés elle s'élève à 13,3 % contre 4,3 % pour la moyenne des Iris messins. Nous constatons donc *un continuum* de situations différentes au sein même de la bourgeoisie mais ce qui est évident c'est que les niveaux de richesse à Metz et dans son aire urbaine n'atteignent pas du tout ceux des espaces ultra-exclusifs parisiens ou franciliens. Ce premier tableau ci-dessous qui répertorie des indicateurs socio- économiques au niveau de l'ensemble des IRIS messins nous permet donc de mettre en évidence à travers le prisme économique les IRIS messins à profil bourgeois. Ainsi, alors que la part des revenus du patrimoine et autres revenus se situe en moyenne à 14,6 % pour l'ensemble des IRIS de la ville de Metz nous constatons pour les IRIS bourgeois que nous avons choisi de mettre en évidence, des parts des revenus du patrimoine systématiquement supérieur à 20 %. Ainsi, nous relevons pour l'IRIS Seille-Trois Evêchés-Chabert – quartier de Metz-Queuleu – une part à 20,5 %, pour celui de Vallières-Dunant-Mélèzes une part à 25,7 % et pour Nouvelle-

Ville Nord – dans le quartier de Nouvelle ville – une part déjà évoquée ci-dessus de 32 % soit plus du double de celle la moyenne des IRIS messins. Cette part, des revenus du patrimoine et autres revenus, importante est, un indicateur de richesse au sens où elle traduit une moindre dépendance aux « seuls » revenus du salariat et révèle et une plus forte détention de patrimoine générateur de revenus. Il est logique, dans ces conditions que la part des impôts en pourcentage venant grever les différents revenus soit plus importante au sein de ses Iris bourgeois qu’au sein des autres IRIS messins. À titre illustratif la part moyenne des impôts en pourcentage se situe à 25,1 % au niveau de l’IRIS Nouvelle-Ville-Nord ou encore à 22,4 % au sein de l’IRIS Seille-Trois Evêchés-Chabert contre 15,3 % en moyenne pour l’ensemble des IRIS messins. *A contrario* en matière de prestations sociales, de prestations familiales ou encore de minima sociaux et de prestations logement, les IRIS bourgeois messins évoqués ci-dessus présentent des indicateurs – exprimés en pourcentage – qui sont systématiquement inférieur à la moyenne des IRIS de la ville de Metz. La part de l’ensemble des prestations sociales se situe ainsi à 2,5 % pour l’IRIS Nouvelle-Ville-Nord contre 2,7 % pour l’IRIS Seille-Trois Evêchés-Chabert ou encore 2,1 % pour celui de Vallières-Dunant-Mélèzes alors que la moyenne des IRIS de la ville de Metz en matière de prestations sociales s’élève à 9 %. De même, au sein des IRIS bourgeois la part des minimas sociaux se situe systématiquement en dessous de 1 % – 0,7 % pour l’IRIS Nouvelle-Ville Nord nouvelle vie Nord voire 0,5 % pour l’IRIS Vallières-Dunant-Mélèzes – contre 3,4 % en moyenne pour l’ensemble des IRIS messins.

Libellé de l'IRIS	Part des revenus du patrimoine et autres revenus (%)	Part de l'ensemble Des Prestations sociales (%)	dont part des prestations familiales (%)	dont part des minima sociaux (%)	dont part des Prestations logement (%)	Part des impôts (%)
Devant-Les-Ponts Frieries Lenotre	14,4	4,6	1,3	1,7	1,6	-16,5
Devant-Les-Ponts Roussel Sous Les Vignes	13,0	5,8	1,8	2,1	2,0	-15,3
Devant-Les-Ponts Paquet Petite Ile	10,1	6,8	1,4	2,6	2,9	-14,6
Patrotte Route de Thionville	10,3	15,3	4,5	5,9	4,9	-10,4
Fournel T. de Gargan Dassenoy	7,3	26,8	5,9	12,1	8,8	-7,6
Route de Woippy Perigot	10,5	9,5	2,3	4,1	3,1	-12,7
Port Ile du Saulcy	9,2	12,2	2,3	4,9	5,0	-12,3
Belle-Isle Pontiffroy Chambiere	14,6	3,3	1,0	1,0	1,3	-18,4
Les Iles Fort Gambetta	16,0	5,8	1,1	2,3	2,4	-17,7
Metz Centre Esplanade	19,3	5,4	1,0	2,1	2,3	-20,2
Metz Centre Saint-Thiebault	25,0	3,9	0,9	1,4	1,6	-20,1
Ancienne Ville Nord	15,8	6,9	1,4	2,7	2,8	-16,5
Ancienne Ville Sud	14,0	9,9	1,5	4,3	4,1	-13,1
Bellecroix Terrasse Lyon	5,4	28,0	6,9	11,7	9,3	-7,5
Bellecroix Trois Rois Europe	13,7	7,1	2,4	2,4	2,3	-14,8
Vallières Les Bordes	11,9	6,1	1,4	2,5	2,2	-15,9
Vallières Dunant Melezes	21,7	2,1	1,0	0,5	0,5	-20,7
Vallières Marroniers Tilleuls	11,7	13,2	4,4	4,2	4,6	-13,5
Vallières Jacinthes Tulipes	12,5	5,5	1,8	1,8	1,8	-16,1
Centre Gare	26,9	2,9	1,0	0,8	1,2	-18,6
Nouvelle Ville Nord	32,0	2,5	1,0	0,7	0,8	-25,1
Nouvelle Ville Bouteiller	20,3	3,9	1,2	1,3	1,4	-19,0
Nouvelle Ville Sud	18,2	5,6	1,6	1,9	2,1	-17,7
Argonne Lagneau	17,4	5,4	1,0	2,3	2,1	-15,7
Lothaire Nord Hall aux Marchandises	19,7	5,7	1,3	2,1	2,3	-14,2
Saint-Livier Don Calmet	14,2	6,7	1,5	2,7	2,4	-14,6
Pierne Sadoul	14,9	6,3	2,2	1,9	2,2	-14,5
Saint-Andre Sainte-Chrétienne	13,0	5,8	1,3	2,3	2,3	-15,2
Hannaux Frecot	8,5	18,9	6,0	6,6	6,3	-9,9
Mejanès Pfister	13,6	9,1	1,5	4,3	3,3	-14,2
Route de Borny Pont-Rouge	17,3	5,0	1,5	1,8	1,7	-16,0
de Villeneuve Vosges Lorraine	23,2	2,7	0,9	0,8	1,0	-22,8
Seille Trois Evêchés Chabert	20,5	2,7	0,9	0,9	0,9	-22,4
Hestaux Macherez Liedot	15,8	6,4	1,9	2,2	2,3	-18,4
Hauts Peupliers Peltre Deportes	15,6	4,2	1,5	1,2	1,6	-18,4

Libellé de l'IRIS	Part des revenus du patrimoine et autres revenus (%)	Part de l'ensemble Des Prestations sociales (%)	dont part des prestations familiales (%)	dont part des minima sociaux (%)	dont part des Prestations logement (%)	Part des impôts (%)
Bridoux Claude Bernard	11,7	11,9	3,2	4,6	4,0	-14,1
Schweitzer Bearn Roussillon	7,2	24,3	7,2	9,5	7,5	-8,3
Dauphine Nord						
Ruisseau Limousin	5,5	27,2	8,0	10,1	9,1	-7,7
Bon Pasteur Michelet Colombey	9,2	15,0	4,3	5,8	5,0	-11,2
Magny Nord	12,9	4,5	1,9	1,3	1,3	-15,9
Magny Sud	14,9	1,8	0,9	0,5	0,3	-17,9
Val de la Grange-aux-Bois	12,3	5,0	2,7	1,2	1,1	-15,0
Coteaux de la Grange aux Bois	13,9	9,9	4,2	2,5	3,1	-15,1
Moyennes IRIS Ville de METZ	14,6	9,0	2,5	3,4	3,1	-15,3

Illustration 71 : Mise en évidence d'indicateurs socio-économiques au niveau des Iris messins permettant de caractériser la bourgeoisie messine. Données 2014 (Source : Insee-DGFIP-CNAF-CNAY-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi))

Dans le tableau ci-après d'autres indicateurs socio-économiques : taux de pauvreté, médiane des revenus annuels en euros, revenus annuels moyens du neuvième décile – c'est-à-dire des 10 % des résidents les plus riches – ou encore, part des revenus d'activités non salariées sont révélateurs du statut bourgeois de certains IRIS. Ces IRIS abritent en leur sein des populations plus riches aussi bien en médiane, qu'au niveau des 10 % les plus riches. Le revenu disponible moyen du neuvième décile en euros, se situe ainsi pour les IRIS mis en évidence dans ce tableau autour et au-delà de 50 000 euros par unité de consommation – voire plus de 60 000 euros pour l'IRIS nouvelle-Ville-Nord – alors que la moyenne du neuvième décile pour l'ensemble des IRIS de la ville de Metz se situe à 36 265 €. Concernant la part des revenus d'activité non salariées – issus à titre d'exemple d'activités libérales –, et qui se situe à 4,3 % à Metz pour l'ensemble des IRIS messins, elle est trois fois plus importante au sein de l'IRIS nouvelle-Ville-Nord avec 13,3 % et demeure très élevée avec 11,6 % au sein de l'IRIS Seille-Trois Evêchés-Chabert ou encore 9,1 % au sein de l'IRIS Vallières-Dunant-Mélèzes.

Libellé de l'IRIS	Taux de pauvreté au seuil de 60% (%)	Médiane (€)	9 ^e décile (€)	Rapport interdécile D9/D1	Part des revenus d'activités salariées (%)	Part des revenus d'activités non salariées (%)	Part des pensions, retraites et rentes (%)
Devant-Les-Ponts Frieres Lenotre	13,7	20676,0	36366,3	3,3	62,7	5,2	29,6
Devant-Les-Ponts Roussel Sous Les Vignes	14,6	20015,0	36518,0	3,4	64,8	3,1	28,6
Devant-Les-Ponts Paquet Petite Ile	18,3	18661,0	31658,0	3,3	67,4	3,0	27,3
Patrotte Route de Thionville		14744,6	25664,7	3,3	55,4	1,3	28,1
Fournel T. de Gargan Dassenoy	53,3	11806,1	22009,4	3,2	49,9	1,3	22,3
Route de Woippy Perigot		17138,0	30184,5	3,4	59,4	1,0	32,3
Port Ile du Saulcy	30,7	15518,0	28246,7	3,6	68,3	1,3	21,3
Belle-Isle Pontiffroy Chambiere		22870,0	44604,7	4,0	60,1	2,8	37,6
Les Iles Fort Gambetta	18,5	20968,0	46046,7	4,9	64,9	8,2	22,8
Metz Centre Esplanade	16,9	22086,7	46884,3	4,8	66,7	8,7	20,1
Metz Centre Saint- Thiebault	12,9	22550,7	49115,3	4,5	57,7	9,8	23,7
Ancienne Ville Nord	19,4	18949,0	39753,0	4,1	63,5	6,7	23,6
Ancienne Ville Sud	2,7	17029,2	33419,0	4,1	66,9	3,8	18,5
Bellecroix Terrasse Lyon	51,4	12003,3	20379,0	2,7	50,2	0,8	23,1
Bellecroix Trois Rois Europe	20,7	19033,3	36044,7	3,7	62,8	2,4	28,8
Vallières Les Bordes	16,1	20325,0	34776,7	3,5	66,1	3,6	28,2
Vallières Dunant Melezes		25456,0	51648,6	4,1	55,7	9,1	32,1
Vallières Marroniers Tilleuls		15800,5	33201,4	3,8	60,3	3,0	25,3
Vallières Jacinthes Tulipes	11,7	20708,4	36410,0	3,2	60,9	4,3	32,9
Centre Gare	11,5	24902,0	50045,0	4,5	64,4	6,8	17,6
Nouvelle Ville Nord	8,6	27365,0	62739,3	4,8	58,3	13,3	19,0
Nouvelle Ville Bouteiller		23946,0	46029,3	3,7	61,8	7,0	26,0
Nouvelle Ville Sud	13,6	20180,5	39102,4	3,6	66,5	4,4	23,0
Argonne Lagneau	15,0	20493,1	37320,0	3,5	62,4	4,6	25,9
Lothaire	16,2	19985,3	35634,0	3,4	63,0	1,1	24,7

Nord Hall aux Marchandises							
Saint-Livier Don Calmet	17,7	18950,7	35454,4	3,5	69,0	2,7	22,0
Pierne Saoul	18,8	19040,0	34464,5	3,5	65,7	1,8	25,8
Saint-Andre Sainte- Chretienne	15,1	19336,7	35323,3	3,4	64,6	1,6	30,2
Seille Trois Evêchés Chabert		24316,0	49686,7	3,9	60,0	11,6	27,6
Hestaux Macherez Liedot	18,1	19090,5	40803,9	4,1	58,4	8,0	29,8
Hauts Peupliers Peltre Deportes	9,9	22258,2	41783,3	3,4	71,2	4,8	22,6
Bridoux Claude Bernard	29,4	15990,0	31117,5	3,5	58,0	2,1	30,4
Schweitzer Bearn Rousillon	50,2	12200,4	22825,6	3,2	49,7	1,0	2,1
Dauphine Nord	61,7	11315,8	17157,3	2,5			
Ruisseau Limousin	53,0	11852,9	20147,8	2,8	53,7	0,7	20,6
Hannaux Frecot	37,3	13925,0	24395,3	3,1	56,5	3,0	23,0
Mejanès Pfister	19,4	18817,3	34957,6	3,9	64,2	1,4	25,9
Route de Borny Pont- Rouge	9,9	22252,3	40635,0	3,3	63,3	6,4	24,0
de Villeneuve Vosges Lorraine	9,2	25408,0	51962,3	4,1	59,4	10,6	26,9
Hainaut Boulonnais Normandie	49,1	12338,0	20931,3	3,0	46,4	1,7	25,7
Bon Pasteur Michelet Colombey	34,1	14976,3	26274,0	3,3	56,2	1,2	29,6
Magny Nord	11,6	20998,0	36334,7	3,1	59,9	4,1	34,5
Magny Sud		25821,0	41188,0	2,6	60,9	3,6	36,7
Val de la Grange-aux- Bois		22306,5	35616,7	2,9	70,1	2,0	25,6
Coteaux de la Grange aux Bois	23,2	17395,2	37063,6	4,0	71,1	4,2	16,0
Moyennes IRIS Ville de METZ	23,8	19150,9	36265,0	3,6	61,3	4,3	26,0

Illustration 72 : Mise en évidence d'indicateurs socio-économiques au niveau des Iris messins permettant de caractériser la bourgeoisie messine. Données 2014. (Source : Insee-DGFIP-CNAF-CNAY-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi))

D'autres indicateurs présents ci –dessous et relatifs à des communes aisées de la banlieue messine à l'instar de Sainte Ruffine, Plappeville, Lessy ou Scy-Chazelles sont également évocateurs. On constate en effet dans ces banlieues aisées, des taux de chômage et des taux de pauvreté inférieurs à la ville centre de Metz et à la Moselle mais aussi une part des ménages propriétaires bien plus élevée ainsi que des revenus médians par unité de consommation plus élevés qu'en Moselle et qu'à Metz intra-muros.

	Moselle (57)	Sainte- Ruffine	Metz	Plappeville	Lessy	Scy- Chazelles
Part des ménages fiscaux imposés en 2018, en %	44,1		45			64
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2018, en euros	21650	30060	19750	29800	30070	26390
Taux de pauvreté en 2018, en %	15,3		23			8
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2017	13,8	9,4	18	6,7	7,1	8,5
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2017	59,8	80,7	32,8	81,5	88,4	62,2

Illustration 73 : Mise en exergue de quelques indicateurs socio-économiques caractéristiques de la bourgeoisie messine vivant sur les coteaux messins (Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav, Fichier localisé social et fiscal en géographie ; Insee, RP2012 et RP2017 exploitations principales en géographie au 01/01/2020)

Dans le même ordre d'idée, si l'on quitte Metz *intra-muros* ce tableau indique que certaines communes et de la banlieue messine appartenant aux coteaux messins ou au périurbain messin sont également habitées par des ménages qui ont des médianes de revenus disponibles supérieures à la moyenne de la ville centre de Metz. Pour les communes ainsi présentées dans ce tableau, la médiane du revenu disponible par unité de consommation se situe ainsi autour de 30 000 euros contre 19 750 euros en moyenne pour la ville de Metz. Nous relevons également dans ces communes, des taux de chômage moins importants. Sainte -Ruffine par

exemple mais également Plappeville affichent ainsi, un taux de chômage nettement inférieur à celui de Metz ou de la Moselle et une part des ménages propriétaires de leur résidence principale très élevée – 80,7 % à Saint Ruffine, 81,5% à Plappeville et 88, 4 % à Lessy contre 32,8 % à Metz et 59, 8 % en Moselle. Ces indicateurs sont révélateurs, pour ces espaces de la banlieue ou du périurbain messins, d'un bien-être économique lié à la sociologie à dominante bourgeoise de leurs habitants.

Chapitre 9 : Étude des origines de la bourgeoisie historique messine au prisme des Paraiges et de quelques grandes familles

1. Metz : ville riche dont le destin se conjugue avec la bourgeoisie des Paraiges

De tout temps Metz a été considérée une ville riche et bourgeoise.

Les premières traces humaines à Metz sont datées à 3 500 ans avant notre ère sur la colline Sainte-Croix, là, où bien après les Médiomatriques, un peuple Celte fixera son principal *oppidum*, appelé Divodorum. Consécutivement à la conquête de la Gaule, les Médiomatriques font partie intégrante du monde romain où ils y resteront un demi-millénaire. Les premiers représentants de la bourgeoisie messine sont les décurions⁸¹, qui très souvent s'avèrent de grands propriétaires terriens.

Dans son livre *Histoire de Metz* publié aux Éditions Serpenoise, René Bour (2007), évoque la fastuosité et la prospérité de Metz à travers le qualificatif dont étaient affublés ses habitants : le riche de Metz. De 925 à 1234, Metz cité épiscopale et monastique était tenue par le pouvoir épiscopal. L'évêque régnait ainsi en maître absolu à l'intérieur de son État. Détenteur du pouvoir temporel, il était un véritable prince d'empire, un homme doté de très forts pouvoirs qui promulguait des ordonnances, levait des troupes disposait de finances très importantes et de revenus substantiels. Il promulguait des lois, des règlements, légiférait et se considérait suffisamment puissant pour ne plus remplir et s'acquitter de certaines obligations vis-à-vis de son souverain l'empereur.

La richesse de Metz louée par de nombreux chroniqueurs de l'époque et son activité monastique situe la ville bien au-dessus des autres sites de Lorraine. Chacun des trois grands sites épiscopaux de la région est, du reste, défini par un caractère particulier. Aussi distinguait-on le riche de Metz, le saint de Toul et le noble de Verdun.

Carrefour fluvial et routier disposant de ressources agricoles, viticoles et naturelles – vin, sel, etc. – et d'atouts économiques très importants, Metz va jusqu'à disposer sur son territoire de cinq foires dont la plus ancienne : la foire de Saint-Arnould. En plus des foires se tenait chaque semaine à Metz de nombreux marchés ce qui contribua indéniablement à faire de la ville une grande place bancaire de la Lorraine médiévale. Face à cette vitalité commerciale et économique l'évêque organisa la corporation des changeurs exigeant d'elle une redevance annuelle assez élevée. Ces changeurs – souvent juifs au départ et habitant en Jurue – furent exilés et remplacés à partir du treizième siècle par des banquiers lombards. Grâce à cette

81. Magistrats municipaux membres des curies de Rome.

activité et à cette effervescence économique une bourgeoisie d'affaires très avisée issue de la communauté des hommes libres fit son apparition. Des bourgeois sont devenus ainsi progressivement de grands propriétaires fonciers, et corrélativement de grands donateurs aux nombreuses abbayes et églises messines. Fort de leur pouvoir et de leurs influences grandissantes, Ils iront jusqu'à financer les ducs de Lorraine et d'autres grands seigneurs de la région. Prenant conscience de ses intérêts particuliers cette bourgeoisie messine aspira de plus en plus intensément à participer à l'administration de la cité et finira par obtenir au XII^e siècle la formation d'une communauté qui sera d'abord autonome puis indépendante et totalement affranchie de la tutelle épiscopale. Fortement affaibli par la querelle des investitures (1075 - 1122) le pouvoir épiscopal se trouve à Metz de plus en plus affaibli et dut même momentanément quitter la ville en 1078. De plus en plus, les bourgeois descendants des hommes libres sont associés au gouvernement de la cité et consolident leur pouvoir.

À partir du début du XII^e siècle plus aucun frein ne s'oppose au développement de la communauté par une bourgeoisie riche et laborieuse.

La République messine est dirigée par un patriciat lui-même organisé en groupement solidaire les Paraiges. Six Paraiges sont attestés au XIV^e siècle Porsailis (Port-Sailly), Porte-Moselle, Outre-Seille, Jurue, Saint-Martin et le Commun. La science héraldique nous apprend à titre illustratif que les besants⁸² figurant sur les armoiries du Paraige de Saint-Martin indiquaient la prospérité, alors que les chevrons du Paraige d'Outre-Seille étaient synonymes de protection.



Illustration 74 : Sceaux initiaux et armoiries des Paraiges de METZ (Source : Association historique Historia Metensis)

82. En héraldique les besants désignent des disques de petite taille souvent représentés sous forme de pièces d'or ou d'argent.

Henri Klipffel (2012), montre bien à la parution de son ouvrage sur les Paraiges en 1865 comment ils s'accaparent l'ensemble des magistratures messines que sont le Maître échevinage, Le Collège échevinal, le Conseil des 13 jurés, les mairies, les septeries et le Conseil. Mais leur puissance politique se conjugue avec une volonté de puissance économique et financière. De fait, comme nous l'expliquent Kevin Alexandre Kazek, Bruno Jané et Mylène Didiot (2018), pour le Patriciat messin le droit régalien de frapper monnaie revêt un enjeu très important. Ainsi, jusqu'au rattachement de Metz au royaume de France, les patriciens messins utilisent la monnaie comme un véritable vecteur de leur idéologie politique, un véritable instrument économique au service de leur volonté d'autonomie vis-à-vis des états voisins. Monnayer l'or représente une véritable preuve d'indépendance politique, un véritable privilège marquant la puissance économique et financière de la cité messine aux mains de cette bourgeoisie. Le patriciat messin ordonne ainsi dès l'année 1384 une première frappe de florins d'or *via* un atelier monétaire municipal supervisé par des membres des Paraiges et chargé entre autres de fixer le cours de la monnaie et de réaliser du profit. Il est clair que les membres des Paraiges ont joué un rôle significatif dans l'administration politique de la ville avec sa multitude de maîtres échevins. Ils ont également eu un fort pouvoir dans la gestion des finances de la ville et dans l'assainissement des comptes en tant que prêteurs en dernier ressort de pièces sonnantes et trébuchantes auprès de nombreuses institutions et personnalités débitrices. A la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e siècle ces jeux d'alliance d'héritage, de succession ont conduit à l'émergence de six grandes familles et particulièrement les Baudoches, les Desch les Gronnais, les de Heu, les Raigecourt et les Roussel (Il subsiste Place saint Louis à Metz une plaque commémorative en l'honneur de l'ancien Maître échevin Perrin-Roussel). Ces familles riches influentes ont fait construire des hôtels particuliers véritables vitrine de leur richesse.

Les mariages excessivement fastueux au sein des vieilles lignées de Paraiges étaient l'occasion d'étaler la richesse et d'exhiber fièrement et ostentatoirement la fortune et la puissance des familles influentes des Paraiges. Les mariages entre familles patriciennes étaient monnaie courante : Jean Baudoch a ainsi épousé Jeanne de Heu, de même Philippe III Desch – Maître échevin en 1502 et 1527 – a quant à lui épousé Gertrude de Gronnais, etc.

Il est à noter que nombre de ces hôtels particuliers patriciens subsistent encore à Metz. Parmi lesquels l'hôtel Saint-Livier rue des Trinitaires dans le quartier de la vieille ville sur la colline Sainte-Croix, L'hôtel de Burtaigne situé Place des Charrons dans le quartier Outre-Seille, l'hôtel de Gournay rue du Grand-Cerf dans le quartier Metz-centre, l'hôtel de Gargan en Nexirue dans le quartier Metz-centre ou encore l'Hôtel de Heu rue de la Fontaine dans le quartier Metz-centre et longtemps considéré comme la plus belle maison de Metz. Ces legs urbains et architecturaux témoignent à quel point le destin de Metz est indéfectiblement lié à

la bourgeoisie. Il existe aujourd'hui à Metz une Place des Paraiges à Metz qui rappelle ces familles aristocratiques : on peut y admirer sur une habitation les différents sceaux des différents lignages. Les de Heu résidaient ainsi dans l'hôtel de la rue de la Fontaine qui existe toujours. La famille Baudoche qui compta entre 1315 et 1549 une vingtaine de Maîtres échevins logeait dans un hôtel à proximité de l'église Saint-Martin (dans laquelle se trouve encore aujourd'hui des épitaphes au nom des Gournay et des vitraux en l'honneur des Baudoche), les Gronnais évoluant par la suite en De Gournay possédait l'hôtel Saint-Livier sur la colline Sainte-Croix. Dans ce même secteur les Raigecourt disposait d'un hôtel dans lequel Charles Quint séjourna. Certaines familles issues des Paraiges se faisaient bâtir des lieux de villégiature comme l'hôtel du Passe-Temps édifié à la demande de Pierre Baudoche près de l'abbaye Saint-Vincent, ou encore le Vide-bouteille bâti dans le même secteur par la famille Raigecourt ou le Bonaventure édifié pour la famille Desch (dont le patronyme évolua en Dex par la suite). Ces familles disposaient également de maisons fortes, de fermes-châteaux à la campagne et de nombreuses propriétés terriennes : à Moulins au sud de Metz pour les Baudoche qui possédaient par ailleurs de nombreuses terres dans le Rupt de Mad aux confins du département de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle, à Louvigny au sud de Metz pour les Gronnais, à Ennery sur la rive droite de la Moselle à proximité de Maizières-lès-Metz pour les de Heu qui par ailleurs possédaient de nombreuses seigneuries dont, entre-autres, celles de Malroy, Flévy, Antilly et Rurange – Villes situées dans la proche banlieue messine. Vers 1550, la famille Baudoche fait partie, avec les Gronnais (Gournay) ou les de Heu, des familles possédant plus des 2/3 des domaines autour de Metz.

La puissance symbolique de ces familles se perpétue encore aujourd'hui à Metz si l'on songe que dans la cathédrale Saint-Étienne de Metz des vitraux de la chapelle Saint-Joseph représentent et honorent en les quasi-sacralisant des membres de la famille Baudoche ainsi représentés sur 4 générations. Pierre Baudoche (fondateur de l'église de Saint-Martin), par transsubstantiation au sens littéral du terme, ne fait quasiment plus qu'un avec l'apôtre Saint Pierre que l'on reconnaît aisément par ses attributs – à savoir les clefs du royaume des cieux. Claude Baudoche ancien maître échevin de la cité messine est lui agenouillé devant Saint Claude pour qu'il intercède en la faveur de la famille Baudoche. François Baudoche et sa famille sont protégés par Saint-François d'Assise que l'on reconnaît à ses stigmates. Claire Baudoche est, quant à elle, protégée par Sainte-Claire d'Assise. D'ailleurs, parmi ces personnages illustres certains apparaissent pour certains avec un faucon signe de haute noblesse.



Illustration 75 : Hôtel de Burtaigne à Metz (Source : Photographie F. Dettori).

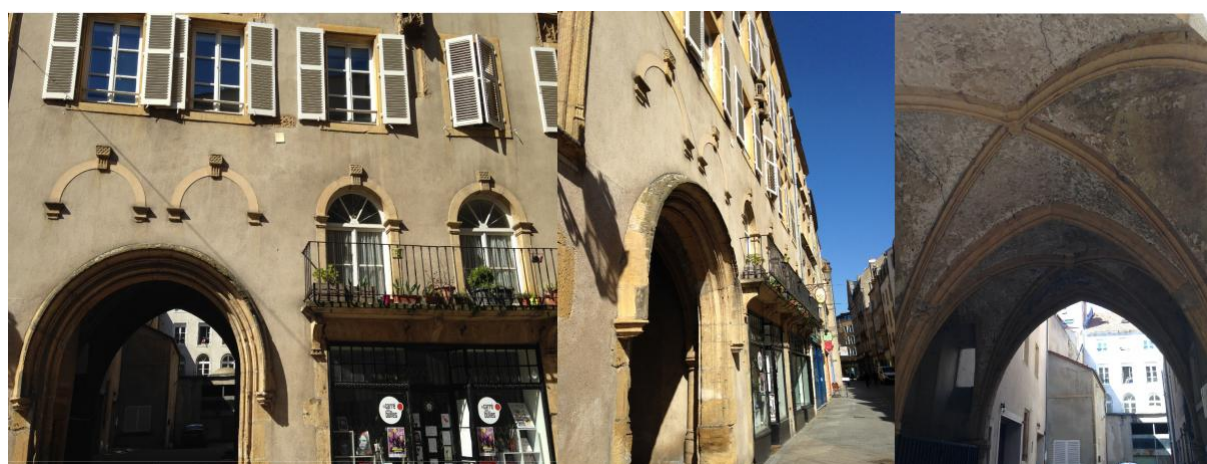


Illustration 76 : Hôtel de Heu à Metz (Source : Photographie F. Dettori)



Illustration 77 : Hôtel de Gournay à Metz (Source : Photographie F.Dettori).



Illustration 78 : Place des Paraiges sur laquelle on peut découvrir les sceaux des Paraiges messins dont celui de Porte Moselle et d'outre seille (Source : Photographie F. Dettori).



Illustration 79 : Hôtel Saint-Livier à Metz (Source : Photographie F. Dettori).

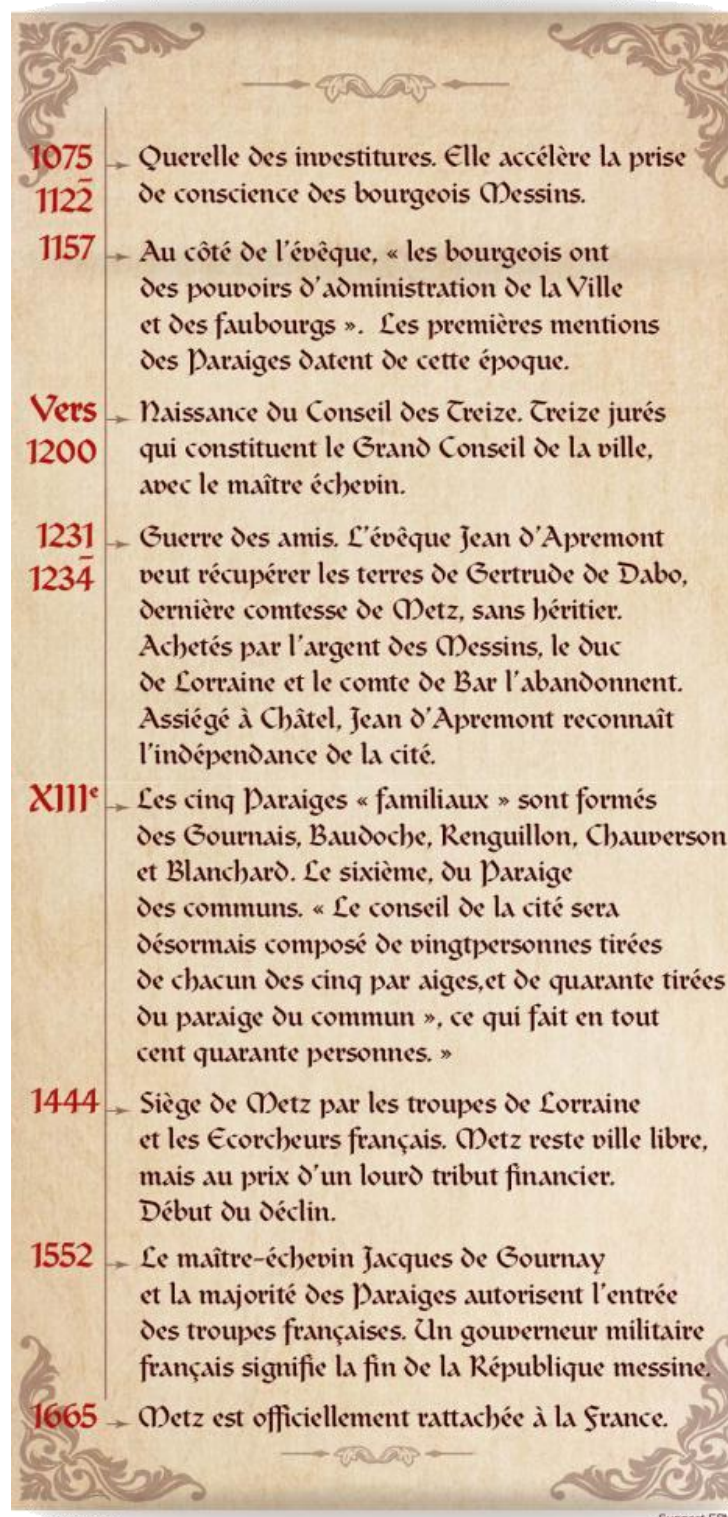


Illustration 80 : Dates clés de l'histoire des Paraiges messins (Source : Documentaire Long Format, Républicain Lorrain, le 22 Novembre 2020)

2. Présentation de trois grandes familles messines : les de Wendel, Guépratte et Pilâtre de Rozier

Dans le cadre de cette partie nous allons présenter brièvement et de manière non exhaustive trois grandes familles dont le destin se conjugue avec la ville de Metz et qui sont en quelque sorte, des « Lorrains qui ont fait l'histoire » pour reprendre le titre de l'ouvrage de pierre Brasme (2017) sur les grandes familles lorraines. Ces trois familles sont les familles de Wendel, Guépratte et Pilâtre de Rozier. Après avoir donné dans un premier temps quelques informations générales et historiques sur les trois grandes familles nous tenterons dans un second temps, en recourant notamment à l'histoire et à l'inscription spatiale de ces familles, d'appréhender les liens qui les unissent avec la ville de Metz afin d'en faire ressortir le capital symbolique. Nous présenterons ensuite dans un troisième temps un rapide portrait des descendants actuels de ses grandes familles à travers une courte notice biographique. Dans un quatrième temps, en nous appuyant cette fois sur les entretiens qualitatifs, nous essaierons de mieux connaître encore ces descendants en mettant en évidence les liens singuliers de ces descendants avec la ville de Metz ainsi que leurs propres dotations en capital économique, culturel, familial et social et symbolique. Concernant la famille Missoffe, nous nous sommes entretenus avec Alain Missoffe fils de François Missoffe et d'Hélène de Mitry : fille du Comte Emmanuel de Mitry et de Marguerite de Wendel. Pour la famille Guépratte nous avons rencontré Nathalie Griesbeck née Guépratte et son frère Etienne Guépratte descendants du vice-amiral Emile Paul Aimable Guépratte et du député protestataire René Ferdinand Guépratte. Pour la famille Pilâtre de Rozier enfin nous avons rencontré Philippe Buron Pilâtre arrière-arrière-petit-neveu du célèbre Aérostier Jean-François Pilâtre de Rozier.

2.1 La famille de Wendel

2.1.1 Historique de la famille de Wendel

Wendel est un patronyme d'origine écossaise et vraisemblablement les premiers Wendel étaient des militaires. Originaire de Bruges, Ils s'installèrent en Lorraine dans la deuxième moitié du 17^e siècle avec Christian de Wendel (1636-1708) père de Jean-Martin de Wendel (1665-1737). L'histoire de la famille même si elle s'enracine fortement dans la vallée de la Fensch⁸³ et notamment Hayange, a également partie liée avec la ville de Metz où ont résidé et exercé de nombreux membres de la famille Wendel et où vit actuellement Alain Missoffe descendant de la famille.

L'histoire, ou mieux l'épopée industrielle des De Wendel, commence en 1704.

Jean Martin de Wendel fils d'un lieutenant de cavalerie, arrive à Hayange et rachète les forges : il est ingénieur, homme de forge, ancien locataire de forges dans le pays Haut à Ottange pour une riche famille aristocratique établie là-bas. Il décide ensuite d'être propriétaire de ses propres forges en rachetant des forges abandonnées à Hayange. Cela a été le point de départ de toute cette histoire familiale qui a duré jusqu'à la fin des années 1970. Le fils de Jean-Martin Wendel, Jean Charles de Wendel (1708-1784) épousera une certaine Marguerite d'Hausen (1720-1802), dite Madame d'Hayange qui se retrouvant veuve en 1784 reprendra contre toute attente en pleine tourmente révolutionnaire les forges d'Hayange et deviendra Maîtresse de forges.

Dépossédée de ses forges, elle sera par la suite emprisonnée puis finira sa vie à Metz où elle mourra dans le dénuement le plus total en 1802 dans l'actuelle rue Maurice Barrès.



Illustration 81 : Marguerite d'Hausen dite Madame d'Hayange, (Source : Musée d'Orsay)

83. Vallée mosellane à forte tradition minière et sidérurgique, berceau des activités de la famille de Wendel notamment au sein de la commune d'Hayange.

François Charles de Wendel (1778-1825), premier du nom, petit fils de Jean Charles de Wendel et de Marguerite d'Hausen – fils de François Ignace de Wendel (1741-1795), homme des Lumières, ami de Goethe, et ancien maire du Creusot – deviendra à son corps défendant maître de forges en reprenant les forges dévastées d'Hayange. François, travailleur acharné, développera considérablement l'activité des usines. Partageant son temps avec sa femme Joséphine entre Hayange et Metz où il a été maire et Metz où il fut député et président du conseil général de la Moselle, le couple investira une maison sur les quais à Metz. Leur résidence sera ensuite un hôtel particulier rue des Parmentiers à Metz. Mort jeune à 47 ans, c'est sa femme Joséphine de Wendel née Fischer de Dicourt (1784-1872), dotée par ailleurs d'une foi chrétienne et d'un engagement social extrêmement puissants, qui reprendra à l'aide de son gendre Théodore de Gargan (1791-1853) et de son fils, la direction des usines dont elle va considérablement amplifier l'activité.

Le XIX^e siècle fut à ce propos, une période particulièrement faste pour la famille Wendel et ses activités industrielles avec le développement notamment des chemins de fer. Néanmoins, suite à la guerre de 1870 et en pleine Moselle Annexée, Joséphine se verra contrainte de scinder l'entreprise en deux.

Une partie de l'entreprise restera à Hayange en territoire annexée, l'autre à Joeuf en Meurthe et Moselle en territoire français. C'est finalement grâce à un petit-fils de Joséphine, Henri de Wendel (1844-1906), que l'entreprise familiale va pouvoir rester en territoire annexé car il décide d'opter pour la nationalité allemande et donc d'être présent en permanence à Hayange, en territoire annexé. Henri, va devenir député protestataire au Reichstag le parlement allemand pour les circonscriptions de Boulay et de Thionville et va également créer les statuts d'une société destinée à regrouper tous ses descendants. En effet, de sorte à scinder ses avoirs situés de part et d'autre de la nouvelle frontière, Henri fut contraint de créer deux sociétés, « *Les Petits-Fils de François de Wendel et Cie* » en 1871 en Allemagne, et la « *Société de Wendel et Cie* » en France. Cette société qui existe toujours est une société d'investissement qui investit, à travers des prises de participation, dans d'autres sociétés et dont l'activité n'est plus aujourd'hui l'activité sidérurgique. Plus de 1 100 descendants de cette société se retrouvent encore ainsi chaque année. Notons, par ailleurs qu'un autre petit fils de Joséphine, Robert de Wendel (1847-1903), deviendra président du comité des forges de 1898 à 1903.

À la fin de la Première Guerre Mondiale l'activité du groupe, sous la houlette du puissant et influent président du comité des forges, François de Wendel – fils d'Henri de Wendel et arrière-grand-père d'Alain Missoffe, frère de Maurice de Wendel grand-père d'Ernest-Antoine Seillière de Laborde –, est à son apogée. De même à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, la famille constitue un puissant pôle sidérurgique français. Le groupe Wendel en 1975 produit 72 % de l'acier brut français. Face à la grave crise de la sidérurgie, le même groupe finira néanmoins, par être nationalisé à la fin des années 1970. La maison Wendel est

contrainte de se réorganiser. Tous les actifs non-sidérurgiques sont alors regroupés au sein d'une nouvelle entité : la Compagnie Générale d'Industrie et de Participations (CGIP). À partir de 1977, le Groupe prend un nouvel envol et engage une diversification dans de nouveaux secteurs technologiques et de services, tels que les services informatiques, le contrôle qualité, la santé. En 2002, les deux holdings⁸⁴ cotées, Marine-Wendel et CGIP fusionnent et donnent naissance à Wendel Investissement, rebaptisée Wendel en 2007.

Aujourd'hui Wendel est l'une des toutes premières sociétés d'investissement cotées en Europe, qui évoluent au carrefour de l'industrie et de la finance. Investisseur de long terme s'appuyant sur des capitaux permanents, Wendel est accompagné depuis plus de trois siècles par la famille Wendel, son actionnaire de référence. Les 1 120 actionnaires familiaux sont ainsi réunis au sein de Wendel-Participations qui détient 39,1 % du capital de Wendel (Depuis 1977, Wendel a investi dans un grand nombre d'entreprises, à l'instar de Capgemini, Bureau Veritas, BioMérieux, Reynolds, Stallergenes, Wheelabrator, Valeo, Afflelou, Editis, Deutsch ou encore Legrand. Le Chiffre d'affaires de la holding Wendel est estimé dans le Numéro spécial N° 662 du magazine *Challenges* (2020) à 8,5 milliards d'euros hissant la famille de Wendel avec une fortune de 1 620 millions d'euros en 2020 au rang de 55^e fortune de France.

Le classement 2021 des *Fortunes de France* du Magazine *Challenges* N° 706 daté de Juillet 2021 évalue la fortune à 2 000 millions d'euros et classe la famille de Wendel au rang de 57^{ème} fortune de France.

84. Une holding est une société, qui permet de regrouper les participations financières de plusieurs autres sociétés et d'en assurer la direction.

2.1.2 Liens de la famille avec Metz et mise en évidence de son capital symbolique

La famille de Wendel, véritable dynastie industrielle de maîtres de forges, implantée dans l'industrie depuis trois siècles, qui a possédé de nombreuses aciéries en Lorraine, joua un rôle politique de premier plan dans l'histoire économique et industrielle de la Lorraine jusqu'à la fin des années 1970. Cette famille compta, entre autres, parmi ses membres deux présidents du Comité des forges de France un régent⁸⁵ de la Banque de France et de nombreux ministres et députés.

La Présence des de Wendel à Metz est bien évoquée dans un supplément du *Républicain Lorrain* du 3 mai 2005 appelé « Wendel : une aventure lorraine ». Les de Wendel ont en effet essentiellement vécu à Hayange dans la vallée de la Fensch mais également à Metz et Paris.

La plupart des descendants sont en effet nés à Metz. Les de Wendel formaient ainsi des alliances en cousinant avec des vieilles familles messines, à l'instar des Mitry, appartenant souvent au patriciat urbain et occupant les fonctions de maître-échevin. La grand-mère d'Alain Missoffe qui était une de Wendel avait épousé le Comte Emmanuel de Mitry qui était un cousin issu de la branche des Gargan. Or, il se trouve que les Mitry ont été à partir du XII^e siècle, des Paraiges relevant du paraige Saint-Martin, des maîtres-échevins proches des grandes familles de Heu, Baudoché, Gournay et Raigecourt. On retrouve ainsi, plusieurs fois le nom des Mitry sur un grand mur de l'hôtel de ville de Metz rendant hommage aux anciens maîtres échevins messins. François I de Wendel (1778-1825), qui fut député et président du conseil général de la Moselle a vécu au 10 rue de la Garde à Metz avant d'acheter 2, rue des Parmentiers l'hôtel de Wendel où vécurent sa femme Joséphine et son fils Charles député de la Moselle. Henri De Wendel fils du puissant maître de forges François de Wendel (1874-1949) était très fréquemment à Metz car il y présida la chambre de commerce et d'industrie de la Moselle. Quatre rues de Metz se rapportent à la famille : rue du Coetlosquet, François de Curel, Leclerc de Hauteclouque, Théodore de Gargan. Les ponts métalliques messins ont d'ailleurs essentiellement été conçus à Hayange fief de la famille De Wendel, La crèche messine des Récollets évoque dans sa brochure le rôle des de Wendel. De nombreux legs architecturaux de la famille de Wendel subsistent à Metz même si certains bâtiments ont évolué quant à leur fonction. À titre non exhaustif nous pouvons citer la résidence d'Hannoncelles en Nexirue, l'hôtel de Gargan Rue aux ours, l'ancien hôtel de Wendel rue des Parmentiers, l'ancien hôtel particulier de François de Curel rue d'Asfeld (qui porte au fronton les armoiries de la famille de Wendel), le château de Mercy situé à Metz Grange aux bois, etc. Comme le rappelle Sébastien Wagner, dans son *dictionnaire historique des rues de Metz* (2009) s'il existe, certes, d'autres manières d'honorer une personne à travers des bâtiments

85. Membres appartenant au conseil général de la Banque de France et participant avec les censeurs à l'organisation de sa direction.

publics, des écoles, des médaillons de l'hôtel de ville. Il n'en demeure pas moins que les noms de voies : rues et places notamment, constituent un véritable hommage de la ville de Metz à ses plus illustres enfants. Les noms de voie constituent ainsi un livre d'or de la ville qui confère aux descendants de ses personnages ayant marqué l'histoire de la cité un véritable capital symbolique.

La Famille de Wendel dispose à Metz de nombreuses rues qui font écho et honorent d'anciens membres de cette grande famille. À titre illustratif citons :

- Rue François de Curel en Nouvelle Ville (De la Place Saint Thiébault à la place du Général de Gaulle).

Né rue Maurice Barrès à Metz le 18 juin 1854, François de Curel après des études au collège Saint Clément puis à l'école Centrale se tourne naturellement vers l'industrie étant apparenté aux Wendel par sa mère. Fils du vicomte Albert de Curel, officier de cavalerie, et de Pauline de Wendel, petite-fille de François de Wendel, dont la famille opte pour la France en 1870. Il se tourne ensuite vers les belles lettres et devient dramaturge. Il entre à l'Académie française le 8 mai 1919. Distingué au grade de commandeur de la légion d'honneur. Son buste vous accueille au musée de la cour d'or à Metz

- Rue du Coetlosquet (de la rue Winston Churchill à la place Saint Martin)

Rue en l'honneur du vicomte Maurice de Coetlosquet né à l'hôtel de Gournay (qui a été propriété des Coetlosquet) à Metz rue du grand Cerf le 1^{er} avril 1836. Il y meurt le 14 mars 1904. Neveu de de Charles et petit-fils de François de Wendel députés de la Moselle, il passe sa jeunesse entre Metz, Hayange et Plappeville. Il participe aux combats lors de l'annexion de 1870. Patriote reconnu, propriétaire du château de Mercy qu'il s'attela à reconstruire, il est également un grand bienfaiteur et légua une partie importante de sa fortune aux œuvres de bienfaisance et de charité messine. Son buste a été exposé au musée de la cour d'or à Metz.

Il existe par ailleurs à Metz d'autres rues honorant des personnes apparentées par alliance avec la famille de Wendel

- La rue Théodore de Gargan à Metz Nord quartier de la Patrotte, en l'honneur de François Marie Théodore de Gargan né en Nexirue le 11 avril 1827. Fils de l'industriel et baron de Gargan, membre de l'Académie de Metz, avec Marguerite Joséphine de Wendel (1804-1851) – née à Metz et fille de François de Wendel – il devient maître de forges et crée la société *les petits-fils de François de Wendel et Cie* le 31 décembre 1871. Patriote, pendant le siège de Metz il met à disposition gratuite son hôtel de Nexirue afin d'y soigner

des soldats français. Grand-oncle du général Leclerc Il crée sous l'annexion les usines de Joeuf.

Il existe également d'autres rues à l'instar de :

- La rue Leclerc de Hautecloque honorant Philippe François Marie Comte de Hautecloque. Issu de la promotion Metz et Strasbourg de Saint Cyr, Leclerc de Hautecloque a appartenu à l'armée Patton et a contribué avec sa deuxième division blindée ou division Croix de Lorraine à la libération de Paris et Strasbourg pendant la Seconde Guerre Mondiale. Nommé maréchal de France à titre posthume, il a partie liée avec la famille de Wendel car il épouse, le 10 août 1925, Thérèse de Gargan qui a pour arrière-grands-parents le baron Théodore de Gargan et son épouse Marguerite de Wendel.

Concernant la famille de Wendel, on peut bien sûr trouver énormément de noms de rues, honorant les divers membres de la famille des anciens maîtres de forge dans d'autres villes appartenant ou avoisinant l'unité urbaine de Metz : villes sidérurgiques et minières de la vallée de l'Orne ou de la vallée de la Fensch, cités ouvrières etc. On y trouve également de nombreux châteaux qui appartiennent toujours ou ont appartenu à la famille De Wendel : château de Bétange à Florange où ont vécu à partir de 1921 les grands-parents d'Alain Missoffe, Château Guy de Wendel dit Tournebride à Hayange, Château Brouchetière ou Franchepré à Joeuf, Château de Mercy dans l'aire urbaine messine etc. Les illustrations ci-dessous montrent à quel point le capital symbolique incarné par la possession de ces châteaux vient synthétiser et parachever le processus de richesse économique, social et culturel de la famille de Wendel. La magnificence des bâtiments, leur style, leur volumétrie confère à la famille une position inaccessible et hors de portée du commun des mortels.

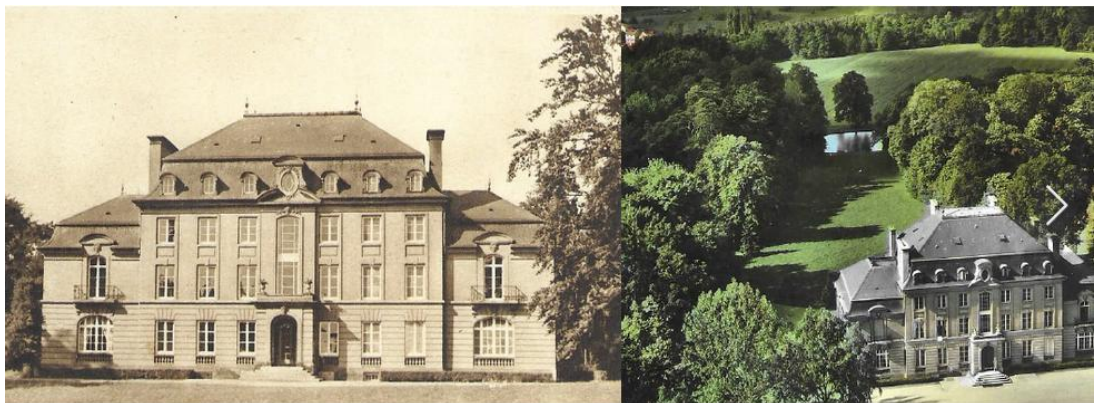


Illustration 82 : Château de Bétange, (Source : www.chateaudebetange.com)



Illustration 83 : Château de Brouchettièrre à gauche et à droite Château de Franchepré, (Source : Photographie F. Dettori)



Illustration 84 : Château de Mercy à Ars-Laquenexy dans l'aire urbaine messine, (Source : Ministère de la culture)



Illustration 85 : Château de Brouchettièrre, (Source : Photographie F. Dettori)



Illustration 86 : Château de Tournebride à Hayange, (Source : Photographie F. Dettori)

Bien sûr le capital symbolique de la famille de Wendel ne s'arrête pas là : de nombreux membres de la famille dont les parents d'Alain Missoffe, – mais également lui-même – ont été récipiendaires de la Légion d'honneur. La famille appartient entre autres à l'association d'entraide de la noblesse française depuis 1936 et appartient à la liste des familles subsistantes de la noblesse française. Elle apparaît par ailleurs dans le *Bottin mondain* et différents membres sont recensés dans divers annuaires élitistes comme le *Who's Who*. Des villes à l'instar de Stiring-Wendel arbore comme un étendard le nom des de Wendel.



Illustration 87 : Buste de Charles de Wendel devant la mairie de Stiring-Wendel

Tout cela sans compter les nombreux squares et rues dans Paris : il existe une rue Hélène et François Missoffe dans le 17^e arrondissement de Paris ou bien encore les hôtels particuliers parisiens rues Paul Baudry, rue de Clichy dans le 9^{ème} arrondissement – où l'on peut toujours voir le monogramme de Wendel au fronton de l'ancien hôtel de Wendel réhabilité en école primaire – ou encore Avenue de New York. On ne dénombre plus par ailleurs, les ouvrages critiques (Coignard et Gubert, 2015) ou rendant hommage aux membres de la famille de Wendel dont l'ouvrage de Jacques Marseille *Les De Wendel 1704- 2004*, (2004), ceux d'Yves Guéna (2004), de Pierre Fritsch (1976), ou encore de Jean-Marie Moine (1989) ou Adrien

Printz (1966), ces deux derniers mettant en lumière le paternalisme de la maison de Wendel. Citons enfin, le dernier ouvrage très documenté d'Alain Missoffe et Francis Parachini intitulé *Femmes de fer* (2020) consacré à ces femmes qui ont incarné la saga Wendel. Bien sûr la famille dispose d'armoiries renforçant encore la charge de son pouvoir symbolique à travers son inscription dans le temps long.



Illustration 88 : Armes et sceaux de la famille de Wendel (Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Famille_de_Wendel)

La famille qui plus est, a depuis toujours participé activement aux œuvres caritatives, de bienfaisance et au mécénat. La sociologue Clara Lévy (2019) explique à ce titre que les grandes marques de luxe, les grandes familles – François Pinault, avec sa fondation à Venise ou encore Bernard Arnault avec la Fondation Louis Vuitton – s'impliquent de plus en plus dans des actions esthétiques et philanthropiques ou contribuent au financement du secteur de l'art. Pour sa part, la famille de Wendel est aujourd'hui *via* sa fondation Wendel, mécène fondateur du Centre Pompidou de Metz, mais elle aide également grâce à l'octroi de dons à de nombreuses associations à l'instar de Hellen Keller International, les Restaurants du Cœur, la Fondation de la Maison de la Gendarmerie ou encore Empty Bowls⁸⁶ aux États-Unis. Donateurs et mécènes déjà au début du XX^e siècle, les membres de la famille de Wendel sont représentés dans le chœur, l'avant-chœur et le fond de la nef et sur certains vitraux de l'église Saint-Martin d'Hayange dotée par ailleurs d'une chapelle de Wendel.

86. Projet international de lutte contre la faim essentiellement aux États-Unis mais également à travers le monde.



Illustration 89 : Madame de Wendel avec ses trois fils posant sur le vitrail d'Hayange dans un décor gothique (Source : Anonyme-musee-orsay.fr/)

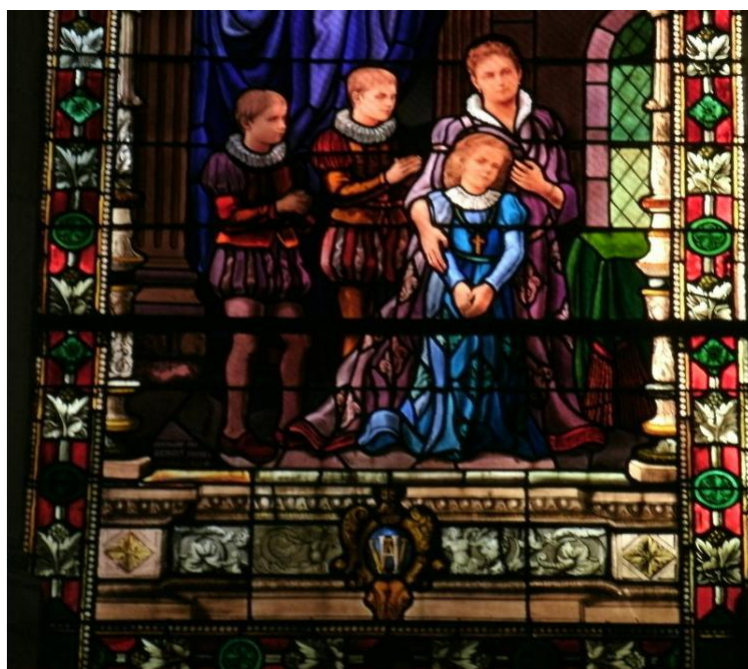


Illustration 90 : Vitraux en la mémoire de la famille d'Henri de Wendel en l'église Saint-Martin d'Hayange. On y aperçoit en contre- bas le blason de la famille de Wendel (Source : Photographie F. Dettori)

2.1.3 Notice biographique d'Alain Missoffe descendant de la famille de Wendel

Alain Missoffe a vécu une partie de son enfance en Lorraine et à Paris dans une maison sise dans le très chic hameau Boileau au sein du 16^e arrondissement de Paris. Il vit désormais à Metz et à Paris. Il est titulaire du grade de chevalier dans l'ordre national de la légion d'honneur. Alain Missoffe est le fils de François Missoffe et d'Hélène de Mitry, fille du Comte Emmanuel de Mitry, et de Marguerite de Wendel. Son père, François Missoffe, ancien résistant, a été ministre et ambassadeur du général de Gaulle. Alain Missoffe est d'ailleurs le fruit d'un voyage diplomatique du couple au Japon. Sa mère, Hélène Missoffe née de Mitry, a été députée, sénatrice, et secrétaire d'État sous la Présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Elle a été une fervente protectrice des droits des femmes et de l'enseignement libre privé. Alain Missoffe est par ailleurs gendre d'Ernest-Antoine Seillière, ancien président du groupe de Wendel et ancien dirigeant du Mouvement des entreprises de France (MEDEF), le syndicat du patronat français. Alain Missoffe est par ailleurs arrière-petit-fils de François de Wendel, maître des forges, propriétaire de journaux figure emblématique à son époque des « deux cents familles ». Titulaire d'un Master de Business Administration (MBA) de l'INSEAD de Fontainebleau obtenu au milieu des années 1990 Alain Missoffe est également titulaire d'un diplôme de l'ESCP Europe ainsi que d'une maîtrise de sciences de gestion obtenue à l'université Paris-Dauphine. Dans sa carrière Alain Missoffe a été président de Cegedim Healthcare Software (CHS) une société française d'informatique médicale. Avant d'intégrer CHS, Alain Missoffe a effectué ses études commerciales à l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP). Il est ensuite parti au Vietnam durant 4 années afin de développer et diriger l'activité du groupe Sanofi dans ce pays. Au début des années 90 dans un Vietnam qui s'ouvrait, de manière timorée à l'économie de marché Alain Missoffe contribue au développement de Sanofi par le biais d'un investissement dans une usine de fabrication locale. Alain Missoffe reste 2 ans à Hanoi, puis 2 autres années à Hô Chi Minh-Ville l'ex Saigon. Il rejoint ensuite la filiale britannique de Sanofi près de Londres pendant un an. Alain Missoffe a fait ensuite une pause en poursuivant le MBA de l'INSEAD. Il revient alors chez Sanofi comme directeur adjoint Europe au moment de la fusion avec Synthélabo et devient le collaborateur direct du dirigeant du groupe pendant 2 années. A 33 ans, Alain Missoffe décide de voler de ses propres ailes et en plein essor de l'internet il décide de cofonder MedExact un site d'information thérapeutique très consulté par les médecins. En 2002 MedExact a été racheté par le groupe Cegedim.

Alain Missoffe, après quelques mois transitionnels passés chez Cegedim, décide de repartir dans l'aventure entrepreneuriale en créant, dans sa Lorraine maternelle, la SOPERAL, société spécialisée dans la perfusion et la prise en charge médicalisée des patients à domicile.

Cette Société après s'être rapidement développée a finalement été cédée à l'un des leaders français du secteur. Alain Missoffe reprend alors les chemins de la société Cegedim avec la responsabilité du développement puis en devenant directeur général délégué de CHS.

Suite à son retour en Lorraine, Alain Missoffe a notamment assis sa notoriété et son implantation à Metz grâce aux conférences et aux débats organisées par ID Lorraine, une association qu'il a créée avec un commerçant messin Jean-François Hennequin, et une avocate du barreau de Metz. Le but de l'association, outre de bâtir un puissant réseau informel, est d'analyser et de traiter des grandes thématiques et préoccupations du moment : environnement, coopération transfrontalière, développement économique de Metz, etc.

Alain Missoffe a par ailleurs été candidat dans la 8^e circonscription de la Moselle (Rombas-Bouzonville) aux élections législatives de 2007. Il terminera en tête au premier tour en devançant Aurélie Filippetti de 49 voix.

Par la suite, Alain Missoffe a été vice-président du Conseil économique social et environnemental de Lorraine pendant 6 ans (2007 à 2013).

Depuis 2019, Alain Missoffe est directeur général de Klésia Asset Management dans le domaine assurantiel. Il compte par ailleurs de nombreuses expériences de bénévolat. Il est notamment administrateur de la fondation Helen Keller international⁸⁷ depuis 2017. Il est également président du cercle des mécènes du Musée des Impressionnismes à Giverny depuis 2018. Administrateur de la fondation Wendel depuis juin 2020, il est également administrateur de la fondation pour les musées de France. Le groupe Wendel dont il est administrateur et également mécène du Centre Pompidou de Metz.

87. Organisation humanitaire qui développe des programmes contre la cécité évitable et la malnutrition.

Arbre généalogique de Alain MISSOFFE

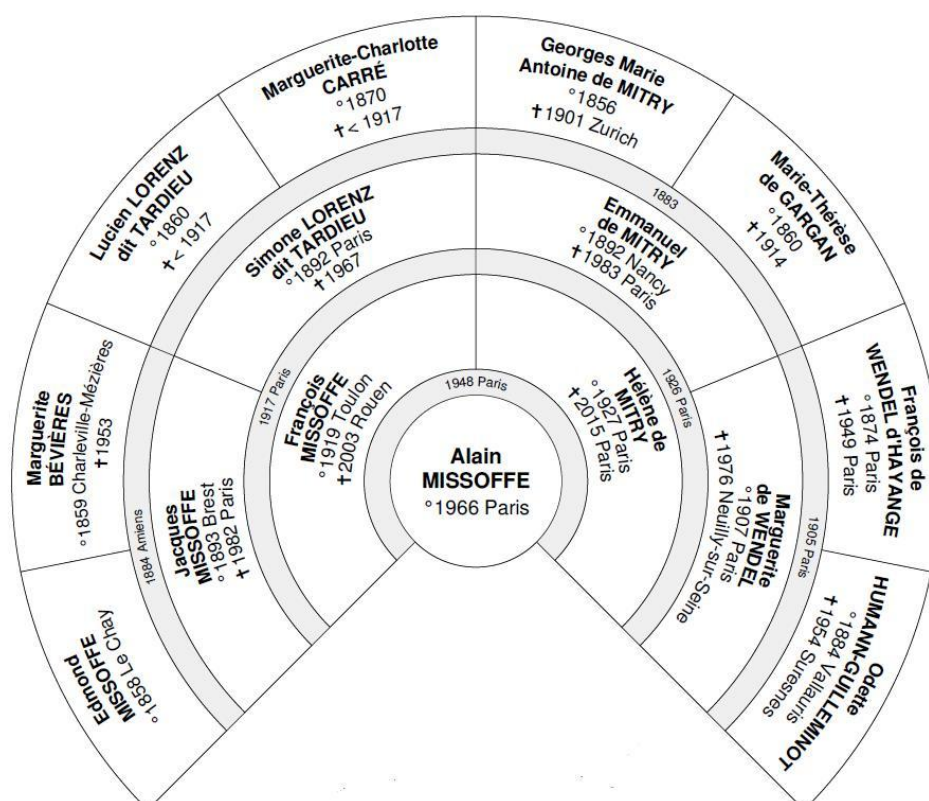


Illustration 91 : Arbre généalogique d'Alain Missoffe, (Source : geneanet.fr)

2.1.4 Alain Missoffe : illustre représentant messin de la famille de Wendel

L'entretien avec Alain Missoffe débute par une question sur son parcours résidentiel. Il fait d'emblée ressortir un fort capital économique ainsi qu'un fort capital familial et symbolique.

À ce titre, multirésidentialité, maisons et château de famille, postes à très haute responsabilité mais aussi hypermobilité assortie d'une pratique des langues étrangères, en sont autant d'indices révélateurs.

Je suis né à Paris quand j'étais petit mon père faisait de la politique. Il était au gouvernement. Mes parents vivaient à Paris et mon père était député à Paris avant d'être au gouvernement tout comme ma mère donc le lieu de résidence c'était Paris. Par contre, mes grands-parents vivaient à Florange au château de Bétange. Je venais donc très souvent en Lorraine, car j'étais le dernier enfant d'une famille de huit enfants et mes parents étaient assez occupés par la politique. Donc, je venais souvent chez mes grands-parents.

Puis je suis revenu très régulièrement ici en Lorraine car j'y ai beaucoup de membres de ma famille. J'ai un oncle qui habite près de Metz, j'ai un autre oncle qui a une maison près de Nancy. Et puis il y a le château de Bétange qui est resté dans la famille au décès de mes grands-parents.

Nous nous sommes installés à Metz dans le quartier résidentiel de la Vacquinière après mon mariage avec ma femme et mes enfants en 2002. Avant cela j'ai vécu à Paris, au Vietnam et à Londres où j'ai travaillé pour Sanofi.

L'épouse d'Alain Missoffe participe en quelque sorte à une forme d'homogamie sociale au sens où elle est également issue d'une famille noble : son père étant baron.

Ma femme s'appelle Joséphine Seillière de La Borde. Elle est la fille d'Ernest Antoine Seillière. C'est une femme très bienveillante et très portée sur les autres qui a une foi chrétienne plus prononcée que la mienne et qui a cherché à transmettre ces valeurs chrétiennes à nos enfants.

Elle a exercé la fonction d'infirmière scolaire. Elle est originaire de Saint-Mihiel dans la Meuse. Son père était le patron du MEDEF. C'est une cousine germaine de la branche de Joeuf. Son arrière-grand-père Maurice de Wendel possédait le château de Brouchettièrre, il était le frère de mon arrière-grand-père paternel François, l'homme fort de la famille, qui a vécu un temps au château de Franchepré puis à Hayange, et

de Humbert de Wendel. Henri de Wendel le père de mon arrière-grand-père et celui de mon épouse a été élu député protestataire au Reichstag, le parlement allemand.

Le capital familial se traduit, entre autres, par une bonne connaissance des oncles, tantes, cousins et grands cousins qui résident encore à Metz ou autour de Metz. Connaissance qui présuppose un attachement particulier à ses propres racines familiales et qui se teinte parfois de nostalgie.

François De Wendel habite le château de Hayes, route de Boulay. Là aussi ce n'est pas une propriété de famille. Le château est classé au monument historique. Il a été acheté dans un état de quasi-abandon et il a été restauré par lui-même et sa femme. Et j'ai la sœur de ma mère, Adèle de Mitry, qui a gardé la propriété familiale de Bétange qui se trouve à Florange. Le frère de ma mère et oncle Henri de Mitry issu d'une grande famille de Paraiges messin qui a donné à Metz de nombreux maîtres-échevins a repris la propriété du Ménil Mitry pas très loin en Meurthe-et-Moselle. Ces Mitry sont reliés au Gargan, au baron d'Hannoncelles qui possédait à Metz un hôtel particulier Rue aux ours, à la baronne de l'Espée et au Coëtlosquet mais aussi à travers de nombreuses alliances au Wendel. Vous aviez des mariages à l'intérieur de la famille. En arrivant ici à Metz, les de Wendel s'alliait à chaque génération avec la noblesse locale, avec les paraiges ou le patriciat. [...].

Et puis on a des cousins qui ont des tenues agricoles près de Corny qui s'appelle les Curel et qui ont laissé des rues et des legs à Metz. On a également de lointains cousins au château d'Aubigny près de Metz Borny. Les châteaux de Brouchetière et de Franchepré ne sont plus dans le giron familial et c'est toujours un pincement au cœur de les revoir. C'est la fin d'une époque : celle des anciens Maîtres de forges dont l'habitation se trouvait à proximité des usines et des forges.

Cet enracinement dans la profondeur d'une histoire familiale transparait également lorsque l'on évoque à grands traits l'histoire de la famille d'Alain Missoffe et les valeurs qui la caractérisent. Discretion, humilité, méritocratie et stratégie d'euphémisation sont alors de mise.

L'histoire en général ça m'intéresse beaucoup. Je lis beaucoup de livres d'histoire. Ma mère était très intéressée par l'histoire de sa famille mais pas du tout repliée vers le passé. Elle était complètement tournée vers le futur et puis elle était très progressiste et orientée même vers des thèmes avant-gardistes. Cette liberté de choix très forte a fait que moi-même je ne suis pas traditionaliste car j'ai été élevé par une mère qui

était très progressiste. Il en est de même de mes enfants qui sont complètement ouverts sur le monde et les réseaux sociaux tout en ayant une attention à leur histoire familiale. Ma mère descendante de Wendel a épousé quelqu'un qui ne venait pas de l'aristocratie pourtant la tradition à l'époque faisait souvent que les grands aristocrates se mariaient avec les grandes familles de la bourgeoisie industrielle ce qui permettait de refaire le château et la grande bourgeoisie industrielle était contente d'avoir une duchesse une comtesse etc. C'était un vieux classique mais il y avait pour autant de vraies histoires d'amour ...

Les Wendel ont souvent épousé des types actifs pas forcément aristocratique mon père en est un exemple, lui qui venait plutôt du domaine militaire et de l'armée. Jean François-Poncet et Yves Guénard mariés à des de Wendel en sont deux autres exemples.

Les Wendel ont toujours été des grands travailleurs dont les demeures se trouvaient au milieu des usines, on ne les retrouvait pas dans les lieux de villégiatures comme Saint-Tropez.

Il y a toujours eu un grand sens de l'effort au service de l'entreprise mais aussi au service des autres à travers l'implication importante du fait d'une foi chrétienne souvent très prononcée dans les œuvres sociales.

Il en est de même dans la famille de mon père qui était une famille de militaire qui ne roulait pas sur l'or et qui s'est élevé socialement au fil des générations. L'arrière-grand-père de mon père était devenu instituteur à force de travail, son grand père professeur, son père amiral et mon père à moi est devenu ministre.

Le capital symbolique a été entre autres, évalué à l'aune de l'inscription dans des annuaires élitistes mais aussi sur la base de la participation des enfants à des rallyes ou encore à l'implication dans des œuvres caritatives ou de mécénat. Les réponses apportées laissent deviner en filigrane une certaine gêne et donne lieu à des stratégies de relativisation voire ici aussi d'euphémisation visant vraisemblablement à en réduire la portée symbolique.

Concernant la participation aux œuvres caritatives et au mécénat :

Écoutez, d'habitude je n'en parle jamais. D'ailleurs ma femme qui a un rapport à la religion plus prononcé que moi soutient tout un ensemble d'associations mais c'est assez personnel.

Je suis administrateur de la fondation Hélène Keller en France. Cette fondation a une dimension internationale. Elle lutte contre malnutrition et promeut la santé des

enfants en récoltant des fonds partout dans le monde. Hellen Keller a souffert elle-même de cécité du fait de problèmes de nutrition sans quoi elle n'aurait pas été aveugle. C'est énorme comme association. Le but c'est de récolter des fonds en France et partout dans le monde car vous avez une pauvreté qui s'est installée même en France et qui peut générer des problèmes de vision. Ça je ne le savais pas du tout avant. En outre ce problème me touche tout particulièrement car mon père à la fin de sa vie ne voyait quasiment plus rien. Le groupe Wendel est par ailleurs mécène du centre Pompidou et je suis administrateur du musée des impressionnistes à Giverny.

Concernant l'inscription au bottin mondain et la participation aux rallyes :

Je suis dans le Who's Who mais oui je suis, ou j'ai déjà été dans le Bottin mondain. Je ne sais même pas depuis quand. Il y a de nombreux membres de la famille dedans mais voilà c'est un truc que je n'ai jamais montré à mes enfants. Ils ne savent même pas ce que c'est. [...] C'est un truc qui est en train de disparaître.

Les rallyes de mon enfance étaient très, très sélectifs. La bourgeoisie s'est énormément développée : il y a une ouverture. Les meilleurs copains de mes enfants à Franklin sont fils de cadres issus eux-mêmes de familles d'enseignants, d'instituteurs. Le système méritocratique me semble n'avoir quand même pas trop mal fonctionné en France.

Le capital social d'Alain Missoffe est très important et très développé aussi bien au sein des réseaux parisiens que des réseaux messins. A titre indicatif Alain Missoffe a été collecteur de fond ou *fund raiser* de l'actuel ministre de l'Économie Bruno le maire (ancien élève du Lycée Saint Louis de Gonzague) dans le cadre de la primaire de la droite à la dernière élection présidentielle. Lorsqu'on lui demande s'il fait partie ou a fait partie du cercle Charlemagne à Metz voici sa réponse :

Non non, le cercle Charlemagne on m'avait demandé d'y rentrer mais trois mois après je n'avais toujours pas d'invitation. Ils m'ont dit que le comité de sélection s'était réuni et que mon admission n'était plus d'actualité [...]. Ici à Metz j'appartiens à une association qui s'appelle « Moselle économie ». J'y vais fréquemment avec un bon ami qui est Consul du Luxembourg et qui y est très actif. Avec « Id- Lorraine » que j'avais créée comme laboratoire d'idées c'est la seule association dont je fais partie. Nous nous réunissons régulièrement à la Citadelle à Metz pour des conférences d'experts dans des domaines variés.

Enfin lorsque nous évoquons le parcours scolaire d'Alain Missoffe et de sa famille il en ressort ici aussi un fort capital culturel objectivé, incorporé et institutionnalisé. Cela se traduit par l'appartenance et la fréquentation de lycées prestigieux à l'instar du lycée Janson de Sailly ou du très sélectif et très exigeant Saint-Louis de Gonzague. Ce dernier lycée dit « Franklin » dans le 16^e arrondissement de Paris est certes connu pour ses illustres anciens élèves mais également pour son « Magis ignatien » c'est-à-dire sa quête de l'excellence.

Les diplômes du supérieur détenus sont fortement valorisés socialement : grandes écoles de commerce, MBA.

Par ailleurs la transmission du capital culturel aux enfants s'avère être très importante : elle se fait outre la scolarité, par la pratique des langues, *via* les séjours linguistiques mais aussi par des loisirs à dimension artistique à l'instar de la danse.

Étant né à Paris, j'ai fait mes études à Paris.

Je suis diplômé de l'ESCP et j'ai un MBA de l'INSEAD de Fontainebleau.

Avant cela J'ai fréquenté le collège et le lycée à Paris. J'ai été scolarisé au collège Saint-Jean de Passy, « un collège de curé » privé sous contrat et j'ai ensuite fréquenté le lycée Janson de Sailly beaucoup moins catho à mon époque car j'y étais quasiment le seul catholique dans ma classe. J'y ai passé des moments fantastiques. Mon père François Missoffe comme mes enfants d'ailleurs (18 ans, 17 ans, 14 ans, et 10 ans) ont fréquenté ou fréquentent l'établissement privé sous contrat « Franklin ». C'est une école très exigeante où le travail demandé est très important. Elle prépare très bien aux concours des grandes écoles et elle compte de nombreux diplômés illustres.

Concernant les langues, pour avoir participé à de nombreuses réunions en anglais je pense que c'est un atout considérable de maîtriser les langues. Ma fille a un intérêt pour la culture allemande elle a fait une partie de ses études à Berlin en allemand et aimerait beaucoup faire carrière dans les institutions internationales. Elle fait un cursus de relations internationales en Angleterre qui est un cursus entre Londres et Berlin ce qui suppose d'être bilingue allemand. Oui mes enfants ont eu cette chance incroyable d'apprendre les langues et de faire des stages à l'étranger. Mes enfants par ailleurs, sont très sportifs. Ils pratiquent le basket, le football. Ma fille pratique la danse et la gym et fait des spectacles en appartenant à une troupe.



Illustration 92 : Les armes de la Maison de Gonzague, reprises sur le blason de l'établissement (Source : Site internet du Lycée Saint Louis de Gonzague)

Le lycée Saint-Louis de Gonzague à travers son blason et sa locution latine « *Ad Majorem Dei Gloriam* » – signifiant *Pour la plus grande gloire de Dieu* – incite ainsi ses élèves au dépassement de soi et à la quête d'un perfectionnement permanent aussi bien dans le domaine des études, des compétences intellectuelles, que dans le rapport bienveillant aux autres. La dimension axiologique de la formation – combinée à une homogénéité sociologique des élèves – est donc un vecteur de cohésion et d'appartenance incontestable au sein de cet établissement prestigieux. Nous avons retrouvé ces valeurs d'entraide et de solidarité auprès de certains segments de la bourgeoisie messine notamment la bourgeoisie catholique et protestante.

2.2 La famille Guépratte

2.2.1 Historique de la famille Guépratte

La famille Guépratte est une vieille famille de vignerons mosellans originaire d'Ancy-sur-Moselle situé dans l'aire urbaine de Metz, au sud de Metz. Village agrippé aux coteaux, Ancy-sur-Moselle compte encore quelques producteurs de vins. La famille Guépratte a un enracinement pluriséculaire à Ancy-sur-Moselle. La famille fait partie de la liste des familles subsistantes d'ancienne bourgeoisie française.

Des archives ainsi que des grimoires paroissiaux légués entre autres par les Bénédictins attestent d'une présence des Guépratte à Ancy dès 1312.

Ces mêmes écrits, révèlent par ailleurs une forte implication des Guépratte dans la vie de la commune le plus souvent en qualité d'échevins c'est à dire comme magistrats municipaux. Le plus connu et le plus illustre des Guépratte est sans nul conteste l'amiral Paul Émile Aimable Guépratte. Même s'il n'est pas né à Ancy-sur-Moselle mais à Granville dans la Manche en 1856 ce « cousin » qui passait régulièrement à Ancy-sur-Moselle et notamment connu pour son comportement héroïque lors de la bataille des Dardanelles en 1915 à côté de la flotte britannique. Il est connu également pour d'autres faits d'arme. Félicité pour sa bravoure et son panache par Winston Churchill ce fils et petit-fils de contre-amiral, ancien préfet maritime de Bizerte était surnommé « point d'honneur » ou « mangeur de feu » (Fire eater). Il est décédé à Brest en 1939 et est inhumé aux Invalides dans le caveau des gouverneurs. Paul Émile Aimable Guépratte était associé correspondant de l'Académie de Stanislas : société savante de Nancy (pendant de l'Académie nationale de Metz).

Une rue porte son nom à Ancy-sur-Moselle. Une autre rue lui rend hommage à Metz qui est également ville marraine de la frégate Guépratte. D'ailleurs lorsqu'une délégation de la frégate se déplace à Metz il est fréquent voire automatique qu'elle passe également à Ancy-sur-Moselle. Par ailleurs, – le fait est plutôt rare – une autre rue à Ancy-sur-Moselle rend hommage à un autre membre de la famille Guépratte. Il s'agit de René Ferdinand Guépratte cousin de l'amiral Guépratte. Maire d'Ancy-sur-Moselle de 1881 à 1918 en pleine période de Moselle annexée René Ferdinand Guépratte a laissé de nombreux legs à la commune dont la gare de voyageurs. Fort investi dans sa commune l'édile a surtout marqué les esprits par son patriotisme d'une très grande ferveur. Député protestataire au Reichstag durant l'annexion il retire le drapeau français de la mairie le temps de l'annexion qui malheureusement finira par « s'éterniser ».

Cette notion de service public au final va se perpétuer grâce aux deux descendants Étienne Guépratte et sa sœur Nathalie Griesbeck qui au fond, seront les dépositaires et les continuateurs de cette défense acharnée de l'intérêt général. À ce titre, Étienne Guépratte deviendra à son tour, à la faveur d'un retour professionnel dans sa commune, maire de Ancy-sur-Moselle à deux reprises : en 1995 puis en 2001 avec près de 70 % des voix. Nathalie Griesbeck sa sœur s'investira, elle aussi, massivement dans la vie politique locale notamment à Metz mais aussi en embrassant une carrière de députée européenne.

2.2.2 Liens de la famille avec Metz et mise en évidence de son capital symbolique

Le lien de la famille Guépratte avec Metz est patent, et se cristallise dans l'espace messin via une mise à l'honneur de la famille à travers des noms de rue notamment. Nathalie Griesbeck née Guépratte est encore actuellement une figure emblématique de la vie politique et des réseaux d'influence messins. Le marrainat de la frégate Guépratte par la ville de Metz est un autre indicateur du lien entre la famille et la ville de Metz.

Concernant la famille Guépratte il existe à Metz :

- une Rue de l'amiral Guépratte de la rue Georges Ducrocq à la rue Tivoli par un sentier.

Petit-fils d'un amiral ce messin illustre, commande avec brio la flotte franco-française lors de la guerre des Dardanelles en février-août 1915. Il est élu à l'académie de Marine. Il a été distingué entre autres par La grand-croix de la légion d'honneur.

Il existe par ailleurs à Ancy-sur-Moselle en pays messin une rue de l'amiral Guépratte mais également une rue Ferdinand Guépratte du nom de l'ancien maire d'Ancy-sur-Moselle Ferdinand Guépratte, ancien député protestataire au Reichstag.

Le capital symbolique de la famille Guépratte passe également par des bâtiments de la marine nationale française qui ont porté ou portent encore le nom de Guépratte : il s'agit d'un escorteur d'escadre et actuellement d'une frégate furtive qui est la dernière de la série des « La Fayette », et qui a été mise en service en octobre 2001.



Illustration 93 : La frégate Guépratte, à gauche, pendant un ravitaillement à la mer en combustible, par le pétrolier ravitailleur RFA Fort Victoria, (Source : Marine nationale)

Basée à Toulon cette frégate furtive et incorporée à la Force d'Action Navale, elle effectue essentiellement des missions en Océan Indien, mesure 125 mètres de long et a un rayon d'action pouvant aller jusqu'à 16 500 km. Le Guépratte, a été récompensé lors d'une des cérémonies de commémoration de l'Armistice de la première guerre à Metz. Il a reçu la croix de la valeur militaire avec palme de bronze. Depuis le 2 octobre 2004, Metz est la ville marraine de la Frégate Légère Furtive F714 « Guépratte », de la Force d'Action Navale de la Marine nationale. Une classe préparatoire du lycée naval de Brest porte le nom de Guépratte et de nombreuses rues, places ou jetées portent le nom de l'amiral Guépratte à Metz, Ancy sur Moselle, Brest, Quimper, Concarneau, Saint Tropez ou même à Kouba près d'Alger.

Le capital symbolique de la famille passe également par les nombreux cachets de la frégate Guépratte dont de nombreux cachets d'escales ou de missions liés aux nombreuses opérations extérieures (OPEX) de la frégate.



*Illustration 94 : Exemples de cachets illustrés d'armement, de commémoration et d'escales.
(Source : www.postenavalemilitaire.com)*

2.2.3 Notices biographiques d'Étienne Guépratte et de Nathalie Griesbeck née Guépratte descendants de la famille Guépratte

Étienne Guépratte ancien maire d'Ancy-sur-Moselle (1995 2008) – où il réside toujours – a été également président de la communauté de communes de Val de Moselle de 2002 à 2008. Cet ancien haut fonctionnaire, préfet honoraire depuis 2019 est actuellement président de *EGC et associés* : une société qui exerce son activité de conseil dans le domaine des affaires institutionnelles publiques.

Étienne Guépratte a été préfet coordonnateur du plan de relance du tourisme et sécurité en décembre 2016 puis dès 2017, il a vu son périmètre élargi en devenant préfet délégué à la sécurité du tourisme en lien direct avec les ministères des Affaires étrangères et de la culture.

Ancien préfet du Gers de 2011 à 2013, Étienne Guépratte a également en tant que préfet dirigé l'agence nationale du traitement des infractions ainsi que l'agence nationale des titres sécurisés. Étienne Guépratte a été membre du cabinet de l'ancien ministre de la défense François Léotard et délégué à l'information et à la communication (DICOM) du ministère de l'Intérieur sous la supervision de Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'intérieur, et en prise directe avec l'Élysée et Matignon. Ancien directeur de cabinet du préfet de la Haute-Saône puis de celui du Var Étienne Guépratte a également été sous-préfet, il a également été directeur du service d'information du gouvernement en prise direct avec l'Élysée et Matignon. Étienne Guépratte a également occupé diverses fonctions de conseil et de direction dans le domaine des affaires européennes à Bruxelles.

Étienne Guépratte enfin, a également été ancien directeur de cabinet du préfet de la Haute-Saône puis de celui du Var et il a également été sous-préfet de Langres.

Passionné d'art contemporain et pianiste mélomane Étienne Guépratte est ancien élève de l'institut national des hautes études de la sécurité et de la justice il est par ailleurs notamment titulaire d'une maîtrise de droit public et de philosophie. Étienne Guépratte est honoré de plusieurs distinctions. Il a le grade de chevalier au titre de la Légion d'honneur et de l'ordre national du mérite Il est également titulaire de la médaille de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif.

Nathalie Griesbeck née Guépratte a été députée européenne élue dans la circonscription du Grand-est de 2004 à 2019. Cette circonscription regroupant 5 régions et plus de 8 millions d'habitants. A cet effet elle a été vice-présidente du *mouvement européen France* et a notamment présidé la commission spéciale du Parlement européen sur la lutte contre le terrorisme.

Elle a également été conseillère générale de la Moselle pour le canton de Metz III de 1988 à 2015 et vice-président du conseil général de 2011 à 2015. Elle y a notamment présidé la commission des affaires des affaires sociales, scolaires, universitaires et de recherche.

Élue plus jeune conseillère municipale à Metz en 1983 elle sera adjointe au maire de Metz Jean-Marie Rausch, en 1987 et première adjointe en 1995. Elle sera notamment en charge du développement et de la promotion du Technopole.

À la demande de François Bayrou, Nathalie Griesbeck a été membre du comité exécutif du parti politique de l'Union pour la Démocratie Française (UDF) et membre du bureau exécutif national du Modem.

Candidate à la mairie de Metz dans le cadre des élections municipales de 2008 ou elle obtient environ 15 pour 100 des suffrages exprimés, elle renonce à se présenter aux élections municipales de 2020 alors qu'elle était pourtant fortement pressentie.

Nathalie Griesbeck appartient au cercle Charlemagne et a été présidente du comité de cooptation de ce cercle messin. Elle est en outre, membre fondateur du cercle des Paraiges et membre de son comité de cooptation.

En matière de formation Nathalie Griesbeck a étudié au lycée Georges de la tour à Metz et a également obtenu une maîtrise de droit public à l'université de Metz. Elle est par ailleurs titulaire de deux diplômes d'études approfondies (DEA) dans le domaine du droit obtenu à l'Université de Nancy. Nathalie Griesbeck a enseigné à l'université de Metz au sein de l'Unité de Formation et Recherche (UFR) Droit, Économie et Administration. Nathalie Griesbeck est par ailleurs chevalière dans l'ordre des palmes académiques et dans l'ordre national du mérite. Elle est également titulaire de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

2.2.4 Étienne Guépratte et Nathalie Griesbeck : deux ambassadeurs d'une vieille famille messine

Dès le début de l'entretien on perçoit que Le capital familial de la famille Guépratte est important et se traduit ici aussi par une très bonne et très profonde connaissance de l'histoire (remontant à plusieurs siècles) de la famille ainsi qu'un attachement tout particulier aux propres racines familiales et à ses valeurs patriotiques et d'engagement. On remarque un processus identitaire se construisant grâce à l'intégration harmonieuse dans une lignée qui transcende les subjectivités individuelles.

Ainsi lorsque l'on interroge Étienne Guépratte sur leurs ascendants :

C'est une famille qui a une forte implantation dans le village d'Ancy-sur-Moselle et qui depuis le Moyen Âge, c'est une tradition dans la famille, occupe des fonctions électives de type Maître- échevin ou maire. Cela est documenté par un arbre généalogique assez complet réalisé par notre mère. A l'origine, c'est une famille de viticulteurs et au Moyen Âge on a appelé les Guépratte les Guépratte car ces gens avaient un tempérament un peu harceleur et piquant comme celui de la guêpe donc notre surnom c'était les Guépratte.

Nos deux illustres aïeux sont l'amiral Guépratte et mon arrière-grand-père, son cousin, qui fut député protestataire au Reichstag pendant l'Annexion et qui fut jusqu'à la fin de ses jours un grand patriote. Il est mort en août 1918 et quand j'étais maire j'ai signé des actes de décès de personnes du village pour lequel il avait signé des actes de naissance avec sa belle signature traduite en français. Notre père Jean a été lui aussi un vrai résistant et a échappé à la Gestapo après avoir été arrêté à Toulouse.

Nous, On a toujours habité Ancy-sur-Moselle. Si vous allez au cimetière d'Ancy-sur-Moselle il y a des Guépratte partout. En fait trois ou quatre grandes familles du village sont là depuis longtemps : Les Guépratte, les Mondon [...] Moi j'ai été maire pendant 15 ans jusqu'en 2008 mais c'est vrai qu'il y a une tradition du service public au sein de la famille, du service aux autres c'est le cas de Nathalie mais c'est mon cas aussi.

Lorsque l'on demande à Nathalie Griesbeck d'où provient cet atavisme voici sa réponse :

Tout simplement par le goût d'être au service de l'État. En ce qui me concerne, je suis députée européenne après avoir occupé diverses fonctions à la Mairie de Metz et mon frère est encore préfet en activité. Il travaille au ministère de l'intérieur à Paris donc voilà.

Cette inscription dans la mémoire familiale, se fait également par une parfaite connaissance de la branche cousine, celle de l'amiral Guépratte, dont l'histoire en quelque sorte a pu se perpétuer et se continuer grâce à l'implication d'Étienne Guépratte et de sa sœur Nathalie. La frégate mais également le marrainat de la frégate par la ville de Metz auréolent de prestige le nom des Guépratte et renforce leur capital symbolique. Capital symbolique rehaussé, comme signalé précédemment par ailleurs, par la présence de plusieurs rues au nom des Guépratte à Metz et à Ancy sur Moselle.

Lorsque l'on évoque cette branche de l'amiral Guépratte voici les propos d'Étienne Guépratte :

Oui ça c'est plutôt la branche cousine En fait c'est un cousin qui est parti en direction des États-Unis et s'est arrêté à Paris il est devenu officier de marine puis il a été affecté à Granville et c'est à Granville qu'est né l'amiral Guépratte et c'est là qu'il venait voir ses cousins d'Ancy sur Moselle. On a d'ailleurs dans nos archives familiales des photos de lui avec mon grand-père Étienne et ma grand-mère Irène On les voit tous les deux avec sa femme et l'amiral Émile qui reste lui sans enfant donc sa lignée s'est éteinte avec lui.

Il existe une frégate amirale Guépratte et une prépa militaire. C'était un grand chef de guerre courageux qui s'est illustré au Dardanelles même si cela a été une défaite cinglante pour les Français. Churchill l'avait envoyé pour protéger le détroit des Dardanelles et enfoncer les lignes turques.

Il est très connu dans le milieu de la Marine et quand j'étais nommé préfet à Toulon le lendemain dans Var Matin il y avait en titre « le retour d'un Guépratte ». C'est un nom très respecté et en plus avec la frégate évidemment ça encore plus de sens car la frégate Guépratte est encore à Toulon. Metz est une ville marraine également. Quand j'ai été affecté dans le Var le major de la Marine avait proposé qu'il y ait un bâtiment au nom de l'amiral Guépratte ce qui est la tradition. De plus, C'est une tradition de l'armée et de la marine qu'un grand régiment dans le cadre du rapport armée nation soit pris en charge par des grandes villes des grandes mairies par des équipes municipales. Metz depuis 2004, sous Jean-Marie Rausch est ville marraine de la frégate Guépratte et Ancy sur Moselle a été adossée à Metz et reçoit également les délégations.

Le capital symbolique et social passe par aussi par les distinctions diverses mais également par l'appartenance à des cercles, à des réseaux ou le mécénat actif. Ici aussi loin de tout discours ostentatoire, la discrétion et la mise à distance semblent de mise. Rappelons tout de même que Nathalie Griesbeck a été présidente du comité de cooptation du cercle

Charlemagne de Metz. À la question de savoir quelles sont leurs distinctions diverses mais aussi leur implication dans des réseaux, cercles ou dans le mécénat actif voici les propos recueillis auprès d'Étienne Guépratte :

Nathalie a l'ordre du mérite, les palmes académiques et la médaille jeunesse et sports moi j'ai l'ordre du mérite, la Légion d'honneur et la médaille de la jeunesse et sports. Ces distinctions ne sont pas une fin en soi. Néanmoins ces distinctions obtenues en partie grâce à un investissement sur toute une carrière ça permet de faire des choses plus facilement. Oui, car après on appartient à un réseau qui permet de travailler plus facilement avec certaines personnes et de faire avancer des projets. Concernant les réseaux messins je suis un peu hors sol. Dès lors que je n'ai pas d'activité professionnelle ici à Metz je ne suis pas complètement impliqué dans les clubs service ni dans la vie locale. En revanche, si, j'ai créé il y a quelques années le Rotary Charlemagne et j'en fais encore partie du Rotary Charlemagne mais en dehors de cela je ne fais pas partie d'autres cercles type cercle Charlemagne ni d'obédience particulière. Je suis un peu distant par rapport à tout cela. Nathalie doit en faire partie : il y a plus de facilité quand on vit ou travaille à Metz d'adhérer à ces cercles. Je suis dans le Who's Who comme Nathalie je crois qui doit avoir également une notice biographique mais je ne fais pas de mécénat actif. En revanche je cotise à toute sorte de choses comme à l'ordre de la légion d'honneur.

Le capital culturel de la famille Guépratte d'après l'entretien mené est un capital important. Nathalie Griesbeck, son frère Étienne mais également leurs deux sœurs qui évoluent dans le domaine médical et de l'enseignement sont fort diplômés : DEA, Agrégation de musicologie etc.

La pratique de la musique : piano, orgue à très haut niveau, mais aussi la prédilection pour le Jazz, la musique classique mais aussi le badminton sont bien documentés.

Par ailleurs, l'attention portée à l'éducation de la progéniture est patente lorsque l'on demande à Étienne de nous parler de ses descendants et de ceux de sa sœur Nathalie.

Classes préparatoires, Grandes écoles, parcours d'excellence et réussite professionnelle ressortent avec force.

Donc actuellement nous sommes quatre enfants Nathalie a eu deux enfants Ariane et son fils Jean - Étienne qui sont à Paris. Moi -même j'ai trois enfants Charles Guépratte directeur général du CHU de Nice. Il est directeur de cet hôpital et il était auparavant directeur général adjoint de l'hôpital Gustave Roussy spécialisé dans la lutte contre le cancer. La seconde Juliette Guépratte est directrice adjointe du Louvre

Lens. Elle s'est occupée de lancer le Centre Pompidou au démarrage du projet puis elle s'est attelée à la création, à la préfiguration et à l'ouverture du Louvre Lens. Il y a mon petit dernier Victor Guépratte qui est en recherche d'emploi actuellement. Charles a fait ses études jusqu'en prépa littéraire ici à Metz après il a fait Sciences-po à Grenoble puis il a continué ses études à Rennes à l'école nationale de Haute santé publique. Il a fait hypokhâgne Khâgne à Georges de la Tour, puis il a pris son premier poste au CHU de Nancy.

Juliette a fait également une partie de ses études à Georges de La Tour. J'étais préfet à Toulon À Langres, à Paris aussi donc ils ont fait beaucoup de scolarité ailleurs mais ils ont tous passé leur bac à Metz. (Georges de la Tour) C'était une chance d'avoir cet établissement public de qualité. D'ailleurs mon épouse, qui s'appelle Véronique Houdin de par son nom de jeune fille, a fait aussi ses études à Georges de La Tour. C'est une Montignienne. Elle est la fille du Docteur Houdin pédiatre rue du général Charles-de-Gaulle à Montigny.

Concernant le capital économique il est indubitablement important du fait de la stature et de la teneur familiale de la famille Guépratte. En outre les positions professionnelles occupées par Nathalie Guépratte et Étienne sont celles du haut fonctionnariat européen ou français (députée européenne, préfet). La question de savoir si la famille possède des châteaux ou des hôtels particuliers semble ainsi presque incongrue si l'on se réfère à la réponse de Nathalie Griesbeck.

Non. Pas de châteaux ni d'hôtels particuliers dans la famille.

Nous on vient de la fonction publique on n'a quand même pas des moyens financiers considérables. Et puis vous savez on est des gens discrets on ne demande rien à personne ...

2.3 La famille Pilâtre de Rozier

2.3.1 Historique de la famille Pilâtre de Rozier

La famille Pilâtre de Rozier dont descend Philippe Buron Pilâtre doit en grande partie sa notoriété à un illustre ancêtre appelé Jean François Pilâtre de Rozier né à Metz. Même si l'histoire davantage fait la part belle aux frères Montgolfier et à leurs inventions, force est de constater que Jean-François Pilâtre de Rozier, à l'origine du premier vol humain dans l'espace, a été lui aussi un illustre aérostatier mais avant tout un véritable pionnier de la conquête de l'air.

Jean- François Pilâtre de Rozier est né à Metz le 30 mars 1754 dans le quartier du Fort-Moselle à peine édifié. Ce quartier s'organise autour de la place de France à Metz ouvrant sur l'ancien quai Richepance (actuellement Paul Wilzer) et sur la rue de Paris.

Il est le quatrième enfant de Mathurin Pilastre dit « du rosier » un ancien militaire sergent du régiment de Picardie installé comme aubergiste et de Magdeleine Wilmar.

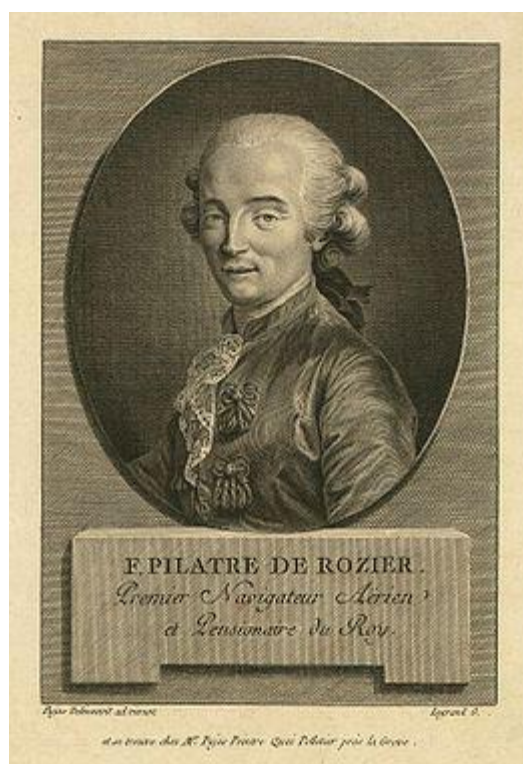


Illustration 95 : Jean-François Pilâtre de Rozier, (Source : Library of Congress online collection)

Élève fantasque et touche à tout, au Collège royal Saint-Louis de Metz, il fut d'abord élève en chirurgie puis passa de l'hôpital de Metz à quatre ans d'apprentissage en pharmacie entre 1771 et 1775 à Metz et à Paris. Il deviendra apothicaire du prince de Limbourg où il apprendra en qualité d'autodidacte, les rudiments de la chimie mais également un peu de botanique et de minéralogie. Familier de la cour du Roi Louis XVI il est également membre

de la loge maçonnique des Neuf Sœurs affectionnée par Voltaire, Benjamin Franklin, Condorcet ou Marat. Anobli par La Comtesse de Provence, il se voit conférer le titre de chevalier et est autorisé à porter l'épée.

À Paris, il sera ainsi entouré de personnes influentes notamment le duc de La Rochefoucauld qui le présente à Lavoisier et au marquis de la Fayette. Il commence à assurer des présentations de physique et de chimie, et il est rapidement nommé intendant des cabinets de physique, de chimie et d'histoire naturelle. Il se livre alors à de nombreuses expérimentations : masques à gaz, bougies phosphoriques, teinture d'étoffe et publie alors ses *observations sur le pyrophore* tout en se consacrant à la droguerie.

En parallèle de ses enseignements de Physique et de Chimie à Reims, il crée à Paris en 1781, le musée de *Monsieur*, véritable premier musée des sciences, où il fait des expériences de physique et donne des cours sur les sciences aux membres de la noblesse. Ce musée aura pour protecteur le Comte de Provence.

En 1783, ce pensionnaire du roi, effectue le premier vol humain dans l'atmosphère avec le marquis d'Arlandes en partant des jardins du château de la Muette (à l'ouest de Paris dans l'actuel 16^e arrondissement) devant Louis XVI et sa cour, pour atterrir sur la Butte-aux-Cailles non loin de l'actuelle place d'Italie.

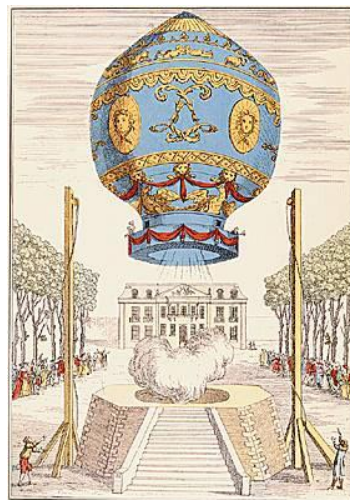


Illustration 96 : Premier voyage aérien libre réalisé à bord d'une montgolfière par Pilâtre de Rozier et le marquis d'Arlandes, le 21 novembre 1783, (Source : Coll. Archives Larbor)

Pilâtre de Rozier et Pierre Romain son compagnon d'équipage mourront en 1785 dans une tentative de traversée de la manche entre Boulogne et Ambleteuse en voulant aller de France en Angleterre. Cette traversée en aéro-mongolfière était fort périlleuse car Pilâtre à rebours de son rival historique Jean- pierre Blanchard désirait réaliser la traversée de la Manche dans le sens France Angleterre beaucoup moins aisée car contre les vents dominants. Jean-François Pilâtre de Rozier mourra sans laisser de descendant direct.

2.3.2 Liens de la famille de Pilâtre de Rozier avec Metz et mise en évidence de son capital symbolique

Il existe à Metz une Rue Pilâtre de Rozier du quai Paul Wiltzer à la place Cormontaigne.

Né 7 rue de Paris à Metz le 30 mars 1754. Fondateur en 1781 du musée de Paris, lieu de rencontre des savants de l'époque, ce passionné d'aérostation figure illustre de Metz, réalise le 21 novembre 1783 le premier vol habité en montgolfière.

D'autres lieux à Metz honorent ou ont honoré la mémoire du célèbre aérostier : Le foyer de jeunes travailleurs Pilâtre de Rozier. L'ancien Institut Pilâtre de Rozier à Lessy établissement d'enseignement privé avec Internat destiné à la jeunesse dorée messine mais au recrutement international. La résidence « Pilâtre de Rozier » située en centre-ville, dans les « Beaux quartiers » de la colline de Queuleu, juste à proximité du centre Pompidou et de la gare, et qui propose aux jeunes, stagiaires, apprentis, étudiants et travailleurs des chambres et studios tout équipés. Son buste a été exposé au musée de la cour d'or à Metz.

Le capital symbolique des Pilâtre de Rozier se fait également par le truchement du mondial air ballons événement phare de la région messine et lorraine et à dimension internationale. Cet événement a été créé par Philippe Buron Pilâtre en 1989 sur l'ancienne base aérienne de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) de Chambley. Il s'agit tout simplement aujourd'hui du plus grand rassemblement de montgolfières au monde alignées simultanément (456) devant le Albuquerque International Balloon Fiesta, organisé tous les 2 ans au Nouveau Mexique aux États-Unis. Le Mondial Air Ballons anciennement lorraine Mondial air ballons réunit tous les deux ans plus de 400 000 spectateurs durant dix jours sur l'aérodrome de Chambley et contribue ainsi à perpétuer la figure de l'illustissime aéronaute Jean-François Pilâtre de Rozier.

Des livres ont été également consacrés à l'aérostier comme l'ouvrage « Pilâtre de Rozier un lorrain d'exception » (Buron Pilâtre, 2006). Par ailleurs, il existe un peu partout en France des rues, des places, des allées Pilâtre de Rozier. Citons par exemple, L'allée Pilâtre-de-Rozier qui est une voie située dans le quartier de la Muette du 16^e arrondissement de Paris ou le Passage Pilâtre de Rozier à Versailles. A Paris, il existe un collège Pilâtre de Rozier qui rend hommage à l'aérostier. De même il existe bien une notice dans le *Bottain mondain* faisant référence à la famille Pilâtre de Rozier. En 1991, l'Union astronomique internationale a donné le nom de l'astronome français Jean-François Pilâtre de Rozier au cratère lunaire "Hausen B".

Un dirigeable de l'armée française est baptisé *Pilâtre-de-Rozier*. Par ailleurs des timbres postes français ont été émis pour commémorer l'aéronaute Jean-François Pilâtre de Rozier.



Illustration 97 : Présentation de l'évènement Mondial Air Ballons sur le site de la manifestation (Source : Pilâtre de Rozier Organisation)



Illustration 98 : Carte postale commémorative de la mort de Pilâtre de Rozier et de Pierre Romain, (Source : France-pittoresque.com)

2.3.3 Notice biographique de Philippe Buron Pilâtre descendant de la famille Pilâtre de Rozier

Philippe Buron-Pilâtre de Rozier, Marié, un enfant est l'arrière-petit-neveu « à la septième génération » de Jean-François Pilâtre de Rozier, (1754-1785) : premier homme, en novembre 1783, à monter dans l'espace à bord d'un ballon accompagné du Marquis d'Arlandes.

D'ailleurs, Philippe Buron Pilâtre de Rozier organise des 1983 sa première manifestation de montgolfières précisément pour le bicentenaire du premier envol humain de son illustre ancêtre aérostatier.

Philippe Buron Pilâtre, juriste de formation, a entamé des études de droit et embrassé un temps la fonction de clerc de notaire en Touraine puis a effectué une grande partie de sa carrière à l'Agence France Presse avant de se lancer dans l'événementiel.

Consultant pour de nombreux clients dans les domaines du tourisme, de la politique, du numérique et de l'aéronautique mais aussi des relations publiques et de la communication, il est membre et vice-président du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) du Grand Est (depuis 2001), expert auprès du Comité Economique et Social de la Grande région. Depuis 2001, il enseigne à l'Université de Lorraine (Centre européen universitaire de l'Université de Nancy, Institut d'administration des entreprises, Institut universitaire de technologie (IUT) dans les domaines de la créativité, de la gestion de projet, des réseaux, du digital, de la communication de crise, de l'événementiel, du lobbying et de l'e- réputation). Il a été intervenant à l'École nationale d'administration (ENA) de 2001 à 2014 dans la communication de crise où il a notamment eu pour élève un certain Emmanuel Macron.

Pilote de montgolfière, instructeur, titulaire de plus de 2000 heures de vol (ballon à gaz et à air chaud), il est fondateur du Grand Est Mondial Air Ballons le plus grand rassemblement de montgolfières au monde qui a supplanté le feu Challenge Pilâtre de Rozier organisé naguère depuis La place de la république à Metz. Coordinateur de diverses manifestations (auto-moto, digital, cinéma, culture, tourisme), il a écrit une quinzaine d'ouvrages et continue régulièrement une activité de journaliste radio (Radio Jérico etc.), télévision (Mirabelle Tv, via Mirabelle) et presse écrite (L'express, La Semaine etc.). Membre fondateur du Club de la Presse de Metz, pigiste pour des revues aéronautiques, il a été directeur de la rédaction de l'Agence coopérative interrégionale de presse (ACIP).

Il anime un blog hébergé sur le site internet pilatre-de-rozier.com dédié entre autres à l'évènement Mondial air Ballons via *Pilâtre de Rozier Organisation* qui regroupe sur l'aérodrome de Chambley Planet'Air (Meurthe et Moselle), siège de son entreprise, diverses structures dont une école de formation et un musée.

Président de la Ligue Lorraine d'Aérostation il est titulaire des médailles de l'aéronautique, jeunesse et de sports et Charles Dollfus.

2.3.4 Philippe Buron Pilâtre : un aristocrate d'extraction bourgeoise

Même s'il réside dans l'aire urbaine messine et qu'il est vraisemblablement un des plus puissants hommes de réseau à Metz, Philippe Buron Pilâtre fait dès le début de notre entretien une précision.

Ainsi contrairement à certaines grandes familles comme les Grandidier ou les Hennequin qui ont longtemps habité à Metz, sa famille nous dit-il, est originaire de Courcelles-Chaussy et ses racines sont terriennes. Tout en admettant l'imbrication au sein même de sa famille de la bourgeoisie et de l'aristocratie il se revendique davantage comme un aristocrate.

Il semble malgré l'extraction bourgeoise de sa mère mépriser la bourgeoisie en ce qu'elle véhicule selon lui des valeurs auxquelles il n'adhère pas. Il concède néanmoins que la bourgeoisie et l'aristocratie se sont historiquement rapprochées car elles ont en tiré des gratifications réciproques : titres de noblesse et décorations diverses en échange d'une certaine aisance financière⁸⁸.

La bourgeoisie de la ville de Metz serait selon lui essentiellement une bourgeoisie d'affaires, une bourgeoisie commerçante essentiellement de centre-droit mobilisée pour la défense de ses intérêts. Dès le début de l'entretien qui porte sur le parcours résidentiel de Philippe Buron Pilâtre on peut noter son souci de s'inscrire dans un lignage. Cette capillarité entre les époques et les générations, cette identité par le lignage qui enserme l'individu dans un temps familial a été parfaitement analysée par Éric Mension Rigau dans son ouvrage *Aristocrates et grands- bourgeois* (1994). Le capital familial s'apparente en quelque sorte à une forteresse familiale défendue ici par une voix rauque et chaleureuse et une certaine désinvolture dans le propos. Les études juridiques ou menées sous le sceau des jésuites, la trajectoire professionnelle mettent en exergue un fort capital culturel. En outre la trajectoire et la mobilité résidentielle mais également la nature des activités de ses aïeux laissent entrevoir en filigrane un fort capital économique.

J'habite dans le Rupt-de-Mad dans le secteur de Novéant pour des raisons professionnelles et car mon grand-père, comme beaucoup d'optants, a dû « choisir » de quitter Metz pendant l'Annexion.

Il est ensuite parti en Touraine où il a fondé les forges et aciéries de Touraine.

Il y a là-bas dans le Rupt-de-Mad encore aujourd'hui tout un microcosme de gens qui ont de belles résidences et qui ont une certaine teneur dont les ascendants du fait des options étaient venus s'installer à la ligne de la démarcation avec la Moselle. Le but

88. Voir à ce sujet le chapitre XIII du livre de Nathalie Heinich *L'élite artiste* (2005) qui décrit le moment où au XIXe siècle la haute aristocratie commence à s'ouvrir à la grande bourgeoisie.

était de n'être pas loin leurs affaires tout en ne subissant pas la pression des prussiens.

Et puis de toute façon je n'aime pas la ville, nous ne sommes pas des citadins dans la famille nous sommes plutôt des ruraux et nous sommes attachés à nos racines terriennes.

J'ai beaucoup voyagé. J'ai fait mes études à Saumur au centre de la France chez les jésuites. J'ai entrepris des études de notariat mais j'ai ensuite été journaliste à l'agence France Presse. J'ai longtemps vécu entre Paris et la Touraine où j'avais une résidence secondaire que j'ai troquée pour une résidence au Nouveau Mexique.

Lorsque l'on évoque les rapports que Philippe Buron Pilâtre entretient avec la ville de Metz, ainsi qu'avec ses réseaux, ses cercles de pouvoir il en ressort un capital social très développé presque hypertrophié.

Son statut d'homme de réseaux en outre est parfaitement assumé et subtilement réinscrit une fois de plus dans une perspective diachronique.

Alors très honnêtement je suis un véritable homme de réseau. Je dois ça à mon arrière-grand-père qui était un homme de réseau et qui était comme moi monarchiste. Je suis et j'ai toujours été de par mon éducation, mon métier un homme de réseau. Les gens de gauche et de droite m'aiment bien car j'ai eu l'intelligence de ne jamais faire de politique. Je sers les hommes politiques de droite comme de gauche à l'exception des fachos et à l'exception de tout ce qui est extrême gauche. Ça fait 30 ans que j'ai une bonne connaissance du milieu politique [...] A chaque fois qu'il y a un supplément dans Le point où on cherche les hommes de réseau à Metz ça me tombe dessus. Je suis un homme de réseau, par contre j'ai toujours refusé d'appartenir à des clubs comme les Rotary.

La suite de l'entretien qui porte sur le club Charlemagne est l'occasion d'un discours distancié et d'une vision en surplomb sur ce haut cercle de pouvoir messin.

Les propos subversifs sur les codes et les protocoles de sa famille, le langage volontairement relâché sont paradoxalement une marque d'assurance est un signe d'appartenance à l'aristocratie ou à la grande bourgeoisie.

L'appartenance à des cercles parisiens très sélectifs et la présidence du Mondial Air Ballons laissé également transparaître un fort capital symbolique et économique.

Concernant le club Charlemagne très honnêtement J'en ai fait partie et jusqu'au jour où j'ai écrit quelque chose de terrible dessus du genre « c'est toujours les mêmes têtes

là-dedans « [...] J'y ai côtoyé l'ancien maire Jean-Marie Rausch, Jean-Marie Pelt, le patron des concessions automobiles Jean Claude Bailly ... y a la table officielle avec le maire, le député, la personne que vous voulez valoriser et puis il y a un chef de table avec des gens qu'on assoit parfois exprès l'un à côté de l'autre lors de demandes expresses car il peut y avoir des demandes expresses. C'est un jeu habile. C'est un peu comme dans les mariages de ma famille tu ne peux pas mettre la comtesse de machin à côté de machin parce que voilà. C'est du théâtre et je regarde ça avec distance mais l'intérêt de cette institution c'est que vous prenez l'apéritif debout, vous dînez et vous prenez le café debout ce qui permet de tisser des relations. Il peut y avoir une forme de lobbying avec la présence de grands groupes comme Eiffage ou Véolia. Maintenant, vous savez j'ai 60 ans je travaille 7 jours sur 7 je suis aussi à la fac, j'ai mon boulot de consultant et j'organise une manifestation qui est la première du monde dans le domaine de la montgolfière à Chambley.

Je m'octroie un séjour de 15 jours par an au nouveau Mexique. J'ai plus envie de m'emmerder avec certains cercles où on a les mêmes têtes depuis 30 ans. Je préfère certains cercles comme l'aéroclub de France à Paris : là c'est une autre dimension.

Successivement, les propos recueillis montrent bien à quel point le capital familial, social, symbolique, culturel voir économique s'imbriquent harmonieusement et de manière cumulative dans le cas de Philippe Buron Pilâtre.

La centration sur la mémoire, le fait d'être dépositaire d'un legs familial sont une fois de plus revendiqués.

Je reconnais par ailleurs volontiers jouer parfois le rôle d'entremetteur. J'ai hérité et je bénéficie, étant le petit-fils Pilâtre, d'un capital social et de sympathie que j'ai cultivé parce que c'est ce que je sais faire le mieux même si mon père me prédestinait plutôt au départ au notariat.

Les gens sont habitués à me voir, un type original haut en couleur et qui a su supporter 5 présidents de région et être toujours dans le coup. Je pense que c'est parce que je n'ai fait partie d'aucune coterie reconnue qu'on m'a foutu la paix J'exerce par ailleurs le métier de consultant. Par exemple si un homme politique vient me voir en me disant est-ce que tu peux t'occuper de ma communication de crise, je m'en occupe. Je gère cette situation de crise inédite. Ça peut être une fuite une rumeur sur les réseaux sociaux ou autre. J'ai eu la chance d'avoir Monsieur Macron à l'ENA en 2004. J'ai enseigné plusieurs années à l'ENA sur la communication de crise.

À travers le Mondial air ballons je réunis un millier de pilotes à chaque fois. Entre 400 et 500 ballons et j'ai un village partenaire dans lequel il y a 400 000 invités et énormément d'entreprises. Donc je suis un entremetteur et je présente des gens c'est ce qui m'intéresse c'est mon comté dandy.

Une ligne de démarcation est ensuite tracée entre la nécessaire notoriété engendrée par l'activité professionnelle et la naturelle discrétion inhérente à une classe sociale qui méprise plus que tout, l'ostentation

Le Bottain mondain je n'y suis plus. J'avais une page Wikipédia que j'ai supprimée Je suis ou j'ai été dans certains annuaires mais vous savez je suis un spécialiste de l'e réputation. De ce fait, J'ai une empreinte numérique importante de plus de 9000 occurrences mais c'est à travers des événements. Je ne peux pas les supprimer. Mais je travaille avec trop de gens. J'ai besoin de discrétion il n'y a pas besoin qu'on voie mes activités et qu'on m'identifie trop. Et puis ça ne me ressemble pas. J'aspire à ce qu'on me foute la paix.

Pour finir le capital social et symbolique de Philippe Buron Pilâtre se matérialise également par le côté mondain et salonnisant de sa fonction qui l'amène, parfois à son corps défendant, à côtoyer aussi bien le tout Metz que le tout Nancy. Présidents de région, préfets, responsables de cercles d'influence ... tous connaissent ce personnage haut en couleur (ayant eu des échanges épistolaires avec l'ancien astronaute Michael Collins) à la voix éraillée. Ils sont en partie liés à lui du fait de sa puissance réticulaire.

Philippe Buron Pilâtre évoque par exemple la cérémonie des vœux avec un réalisme et une malice qui sont sa marque de fabrique et qui démontrent son aisance à se mouvoir et être reconnus dans ses espaces exclusifs.

[..] Et puis en Lorraine il y a 1000 personnes qui comptent c'est celles qu'on voit en permanence du 1er janvier au 31 janvier dans toutes les opérations de la communication qui s'appellent les vœux. A Metz on y voit le président de l'université, on voit le président du tribunal on voit le préfet ...

Il y a les vœux du préfet, du préfet de région, des chambres consulaires, de l'université mais ce sont les mille et puis ça tourne en boucle, ça cousine, ce sont les mêmes réseaux les mêmes membres de conseils d'administration etc.

La grande expression pendant tout le mois de janvier : on ne se quitte plus.

Enfin son capital symbolique et social est manifeste lorsque sont évoqués les clubs, les sociétés et comités messins auquel il appartient ou qu'il préside. Philippe Buron Pilâtre expliquant ici par ailleurs avec un grand pragmatisme la nécessaire interconnexion de ses réseaux.

Vous savez : Metz est un haut lieu de la franc-maçonnerie depuis le 18^{ème} siècle grâce aux loges militaires. Le ratio de francs-maçons par rapport à la population de Metz est très important. Je suis franc-maçon dans une loge d'obédience déiste qui s'appelle la grande loge nationale de France, j'ai appartenu à Moselle Économie car c'est un ami qui la préside.

J'ai créé plein de clubs à Metz comme le comité Lotharingien des amateurs de cigares qui en fait a été créé par mes soins comme le concurrent du cercle Charlemagne. Le CLAC au départ c'était une bande de journalistes qui ne se prenaient pas la tête et qui s'étaient éloignés pour divergences du maire de l'époque Jean-Marie Rausch en 92.

À cette époque c'est la bourgeoisie besogneuse commerçante de Metz qui avait la main sur l'histoire sur la ville donc nous jeunes, on a créé le CLAC. On sentait le soufre on était iconoclaste, complètement libre il y avait des avocats, des substituts du procureur, des médecins, des gynécos, beaucoup de journalistes et le club existe toujours on se réunit le troisième mardi du mois une fois par mois depuis 23 ans 24 ans.

Et puis il y a 5, 6 ans j'ai créé le Spritz club du nom de cette fameuse boisson italienne qu'on a relancé à Metz. Il y a une plaque au nom du club à la cave des trappistes Place de Chambre à Metz

Au Spritz club on ne retrouve pas forcément les mêmes personnes. Quelques-unes certes mais pas toutes vous savez je suis un homme de réseau et de tête de réseau. Or ça ne sert à rien si vous restez cloîtré dans votre propre réseau. En fait il faut interconnecter les réseaux et alors vous aurez toutes les informations qui vous reviennent qui sont nécessaires à l'exercice de votre métier c'est-à-dire être renseigné avant les autres.

2.4 Tableau synoptique des points de récurrence les plus saillants de ces trois familles

Points de récurrence	Alain Missoffe / Famille De Wendel	Étienne Guépratte et Nathalie Griesbeck née Guépratte / Famille Guépratte	Philippe Buron Pilâtre / Famille Pilâtre de Rozier
Inscription dans un lignage	-Perpétuation de la mémoire familiale. - Investissement dans la vie politique ou dévouement dans la chose publique -Maison de Wendel, sceaux et armoiries -La famille fait partie de la liste des familles subsistantes de la noblesse française. -Illustres ancêtres dans le domaine scientifique, technologique, politique, militaire, des arts etc. -Perpétuation des valeurs familiales et des traditions (patriotisme, exemplarité morale, bienfaisance, progressisme, universalisme, prégnance religieuse etc.)	-Perpétuation de la mémoire familiale. -Investissement dans la vie politique ou dévouement dans la chose publique -La famille fait partie de la liste des familles subsistantes d'ancienne bourgeoisie française. -Illustres ancêtres dans le domaine politique et militaire -Perpétuation des valeurs familiales (patriotisme, exemplarité morale, progressisme, universalisme, prégnance religieuse etc.)	-Inscription dans la profondeur de la mémoire familiale. -Perpétuation de l'activité d'aérostier à travers le Mondial Air Ballons. -Investissement dans la vie politique ou dévouement dans la chose publique -Illustre ancêtre dans le domaine des sciences et techniques mais également politique -Perpétuation des valeurs familiales (manières aristocratiques, inventivité, extrême sociabilité, positionnement monarchique, croyances etc.)
Capital culturel et attention portée à la progéniture	-Education jésuite ; lycées privés confessionnels de prestige ; grandes écoles de commerce ; séjours linguistiques à l'étranger. - Intérêt prononcé pour la culture et les arts - Fort capital culturel objectivé (tableaux, œuvres d'art, portraits ...) - Pratiques muséales	-Education supérieure ; études juridiques et de sciences politiques ; Lycées publics messins de renom ; Classes préparatoires et Grandes écoles. - Intérêt prononcé pour la culture et les arts. - Activités d'enseignement et d'expertise - Pratiques muséales	-Education jésuite, Collège et lycées confessionnels ; Études juridiques et de journalisme. -Activité d'enseignement et d'expertise. -Intérêt prononcé pour la culture et les arts. - Pratiques muséales. (Création de l'aéromusée Pilâtre de Rozier à Chambley).
Distinctions honorifiques	Légion d'honneur	-Légion d'honneur -Ordre national du mérite - Médaille Jeunesse et sports	- Médailles de l'aéronautique, Jeunesse et sports et Charles Dollfus.

Points de récurrence	Alain Missoffe / Famille De Wendel	Eienne Guépratte et Nathalie Griesbeck née Guépratte / Famille Guépratte	Philippe Buron Pilâtre / Famille Pilâtre de Rozier
Capital social	-Intense sociabilité tant familiale qu'interpersonnelle. -Appartenance à des cercles parisiens et messins ; puissants réseaux d'influence. Interconnexion à la sphère politique et culturelle même à l'échelon national.	Capital social développé. Présidences et appartenance à de nombreux cercles messins. Interconnexion à la sphère politico-culturelle et culturelle.	Intense sociabilité. Présidences et appartenance à de nombreux cercles messins. Interconnexion aux réseaux d'influence messins et nancéens. Forte activité événementielle. Forte exposition médiatique.
Capital symbolique	Châteaux, Rues messines bâtiments, stades, bustes, en la mémoire de la famille de Wendel. Mécénat actif centre Pompidou etc., œuvres caritatives Décorations diverses. Ouvrages commémoratifs.	Rues messines, bâtiments militaires, frégates, bustes, Promotions de lycées en la mémoire de la famille Guépratte. Marrainat de la frégate Guépratte par la ville de Metz.	Rues messines, établissements scolaires, Ouvrages commémoratifs, Manifestation Mondial air Ballons. Enseignement à l'ENA.
Capital économique	Très fort capital économique : Legs et bien familiaux de la Famille Wendel, activités professionnelles de dirigeant d'entreprise et d'actionnariat au sein de la société Wendel Maisons familiales, châteaux,	Fort capital économique : legs et biens familiaux, activités professionnelles de haut-fonctionnaires	Fort capital économique : legs et biens familiaux ; retombées économiques Mondial air Ballons, activités journalistique d'enseignement et d'expertises, résidences secondaires ...

Ce tableau synoptique a permis de mettre en exergue un certains nombres d'invariants concernant les membres des grandes familles de la bourgeoisie messine afin d'en montrer une certaine homogénéité.

Néanmoins des différences subsistent du fait de l'irréductibilité de chaque famille et de chaque individu à une quelconque essence bourgeoise. Ces différences sont en revanche moins importantes qu'avec les membres des autres segments de la bourgeoisie messine moins dotés de capitaux en tout genre. La bourgeoisie messine s'apparente donc plus à un continuum de positions sociales où coexiste une forme d'hétérogénéité dans l'homogénéité et que nous nommons *l'hétéromogénéité*.

Lorsque l'on analyse les entretiens menés auprès des membres des familles de Wendel, Guépratte et Pilâtre de Rozier, ce qui frappe avant tout est leur volonté d'inscrire leurs actions dans le temps long et dans la profondeur d'une mémoire familiale. Ainsi, les descendants des grandes familles messines interrogés, dans une logique de transcendance, œuvrent à leur tour au quotidien pour perpétuer les valeurs et les traditions de leurs familles respectives. Si le capital économique de la famille de Wendel à laquelle appartient Alain Missoffe, est d'un autre ordre si on le compare à celui des membres des deux

autres familles interrogées, il n'en demeure pas moins que leur système de valeurs peut présenter des similitudes notamment sur le point du patriotisme, de l'altruisme, de l'investissement politique et de la prégnance du fait religieux dans la construction de leur identité. Ces personnalités demeurent néanmoins singulières. Ainsi, à la personnalité originale et irrévérencieuse de Philippe Buron Pilâtre, peut être comparée celle bien plus discrète et consensuelle d'Étienne Guépratte, et cela, malgré leur attachement réciproque aux valeurs terriennes de leurs ancêtres.

Concernant les relations matrimoniales, force est de constater notamment au sein des familles Wendel et Pilâtre de Rozier une certaine tendance au « cousinage » et à des mariages plus endogamiques et intra familiaux probablement dans un souci de préservation de la mémoire familiale. Ceci est nettement moins le cas en ce qui concerne la famille Guépratte. Concernant le capital culturel et l'attention portée à la progéniture force est également de constater, que l'éducation jésuite ou confessionnelle privée est bien représentée au sein des familles de Wendel (à forte dominante parisienne pour cette première) et Pilâtre de Rozier, alors que pour la famille Guépratte ont été davantage privilégiés les lycées publics et le système des grandes écoles notamment messins. Nous constatons également que les descendants des grandes familles et membres de la bourgeoisie messine interrogés ont entrepris dans leur ensemble, des études juridiques ou commerciales certainement bien en phase avec leur carrière de dirigeant, d'expertise ou de haut-fonctionnaire. Leur capital culturel en synthèse, est très important aussi bien en terme de pratiques – séjours linguistiques à l'étranger, pratiques muséales, etc. – que dans sa dimension institutionnalisée ou objectivée. Concernant le capital symbolique et les distinctions honorifiques, nous remarquons que chaque descendant des grandes familles messines est lui-même distingué par de nombreuses médailles et décorations qu'il s'agisse de la Légion d'honneur ou bien encore à titre illustratif de la médaille de l'aéronautique. Ces titres et décorations viennent en quelque sorte se surajouter à l'important capital symbolique dont sont auréolées ces familles à Metz à travers de nombreux dispositifs mémoriels et de légitimation – noms de rues à la mémoire d'ancêtres célèbres, marrainat, mécénat, manifestations sportives et culturelles, etc. Si nous analysons le capital social des descendants interrogés il ressort une fois de plus que ce capital social est très dense et très développé. À cet égard, si nous esquissons une comparaison avec les autres segments de la bourgeoisie messine, il s'avère que le réseau de sociabilité des descendants des grandes familles messines est singulier, aussi bien par sa nature et son intensité, que du fait de son interconnexion beaucoup plus importante aux autres sphères de la société. Ainsi, l'appartenance à des cercles messins de réflexion et de pouvoir, est-elle fréquente chez les personnes interrogées mais à des degrés moindres. Les membres des grandes familles messines interrogées disposent en outre d'un « capital international » développé (Wagner, 2020). Ce concept de capital international très bien expliqué par Anne Catherine Wagner dans

son ouvrage *La mondialisation des classes sociales* (2020), traduit le rapport aux ressources internationales qu'entretiennent les différentes classes sociales. Or, un rapport privilégié à ces ressources – à travers des dispositions cosmopolites incorporées, du capital international objectivé ou du capital international institutionnalisé sous forme de titres ou de diplômes – a été constaté et relevé dans le cadre des études biographiques et des entretiens avec les membres des grandes familles interrogées. À titre illustratif nous pouvons citer la maîtrise des langues étrangères, les nombreux déplacements à l'étranger sous forme de séjours linguistiques, de voyages professionnels et d'affaires ou sous la forme de l'expatriation – Alain Missoffe a par exemple vécu une période d'expatriation au Viêt Nam – mais également la possession d'une résidence secondaire à l'étranger – comme celle de Philippe Buron Pilâtre au Nouveau Mexique. Ce fort capital international, est incontestablement un puissant marqueur social mais également un vecteur de différenciation interne de la bourgeoisie messine – qui n'est pas uniformément dotée de ces ressources internationales.

En revanche, au-delà de ces similitudes nous constatons une fois de plus des différences intra-catégorielles importantes entre des personnalités au capital social local hypertrophié et dont les réseaux les plus actifs sont situés à Metz et Nancy – Philippe Buron Pilâtre – et d'autres enchevêtrées dans des réseaux messins et parisiens – Alain Missoffe. Une différence similaire peut être observée entre Nathalie Griesbeck, très active au niveau des réseaux d'influence et de pouvoir à Metz, et son frère Étienne Guépratte à l'approche moins localiste du fait entre autres, de son ancienne position de préfet et de haut-fonctionnaire – appelant mobilité et discrétion.

Chapitre 10 : Étude comparative d'un espace de la bourgeoisie messine : le quartier Nouvelle-Ville

1. Genèse et description du quartier à travers des éléments de morphologie sociale et urbaine

La Nouvelle-Ville – entendue au sens historique originel et pas uniquement administratif – et dénommée parfois de manière réductive quartier Impérial, est un espace urbain minéral, opulent, exubérant, un véritable kaléidoscope architectural né à Metz sous la Première annexion de 1871-1918. La Nouvelle-Ville dans sa partie sud (quartier des villas) fut ensuite prolongée, lors du retour de Metz à la France. La construction de la plupart des villas étaient quasiment terminées en 1930. Du point de vue architectural, quasiment tous les styles historisants se retrouvent au sein du quartier Nouvelle-Ville où on les retrouve bien souvent mélangés. Parmi ces styles on découvre notamment le style néo-roman Wilhelmien⁸⁹ ou le Rundbogenstil⁹⁰ fers de lance de la germanisation de la ville par Guillaume II, le gothique ou néogothique, le style renaissance ou néo-renaissance, le style néo-alsacien, le baroque ou néobaroque, le style Beaux-Arts à orientation haussmannienne, l'Art Nouveau – Jugendstil⁹¹ – et ses variantes comme la sécession viennoise ou bien encore l'Art Déco ou le style Liberty. Il existe même une villa adoptant un style aux allures méditerranéennes, boulevard Clémenceau, conçue par l'architecte d'origine italienne Joseph Runcio.

Les façades des luxueuses villas de l'avenue Foch adoptant et servant de vitrine à ces styles historisants sont toutes pourvues d'une ornementation – Putti⁹², ornements conjuratoires, bestiaire – de très grande qualité en phase avec le standing attendu de cette Nouvelle-Ville. À ce titre, l'architecte en chef de la ville de Metz à partir de 1887, Conrad Wahn, s'inspira beaucoup de l'architecte et urbaniste viennois Camillo Sitte pour donner à Metz sa magnificence et son aspect pittoresque. De même, il est à signaler l'influence utopiste des *Garden City* de l'urbaniste britannique Ebenezer Howard.

L'historienne de l'Art Christiane Pignon Feller (2013), spécialiste du Quartier Nouvelle-Ville montre bien dans son ouvrage que la quête et la recherche du style fédérait la communauté bourgeoise et représentait en quelque sorte le signe de reconnaissance de ce groupe social. Dans le cadre d'un entretien, elle précise également que cette population bourgeoise avait tendance à rester sur son quant-à-soi, dans une sorte de microcosme et souhaitait perpétuer sa mémoire à travers notamment des monogrammes taillés dans la pierre aux initiales des

89. En référence aux empereurs allemands Guillaume Ier (Wilhelm I.) et Guillaume II (Wilhelm II).

90. De manière littérale « style de l'arc en plein cintre » utilisé à la gare de Metz mais également dans les écoles et certains lieux de culte allemands à partir de 1830.

91. Variante allemande de l'Art nouveau issue de la sécession munichoise.

92. Putto (putti au pluriel) est un terme architectural qui désigne sur une façade la statue d'un nourrisson joufflu et moqueur aux allures d'ange.

propriétaires de villas. Christiane Pignon Feller (2013) rappelle qu'en définitive les traits communs de l'architecture éclectiques de ce quartier de 1907 sont des traits sociologiques extériorisés : la solidité, la puissance la richesse et l'ostentation. La complexité architecturale, la variété et la qualité des matériaux comme la pierre de taille, « la boursouflure des volumes », les références historiques et culturelles sont en effet autant de marques de micro-distinctions de la culture bourgeoise. Que ce soit au niveau de l'avenue Foch, du quartier Sainte-Thérèse ou encore du quartier Metz Vacquinière appartenant à la Nouvelle-Ville, il est clair que l'étonnante concentration de villas fastueuses donne le ton d'un quartier qui revendique la population la plus riche de Metz et où l'on fait subtilement abstraction des nouveaux riches. Le quartier dit des villas (au sud de la ville de Metz) débuté en 1907 et terminé vers 1930 fait ainsi la part belle, de manière codifiée, aux plantations diverses et aux jardinets mais aussi à l'éclectisme architectural. Aspiration bourgeoise d'individualisation et réglementation s'y conjuguent ainsi harmonieusement.

L'esthétique décorative fort réglementée des édifices de la nouvelle ville, la monumentalité, la belle stéréotomie mais également la place de la nature dans la ville attestent d'une véritable esthétique du paraître pour cette Nouvelle-Ville d'emblée destinée à la bourgeoisie. Qu'elle vienne du centre-ville de Metz, trop exigu, en quête de belles réalisations édilitaires griffées, d'Alsace ou du reste du Reich c'est bien à la bourgeoisie que Guillaume II prédestine cette Neustadt⁹³ lorsqu'il répond favorablement par télégramme en 1898 à une pétition urgente de la municipalité de Metz. Cette dernière lui demande de s'étendre hors les murs en faisant tomber les anciens remparts de la ville et en reconquérant – un peu à l'image de la conquête des quartiers vierges de l'Ouest parisien par le baron Haussmann – des espaces presque vierges détenus par les militaires. Voici la réponse de Guillaume II – reprise dans un *long format* du *Républicain Lorrain* en date du 25 avril 2021 consacré à la Nouvelle-Ville – qui intercédera favorablement en la faveur des municipaux et au détriment des militaires.

« Pour donner à la superbe cité de Metz et à sa brave bourgeoisie une preuve particulière de ma bienveillance souveraine et de mon intérêt, j'informe la ville de Metz que conformément à son désir, je me suis décidé à faire l'abandon de la vieille enceinte du sud et de l'est et en ordonner le démantèlement. Puisse la ville prendre un nouvel et vigoureux essor et s'étendre dans la paix, sans le maintien assuré de laquelle pareille mesure n'aurait pu être prise »

Le plan ci-dessous est précisément le plan d'urbanisme de cette future « Neustadt. On y distingue nettement une zone 1 prioritaire correspondant approximativement au quartier gare

93. Nouvelle Ville en allemand

et à l'avenue Foch et deux autres zones plus au sud à urbaniser dans un deuxième temps aux confins de Montigny-les-Metz et du quartier du Sablon.



Illustration 99 : Plan d'urbanisme de l'architecte de la ville de Metz, Conrad Wahn, en 1902 où figure conformément à l'ambition de Guillaume II la future « Neustadt » (Nouvelle Ville) (Source : Christiane Pignon-Feller, Metz 1848-1918 - Les métamorphoses d'une ville (2013))

Les deux illustrations ci-dessous permettent de saisir la magnificence des villas de la Nouvelle-Ville destinées à la bourgeoisie messine, – avec leur architecture sophistiquée, leurs oriels⁹⁴ d’angles, leur flore de métal, etc.– aussi bien au niveau de l’avenue Foch, qui en est son berceau originel, qu’au niveau du quartier des villas plus au sud investi par une population bourgeoise plus récente. C’est précisément au sein de ce quartier des villas que se situent les quartiers bourgeois de Sainte-Thérèse et celui de Metz Vacquinière.



Illustration 100 : Les façades imposantes et luxueuses des villas de l’avenue Foch. Au premier plan en haut à gauche on distingue la villa « Salomon » conçue par l’architecte Hermann qui a inspiré l’hôtel de Philippe Starck à Metz. (Source : Photographie F. Dettori)

94. Petit espace avec fenêtres en débord, en saillie de façade.



Illustration 101 : Architecture éclectique, ferronnerie végétale, clôtures privatives et volumes imposants au sein du quartier des villas – Rues de Salis, Migette, Bossuet, Paul Ferry et Boulevard Clémenceau – (Source : Photographie F. Dettori)

Le photographe Christian Legay et l'historienne de l'art Christiane Pignon Feller dans les ouvrages *Metz impérial. Patrimoine, intérieurs et art de vivre 1871-1918* (2011) et *Metz Intime* (2019) nous offrent la possibilité en outre, de découvrir ces belles demeures bourgeoises de l'intérieur grâce à de nouveaux résidents qui ont accepté d'ouvrir les portes de leurs luxueuses villas et qui ont parfois revisité la décoration et l'agencement de ce patrimoine d'exception. Les illustrations ci-dessous permettent de visualiser quelques détails de ces intérieurs bourgeois bien en phase avec le statut de ces résidents ou de ces anciens résidents bourgeois.



Illustration 102 : Mise en évidence des deux chapitres consacrés aux intérieurs bourgeois des villas du quartier Nouvelle-Ville (Source : Metz impérial. Patrimoine, intérieurs et art de vivre 1871-1918 (2011) et Metz Intime (2019))



Illustration 103 : Vitraux aux motifs floraux, escaliers en bois à balustres, Parquets à bâtons rompus, métaux précieux, stucs, décors cynégétiques : exemples d'intérieurs bourgeois au sein de la Nouvelle-Ville (Source : Metz impérial. Patrimoine, intérieurs et art de vivre 1871-1918 (2011) et Metz Intime (2019))

En 2012, l'agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle (AGURAM) a établi un diagnostic urbain du quartier Nouvelle-Ville permettant d'en saisir notamment la morphologie urbaine et sociale mais également les problématiques et les perspectives d'évolution.

Le rapport met clairement en évidence les éléments emblématiques d'une population bourgeoise aux caractéristiques économiques et sociales bien identifiables et bien singulières.

L'illustration ci-dessous à travers les indicateurs du taux d'activité, du taux de chômage, de la part de cadre supérieurs et du revenu mensuel moyen par unité de consommation montre par exemple que dans la partie nord du quartier (Iris Nouvelle-Ville Nord) la proportion de cadres supérieurs est de 40 % (32,7 % pour l'ensemble de la Nouvelle-Ville) contre 17 % à Metz alors que celle des ouvriers est de 8 % contre 21 % à Metz. Le taux d'activité de la Nouvelle-Ville est également bien plus important qu'à Metz et presque corrélativement le taux de chômage y est beaucoup moins important que dans les autres quartiers messins. Concernant le revenu mensuel moyen par unité de consommation il est tout simplement le plus élevé de la ville de Metz.

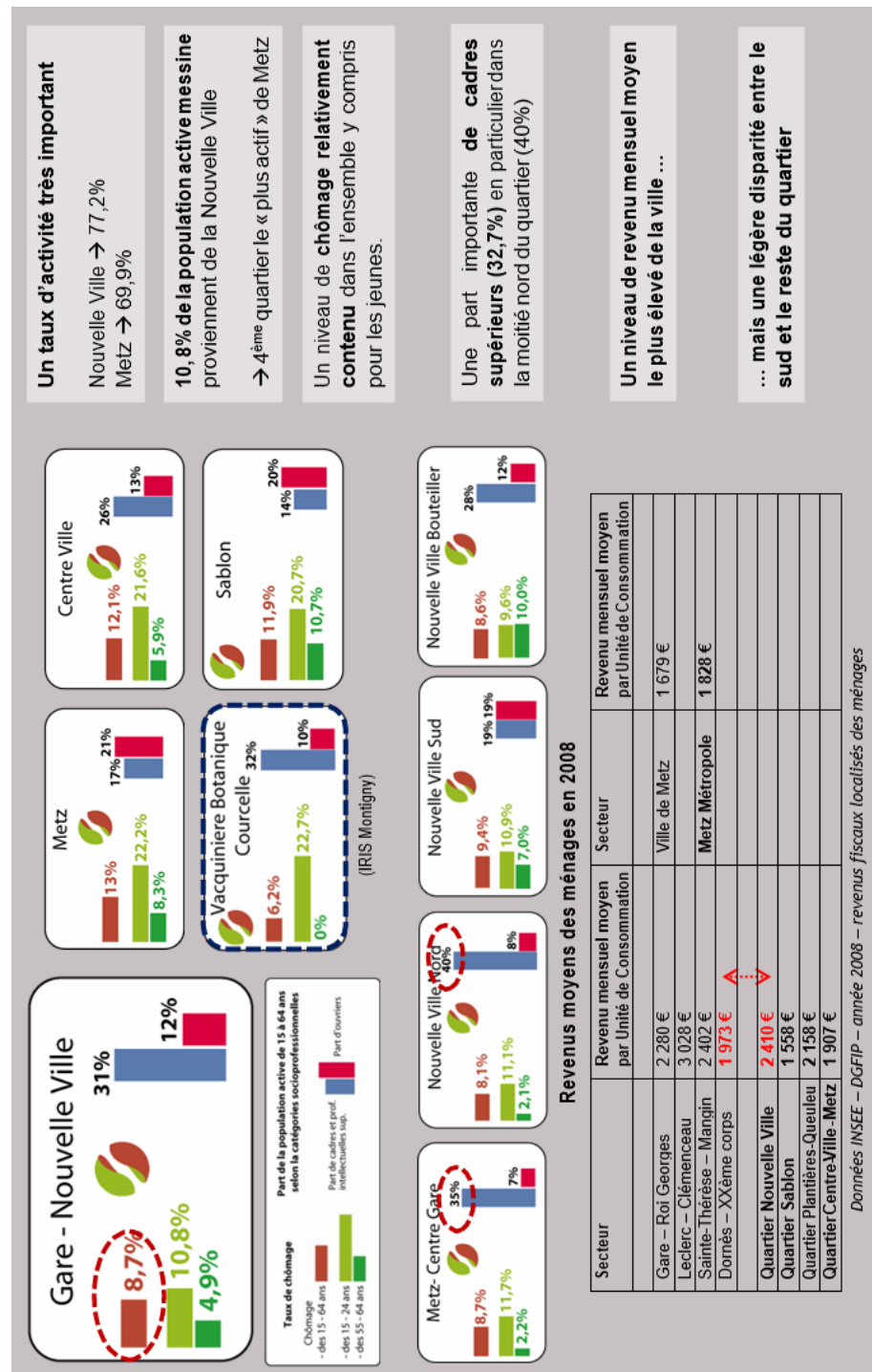


Illustration 104 : Le quartier Nouvelle-Ville présentent les caractéristiques sociales d'une population très active et plutôt aisée (Source : Aguram. Metz)

Par ailleurs, comme le montre bien le rapport de l'AGURAM sur le quartier Nouvelle-Ville de Metz l'analyse de l'ambiance urbaine des espaces publics du quartier Nouvelle-Ville permet de mettre en exergue une transversale sud-ouest, nord-est qui clive nettement le quartier en ce qui concerne les aménités des espaces publics. Il en résulte dès lors des ambiances très spécifiques. Le secteur Sainte-Thérèse, Vacquinière investi massivement par la bourgeoisie messine et qui nous intéresse tout particulièrement, bénéficie ainsi d'espaces

public agréables et d'un environnement urbain extrêmement privilégié qui donne aux habitants et aux usagers une ambiance urbaine unique. Places, commerces, établissements scolaires, proximité des lieux culturels et culturels offrent aux résidents un cadre de vie extrêmement agréable dans un quartier présentant la plus faible mixité et la plus faible proportion de logements sociaux de tous les quartiers messins.

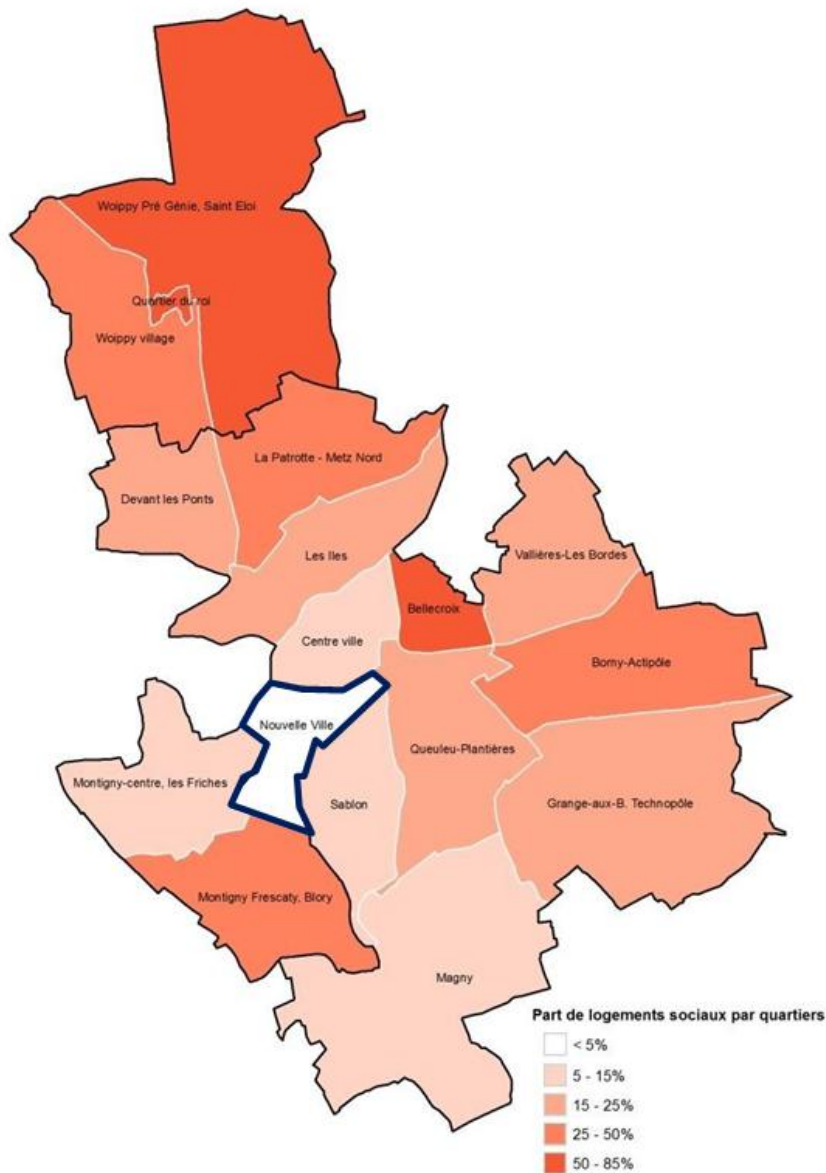


Illustration 105 : Le quartier Nouvelle- ville qui présente la plus faible mixité sociale de Metz (Source : Aguram. Metz)

Les trois quarts des logements sociaux sont concentrés dans la partie sud du quartier au-delà de la rue Mangin. Ainsi alors que la mixité sociale mesurée par la part des logements sociaux dans le parc des résidences principales s'élève à 10,2 % dans la Nouvelle-Ville sud, elle est *quasi* inexistante au sein de la Nouvelle-Ville Nord puisqu'elle ne s'élève qu'à 0,3 %.

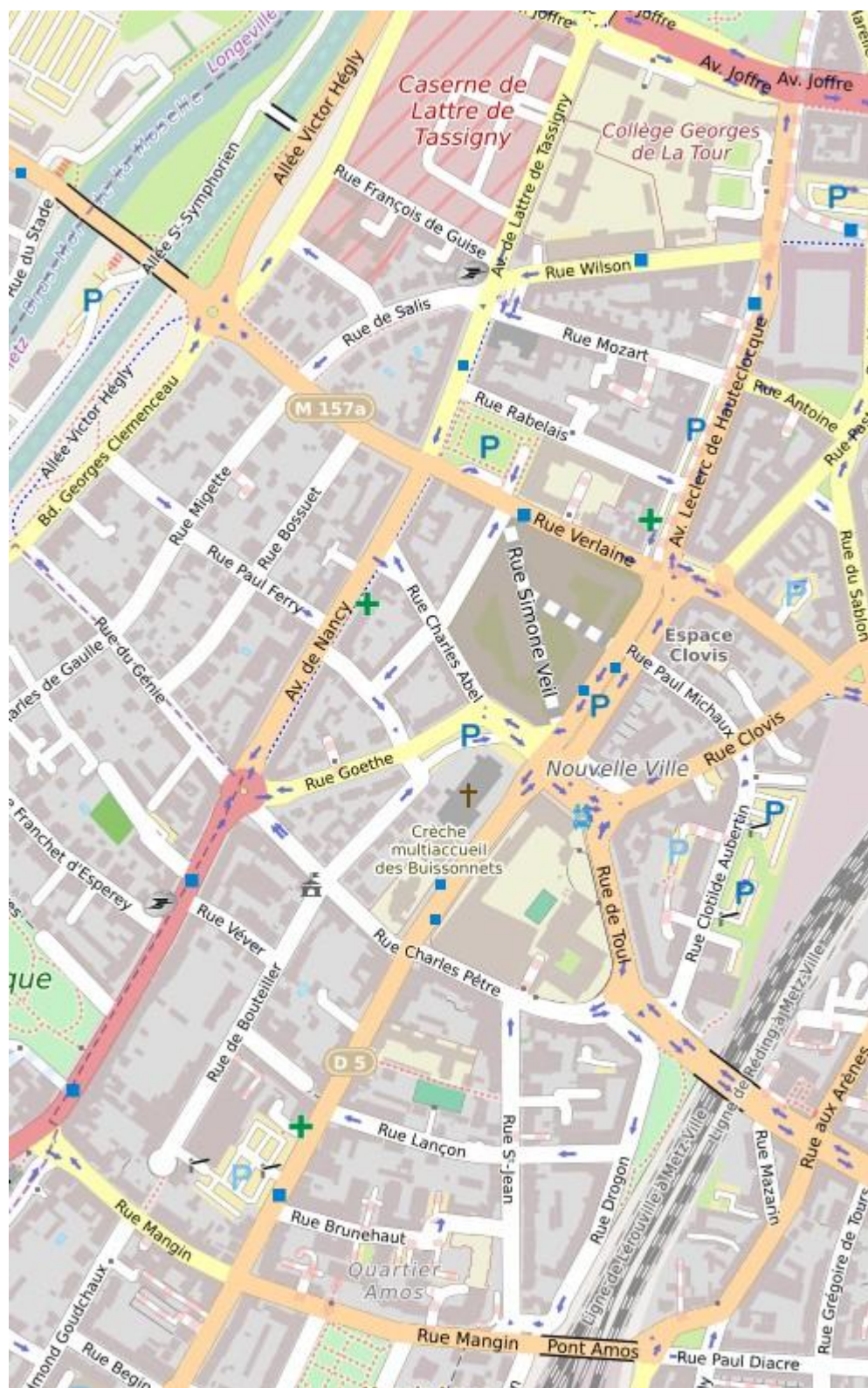


Illustration 106 : Plan du quartier Nouvelle-Ville (Source : Geoportail.gouv.fr)

2. Les modes de vie, moteurs de choix résidentiels et les pratiques de l'entre-soi afférentes à ce quartier bourgeois

En Nouvelle-Ville, Le quartier Sainte-Thérèse – au sein du « quartier des villas » – est le lieu emblématique de ralliement des familles de la bourgeoisie messine. Séduites par l'authenticité du quartier et ses nombreuses caractéristiques tant architecturales que socio-économiques, elles font preuve de volontarisme pour acheter les nombreuses villas de caractère du quartier quand les rares occasions de vente se présentent. Une telle concentration de familles aisées dans une ville comme Metz n'est néanmoins pas passée inaperçue tant et si bien que le quartier a été affublé du surnom suivant : « Le Neuilly Messin ». Le dimanche matin, sur le marché de la Place Philippe de Vigneulles, mais également les jours de messe à l'église Sainte-Thérèse, la population bourgeoise de cet espace huppé messin, élargie à celle d'autres « Beaux quartiers » – il n'est pas rare en effet, que la bourgeoisie cucolutine⁹⁵ intègre le quartier Sainte-Thérèse – se montre dans le plaisir intense d'être ensemble. Une grande homogénéité des hexis corporelles, c'est-à-dire des manières de tenir son corps et de le présenter, frappe d'emblée. Les postures, les tenues vestimentaires facilement identifiables par leur sobriété montrent en quelque sorte une somatisation physique des rapports sociaux. On se connaît. Chacun se salue, les adeptes de la messe échangent bien volontiers sur le parvis de la cathédrale Sainte-Thérèse. À la sortie, des groupes se forment à la terrasse du café *La Cigale*, – autre haut lieu de sociabilité du quartier – pour l'apéritif dominical. En résumé, une société enjouée, heureuse d'être réunie et de pouvoir être elle-même à l'abri des regards inopportuns. Au final dans un entre-soi toujours méticuleusement contrôlé, les membres de la bourgeoisie messine du Quartier Sainte-Thérèse au gré des âges, des contextes professionnels et saisonniers fréquentent à peu près les mêmes lieux, les mêmes cercles, les mêmes associations sportives *a fortiori* dans une ville de la taille de Metz où tout le monde se connaît. D'aucuns souligneront le paradoxe qui se laisse à voir de la part d'un groupe si enclin à l'individualisme et à la concurrence en matière économique mais qui sait malgré tout développer un collectivisme pratique pour défendre férocement ses intérêts. À cet égard la création de l'Association Ville Nouvelle est emblématique de cette mobilisation de classe. Cette association créée le 21 mars 2013 par sept amis habitants du quartier Sainte-Thérèse comptait en 2018 plus de 240 familles adhérentes et réunit au sein d'un club partenaires, 50 artisans commerçants et professions libérales qui contribuent au développement du quartier lui-même englobé au sein du quartier Impérial. Les familles adhérentes habitent donc toutes forcément le quartier Sainte-Thérèse élargi puisque le périmètre choisi s'étire du canal au pont de l'Argonne et de l'avenue Foch à la MJC Metz-Sud, rue du XXe Corps. Les fondateurs de

95. Relative à Metz-Queuleu

l'association Ville nouvelle, décident initialement de se regrouper et de se mobiliser pour surveiller de près le devenir de leur secteur et de leur quartier de résidence. Ils souhaitent de fait, peser de tout leur poids sur son futur aménagement et sur les choix que devra faire la ville de Metz suite à la fermeture de l'Hôpital Bon Secours qui a pour corollaire la réalisation d'un très grand projet d'urbanisme s'étendant au-delà de la seule friche hospitalière. L'association Ville Nouvelle est alors Présidée par Laurent Federspiel, 42 ans, responsable de la communication à la Chambre des métiers et de l'Artisanat. Le bureau originel de Ville nouvelle qui a évolué depuis, est pour sa part composé de personnalités issus de PCS+ appartenant à la bourgeoisie messine, des hommes et femmes de réseaux influents, des jeunes cadres dynamiques, de personnalités au fort pouvoir de décision. On y retrouve ainsi, Véronique Cousin – directrice commerciale de l'enseigne de chaussures Samy –, Philippe Grang, – patron des ventes au sein d'une start-up luxembourgeoise –, Cécile Secco – responsable des ressources humaines à l'Institut Commercial de Nancy (ICN) –, Anne-Sophie Steiner – chargée du secteur investissement au sein d'une banque luxembourgeoise – ou encore Éric Pedon – enseignant-chercheur. L'association œuvre à ce que les avis des habitants sur le devenir de leur quartier soient pris en compte. L'association est également très présente sur les réseaux sociaux notamment par l'intermédiaire de sa page *Facebook*, et ses adhérents reçoivent, qui plus est, chaque mois une lettre d'information électronique très documentée sur la vie et le devenir du quartier Sainte-Thérèse. Elle occupe clairement le terrain médiatique avec de nombreuses publications dans la presse locale ou via la publication en avril 2018 d'un clip vidéo sur Internet et sur France 3 Grand-Est. L'association consciente du déséquilibre économique généré par la fermeture du site de l'Hôpital Bon Secours et ses 2 500 salariés, s'attelle alors sans relâche à soutenir l'activité commerciale existante et est à l'origine de la création d'un label *made in Ville Nouvelle* et d'un logo vert et noir à la calligraphie très soignée emblématique de ce quartier.

Dès la création de l'association, une des premières résolutions a consisté à consulter les habitants du quartier à travers une enquête et à faire remonter les résultats auprès du Maire de Metz dans un souci d'éclairage mais également afin de peser sur ses futurs choix ou d'infléchir certaines décisions. Ainsi, Dans le baromètre du « Bien vivre à Nouvelle ville » (cf. Annexe n°1) régulièrement soumis à ses habitants et proposé par l'association il est entre autres question de « nouvelle ville aujourd'hui et demain ». À ce titre les habitants du quartier Sainte-Thérèse sont amenés à formuler des diagnostics et à définir au mieux à l'aide d'adjectifs les caractéristiques de leur quartier mais ce qui est intéressant, c'est qu'on leur demande en outre, leur avis concernant les évolutions souhaitées de leur quartier à l'horizon 2020 ainsi que par exemple, des avis sur le projet de réhabilitation de l'hôpital Bon Secours. Les habitants à qui l'on demande par ailleurs s'ils connaissent l'histoire du quartier Nouvelle-Ville sont également amenés à se prononcer sur des thématiques relevant de l'attractivité, du

logement, de la vie sociale avec sur ce dernier point des questions relatives aux événements de rencontre des gens du quartier comme le marché du dimanche ou la kermesse de la paroisse Sainte-Thérèse. Enfin les habitants ont à se prononcer sur l'environnement naturel du quartier ainsi que sur les déplacements et les gênes éventuelles liées aux nouveaux axes de circulation prévus dans le cadre du projet de réhabilitation de Bon Secours. Enfin les revendications et exigences en termes de services et équipement du quartier sont également questionnées. Ce baromètre doit être pour son président sinon une feuille de route pour la municipalité, du moins une force de proposition qui a pour objectif de rassurer la population quant à la prise en compte de ses diverses inquiétudes sur le quartier. Une des craintes qui semble ressortir de ces différents baromètres portent notamment sur une mixité sociale accrue qui s'impose aux habitants du quartier Sainte-Thérèse alors qu'ils ne l'ont pas choisie. Ainsi la présence de la fondation Abbé Pierre, rue Clovis, est-elle décriée par les habitants du quartier de même que la présence de logements pour les demandeurs d'Asile rue Drogon, ou la crainte de nouveaux logements sociaux. Cela rappelle l'épisode des riverains du très chic 16^e arrondissement en mars 2016 à Paris où les habitants étaient « vent debout » contre un futur centre d'hébergement de sans-abris en lisière du bois de Boulogne.

■ ASSOCIATIONS quartier nouvelle ville

Un « Neuilly messin » ? Oui et alors !

Le retard pris sur le projet de réhabilitation de l'hôpital Bon-Secours et la mixité sociale les inquiètent. Deux cents familles soit 2,5 % de la population du quartier Nouvelle ville, ont répondu à l'enquête de l'association Ville nouvelle.

En 2010, ils avaient été vexés par les propos du maire de Metz qui qualifiait, en pleine séance d'un conseil municipal, leur quartier de « Neuilly messin ». Quatre ans plus tard, voici qu'ils revendiquent cette appellation tant ils ont le sentiment d'avoir vu leur paradis s'envoler... « Le quartier vit difficilement la transition qui est en train de s'opérer socialement et économiquement », résume dans un langage diplomatique Laurent Federspiel, président de Ville nouvelle. Ce week-end, son association a rendu public le « baromètre du bien vivre à Nouvelle ville » qui, espère-t-il, deviendra « une feuille de route » sinon « une force de proposition » pour la municipalité. « Ce n'est pas pour embêter, jure-t-il. On veut être constructif. »

« Plus verdoyant »
Sur les 8 000 habitants de Nouvelle ville, quartier qui s'étire du canal à l'ouest au pont de l'Argonne à l'est, de Montigny au sud à l'avenue Foch au nord, deux cents familles ont accepté de répondre, soit seulement 2,5 % de la population du quartier. « C'est beaucoup par rapport à tous les sondages qui sont pratiqués », assure son organisateur et l'un de ses principaux analystes.

Ménée du 19 octobre au 19 novembre, cette enquête a été diffusée sur internet et Facebook et distribuée dans les commerces du quartier. Les vingt-deux questions posées abordent l'avenir du quartier, ses logements, son environnement et ses services, ses transports et son attractivité. Certaines ont appelé des réponses ouvertes. Une bonne idée si l'on excepte que la première question ouverte

– la question 3 – demande aux habitants ce qui leur « déplaît » et la question 4 ce qui les « inquiète ».

Un tantinet orienté... « Les répondants voudraient voir leur quartier plus dynamique, plus verdoyant et plus sûr », affirme Laurent Federspiel. « Ils ont le sentiment d'être mal-aimés, laissés pour compte, abandonnés », poursuit-il. Pour expliquer ce sentiment, ces derniers citent, en effet, dans une large majorité, la fermeture de l'hôpital Bon-Secours et le retard pris sur le démarrage du projet de réhabilitation.

Ils sont également assez nombreux à ne pas apprécier la présence de la Fondation Abbé Pierre, installée rue Clovis, des logements pour demandeurs d'asile (rue de Drogon), voire les logements sociaux. « Ces habitants ont le sentiment de subir une mixité sociale qu'ils n'ont pas voulue », affirme Laurent Federspiel. En d'autres termes, chacun chez soi... La liste des doléances, elle, se poursuit : problèmes de circulation, « stationnement anarchique des supporters du FC Metz » ou encore « squat » des lycéens sur le parvis de l'église Sainte-Thérèse.

Dans ce tableau au final assez négatif, la question 17 apporte une bouffée d'air frais en invitant les habitants à proposer les services ou les équipements qu'ils voudraient voir créer. Cinq propositions arrivent en force : une bibliothèque-médiathèque, un lieu médicalisé, une salle de réunion, des espaces sportifs et des commerces, voire à plus de 60 %, un marché, le week-end. Mais, pourquoi ? « Pour se rencontrer », affirme Laurent Federspiel.

« Ces habitants ont le sentiment de subir une mixité sociale qu'ils n'ont pas voulue »

L'association Ville nouvelle souhaite proposer chaque année un baromètre pour voir comment « le ressenti » de la population évolue.

Photo Karim Sahli

GOËL CALVEZ.

Illustration 107 : Article de presse relatif à l'association Ville nouvelle et au quartier Nouvelle-Ville qualifié par l'ancien maire Dominique Gros de « Neuilly messin » (Source : Républicain Lorrain)

C'est toujours à l'aune de ce baromètre qu'il est apparu que les habitants souhaitaient un quartier verdoyant et qu'ils étaient majoritairement favorables à un marché dominical. Qu'à cela ne tienne, le marché Sainte-Thérèse a donc été lancé en Novembre 2015 Place Philippe de Vigneulles, et s'est imposé comme un des marchés de référence à Metz.

Ce marché s'est d'emblée positionné comme qualitatif – un peu à l'image du quartier – et fait la part belle aux produits du terroir et issus de l'agriculture biologique. On y trouve des maraîchers bio, ou des stands aux noms évocateurs à l'instar de la ferme des Trois Chênes de Wintersbourg, La Table des Celtes ou encore des vendeurs de charcuteries et de spécialités fromagères du Val d'Ajol. Les nombreux stands donnent finalement le ton d'un marché ouvert à tous mais essentiellement destiné aux gens du quartier à des fins dynamisation et d'attractivité mais aussi et surtout de sociabilité. Ce marché arpenté par une clientèle essentiellement bourgeoise repérable pour l'observateur avisé » par son hexis corporelle et par sa tenue vestimentaire si spécifique⁹⁶ est bien en phase avec les autres commerces du quartier – vinerie, maître-chocolatier, caviste, comptoir à bière, pressing, boucherie traditionnelle, maraîcher, bars et bistrots de quartier – à dimension hédoniste, convivialiste et presque familialiste.



Illustration 108 : Le Marché dominical du quartier Sainte-Thérèse et en bas à droite le bar emblématique du quartier : La Cigale (Source : Républicain Lorrain et photographie F. Dettori)

96. Voir à ce sujet l'ouvrage de Beatrix Le Wita *ni vue ni connue approche ethnographique de la culture bourgeoise* (1988)

Finalement la promotion et la défense de l'urbanisme commercial du quartier, la mise en avant du marché dominical ou l'opposition à certains projets sont autant de moyens de valoriser le quartier. Il en va de la valeur d'estime et de celle du patrimoine immobilier des habitants, que le quartier ne se dégrade pas et qu'il soit toujours un quartier vivant doté de nombreuses aménités. À cet égard certains sociologues (Fijalkow, Martin et Calvignac, 2017) ont bien analysé combien le capital symbolique procuré par l'environnement architectural pouvait avoir une influence sur la présence de boutiques et de commerces et encore plus spécifiquement sur celles qui s'adressent à une clientèle plutôt bourgeoise. Conséquemment, le positionnement commercial des commerces du quartier se doit d'être en phase avec son identité patrimoniale. Il est évident cependant que défendre son quartier présuppose une certaine aisance dans le maniement de la langue, dans le rapport avec la presse, dans la maîtrise des nouvelles technologies et dans la gestion des réseaux. Or cette aisance se retrouve bien plus fréquemment au sein des fractions supérieures de la population bourgeoise, qui consciente des enjeux à préserver cet entre-soi ou ce quant-à-soi, sait faire preuve d'un collectivisme assez prononcé.

Pour soi, la bourgeoisie fondée sur la richesse matérielle se construit comme classe dans la pratique en défendant collectivement voire politiquement ses intérêts.

En définitive, le programme d'habitation qui devait faire place à l'Hôpital Bon secours a suscité bien des inquiétudes auprès des habitants du quartier qui avaient peur que l'on construise des logements sociaux peu en phase avec la sociologie des habitants du quartier et en décalage avec la morphologie urbaine et sociale de ce quartier à l'architecture remarquable dont certains bâtiments sont inscrits au titre des Monuments historiques. Heureusement, en raison du choix délibéré de la société Perl – société d'investissement en nue-propriété – et de son projet immobilier d'exception nommé Cœur Impérial, les attentes des habitants du quartier – en termes de *standing* – mais aussi en termes d'investissement, de défiscalisation et de rentabilité ont été satisfaits. En effet, les immeubles au cœur de ce projet portent des noms évocateurs comme L'Hermine, le Sérénissime ou le Monarque (*cf.* Annexe n° 4). De fait, le choix du prestige est clairement assumé et les réalisations ont été confiées à des architectes de renom respectueux de l'écologie urbaine mais aussi du *standing* propre à ce quartier emblématique de la bourgeoisie messine à l'environnement préservé et cossu. Tout au long de la phase de construction et d'avancement de ce projet l'association Ville Nouvelle s'est particulièrement mobilisée dans la valorisation de ce projet d'urbanisme. L'illustration ci-dessous met en évidence cette implication et cette valorisation du quartier du fait notamment de sa dimension patrimoniale exceptionnelle, de ses diverses aménités et de son côté « village dans la ville ». (Young et Willmott, 2010)



Illustration 109 : Panneaux de valorisation du projet immobilier Cœur Impérial lors de sa phase de construction (Source : Photographie F. Dettori)

Par ailleurs, la classe bourgeoise du quartier Nouvelle-Ville semble entretenir avec vigueur les limites qui marquent ses frontières en instruisant ses jeunes générations et en leur donnant une éducation religieuse. Le scoutisme et l'investissement des jeunes habitants *via* des ateliers d'entretien de l'église Sainte-Thérèse sont une réalité de ce quartier. Comme le dit le curé de cette paroisse sur le site internet : « L'église sainte Thérèse, bâtiment de béton d'acier et de verre est elle aussi toujours à construire...ou plutôt à entretenir ». Le Groupe Metz Sainte-Thérèse Guy De Larigaudie – appartenant au réseau Scouts et Guides de France (SGDF) –, est particulièrement dynamique dans le quartier et possède son propre blog intitulé *sgdf la douze*. La porosité entre ce mouvement scout et la paroisse Sainte-Thérèse est très forte tant est si bien qu'il existe un lien hypertexte entre ce blog et la paroisse. De même, la proximité du lycée privé catholique Jean XXIII à Montigny-lès-Metz, dans le quartier Vacquinière jouxtant le quartier Sainte-Thérèse, est très appréciée les habitants du quartier Nouvelle-Ville et se révèle être pour beaucoup de résidents que nous avons interrogés un élément de motivation résidentielle du quartier. On perçoit bien, de manière plus ou moins assumée chez certains habitants de ce quartier, le souhait de se préserver des promiscuités gênantes ou jugées menaçantes en érigeant des barrières – fussent-elles symboliques – et en se défendant collectivement.

In fine, la bourgeoisie de ce quartier cumule un fort volume de capital économique, social et culturel et symbolique, et cette fraction dominante, est pour ainsi dire mobilisée. En d'autres termes, cela signifie qu'elle est vigilante et en capacité de défendre les projets – par un investissement politique ou des instances de contre-pouvoirs – qu'elle juge bénéfiques pour le quartier, mais qu'elle est tout aussi capable d'infléchir certaines décisions voire de s'insurger contre des projets jugés inopportuns ou néfastes. Certains sociologues spécialisés dans l'étude de la bourgeoisie et de la haute bourgeoisie, comme le couple Pinçon-Charlot, ont montré à quel point, quand il s'agit de leur propre destin, les riches organisent leur protection, élaborent des systèmes clos de régulations collectives. Selon eux, bien loin de « la disparition des classes », la bourgeoisie, et notamment la haute bourgeoisie, se comporte comme un groupe fédéré et uni qui assume volontiers ses alliances, ses codes, ses manières de vivre, l'éducation des futurs héritiers et qui exprime ses intérêts collectifs et les optimise, grâce à une sociabilité de tous les instants. La bourgeoisie serait en quelque sorte une classe consciente d'elle-même qui défend ses prérogatives et définit ses propres frontières symboliques et territoriales. Les entretiens que nous avons menés auprès des habitants du quartier Nouvelle-Ville ou auprès d'anciens résidents de ce quartier se sont avérés fort instructifs pour éclairer leurs motivations résidentielles mais également leurs espaces de sociabilité et leur pratique de l'entre-soi. Alain Missoffe, descendant de la famille de Wendel

et habitant du quartier Nouvelle-Ville, évoque tout d'abord d'une manière générale ce qui l'a motivé à venir s'installer Metz.

J'ai toujours aimé la région qui était très forte avec beaucoup de personnalité et qui m'a toujours attiré. Il se trouve qu'en plus j'ai épousé une de mes cousines lointaines : Joséphine Seillière de la Borde issue de ce côté lorrain et on a décidé de s'installer où l'on a des racines communes l'un et l'autre. Cette notion d'enracinement est importante pour nous. On ne voulait pas avoir une approche nostalgique. J'ai créé une entreprise ici à Metz. On n'était pas dans une nostalgie des de Wendel même si bien sûr on nous en a parlé beaucoup et même si bien sûr on a aidé aux célébrations du tricentenaire en 2004. Il n'y a pas donc d'esprit nostalgique même si ses racines ont probablement joué au sens où nous pensions peut-être à tort que savoir d'où l'on vient dans un monde très globalisé est une force et que de savoir également que vous appartenez à une terre avec ses racines, à un quelque part, où ont vécu et travaillé ceux qui vous ont précédé, est très intéressant. Et puis il y avait aussi un projet politique. Je voulais faire de la politique ça n'a pas marché j'ai été battu de très peu par Aurélie Filippetti en 2007 aux législatives. L'objectif politique c'était de voir comment je pouvais être utile à la région en générant des projets grâce à de l'inventivité et en mobilisant mes réseaux. Mais c'est très difficile de pénétrer la classe politique ... Au final si on a vécu aisément c'est que cette affaire nous a permis de vivre aisément. J'avais une dette en quelque sorte envers cette région. Or, il se trouve que j'ai beaucoup de défauts mais je sais générer des projets et faire venir des gens autour de mes projets. Par exemple, pour le mécénat du centre Pompidou à Metz quand j'ai beaucoup poussé pour que le groupe Wendel accepte de devenir mécène de Pompidou. L'idée c'était de me rendre utile pour la région à travers des idées, mais aussi en générant des créations d'entreprises et des emplois. Je trouvais important d'apporter de nouveaux projets à cette région. Mon but, c'était de faire la synthèse entre ma famille maternelle qui était ici sur le plan sidérurgique et ma famille paternelle très engagée dans la politique. Paradoxalement le président du Conseil économique et social m'a sollicité pour le rejoindre suite à cette très courte défaite aux législatives. J'ai donc intégré le Conseil économique et social où j'ai côtoyé des gens passionnants et où nous avons rédigé ensemble de nombreux rapports (sur le numérique etc.). Cependant les rapports étaient peu lus par les politiques qui souvent ne se saisissaient pas des propositions formulées. (Entretien réalisé le 11 septembre 2017)

Alain Missoffe détaille ensuite les motivations qui président à son installation résidentielle au sein du quartier Nouvelle-Ville (Metz Vacquinière). Les caractéristiques morphologiques du quartier tant urbaines que sociales – proximité sociale, discrétion – sont bien mises en avant ainsi que ses nombreuses commodités.

On a trouvé le quartier et cette maison très sympa : elle avait une âme, elle dégageait quelque chose et j'aimais beaucoup son architecture que je trouvais vraiment sympathique. C'était fonctionnel, très pratique. Toutes les écoles sont à côté donc c'était à la fois commode très joli et spacieux. Avec 4 enfants c'était l'idéal. Il y a beaucoup d'aménités et de commodités dans le quartier. [...] Metz est une ville agréable extrêmement agréable à vivre. Et puis à Metz on s'est bâti un groupe d'amis assez fort. Des gens très sympas. Ça a été très rapide et pourtant quand on est arrivé on ne connaissait pas beaucoup de personnes dans le quartier. [...] Dans le quartier, il y a beaucoup d'entrepreneurs, de médecins mais le rapport prix au mètre carré à Metz par rapport à Paris reste très abordable. Le fait est que nos amis ici, ne sont pas issus de la noblesse mais plutôt des gens issus de milieux favorisés : médecins ou entrepreneurs dont le père était mineur parfois chez de Wendel et qui ont réussi dans les affaires ou qui ont pris des risques et qui se sont anoblis en quelque sorte. La fuite des élites à Metz suite à l'Annexion, mais aussi suite à la révocation de l'Édit de Nantes a par la suite été compensée en partie par la sidérurgie qui a tiré la Moselle vers le haut en redistribuant de la richesse à tout le département. Mais après, est apparue une nouvelle société avec l'apparition de grandes familles messines et avec cette nouvelle aristocratie locale beaucoup plus récente – dont beaucoup de descendants vivent dans ce quartier – qui a fait des affaires florissantes, parfois en débutant de rien, dans le commerce des concessions automobiles, du commerce de la chaussure ou en créant des groupes de presse alors même dans ce dernier cas que les grands-parents étaient agriculteurs. Il y a dans ce quartier de très belles histoires et de belles trajectoires avec des ascensions rapides même si certains habitants ont décidé de partir vers le Luxembourg. [...] Et puis on ne va pas être hypocrite, la proximité sociale a joué dans notre choix d'installation dans ce quartier. Je sais que lorsque l'on est arrivé ici, avec mon histoire familiale, cela s'est très vite su. Cela a un peu interloqué les gens de savoir que des membres de la famille de Wendel installés à Paris venaient s'installer dans une ville plus petite comme Metz et dans ce quartier. Au final, j'ai trouvé des gens très positifs qui apprécient cet attachement aux racines et donc, on nous a vraiment ouvert les bras en nous posant très peu de questions sur la famille de Wendel. J'apprécie beaucoup toute cette discrétion dans le quartier et le fait que les gens vous jugent plus par rapport au contact qu'ils ont avec

vous. De ce fait j'ai des amis très variés dans le quartier : médecins, consul honoraire du Luxembourg, journalistes, etc. (Entretien réalisé le 11 septembre 2017)

Dans le cadre des entretiens que nous avons eu avec d'autres résidents du quartier Nouvelle-Ville, il ressort que parmi les motivations résidentielles figurent son esthétique, son aspect tranquille et calme mais également le fait qu'il dispose en son sein ou à très grande proximité d'établissements scolaires publics ou privés de très bonne réputation – Lycée Georges de la Tour, Ensemble scolaire confessionnel Jean-XXIII – prenant parfois en charge les enfants de l'école primaire jusqu'à l'enseignement supérieur. Ces stratégies éducatives tiennent parfois également compte de l'importance du phénomène religieux au sein du quartier Nouvelle-Ville – et du quartier Sainte-Thérèse tout particulièrement – avec son église très fortement appréciée et la prégnance du scoutisme. Des résidents de longue date du quartier, déplorent néanmoins parfois des stratégies résidentielles dévoyées de la part de certains nouveaux arrivants qui ne chercheraient à habiter le quartier que par snobisme, élitisme social et arrivisme. En revanche, tous s'accordent à mettre en valeur le marché dominical et saluent son grand succès et sa dimension fédératrice. Concernant précisément les espaces de sociabilité et l'entre-soi du quartier certains habitants “ historiques ” regrettent une fois de plus l'esprit d'antan du quartier avec son ambiance bourgeoise, ses bals et ses soirées mondaines ainsi que son mode de fonctionnement très codifié.

Il y a bien plus de 20 ans, la plus belle fête annuelle c'était la kermesse Sainte-Thérèse avec la présence des dames patronnesses qui tenaient les stands où l'on servait exclusivement du Champagne. J'y suis allé il y a 2 ans car j'avais mon fils qui était scout ou louveteau⁹⁷ à Sainte-Thérèse et il faisait sa communion à l'église Sainte-Thérèse. Je peux vous dire que c'était totalement différent.

Avant, Il y avait vraiment une ambiance joyeuse et pour ainsi dire, une ambiance bourgeoise qui n'existe plus à mon sens maintenant. Ça se perd, ça se perd ! [...] Je ne dis pas que je le regrette car c'est sûrement une question de générations mais on ne sent plus de la même manière l'entre-soi du quartier. (P.M., un habitant historique du quartier, entretien réalisé le 9 mai 2018)

Le quartier Nouvelle-Ville dans l'ensemble demeure néanmoins prisé par la quasi-totalité des résidents rencontrés qui considèrent pour certains que le fait d'habiter ce quartier est une

97. Un louveteau désigne un jeune scout.

chance et une forme de reconnaissance sociale. Beaucoup en outre, ont l'impression que la ville leur appartient car tout est accessible à pied ou facilement accessible grâce aux transports en commun.

Sont ainsi appréciées, la proximité du centre-ville, du plan d'eau et du Mont Saint-Quentin, mais aussi celle des infrastructures scolaires, culturelles avec la salle de spectacle de l'Arsenal, de l'Opéra-Théâtre, etc. Les jardins publics – jardin botanique entre autres – et l'entretien du quartier sont également appréciés par les résidents. De même, la dimension patrimoniale et historique du quartier (cf. Annexe n° 6) est également avancée par des résidents du quartier interrogés, qui « croient en la mémoire des lieux » et qui apprécient son éclectisme architectural. Enfin sont également louées, la vitalité commerciale du quartier, l'implication de ses habitants pour préserver son identité, mais également les nombreuses relations de voisinage d'un quartier à l'esprit village. Il est très fréquent en effet que par le biais d'un entremetteur ou d'une entremetteuse les habitants du quartier se retrouvent dans un espace de convivialité. Dans ce quartier, d'après de nombreuses personnes interrogées, tout le monde se parle, se connaît et fréquente peu ou prou les mêmes espaces même si de manière subtile certaines différences subsistent. Ainsi, il existe au sein du quartier Nouvelle-ville une frange de population davantage issue de l'aristocratie et provenant parfois – au gré des affectations spécifiques à ce quartier de tradition militaire – d'autres régions de France et étroitement liée au Gouverneur militaire de Metz ainsi qu'aux familles de hauts gradés militaires. Cette aristocratie à composante militaire interagit dans des cercles de sociabilité spécifiques par le truchement de dîners ou de rencontres irrigués eux-mêmes par les listes protocolaires du Gouverneur militaire de Metz ou encore grâce à la forte implication des femmes de militaires qui s'emploient à tisser et à entretenir méticuleusement ces réseaux de sociabilité. Citons à titre d'exemple l'Association Nationale de Femmes de militaires (ANFEM) ou les nombreux cercles littéraires ou de lectures tenus par des femmes volontaristes du quartier, parfois impliquées dans des activités radiophoniques à proximité du quartier – Radio Jérico – RCF Moselle. Concernant les adolescents et les plus jeunes, force est de constater la prégnance des associations scouts ainsi que l'organisation très discrète mais confirmée de rallyes mondains ou dansants à des fins de socialisation. Les clubs de tennis de « La Natation messine » ou le plus historique Stade Messin Étudiants Club (SMEC) sont également fortement investis par les habitants du quartier et favorisent en sus de leur dimension sportive, les interactions sociales et la cohésion de la bourgeoisie du quartier. Enfin, de nombreux habitants du quartier interrogés, ou bien alors leurs conjoints, sont impliqués en politique, dans des instances de contre-pouvoir à l'instar de l'association Ville Nouvelle ou dans des cercles ou réseaux d'influence que nous avons décrits précédemment dans notre travail de recherche – Cercle Charlemagne, Club 41, etc. –

3. Mise en relief des points communs et des différences entre ce quartier et les autres espaces de la bourgeoisie messine

3.1 Le quartier de Metz Queuleu

Les espaces de la bourgeoisie messine sont pluriels et n'ont pas tous les mêmes caractéristiques. Ainsi s'il existe incontestablement des airs de famille entre ces espaces, (Wittgenstein, 1953) chaque espace dispose néanmoins d'un terreau sociologique spécifique, d'une histoire propre qui va contribuer à son idiosyncrasie. Sans prétendre à l'exhaustivité, il est dès lors intéressant après les avoir rapidement décrits d'essayer de mettre en exergue quelques points communs et quelques différences entre certains espaces de la bourgeoisie messine et le quartier Nouvelle- Ville.

À titre emblématique, nous avons décidé de nous focaliser sur le quartier de Metz Queuleu (les Hauts de Queuleu), sur le quartier de Metz Marly (secteur des clos essentiellement), et sur la commune de Plappeville (secteur des coteaux messins).

Le quartier prisé de Queuleu à proximité de la rivière Seille jouit d'un environnement naturel préservé à quelques encablures de la zone de loisirs du Fort Queuleu mais également du centre-ville de Metz. Le quartier compte de nombreuses villas cossues, d'hôtels particuliers à l'ornementation raffinée avec ses nombreuses corniches, ses oriels d'angle, ses balcons à balustres, ses girouettes, ses ferronneries d'art et ses vitraux. Ici aussi la morphologie urbaine est le reflet d'une population résidente aisée en quête de biens de prestige dans un quartier calme et convoité du moins dans ses rues les plus prisées (les Hauts de Queuleu : rue Chabert, rue du Roi Albert, rue de Tivoli etc.). Le quartier de Metz Queuleu, comme le quartier Nouvelle-Ville, mais dans une moindre mesure, se caractérise par plusieurs styles architecturaux. C'est précisément ce qu'ont recherché de nombreux membres de la bourgeoisie messine issus du domaine militaire à l'instar d'officiers allemands mais également des commerçants, des artisans, des rentiers, des fonctionnaires qui décidèrent pendant la période de l'Annexion d'investir ce quartier « haut perché », doté de grands espaces et moins engoncé dans les anciennes fortifications de la ville-centre de Metz. Anciennement dévolu à l'agriculture et à la culture de la vigne, ce quartier – doté d'une police de construction moins stricte qu'en Nouvelle-Ville – est devenu en effet par la suite un véritable laboratoire architectural où coexistent de manière audacieuse le style néo-roman wilhelmien avec ses bâtiments en grès rose mais également des bâtisses de facture classique, des bâtiments Art Nouveau et Art Déco, ou inspiré de la Sécession viennoise. Queuleu était initialement rattaché à la commune de Plantières qui n'était pas encore rattachée à la ville de Metz. Ce quartier comme nous l'avons déjà mentionné, combine plusieurs atouts : la dimension urbaine dans un cadre bucolique et verdoyant, l'hyper-proximité du centre-ville de

Metz et du centre Pompidou, mais aussi un dispositif narratif et une odonymie qui permettent aux habitants de réinvestir et de réenchanter le passé viticole de la commune.

Quartier investi par de nombreuses professions libérales, cet espace bourgeois dont les habitants s'appellent les cuculotins, présente donc des points communs et des différences avec le quartier Nouvelle-Ville.

Parmi les points communs, outre les éléments déjà susmentionnés, citons l'important engagement associatif et la forte représentation dans les sphères d'influence messines de nombreux membres de la bourgeoisie cuculotine. Ainsi, dans les documents que nous avons été amenés à étudier (listes électorales avec coordonnées des membres, liste des membres du Cercle Charlemagne, réseaux francs-maçons, etc.), il existe bien, comme pour le quartier Nouvelle-Ville, une homologie structurale entre l'espace des positions occupées à Metz et l'espace résidentiel. D'autres points communs sont à souligner : le vote à droite comme nous l'avons démontré dans notre partie sur les caractéristiques socio électorales mais également la fréquentation de réseaux et d'espaces de sociabilité communs, – Le marché Sainte-Thérèse sur la place Philippe de Vigneulles du quartier Nouvelle-Ville est ainsi très fréquenté par les membres de la bourgeoisie cuculotine tout comme la salle de spectacle de l'Arsenal – ou encore le nom des rues à résonance aristocratique et historiciste. Pour finir nous pouvons également insister sur le niveau de vie confortable des habitants de certains IRIS de Metz Queuleu, le prix élevé des biens immobiliers ; la dimension historique du quartier, etc.

Parmi les différences avec le quartier Nouvelle-Ville nous pouvons souligner le *turn-over* résidentiel plus important du quartier de Metz Queuleu qui offre des perspectives de renouvellement de sa population plus significatives. Le quartier Nouvelle-Ville est tellement délimité, contingenté et convoité que les ventes de villas y sont rares et beaucoup de biens immobiliers ont tendance à rester dans le giron familial.

En ce sens, malgré des prix de l'immobilier bien supérieurs à la moyenne messine Queuleu demeure davantage ouvert à des familles messines aisées, à moindre enracinement, qui pour certaines, n'ont pas trouvé place au sein du quartier Nouvelle-Ville (Sainte-Thérèse, Vacquinière plus particulièrement). Par ailleurs, le vote à droite des quartiers huppés de Metz Queuleu n'est pas forcément le même que celui de la Nouvelle-Ville où longtemps une subtile différence est apparue entre une droite plutôt bonapartiste cuculotine (droite Sarkozyste par exemple) et une droite plus légitimiste au sein de certains IRIS du quartier Nouvelle ville (droite filloniste par exemple incarnant les valeurs traditionalistes du quartier).

Autres différences : le quartier de Metz Queuleu comme nous l'avons évoqué et moins homogène socialement que le quartier Nouvelle-Ville. Ainsi, à Metz Queuleu, certains quartiers plus récents à dimension populaire tout comme la présence d'un centre pénitentiaire obligent l'acquéreur à opérer des choix subtils et stratégiques pour combler son désir d'entre-soi.



Illustration 110 : Exemples d'ambiance urbaine au sein du quartier de Metz Queuleu
 (Source : Ville de Metz et Comité de Quartier de Plantières-Queuleu)



Illustration 111 : Autres exemples d'ambiance urbaine au sein du quartier de Metz Queuleu
 (Source : Ville de Metz et Comité de Quartier de Plantières-Queuleu)

3.2 La commune de Plappeville

Plappeville est une ville convoitée et un espace huppé de la banlieue messine. En effet, au même titre que d'autres anciens villages de vignerons des coteaux messins comme Sainte-Ruffine, Jussy ou Scy-Chazelles, la commune de Plappeville a su attirer, à partir des années 1970, des familles aisées dans ses lotissements hauts de gamme ou ses nombreuses maisons vigneronnes et autres maisons de maître.



Illustration 112 : Exemples d'habitations cossues dans un lotissement haut de gamme sur les hauteurs de Plappeville. (Source : Photographie F. Dettori)

Cette commune qui surplombe Metz, offre ainsi un cadre bucolique, des espaces vastes et ouverts, une nature préservée à quelques encablures de la ville-centre et de ses commodités. Plappeville est incontestablement une commune aisée. À ce titre, un récent article en ligne –

actualisé au 1^{er} avril 2021 – du magazine économique *Capital* a calculé en se référant aux données fiscales de l'impôt dévoilées par la Direction générale des finances publiques (DGFIP), les 3 communes où se concentrent les plus riches par département. À l'aune d'un indicateur qui est le % de ménages ayant un revenu fiscal supérieur à 100 000 euros par rapport au nombre total de foyers fiscaux. Ainsi, il ressort que Plappeville avec un pourcentage de 8,6 % occupe la première place en Moselle ; Scy-Chazelles occupe quant à elle la seconde place en Moselle avec 5,7% des foyers fiscaux disposant d'un revenu fiscal supérieur à 100 000 euros. En guise de repère, rappelons qu'en France seul 1,99 % des foyers fiscaux ont un revenu fiscal de référence qui dépasse 100 000 euros.

Concernant la ville de Plappeville, nous nous sommes entretenu entre autres avec une ancienne consultante informatique qui travaille aujourd'hui dans une très grande agence immobilière au Luxembourg. Cette habitante de Plappeville, aux revenus très confortables, et dont le mari travaille tout comme elle au Luxembourg avait déjà été interrogée il y a quelques années par une journaliste du Magazine *L'Express*. Elle précise :

« Les gens ne sont pas à Plappeville par hasard. La population est ici privilégiée et comme l'on cherchait une grande maison avec piscine on s'est très vite orienté vers Plappeville. Le cadre est verdoyant, on peut y entendre les oiseaux et on sait qu'ici les enfants éviteront les mauvaises rencontres ».

Plappeville, sur les coteaux du Mont Saint-Quentin dont une grande partie a été classée réserve naturelle (Classé en zone Natura 2000 par le Parc Naturel Régional de Lorraine), est un lieu très prisé des randonneurs et de ses habitants appréciant ses imposantes maisons à la lisière d'une nature préservée et disposant parfois d'une vue imprenable sur la cathédrale de Metz (rue de Tignomont par exemple).

Avec ses propriétés bourgeoises ceintes de hauts murs, son dédale de chemins vicinaux et piétonniers, ses charmants lavoirs, Plappeville malgré un prix du foncier très élevé s'avère fort attractive pour certains segments de la bourgeoisie messine.



Illustration 113 : Ruelles étroites ornées de lierre, murs hauts, lavoir, presse : quelques éléments caractéristiques de Plappeville. (Source : Photographie F. Dettori) :

Elle doit son nom à l'évêque Pappole qui au 7^{ème} siècle y construisit à l'emplacement actuel de Plappeville sa résidence d'été. La dimension religieuse aujourd'hui encore demeure prégnante dans la ville : église, calvaires, monastère de l'ordre du carmel, etc.

Les prix de l'immobilier comme étudié précédemment sont élevés à Plappeville et la ville cumule tous les indicateurs de prospérité : plus de 80 % de ménages propriétaires en 2018, une forte part de foyers fiscaux imposables disposant de revenus confortables, plus de 80 % de ménages en maisons individuelles, un taux très faible de logement sociaux de l'ordre de 10 %.



Illustration 114 : Calvaires, Chemins aux noms bucoliques et évocateurs, maisons de maître, maisons vigneronnes décorées de lierres ou de glycines, plans de vigne, villas en pierre : quelques éléments caractéristiques de Plappeville (Source : Photographie F. Dettori)

Daniel Defaux, le maire actuel de la commune, tout en reconnaissant le côté privilégié de la commune, pointe du doigt le fait qu'il faille souvent avoir travaillé un certain nombre d'années avant de pouvoir construire à Plappeville. Ce phénomène conjugué à un vieillissement de la population – environ 40 % des résidents sont retraités – et à une baisse de la population – la commune a perdu selon le maire 297 habitants soit 12,5 % de sa population entre 2007 et 2020 – l'incite régulièrement à réagir. Ainsi il a proposé et réalisé la construction de quelques logements sociaux et de petits logements collectifs parfois en réinvestissant de vieilles bâtisses. Il s'est également attelé à rendre constructible certaines parcelles de terrain et à créer de petits lotissements. Cet urbanisme volontariste à des fins de vitalisation de la commune se confronte néanmoins régulièrement, dans une commune « clubbisée » (Charmes, 2000) comme Plappeville, à l'hostilité de certains habitants peu enclins à ouvrir les portes de leur territoire à de nouvelles populations, *a fortiori* si elles sont issues de classes sociales défavorisées. Longtemps, la commune a même exigé dans certains secteurs un seuil minimum de 2 000 mètres carrés pour pouvoir construire une demeure. Il s'agissait en quelque sorte d'un ticket d'entrée qui accentuait encore davantage le rôle de filtre social de l'immobilier plappevillois qui subsiste encore de nos jours. Comme souligné par Éric Charmes (2011), dans les communes clubbisées, les municipalités sont souvent

sollicitées pour opérer un véritable exclusivisme socio-spatial visant à sauvegarder le cadre de vie et la « qualité sociale » du peuplement de la commune en filtrant et en limitant le nombre d'habitants. Elles le font précisément, entre autres, grâce à des instruments spécifiques tels que les règlements d'urbanisme qui peuvent empêcher de construire sur des petites parcelles et ainsi restreindre l'accroissement de la population à des résidents suffisamment aisés pour financer un grand terrain.

Face à un projet immobilier de nouveau lotissement qui doit voir le jour prochainement à Plappeville un collectif anti-lotissement a ainsi été créé visant à contrarier le projet dit du « Vieux puits ». Ce projet immobilier destiné à la construction de nouvelles habitations sur la commune est devenu un sujet ultra-sensible et emblématique qui suscite énormément de tensions entre certains habitants de la commune complètement opposé à ce projet communal jugé anti-écologique et dangereux pour les habitations en amont en raison du risque de catastrophe naturelle. Les débats autour de ce projet immobilier ont généré de nombreuses tensions et discordes à si bien qu'une pétition a été lancée sur le blog *mes opinions.com* et a recueilli plus de 43 000 signatures soit plus de vingt fois la population de Plappeville.

En réalité cette propension exclusiviste est bien expliquée par Éric Charmes (2011), avec ce qu'il nomme le « syndrome du dernier arrivé » : ceux qui s'installent dans le périurbain et les communes clubbisées aspirent à être les derniers arrivés et sont hostiles à l'édification de nouveaux logements qui pourraient détruire des espaces verts et la qualité environnementale qu'ils sont venus trouver. On retrouve ce phénomène dans de nombreuses communes aisées de la banlieue messine – à renfort de banderoles ou de pétitions – à l'instar de la commune aisée de Peltre⁹⁸ dans la banlieue messine en juin 2021. « On avait acheté ici pour être dans la verdure » s'exclame un habitant de Plappeville dans un récent article de *Lorraine Actu* du 16 mars 2021⁹⁹.

Toujours est-il, que les personnes mobilisées contre ce projet, comme au sein du quartier Nouvelle-Ville de Metz – dans le cadre du projet de requalification de l'hôpital Bon Secours – sont des personnes fort dotées en ressources et impliquées pour certaines dans l'opposition municipale. À Plappeville, avocats, cadres supérieurs, ingénieurs urbanistes, sont membres du collectif anti-lotissement et font jouer leurs facultés de nuisance et leurs réseaux pour faire bloc contre le projet d'édification. Il est à préciser, que derrière ces considérations visant à préserver la biodiversité, probablement sincères, peuvent néanmoins se cacher comme nous l'avons vu des considérations d'ordre social visant à ne pas accueillir de nouvelles populations au sein de la commune pour préserver une forme d'entre-soi.

98. Face à un projet de constructions d'immeubles, de nombreux habitants de Peltre ont manifesté leur mécontentement en affichant sur leurs maisons des banderoles aux slogans très explicites : « Pas d'immeubles au milieu de nos jardins », « pas de béton pour nos poumons », etc.

99. Article disponible à l'adresse suivante : https://actu.fr/grand-est/plappeville_57545/un-projet-de-lotissements-menace-une-foret-de-cette-commune-voisine-de-metz-les-opposants-se-mobilisent_40237460.html

Comme au sein du quartier Nouvelle-Ville, Cette forte mobilisation se retrouve également à Plappeville dans le cadre d'un fort engagement associatif des résidents en vue de promouvoir la commune sous toutes ses formes, notamment dans sa dimension culturelle, culturelle, historique et patrimoniale. De nombreuses manifestations sont organisées au sein de ce tissu associatif dense : marché des potiers, festival de musique sur les côtes, brocantes, salon des vignerons *Plappevignes*, etc. De même les associations « Traditions et Patrimoine » ou mémorielles sont nombreuses avec par exemple *Les amis du vieux Plappeville*, *l'Ordre des vignerons* ou *Pappoli-Villa*¹⁰⁰. On compte également à Plappeville des chorales ou des associations scouts, bien présentes également au sein du quartier Nouvelle-Ville, comme les *Éclaireuses, Éclaireurs de France*¹⁰¹.

Plappeville, avec son habitat mixte mêlant anciennes bâtisses et maisons contemporaines comme nous l'avons vu, diffère de la morphologie urbaine du quartier Nouvelle-Ville beaucoup plus dense et minéral et plus patrimonial. Par ailleurs, la population de Plappeville, si elle est incontestablement aisée, ne revêt pas tout à fait les mêmes caractéristiques que celle du Quartier Nouvelle-Ville du moins dans ses IRIS les plus sélectifs (Iris Nouvelle-Ville Nord notamment). Certains espaces au sein du quartier Nouvelle-Ville : La Vacquinière, Sainte-Thérèse, sont ainsi encore plus homogènes socialement et à orientation plus traditionaliste. Cela peut donc se traduire par un vote plus traditionaliste et conservateur (filloniste par exemple) contre un vote davantage macroniste et novateur à Plappeville. De même le vote inégalitaire nativiste peut trouver sa place à Plappeville auprès de certaines franges minoritaires de l'électorat mais presque pas au sein du quartier Vacquinière ou Sainte-Thérèse. Enfin, une autre différence importante concernant le quartier Nouvelle-Ville et Plappeville repose sur les motivations résidentielles de ses habitants dont les soubassements restent l'authenticité, les valeurs écologiques et la quiétude *via* une forme d'entre-soi social. L'extrait d'entretien ci-dessous permet de révéler certaines de ces motivations.

100. Associations visant respectivement à effectuer des recherches sur le passé et l'histoire du village, à promouvoir la culture de la vigne ou encore à contribuer à la conservation et au rayonnement du patrimoine de Plappeville.

101. Les Éclaireuses Éclaireurs de France (EEDF) est un mouvement de scoutisme laïque créé en 1964 dont les valeurs fondamentales sont précisément la laïcité et la défense de l'environnement.

Plappeville offre la proximité de la ville de Metz et la qualité de la campagne. Cette commune offre donc une qualité de vie exceptionnelle à ses habitants dans un écrin de verdure et un panorama très appréciable. Il y a à Plappeville de nombreuses manifestations autour de la vigne avec notamment un ordre des vignerons mais également un restaurant appelé la vigne d'Adam.

La démocratie participative y est développée. Je crois que ce que recherchent les gens ici c'est avant tout l'authenticité. On est plus axé sur la nature et moins axé sur les représentations culturelles par rapport au quartier Nouvelle-Ville. Ici c'est la rando, la nature, la chasse les renards qui descendent de la forêt mais également la rue de Tignemont avec sa vue imprenable sur la cathédrale de Metz où les gens ont l'impression d'être bénis des dieux.

Il y a de tout à Plappeville : En face de chez moi il y a un directeur de centre hospitalier qui travaille au Luxembourg. C'est quelqu'un qui est donc plutôt dans le milieu médical, et à droite j'ai quelqu'un qui est plutôt dans la police judiciaire. Cela reste toujours assez sélectif par rapport au milieu social mais c'est peut-être un peu plus disparate qu'à Metz Vacquinière où là ce sont des familles plus aristos plus conservatrices et catholiques. Ici la place de la religion est moins présente même si elle existe également.

Nous avons ici une qualité de vie exceptionnelle par rapport à l'environnement. Moi je vis sur le bas du col de Lessy au bas de la rue de la Carrière à côté de l'église du XI^e et XIII^e siècle. Il y a un panorama exceptionnel, c'est vraiment ce qui m'a séduit.

Le cadre est vraiment sympathique, il reste des arpents de vigne et il y a une qualité de vie est une qualité associative exceptionnelle. Je crois que la commune est celle où il y a le plus d'associations pour une ville de 2000 ou 3000 habitants. Ici chaque rue est chargée d'histoire. La rue « derrière l'hâte » par exemple à Plappeville que je connais bien tire son nom du fait qu'elle était empruntée jadis par les vignerons qui se hâtaient pour rentrer chez eux.

Je crois avant tout donc qu'ici les gens recherchent un cadre verdoyant mais attention ! Une fois installés les résidents ont tendance à voir d'un mauvais œil les nouveaux arrivants pour préserver une certaine sociologie de peuplement. Je l'ai moi-même vécu lorsque j'ai construit ma maison sur une parcelle de terrain qui à l'époque pourtant pour pouvoir être constructible devait faire 25 ares. (Mr C., Habitant de Plappeville, entretien réalisé le 24 avril 2018)

3.3 La commune de Marly

Marly, est la quatrième ville de l'agglomération messine par le nombre de ses habitants (un peu plus de 10 000 habitants). Marly est souvent considérée comme une banlieue chic de Metz ou à tout le moins un territoire tranquille et verdoyant avec ses nombreux clos, ses grands espaces et sa forte disponibilité foncière. Grâce à la cartographie, nous avons pu montrer précédemment dans notre travail de thèse la présence de nombreux espaces huppés au sein de cette commune de la banlieue messine. Marly dispose en effet d'une frange importante de sa population dont les caractéristiques socio-économiques et socio-électorales sont en congruence avec celles de la bourgeoisie messine (nombreux propriétaires, revenus fiscaux de référence des ménages plus élevés que la moyenne messine, morphologie urbaine et sociale idéale-typique, surreprésentation du vote à droite par exemple du vote sarkozyste à la présidentielle de 2012 dans de nombreux bureaux de vote de Marly, etc.).

Doté d'un centre-ville ancien à l'esprit village, Marly dispose de châteaux et de quelques fermes seigneuriales de très belle allure comme celle de la Grange aux Ormes – un ancien domaine seigneurial du pays messin. La commune au gré des différents programmes d'expansion urbanistique s'est considérablement élargie et embourgeoisée. Ainsi, est-on passé des populaires « Chalandonnettes » voulues par le ministre Chalandon en 1968 pour inciter les Français à devenir propriétaire à un prix accessible, à des lotissements plus chics et destinés à accueillir des populations aisées. Les villas très cossues des quartiers de L'Orée sud et de l'Orée Nord. (La Grange aux ormes, le clos des lilas et des acacias, etc.) développés entre autres dans les années 1970 avec le lotisseur visionnaire Hyacinte Bogenez, sont emblématiques du « beau » Marly avec ses grands espaces et ses grandes maisons avec jardin dotées de murs verts végétaux et de cloisons en tout genre.

Cette construction de lotissements haut de gamme continuera dans les années 1990 et 2000 substituant la dénomination clos au profit des *Hameaux* par exemple ceux de la Grange et de la Papeterie. La commune dispose par ailleurs d'un golf – le golf de la grange aux Ormes – qui sert en quelque sorte de pôle d'attractivité pour les résidents ou les futurs résidents en quête d'une activité, qui demeure encore élitiste à bien des égards. Les récents programmes immobiliers de Marly (cf. Annexe n° 3) – comme *les villas de la Grange aux ormes* ou *les villas du golf* – mettent en avant cette dimension golfique et sécuritaire en proposant des villages sécurisés aux noms de rue évocateurs – rue bobby Jones ou Severiano Ballesteros – avec de très grands terrains, fort discriminant financièrement, et des vues imprenables sur le golf ou la forêt.



Illustration 115 : Clos des acacias à Marly : clôtures et portails infranchissables, brises-vue, murs végétaux. Quelques éléments emblématiques d'un entre-soi sécuritaire (Source : Photographie F. Dettori).



Illustration 116 : Secteur des Clos à Marly : Habitations cossues de construction récente mettant en exergue la dimension ostentatoire du quartier et de ses habitants (Source : Photographie F. Dettori)



Illustration 117 : Le prestigieux domaine de la Grange aux Ormes avec son château et son golf à l'orée du bois de Marly (Source : www.tourisme-lorraine.fr)

La population de Marly tout comme son habitat est néanmoins globalement moins homogène que celle du quartier Nouvelle-Ville qui demeure un quartier plus patrimonial et plus homogène socialement. Marly en sus de ses « Beaux quartiers » proposent également quelques logements sociaux et est dotée de quartiers abritant des populations issues des classes moyennes ou populaires. Cependant, même au sein des « Beaux quartiers » de Marly, l'habitat demeure néanmoins différent. Contrairement à la dimension historique du quartier Nouvelle-Ville, les maisons cossues de Marly conservent en effet une allure contemporaine que d'aucuns qualifieront d'ostentatoire ou à l'aspect *nouveaux riches*.

Par ailleurs, si certains habitants de Marly sont des habitants n'ayant tout simplement jamais trouvé demeure au sein du quartier Nouvelle-Ville – comme cela nous a été confirmé par des agents immobiliers spécialisés dans les biens de prestige –, il n'en demeure pas moins que les caractéristiques de la population des « Beaux quartiers » de Marly ne sont pas tout à fait les mêmes que celle du quartier Nouvelle-Ville. Ainsi à l'esprit hédoniste, sécuritaire, mimétique et parfois ostentatoire de certains habitants de Marly, férus de piscine Desjoyaux et d'autres loisirs extérieurs, s'oppose schématiquement une population de centre-ville, amatrice de vieille-pierre et de convivialité, d'architecture, d'effervescence culturelle, etc. et souhaitant somme toute, être à proximité des centres de décisions et des sphères d'influence de la ville centre. La Nouvelle-ville abrite également en son sein quelques grandes familles aristocratiques ou issues de la haute bourgeoisie, parfois importées, en raison de l'interconnexion du quartier avec la sphère militaire. Par conséquent, en matière d'intégration, – c'est-à-dire en considérant les divers types de liens sociaux qui relient les individus entre eux et à la société qu'ils forment ensemble – force est de constater qu'il s'agit d'une

« intégration inégale » (Paugam, 2014). Les divers entretiens menés, font ainsi émerger pour le quartier Nouvelle-Ville un modèle d'intégration locale de bourgeoisie patrimoniale, familial et communautaire – avec une multidimensionnalité du lien social local – alors que le modèle d'intégration locale de Marly s'apparente plus à celui d'un espace de cadres d'entreprises davantage individualiste.

Par ailleurs, La Nouvelle-Ville du fait d'une moindre disponibilité foncière et d'un *turn-over* moins important n'offre que quelques rares biens à la vente. C'est moins le cas à Marly, qui compte tenu entre autres d'une baisse de sa population, lance régulièrement des programmes de construction. Or, en cherchant à faire cohabiter des populations aux positions parfois irréconciliables, émerge une fois de plus le phénomène Nimby (*not in my backyard*). Il n'est pas rare en effet que les derniers arrivés, ou encore des habitants installés de longue date à Marly, voient d'un mauvais œil la construction de nouveaux lotissements et l'afflux de nouvelles populations ne correspondant pas à leurs propres critères d'éligibilité. Cette réaction protectrice – pouvant potentiellement être perçue de l'extérieur comme excessive – est typique des espaces de l'entre-soi choisis. Sur ce dernier point, la Nouvelle-Ville sait également réagir et exercer des dispositifs de riposte et de contre-pouvoirs lorsqu'elle se sent menacée et ce, via la mobilisation encore davantage institutionnalisée de sa population bourgeoise.

Conclusion de la partie III

L'objectif principal de cette troisième partie a consisté à mieux faire connaître la bourgeoisie messine en l'étudiant au quadruple prisme de sa distribution résidentielle, de ses espaces de sociabilité, de ses caractéristiques socio-électorales mais également par le truchement de quelques grandes familles emblématiques de la ville.

À cette fin, il nous a également semblé opportun de procéder plus spécifiquement à l'étude comparative d'un espace de la bourgeoisie messine : le quartier Nouvelle-Ville. Après avoir décrit et analysé ce quartier patrimonial et historique en recourant à des données historiques, statistiques, photographiques mais également en l'appréhendant à travers le ressenti de ses habitants, nous avons ainsi mis en évidence les points communs et les différences entre ce quartier et les autres espaces de la bourgeoisie messine étudiés en l'occurrence, Metz-Queuleu, Plappeville et Metz-Marly (secteur des Clos notamment).

Le fil conducteur de cette partie au final, a consisté à mettre en relief les singularités de la bourgeoisie messine et à démontrer que la bourgeoisie messine est homogène sous certains aspects – ce qui dès lors, a impliqué d'en faire ressortir des invariants – mais qu'elle demeure plurielle voire disparate sous d'autres aspects socio-économiques et socio-électoraux que nous nous sommes également attaché à expliquer.

Concernant la distribution résidentielle de la bourgeoisie messine nous avons étudié et cartographié les lieux où résident les populations les plus riches à Metz, mais également dans son aire urbaine, ce qui a permis de mettre en évidence différents segments de cette bourgeoisie selon qu'elle réside dans les quartiers patrimoniaux historiques de Metz ou encore, dans sa banlieue ou son périurbain aisés. Nous nous sommes par ailleurs appuyé sur l'expertise de certains agents immobiliers spécialisés dans les biens de prestige pour mettre en évidence les caractéristiques du marché immobilier de ces différents espaces.

L'étude des cercles de pouvoir et des réseaux d'influence et de sociabilité de la bourgeoisie messine a été également l'occasion de répertorier et surtout de dissocier ces lieux où se cultivent le capital social des différents segments de la bourgeoisie messine. Enfin, l'étude des origines de la bourgeoisie messine et de quelques grandes familles que nous avons étudiées et comparées, a eu pour objectif de placer notre recherche dans une perspective diachronique en montrant en quelque sorte que l'histoire de Metz se dialectise avec la bourgeoisie.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Notre recherche doctorale avait pour objectif de rendre compte des caractéristiques socio-économiques de la bourgeoisie messine et de sa distribution résidentielle. L'enjeu central de notre thèse a consisté à répondre à la problématique suivante : la bourgeoisie messine est-elle homogène ?

La thèse que nous soutenons est que la bourgeoisie messine au-delà de sa diversité et de sa pluralité, présente un certain nombre de points communs et d'invariants qui la singularise et qui en font un objet de recherche à fort intérêt heuristique. Aussi, après avoir défini les conditions d'éligibilité et d'appartenance à la bourgeoisie messine, nous nous sommes efforcé d'en préciser les espaces de vie et de sociabilité ainsi que les principales caractéristiques économiques et sociales ou électorales. Dans le cadre du choix des critères d'éligibilité, nous avons privilégié le critère économique – revenus et patrimoine détenus – et le critère sociologique – professions, valeurs et modes de vie des personnes interrogées – au critère beaucoup plus subjectif et fallacieux de l'auto-évaluation.

Pour enrichir notre étude, il nous a également semblé opportun d'appréhender la bourgeoisie messine dans une perspective diachronique et historique en mobilisant les Paraiges et trois grandes familles qui ont partie liée avec la ville de Metz. De plus, nous avons également procédé à une analyse comparative d'un espace emblématique de la bourgeoisie messine – Le quartier Nouvelle-Ville – avec d'autres espaces supérieurs pour en esquisser les traits communs et les différences.

Notre intérêt pour l'étude de la bourgeoisie messine participe de l'idée selon laquelle on ne saurait comprendre la société sans en connaître l'ensemble de ces strates. Or, malgré de nombreux enjeux de taille, et en raison notamment d'un certain nombre d'obstacles et de difficultés que nous avons essayé d'expliquer dans la thèse, – discrétion, informations lacunaires, etc. – les études sur la bourgeoisie et sur les riches en général sont finalement peu nombreuses en France et sont souvent orientées vers des villes de taille importante : Paris, Marseille, Lyon notamment. C'est donc fort de ce constat, que nous avons choisi d'investiguer de concert avec mon directeur de thèse, le professeur Jean-Marc Stébé, les « Beaux quartiers » messins et leurs habitants. En effet, il nous a semblé pertinent du point de vue de la production de connaissances en sociologie d'investiguer ce qui nous a paru être à la fois un objet, un sujet et un terrain d'étude dignes d'intérêt et ce d'autant, que notre travail de recherche revêt une dimension et une acuité particulière dans une société française caractérisée par de nombreuses fractures et fragmentations en tout genre.

Ce séparatisme social et territorial et plus particulièrement celui de sa frange supérieure a été dénoncé par certains auteurs à l'instar de Jérôme Fourquet (2019), ou Christophe Guilluy (2010 ; 2016). En revanche de nombreux travaux portant sur la ségrégation et les phénomènes de fragmentation donnent des résultats contrastés quant à la mixité sociale et quant à l'importance de certains phénomènes de ghettoïsation en fonction notamment des critères et de l'échelle d'appréhension retenus. Il nous a donc semblé pertinent de faire un état de l'art sur les caractéristiques des fragmentations sociales et territoriales en France afin d'en étudier les logiques et les dynamiques mais également afin de déterminer précisément si ces travaux faisaient consensus et aboutissaient à des conclusions similaires. Une idée-force de cet état de l'art a été de montrer que la ghettoïsation par le haut – qui s'avère davantage choisie que subie – si elle est davantage invisibilisée, n'en demeure pas moins plus intense à bien des égards que la ségrégation subie ou pratiquée par les classes moyennes ou populaires. Nous avons donc tenté de démontrer que l'étude des « Beaux quartiers » s'inscrit elle-même dans des dynamiques d'ensemble qui s'interpénètrent et que l'auto-ségrégation des classes supérieures peut conduire à une mécanique ségrégative ayant des répercussions en chaîne sur les autres réalités socio-territoriales de la ville française. Au final, en nous référant au modèle de tripartition de l'espace urbain et à la démarche idéale-typique de Jacques Donzelot (2004), nous nous sommes attaché à rendre davantage intelligible le phénomène de fragmentation socio-spatiale et de ségrégation en nous référant partiellement à la ville de Metz et en essayant de démontrer que les diverses mobilités qui reconfigurent la ville contemporaine ne parviennent pas à gommer néanmoins l'ensemble des disparités socio-territoriales. Par ailleurs, en nous imprégnant des aspects méthodologiques et des principales conclusions relatives à l'étude de quatre grandes agglomérations françaises nous avons pu être davantage outillé pour mener à bien une étude socio-économique et spatiale de la bourgeoisie messine. Afin de donner du sens à notre étude sur la bourgeoisie messine, il nous a semblé également incontournable, de nous pencher sur une thématique centrale à savoir celle de la richesse et plus largement celle des inégalités. Nous avons pour ce faire, répondu à la question consistant à se demander pourquoi et comment étudier la richesse et les espaces de la bourgeoisie. Nous avons ainsi voulu démontrer que travailler sur la richesse et ses attributs présuppose de la circonscrire en termes économiques – ce qui s'avère délicat et complexe – mais également d'en expliquer la multi-dimensionnalité, la dimension cachée ou encore la dimension représentationnelle. Cette focalisation sur la problématique de la richesse a été à nos yeux la condition *sine qua non* pour appréhender de manière objective et éclairée la bourgeoisie messine grâce à un état des lieux mais également une étude de ses origines et de ses différents espaces.

Nous sommes conscients des limites de notre recherche et du fait que certains aspects n'ont été qu'effleurés ou pressentis. Comme nous l'avons signalé dès l'introduction, nous avons privilégié dans le cadre de cette recherche doctorale une approche idéale-typique d'inspiration wébérienne consistant à recenser quelques espaces emblématiques de la bourgeoisie messine et à en dresser les spécificités tant au niveau de la morphologie urbaine qu'au niveau du vote et des caractéristiques socio-économiques. Catherine Colliot-Thélène, Professeur des Universités et spécialiste de Max Weber nous précise dans un article de l'encyclopédie Universalis¹⁰² à quoi sert l'idéal-type.

Weber s'est appliqué à prévenir tout quiproquo concernant le sens de l'« idéalité » impliqué dans l'idéaltype. Il va de soi, tout d'abord, que celle-ci n'a aucun sens normatif ou axiologique. S'agissant par exemple de l'État, la construction d'un idéaltype permet de s'entendre sur ce que l'on désigne sous le nom d'État, dans le contexte d'un questionnement déterminé ; elle n'a rien à voir avec la représentation de ce que devrait être un État idéal. Mais il est aussi nécessaire de distinguer l'idéaltype du « générique » ou de la moyenne. La construction idéaltypique des concepts est liée à des formes de connaissance qui visent, en dernière analyse, l'intelligence du singulier dans ce qui en fait précisément la singularité, [...]. Pour cette raison, loin de ne retenir que les aspects communs à une série de phénomènes comparables, l'idéaltype insiste au contraire sur ce qui est le propre d'un phénomène spécifique, en forçant délibérément les contrastes.

Ainsi, il ressort que notre étude n'a aucune prétention à l'exhaustivité au sens où nous avons plutôt cherché à broser des portraits-type de bourgeois messins et de leurs espaces de résidence et de sociabilité. Nous avons donc essayé d'en faire ressortir au mieux les singularités afin de les dissocier en différents types et segments. La ville de Metz est un palimpseste où se superposent plusieurs espaces bourgeois : tous n'ont probablement pas été étudiés ni dans le temps ni dans l'espace. De même, nous avons mené un peu plus d'une trentaine d'entretiens semi-directifs en privilégiant ici aussi la profondeur de l'analyse à une grande extensivité. Par choix méthodologique, par pragmatisme mais aussi parfois en raison des difficultés d'accessibilité de certains membres de la bourgeoisie messine nous avons donc opté pour une appréhension raisonnée du phénomène de la bourgeoisie messine alors qu'une approche plus extensive eût sans doute pu s'avérer fort instructive du point de vue heuristique.

102. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/idealtipe-ideal-type-type-ideal/2-a-quoi-sert-l-idealtipe/>

A contrario, une autre critique possible de notre travail procède de notre volonté d'appréhender la bourgeoisie messine dans toute sa pluralité et toute sa complexité¹⁰³ alors que nous aurions pu au contraire effectuer une recherche doctorale complète en ne nous intéressant exclusivement qu'à un segment de la bourgeoisie messine ou bien encore à un espace bourgeois en l'étudiant beaucoup plus en profondeur sous forme d'une monographie par exemple. De même nous aurions pu nous baser davantage sur les résidents bourgeois messins et leur vécu en éludant certaines dimensions statistiques, économiques ou urbaines. Cela aurait sans doute pu nous permettre de développer une approche encore plus compréhensive visant par exemple à expliquer leurs logiques d'action et les diverses formes de rationalités mises en œuvre dans les processus de division sociale de l'espace. Cependant, même si notre travail demeure, sous certains aspects, trop descriptif, notre intention eu égard à notre problématique était précisément articulée autour de la question de la diversité et de l'homogénéité de la bourgeoisie ce qui nous a conduits à l'appréhender de manière multidimensionnelle et pluridisciplinaire et à opérer ces choix méthodologiques.

Nous aurions pu davantage insister aussi, sur le poids du temps long sur la division sociale de l'espace messin en analysant si les actuels « Beaux quartiers messins » ont toujours été considérés comme tels. Toutefois, ceci aurait présupposé alors, de recourir à des analyses historiques et diachroniques visant à mettre en exergue et à expliquer certains processus d'embourgeoisement ou de gentrification. Cependant, malgré l'intérêt indéniable de cette approche en termes d'intelligibilité, notre intention première, une fois de plus, n'était pas celle-là. Il nous faut également préciser que certains éléments relevant du vécu intime des résidents bourgeois messins n'ont pas fait l'objet d'une investigation poussée. À titre illustratif, nous aurions souhaité analyser davantage les intérieurs bourgeois messins après les avoir observés *in situ*. Or, un nombre conséquent d'entretiens ont dû se faire en « terrain neutre » en quelque sorte – résidence professionnelle de l'interviewé, espaces partagés, Université, etc. – nous obligeant à nous documenter de manière complémentaire sur le sujet. Précisons qu'en raison de la grande discrétion affichée par quelques membres de la bourgeoisie messine certaines thématiques sensibles liées à l'ISF et à l'IFI ou encore à la participation à des rallyes mondains n'ont pu être que partiellement abordées dans le cadre des entretiens.

Nous déplorons enfin de n'avoir pu interroger une seconde ou une troisième fois certains membres de la bourgeoisie messine notamment par manque de temps et parfois d'accessibilité de nos interlocuteurs. Cela aurait pu permettre d'analyser l'évolution de leur discours, de leurs

103. Le terme de complexité, étymologiquement, signifie « ce qui est tissé ensemble ». Nous faisons ici allusion à une pensée complexe caractérisée par les imbrications, la transdisciplinarité et par un principe dialogique entre les notions. Voir à ce sujet l'ouvrage d'Edgard Morin *Introduction à la pensée complexe* (2005).

pratiques, voire de leur carrière résidentielle et de leur mobilité urbaine au sein de l'aire urbaine de Metz.

Comme nous l'avons expliqué dans notre thèse, la singularité de Metz et de son identité bourgeoise sont le produit d'un contexte géographique et d'une sociohistoire, une histoire d'ailleurs ancienne, puisque la ville de Metz connaît des traces d'occupation humaine sur la colline Sainte-Croix dès la fin du III^e siècle avant J.C. Ville libre et riche du Saint-Empire-romain germanique se détachant de plus en plus du pouvoir épiscopal, Metz devient dès le XIII^e siècle une république oligarchique dirigée par de riches familles bourgeoises et aristocratiques : les Paraiges. La ville de Metz porte encore aujourd'hui la trace de ces grandes familles à travers de nombreux legs architecturaux – des anciens hôtels particuliers notamment – qui ont contribué à la division sociale de l'espace urbain. Du fait du pouvoir politique, ecclésiastique et religieux ou bien militaire, mais aussi de la topographie – nous songeons à la commune de Plappeville en raison de son passé viticole et de son ancien statut de résidence d'été de l'évêque de Metz –, ou encore de l'Annexion allemande, de l'histoire industrielle ou même du développement du commerce et des affaires, se sont succédé à Metz plusieurs espaces bourgeois. De même, sont apparues différentes formes de bourgeoisie pas toujours caractérisées d'ailleurs par des principes macrosociaux de hiérarchisation sociale. Bourgeoisie allemande et alsacienne, Bourgeoisie d'affaires et de projet à l'instar de la famille Puhl-Demange anciennement propriétaire du journal quotidien régional *Le Républicain Lorrain* ou de la famille Bailly propriétaire du groupe automobile *Car Avenue*, bourgeoisie industrielle avec les familles Villeroy de Galhau et de Wendel, bourgeoisie agricole, bourgeoisie commerçante, bourgeoisie catholique traditionaliste, bourgeoisie juive ou protestante, grande et petite bourgeoisie ou encore bourgeoisie du périurbain, sont autant de facettes de cette bourgeoisie messine.

Notre choix – au rebours par exemple du sociologue Pierre-Paul Zalió (1999) qui a placé au centre de son analyse les grandes familles et dynasties patronales de Marseille ou du couple de sociologues Pinçon-Charlot qui se sont intéressés à décrire *les Ghettos du Gotha* (1997) à travers notamment l'étude de la grande bourgeoisie parisienne – a été d'analyser la bourgeoisie messine de façon plus globale et comparatiste. Nous avons essayé précisément d'en faire ressortir les différences ou les nuances internes tout en en précisant les caractéristiques et les valeurs communes.

Notre problématique est donc articulée autour de cette tension qui existe entre une bourgeoisie messine qui oralement a plutôt tendance à récuser l'antagonisme de classes – en mettant en avant le renouvellement des élites messines et l'absence d'homogénéité de la bourgeoisie – tout en reconnaissant volontiers la présence d'un mode de vie commun et le partage d'un grand nombre de valeurs – éducatives, sociales et culturelles par exemple.

À ce propos, Pierre Paul Zalio (1999) explicite à sa manière la difficile définition de l'élite :

« À l'inverse de la définition sociale de la délinquance comme un tout homogène, la définition sociale de l'élite cet autre objet socialement pré-construit, porte en elle-même le problème de sa diversité. [...] L'expérience même des membres d'une société les porte à la fois à homogénéiser les exclus et à surestimer l'hétérogénéité des élus. » (p.92)

Alexis de Tocqueville dans son ouvrage *L'Ancien régime et la Révolution* (1856), mettait déjà en relief la diversité de la bourgeoisie :

« Mais achevons le tableau ; considérons maintenant la bourgeoisie en elle-même, à part du peuple, comme nous avons considéré la noblesse à part des bourgeois. Nous remarquons dans cette petite portion de la nation, mise à l'écart du reste, des divisions infinies. » (p.108)

Dans le même ordre d'idée, Béatrix Le Wita (1988) tout en partant du postulat qu'il existe une culture bourgeoise précise pour sa part :

« La bourgeoisie échappe à toute mise en catégorie. Quand on pense la saisir elle se dérobe quand on pense pouvoir la nommer, elle se soustrait à la définition. » (p.38)

Cependant si la diversité est de mise pour cette « classe bourgeoise » à géométrie variable elle n'est pas cependant uniquement spécifique à la bourgeoisie. Julien Damon (2012) souligne ainsi en parlant cette fois des classes moyennes :

« Ces classes moyennes, ni prolétaires ni bourgeoises (pour prendre une tripartition plus traditionnelle), méritent leur pluriel, d'abord parce qu'il y a hétérogénéité des positions. Il est, en effet, bien impropre de vouloir condenser sous une appellation unique un ensemble de situations qui n'ont pas forcément toujours grand-chose à voir. Elles méritent également leur pluriel, car les diverses études ne prennent pas en considération les mêmes périmètres. » (p.605)

Conclusions générales et perspectives

De nombreuses écoles, courants, théories sociologiques et paradigmes – École de Chicago, structuralo-marxisme, individualisme méthodologique, etc. – sont venus éclairer notre recherche. Nous avons cependant privilégié dans cette recherche l'interactionnisme, la sociologie compréhensive wébérienne – consistant à comprendre et par là expliquer – et surtout le structuralisme génétique bourdieusien comme grille de lecture de l'objet bourgeoisie. Nous avons donc emprunté à des fins d'analyse, les principaux concepts et notions de cet appareillage théorique : capital économique, capital culturel, capital social, capital symbolique, habitus, etc. Nous nous sommes ainsi abondamment référé aux travaux du couple de sociologues Pinçon et Charlot qui perpétuent ce courant bourdieusien avec leurs nombreux ouvrages portant sur les riches et la haute-bourgeoisie. Précisons que d'autres auteurs que l'on peut rattacher à ce courant encore vivace, comme Daniel Gaxie en sociologie politique ont été mobilisés en ce qu'il montre que le sentiment de légitimité en politique est corrélé aux diverses ressources et capitaux dont disposent les individus. À ce titre, nous avons démontré dans cette thèse, – à travers notamment l'étude de l'équipe électorale de l'actuel maire de Metz – à quel point la propension à l'investissement en politique pouvait être fonction du lieu de résidence. Nous avons bien conscience que la mobilisation du courant structuraliste génétique et en même temps du courant sociologique compréhensif peut sembler un mariage particulier mais il nous a semblé que l'outillage conceptuel de ces deux approches sociologiques – idéal-type, rationalité en valeur, dotation en capital et en ressources, etc. – était très bien adapté au travail de démonstration de notre thèse. Concernant la thématique des inégalités économiques et sociales nous nous sommes beaucoup appuyé par ailleurs sur les travaux des sociologues Alain Bihr, Roland Pfefferkorn et sur ceux de l'économiste Thomas Piketty.

Plutôt qu'une approche monologique de l'objet bourgeoisie, nous avons voulu réaliser une véritable thèse de sciences sociales en mobilisant l'éclairage de diverses disciplines : sociologie, économie, sciences politiques, histoire et géographie voire littérature. Nous sommes parti du principe que cette approche pluridisciplinaire tout comme celle de recourir à une méthodologie croisant à la fois les dimensions qualitatives et quantitatives – ou s'adossant le cas échéant à du matériau photographique et à l'observation – pouvaient apporter une réelle plus-value en termes de compréhension de la bourgeoisie messine.

Une autre originalité de notre travail est d'avoir investi à des fins prosopographiques le champ de quelques grandes familles messines en esquissant les caractères communs mais ici aussi la diversité intra-catégorielle de ce segment particulier de la bourgeoisie messine. Nous avons aussi, à des fins d'intelligibilité, fait varier nos niveaux d'analyse passant parfois d'une analyse macro-fondée à une analyse micro-fondée – privilégiée dans notre thèse – en

procédant pour cette dernière à des investigations au niveau des IRIS, au niveau des bureaux de vote, voire au niveau des rues. Dans le même ordre d'idée, nous avons recouru à des outils d'appréhension originaux de la richesse et de la bourgeoisie comme la cartographie à des échelles fines ou l'estimation de la richesse au prisme d'un indicateur inédit – celui de l'exonération du paiement de la taxe d'habitation. Nous avons conséquemment pu révéler certains phénomènes propres à la bourgeoisie messine peu perceptibles et relativement peu accessibles aux non spécialistes.

Dans un souci de neutralité axiologique cette thèse n'a pas consisté à porter des jugements de valeur sur la bourgeoisie messine mais plutôt à en donner des clés de lecture et de compréhension avec un regard scientifique qui proscriit tout point de vue normatif et toute vision caricaturale de la société française. En effet, il nous a semblé que certains auteurs comme Christophe Guilluy (2014), ont analysé l'espace urbain de manière trop binaire, en polarisant les espaces urbains (riches-pauvres ; centre-périphérie...). En outre, d'autres auteurs à l'instar du couple de sociologues Pinçon et Charlot, ont suivi le chemin de la sociologie-critique et se sont engagés parfois sans véritable nuance dans la voie de la dénonciation de la bourgeoisie, des riches et des nantis.

Nous avons par ailleurs tenté, à des fins d'intelligibilité et de cohérence, d'inscrire notre recherche sur la bourgeoisie messine dans des problématiques qui touchent la société française dans son ensemble à savoir celle des fragmentations socio-territoriales dans une première partie et celle de la richesse et des inégalités dans une seconde partie. Nous avons ainsi validé une de nos hypothèses qui reposait sur l'idée centrale que la bourgeoisie messine comportait des caractéristiques communes avec la bourgeoisie française prise dans son ensemble en termes de logiques et de stratégies résidentielles, de dynamiques urbaines, de valeurs, de discrétion, d'image, de dotation en capitaux en tout genre, de type de revenus ou encore de cumulativité de la richesse.

Si Metz n'est pas un isolat sociologique, nous avons voulu néanmoins – c'est une autre originalité de notre thèse – rendre compte de ses particularités vis-à-vis d'autres espaces bourgeois étudiés dans la littérature par des auteurs de référence dans le cadre de notre recherche, comme le couple de sociologues Pinçon Charlot (1989 ; 1997 ; 2000 ; 2004 ; 2007) Yves Grafmeyer (1992) ou Pierre Paul Zalió (1997). Contrairement à ces études qui portent sur la grande bourgeoisie à Paris, Lyon et Marseille, et qui ont tendance corrélativement à en donner un profil plus homogène, nous nous sommes de notre côté orienté vers une bourgeoisie provinciale bien plus éloignée des pôles de pouvoir, de décision et de richesse. Nous avons donc indiqué dans notre recherche que cette moindre concentration des richesses à Metz avait un impact majeur sur la plus grande hétérogénéité des divers espaces supérieurs, sur les prix de l'immobilier résidentiel bien moindres que ceux relevés dans les grandes villes, sur les niveaux de revenus et de patrimoine détenus – ici aussi plus modestes –, sur le nombre

plus réduits de contribuables à l'IFI ou à l'ISF ou encore sur les espaces de sociabilité à moindre dimension élitare. Le sociologue Pierre Paul Zalio (1999), alors même que son étude était centrée sur les grandes familles de Marseille, s'interrogeait sur l'unité ou la diversité de la bourgeoisie marseillaise en en pointant par exemple la différenciation sociale au niveau des espaces de sociabilité. Yves Grafmeyer (1992) en fait de même dans son ouvrage en soulignant à quel point des différences subtiles subsistent au niveau même de la grande bourgeoisie lyonnaise contribuant à reproduire de « façon gigogne » dans l'espace les hiérarchies sociales.

Comme nous l'avons souligné précédemment, les « Beaux quartiers » messins s'inscrivent donc à la fois dans des dynamiques d'ensemble tout en ayant été façonnés par un contexte local qui leur confère des caractéristiques *sui generis*. In fine, pour valider notre hypothèse centrale – qui postule qu'il existe à Metz différents types d'espaces supérieurs, qui présentent des points communs mais également des différences eu égard à la morphologie urbaine et sociale ou encore quant à aux espaces de pouvoir et de sociabilité des résidents, – nous avons conçu sous forme de néologisme le concept de « hétéromogénéité ». L'hétéromogénéité c'est une forme d'homogénéité dans l'hétérogénéité.

Quels sont alors ces principaux points communs et ces différences au sein de la bourgeoisie messine qui laisse transparaître une unité dans la diversité ?

Concernant les points communs centraux et les invariants nous avons pu ainsi montrer que la bourgeoisie messine est une classe fortement mobilisée, active dans la défense de ses intérêts et très impliquée dans les cercles, clubs services et autres espaces de sociabilité. C'est une bourgeoisie qui a donc voix au chapitre et qui dispose des ressources et des compétences – du fait de sa forte dotation en capitaux divers – pour défendre avec une légitimité assumée ses valeurs et ses intérêts voire son entre-soi. Une autre ligne directrice que nous avons déployée dans notre analyse, a posé que la bourgeoisie messine, pour un certain nombre de causes multifactorielles, est une bourgeoisie mouvante et que Metz tout au long de l'histoire a renouvelé ses élites. Le paradoxe tient ici au fait que sur le temps long c'est en quelque sorte cette diversité des élites qui homogénéise la bourgeoisie messine. Dès lors, nous avons tenté de retracer à grands traits, les différents mouvements et renouvellements de cette bourgeoisie pour cause de persécutions religieuses, d'annexions ou de fiscalité successorale.

Nous avons également mis en avant, la forte multi-territorialisation et l'importante mobilité de la population bourgeoise messine étudiée aussi bien dans la sphère professionnelle que personnelle. À cet effet, la riche carrière résidentielle de nombreuses personnes interrogées et la multiplicité des lieux de résidence parfois à l'étranger sont, entre autres, certains indicateurs de cette caractéristique commune. La bourgeoisie messine est également une bourgeoisie provinciale multiforme mais dont les membres s'interconnaissent et se fréquentent, du moins occasionnellement. Ce qui ressort de nos travaux, c'est que cette bourgeoisie messine ne

fonctionne pas en vase clos ou de manière étanche mais qu'il existe plutôt, des interstices de sociabilité et de légitimation communs entre ses différents segments. De plus, il n'existe pas selon nous à Metz une identité bourgeoise qui serait en quelque sorte « insulaire » et complètement coupée des autres classes sociales qui composent de la société messine. Dans un premier temps, nous avons donc essayé de documenter ces caractéristiques économiques et sociales communes à la bourgeoisie messine – en termes de niveau de vie, de faible propension à la perception des aides sociales, de forte proportion de revenus non-salariés, de plus faible exonération à la taxe d'habitation, etc. Dans un second temps, nous avons également mis en exergue le comportement électoral singulier de la bourgeoisie messine se traduisant globalement par un tropisme de droite et par des niveaux d'abstention bien moindres que dans les autres espaces de la ville de Metz. Enfin, nous avons mis en relief que la bourgeoisie messine – et c'est un point commun – a su transposer délibérément dans l'espace sa position sociale en investissant des territoires dotés d'une griffe spatiale et d'une homologie avec la hiérarchie des éminences professionnelles et statutaires.

En revanche, parallèlement à ces points communs, nous nous sommes également efforcé d'esquisser la diversité de cette bourgeoisie messine en termes de profils, de mobilité et de capitaux, bien éloignée d'une haute-bourgeoisie parisienne au profil plus homogène. À titre illustratif, la bourgeoisie messine des récents exilés fiscaux au Grand-Duché du Luxembourg a été essentiellement le fait de familles messines d'implantation relativement récentes à Metz qui ont fait fortune dans les affaires. En aucun cas, elle ne concerne la bourgeoisie messine dans son ensemble. De même les membres de la bourgeoisie messine issus des grandes familles que nous avons interrogées disposent comme nous l'avons expliqué, d'un capital social et symbolique sans commune mesure avec les autres segments de la bourgeoisie messine. Pourtant nous nous sommes attaché à révéler qu'au sein même de ce segment de la bourgeoisie messine subsistent encore de ténues et parfois d'imperceptibles différenciations internes qui ont été regroupées notamment au sein d'un tableau synoptique.

Sans rentrer à nouveau dans le détail des dénominations, appellations et autres délimitations, nous avons ainsi démontré que cette bourgeoisie est plurielle, qu'elle investit des espaces résidentiels et de sociabilité qui ne sont pas les mêmes, espaces que nous nous sommes par ailleurs attachés à décrire. La diversité de la morphologie urbaine et sociale étant documentée, nous avons prouvé dans notre recherche que les motivations résidentielles et les stratégies résidentielles ne sont pas forcément identiques – même si l'auto-ségrégation et la quête d'un entre-soi reste la norme – entre les habitants de la banlieue chic de Metz ou du périurbain aisé et ceux du centre-ville. Ainsi, si certains privilégient le cadre verdoyant et les hauteurs des coteaux messins, d'autres préfèrent *a contrario* la monumentalité des quartiers historiques, la mémoire des lieux et l'enracinement dans la profondeur de l'histoire.

De même si la mobilisation est de mise au sein de la bourgeoisie messine, les formes qu'elle revêt ainsi que les dispositifs institutionnels et organisationnels qui la sous-tendent sont en revanche différents. Concernant le comportement électoral de la bourgeoisie messine enfin, nous en avons conclu qu'au-delà de certains traits communs énoncés ci-dessus persistent ici aussi de délicates différences entre des votes à droite plus ou moins légitimiste, bonapartiste voire identitaire en fonction des espaces résidentiels d'appartenance.

Notre thèse au final, ouvre des perspectives de recherche intéressantes. En effet notre travail pourrait faire l'objet d'un prolongement consistant par exemple à comparer de manière dialogique la bourgeoisie messine et la bourgeoisie nancéienne. Ayant en quelque sorte ouvert la voie à une étude sociologique et économique de la bourgeoisie provinciale, notre thèse pourrait également servir de cadre à l'étude de la bourgeoisie et des « Beaux quartiers » d'autres villes de taille à peu près comparable à Metz comme Nancy, Reims ou encore à celle de villes de taille plus importante comme Strasbourg. D'autres perspectives sont possibles comme un recentrage de la recherche sur un espace bourgeois messin sous forme de monographie – Le quartier Sainte-Thérèse par exemple - ou encore des études portant davantage sur les processus d'embourgeoisement ou de gentrification de certains espaces messins – Le quartier de l'Amphithéâtre par exemple.

Pour conclure, force est de constater que notre période contemporaine est caractérisée par de nombreuses lignes de fracture, par des séparatismes urbains qui lorsqu'ils sont poussés à leur paroxysme débouchent sur des crises : crise des gilets-jaunes – avec notamment le débat centralité-périphérie, l'antagonisme de la « France des villes » et celui de « la France des campagnes » ou encore celui de la « France d'en haut » et celui de la « France d'en bas » –, crise des banlieues. À ce titre l'ancien ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine, Jean-Louis Borloo, dénonçait récemment¹⁰⁴ la persistance d'une ségrégation urbaine et expliquait que « le séparatisme des élites est au moins aussi important que celui des banlieues ». Sans nier ce séparatisme, par ailleurs bien documenté dans la littérature académique, nous n'avons pas voulu appréhender la ville de Metz en analysant son espace urbain de manière trop binaire. En conséquence, dans notre recherche doctorale nous avons voulu mettre en exergue les fragmentations socio-territoriales de la ville de Metz tout en appréhendant la ville comme une série d'espaces, espaces qui s'échelonnent sur un *continuum*. Il en ressort qu'au sein même des espaces de la bourgeoisie se font jour une pluralité de configurations socio-spatiales où se dévoilent, certes, des spécificités mais également des airs de famille.

104. Dans un article du journal *Le Parisien* en date du 1er septembre 2021.

Bibliographie

Alford R., (1963), *Party and Society: The Anglo-American Democracies*, Chicago, Rand McNally & Company.

Aristote., (2002), *Rhétorique Livre II*, Paris, Les Belles Lettres.

Aristote., (1998), *Éthique à Nicomaque*, Livre V 1-10 La justice, Paris, Ellipses.

Ascher F., (2004), « L'individu mobile dans une société hypertexte » in *Mobilités.net Villes, transports, technologies face aux nouvelles mobilités*, Kaplan, D., Lafont, H. Fing-RATP, pp.45-49.

Authier J.-Y., (2003), "La gentrification du quartier Saint- Georges à Lyon, un côtoisement de mobilités différenciées," in *Retours en ville*, Bidou-Zachariasen C.(dir) Paris, Descartes and Cie.

Authier J.-Y., Grafmeyer Y., Mallon I., (2010), *Sociologie de Lyon*, Paris, La Découverte.

Badie B., Vidal D., (2015), *Un monde d'inégalités. L'État du Monde 2016*, Paris, La Découverte.

Bassand M., Brulhart M-C., (1980), *Mobilité spatiale, Bilan et analyse des recherches en Suisse*, Saint-Saphorin, Éditions Georgi.

Bauman Z., (2019), *Les riches font-ils le bonheur de tous ?* Paris, Dunod, 110 p.

Bidou-Zachariasen C., (2003), *Retours en ville*, Paris, Descartes and Cie.

Billard G., Chevalier J., Madoré F., Vuillat F., (2011), *Quartiers sécurisés. Un nouveau défi pour la ville ?* Éditions Les carnets.

Bihr A., Pfefferkorn R., (2008) *Le système des inégalités*, Paris, Éditions La Découverte, collection Repères.

Bour R., (2007), *Histoire de Metz*, Metz, Éditions Serpenoise.

Bourdieu P., Passeron J.-C., (1964), *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, les Éditions de minuit, coll. Le sens commun, 106 p.

Bourdieu P., Passeron J.-C., (1970), *La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Editions de Minuit, 283 p.

Bourdieu P., (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit.

Bourdieu P., (1980), « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en science sociales*, vol.31, pp. 2-3.

Bourdieu P., (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard. Collection sciences humaines.

Bourdieu P., (1993), *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil.

Bourdieu P., (2000), *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Éditions du Seuil.

Bourguignon F., (2012), *La mondialisation de l'inégalité*, Paris, Seuil.

Braconnier C., Dormagen J.-Y., (2007), *La démocratie de l'abstention*, Paris, Folio Gallimard.

Brasme P., (2013), *L'indésirable*, Metz, Éditions des Paraiges.

Brasme P., (2017), *Ces Lorrains qui ont fait l'histoire*, Éditions du Papillon Rouge.

Burgess E.W., (1925), McKenzie R.D., Park R.E., (1925), *The city. Suggestions for Investigations of Human behavior in the Urban Environment*, Chicago, The University of Chicago Press.

Buron Pilâtre P., (2006), *Pilâtre de Rozier. Un Lorrain d'exception*, Metz, Éditions Serpenoise.

Chamboredon J.-C., Lemaire M., (1970), « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue Française de Sociologie*, vol. 11, n° 1, p. 3.

Charmes E., (2005), *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*, Paris, L'Harmattan, coll. « Villes et Entreprises », 220 p.

Charmes, E., (2011), *La ville émietlée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, 2011, Paris, PUF.

Chauvel L., (2016) *La Spirale du déclassement. Essai sur la société des illusions*, Paris, Seuil.

Clerc M., (2004), « Le positionnement sur l'échelle des niveaux de vie. Deux personnes sur trois se positionnent dans le tiers intermédiaire », *Insee Première*, 1515.

Coignard S., Gubert R., (2015), *Ces chers cousins. Les Wendel : pouvoirs et secrets*, Paris, Editions Plon.

Cousin B., Chauvin S., (2019), « Entraîner les dominants. Tennis, yoga et service des ultra-riches », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Le Seuil, 230(5).

Damon J., (2012). « Les classes moyennes : définitions et situations » *Études*, 416, 605-616.

Damon J., Marchal H., Stébé J.-M., (2016), « Les sociologues et le périurbain : découverte tardive, caractérisations mouvantes, controverses nourries », *Revue française de sociologie*, 57-4, p. 619-639.

Davezies L., (2008), *La République et ses territoires*, Paris, Éditions du Seuil.

De Bellefon M.-P., Eusebio P., Forest J., Pégaz-Blanc O., Warnod R., (2020), « En France, neuf personnes sur dix vivent dans l'aire d'attraction d'une ville », *Insee Focus*, 211.

Delavenne A., (dir) (1954), *Recueil généalogique de la bourgeoisie ancienne*, Paris, Éditions S.G.A.F.

Demouveau J.-P., (2005), "Le droit de l'urbanisme au service de la ségrégation urbaine" in *Les mécanismes fonciers de la ségrégation*, F.-N. Buffet et al (éds.), Paris, ADEF, p.113-134.

Donzelot J., (2004), « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », *Esprit*, 303.

Dubet F., Lapeyronnie D., (1992), *Les quartiers d'exil*, Paris, Éditions du Seuil.

Dubois-Taine- G., Chalas Y., (1997), *La ville émergente*, La Tour d'Aigues, L'Aube.

Engels F., Badia G, Hobsbawm E., J., Frédéric J., (1961), *La Situation de la classe laborieuse en Angleterre : D'après les observations de l'auteur et des sources authentiques*. Éditions sociales Chambéry, 415 p.

Esquerre A., Boltanski L., (2017), *Enrichissement. Une critique de la marchandise*, Paris, Gallimard, 672 p.

Fijalkow Y., (2004), *Sociologie de la ville*, Paris, Editions la découverte.

Fitoussi J.-P., Éloi L., et Joël M., (2004), *Ségrégation urbaine et intégration sociale*, Paris, La Documentation française.

Florida R., (2002), *The Rise of the Creative Class, and How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, New York, Basic Books.

Foucault M., (2018) « Les transformations de la sociologie du vote » in *Les cahiers français*, 404.

Fourquet J., (2019) *L'archipel français*, Paris, Seuil, 384 p.

Fricker M., (2007), « *Epistemic Injustice: Power and the ethics of knowing* », Oxford, Oxford University Press, 188 p.

Fritsch P., (1976), *Les Wendel. Rois de l'acier Français*, Paris, Editions Robert Laffont

Gaimard M., (2015), La santé des populations. *L'Europe en Formation*, 377, 79-95.

Gaxie D., (1978), *Le Cens caché : inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Éditions du Seuil. 268 p.

Geay K., (2019), *Enquête sur les bourgeois. Aux marges des beaux quartiers*, Paris, Arthème Fayard.

- Gillio C., Aubertel P., Ménard F., (2007), *Polarisation sociale de l'urbain et services publics*. Editions PUCA.
- Grafmeyer Y., (1992), *Quand le Tout-Lyon se compte. Lignées, alliances, territoires*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- Grafmeyer Y., (1994), « regards sociologiques sur la ségrégation » in *La ségrégation dans la ville*, Brun J., Rhein C., (eds), Paris. Editions L'harmattan.
- Grafmeyer Y., Authier J-Y., (2008), *Sociologie urbaine*, Paris, Armand Colin.
- Grange C., (1996), *Les Gens du Bottin mondain 1903-1987 : y être c'est en être*, Paris, Fayard.
- Grange C., (2016), *Une élite parisienne. Les familles de la grande bourgeoisie juive (1870-1939)*, Paris, CNRS Editions
- Grelet. Y., Vivent. C., (2011), « la course d'orientation des jeunes ruraux », Céreq bref, 292.
- Grossetti M., (2006), « La ville dans l'espace des réseaux sociaux », in Bonnet M., Aubertel P., *La ville aux limites de la mobilité*, Paris, PUF.
- Guéna Y., (2004), *Les Wendel, trois siècles d'histoire*, Paris, Perrin, 237 p.
- Guilluy C., (2010), *Fractures françaises*, Paris, François Bourin éditeur.
- Guilluy C., (2014), *La France Périphérique : Comment on a sacrifié les classes populaires*, Paris, Flammarion.
- Guilluy C., (2016), *Le crépuscule de la France d'en haut*, Paris, Flammarion
- Heinich N., (2005), *L'élite artiste*, Paris, Gallimard
- Hugrée C., Penissat E., Spire A., (2017), *Les Classes sociales en Europe. Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent*, Marseille, Agone, 272 p.

Hirschman A. O., (2012), *Exit, Voice, Loyalty, Défection et prise de parole*, éditions de l'Université de Bruxelles.

Jaillet M.-C., (2004), « *L'espace périurbain : un univers pour les classes moyennes* », *Esprit*, 303.

Jounin N., (2014), *Voyage de Classes*, Paris, La Découverte.

Kaufmann V., Joye D., (dir.) (2007), *Enjeux de la sociologie urbaine*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.

Kaufmann V., (2009) « La théorie urbaine en devenir », in Stébé J.-M., Marchal H. (dir.), *Traité sur la ville*, Paris, PUF.

Kaufmann V., (2011), *Les paradoxes de la mobilité, bouger, s'enraciner* » Presses polytechniques et universitaires romandes, Collection Le savoir Suisse

Kazek K., A., Jané B., Didiot M., (2018), *L'Or de Metz. 2. Les ateliers monétaires messins du XIV^e s. à l'époque contemporaine : une image du pouvoir*, Silvana Editoriale, 144 p.

Klaine R., (1975), *La qualité de vie et les micro-équipements d'un centre-ville*. Institut Européen d'Ecologie, Département des Sciences de l'Homme et de la Société, Metz, Armand Colin, 96 p.

Klipffel H., (2012), *Les Paraiges Messins : Étude Sur La République Messine Du Treizième Au Seizième Siècle*, Nabu Press, 268 p.

Kuhn Thomas S., (1962), *La Structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion (Champs), tr. fr. 1983.

Lancelot A., (1968), *L'abstentionnisme électoral en France*, Paris, Presses de Sciences Po (Académique), 292 p.

Lasch C., (1996), *La révolte des élites et la trahison de la démocratie*, Paris, Champs Flammarion.

Lapeyronnie D., (2008), *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris. Robert Laffont.

Le Bras H., Todd E., (2013), *Le mystère français*, Paris, Le Seuil, La République des Idées.

Le Wita B., (1988), *Ni vue ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'homme.

Lévy C., (2019), Marc Abélès, *Un ethnologue au pays du luxe*, Paris, Odile Jacob, 144 p. *Questions de communication*, 36, 336-338.

Lussault M., (2009), *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset.

Marchal H., Stébé J.-M., (2008), *La ville. Territoires, logiques, défis*, Paris, Ellipses.

Marchal H., Stébé J.-M., (2010), *La Sociologie Urbaine*, Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 128 p.

Marchal H., Stébé J.-M., « Les grands ensembles : nouveaux ghettos français ? », *Métropolitiques*, 25 novembre 2010. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-grands-ensembles-nouveaux.html>

Marchal H., Stébé J.-M., (2011), *Les grandes questions sur la ville et l'urbain*, Paris, PUF.

Marchal H., Stébé J.-M., (2018), *La France périurbaine*, Paris, Humensis, collection Que sais-je ?

Marchal H., Stébé J.-M., (2019), *Introduction à la sociologie urbaine*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 288 p.

Marseille J., (2004), *Les Wendel : 1704-2004*, Paris, Perrin, 349 p.

Martin E., Fijalkow Y., Calvignac, C., (2017). Le retour des commerces en centre-ville comme stratégie d'aménagement local : Le cas d'Albi. *Espaces et sociétés*, 168-169, 109-128.

Martuccelli D., (2014), *Les sociétés et l'impossible. Les limites imaginaires de la réalité*, Paris, Armand Colin, coll. « Individu et Société », 447 p.

Maurin E., (2004), *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris, Editions du Seuil et La République des Idées.

Maurin L., (2021), *Encore plus ! Enquête sur ces privilégiés qui n'en ont jamais assez*, Paris, Plon, 2021, 240 p.

Marx K., Engels F., (2017), *Manifeste du Parti communiste*, Paris : les Éditions du Travail.

McKenzie R.D., (1927), « Spatial distance and community organization pattern », *Social Forces*, vol 5, n°4, p.623-627.

Meda D., (2000), *Qu'est-ce que la richesse ?* Paris, Flammarion.

Mension-Rigau E., (1994), *Aristocrates et grands bourgeois*, Paris, Plon.

Michaux G., (2006), « Les Réformés messins aux XVIe et XVIIe siècles », dans Hoch P., (dir.), *Huguenots de la Moselle à Berlin, les chemins de l'exil*, Metz, Éditions Serpenoise, p. 37.

Milanovic B., (2019), *Inégalités mondiales. Le destin des classes moyennes, les ultra-riches et l'égalité des chances*, Paris, la découverte.

Missoffe A., Franchini P., (2020) *Femmes de fer : elles ont incarné la saga Wendel*, Paris, Tallandier, 336 p.

Moine J-M., (1989), *Les barons du fer. Les maîtres de forges en Lorraine*, Metz, Editions Serpenoise, 564 p.

Molière, 2013, *Le Bourgeois gentilhomme*, Paris, Gallimard, Collection folio Classique, 256 p.

Morin E., (2005), *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Seuil, 158 p.

Oberti M., (2007), *L'école dans la ville. Ségrégation, mixité, carte scolaire*, Paris, PSP.

Oberti M., Préteceille E., (2016), *La ségrégation urbaine*, Paris, La Découverte.

Paquot T., (2009), *Ghettos de riches. Tour du monde des enclaves résidentielles sécurisées*, Paris, Editions Perrin.

Parienty A., (2018), *Le mythe de la « théorie du ruissellement »*, Paris, La Découverte, 149 p.

Paugam S., (2014), *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux (sous la dir.)*, Paris, PUF, coll. "Le lien social.

Paugam S., Cousin B., Giorgetti G., Naudet J., (2017) *Ce que les riches pensent des pauvres*, Paris, Le Seuil, 352 p.

Perrineau P., Rouban L., (dir) (2017), *La démocratie de l'entre- soi*, Paris, Presses de Sciences Po.

Pignon-Feller C., (2011), *Metz impérial. Patrimoine, intérieurs et art de vivre 1871-1918*, Metz, Serge domini Éditeur.

Pignon-Feller C., (2013), *Metz 1848-1918 - Les métamorphoses d'une ville*, Editions du patrimoine CMN.

Pignon-Feller C., (2019), *Metz Intime*, Metz, Serge domini Éditeur.

Piketty T., (2008) *L'économie des inégalités*, Paris, La Découverte.

Piketty T., (2013), *Le Capital au XXI^e siècle*, Paris, Editions du Seuil, coll. « Les Livres du monde ».

Piketty T., (2019), *Capital et idéologie*, Paris, Editions du Seuil,

Pinçon M., Pinçon-Charlot M., (1989) *Dans les beaux quartiers*, Paris, Seuil.

Pinçon M., Pinçon-Charlot M., (1997), *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, Paris, Presses universitaires de France.

Pinçon M., Pinçon-Charlot M., (2000), *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte.

Pinçon M., Pinçon-Charlot M., (2002), « Inégalités entre les riches et unité de la classe bourgeoise », in J. Lojkine (dir.), *Les sociologies critiques du capitalisme*, Paris, PUF, (Coll. Actuel Marx).

Pinçon M., Pinçon-Charlot M., (2004), *Sociologie de Paris*, Paris, La Découverte.

Pinçon M., Pinçon-Charlot M., (2007), *Les Ghetto du Gotha*, Paris, Seuil.

Pinçon M., Pinçon-Charlot M., (2013), *La violence des riches. Chronique d'une immense casse sociale*, Paris, La Découverte.

Pinçon M., Pinçon-Charlot M., (2019), *Le président des ultra-riches. Chronique du mépris de classe dans la politique d'Emmanuel Macron*, Paris, La Découverte.

Préteceille, E., (2003), « Lieu de résidence et ségrégation sociale », *Cahiers Français*, 314.

Préteceille, E., (2005), « L'évolution de la ségrégation sociale et des inégalité urbaines : le cas de la métropole parisienne », in I. DANDOLOVA (dir.), *Villes et inégalités. Du local au global*, Sofia, Housing and Urban Research Association, p. 6-23.

Préteceille, E., (2006). « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité », *Sociétés contemporaines*, n° 62, p. 69-93.

Printz A., (1966), *La vallée usinière*, Metz, Éditions Le Lorrain.

Rémond R., (1982), *Les Droites en France*, Paris, Aubier-Montaigne, 544 p.

Roncayolo M., (1997), *La ville et ses territoires*, Paris, Folio.

Rosa H., (2020), *Rendre le monde indisponible*, Paris, La Découverte, coll. « Théorie critique », 144 p.

Rosanvallon P., (2006), *"La Contre-Démocratie. La politique à l'âge de la défiance"* Paris, Le Seuil 345 p.

Rosanvallon P., (2011), *La société des égaux*, Paris, Le Seuil.

Roth F., (2007), *La Lorraine annexée. 1871-1918*, Serpenoise Éditions.

Rousseau J.-J., (2016), *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes : Discours sur les sciences*, GF Flammarion.

Saez E., Zucman G., (2020), *Le triomphe de l'injustice : richesse, évasion fiscale et démocratie*, Editions Le seuil.

Sassen S., (1996), *La ville globale. New York, Londres, Tokyo, Paris*, Descartes and Cie.

Schelling T., (1980), *La tyrannie des petites décisions*, Paris, PUF.

Secchi B., (2014), *La ville des riches et la ville des pauvres*, Genève, Métis Presses.

Sen A., (2010), *L'idée de justice*, Paris, Flammarion, 558 p.

Siegfried A., *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, Colin, 1913

Simmel G., (1999), *Sociologie. Recherche sur les formes de la socialisation*, trad.fr, Paris, PUF.

Smith N., (2003) "La gentrification généralisée d'une anomalie locale à la « régénération » urbaine comme stratégie urbaine globale", in *Retours en ville*, Bidou-Zachariasen C.(dir.), Paris, Descartes and Cie.

Tiebout, C. M., 1956, « A pure theory of local expenditures », *Journal of Political Economy*, vol. 64, n° 5, oct., p. 416-424.

Tissot S., et Poupeau F., (2005), *La spatialisation des problèmes sociaux*, Le Seuil, *Actes de la recherche en sciences sociales*.

Tissot, S., (2014). *Entre soi et les autres. Actes de la recherche en sciences sociales*, Le Seuil, 204(4), 4-9.

Tocqueville A., *L'Ancien régime et la Révolution*, 1856, rééd. 1952, Paris, Les Éditions Gallimard, 311p.

Todd E., (2020), *Les luttes de classes en France au XXI siècle*, Paris, Seuil, 366 p.

Villemus P., (2007) *Qui est riche ? La Vérité sur les riches, les pauvres et les autres*, Paris, Eyrolles.

Wacquant L., (2006), *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État*, Paris, La Découverte.

Wagner S., (2009), *Dictionnaire historique des rues de Metz*, Metz, Éditions Serpenoise.

Wagner, A., (2020). *La mondialisation des classes sociales*. Paris, La Découverte.

Weber F., Stébé. J.-M., (2020), « La France en mouvement. Les présidents et leurs gouvernements face aux quartiers des périphéries urbaines », in *La nouvelle France de Macron*, Transcript, p. 135-157.

Weber M., (1982), *La ville*, Paris, Aubier Montaigne.

Weber M., 1991, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Pocket.

Weber M., 1998, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Pocket, 478 p.

Weber M., 2003, *Économie et société : Tome 1 – Les Catégories de la sociologie*, Nouvelle édition, Paris, Pocket.

Wirth L., 2006, *Le ghetto*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

Wittgenstein L., 1953 (posth.), *Recherches philosophiques*, trad. de l'allemand par F. Dastur, M. Élie, J.-L. Gautero, D. Janicaud, É. Rigal, Paris, Gallimard, 2004, 150 p.

Young M., Willmott P., 2010, *Le village dans la ville*, Paris, PUF, 240 p.

Zalio P.-P., (1999), *Grandes familles de Marseille au XXe siècle. Enquête sur l'identité économique d'un territoire portuaire*, Paris, Belin.

Études et rapports

Etude des inégalités à Strasbourg : http://www.inegalites.fr/spip.php?article1375&id_mot=109

Etude des inégalités à Tours : http://www.inegalites.fr/spip.php?article951&id_mot=109

Etude de la ségrégation et de la transformation urbaine du Havre par le géographe Mathias Boquet) : <http://mappemonde-archive.mgm.fr/num23/articles/art09304.html>

Diagnostic urbain du quartier Nouvelle Ville – AGURAM - Mars 2012

Rapport de présentation : METZ Plan de sauvegarde et de la mise en valeur du site patrimonial remarquable – DRAC Grand-est Décembre 2017

Rapport sur Les riches en France – Observatoire des inégalités – 1^{ère} édition 2020

Rapport de l'*Oxford Committee for Famine Relief* (OXFAM) - Janvier 2020

Actes du colloque de la conférence nationale des Académies. Akademos, Metz, 6-8 octobre 2010

Résultats de l'enquête « La pratique des activités physiques et sportives en France » menée en 2010 par le ministère en charge des Sports et l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance

Table des sigles

ACIP	Agence Coopérative Interrégionale de Presse
AFFDU	Association Française des Femmes Diplômées des Universités
AGURAM	Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle
ANRU	Agence Nationale de Renouvellement Urbain
APAC	Association Plumes à Connaître
BNI	Business Network International
CAE	Conseil d'Analyse Économique
CAS	Conseil d'Analyse Stratégique
CGPME	Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises
CHEL	Comité d'Historicité Européenne de la Lorraine
CHPM	Comité d'Histoire du Pays Messin
CEREQ	Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications
CESE	Conseil Économique, Social et Environnemental
CEVIPOF	Centre d'Études de la Vie Politique de Sciences Po
CGIP	Compagnie Générale d'Industrie et de Participations
CHS	Cegedim Healthcare Software
CLAC	Comité Lotharingien des Amateurs de Cigare
CNAV	Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
CNAF	Caisse Nationale des allocations familiales
COMPAS	Centre d'Observation et de Mesure des Politiques Sociales
CV	Curriculum Vitae
CUCS	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
DCF	Dirigeants Commerciaux de France
DEA	Diplôme d'Études Approfondies
DGFIP	Direction Générale des Finances Publiques
DGI	Direction Générale des Impôts
DICOM	Délégué à l'Information et à la Communication
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
EEDF	Éclaireuses et Éclaireurs de France
ENA	École Nationale d'Administration
ESCP	École Supérieure de Commerce de Paris
ESSEC	École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales
EUROSTAT	Direction Générale de la Commission Européenne Chargée de l'Information Statistique à l'échelle communautaire
FC METZ	Football Club de Metz
FILOSOFI	Dispositif sur les Revenus Localisés Sociaux et Fiscaux
FN	Front National
HALDE	Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité
HEC	École des Hautes Études Commerciales
HLM	Habitation à Loyer Modéré
HVS	Habitat et Vie Sociale
ICN	Institut Commercial de Nancy
IFI	Impôt sur la Fortune Immobilière
INSEAD	Institut Européen d'Administration des Affaires
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques

IR	Impôt sur le Revenu
IRIS	Îlots Regroupés pour l'Information Statistique
ISF	Impôt de Solidarité sur la Fortune
IUT	Institut Universitaire de Technologie
LFI	La France Insoumise
LVMH	Louis Vuitton Moët Hennessy
MBA	Master of Business Administration
MEDEF	Mouvement des Entreprises de France
NIMBY	Not In My Back Yard
NPNRU	Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONPV	Observatoire National de la Politique de la Ville
ONZUS	Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles
OPEX	Opérations Extérieures
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
OXFAM	Oxford Committee for Famine Relief
PCS	Professions et Catégories Socioprofessionnelles
PCS +	Professions et Catégories Sociales Supérieures
PDG	Président-Directeur Général
PIB	Produit Intérieur Brut
PLU	Plans Locaux d'Urbanisme
PMA	Procréation Médicalement Assistée
PNRU	Programme National de Renouvellement Urbain
PS	Parti Socialiste
QPV	Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville
RCF	Radio Chrétienne Francophone
RMI	Revenu Minimum d'Insertion
SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
SGDF	Scouts et Guides de France
SLG	Saint Louis de Gonzague
SMEC	Stade Messin Étudiants Club
SRCV	Statistiques sur les Ressources et Conditions de Vie
SRU	Solidarité et Renouvellement Urbain
TMI	Taux Marginal d'Imposition
TVA	Taxe sur la Valeur ajoutée
UC	Unité de Consommation
UDF	Union Pour la Démocratie Française
UFR	Unité de Formation et Recherche
UHNWI	Ultra High Net Worth Individuals
WID	World Inequality Database
ZAC	Zone d'Aménagement Concerté
ZUS	Zone Urbaine Sensible
2L2S	Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales

Index des Illustrations

<i>Illustration 1 : Les capitaux dans la théorie bourdieusienne. (Source : Frédéric Lebaron : Les 300 mots de la sociologie).....</i>	<i>20</i>
<i>Illustration 2 : Zoom sur le périmètre de Metz Métropole comprenant les quatre espaces investigués – Nouvelle-Ville, Plappeville, Queuleu, Marly. (Source : documentation Metz métropole).....</i>	<i>24</i>
<i>Illustration 3 : Cartographie de la richesse des ménages à Strasbourg en fonction des Iris (Source : inegalites.fr)</i>	<i>70</i>
<i>Illustration 4 : Cartographie des inégalités de revenu des ménages à Strasbourg en fonction du rapport interdécile (Source : inegalites.fr)</i>	<i>72</i>
<i>Illustration 5 : Cartographie des inégalités de revenu des ménages à Strasbourg en fonction de l'écart interdécile (Source : inegalites.fr).....</i>	<i>73</i>
<i>Illustration 6 : Cartographie des pôles de richesse et de pauvreté à Strasbourg en fonction du revenu moyen et du revenu plafond (Source : inegalites.fr)</i>	<i>74</i>
<i>Illustration 7 : Cartographie de la richesse médiane des ménages de Tours et de ses communes voisines en fonction de la valeur médiane du revenu par ménage (Source : inegalites.fr).....</i>	<i>76</i>
<i>Illustration 8 : Cartographie des inégalités de revenu des ménages à Tours et dans son agglomération en fonction du rapport interdécile (Source : inegalites.fr).....</i>	<i>77</i>
<i>Illustration 9 : Cartographie des pôles de richesse et de pauvreté à Tours et dans son agglomération en fonction du revenu moyen et du revenu plafond (Source : inegalites.fr).....</i>	<i>78</i>
<i>Illustration 10 : Liste exhaustive des indicateurs et variables pour l'analyse multivariée (Source : Mappemonde.fr)</i>	<i>80</i>
<i>Illustration 11 : La division socio-spatiale de l'espace havrais (Source : Mappemonde.fr)</i>	<i>81</i>
<i>Illustration 12 : Les grands projets de transformation de l'espace havrais (Source : Mappemonde.fr)</i>	<i>82</i>
<i>Illustration 13 : Echelle des revenus après impôts et prestations sociales pour une personne seule (Source : Observatoire des inégalités d'après Insee).....</i>	<i>97</i>
<i>Illustration 14 : Répartition des revenus selon leur origine et le niveau de vie (en %), (Source : Thomas Piketty, Capital et idéologie, Seuil, 2019 - Données 2015).....</i>	<i>97</i>
<i>Illustration 15 : Niveau de patrimoine en France. Patrimoine brut par ménage, sauf le seuil des grandes fortunes (valeur nette fiscale, endettement et abattements déduits). Données 2016 pour le recensement de la population 2017 pour l'ISF, 2018 pour les seuils de patrimoine 2020 pour l'IFI, (Source : Observatoire des inégalités et Les Echos d'après Insee et données ministère des Finances)</i>	<i>98</i>
<i>Illustration 16 : Les strobiloïdes du revenu disponible par tête et du patrimoine en 2015 (Source : Dettori François d'après données Insee 2015)</i>	<i>99</i>
<i>Illustration 17 : Patrimoine brut (Source : Insee - Données 2018)</i>	<i>100</i>
<i>Illustration 18 : Les quartiers de province où vivent les plus riches (Source Insee - Données 2016)</i>	<i>102</i>
<i>Illustration 19 : Auto positionnement en matière de richesse selon le niveau de vie (Source : Insee, SRCV-SILC 2011)</i>	<i>105</i>
<i>Illustration 20 : Positionnement en matière de richesse des individus les plus aisés en fonction de l'âge (Source : Insee, SRCV-SILC 2011).....</i>	<i>106</i>
<i>Illustration 21 : Perception du patrimoine à partir duquel une personne est riche. Baromètre de l'économie Juillet 2020 (Source : Sondage Odoxa)</i>	<i>108</i>
<i>Illustration 22 : Perception du revenu à partir duquel une personne est riche. Baromètre de l'économie Juillet 2020 (Source : Sondage Odoxa)</i>	<i>108</i>
<i>Illustration 23 : Barème par tranche de l'impôt sur le revenu 2020 (relatif aux revenus 2019), (Source : Insee).....</i>	<i>111</i>
<i>Illustration 24 : Barème de l'impôt sur la fortune immobilière 2018 (Source : Insee)</i>	<i>122</i>
<i>Illustration 25 : Evolution du nombre de redevables à l'ISF à Metz de 2002 à 2013 (Source : Datagouv.fr)</i>	<i>124</i>
<i>Illustration 26 : La courbe de l'éléphant des inégalités mondiales 1980-2018 (Source : piketty.pse.ens.fr/ideologie.et).....</i>	<i>133</i>

Illustration 27 : L'inégalité des patrimoines en France, 1810-2010 (Source et séries : voir piketty.pse.ent.fr/capital21c)	135
Illustration 28 : L'inégalité des revenus en France, 1910-2010 (Sources et séries : piketty.pse.ent.fr/capital21c)	135
Illustration 29 : Part des revenus nationaux perçus par les 10% les plus aisés et les 40% les plus pauvres en % (Source : Observatoire des inégalités, d'après Insee)	136
Illustration 30 : Emploi par mépris et usages spécifiques de l'adjectif bourgeois (Source : Ni vue, ni connue / Béatrix Le Wita).....	141
Illustration 31 : La courbe de Lorenz (Source : Insee)	146
Illustration 32 : Mise en exergue et comparaison des niveaux de richesse de quelques communes aisées de l'aire urbaine messine (Source : https://cabestan.lecompas.fr).....	153
Illustration 33 : Les communes de Metz Métropole (Source : documentation Metz métropole)	155
Illustration 34 : Seuils du revenu fiscal de référence pour bénéficier du dégrèvement total de la taxe d'habitation en 2020 (Source : Ministère de l'économie et des finances)	156
Illustration 35 : Analyse de quelques communes messines au prisme du pourcentage de foyers exonérés de la taxe d'habitation en 2020 (Source : Ministère de l'économie et des finances)	157
Illustration 36 : Mise en exergue grâce à un logiciel de cartographie de quelques communes aisées messines – Plesnois, Saulny, Plappeville, Jussy, Vaux, etc. – à fort taux d'exonération de la taxe d'habitation (Source : infographie Google / Geobasis)	158
Illustration 37 : Légende du niveau de vie en euros par individu sur les cartes interactives de l'Insee du site geoportail (Source : geoportail.fr)	159
Illustration 38 : Zoom cartographique sur Metz Queuleu (Source : Geoportail.gouv.fr)	160
Illustration 39 : Zoom cartographique sur le quartier Nouvelle-Ville et Metz Vacquinière avec ses nombreuses rues aux couleurs rouge-orangées dont la rue Charles de Gaulle, la rue Paul Ferry ou la rue Migette (Source: Geoportail.gouv.fr)	161
Illustration 40 : Zoom cartographique sur Plappeville et ses nombreuses rues aux couleurs rouge-orangées dont la rue Tignomont ou la rue des Ronseaux (Source : Geoportail.gouv.fr)	162
Illustration 41 : Zoom cartographique sur Marly et ses nombreux espaces de la bourgeoisie à proximité de La Grange aux ormes (Source : Geoportail.gouv.fr)	162
Illustration 43 : Macro-zoom sur quelques communes aisées de la banlieue messine: Plappeville, Châtel-Saint-Germain, Lessy, Rozérieulles, Sainte-Ruffine et Jussy (Source : Geoportail.gouv.fr) ..	163
Illustration 42 : Mise en exergue au centre-nord des îlots résidentiels d'une population aisée à Saint Julien-Les-Metz et Metz-Vallières contrastant avec les quartiers plus pauvres de Bellecroix au Sud-ouest et Metz-Borny au sud-est (Source : Geoportail.gouv.fr)	163
Illustration 44 : Prix au m ² de différentes communes de la banlieue messine (Source : meilleursagents.com au 1er avril 2020).....	164
Illustration 45 : Prix au m ² des différents quartiers messins (Source : meilleursagents.com au 1er avril 2020)	165
Illustration 46 : Zoom et Prix au m ² de diverses rues du Quartier Nouvelle-ville (Source : meilleursagents.com au 1er avril 2020).....	165
Illustration 47 : Prix de l'immobilier dans quelques communes et quartiers messins (Source: meilleursagents.com au 1er avril 2020).....	166
Illustration 48 : Page d'accueil du site internet de l'Immobilière Heytienne spécialisée dans les biens de prestige (Source : Immoheytienne.fr)	170
Illustration 49 : Exemples de biens immobiliers de prestige mis en avant sur le site officiel de l'agence immobilière en 2019 (Source : Immoheytienne.fr).....	172
Illustration 50 : Exemples d'annonce de vente de biens immobiliers de prestige et de compromis de vente sur le site officiel de l'agence immobilière Heytienne en 2019 (Source : Immoheytienne.fr)....	173
Illustration 51 : Sceau de l'Académie nationale de Metz (Source : Documentation Académie nationale de Metz).....	181
Illustration 52 : Kakémonos de présentation de l'Académie de Metz lors de l'évènement« Le livre sur la place à Metz » On peut y lire « Des académiciens tournés vers la culture et le patrimoine » et des Académiciens engagés dans la société » (Source : Photographie F. Dettori).	183
Illustration 53 : La statue de La Fayette, square Boufflers, derrière le palais de justice de Metz, (Source : Photo Archives RL).....	189

Illustration 54 : Symbolique du club 41 émanation de La Table Ronde Internationale (Source : Club41.fr).	191
Illustration 55 : Vitrail représentant Charlemagne dans le salon d'honneur de la gare de Metz-ville (Source : www.data.abuledu.org/).	194
Illustration 56 : Annuaire du 125 ^{ème} dîner du cercle Charlemagne transmis à l'ensemble des membres invités qui répertorie sous forme de notice biographique et de CV détaillés le parcours des intervenants (Source : Membre du Cercle Charlemagne).	195
Illustration 57 : Invitation officielle et organisation d'une table au Dîner du cercle charlemagne. Les Noms, prénoms des 8 personnes de cette table ainsi que le nom du président de table ont été floutés (Source : Membre du Cercle Charlemagne).	196
Illustration 58 : Palais du Gouverneur militaire de Metz (Source : www.metz.fr).	199
Illustration 59 : La quadripartition de l'électorat français à la Présidentielle de 2017 (Source : piketty.pse.ens.fr/ideologie).	202
Illustration 60 : Abstention par quartier à Metz au premier tour de l'élection présidentielle 2012 (Source : Cartelec).	205
Illustration 61 : Le rapport de force Gauche- Droite au sein des quartiers messins au second tour de l'élection présidentielle 2012 (Source : Cartelec).	207
Illustration 62 : Le vote dans les espaces de la bourgeoisie messine et au sein d'un quartier prioritaire de Metz Borny à l'élection présidentielle de 2012 (Source : Données Ministère de l'Intérieur)	209
Illustration 63 : Le vote à Plappeville et à Sainte Ruffine à l'élection présidentielle de 2007 (Source : Données Ministère de l'Intérieur)	210
Illustration 64 : Le vote à Plappeville et à Sainte Ruffine à la primaire de la droite de l'élection présidentielle de 2017 (Source : Données ministère de l'intérieur)	211
Illustration 65 : Le vote dans les espaces de la bourgeoisie messine ainsi qu'à Metz Borny et à Rosselange à la présidentielle de 2017. (Source : Données ministère de l'intérieur)	213
Illustration 66 : Le vote au sein de quelques quartiers de la bourgeoisie messine ainsi qu'à Metz-Borny aux élections communales de Metz de 2014 et 2020. (Source : Données Ministère de l'Intérieur).	214
Illustration 67 : Le vote au sein de quelques communes de la bourgeoisie messine ainsi qu'à Moyeuvre Grande et Rosselange aux élections européennes 2019. (Source : Données Ministère de l'Intérieur).	215
Illustration 68 : Classement et positionnement de la ville de Metz parmi les communes ayant des redevables à l'ISF en 2017 (Source : INSEE).	222
Illustration 69 : Classement et positionnement de la ville de Metz parmi les communes ayant des redevables à l'IFI en 2018 (Source : INSEE).	223
Illustration 70 : Publicité visant à mettre en exergue l'attractivité du Luxembourg (Source : https://sothebysrealty.lu/).	225
Illustration 71 : Mise en évidence d'indicateurs socio-économiques au niveau des Iris messins permettant de caractériser la bourgeoisie messine. Données 2014 (Source : Insee-DGFIP-CNAF-CNAY-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi))	234
Illustration 72 : Mise en évidence d'indicateurs socio-économiques au niveau des Iris messins permettant de caractériser la bourgeoisie messine. Données 2014. (Source : Insee-DGFIP-CNAF-CNAY-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi))	236
Illustration 73 : Mise en exergue de quelques indicateurs socio-économiques caractéristiques de la bourgeoisie messine vivant sur les coteaux messins (Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav, Fichier localisé social et fiscal en géographie ; Insee, RP2012 et RP2017 exploitations principales en géographie au 01/01/2020)	237
Illustration 74 : Sceaux initiaux et armoiries des Paraiges de METZ (Source : Association historique Historia Metensis)	240
Illustration 75 : Hôtel de Burtaigne à Metz (Source : Photographie F. Dettori).	243
Illustration 76 : Hôtel de Heu à Metz (Source : Photographie F. Dettori).....	243
Illustration 77 : Hôtel de Gournay à Metz (Source : Photographie F.Dettori).	243
Illustration 78 : Place des Paraiges sur laquelle on peut découvrir les sceaux des Paraiges messins dont celui de Porte Moselle et d'outre seille (Source : Photographie F. Dettori).	244

<i>Illustration 79 : Hôtel Saint-Livier à Metz (Source : Photographie F. Dettori).</i>	244
<i>Illustration 80 : Dates clés de l'histoire des Paroisses messines (Source : Documentaire Long Format, Républicain Lorrain, le 22 Novembre 2020).</i>	245
<i>Illustration 81 : Marguerite d'Hausen dite Madame d'Hayange, (Source : Musée d'Orsay)</i>	247
<i>Illustration 82 : Château de Bétange, (Source : www.chateauдебетанге.com).</i>	252
<i>Illustration 83 : Château de Brouchettièrre à gauche et à droite Château de Franchepré, (Source : Photographie F. Dettori).</i>	253
<i>Illustration 84 : Château de Mercy à Ars-Laquenexy dans l'aire urbaine messine, (Source : Ministère de la culture)</i>	253
<i>Illustration 85 : Château de Brouchettièrre, (Source : Photographie F. Dettori).</i>	253
<i>Illustration 86 : Château de Tournebride à Hayange, (Source : Photographie F. Dettori)</i>	254
<i>Illustration 87 : Buste de Charles de Wendel devant la mairie de Stiring-Wendel.</i>	254
<i>Illustration 88 : Armes et sceaux de la famille de Wendel (Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Famille_de_Wendel).</i>	255
<i>Illustration 89 : Madame de Wendel avec ses trois fils posant sur le vitrail d'Hayange dans un décor gothique (Source : Anonyme-musee-orsay.fr/).</i>	256
<i>Illustration 90 : Vitraux en la mémoire de la famille d'Henri de Wendel en l'église Saint-Martin d'Hayange. On y aperçoit en contre- bas le blason de la famille de Wendel (Source : Photographie F. Dettori)</i>	256
<i>Illustration 91 : Arbre généalogique d'Alain Missoffe, (Source : geneanet.fr)</i>	259
<i>Illustration 92 : Les armes de la Maison de Gonzague, reprises sur le blason de l'établissement (Source : Site internet du Lycée Saint louis de Gonzague)</i>	265
<i>Illustration 93 : La frégate Guépratte, à gauche, pendant un ravitaillement à la mer en combustible, par le pétrolier ravitailleur RFA Fort Victoria, (Source : Marine nationale)</i>	268
<i>Illustration 94 : Exemples de cachets illustrés d'armement, de commémoration et d'escales. (Source : www.postenavalemilitaire.com)</i>	269
<i>Illustration 95 : Jean-François Pilâtre de Rozier, (Source : Library of Congress online collection)</i>	276
<i>Illustration 96 : Premier voyage aérien libre réalisé à bord d'une montgolfière par Pilâtre de Rozier et le marquis d'Arlandes, le 21 novembre 1783, (Source : Coll. Archives Larbor)</i>	277
<i>Illustration 97 : Présentation de l'évènement Mondial Air Ballons sur le site de la manifestation (Source : Pilâtre de Rozier Organisation)</i>	279
<i>Illustration 98 : Carte postale commémorative de la mort de Pilâtre de Rozier et de Pierre Romain, (Source : France-pittoresque.com)</i>	279
<i>Illustration 99 : Plan d'urbanisme de l'architecte de la ville de Metz, Conrad Wahn, en 1902 où figure conformément à l'ambition de Guillaume II la future « Neustadt » (Nouvelle Ville).</i>	292
<i>Illustration 100 : Les façades imposantes et luxueuses des villas de l'avenue Foch. Au premier plan en haut à gauche on distingue la villa « Salomon » conçue par l'architecte Hermann qui a inspiré l'hôtel de Philippe Starck à Metz. (Source : Photographie F. Dettori)</i>	293
<i>Illustration 101 : Architecture éclectique, ferronnerie végétale, clôtures privatives et volumes imposants au sein du quartier des villas – Rues de Salis, Migette, Bossuet, Paul Ferry et Boulevard Clémenceau – (Source : Photographie F. Dettori)</i>	294
<i>Illustration 102 : Mise en évidence des deux chapitres consacrés aux intérieurs bourgeois des villas du quartier Nouvelle-Ville (Source : Metz impérial. Patrimoine, intérieurs et art de vivre 1871-1918 (2011) et Metz Intime (2019))</i>	295
<i>Illustration 103 : Vitraux aux motifs floraux, escaliers en bois à balustres, Parquets à bâtons rompus, métaux précieux, stucs, décors cynégétiques : exemples d'intérieurs bourgeois au sein de la Nouvelle-Ville (Source : Metz impérial. Patrimoine, intérieurs et art de vivre 1871-1918 (2011) et Metz Intime (2019)).</i>	296
<i>Illustration 104 : Le quartier Nouvelle-Ville présentent les caractéristiques sociales d'une population très active et plutôt aisée (Source : Aguram. Metz)</i>	298
<i>Illustration 105 : Le quartier Nouvelle- ville qui présente la plus faible mixité sociale de Metz (Source : Aguram. Metz)</i>	299
<i>Illustration 106 : Plan du quartier Nouvelle-Ville (Source : Geoportail.gouv.fr)</i>	300
<i>Illustration 107 : Article de presse relatif à l'association Ville nouvelle et au quartier Nouvelle-Ville qualifié par l'ancien maire Dominique Gros de « Neuilly messin » (Source : Républicain Lorrain)</i>	303

<i>Illustration 108 : Le Marché dominical du quartier Sainte-Thérèse et en bas à droite le bar emblématique du quartier : La Cigale (Source : Républicain Lorrain et photographie F. Dettori) ..</i>	<i>304</i>
<i>Illustration 109 : Panneaux de valorisation du projet immobilier Cœur Impérial lors de sa phase de construction (Source : Photographie F. Dettori)</i>	<i>306</i>
<i>Illustration 110 : Exemples d'ambiance urbaine au sein du quartier de Metz Queuleu.....</i>	<i>314</i>
<i>Illustration 111 : Autres exemples d'ambiance urbaine au sein du quartier de Metz Queuleu (Source : Ville de Metz et Comité de Quartier de Plantières-Queuleu)</i>	<i>314</i>
<i>Illustration 112 : Exemples d'habitations cossues dans un lotissement haut de gamme sur les hauteurs de Plappeville. (Source : Photographie F. Dettori).....</i>	<i>315</i>
<i>Illustration 113 : Ruelles étroites ornées de lierre, murs hauts, lavoir, presse : quelques éléments caractéristiques de Plappeville. (Source : Photographie F. Dettori) :</i>	<i>317</i>
<i>Illustration 114 : Calvaires, Chemins aux noms bucoliques et évocateurs, maisons de maître, maisons vigneronnes décorées de lierres ou de glycines, plans de vigne, villas en pierre : quelques éléments caractéristiques de Plappeville (Source : Photographie F. Dettori)</i>	<i>318</i>
<i>Illustration 115 : Clos des acacias à Marly : clôtures et portails infranchissables, brises-vue, murs végétaux. Quelques éléments emblématiques d'un entre-soi sécuritaire (Source : Photographie F. Dettori).....</i>	<i>323</i>
<i>Illustration 116 : Secteur des Clos à Marly : Habitations cossues de construction récente mettant en exergue la dimension ostentatoire du quartier et de ses habitants (Source : Photographie F. Dettori)</i>	<i>324</i>
<i>Illustration 117 : Le prestigieux domaine de la Grange aux Ormes avec son château et son golf à l'orée du bois de Marly (Source : www.tourisme-lorraine.fr)</i>	<i>325</i>
<i>Illustration 118 : Baromètre Nouvelle ville à l'initiative de l'association Ville Nouvelle.....</i>	<i>365</i>
<i>Illustration 119 : Programme immobilier haut de gamme sécuritaire Metz Marly</i>	<i>367</i>
<i>Illustration 120 : Programme immobilier haut de gamme « patrimonial et historique » Quartier Nouvelle –Ville</i>	<i>368</i>
<i>Illustration 121 : Programme immobilier haut de gamme « périurbain aisé esprit village »</i>	<i>369</i>
<i>Illustration 122 : Mise en évidence de deux anciennes activités industrielles qui marquent l'architecture actuelle du quartier Nouvelle-ville : l'ancienne brasserie Amos en haut et la maison Villeroy et Boch. (Source : Photographie F. Dettori et Comité de quartier de Nouvelle-ville).....</i>	<i>370</i>

ANNEXES

Annexe n°1 : Baromètre Nouvelle ville à l'initiative de l'association Ville Nouvelle

Baromètre 2015 du "Bien vivre à Nouvelle Ville"

NOUVELLE VILLE, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

1. Voici une liste de termes. Pour chacun d'eux, pouvez-vous nous dire si vous avez le sentiment qu'il définit bien ou plutôt mal le quartier Nouvelle Ville, par rapport aux autres quartiers messins, tel que vous le percevez aujourd'hui ?

	Définit bien le quartier Nouvelle Ville	Définit assez mal le quartier Nouvelle Ville
Attractif, dynamique (commerces)	☐	☐
Innovant (services)	☐	☐
Solidaire, accueillant (convivialité)	☐	☐
Agréable, beau (architecture)	☐	☐
Culturel (offre)	☐	☐
Verdoyant, naturel (espaces verts)	☐	☐
Accessible (transport, circulation)	☐	☐
Tranquille (sécurité)	☐	☐

2. Toujours parmi cette liste, quels sont les 3 adjectifs que vous souhaiteriez voir mieux associés au quartier Nouvelle Ville d'ici à 2020 ? ATTENTION, 1 seul adjectif par case.

D'ici 2020, j'aimerais que le quartier Nouvelle Ville soit plus :

D'ici 2020, j'aimerais que le quartier Nouvelle Ville soit plus :

D'ici 2020, j'aimerais que le quartier Nouvelle Ville soit plus :

3. Quels sont les deux thèmes principaux qui vous déplaisent aujourd'hui le plus dans le quartier Nouvelle Ville ?

4. Quels sont les 3 thèmes qui vous inquiètent le plus pour l'avenir du quartier Nouvelle Ville ?

5. Concernant le projet de réhabilitation de l'hôpital Bon Secours, vous trouvez le projet présenté...

- ☐ Très réussi
- ☐ Réussi
- ☐ Pas réussi

6. Plusieurs avis contradictoires sont entendus sur le quartier Nouvelle Ville. Duquel vous sentez-vous le plus proche ?

- ☐ Le quartier Nouvelle Ville est très agréable, il ne faut pas chercher à le transformer.
- ☐ Le quartier Nouvelle Ville est une "belle endormie" qui doit se réveiller.
- ☐ Le quartier Nouvelle Ville s'est détérioré années après années et il est urgent d'y investir.

7. Certains pensent que Metz doit construire encore et toujours de nouveaux logements pour créer un flux de population vers notre Ville et être prêt le jour où cela arrivera. Notre quartier Nouvelle Ville est notamment concerné. Qu'en pensez-vous ?

- ☐ Vous le comprenez et avez confiance dans cette vision.
- ☐ Vous pensez que cette vision ne doit pas être prioritaire.
- ☐ Vous pensez qu'il s'agit d'une erreur.

8. Quels sont les événements qui vous permettent de rencontrer les gens du quartier ?

- ☐ Le marché de l'avenue de Nancy
- ☐ Le marché du dimanche de la place Philippe de Vigneulles
- ☐ La Kermesse de la paroisse Sainte-Thérèse
- ☐ La Fête des voisins
- ☐ La Fête de la musique
- ☐ Les réunions publiques
- ☐ Les rendez-vous associatifs
- ☐ Autre (veuillez préciser)

9. Concernant le marché du dimanche de la place Philippe de Vigneulles, vous vous y rendez...

- ☐ Chaque dimanche
- ☐ Un dimanche sur deux
- ☐ Un dimanche par mois
- ☐ Un dimanche par trimestre
- ☐ Jamais

10. Concernant la sécurité du quartier Nouvelle Ville, vous diriez qu'elle est...

- ☐ Satisfaisante
- ☐ Insatisfaisante

11. Concernant les espaces verts du quartier Nouvelle Ville, vous diriez...

- ☐ Il a déjà été fait beaucoup pour mettre en valeur le cadre naturel et il n'est pas nécessaire d'en faire davantage.
- ☐ Il a déjà été fait beaucoup, mais il faut continuer à développer ce cadre naturel.
- ☐ Il n'a pas été assez fait et il faut à présent mettre en place un plan d'actions spécifique.

12. Concernant la propreté du quartier Nouvelle Ville, vous diriez...

- ☐ Les infrastructures existantes et les services mis en place par la Ville sont suffisants, et vous trouvez le quartier propre.
- ☐ Vous avez le sentiment que le quartier n'est ni plus propre, ni moins propre que d'autres quartiers.
- ☐ Les infrastructures existantes et les services mis en place par la Ville sont insuffisants, et vous trouvez que le quartier n'est pas propre.

13. Concernant la pollution dans le quartier Nouvelle Ville, vous diriez...

- ☐ Vous avez le sentiment que votre quartier n'est pas affecté par la pollution.
- ☐ Vous avez le sentiment que votre quartier n'est pas plus affecté qu'un autre quartier de Metz par la pollution.
- ☐ Vous avez le sentiment que votre quartier est plus affecté par la pollution.

14. Concernant le tri ménager dans le quartier Nouvelle Ville, vous diriez...

- ☐ Les moyens mis en place par la Ville répondent à vos attentes.
- ☐ Les moyens mis en place par la Ville ne répondent pas à vos attentes.

15. Concernant la conteneurisation (remplacement des sacs poubelles par des bacs roulants, individuels ou collectifs, et par des Points d'Apport Volontaire - PAV) dans le quartier Nouvelle Ville, vous y êtes...

- ☐ Plutôt favorable
- ☐ Plutôt défavorable
- ☐ Sans opinion

Baromètre 2015 du "Bien vivre à Nouvelle Ville"

DEPLACEMENTS

16. Concernant la place de la voiture dans le quartier Nouvelle Ville, vous pensez qu'il faut...

- ☐ Prendre des mesures contraignantes pour limiter au maximum la présence de la voiture dans le quartier.
- ☐ Réduire la présence de voitures dans le quartier, mais sans prendre de mesures contraignantes.
- ☐ Limiter la présence de la voiture, mais uniquement dans certaines zones du quartier.
- ☐ Ne pas chercher davantage à limiter la présence de la voiture dans le quartier.

17. Concernant le point du projet de réhabilitation de Bon Secours qui prévoit de couper la circulation aux voitures du début de la rue Charles Abel (au niveau de l'avenue de Nancy) jusqu'en haut de la rue de Toul (Pont de l'Argonne), vous diriez...

- ☐ Vous y êtes favorable et vous pensez que cela permettra de créer une zone plus conviviale et moins dangereuse.
- ☐ Vous y êtes défavorable et vous pensez que cela occasionnera de nombreux problèmes (circulation densifiée aux alentours, accès aux commerces...).

18. Concernant la nouvelle offre de transport en commun (TCRM devenue Le Met), et ce qu'elle apporte au quartier Nouvelle Ville, vous diriez...

- ☐ Elle est meilleure que l'offre qui existait auparavant.
- ☒ Elle est ni moins bonne, ni moins mauvaise que l'offre précédente.
- ☐ Elle est moins bonne que l'offre qui existait avant.

Baromètre 2015 du "Bien vivre à Nouvelle Ville"

SERVICES - EQUIPEMENTS

19. Diriez-vous que vous trouvez dans le quartier Nouvelle Ville tous les services ou équipements dont vous avez besoin ?

- ☐ Oui, j'ai accès à tous les services dont j'ai besoin.
- ☐ Non, certains services et équipements me manquent.

20. Dans la liste de services et d'équipements ci-dessous, pouvez-vous en cocher deux qui vous semblent prioritaires. ATTENTION, 2 réponses maximum.

- ☐ Bibliothèque-Médiathèque
- ☐ Lieu médicalisé
- ☐ Salle de réunion
- ☐ Espace sportif
- ☐ Commerces
- ☐ Autre (veuillez préciser)

Baromètre 2015 du "Bien vivre à Nouvelle Ville"

MIEUX VOUS CONNAITRE...

21. Vous êtes :

- ☐ Un homme
- ☐ Une femme

22. Quel est votre âge ?

- ☐ 18-29 ans
- ☐ 30-49 ans
- ☐ 50-69 ans
- ☐ 70 ans et +

23. Depuis quand habitez-vous dans le quartier ?

- ☐ 1920 à 1969
- ☐ 1970 à 1979
- ☐ 1980 à 1989
- ☐ 1990 à 1999
- ☒ 2000 à 2009
- ☐ Depuis 2010

24. Vous vivez ?

- ☐ Seul(e)
- ☐ Seul(e) avec un (des) enfant(s)
- ☐ En couple
- ☐ En couple avec un (des) enfant(s)
- ☐ Autre (veuillez préciser)

25. Connaissez-vous l'Histoire du quartier Nouvelle Ville ?

- ☒ Oui
- ☐ Non

Illustration 118 : Baromètre Nouvelle ville à l'initiative de l'association Ville Nouvelle

Annexe n°2 : Grille d'entretien et axes de questionnement Grandes familles messines

La présente grille a été utilisée lors des entretiens semi-directifs avec les descendants des grandes familles messines. Néanmoins elle n'a pas été suivie de manière linéaire ni stricte dès lors que nous avons privilégié l'interaction et la spontanéité des personnes interrogées.

- Quel est votre lieu de résidence ? Quels ont été les éléments moteurs de votre choix ?
- Pouvez-vous me donner quelques précisions biographiques sur vos aïeux et sur les descendants de votre famille ? (Lieux de naissance et de résidence, professions, fonctions économiques, politiques, militaires occupées, distinctions, établissements scolaires fréquentés etc.)
- Quels liens votre famille a-t-elle entretenus et entretient-elle toujours avec la ville de Metz ? (Établissements scolaires messins fréquentés, fonctions électives à Metz ou dans l'aire urbaine de Metz, Metz ville marraïne, noms de rue ou de places, associations ou cercles dédiés à la famille, participation de membres de la famille à des cercles, des clubs services ou des associations messines.)
- Fonctions électives nationales ou internationales ?
- Liens de la famille avec d'autres familles bourgeoises et aristocratiques messines ?
- Hobbies particuliers de la famille (chasse, golf, généalogie, etc.) et demeures particulières (châteaux, hôtels particuliers ...)
- Inscription dans le Bottin mondain ou le Who's Who, participation à des rallyes mondains ou autres modes de sociabilité, appartenance à l'ANF
- Participations à des sociétés caritatives ou mécénat.
- Qu'est ce qui caractérise selon vous la bourgeoisie messine (singularités, polarités résidentielles) ?

Annexe n°3 : Programme immobilier haut de gamme « sécuritaire » Metz Marly

Sérénité, Sécurisation, Privatisation, Très haut niveau de prestations et respect de l'environnement définissent l'esprit des Reflets de Marilia

Vivez paisiblement et sereinement entre résidents propriétaires dans 2 résidences de 14 appartements chacune au milieu d'un parc clos et sécurisé de 70 ares à proximité du Golf de la Grange aux Ormes

- Appartements modernes de 88 à 177 m² desservis par un ascenseur.
- Terrasses de 37 à 150 m² équipées de local de rangement.
- Equipements intérieurs très haut de gamme :
 - Salles de bains meublées
 - Choix des sols à découvrir chez notre fournisseur
 - Menuiseries aluminium
 - Domotique
 - Alarme
- Grands garages en sous-sol avec portes motorisées et desservis par un ascenseur.
- Parc clos et paysagé. Clôture rigide, portail motorisé équipé de vidéo.
- La sécurité : portes palières blindées et vidéo portiers pour les accès.

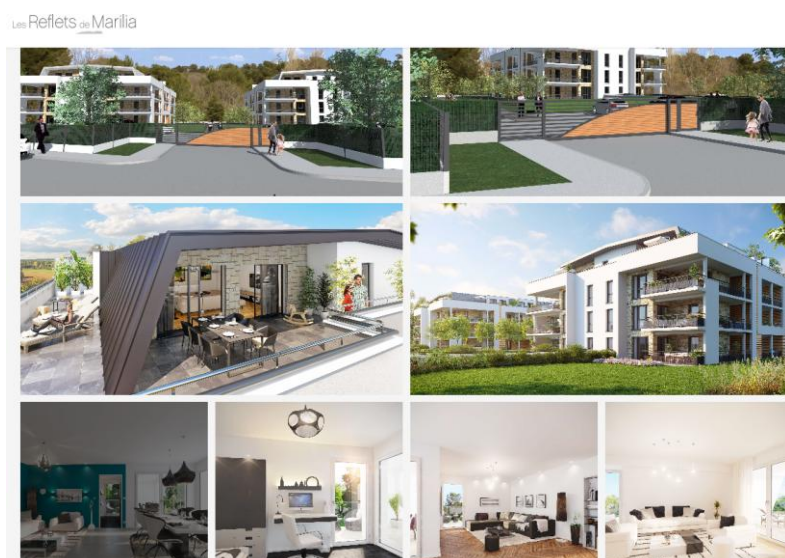


Illustration 119 : Programme immobilier haut de gamme sécuritaire Metz Marly

Annexe n° 4 : Programme immobilier haut de gamme « patrimonial et historique » Quartier Nouvelle -Ville

"Cœur Impérial", projet emblématique du centre de Metz

Un quartier d'exception, sur le site de l'ancien hôpital Notre-Dame de Bon Secours.

C'est sur les 55 000 m² de ce lieu chargé d'histoire que prend place "Cœur Impérial", projet emblématique du centre de Metz. Vaste îlot à quelques minutes à pied de la gare, du centre-ville et du canal, "Cœur Impérial" constitue un ensemble au style novateur, organisé autour de "La Diagonale", une artère vivante et piétonne qui relie les différents immeubles. Bordée de jardins invitant à la détente, elle crée le lien entre les quartiers du Sablon, de la Vacquinière, les berges du canal et le centre-ville

Le "Triangle d'Or" messin. À 2 pas de la gare et de la Porte Serpenoise, le quartier impérial est l'un des plus attractifs de Metz, dont il illustre avec élégance la richesse des styles architecturaux du XIX^e au début du XX^e siècle. À quelques minutes à pied de tous les centres d'intérêt, le centre historique, la cathédrale Saint-Étienne, le musée de la Cour d'Or, le Centre Georges Pompidou, les berges du canal, le quartier impérial possède la situation idéale pour profiter de l'animation et de la vitalité culturelle d'une ville au riche passé, labellisée "Ville d'Art et d'Histoire".



Illustration 120 : Programme immobilier haut de gamme « patrimonial et historique »
Quartier Nouvelle -Ville

Annexe n° 5 : Programme immobilier haut de gamme « périurbain aisé esprit village »



La résidence le PREMIUM à SCY-CHAZELLES est située dans un écrin de verdure intemporel au pied du Mont Saint-Quentin. Au cœur du projet, l'histoire de la commune et son patrimoine incontournables. Influencés par cet héritage, les créateurs de ce programme ont développé l'habitat et l'urbanisme avec l'esprit village comme centre d'intérêt. En optant pour ce programme, vous accéderez aux panoramas exclusifs et intimes ouverts sur le Domaine de Scy et sur le Mont Saint-Quentin.

Domaine de la Grande Réserve à Plappeville

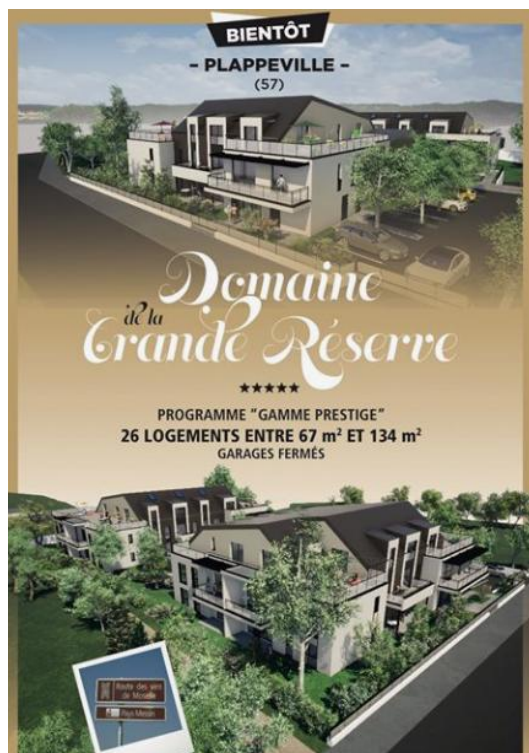


Illustration 121 : Programme immobilier haut de gamme « périurbain aisé esprit village »

Annexe n° 6 : L'ancienne brasserie Amos et l'ancienne maison de production céramique Villeroy et Boch au sein du quartier Nouvelle-Ville



Illustration 122 : Mise en évidence de deux anciennes activités industrielles qui marquent l'architecture actuelle du quartier Nouvelle-ville : l'ancienne brasserie Amos en haut et la maison Villeroy et Boch. (Source : Photographie F. Dettori et Comité de quartier de Nouvelle-ville)